



HAL
open science

Du culte aux sanctuaires

François Baratte, Véronique Brouquier-Reddé, Elsa Rocca

► **To cite this version:**

François Baratte, Véronique Brouquier-Reddé, Elsa Rocca. Du culte aux sanctuaires : L'architecture religieuse dans l'Afrique romaine et byzantine. Editions De Boccard, Orient & Méditerranée, Archéologie (25), pp.376, 2018, 978-2-7018-0442-2. halshs-01692736

HAL Id: halshs-01692736

<https://shs.hal.science/halshs-01692736>

Submitted on 20 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UMR 8167, Orient et Méditerranée – Textes, Archéologie, Histoire
CNRS, Université Paris-Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,
École pratique des hautes études, Collège de France

Ce volume fait le point sur des questions complexes d'une grande richesse, car elles touchent au plus intime de la société, en présentant un large panorama culturel, de l'Afrique romaine et byzantine aux premiers temps de l'Islam, sur une vaste extension géographique, de la Maurétanie occidentale à la Cyrénaïque. La longue durée et la continuité de la vie religieuse dans les sanctuaires et les complexes monumentaux ont fait l'objet d'un examen plus approfondi, grâce à des fouilles nouvelles, des méthodes affinées et des perspectives plus précises, livrant des données inédites sur l'urbanisme et la permanence de traditions culturelles remontant souvent à la période pré-romaine et se prolongeant parfois jusqu'à une époque tardive. Les pratiques culturelles constituent aussi un élément fondamental, que l'appel à des spécialistes de disciplines particulières permet d'éclairer. Si l'analyse architecturale demeure une étude essentielle, cet ouvrage met en lumière d'autres problématiques, prometteuses, comme l'enquête sur les jardins qui pouvaient accompagner les sanctuaires ; le décor non plus n'a pas été négligé. La fin de l'Antiquité, avec le développement d'une architecture chrétienne jusque dans les campagnes africaines, a retenu également l'intérêt, ainsi que les premiers édifices musulmans. Ce livre apporte donc une vision renouvelée sur bien des aspects d'un domaine en constante transformation.

The publication of this colloquium takes stock of a great wealth of new information as well as more intricate details of sanctuaries as they affect the core of African society in all its complexity. The volume presents a diachronic view of Africa in the Roman, Byzantine and early Islamic periods, with a wide geographic scope ranging from Western Mauretania to Cyrenaica. The continuity of religious life in the sanctuaries is the subject of close examination, illuminated by the findings of new excavations, techniques, and more precise perspectives. The book also features previously unpublished data on the permanence of cultic traditions, many dating back to the pre-Roman period and sometimes extending to late Islamic periods. Cultural practices are also a fundamental element, explored by experts of diverse disciplines. While architectural analysis of the sanctuaries remains the central disciplinary approach, this book also highlights other promising issues, such as the investigation of gardens that adorned the sanctuaries and aspects of decor that have been neglected. The end of Antiquity, with the development of Christian architecture extending to rural Africa, and the emergence of the first Islamic monuments, closes this volume. In sum, this book provides an updated vision of many aspects of a field in constant renewal.

ORIENT & MÉDITERRANÉE | archéologie 25

DU CULTE AUX SANCTUAIRES

L'architecture religieuse
dans l'Afrique romaine et byzantine

édité par
François Baratte
Véronique Brouquier-Reddé
Elsa Rocca



DU CULTE AUX SANCTUAIRES



ISBN : 978-2-7018-0442-2







DU CULTE AUX SANCTUAIRES

**L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE
DANS L'AFRIQUE ROMAINE ET BYZANTINE**

Illustration de couverture



Latrun : vue intérieure de la basilique occidentale en 2004.
[V. Michel]

*avec le soutien et le concours financier,
au titre du programme “Investissements d’avenir”,
des laboratoires d’excellence
ResMed de l’Université Paris-Sorbonne (ANR-10-LABX-72)
et TransferS de l’ENS – Collège de France / université Paris Sciences & Lettres
(ANR-10-IDEX-0001-02 PSL* et ANR-10-LABX-0099),
de la mission franco-tunisienne d’Haïdra
et du département des Sciences de l’Antiquité de l’ENS*



UMR 8167, Orient et Méditerranée – Textes, Archéologie, Histoire
CNRS, Université Paris-Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,
École pratique des hautes études, Collège de France

Directeur de la collection

Véronique BOUDON-MILLOT, CNRS - UMR 8167, Orient et Méditerranée

Responsable éditoriale

Fabienne DUGAST, CNRS - UMR 8167, Orient et Méditerranée

Comité scientifique

Françoise BRIQUEL CHATONNET

Sylvie DENOIX

Vincent DÉROCHE

Olivier MUNNICH

Pierre TALLET

Création de la maquette et mise en pages

Fabien TESSIER

Infographie

Christophe BAILLY (AOroC, UMR 8546, CNRS, ENS, Université de recherche PSL, Paris)

© Éditions de Boccard - 2017

ISBN : 978-2-7018-0442-2

ISSN : 2101-3195

DU CULTE AUX SANCTUAIRES

L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE DANS L'AFRIQUE ROMAINE ET BYZANTINE

*Actes du colloque, 18-19 avril 2013
Paris, Fondation Simone et Cino del Duca
organisé dans le cadre des laboratoires d'excellence Resmed et TransferS*

Édités par

François BARATTE, Véronique BROUQUIER-REDDÉ
et Elsa ROCCA



INTRODUCTION

François BARATTE (Orient et Méditerranée, UMR 8167, Université Paris-Sorbonne, CNRS)
Véronique BROUQUIER-REDDÉ (AOroC, UMR 8546, CNRS, ENS, Université de recherche PSL, Paris)
Elsa ROCCA (Fondation Alexander von Humboldt, Cologne)

Il y a douze ans déjà, en février 2005, se réunissait à Tripoli, en Libye, à l'initiative de S. Lancel et d'A. Laronde, disparus depuis, un autre colloque, au thème très proche du nôtre : *Lieux de cultes : aires votives, temples, églises, mosquées*¹. Plusieurs d'entre nous s'y étaient retrouvés autour de communications qui couvraient un espace chronologique un peu plus large que celui que nous avons proposé nous-mêmes. Mais déjà il s'agissait d'évoquer, à partir de la documentation ancienne ou autour de découvertes récentes, quelques aspects du panorama religieux de l'Afrique du Nord antique et médiévale.

En une douzaine d'années, découvertes et publications se sont encore développées, parfois de manière spectaculaire, apportant un éclairage renouvelé au panorama déjà si divers des phénomènes religieux en Afrique, mais posant aussi de nouvelles questions. C'est cette constatation qui nous a incités à proposer cette rencontre pour mettre en commun, grâce à une large participation des collègues des institutions du Maghreb, d'Italie et de France, leurs résultats et leurs trouvailles, pour en débattre et tenter de préciser les contours de cet aspect particulier de l'Afrique romaine et byzantine, puisque nous avons souhaité aller jusqu'au seuil de l'époque médiévale.

Il n'est sans doute pas inutile de revenir brièvement sur quelques-uns des jalons qui ont marqué les années récentes, depuis le colloque de Tripoli, sans vouloir faire ici un bilan détaillé de tous les travaux – dont la *Bibliographie analytique de l'Afrique antique* permet de suivre l'évolution jusqu'en 2010 –, au moins par la trace qu'ils ont laissée dans les publications². Mais quelques grands programmes de recherche peuvent servir de points de repère. On soulignera ainsi l'activité régulière d'étude et de publication entretenue par la mission italienne à *Leptis Magna* et à *Sabratha* jusqu'aux dramatiques événements que connaît la Libye, qui s'est manifestée encore à travers trois ouvrages consacrés, le premier, sous la plume de

S. Aiosa, au temple d'Hercule à *Sabratha*³, le deuxième, dont l'auteur est A. Di Vita, aux trois temples du forum ancien de *Leptis Magna*⁴, le dernier, dont nous sommes redevables à F. Tomasello, au temple sur le *decumanus* principal de *Leptis Magna*⁵. Ceux-ci s'inscrivent dans une tradition monographique importante, puisque c'est elle qui fournit le socle indispensable à toute étude d'ensemble sur l'architecture religieuse, comme celle que J. Eingartner avait proposée en 2005 pour les *templa cum porticibus* de tradition italique en Afrique⁶.

Mais on doit bien sûr mettre en avant plus particulièrement le programme d'étude sur l'architecture religieuse païenne de *Thugga*. S'il a donné lieu, dès 2005 sous la direction de J.-C. Golvin et de M. Khanoussi, à la parution d'un premier ouvrage collectif consacré à trois temples, ceux des Victoires de Caracalla, de *Caelestis* et celui attribué à Pluton⁷, sa valeur exemplaire vient tout spécialement des remarques méthodologiques qui l'accompagnent, sur la question des restitutions notamment, mais surtout de l'ambition qui anime ce projet, soulignée par les deux auteurs de la préface, N. Ferchiou et P. Gros, d'insérer étroitement les temples étudiés dans l'urbanisme de la ville et dans son développement, en faisant apparaître le rôle parfois décisif qu'ils ont pu avoir dans son évolution. Ce rôle avait déjà été mis en lumière il y a une vingtaine d'années par J. Eingartner à propos des *fora* et des *capitales*⁸, mais il peut être illustré avec une force particulière à Dugga, dans les recherches tuniso-allemandes de M. Khanoussi et V. M. Strocka⁹ et dans le second volume dirigé par S. Aounallah et J.-C. Golvin¹⁰ consacré aux sanctuaires du forum, du centre de l'agglomération et de la Grande rue courbe.

1. *Lieux de cultes* 2008.
2. BAAA 2010, dernier fascicule paru.

3. AIOSA 2013.
4. DI VITA, LIVADIOTTI (dir.) 2005.
5. TOMASELLO 2012.
6. EINGARTNER 2005.
7. GOLVIN, KHANOUSSI (dir.) 2005.
8. EINGARTNER 1992.
9. KHANOUSSI, STROCKA (dir.) 2002.
10. AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016.



Figure 1 – Carte de localisation des sanctuaires, églises ou autels cités dans le volume [AOrOc]. Sur la localisation des siècles votives de la *Thusca* en Tunisie, se reporter *infra*, M'CHAREK, p. 152, figure 1. Sur les églises des Hautes Steppes (Tunisie), voir *infra*, BÉJAOUTI, p. 278, figure 1. Sur les églises rurales de Cyrénaïque, voir *infra*, MICHEL, p. 302, figure 1.

C'est une approche pluridisciplinaire essentielle combinant architecture, archéologie, épigraphie et histoire, car, au delà de l'étude analytique de monuments particuliers, c'est elle qui confère leur véritable dimension aux études sur l'architecture religieuse : des travaux universitaires récents, comme les thèses d'H. Ksouri à propos du théâtre de *Bulla Regia*¹¹ et du quartier environnant, et de K. Karoui sur les arcs de Dougga et en particulier sur ceux du forum de Dougga en relation avec son évolution¹² l'ont bien montré. Mais déjà la publication par S. Saint-Amans de sa *Topographie religieuse de Thugga* avait mis en évidence l'intérêt et la nécessité d'aller au-delà de la seule approche archéologique de tel ou tel monument¹³, comme le fait apparaître également la thèse de N. Brahmi sur *Volubilis*¹⁴. Les travaux de H. Ben Hassen à Aïn Tounga / *Thignica* ont mis en lumière plusieurs sanctuaires inédits¹⁵ ainsi qu'à Oudhna / *Uthina* avec l'imposant capitole, restitué par J.-C. Golvin¹⁶.

Certains travaux ont, de leur côté, mis l'accent sur la longue durée et sur la continuité de la vie religieuse dans les sanctuaires, c'est-à-dire sur le passage de la situation qui prévalait dans le royaume numide à celle de l'époque impériale : on pensera tout particulièrement à la fouille du sanctuaire d'Henchir El-Hami, qui a donné l'occasion à A. Ferjaoui d'illustrer de manière précise la permanence du culte de Ba'al, sa transformation en celui de Saturne et ses évolutions jusqu'au IV^e siècle¹⁷. Mais à l'inverse, pour les périodes les plus anciennes, les trouvailles non plus n'ont pas manqué, avec notamment la spectaculaire mise au jour et la fouille par la mission tuniso-italienne à *Althiburos* d'un tophet¹⁸, qui a permis, comme à Henchir El-Hami, d'apporter un éclairage nouveau sur la pérennité à l'époque romaine des cultes d'origine punique, et, sur le même site, par une équipe tuniso-catalane, la fouille de strates numides dans le secteur du capitole¹⁹. Les transformations culturelles entre les époques maurétanienne et romaine ont fait l'objet d'un programme thématique franco-marocain à *Volubilis, Banasa et Lixus*²⁰.

D'autres découvertes, parfois très remarquables, ont permis d'illustrer des aspects particuliers de certains sanctuaires et de leur décor : on pensera notamment à celles intervenues à l'occasion de la fouille

par A. Ferjaoui de deux temples à *Zama*, et au mobilier exceptionnel que l'un a livré²¹. Mais ce sont les rituels de toute nature – en particulier l'étude du captage de la source sacrée au sanctuaire de Jebel Oust²² – et les pratiques qui les accompagnent qui sont également désormais plus précisément scrutés, grâce à la mise en œuvre de méthodes de fouille plus attentives aux traces parfois ténues que celles-ci ont laissées. Les restes des sacrifices, les ossements des victimes notamment, font l'objet d'études minutieuses, dont plusieurs ont déjà été publiées, illustrant les apports à la connaissance des rites que permettent ces recherches nouvelles, encore trop peu développées pour l'Afrique, mais qui prennent, semble-t-il, de plus en plus d'ampleur. L'étude des monuments votifs, des stèles notamment, des inscriptions comme des reliefs qu'elles portent, permet également d'aller en ce sens, et plusieurs études ponctuelles ont été éditées à ce sujet²³.

L'épigraphie comme la sculpture constituent d'ailleurs des voies d'approche non seulement du culte et de ses manifestations concrètes, mais des divinités elles-mêmes²⁴ : c'est un aspect des recherches sur la vie religieuse en Afrique qui n'a pas été négligé, donnant lieu à une synthèse²⁵ et des études de détail, mais aussi à une grande monographie, celle consacrée en 2010 par N. Benséddik à Esculape et Hygie en Afrique²⁶.

Parmi toutes les questions soulevées par l'étude des sanctuaires africains, une, importante pourtant, est restée, il faut le dire, un peu négligée : c'est celle de leur fin. Il est vrai qu'elle ne peut guère être abordée qu'à partir d'une fouille méthodique, comme cela a été fait à *Zama*, où l'on peut suivre l'évolution des lieux jusqu'à l'époque byzantine. Elle est cruciale néanmoins, et retient de plus en plus l'attention, puisqu'elle permet de suivre, notamment, les rapports complexes entre les divinités païennes et la nouvelle religion qui s'impose progressivement en Afrique.

Pour ce qui est des monuments chrétiens en effet, les découvertes et les publications d'édifices souvent importants se sont accumulées ; celles-ci complètent ou renouvellent certains aspects des connaissances acquises²⁷ : dans le cap Bon, où plusieurs églises ont été trouvées par T. Ghalia, qui a en outre étudié en

11. KSOURI 2012.

12. KAROUI 2011.

13. SAINT-AMANS 2004.

14. BRAHMI 2008.

15. BEN HASSEN 2006.

16. BEN HASSEN, GOLVIN 2004.

17. FERJAOUI (dir.) 2007. Voir aussi la thèse de L. Ben Abid Saadallah (2004) et le colloque organisé à Tunis en 2008 : BEN ABID SAADALLAH (dir.) 2010, ainsi que D'ANDREA 2014.

18. Voir dans ce volume, KALLALA *et al.*, *infra*, p. 113.

19. KALLALA, SANMARTÍ (dir.) 2011.

20. Voir dans ce volume, BROUQUIER-REDDÉ *et al.*, *infra*, p. 55.

21. Voir dans ce volume, FERJAOUI, *infra*, p. 107.

22. Voir dans ce volume, BEN ABED-BEN KHADER *et al.*, *infra*, p. 187.

23. Voir dans ce volume, M'CHAREK, *infra*, p. 151 et LIMAM, *infra*, p. 167.

24. Sur les inscriptions religieuses de Dougga, KHANOUSI, MAURIN (dir.) 2000 (*DFH*) ; SAINT-AMANS 2004 ; GOLVIN, KHANOUSI (dir.) 2005 ; AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016.

25. CADOTTE 2007. Voir aussi la thèse de M. Sebaï (2007).

26. BENSÉDDIK 2010.

27. BARATTE *et al.* 2014.

profondeur celle de Demna, qu'il a intégrée dans son contexte²⁸, ou dans les Hautes Steppes, où les découvertes se sont multipliées, dans les campagnes en particulier, apportant notamment un éclairage inédit sur les constructions d'époque vandale, et sur lesquelles F. Béjaoui a donné une récente synthèse²⁹. Ce n'est pas un des moindres acquis de cette dernière période que d'avoir mis en lumière le développement de l'architecture chrétienne au sein des grands domaines en particulier ; l'église de Henchir Beghil, notamment, avec son plan d'un grand intérêt, est très éclairante sur ce point. Mais dans les villes aussi, des nouveautés ont été enregistrées : récemment encore, une nouvelle église à *Bulla Regia* ; une basilique supplémentaire à Sbeitla, le long du forum ; un remarquable ensemble sur le site qu'il convient d'identifier avec *Thagamuta* (Ksar El-Baroud). À Sidi Jdidi / *Aradi*, les églises qui avaient été étudiées par la mission tuniso-française ont été publiées, le groupe épiscopal notamment, dont l'histoire complexe, et très instructive, a pu être démêlée par A. Ben Abed et M. Fixot³⁰ ; à Haïdra, on peut le rappeler, deux églises ont été publiées dans les années récentes, en particulier le dossier déjà ancien, mais d'un grand intérêt, de la basilique des Martyrs³¹, mais aussi celle que la mission franco-tunisienne a pu fouiller intégralement, la basilique VII, avec le quartier au centre duquel elle se trouve à l'intérieur de la citadelle³². En Cyrénaïque, ce sont les deux églises d'*Érythron* / *Latrun*, qui ont bénéficié d'une étude nouvelle de V. Michel, que lui avait confiée A. Laronde, et d'une restauration exemplaire, susceptible de manifester pour un public non averti l'allure que pouvait avoir une basilique byzantine³³. Cette restauration malheureusement a été mise à mal au cours des tragiques événements actuels.

Mais c'est aussi le dossier de Carthage qui s'est très sensiblement enrichi, avec la synthèse qu'en avait proposée L. Ennabli³⁴, mais aussi le réexamen, souvent décisif, et la publication renouvelée de monuments connus de longue date : le complexe de Damous El-Karita³⁵, ou encore les églises de Dermech I, Bir Ftouha³⁶ et Bir Knissia³⁷.

Le colloque sur *L'Afrique vandale et byzantine* qui s'était tenu à Tunis en 2000 avait déjà été l'occasion de premières synthèses des découvertes récentes, sur l'architecture comme sur le décor³⁸. Les quinze années écoulées depuis ont apporté de nouveaux enrichissements, qui à leur tour ont rendu possibles d'autres synthèses, portant notamment sur les rapports que l'on peut envisager entre ces églises et la société contemporaine.

Comme pour les sanctuaires païens, toutefois, une question est restée sans réponse, ce que l'on pourrait appeler la fin des églises, c'est-à-dire ce qu'il en advient, et ce que deviennent les communautés chrétiennes, après la conquête arabe : il est décevant d'observer que les travaux les plus récents n'ont rien apporté sur ce sujet, montrant éventuellement, comme dans la basilique VII d'Haïdra, des traces de réoccupation, mais encore difficilement datables. C'est assurément dans ce domaine qu'il faut espérer que les recherches à venir nous éclairent. On le sait, toutes les communautés chrétiennes n'ont pas disparu immédiatement ; en revanche, l'une des contributions du volume le montre, il y a bien eu dans quelques cas, mais sans doute moins nombreux qu'on ne l'a dit parfois, transformation de temple païen ou d'église en mosquée³⁹.

Au terme de ce rapide bilan, provisoire, on l'a bien compris, on en observe la richesse. Sans cesse des éclairages nouveaux s'ajoutent à ce que l'on savait. L'ambition de cet ouvrage est à la fois d'en illustrer quelques aspects à partir des résultats des travaux de terrain en cours ou des monographies en préparation couvrant un espace géographique qui s'étend du Maroc à la Cyrénaïque en Libye, et de susciter de nouvelles synthèses. Les caractères et l'évolution des lieux de culte païens, rassemblés dans la première partie, montrent les avancées des connaissances aux époques numide, maurétanienne, punique et au Haut-Empire réalisées à Dougga, *Bulla Regia*, *Volubilis*, Kouass, Haïdra, *Aradi* et *Zama*. Les manifestations des cultes (rites, pratiques et offrandes) sont illustrées dans la deuxième partie par les recherches menées à *Althiburos*, *Volubilis*, *Banasa*, Jebel Oust, Sidi Jdidi et dans la *Thusca* occidentale, ou par un réexamen de dossiers d'archives dans le cas de Timgad. Une approche particulière est consacrée à l'espace végétal dans les monuments culturels païens dans la lignée des travaux initiés par F. W. Jashemski à *Thuburbo Maius*⁴⁰. Les phénomènes religieux païens et chrétiens sont abordés dans la troisième partie à travers les cas de Kerkouane, Chimtou, Henchir Béghil, Milev, des Hautes Steppes et de la Cyrénaïque.

28. GHALIA 2013.

29. BÉJAOUÏ 2015.

30. BEN ABED-BEN KHADER *et al.* 2004 ; BEN ABED-BEN KHADER *et al.* 2011.

31. BARATTE *et al.* (dir.) 2011.

32. BARATTE *et al.* 2009.

33. LARONDE, MICHEL 2004. Sur les églises de Cyrénaïque, voir le corpus établi par J.B. Ward-Perkins, J.B. Goodchild (REYNOLDS [dir.] 2003) et les recherches de V. Michel (2014).

34. ENNABLI 1997 ; EAD. 2000.

35. DOLENZ 2001.

36. STEVENS *et al.* 2005.

37. STEVENS 1993.

38. BEN ABED, DUVAL (dir.) 2002 ; EID. 2003.

39. Voir dans ce volume, AIBECHE, SLIMANI, *infra*, p. 337.

40. Voir dans ce volume, MALEK, *infra*, p. 213.

Une telle entreprise, et sa publication, n'auraient pas été possible sans de multiples concours : il nous faut remercier tous ceux qui ont permis ce colloque ou se sont impliqués dans son organisation. L'Institut de France et son chancelier ont facilité la tenue des séances dans le cadre privilégié de la Fondation Simone et Cino del Duca, où les congressistes ont été accueillis par M^{mes} Camille Bouvier, déléguée du président de la Fondation, et Juliette Nollet, responsable administrative. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a apporté par ailleurs un soutien essentiel, grâce à l'appui amical de M. Jehan Desanges. Plusieurs institutions ont en outre fourni un financement décisif : l'Université Paris-Sorbonne, l'UMR 8167, Orient et Méditerranée, et son directeur Jean-Claude Cheynet, le Centre Antiquité classique et tardive, la mission franco-tunisienne d'Haïdra, l'UMR 8546, Archéologie et Philologie d'Orient et d'Occident, et son directeur Stéphane Verger, et le département des Sciences de l'Antiquité de l'École Normale Supérieure, ainsi que

les deux laboratoires d'excellence Resmed et Transfers et leurs directeurs respectifs Jean-Claude Cheynet et Michel Espagne. Notre gratitude va en outre à ceux qui se sont chargés de l'organisation matérielle des séances, en particulier à M^{me} Satenik Simonin, gestionnaire du Centre Antiquité classique et tardive, qui a assuré la logistique et ceux qui ont apporté leur aide à la relecture⁴¹.

Il convient encore d'ajouter des remerciements particuliers à notre collègue Didier Vermeersch, qui a accepté avec une grande disponibilité de nous accueillir à la suite du colloque sur son chantier de Genainville (Val-d'Oise), ainsi qu'à la directrice du musée de Guiry-en-Vexin, M^{me} Catherine Dorval.

41. Nous avons bénéficié des corrections attentives de M^{me} Monique Brouquier.

BIBLIOGRAPHIE

AIOSA S.

2013 *Il tempio di Ercole a Sabratha: architettura e contesto urbano* (Monografie di archeologia libica, 33), Rome : «L'Erma» di Bretschneider.

AOUNALLAH S., GOLVIN J.-C. (dir.), BEN RHOMDANE H., BROUQUIER-REDDÉ V., CHEHIDI M. A., GHAKI M., KHANOUSSI M., MAURIN L., SAINT-AMANS S.

2016 *Dougga, Études d'architecture religieuse 2. Les sanctuaires du forum, du centre de l'agglomération et de la Grande rue courbe* (Mémoires 42), Bordeaux : Ausonius Éditions.

BARATTE F., BÉJAOUÏ F., BEN ABDALLAH Z.

2009 «La basilique VII», dans F. Baratte, F. Béjaoui, Z. Ben Abdallah (dir.), *Recherches archéologiques à Haïdra. III* (CÉFR, 18-3), Rome : École française de Rome, p. 1-199.

BARATTE F., BÉJAOUÏ F., DUVAL N., BERRAHO S., GUI I., JACQUEST H.

2014 *Basiliques chrétiennes d'Afrique du Nord (inventaire et typologie). II. Inventaire des monuments de la Tunisie* (Mémoires, 38), Bordeaux : Ausonius Éditions.

BARATTE F., BÉJAOUÏ F., DUVAL N., GOLVIN J.-C. (dir.)

2011 *Recherches archéologiques à Haïdra. IV. La basilique II dite de Candidus ou des martyrs de la persécution de Dioclétien* (CÉFR, 18.4), Rome : École française de Rome.

BÉJAOUÏ F.

2015 *Les Hautes Steppes tunisiennes. Témoignages archéologiques chrétiens*, Tunis : Institut National du Patrimoine.

BEN ABED A., DUVAL N. (dir.)

2002 «L'Afrique vandale et byzantine (1^{re} partie)», dans *AntTard*, 10, p. 21-290.

2003 «L'Afrique vandale et byzantine (2^e partie)», dans *AntTard*, 11, p. 9-179.

BEN ABED-BEN KHADER A., FIXOT M., BONIFAY M., ROUCOLE S.

2004 *Sidi Jdidi I. La basilique sud* (CÉFR, 339), Rome : École française de Rome.

BEN ABED-BEN KHADER A., FIXOT M., ROUCOLE S.

2011 *Sidi Jdidi II. Le groupe épiscopal* (CÉFR, 451), Rome : École française de Rome.

BEN ABID SAADALLAH L.

2004 *Le culte de Baal Hammon dans la province d'Afrique entre tradition et romanisation. II^e s. av. J.-C.-II^e s. ap. J.-C.*, thèse de doctorat, Université de Tunis.

BEN ABID SAADALLAH L. (dir.)

2010 *Iconographie et religions dans le Maghreb antique et médiéval. Actes du 1^{er} colloque international, Tunis, 21-23 février 2008*, Tunis : Institut supérieur des métiers du patrimoine.

- BEN HASSEN H.
2006 *Thignica (Aïn Tounga) : son histoire et ses monuments*, Ortacesus : Nuove grafiche Puddu.
- BEN HASSEN H., GOLVIN J.-C.
2004 « Le Capitole », dans H. Ben Hassen, L. Maurin (dir.), *Oudhna (Uthina). Colonie de Vétérans de la XIII^e légion : histoire, urbanisme, fouilles et mise en valeur des monuments* (Mémoires, 13), Bordeaux : Ausonius Éditions, p. 93-116.
- BENSÉDDIK N.
2010 *Esculape et Hygie en Afrique* (Mémoires de l'AIBL, 44), Paris : Académie des Inscriptions et Belles-lettres.
- BRAHMI N.
2008 *Volubilis, approche religieuse d'une cité de Maurétanie tingitane (milieu I^{er}-fin III^e siècle apr. J.-C.)*, thèse de doctorat, Université du Maine.
- CADOTTE A.
2007 *La romanisation des dieux, l'interpretatio romana en Afrique du Nord sous le Haut-Empire* (Religions in the Graeco-Roman World, 158), Leyde / Boston : Brill.
- D'ANDREA B.
2014 *I tofet del Nord Africa dall'età arcaica all'età romana (VIII sec. a. C. - II sec. d. C.)*. Studi archeologici (Collezione di studi fenici, 45), Pise / Rome : Fabrizio Serra editore.
- DI VITA A., LIVADIOTTI M. (dir.)
2005 *I tre templi del lato nord-ouest del Foro Vecchio a Leptis Magna* (Monografie di archeologia libica, 12), Rome : « L'Erma » di Bretschneider.
- DOLENZ H.
2001 *Damous el-Karita: die österreichisch-tunesischen Ausgrabungen der Jahre 1996 und 1997 im Saalbau und der Memoria des Pilgerheiligums Damous el-Karita in Karthago*, Vienne : Österreichisches Archäologisches Institut.
- EINGARTNER J.
1992 « *Fora, Capitolia und Heiligtümer im westlichen Nordafrika* », dans H.-J. Schalles, H. von Hesberg, P. Zanker (dir.), *Die römische Stadt im 2. Jahrhundert n. Chr. Der Funktionswandel des öffentlichen Raumes. Kolloquium, Xanten vom 2. bis 4. Mai 1990*, Bonn-Cologne : Rheinland-Verlag, p. 213-242.
2005 *Templa cum Porticibus: Ausstattung und Funktion italischer Tempelbezirke in Nordafrika und ihre Bedeutung für die römische Stadt der Kaiserzeit*, Rahden : Verlag Marie Leidorf.
- ENNABLI L.
1997 *Carthage, une métropole chrétienne du IV^e à la fin du VII^e siècle* (Études d'Antiquités africaines), Paris : CNRS Éditions.
2000 *La basilique de Carthagenna et le locus des sept moines de Gafsa. Nouveaux édifices chrétiens de Carthage* (Études d'Antiquités africaines), Paris : CNRS Éditions.
- FERJAOUI A. (dir.)
2007 *Le sanctuaire de Henchir El-Hami : de Ba'al Hammon au Saturne africain, I^{er} siècle avant J.-C.-IV^e siècle après J.-C.*, Tunis : Institut National du Patrimoine.
- GHALIA T.
2013 *Recherches sur les églises rurales de la Proconsulaire. Étude des cas de Chott Menzel Yahia, de Demna et d'Henchir Beghil*, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Aix-Marseille Université.
- GOLVIN J.-C., KHANOUSI M. (dir.)
2005 *Dougga, études d'architecture religieuse. Les sanctuaires des Victoires de Caracalla, de « Pluton » et de Caelestis* (Mémoires, 12), Bordeaux : Ausonius Éditions.
- KALLALA N., SANMARTÍ J. (dir.)
2011 *Althiburos I. La fouille dans l'aire du capitole et dans la nécropole méridionale* (Documenta, 18), Tarragone : Institut Català d'Arqueologica Clàssica.
- KAROUI K.
2011 *Les arcs de Dougga dans leur contexte urbain*, thèse de doctorat, Université Bordeaux-Montaigne.
- KHANOUSI M., STROCKA V.M. (dir.)
2002 *Thugga, 1. Grundlagen und Berichte*, Mayence : Philipp von Zabern.
- KSOURI H.
2012 *Le théâtre romain de Bulla Regia dans son contexte urbain*, thèse de doctorat, Université Bordeaux-Montaigne (<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00720408/>).
- LARONDE A., MICHEL V.
2004 *La basilique occidentale d'Érythron (Latrun)*, Bruxelles : Peeters.
- Lieux de cultes
2008 *Lieux de cultes : aires votives, temples, églises, mosquées. Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord antique et médiévale 9. Actes du colloque international, Tripoli, 19-25 février 2005* (Études d'Antiquités africaines), Paris : CNRS Éditions.

MICHEL V.

- 2014 *Érythron-Latrun : histoire et archéologie d'un village antique de Cyrénaïque (Libye). Le monde rural et la christianisation dans la chôra cyrénéenne*, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Université Paris-Sorbonne.

REYNOLDS J. M. (dir.)

- 2003 J. B. Ward-Perkins, J. B. Goodchild, *Christian Monuments of Cyrenaica* (Monograph, 4), Londres : Society for Libyan Studies.

SEBAÏ M.

- 2007 *La vie religieuse dans les cités de Zeugitane (I^{er}-IV^e siècle de notre ère)*, thèse de doctorat, Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

SAINT-AMANS S.

- 2004 *Topographie religieuse de Thugga (Dougga). Ville romaine d'Afrique proconsulaire (Tunisie)*, (Scripta Antiqua, 9), Bordeaux : Ausonius Éditions.

STEVENS S. T.

- 1993 *Bir el Knissia at Carthage: a Rediscovered Cemetery Church, Report n° 1* (JRA Supplementary Series, 59), Ann Arbor : Kelsey Museum.

STEVENS S. T., KALINOWSKI A. V., VANDERLEEST H.

- 2005 *Bir Ftouha: a Pilgrimage Church Complex at Carthage* (Supplementary Series, 59), Portsmouth : Journal of Roman Archaeology.

TOMASELLO F.

- 2012 *Il tempio sul decumano maggiore di Leptis Magna* (Monografie di archeologia libica, 31), Rome : « L'Erma » di Bretschneider.



**LES LIEUX DE CULTÉ PAÏENS :
CARACTÉRISTIQUES ET ÉVOLUTION**



DOUGGA, RÉFLEXION SUR L'ÉVOLUTION DU FORUM À TRAVERS L'ÉTUDE DES TEMPLES

Jean-Claude GOLVIN (Ausonius, UMR 5607, CNRS, Université Bordeaux-Montaigne)
Samir AOUNALLAH (Institut National du Patrimoine, détaché à l'AMPPVC, Tunis)
Véronique BROUQUIER-REDDÉ (AOrOc, UMR 8546, CNRS, ENS, Université de recherche PSL, Paris)
Louis MAURIN (Ausonius, UMR 5607, Université Bordeaux-Montaigne, CNRS)

Dougga (*Thugga*) est une des villes d'Afrique dont l'évolution du forum peut être retracée sur une très longue période grâce à l'épigraphie et à l'étude archéologique des temples du centre urbain¹ (figure 1).

Les questions abordées ici sont plus largement développées dans la monographie² ; cette contribution permet d'évoquer les problèmes rencontrés et les arguments qui alimentent aujourd'hui notre réflexion. Nous traitons seulement de la période concernant les origines de la place publique à l'époque numide³ et son évolution jusqu'à la fin de l'époque julio-claudienne ; les périodes suivantes sont développées dans la publication scientifique.

1. Les recherches ont été réalisées, de 1999 à 2008 avec des prolongements jusqu'en 2014, dans le cadre du programme *Architecture religieuse païenne*, élaboré par l'Institut Ausonius (Université Bordeaux-Montaigne, UMR 5607) et l'Institut National du Patrimoine (INP, Tunisie). A été associé au programme le laboratoire AOrOc, CNRS UMR 8546 de l'École Normale Supérieure (Paris). Les travaux ont été dirigés par J.-C. Golvin et M. Khanoussi, A. Ben Abed puis S. Aounallah (INP) et financés par le ministère des Affaires étrangères. Cette étude a été menée conjointement avec l'INP parallèlement au projet Fonds de Solidarité Prioritaire intitulé *Dougga et la région numide* dirigé par J.-C. Golvin et M. Khanoussi, puis A. Ben Abed. En ce qui concerne l'épigraphie, l'ouvrage fondamental utilisé est : KHANOUSSI, MAURIN (dir.) 2000, cité *DFH*.
2. Il s'agit du deuxième volume consacré à l'étude des temples païens. Il concerne ceux du forum, du Domaine de Mercure ainsi que le sanctuaire B, les *templa Concordiae*, et le théâtre cultuel, les temples A et C, le sanctuaire de Tellus et le sanctuaire anonyme Dar Lachheb (AOUNALLAH, GOLVIN [dir.] 2016). Le premier volume (GOLVIN, KHANOUSSI [dir.] 2005) a concerné trois autres édifices culturels.
3. Que l'on appellera par commodité l'agora numide.

ÉDIFICES SACRÉS ET PLACE PUBLIQUE À L'ÉPOQUE NUMIDE

Les techniques de construction

L'étude des techniques de construction de l'Antiquité en Afrique permet de reconnaître sans ambiguïté les murs en grand appareil antérieurs à l'époque romaine. Les caractéristiques des murs numides se résument comme suit⁴ :

1. absence d'emploi de mortier de chaux entre les joints pour lier les blocs ;
2. joints taillés en sifflet. Ces derniers se rétrécissent progressivement pour permettre un contact parfait au niveau du parement et l'obtention de joints très fins ;
3. absence de joints obliques ;
4. les deux épais parements des murs sont indépendants l'un de l'autre. Il existe un simple remplissage de la partie médiane fait de cailloux et de terre, de pierres ordinaires plus ou moins grosses. La structure de ces murs peut être qualifiée de « bifide » ;
5. l'appareil, lorsqu'il n'est pas composé d'assises horizontales régulières, peut présenter des petits blocs de forme relativement carrée donnant l'impression de « rapiécages » très caractéristiques.

En outre, les moulures et les éléments architecturaux d'époque numide ont une forme reconnaissable : doucines relativement plates, chapiteaux éoliques ou dérivés du ionique, cannelures à fond plat, corniches à gorge dite égyptienne. Le célèbre mausolée d'Atbàn à Dougga, daté du II^e siècle avant J.-C., en offre un bon exemple⁵.

4. Elles ont été exposées par KSOURI 2012, p. 195-211. Voir aussi AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 29-31, fig. 9-11.
5. Voir RAKOB 1979, p. 156-158, fig. 82-84. Bibliographie recensée par LESCHKE 2002, p. 15-16.

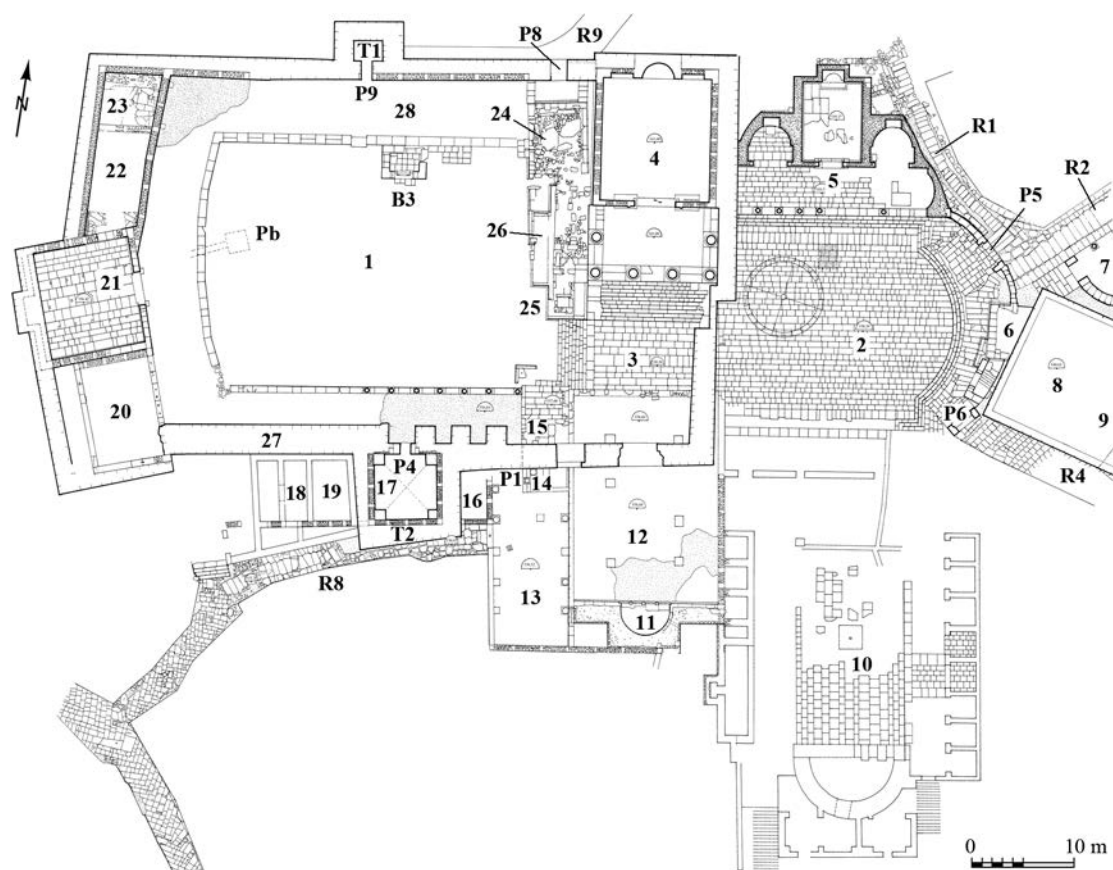


Figure 1 – Plan architectural du centre public de Dougga, état actuel. 1 : forum. 2 : place de la Rose-des-Vents. 3 : parvis du capitole. 4 : capitole. 5 : temple de Mercure. 6 : tribune. 7 : exèdre de la Piété. 8 : sanctuaire de la Fortune. 9 : mosquée. 10 : marché. 11 : exèdre. 12 : espace. 13 : espace. 14 : autel déplacé et transformé en édicule. 15 : temple de Saturne. 16, 17, 18, 20, 22, 23 : pièces non identifiées. 19 : hammam aghlabide. 21 : temple de Tibère. 24 : mémorial de Massinissa. 25 : arc. 26 : tribune. 27 : enceinte byzantine. 28 : portiques. B : socle de statue. P : porte. Pb : puits byzantin. R : rue. T : tour byzantine. [J.-C. Golvin]

Les édifices

L'édifice n° 24 (situé à l'ouest du capitole)

La structure des murs et l'aspect des moulures du soubassement ont permis depuis longtemps d'attribuer à l'époque numide le monument de plan rectangulaire n° 24 situé sur le côté ouest du capitole (figures 2-3). Ses parements sont faits de gros blocs à joints vifs disposés selon des assises régulières. Le remplissage est réalisé à l'aide de pierres et de terre⁶. Il comprend aussi, au milieu, de gros éléments semblant provenir d'un dolmen et qui ne sont peut-être que des fragments du rocher sous-jacent, débités ou récupérés sur place. Le niveau du haut des fondations de cet édifice révèle celui de l'agora numide (535,41 m).

6. AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 47-58, fig. 48-62c.

Il n'est plus possible aujourd'hui d'appeler sans ambiguïté ce monument « temple de Massinissa »⁷ car il ne s'agit probablement pas d'un temple. Rien ne permet de prouver, à l'aide d'indices incontestables, qu'il corresponde à celui de l'inscription bilingue évoquée ci-après (RIL, 2). Deux objections doivent être ici avancées. Son plan rectangulaire (14,35 × 6,25 m) ne montre ni trace d'escalier d'accès, ni mur de refend indiquant l'entrée d'une *cella*. Il ressemble par exemple à celui du soubassement d'un mémorial comme celui de Chimtou⁸ ou de Kbor Klib⁹. À Dougga, c'est au-dessus de ce soubassement, dont la hauteur

7. KHANOSSI 1997, p. 119 ; KHANOSSI [s.d.] 1998, p. 32, n° 14 ; HIESEL, STROCKA 2002, p. 73-74, pl. 7b-c ; KHANOSSI 2003, p. 140-142.

8. RAKOB 1994, p. 2-35, fig. 5-38, pl. 5-10.

9. Cet édifice ne pourrait-il avoir en quelque sorte un caractère honorifique comme on le pense pour le Kbor Klib, voisin de Zama (FERCHIOU 1991) ?

Figure 2 – Le mémorial de Massinissa n° 24, après restauration, vu du nord.
[V. Brouquier-Reddé]

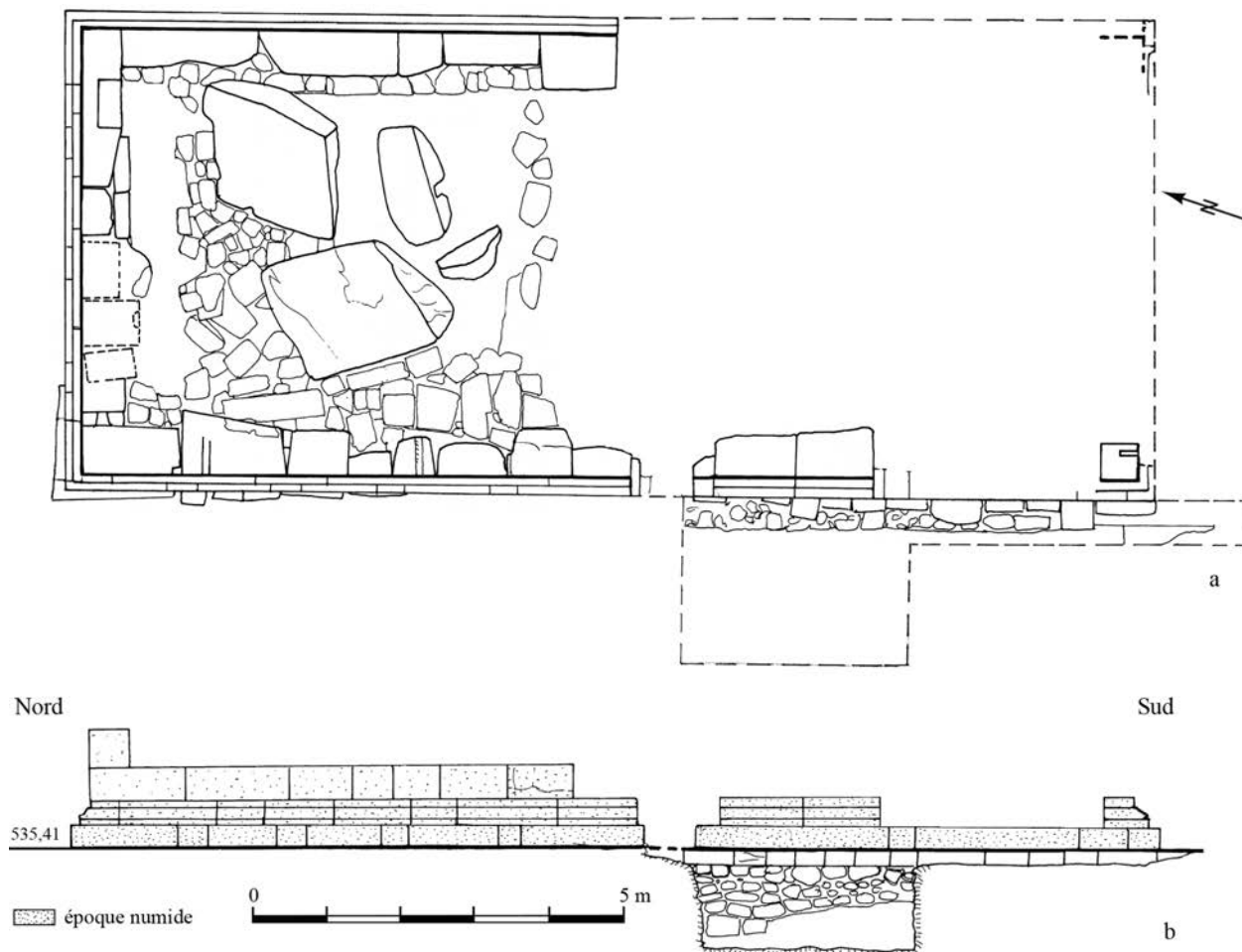
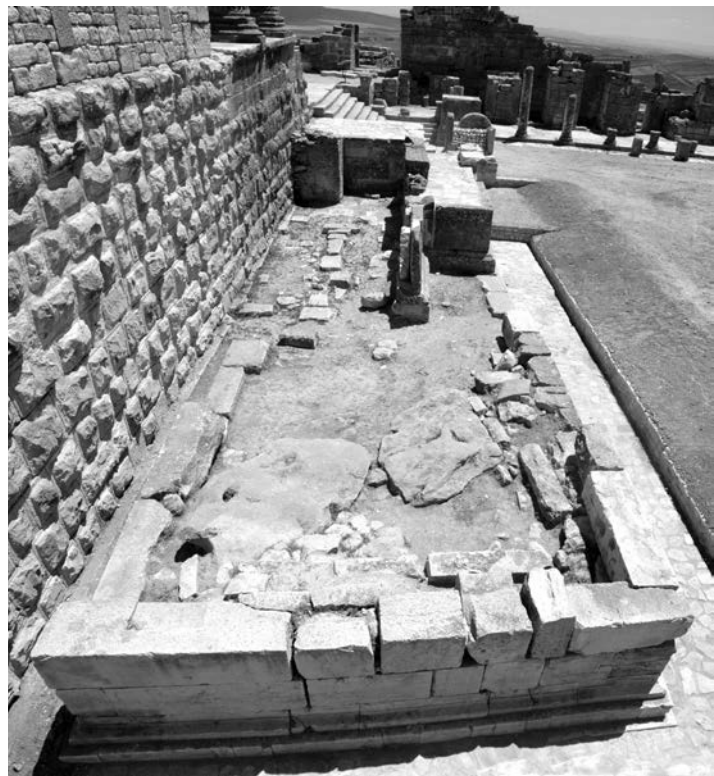


Figure 3 – Le mémorial de Massinissa n° 24 qui jouxte le capitole. a : plan, b : élévation.
[J.-C. Golvin]

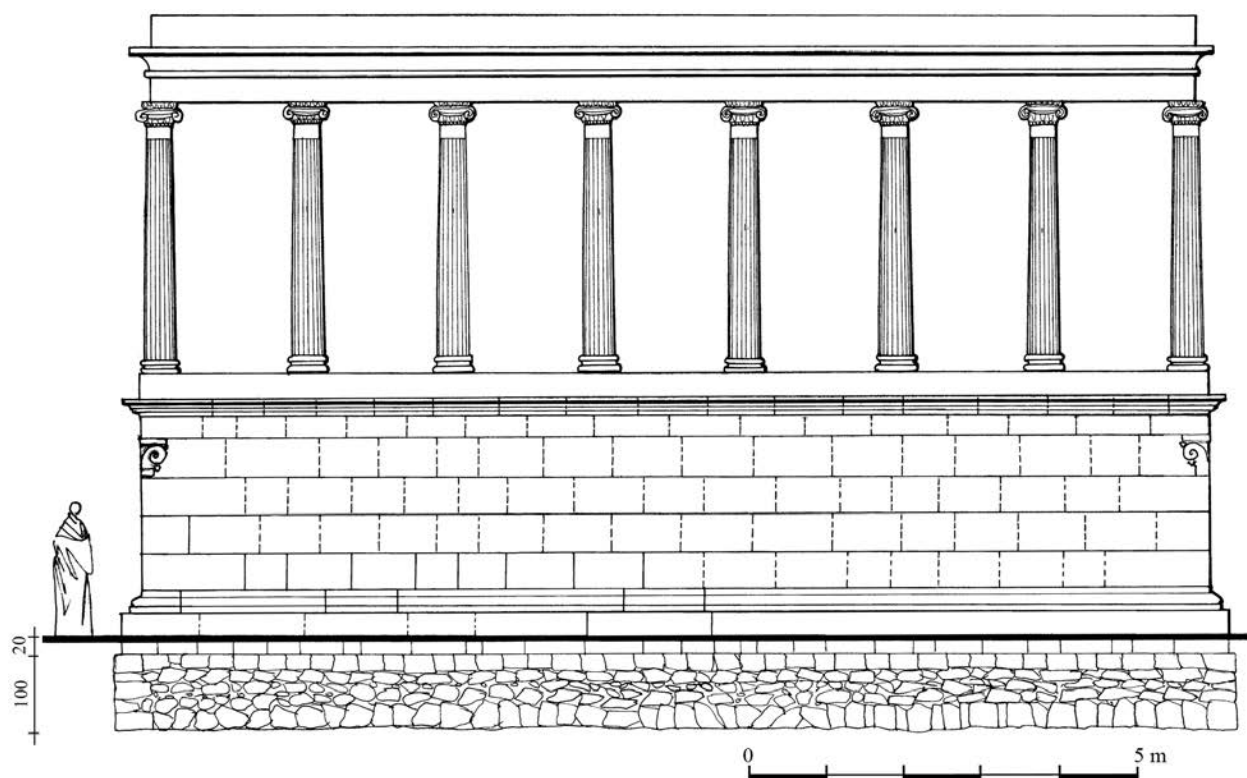


Figure 4 – Restitution théorique du mémorial n° 24 à partir des éléments de colonnes et de corniche retrouvés.
[J.-C. Golvin]

ne peut être restituée avec exactitude, que devait se développer la belle composition architecturale de la partie noble de l'édifice. Les mausolées les mieux connus peuvent en donner une idée. On peut imaginer, par comparaison avec le mausolée d'Atbân à Dougga, un ordre ionique dont l'entablement comprend une corniche à gorge. Les éléments d'architecture qui permettent d'esquisser une restitution possible du monument n° 24 ont été retrouvés sur le forum et déposés dans le dépôt lapidaire constitué au cours de nos travaux¹⁰ (figure 4).

La position de cet édifice indique également qu'il ne s'agissait sans doute pas d'un mausolée. La présence d'un monument funéraire ne semble pas vraisemblable en plein cœur de l'agglomération et à un emplacement que l'on pense être celui de l'agora numide. Ne s'agirait-il pas plutôt d'un monument sacré mais dont le caractère était purement honorifique, sans lien organique avec une sépulture ?

10. L. Poinssot (1912, p. CCXLIII) signale, aux environs du capitole, des corniches à gorge de style égyptien, deux chapiteaux de pilastre d'angle à fleur de lotus mis au jour en déblayant la partie nord-est du forum ; un chapiteau est encastré dans la partie sud-est du fort byzantin, face inférieure de la muraille. Un autre est remployé dans l'un des murs du marché. Sur ces blocs, voir POINSSOT C., SALOMONSON 1963 ; FERCHIOU 1989 ; AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 32-46, fig. 14-47.

La fameuse inscription bilingue découverte dans le secteur du forum a été traditionnellement attribuée à ce monument¹¹. Elle est datée de l'an 10 du règne de Micipsa (139-138 avant J.-C.) et désigne le bâtiment sous le nom de *maqdes*. La signification du mot s'applique certainement à un édifice sacré mais doit-on le traduire obligatoirement par le terme de temple alors que rien ne l'impose incontestablement, d'autant plus que les caractéristiques architecturales ne

11. RIL, 2 ; AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 49-51, fig. 50. Bilingue rédigée en punique et en libyque datée de 139-138 av. J.-C. Trouvée en 1904 lors des fouilles Sadoux, non loin de l'embranchement en hémicycle au-dessus du pavement de la place de la Rose-des-Vents (GAUCKLER 1905a, p. CLXXII ; ID. 1905b, p. 281). Dimensions : 68/33/25. Traduction de J.-B. Chabot (RIL) : Les citoyens de TBGG (*Thugga*) ont bâti ce sanctuaire au roi Massinissa, fils du roi Gaya, fils du suffète Zalalsan, en l'an dix / [du roi] Micipsa, la première année du roi Safot, fils du roi Afsan, (étant) chef des Cent Sanak, fils de Banai et Safot, [fils de] Banai [fils de Sanak], et Safot, fils de Ganam, fils de Tanakwa, / étant *msskwi* Magon, fils de Iaristan, fils de Sadylan, et (étant) *gzbi* Magon, fils de Safot, chef des Cent, fils du roi Abdesmun / Étant *gldgiml* Zumar, fils de Masnaf, fils de Abdesmun, (étant) préfet des cinquante hommes Maqelo, fils de Asyan, fils du roi Magon. / Préposés à cette œuvre : Asyan, fils de Ankikan, fils de Patas et Aris, fils de Safot, fils de Sanak / et les constructeurs ont été Hanno, fils de Iatonba'al, fils de Hanniba'al et Niptasan, fils de Safot.

conviennent pas, nous l'avons vu, à une telle désignation ? L'inscription de Massinissa a été découverte à proximité d'une inscription libyque, toutes deux sur les marches en hémicycle de la place de la Rose-des-Vents¹². Rien ne permet d'établir a priori un lien direct entre ces textes et le soubassement n° 24. Or cette difficulté ne se pose plus si l'on considère qu'il puisse s'agir d'un monument exclusivement honorifique, dédié à la gloire de Massinissa et distinct du tombeau royal.

Nous pouvons avancer, malgré tout, de bonnes raisons qui incitent à rattacher cette inscription au monument en question. En effet, le texte commence par énoncer que le bâtiment est dédié à Massinissa par les citoyens de *Thugga*, révélant ainsi qu'il s'agit d'un édifice public. Il est dédié à ce roi par les autorités de la ville (chef du « conseil des Cent », « préfet des cinquante hommes »), ce qui lui confère un caractère officiel, honorifique, politique. Ceci correspond bien à un contexte urbain qui pourrait être celui de la place publique d'où provient d'ailleurs l'inscription en question.

Cet édifice occupait sans doute une position remarquable. Si l'agora numide avait une configuration comparable à celle du forum, le monument de Massinissa se serait trouvé dans son secteur oriental. Il était parfaitement visible de tous côtés car il ne s'adosse à rien et avait, par sa position même, une importance de premier plan. C'est donc avec vraisemblance que nous pouvons envisager l'hypothèse de lier cet édifice et cette inscription. À l'appui de cette proposition nous pouvons avancer aussi qu'aucun autre monument connu situé dans ce secteur ne peut avoir de meilleures chances d'avoir comporté cette inscription. Il nous semble donc possible en admettant ce lien de l'appeler désormais, par commodité, mémorial de Massinissa.

Le temple n° 15

L'appareil des murs de la *cella* du temple n° 15, situé à une dizaine de mètres au sud du monument précédent, est lui aussi caractéristique de l'époque numide¹³ et son plan correspond bien cette fois-ci

à celui d'un temple qui comprenait une entrée au nord et un *pronaos* qui fut modifié par la suite (figures 5-6). Cependant cet édifice ne saurait rivaliser, ni par ses dimensions (5 m de côté) ni par sa position, avec le mémorial n° 24 au point que nous puissions penser que l'inscription bilingue précitée l'ait concerné. Il ne s'agit que de l'un des temples donnant sur la place qui se trouvait sur le côté sud de celle-ci. Il faut remarquer que le niveau de l'agora numide, donné par le mémorial de Massinissa, correspond au niveau d'implantation de ce temple à podium.

Un édifice découvert par sondage n° 27

Les sondages que nous avons réalisés au sud-est, en mai 2007, dans l'*area* n° 12 (figure 7) située en face du capitole (et dont le sol se trouve à l'altitude de 538,60 m) ont permis d'observer, à une profondeur de 2,50 m, soit à un niveau correspondant exactement à celui de l'agora numide (535,41 m), plusieurs murs dont les détails de construction sont antérieurs à l'époque romaine. Leur position incite à restituer un édifice dont le plan pourrait correspondre à celui d'un temple à cour possédant trois *cellae* de dimensions inégales¹⁴ (cf. figure 5).

Un édifice ancien sous le temple n° 21 ?

Aucun sondage profond n'a pu être réalisé à l'ouest pour permettre de contrôler s'il existait un édifice plus ancien sous le monument n° 21 mais la chose est possible, ce qui donnerait l'occasion de comprendre la raison du désaxement de ce dernier. Cette construction supposée se serait trouvée à 2 m (au moins) en contrebas de la place publique numide, mais rien ne prouve qu'il s'agisse d'un temple¹⁵. L'édifice aurait servi de fondation et de structure au soubassement de celui qui lui a succédé. Il pourrait s'agir d'un bâtiment public, sans doute religieux mais rien ne permet de le confirmer.

Les limites exactes de la place numide ne peuvent être retracées avec précision mais sa position et ses extrémités nous paraissent avoir pu correspondre pour l'essentiel à celles du forum romain¹⁶ (figure 8). En tous cas, il est certain que, depuis l'est, le terrain descendait de 2 m environ pour arriver à la place (située à l'altitude de 535,41 m) et qu'il était encore plus bas d'au moins 2 m à l'ouest de celle-ci.

12. Deux autres inscriptions publiques sont connues. *RIL*, 3. Dimensions : 48/48/30. En 1909, déblaiement du portique nord du forum (POINSSOT L. 1912, p. CCXLIII, n. 3). AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 71. *RIL*, 4, en 1904 en même temps que *RIL*, 2, trouvées dans les fouilles Sadoux effectuées dans la partie orientale de la place de la Rose-des-Vents (GAUCKLER 1905a, p. CLXXII). Dimensions : 30/45/15. Les inscriptions *RIL*, 6 et 7 ne sont sans doute pas des inscriptions publiques.
13. AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 59-64, fig. 63-73. L'édifice 14, déplacé à l'époque romaine, pourrait être l'autel de ce temple numide (*ibid.*, p. 126-129, fig. 62-68).

14. *Ibid.*, p. 64-71, fig. 74-85.
15. HIESEL, STROCKA 2002, p. 74 ; AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 71.
16. Sur la place publique numide, cf. *Ibid.*, p. 72-73, fig. 86. Un premier plan schématique de Dougga à l'époque numide a été suggéré par S. Aounallah (2006, p. 12-13) ; voir le nouveau tracé proposé dans AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 74, fig. 87.

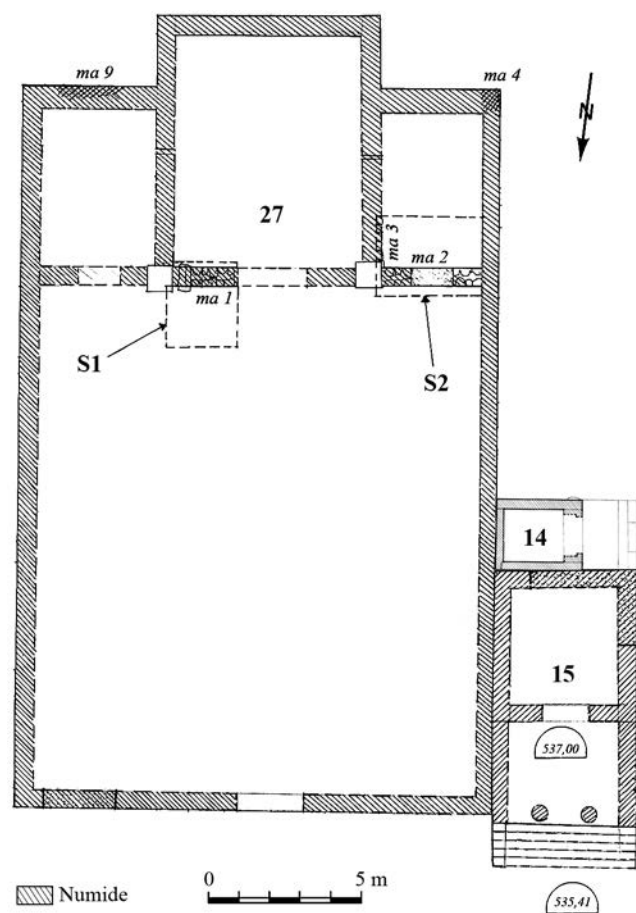


Figure 5 - Restitution théorique des plans du temple n° 15, de l'autel déplacé n° 14 et du sanctuaire n° 27 : interprétation d'après les murs repérés par sondage indiqués en noir poché. [J.-C. Golvin]

Figure 6 - La façade postérieure du temple n° 15 d'époque numide et l'autel n° 14 déplacé et modifié à l'époque romaine. [V. Brouquier-Reddé]



Figure 7 - Les espaces 11 (exèdre) et 12 devant le capitole, vue prise du nord. [M.A. Chehidi]

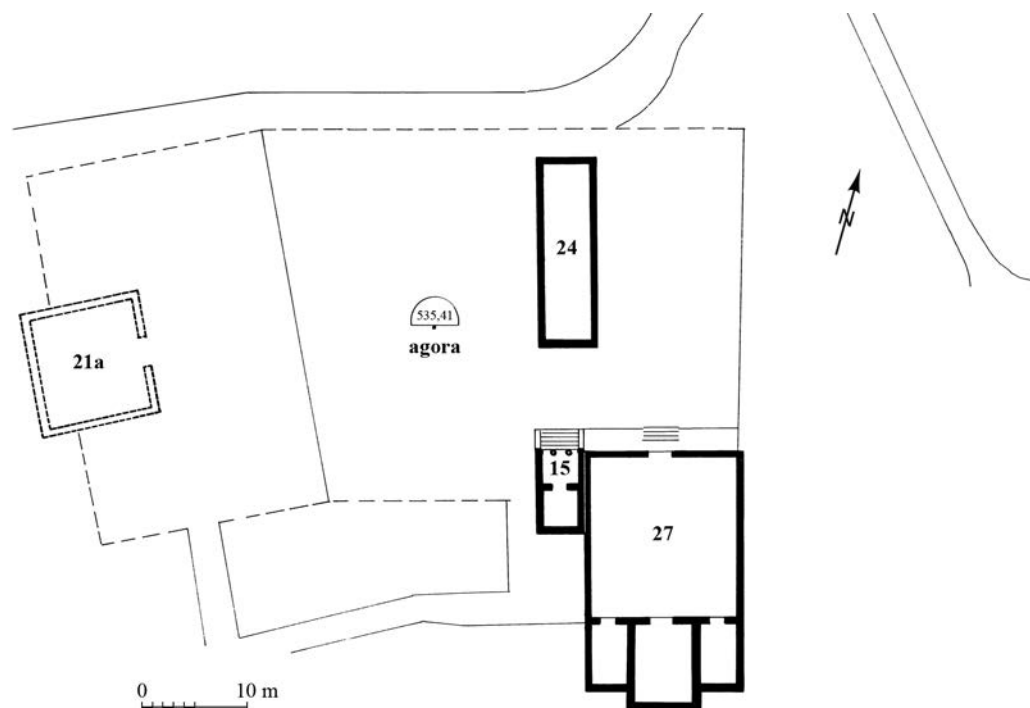


Figure 8 – La place publique à l'époque numide. 15 : temple. 21a : temple restitué. 24 : mémorial de Massinissa. 27 : sanctuaire. [J.-C. Golvin]

LE FORUM JULIO-CLAUDIEN

Nous avons cherché à confronter les données épigraphiques aux données de terrain pour tenter d'identifier et de situer les monuments évoqués par les inscriptions¹⁷.

L'inscription de 37

L'inscription (DFH, n° 23) datée de l'année 37 (sous le règne de Tibère)¹⁸, qui sert de point de départ à notre réflexion, mérite d'être rappelée intégralement :

À l'empereur Tibère César Auguste, fils d'Auguste divinisé, grand pontife, en sa 38^e puissance tribunicienne, consul 5 fois, Lucius Manilius Bucco, fils de Lucius, inscrit dans l'*Arnensis*, duumvir, a procédé à la dédicace. Lucius Postumius Chius, fils de Caius, inscrit dans l'*Arnensis*, patron du *pagus*, en son nom et au nom de ses fils Firmus et Rufus, a pavé le forum et la cour qui précède le temple de César et il a fait faire à ses frais l'autel d'Auguste, le sanctuaire de Saturne et cet arc.

Ce long texte, qui énumère cinq opérations de construction réalisées cette année-là, nous pose le problème de leur localisation. Nous allons tenter de le résoudre méthodiquement¹⁹. Pour les besoins de la démonstration, nous évoquerons les opérations de construction dans un ordre qui diffère de celui de l'inscription : temple de César, temple de Saturne, forum, arc, autel. Est-il possible à l'observation du plan de situer certaines des opérations mentionnées ?

17. AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 138-139.

18. DFH, n° 23 ; AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 113-117, fig. 59.

19. L'apport de la topographie des inscriptions, en particulier celle de Chius, peut aider à l'identification des monuments. On le sait, les Byzantins n'ont pas déplacé les pierres sur de longues distances et il semble que l'inscription de Chius, réemployée dans le mur sud de l'enceinte, ne doit pas être très éloignée des bâtiments 15-17. Son emplacement doit donc être proche de l'*ara Augusti* (ou de l'*aedes Saturni*). L'inscription qui relate l'inauguration des monuments date de l'année 36-37, mais les cinq chantiers ont commencé des années auparavant, on ne sait combien. Nous sommes d'accord sur le fait que le *templum Caesaris* est bien antérieur aux monuments évoqués par l'inscription, sans doute au début du règne de Tibère.

La cour et le temple de César

Un temple comprenant une cour distincte de la place publique

Le texte précise que le patron du *pagus* « a pavé le forum et la cour qui précède le temple de César ». Nous pouvons donc avancer les arguments qui aident à identifier ce temple :

1. le forum et la cour sont bien séparés car il est dit que l'un et l'autre furent pavés distinctement. Le texte implique donc que la cour existait déjà mais qu'elle n'était pas encore dallée en 37 ;
2. on comprend que cette cour se développait en avant du temple. Il en résulte que ce dernier ne se trouvait pas en son milieu, mais qu'il devait être adossé au fond de celle-ci.

Un temple antérieur à 37

L'évergète s'est vanté d'avoir réalisé cinq opérations et non de la construction du temple proprement dit, une réalisation majeure qu'il n'aurait pas omis de mentionner s'il en avait été l'auteur. Il se contente de dire qu'il a pavé la cour qui le précède. Ceci prouve que le temple existait avant 37 et que ce n'est pas lui qui l'a construit. La véritable dédicace du temple est perdue²⁰. Il est possible cependant qu'il ait été réalisé dès le début du règne de Tibère (14 après J.-C.) et rien ne prouve qu'il soit plus ancien.

Le temple de César

Il s'agit de l'édifice qui a marqué l'espace en premier et de toute évidence du sanctuaire du culte impérial. Ce n'est pas le temple de telle ou telle divinité mais celui de l'empereur. Il ne concerne pas Jules César, auquel cas il aurait été obligatoirement désigné par *templum diui Iulii*. Il s'agit du temple de Tibère appelé ici César, désigné seulement par son gentilice. Ce sanctuaire a été rebâti avant le 13 octobre 54²¹, probablement à la suite d'un incendie : les restes retrouvés de la dédicace alors faite sur une frise ont été remployés dans la forteresse byzantine (l'un d'eux y était *in situ*). Enfin, le dernier argument,

3. par l'importance de sa signification, ce temple se devait d'être très bien placé et de dimensions conséquentes.

Nous devons ainsi considérer sur le plan du forum le meilleur emplacement envisageable pour ce monument et tenter de l'identifier. Il est certain qu'il ne peut s'agir du temple n° 15, bien trop petit, qui occupait une position latérale peu valorisante et dont la *cella* était antérieure à l'époque romaine. Il n'aurait pas pu se trouver non plus à l'emplacement qu'occupera le capitole (n° 4) car il aurait fallu détruire le temple de César sous Marc Aurèle pour en dédier un nouveau à la triade capitoline. La chose n'est vraisemblable ni sur le plan politique ni sur le plan religieux.

Finalement, aucun emplacement ne peut mieux convenir que celui du monument n° 21. En effet, le plan met bien en évidence un édifice dont les dimensions sont importantes et bien en proportion avec celles du forum. Ceci reste néanmoins, en l'état, une hypothèse.

En outre une difficulté restait à surmonter car l'idée a été avancée que le monument en question pouvait correspondre à une curie²². L'édifice a sans doute joué ce rôle à partir de l'époque d'Antonin. Il n'est pas impossible que l'on ait eu une restauration de cette curie sous Gallien.

L'identification de l'édifice 21 en tant que temple

Cette question a été résolue pour l'époque de Tibère par le sondage réalisé en mai 2007 car son résultat ne laisse subsister aucun doute.

Il a permis de retrouver des vestiges qui correspondent incontestablement à l'angle nord-est d'un temple (figure 9). On reconnaît l'angle du *pronaos* et le mur d'échiffre nord de l'escalier qui y menait (figure 10). En outre, le sondage nous a donné le niveau d'implantation de l'édifice d'après la présence d'une semelle de fondation²³. Le temple se situait 2 m en contrebas du forum²⁴. Cette différence d'altitude montre qu'il était bien dans un espace distinct de la place publique ce qui correspond parfaitement à la situation évoquée par l'inscription.

L'intention architecturale que traduit bien le plan du forum était de placer ce monument dans l'axe de la place publique. Rien n'aurait empêché l'architecte de le centrer correctement si le terrain avait été libre, or il se trouve implanté nettement de travers.

20. L'inscription a été perdue probablement sous Antonin lors de la construction du portique qui a amené la destruction de la façade du temple où figurait la dédicace.

21. Cette date est fournie par la mention, dans l'inscription qui concerne la réfection du temple (DFH, n° 25) de M. Licinius Rufus : ce personnage a construit le marché de Dougga alors que l'empereur Claude était revêtu de sa 14^e puissance tribunicienne (AOUNALLAH, GOLVIN [dir.] 2016, p. 118-120, fig. 60a-b).

22. BALTU 1991, p. 97-99 ; AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 88, 115, 156-158, 245.

23. Le dallage de la cour a été observé dans deux autres sondages, cf. *Ibid.*, p. 81, fig. 7-8.

24. *Ibid.*, p. 76-89, fig. 1-20.

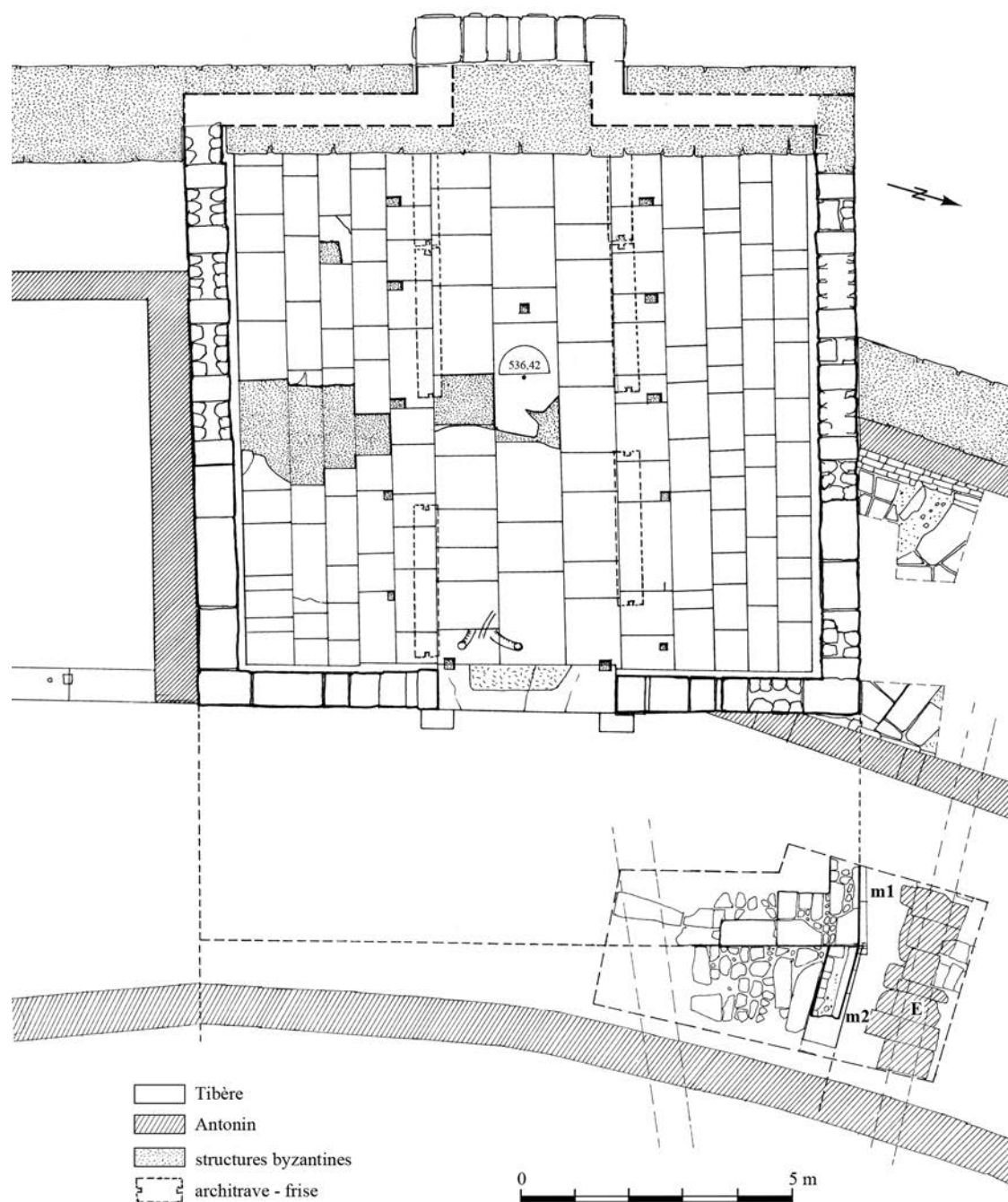


Figure 9 - Plan du temple n° 21 avec l'emplacement du sondage.
[J.-C. Golvin]

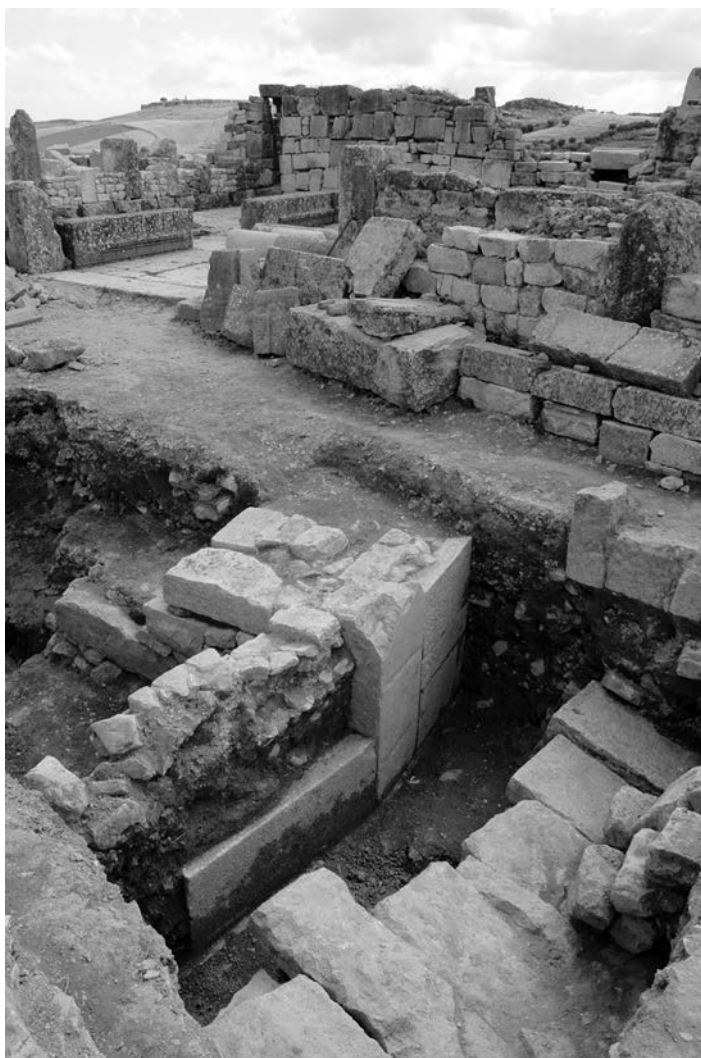


Figure 10 – Le mur d'échiffre et le mur nord du podium du temple n° 21 ; à l'arrière-plan, la *cella*. [V. Brouquier-Reddé, 2007]



Figure 11 – Le haut podium et la niche de la façade postérieure du temple n° 21. [V. Brouquier-Reddé]

Il faut donc qu'une contrainte ait joué pour l'obliger à le désaxer²⁵. Nous maintenons l'hypothèse que le temple aurait été implanté sur (ou autour) d'un édifice plus ancien dont la structure aurait été récupérée utilement pour constituer son très haut podium (figure 11). Nous aurions même pu le prouver si le sondage commencé en mai 2007 n'avait pas été interrompu, car des structures commençaient à être dégagées sous le *pronaos*. Il faudrait donc croire que l'on aurait construit le temple du culte impérial, aménagement si nouveau sur une structure pré-existante²⁶. Dans cette hypothèse le temple aurait conservé l'orientation et une partie des structures d'un bâtiment numide. C'est la seule explication que nous pouvons donner actuellement à un désaxement qui n'est certainement pas fortuit. La reprise des fouilles serait nécessaire.

Le temple de Saturne

Nous avons vu que le temple n° 15 ne peut correspondre au temple de César car il est bien trop petit pour cela (voir *supra*, l'argument 3 précédent). En outre, il est certain qu'il n'a jamais été précédé d'une cour (figure 1, n° 15). En revanche, il peut s'agir du temple de Saturne mentionné dans l'inscription :

1. sa *cella* est antérieure à l'époque romaine d'après le type d'appareil de ses murs : la divinité honorée n'est pas identifiée (*supra*) ;
2. son *pronaos* a été modifié à l'époque romaine, le fait est certain à l'observation des vestiges ;
3. il reste du *pronaos* de ce temple *in antis* la base d'un pilastre à double tore épais, caractéristique des colonnes des édifices antérieurs à la fin de l'époque flavienne²⁷. La construction du *pronaos* peut donc remonter à l'époque de Tibère ;
4. deux bases de colonnes correspondantes ont été retrouvées à proximité ;
5. la transformation du *pronaos* doit avoir un rapport avec les portiques latéraux du forum. Un temple *in antis* permettait à l'extrémité du portique sud de venir buter correctement sur un mur plein ;

25. À *Banasa* (Maroc), l'existence du temple à trois *cellae* modifie le schéma régulateur du forum (BROUQUIER-REDDÉ *et al.* 2004 ; BROUQUIER-REDDÉ 2008, p. 311).

26. L. Poinssot (1919, p. 177) a vu ici l'*aedes Saturni* de l'inscription de 36-37 et il a noté que la disposition de ses substructions montre assez bien qu'elles sont antérieures au portique d'époque antonine. Mais l'identification qu'il fait avec l'*aedes Saturni* de 36-37 repose sur un argument fragile : il la déduit de *DFH*, n° 126, trouvée dans les parages. Appelée *aedes*, le monument devient *templum* au II^e s. ; l'obstacle vient surtout, a priori, de ce que dans *DFH*, n° 126, il est l'œuvre de la *ciuitas*, alors que l'on est, sur le forum, dans le domaine du *pagus* (AOUNALLAH, GOLVIN [dir.] 2016, p. 116 n. 70 et 73).

27. GOLVIN 2008 ; AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 98-100, fig. 36-37.

6. le temple de Saturne ne peut correspondre non plus à l'édicule n° 14²⁸ car il est extérieur au forum ;
7. il ne peut également correspondre à l'espace carré n° 17²⁹, situé au milieu du côté sud de la place car son plan n'est pas celui d'un temple : il ne possède ni escalier, ni niche, ni podium. C'est une salle alors que le monument n° 15 présente toutes les caractéristiques d'un temple ;
8. aucun autre espace du forum ne peut correspondre à un temple.

En fin de compte, le temple n° 15 est celui qui conviendrait le mieux en l'état actuel de nos connaissances, mais on connaît mal la partie sud du forum datant de l'époque julio-claudienne.

L'évergète a inclus le temple de Saturne comme un élément remarquable de son action mais, en réalité, il a remanié celui-ci et non construit *ex nihilo*. Certes le temple n° 15 est petit mais sa signification devait être grande par le fait qu'il était dédié à un dieu majeur du panthéon africain. Quoi qu'il en soit, une des (nombreuses) particularités de l'inscription de 37 est de donner la preuve de l'existence d'un temple (*aedes*) de Saturne sur un forum romain d'Afrique³⁰.

Le dallage du forum

Reprenons très fidèlement le texte. La mention « *a pavé le forum* » implique que le dallage dut concerner l'ensemble de la place publique et ceci pose la question de l'aspect initial de l'agora. Ou elle était dallée et le dallage aurait été refait en 37, ou elle ne l'était pas et ce dallage aurait été le premier de tous. Aucune trace de dallage antérieur à l'époque romaine n'a été conservée au niveau du haut des fondations du mémorial de Massinissa ni remarquée ailleurs. En outre le dallage romain datable de cette époque, qui est visible devant la pile sud de l'arc³¹ (évoqué ci-après) se trouve juste au-dessus de ce niveau : il semble donc avoir été posé sur un sol non dallé. Le sol du forum de Tibère est plus haut que le niveau numide de l'épaisseur d'une dalle. La place publique n'était donc pas encore dallée après l'achèvement du temple n° 21. Il est possible que le forum ait ressemblé assez longtemps à un chantier en pleine activité.

L'évergète ne mentionne pas la réalisation de portiques alors qu'il est vraisemblable que le forum en était doté. Ces portiques durent être arasés au cours de l'agrandissement d'Antonin le Pieux. Ils auraient été antérieurs à 37 s'ils dataient de Tibère. Ainsi, le remaniement du temple n° 15 pourrait correspondre à l'achèvement du portique sud.

28. *Ibid.*, p. 126-129, fig. 62-68.

29. *Ibid.*, p. 159-163, fig. 30-38.

30. BEN ABID 2014.

31. AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 112, fig. 58.



Figure 12 – Les piles de l’arc n° 25 englobées dans la tribune n° 26 devant la façade du capitole, avant restauration. [V. Brouquier-Reddé]

L’arc

L’inscription mentionne la réalisation d’un arc dont aucun vestige n’apparaissait avec évidence sur le terrain et qui est longtemps resté un mystère.

La découverte d’un arc

C’est en réalisant le relevé détaillé des monuments situés à l’ouest du capitole (nos 24-26) que notre attention a été attirée sur plusieurs indices³² (figures 12-13a-b). Les extrémités de la tribune aux harangues située à l’ouest du capitole (nos 25-26), daté de Marc Aurèle³³, ont été construites avant la réalisation de celle-ci. Nous pouvons le prouver :

1. tout d’abord il faut remarquer que les moulures bien conservées à la base de chacune des extrémités de la tribune sont identiques (figure 14a). Or elles diffèrent de celles de la partie centrale en avancée de la tribune (figure 14b) ;
2. en outre et surtout, on constate que les moulures de la partie centrale sont venues masquer celles des extrémités de la tribune : elles s’y sont superposées

(figure 15). Il est évident que l’on n’aurait pas sculpté des moulures pour les cacher si la tribune avait été réalisée en entier, d’un seul jet. Ceci prouve que la partie en saillie date de la construction de la tribune sous Marc Aurèle alors que ses extrémités sont plus anciennes. Cet état de fait explique que les moulures nouvelles aient pu être légèrement différentes des anciennes ;

3. il est possible de restituer le plan de l’édifice qui a précédé la tribune. Il se compose de deux parties symétriques (n° 25). La mieux conservée est au sud : on en connaît les quatre côtés et l’élévation. De la partie nord ne subsiste que la façade ouest. Les dimensions, l’écartement et l’aspect de ces deux parties correspondent parfaitement au soubassement des deux piles d’un arc monumental et nous n’avons pu avancer aucune autre hypothèse qui conviendrait mieux à leur interprétation ;
4. il est certain que ce monument est antérieur à Antonin car les moulures de sa partie orientale³⁴ ont été masquées par le podium du capitole construit sous Marc Aurèle, en 166-168³⁵. Ceci prouve que le passage de cet arc a été barré par

32. Sur le relevé de ces monuments du forum, cf. *Ibid.*, p. 100-114, fig. 38-58. Sur les arcs de Dougga, leur interprétation et leur restitution, lire KAROUÏ 2011.

33. AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 204-205.

34. AOUNALLAH 2006, p. 19.

35. *DFH*, n° 31 ; AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 164-166, fig. 59.

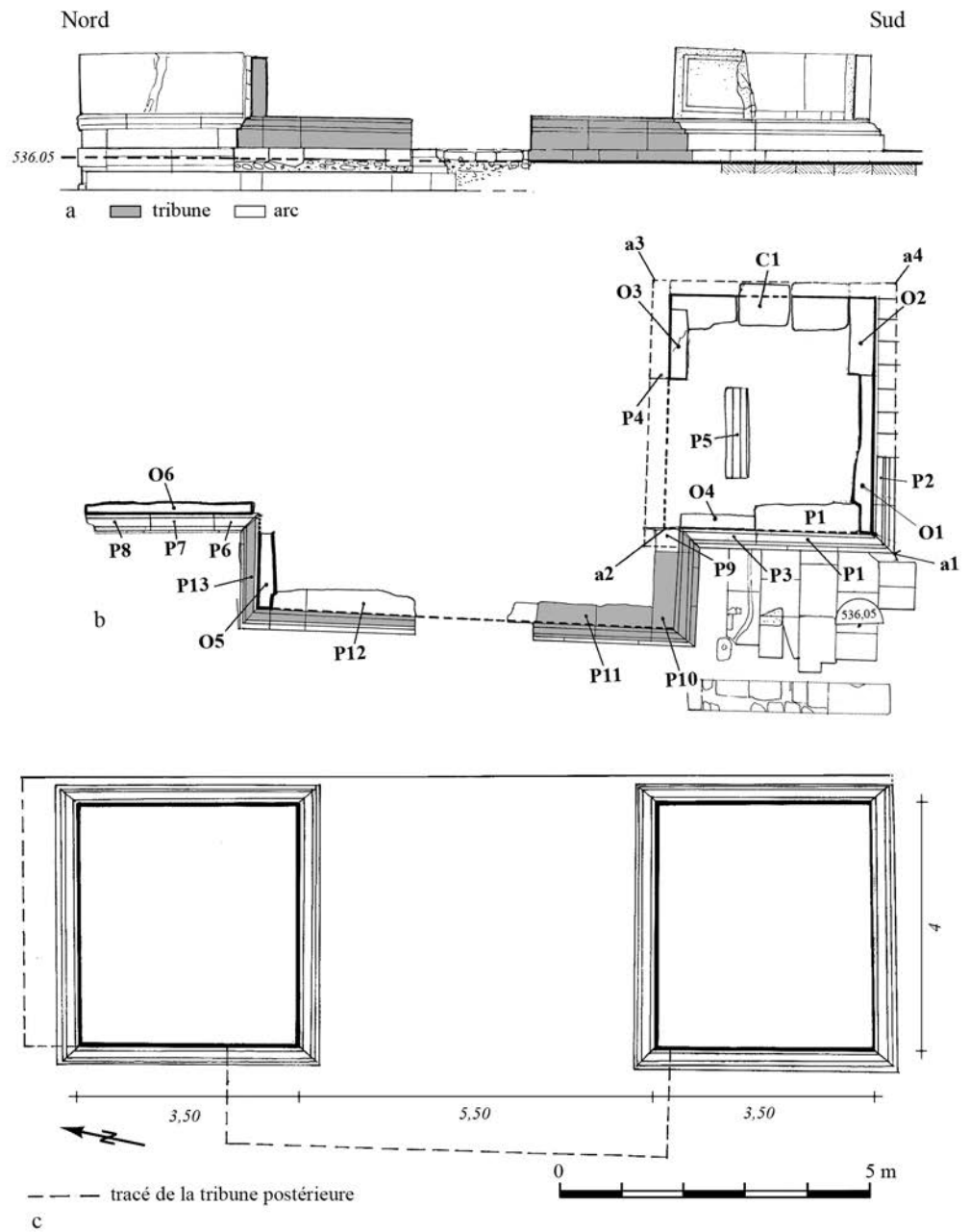


Figure 13 - Les piles de l'arc englobées dans la tribune.
 a : façade ouest. b : plan. c : plan restitué de l'arc.
 [J.-C. Golvin]

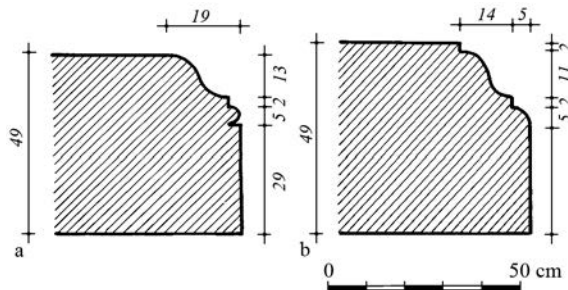


Figure 14 - Profil des moulures des plinthes de la pile sud de l'arc (n° 25) et de la partie avancée de la tribune (n° 26).
 a : arc. b : tribune. [J.-C. Golvin]



Figure 15 – L’angle rentrant sud de l’avancée de la tribune et la superposition-juxtaposition des moulures de la pile sud de l’arc et de la tribune. [V. Brouquier-Reddé]

la construction du capitole et qu’il n’a dès lors plus fonctionné. On comprend que sa partie supérieure aurait été détruite pour ne pas masquer le capitole et que le soubassement des piles aurait été réutilisé pour constituer les extrémités de la tribune. Il ne restait qu’à construire la partie centrale pour achever celle-ci (figure 13c).

La position de l’arc

La position de cet arc est centrale. Il sépare la place publique en deux parties : à l’ouest la place principale du forum avec pour toile de fond le temple de César, à l’est une place plus petite. Le cas d’un arc en position intermédiaire sur un forum rappelle celui de Chintou. L’implantation de l’arc à cet endroit marque la volonté de le superposer au mémorial de Massinissa et elle n’est certainement pas neutre.

La datation de l’arc

Une question reste posée. Cet arc peut-il être celui de Tibère ? Il ne semble pas que la grande inscription de 37 ait pris place sur l’arc lui-même, même si sa longueur le permettait. En effet, elle ne ressemble en rien aux inscriptions de tous les autres arcs honorifiques connus³⁶. En outre elle énumère

les cinq interventions réalisées, mais à distance comme si, à partir d’elle, on pouvait les voir toutes. On l’imaginerait mieux placée sur un portique de la place publique ou à une des entrées du forum³⁷, éventuellement en forme d’arc comme celles qui seront réalisées à l’est du forum de Dougga sous Commode³⁸. Cette inscription n’aurait pas eu de raison de figurer sur un des monuments énumérés plutôt qu’un autre.

La grande inscription de l’arc, celle qui aurait permis de le dater sans équivoque possible par l’épigraphie, est perdue, sans doute à la suite de la destruction de la partie supérieure du monument sous Marc Aurèle. Il nous faut donc trouver d’autres arguments pour tenter de cerner la datation de cet arc :

1. le monument est, de façon certaine, antérieur à l’époque de Marc Aurèle qui est celle de la construction du capitole ;
2. le plan restitué ne montre pas de rétrécissement des piles dans le passage de l’arc alors que c’est le cas pour les exemples connus de l’époque julio-claudienne (arcs d’Aoste ou de Suse par exemple³⁹) et au contraire de tous les arcs construits par la suite ;

37. Au-dessus de l’entrée sud-est P1 du forum.

38. À propos des deux entrées P5 et P6 de la place de la Rose-des-Vents, AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 322-324, fig. 71-72.

39. GROS 1996, p. 62-65, fig. 48, 50, 53, 55.

36. Sur les arcs en général, consulter KÄLHER 1939 ; GROS 1996, p. 56-94 ; BLONCE 2008.

3. cet arc de grandes dimensions n'est pas celui de Caligula dont la dédicace (DFH n° 24) est très petite⁴⁰. En outre cette dernière mentionne l'existence de marches (*gradus*) qui indiquent que l'arc de Caligula se trouvait à un changement de niveau. Ceci n'est pas le cas du grand arc qui, dans ces conditions, aurait été construit avant ou après Tibère. Or l'arc de Caligula usurpé par Claude correspond à la dernière phase d'aménagement du forum julio-claudien. Nous pensons qu'il devait correspondre à l'entrée orientale P11 du forum⁴¹ et que ses marches étaient destinées à franchir la dénivellation d'environ 2 m pour accéder à celui-ci. Il fallait que cet escalier soit assez significatif pour avoir été mentionné et cette position est la meilleure pour cela ;
4. il n'y aurait eu aucune raison d'ajouter un arc en plein milieu du forum quand celui-ci était terminé, ce qui rend très improbable la réalisation d'un tel projet après Claude. Par conséquent si cet arc ne peut être qu'antérieur à Caligula rien ne s'oppose à ce qu'il puisse dater de Tibère.

L'autel

L'inscription de 37 mentionne aussi « l'autel d'Auguste »⁴². Il ne peut s'agir directement de l'autel du temple de César (n° 21) qui, faute d'espace, ne pouvait même pas prendre place dans la cour. Cet autel n'aurait pu être inclus que dans l'escalier du temple

proprement dit. Ainsi ses dimensions auraient été nécessairement petites. Or l'autel d'Auguste est nommé comme une composante majeure du programme réalisé en 37. Ceci suggère un édifice important par ses dimensions et sa mise en scène et fait penser, par exemple, à celui de la *gens Iulia* à Carthage⁴³. Mais où un autel à caractère monumental aurait-il pu se trouver dans le complexe du forum ?

40. DFH, n° 24 : À l'empereur Claude, César Auguste Germanicus, père de la patrie, grand pontife, en sa 3^e puissance tribunitienne, deux fois consul, consul pour une 3^e. Lucius Iulius Crassus, fils de Lucius, inscrit dans la *Cornelia*, revêtu des insignes de l'édilité, tribun militaire de la XXI^e légion *Rapax* stationnée en Germanie, préfet des ouvriers, duumvir, augure, duumvir quinquennal, patron du *pagus* a procédé à la dédicace. Caius Caesetius Perpetuus, fils de Caius, inscrit dans l'*Arnensis*, prêtre des *Cereres* de l'an 68, édile, préfet juridique de la colonie *Concordia Iulia* de Carthage, patron du *pagus Thuggensis*, a fait construire à ses frais, en son nom et en celui de ses fils Honoratus et Perpetuus, cet arc et les degrés d'accès». Voir KAROUI 2011, p. 135-143 ; AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 124-125.
41. L. Poinssot (1919, p. 177) a envisagé de placer par hypothèse cet arc à l'entrée sud-ouest du forum (en P2 de notre plan, figure 16) en haut des marches (*gradus*) qui donnaient accès au forum. Or la dénivellation entre la rue et la cour du temple était négligeable. On entrait dans la cour pratiquement de plain-pied. En outre il s'agissait de l'entrée de la cour du temple n° 21 et donc d'un accès indirect au forum qui était peu propice, à notre sens, au positionnement d'une telle inscription.
42. Auguste devrait désigner l'empereur Auguste, bien distinct de Tibère par le nom de César donné à ce dernier. Mais cette inscription fait problème : L. Poinssot (1913, p. 43) a bien mis en évidence la difficulté que crée l'absence de DIVI devant *Aug(usti)*. Sur cette question, AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 115.

1. il n'était certainement pas tout seul au milieu de la place publique mais plutôt dans une aire sacrée à ciel ouvert qui lui était propre et devait être assez grande et ceinte ;
2. on ne trouve aucune trace d'implantation d'un autel dans le sol de l'espace n° 17 qui était en outre très certainement une salle couverte dont on ne connaît pas, il est vrai, l'état en 37. Mais si l'autel se trouvait au sud du forum il aurait été détruit sous Antonin ;
3. il est peu probable qu'on l'ait placé simplement dans l'espace n° 20 qui, à cette époque, était en contrebas de 2 m et correspondait à l'angle sud-ouest de la cour du temple n° 21. En outre, l'autel aurait été peu valorisé à cet endroit et l'argument qui va suivre prouve qu'il n'a certainement pas occupé cette position ;
4. si l'autel avait été placé dans l'espace n° 20, il aurait été détruit sous Antonin lors de la surélévation rendue nécessaire pour la réalisation du grand portique. Il est difficile d'admettre qu'un autel d'une telle signification ait été détruit. Il n'aurait pas été remonté plus haut car cet espace (n° 20) a été couvert sous Antonin ;
5. il ne pouvait se trouver non plus dans l'espace n° 22.
6. Les espaces n° 16 et 18 correspondent à de petites pièces, probablement des boutiques ;
7. par ailleurs, l'autel ne pouvait se trouver à l'emplacement qu'occupera le capitole de Marc Aurèle (n° 4) car la construction de ce dernier aurait entraîné sa destruction.

Il reste une possibilité, celle qui consiste à placer l'autel dans l'espace n° 12 situé au sud-est du forum et face au capitole, appelé jusqu'à maintenant « *area ante capitolium* »⁴⁴ (figure 7).

Les sondages réalisés en 2007 dans cet espace ont prouvé que le temple à cour n° 27 d'époque numide précité n'a pas été complètement arasé mais en partie enfoui dans un remblai sur 2 m de hauteur.

43. MERLIN 1919 ; POINSSOT L. 1929.

44. POINSSOT L. 1915, p. CXIV ; POINSSOT C. [1958] 1983, p. 38 ; HIESEL, STROCKA 2002, p. 73 : espace identifié à une basilique ; AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 65, fig. 74, p. 90-98, fig. 21-34.

Ceci indique que l'autel aurait pris place au milieu d'une cour surélevée (de 2 m par rapport au forum) peut-être bordée de portiques. Il fallait y accéder au nord par un escalier. Le fond de cette cour comprenait l'exèdre avec bassin (n° 11) dont le système d'évacuation subsiste. Dans celle-ci se tenait peut-être une grande effigie impériale dominant un bassin que l'on pouvait voir se dresser derrière l'autel dès l'entrée ; sis dans un tel cadre, ce dernier aurait pu subsister par la suite.

Le « temple oublié » n° 4a

On voit que l'autel créait un axe transversal très fort et l'on doit s'interroger sur l'espace qui lui faisait face car un déséquilibre dans la composition architecturale d'ensemble du forum aurait été introduit s'il était resté vide. Cet axe aurait été plus fort et la composition mieux équilibrée si un monument important avait existé en face de l'autel et en rapport avec lui, ce qui laisse supposer, de façon préférentielle, l'existence d'un temple⁴⁵, d'après les arguments :

1. on ne peut admettre qu'un temple dédié à une divinité importante, car face à l'autel, ait été détruit pour la réalisation du capitole de Marc Aurèle ;
2. l'argument précédent saute si ce temple avait été déjà un capitole car le lieu consacré à Jupiter aurait perduré. Le capitole de Marc Aurèle serait alors la version la plus monumentale d'un édifice dédié à Jupiter, Junon et Minerve, divinités majeures du panthéon romain qui continuèrent à faire face au grand autel ;
3. si un premier capitole avait existé avant Marc Aurèle quand aurait-il pu être construit ? Il ne daterait pas de 37 puisqu'il n'a pas été indiqué dans l'inscription précitée. Il n'aurait pas été mentionné non plus s'il datait du début du règne de Tibère (cas du « temple de César » lui-même). Mais rien n'empêche qu'il ait été réalisé dans la dernière phase de construction du forum et ceci juste après l'achèvement de l'autel construit en 37. Il aurait pu être construit dans la continuité de l'opération ;
4. ce qui précède indique que le capitole supposé pourrait avoir été construit sous Claude ;
5. or une inscription incomplète datée de ce règne a été signalée (DFH, n° 68) mais elle n'a pas assez retenu l'attention alors que son importance est sur ce point capitale. Ce temple, pourtant cité, a été en quelque sorte « oublié » ;
6. aucune fouille n'est possible à l'intérieur du capitole de Marc Aurèle pour conforter cette hypothèse car tout creusement risque de déstabiliser

l'édifice⁴⁶. Cette vérification ne pourra pas être faite avant longtemps mais l'hypothèse reste possible⁴⁷ et l'interprétation de l'inscription précitée vient la conforter ;

7. l'inscription en question (DFH, n° 68) mérite d'être citée intégralement⁴⁸ :

À..., consécration, Lucius Iulius Crassus, fils de Lucius, inscrit dans la *Cornelia*, revêtu des ornements édiliens, tribun militaire de la 21^e légion *Rapax* en Germanie, préfet des ouvriers, duumvir, augure, duumvir quinquennal désigné, patron du *pagus*, a exécuté la dédicace. Caius Pomponius Restitutus, fils de Lucius, a fait édifier (ce monument) à ses frais.

Malheureusement les premières lettres du texte latin sont très effacées. L. Poinssot avait restitué *I(oui) O(ptimo) M(aximo)* avant le mot *sacrum* qui est le plus lisible ce qui aurait été la confirmation épigraphique de la dédicace d'un temple à Jupiter⁴⁹. Mais L. Maurin, en raison de l'effacement des lettres, déclare : « Malgré l'autorité de Louis Poinssot (NAMS, 18) nous n'avons pu nous résoudre à lire ici une dédicace à Jupiter capitolin »⁵⁰. Il admet cependant qu'au-dessus du mot *sacrum* aurait pu figurer le nom de Jupiter (comme celui d'une autre ou d'autres divinités). Ces réticences nous privent de la confirmation majeure de cette hypothèse mais non de sa vraisemblance ou du moins de sa possibilité. Plus loin L. Maurin ajoute : « nous ne savons rien de l'architecture ni de l'emplacement du monument signalé par l'inscription, mais le lieu de découverte des deux fragments indique qu'il s'élevait probablement sur le forum ». Un argument supplémentaire mérite d'être avancé car ces blocs ont été découverts réemployés dans le mur nord de l'enceinte byzantine. Or il s'avère qu'ils sont

46. Les sondages de C. Poinssot (1967) ont révélé, en 1955, la présence des constructions tardives, sous la *cella*.

47. SAINT-AMANS 2004, p. 86, 140.

48. AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 121-123, fig. 61.

49. Il exprime cependant une réelle hésitation pour lire les abréviations de Jupiter, IO[m] : POINSSOT L. 1909, p. 84.

50. DFH, p. 180. Sur le détail de DFH, n° 68 où L. Poinssot (1909, p. 84) avait lu IO m : « en admettant comme exacte la lecture IOm », il est impossible de lire quoi que ce soit au-dessus de COR. Les vagues fragments de lettres que l'on croit voir sont trompeurs. La forme d'un O que l'on supposerait au-dessus de CO, n'a rien à voir ni par son calibre, ni par son alignement (indiqué par le S à l'extrême droite) avec le corps des lettres conservées. Le nom de la divinité devait être en toutes lettres, ou à peu près, *sacrum* étant écrit en entier. La qualité de l'inscription, le soin de la mise en page font penser plutôt que le nom de la divinité (ou des divinités) devait être dans une ligne centrée au-dessus de *sacrum* ; de plus, *sacrum* étant réparti sur les deux blocs, cela décale vers la gauche le nom divin. Enfin, les proportions des deux pierres jointives (longueur et largeur) ne se prêtent pas à une dédicace sur un portique mais peut-être sur un fronton.

45. *Ibid.*, p. 121-124.

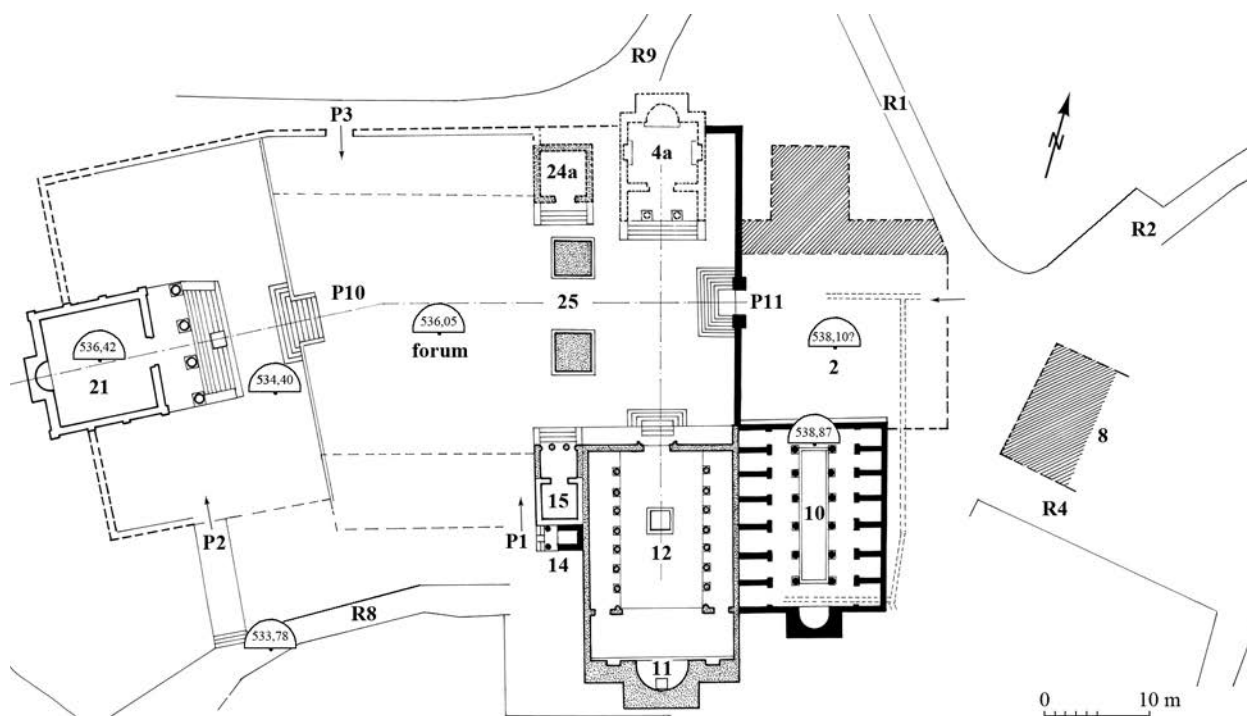


Figure 16 – Plan du forum dans la deuxième moitié du 1^{er} s. ap. J.-C. Au trait, constructions avant 37 ; en pointillé, constructions datées de 36-37 ; en noir, réalisations sous Caligula et Claude. 4a : temple. 10 : marché. 12 : autel d'Auguste. 15 : temple de Saturne. 21 : temple de Tibère. 24a : temple. 25 : arc de Tibère. P1, P2, P3 : entrées du forum. P10 : entrée du temple de Tibère. P11 : arc de Caligula. R : rue. [J.-C. Golvin]

le plus souvent réutilisés près de leur emplacement d'origine à l'époque byzantine ce qui indiquerait le côté nord du forum.

La dédicace est gravée sur deux fragments jointifs dont l'ensemble a 102 cm de longueur pour une hauteur de 52 cm et les lettres ne sont pas très hautes (5 cm). Ceci indique que le monument ne devait pas être de très grandes dimensions. Mais l'inscription pouvait se trouver dans le fronton comme celle du temple de Caelestis⁵¹.

Le plus intéressant concerne la datation certaine de l'inscription elle-même : 42, sous le règne de Claude. Ceci veut dire que ce temple aurait effectivement pu être mis en chantier immédiatement après 37 ou peu après (5 ans séparent les deux dates). Il aurait donc pu être réalisé dans la continuité de l'opération de construction de l'autel (figure 16).

Un autre argument montre aussi son importance car il fut le premier chantier réalisé sous le règne de Claude. En effet, l'achèvement de l'arc de Caligula est daté de 43 et le marché de 54 (figure 1, n° 10).

La convergence de tous ces arguments rend possible l'attribution de l'inscription à un temple situé à cet endroit et qui aurait pu être dédié à Jupiter mais ceci reste en l'état actuel des connaissances une hypothèse⁵².

LA SUITE DE L'ÉVOLUTION DU FORUM

C'est l'axe très fort que l'autel et cet ancien temple auraient créé, qui expliquerait le mieux la position transversale du capitole de Marc Aurèle⁵³, chose qui a toujours semblé curieuse sans être convenablement expliquée. En effet, si la volonté n'avait pas été de rester centré face à l'autel, rien n'aurait empêché

51. GOLVIN, KHANOUSSI (dir.) 2005, p. 124-126, fig. 61-63.

52. Pour la situation d'un premier temple de Jupiter à l'emplacement du capitole aurélien d'après DFH, n° 68. L. Maurin remarque que contrairement à bien d'autres exemples (c'est presque une règle), les donateurs de 166-168 ne disent pas qu'ils ont reconstruit un monument plus ancien à Jupiter. En outre, l'inscription DFH, n° 68 devait être restée visible puisqu'elle a été réemployée dans la suite. Cela ne signifie aucunement qu'il n'y avait pas un monument (ou plusieurs) à cet emplacement.

53. AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 164-198, fig. 9-94.

l'architecte d'implanter le capitole de Marc Aurèle dans l'axe majeur du forum sur le terrain qu'occupera sous Commode la place de la Rose-des-Vents. Ce terrain situé 2 m au-dessus du forum était particulièrement favorable à cette fin et le nouveau capitole aurait fait face au temple n° 21, inclus dans une belle composition architecturale.

Il faut que des raisons majeures aient empêché de le faire. Nous avons avancé que l'axe transversal déjà créé était très puissant et supposé que ce temple aurait succédé à un capitole plus ancien, mais il en est une autre. L'évolution du centre public semble avoir fait l'objet d'un grand projet envisagé dans son ensemble et réalisé progressivement au cours de plusieurs règnes au moins d'Antonin à Commode.

Il était judicieux de placer le capitole de côté pour qu'il n'empêche pas l'extension du forum vers l'est, une chose qui pouvait être prévue de longue date⁵⁴. Ces points seront développés dans la monographie⁵⁵.

Telles sont les réponses que nous avons tentées d'apporter aux problèmes posés en l'état actuel de la recherche archéologique. Seule la reprise de sondages ou des fouilles à l'avenir pourrait amener de nouveaux éléments pour conforter les arguments que nous avons exposés.

54. BROUQUIER-REDDÉ 2008, p. 312.

55. AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 141-263, en particulier p. 259-263, fig. 1. Sur le domaine de Mercure, *ibid.*, p. 285-342.

BIBLIOGRAPHIE

AOUNALLAH S.

2006 *Thugga, Dougga, ville romano-africaine de Tunisie, Histoire et monuments*, Sousse : Éditions Contraste.

AOUNALLAH S., GOLVIN J.-C. (dir.), BEN RHOMDANE H., BROUQUIER-REDDÉ V., CHEHIDI M.A., GHAKI M., KHANOUSSI M., MAURIN L., SAINT-AMANS S.

2016 *Dougga, Études d'architecture religieuse 2. Les sanctuaires du forum, du centre de l'agglomération et de la Grande rue courbe* (Mémoires, 42), Bordeaux : Ausonius Éditions.

BALTY J.-C.

1991 *Curia ordinis. Recherches d'architecture et d'urbanisme antiques sur les curies provinciales du monde romain* (Mémoires de la classe des beaux-arts, 15-2), Bruxelles : Académie royale de Belgique.

BEN ABID L.

2014 « Y avait-il un Saturne italique en Afrique du Nord ? », dans C. Briand-Ponsard (dir.), *Centre de pouvoir et organisation de l'espace. Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord préhistorique, antique et médiévale 10. Actes du colloque international, Caen, 25-28 mai 2009*, Caen : PUC, p. 557-576.

BLONCE C.

2008 *L'arc monumental dans le monde romain du début du I^{er} siècle ap. J.-C. au début du IV^e siècle ap. J.-C. : histoire et place dans la vie politique, religieuse et sociale*, Thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne.

BROUQUIER-REDDÉ V.

2008 « Chantiers de construction de sanctuaires en Gaule et en Afrique à l'époque romaine : bilan

des données récentes », dans A. Pizzo, S. Camporeale, H. Dessales (dir.), *Arqueología de la construcción. I. Los procesos constructivos en el mundo romano: Italia y provincias occidentales* (Anejos del AEspa, 50), Mérida : Instituto de arqueología de Mérida / Sienne : Università degli studi di Siena / Paris : École normale supérieure, p. 311-321.

BROUQUIER-REDDÉ V., EL KHAYARI A., ICHKHAKH A.

2004 « Le temple du forum de *Banasa* : nouvelles recherches », dans *L'Africa romana 15, Tozeur, 11-15 décembre 2002*, Rome : Carocci editore, p. 855-868.

FERCHIOU N.

1989 *L'évolution du décor architectonique en Afrique proconsulaire des derniers temps de Carthage aux Antonins. L'hellénisme africain, son déclin, ses mutations et le triomphe de l'art romano-africain*, Gap : Imprimerie Louis-Jean.

1991 « Le Kbor Klib (Tunisie) », dans *Quaderni di Archeologia della Libia*, 14, p. 45-97.

GAUCKLER P.

1905a « [Fouilles de Dougga en 1904] », dans *BAC*, p. CLXIX-CLXXIII, CLXXVIII-CLXXIX.

1905b « Rapport épigraphique sur les fouilles de Dougga en 1904 », dans *BAC*, p. 280-313 et pl. xvi.

GOLVIN J.-C.

2008 « Le temple n° 8 de *Sabratha* : *Iseum* ou *Serapeum* ? Restitution architecturale, identification, datation », dans L. Gabolde (dir.), *Hommages à Jean-Claude Goyon offerts pour son 70^e anniversaire* (Bibliothèque d'étude, 143), Le Caire : Institut français d'archéologie orientale, p. 227-241.

- GOLVIN J.-C., KHANOUSSI M. (dir.)
2005 *Dougga, études d'architecture religieuse. Les sanctuaires des Victoires de Caracalla, de « Pluton » et de Caelestis* (Mémoires, 12), Bordeaux : Ausonius Éditions.
- GROS P.
1996 *L'architecture romaine du début de III^e siècle avant J.-C. à la fin du Haut-Empire. I. Les monuments publics* (Les manuels d'art et d'archéologie antiques), Paris : Picard.
- HIESEL G., STROCKA V.M.
2002 « Vorbericht über die Grabungen 1996-2000 », dans KHANOUSSI, STROCKA (dir.) 2002, p. 69-86.
- KÄLHER H.
1939 s.u. « Triumphbogen », dans *RE*, 7, A1, col. 373-493.
- KAROUÏ K.
2011 *Les arcs de triomphe de Dougga dans leur contexte urbain*, thèse de doctorat, Université Bordeaux-Montaigne.
- KHANOUSSI M.
1997 « Épigraphe et constructions publiques », dans M. Khanoussi, L. Maurin (dir.), *Dougga (Thugga) : études épigraphiques. Actes de la table ronde, Bordeaux, 25-26 mai 1996* (Études 1), Bordeaux : Ausonius Éditions, p. 117-125.
[s.d.] 1998 *Dougga*, Tunis : Ministère de la Culture / AMVPPC.
2003 « L'évolution urbaine de Thugga (Dougga) en Afrique proconsulaire : de l'agglomération numide à la ville africo-romaine », dans *CRAI*, p. 131-155.
- KHANOUSSI M., MAURIN L. (dir.)
2000 *Dougga, fragments d'histoire : choix d'inscriptions latines éditées, traduites et commentées (I^{er}-IV^e siècles)*, (Mémoires, 3), Bordeaux : Ausonius Éditions (= DFH).
- KHANOUSSI M., STROCKA V.M. (dir.)
2002 *Thugga, 1, Grundlagen und Berichte*, Mayence : Philipp von Zabern.
- KSOURI H.
2012 *Le théâtre romain de Bulla Regia dans son contexte urbain*, thèse de doctorat, Université Bordeaux-Montaigne (<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00720408/>).
- LESCHKE C.
2002 « Bibliographie », dans KHANOUSSI, STROCKA (dir.) 2002, p. 13-29.
- MERLIN A.
1919 « [L'autel de la Gens Augusta à Carthage] », dans *BAC*, p. CLXXXVI-CXC, pl. XXXIV-XXXVII.
- POINSSOT C.
[1958] 1983 *Les ruines de Dougga*, Tunis : Ministère des affaires culturelles / Institut National d'Archéologie et d'Arts.
1967 « Sondage dans le sous-sol du capitole de Dougga », dans *CT*, 15 (= *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à Charles Saumagne*, 2), p. 169-181.
- POINSSOT C., SALOMONSON J.W.
1963 « Un monument punique inconnu : le mausolée d'Henrich Djaouf d'après les papiers inédits du comte C. Borgia », dans *Oudheidkundige Mededelingen uit het Rijksmuseum van Oudheden te Leiden*, 44, p. 57-88, pl. XV-XXVIII.
- POINSSOT L.
1909 « Nouvelles inscriptions de Dougga », dans *NAMS*, 18, p. 83-174.
1912 « Fouilles du 12 mars au 30 juillet 1912 à Dougga », dans *BAC*, p. CCXLII-CCXLVII.
1913 « Inscriptions de Thugga découvertes en 1910-1913 », dans *NAMS*, 21, fasc. 8, p. 1-227.
1915 « [Note sur les fouilles de Dougga du 16 mars au 21 juin 1914] », dans *BAC*, p. CX-CXV.
1919 « Les fouilles de Dougga en 1919 et le quartier du forum », dans *NAMS*, 22, p. 133-198.
1929 *L'autel de la gens Augusta à Carthage* (Notes et Documents, 10), Tunis-Paris : Direction des Antiquités et Arts [de Tunisie].
- RAKOB F.
1979 « Numidische Königsarchitektur in Nordafrika », dans H.G. Horn, C.B. Rüger (dir.), *Die Numider. Reiter und Könige nördlich der Sahara. Rheinisches Landesmuseum Bonn, Ausstellung 29. 11. 1979-29. 2. 1980* (Kunst und Altertum am Rhein, 96), Cologne : Rheinland Verlag, p. 119-171.
1994 « Das numidische Höhenheiligtum », dans *Simitthus II*, p. 1-38.
- SAINT-AMANS S.
2004 *Topographie religieuse de Thugga (Dougga). Ville romaine d'Afrique proconsulaire (Tunisie)*, (Scripta Antiqua, 9), Bordeaux : Ausonius Éditions.
- Simitthus II
1994 M. Khanoussi, T. Kraus, F. Rakob, M. Vegas, *Simitthus II. Der Tempelberg und das römische Lager*, Mayence : Philipp von Zabern.



LE COMPLEXE MONUMENTAL AU SUD DU THÉÂTRE DE *BULLA REGIA* : ESSAI D'IDENTIFICATION ET DE RESTITUTION ARCHITECTURALE*

Hichem KSOURI

(École nationale d'architecture et urbanisme, Tunis)

Le site archéologique de *Bulla Regia*, au nord-ouest de la Tunisie, est connu pour la richesse de ses monuments de l'époque romaine. Il constitue en outre un potentiel pour l'étude et la recherche sur l'urbanisme et l'architecture préromains¹.

Le secteur du théâtre romain (figures 1-2) se situe dans un cadre urbain assez particulier, mis au jour suite aux travaux de dégagement effectués depuis 1958². Il est délimité au nord par l'une des plus importantes rues de la cité³ et à l'est par une deuxième rue perpendiculaire dont les murs qui la bordent sont aveugles. Plus loin, à l'est de cette rue ont été fouillés des thermes⁴ et une fonderie de cuivre⁵. Au sud du théâtre, un mur puissant et haut de 2 m soutient la plate-forme de ce complexe monumental, qui est à distinguer de l'esplanade qui se trouve immédiatement à l'ouest. Les recherches entreprises sur celles-ci sont restées inédites⁶ ; G. Hallier en a donné un plan schématique, publié en 1977⁷.

L'étude des indices matériels, en particulier les techniques de construction et les caractéristiques des éléments d'architecture ou de décor, a été d'une

importance capitale pour établir la chronologie relative des murs et des édifices.

Notre but est d'identifier les structures et de les distinguer, en s'intéressant tout particulièrement à leurs détails techniques. Nous avons tenté, à l'aide de relevés (figure 3) et de descriptions précises faites sur le terrain, de différencier les entités architecturales et de proposer leurs restitutions.

L'ENVIRONNEMENT URBAIN

L'état actuel des structures dégagées montre que le complexe est délimité au nord et à l'est par deux rues. La voie nord, qui coupe la structure porteuse de la *cavea* du théâtre, traverse la partie sud de la ville et relie l'amphithéâtre aux grands thermes. Les dallages de calcaire sont disposés à 45°. On y voit de profondes ornières dues au passage de charrettes. Ce dallage fait partie de la vaste opération d'urbanisme qui a consisté à daller et à doter d'égouts les rues de la cité, dont la réalisation se situe probablement entre les années 190 et 220⁸.

À l'est, la rue comporte le dallage de couverture d'un égout central (figure 3, n° 7) dont le tracé ne correspond pas à celui de l'axe de circulation comme c'est souvent le cas. Sa limite orientale présente des décrochements qui seraient le résultat d'un empiètement sur le tracé d'origine par des constructions datant d'une époque relativement tardive.

À l'ouest, une autre esplanade semble indépendante. Au sud, au-delà du mur en grand appareil (figure 3, n° 1), le terrain n'est pas fouillé. Dégagée depuis 1957, la seconde esplanade se présente comme une large plate-forme rectangulaire longue de 85 m et large de 65 m⁹. Entourée sur trois de ses côtés par un portique et des enclos, elle comprend plusieurs

* Cette contribution, consacrée essentiellement au complexe monumental situé dans le secteur d'implantation du théâtre romain est issue de la recherche effectuée dans le cadre d'une thèse de doctorat sous la direction de J.-C. Golvin et J. France soutenue à l'Université Bordeaux-Montaigne (KSOURI 2012).

1. KHANOUSSI 1986.

2. Sur l'historique de ces travaux, voir l'introduction de BESCHAOUCH 1983.

3. L'amphithéâtre, les thermes au nord du complexe sévérien, les thermes au nord du théâtre, l'édifice de Diane, les thermes memmiens, les deux temples géminés, la forteresse byzantine.

4. Les thermes à l'est du théâtre, dans BESCHAOUCH *et al.* (dir.) 1983, p. 100.

5. BONTÉ, HANOUNE 1983, p. 107-103.

6. Recherches entreprises notamment par R. Hanoune : HANOUNE 1989 ; Id. 1990 ; Id. 1991 ; Id. 1992 ; Id. 1993.

7. BESCHAOUCH *et al.* 1977, p. 100-107, p. 102 pour la première esplanade et p. 105 pour la seconde.

8. BROISE, THÉBERT 1993, p. 100 et 356.

9. BESCHAOUCH *et al.* 1977, p. 108, fig. 105.

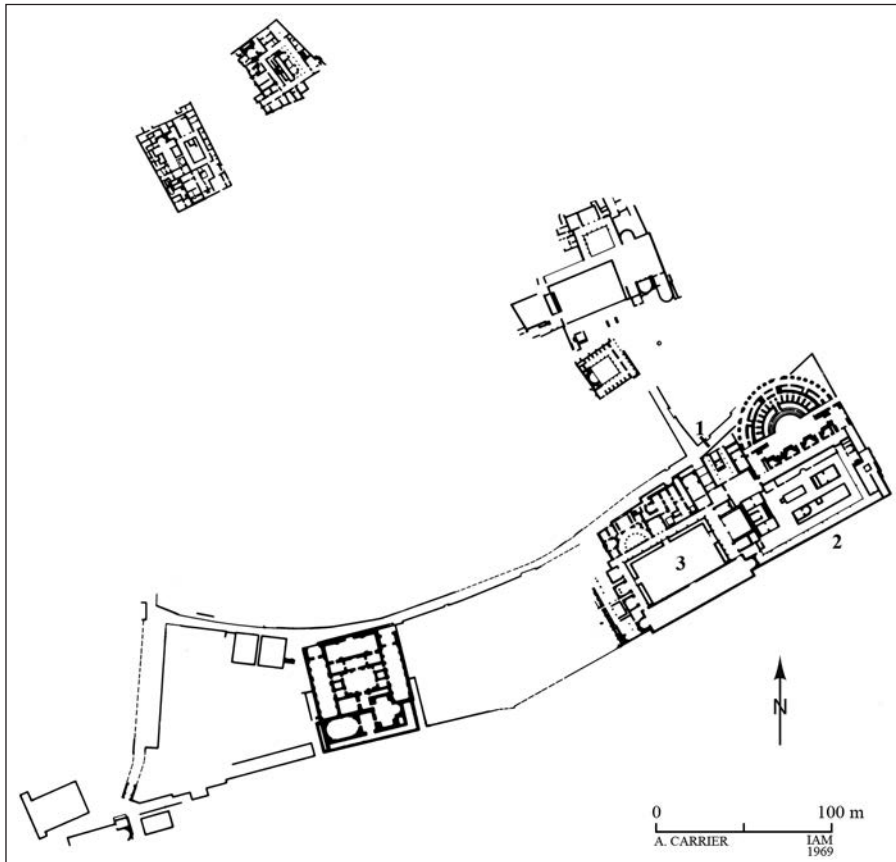


Figure 1 - Plan de situation. 1 : sanctuaire d'Isis. 2 : première esplanade monumentale. 3 : deuxième esplanade monumentale. [A. Carrier dans BESCHAOUCH *et al.* 1977, p. 121, fig. 123]



Figure 2 - Vue d'ensemble du secteur au sud du théâtre. [BESCHAOUCH *et al.* 1977, p. 97, fig. 94]

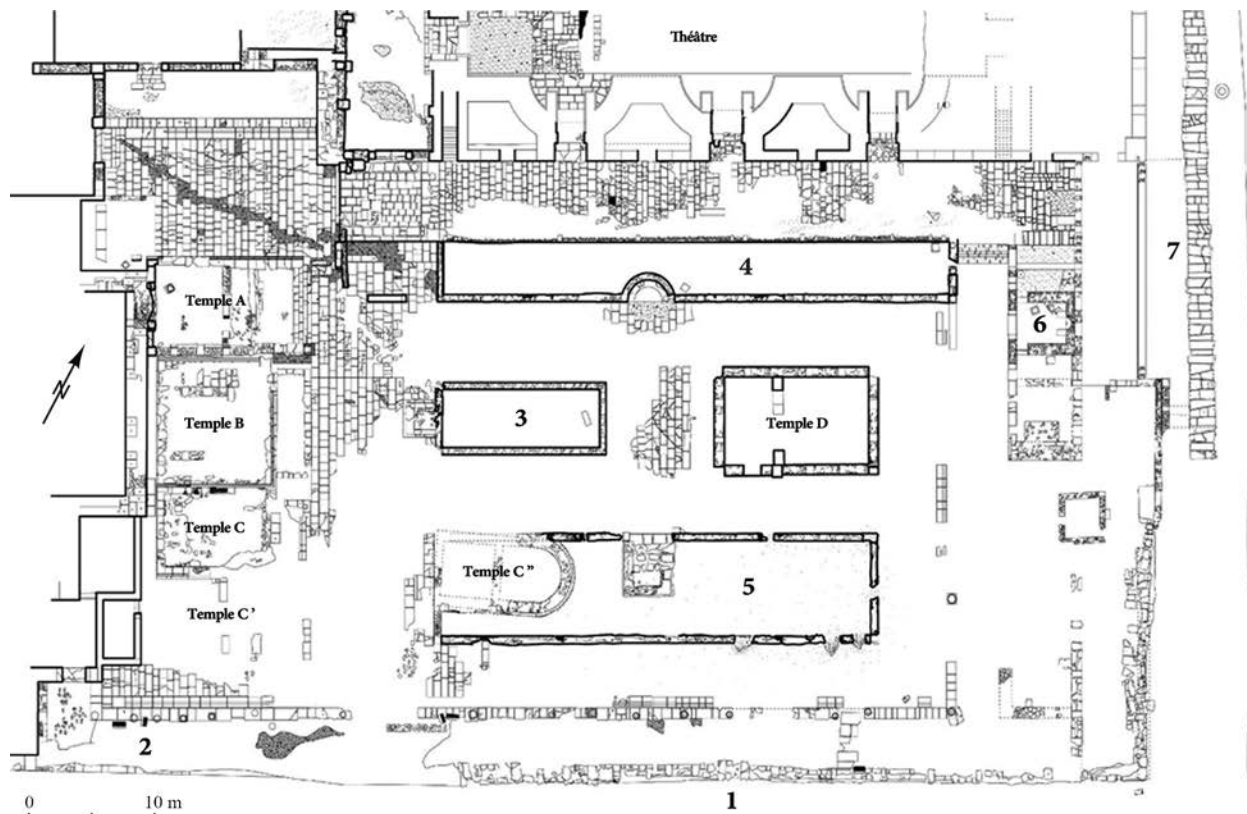


Figure 3 – Plan du complexe monumental.
[H. Ksour]i

monuments qui s'organisent suivant deux axes et selon un tracé régulier. Dans l'état actuel des structures, cette esplanade n'est accessible qu'à partir de l'impasse et de l'*area transitoria* situées à l'angle nord-est. Selon R. Hanoune, il s'agit « d'un bâtiment complètement fermé et non une place largement ouverte au public »¹⁰. Dans la partie orientale de cette esplanade, un complexe religieux est formé de trois *cellae*¹¹ précédées d'un large portique dont le sol est décoré de mosaïque. Les trois inscriptions déposées au fond de chaque *cella* sont dédiées au culte de la *Gens Septimia* ; elles ont été datées de 198 à 208 après J.-C.¹² Cet édifice fait partie des rares temples africains qui ont été directement dédiés aux Sévères¹³. Un sondage pratiqué dans cette zone a révélé des vestiges préromains dont un four domestique¹⁴.

Le secteur des esplanades a été qualifié par R. Hanoune de « quartier officiel de la ville »¹⁵ qui semble avoir été installé sous la dynastie sévérienne¹⁶.

Dans l'état actuel des vestiges dégagés, le seul accès au complexe se fait par une impasse longeant le sanctuaire d'Isis. Il s'agit d'un plan incliné et d'un escalier de trois marches de 10 cm de hauteur, de 6,28 m de largeur. Cette impasse donne accès par une large porte à un espace aménagé à un niveau intermédiaire entre le niveau bas de la cour du sanctuaire d'Isis et le niveau plus élevé de l'édifice implanté à l'ouest. R. Hanoune mentionne qu'un tampon de regard en pierre, situé au carrefour du croisement des deux rues (impasse et rue menant au forum), a été retrouvé lors des travaux de dégagement ou de « nettoyage »¹⁷. Ceux-ci ont permis de constater qu'il n'y avait pas de branche d'égout descendant vers le sud le long de l'impasse.

10. HANOUNE 2006, p. 283.

11. En se basant sur la disposition du revêtement du sol, R. Hanoune pense qu'il s'agit d'un dispositif de *triclinium* rappelant les salles de banquets officiels (HANOUNE 2006, p. 285).

12. KHANOUSSI, MASTINO 2004, p. 414 = AÉ 2004, 1874-1876.

13. En effet, et selon S. Saint-Amans, on n'en connaît que trois exemples : à *Leptis Magna*, à *Bulla Regia* et à *Cuicul* (SAINT-AMANS 2004, p. 178).

14. HANOUNE 1992, p. 525-526, fig. 22.

15. HANOUNE 1974, p. 387.

16. Voir la remarque de H. Stern dans PICARD G.-C., STERN (dir.) 1965, p. 302.

17. HANOUNE 1993, p. 486.

L'ESPLANADE ET SES AMÉNAGEMENTS

L'analyse de l'ensemble de ces vestiges et le relevé systématique de l'ensemble des structures conservées (figure 3) ont contribué à comprendre l'incidence et les contraintes de construction des différents monuments.

En l'absence d'inscription d'une part ou d'informations provenant de fouilles d'autre part, l'analyse architecturale et urbaine selon la formule vitruvienne (forme, fonction et structure) a été un des moyens permettant l'identification, la datation et l'interprétation des monuments. L'observation de la superposition des structures *in situ* et de leur succession livre une chronologie relative, au moins hypothétique.

L'étude de chaque entité architecturale identifiée tient compte de sa structure et de son organisation spatiale, en tant que partie d'un ensemble cohérent et homogène¹⁸. Au terme de cette analyse, l'étude des différents bâtiments constituant l'ossature de l'espace urbain autorise à dresser le schéma de son évolution.

LA TOPOGRAPHIE DU SITE

Les cotes relevées montrent que le complexe a été édifié sur un terrain en pente. La différence de niveau entre la rue située au nord du théâtre et le pied du mur de soutènement de l'esplanade (figure 3, n° 1) est de 3,70 m environ. Le fond du bassin central est situé à 2,36 m au-dessous du dallage de cette rue.

L'aménagement de la place a nécessité le rehaussement du terrain du côté sud. Le mur sud a une fonction de soutènement et peut être daté de l'époque des premiers aménagements du site. Du côté nord, le niveau actuel des vestiges semble être proche de celui du site d'origine. La place était initialement entièrement dallée¹⁹ et les dalles étaient disposées par rangées parallèles dans le sens nord-sud.

LES TEMPLES : CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES ET CONSTRUCTIVES

Si le relevé des structures existantes a permis la restitution en plan des monuments sans difficulté majeure, il n'en est pas de même pour les élévations

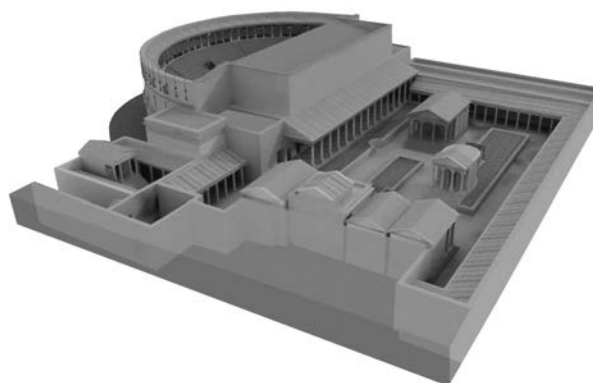


Figure 4 – Restitution du secteur du théâtre dans son dernier état : vue du côté sud. [H. Ksouri]

et encore moins en ce qui concerne les détails architectoniques qui les ornaient. Il ne s'agit donc pas d'une restitution fidèle mais plutôt d'une image évocatrice significative esquissant l'aspect du paysage urbain (figure 4).

L'étude des vestiges incite à conclure qu'ils s'apparentent tous à des temples de type italique. Ils sont prostyles et posés sur un soubassement à structure pleine. Cependant, ils peuvent être différenciés en fonction du style de leur décoration, de leurs caractéristiques morphologiques ou constructives²⁰.

Classification

Les édifices culturels identifiés (A, B, C, C', C'' et E, figure 3) répondent aux critères caractérisant les temples italiques, mais s'en démarquent toutefois par leurs dimensions relativement modestes. Ils attestent une importation du modèle romain. Leurs proportions en plan (tableau 1) ne respectent pas la règle prescrite par Vitruve qui stipule que la largeur d'un temple doit correspondre à la moitié de sa longueur, la *cella* devant être par ailleurs plus longue que large dans un rapport de 5/4²¹.

Ces temples, à *cella* unique, étaient tous édifiés sur podium. Le fond de la *cella* du temple C'' a la forme d'une abside. Les *cellae*, à mur de fond plat, étaient soit dotées de niches (temple A), soit pourvues d'un massif supportant la statue de la divinité. L'architecture de ces édifices est définie par « la volonté de

18. P. Gros considère la syntaxe et le système relationnel comme étant plus importants que la morphologie monumentale et que la typologie (GROS 1990, p. 62).

19. La cour a pu être dallée après sa construction. À *Thugga*, le dallage du forum, posé en 36/37 ap. J.-C., sans doute autrefois en terre battue, est attesté par une inscription laissant penser que de tels travaux pouvaient être entrepris dans d'autres cités notamment à *Bulla Regia*. Cf. *ILAfr*, 558 ; KHANOUSSI, MAURIN (dir.) 1997, p. 124 ; EID. 2000, n° 23 ; AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 113-114. Voir dans ce volume, GOLVIN *et al.*, *supra*, p. 23, 27.

20. Sur l'architecture des temples romains en général et en particulier les temples d'Afrique, nous nous sommes référé essentiellement à : BOËTHIUS, WARD PERKINS 1970, p. 491 ; ROMANELLI 1970, p. 117-122 ; CASTAGNOLI 1984, p. 3-20 ; EINGARTNER 1992, p. 13-242 ; GROS 1996 ; ID. 2000, p. 307-326.

21. VITRUVÉ, *De architectura*, IV.

Temples	Emprise (m)		Cella	Hauteur du podium	Ordre	Datation
	Largeur	Profondeur				
Temple B	9,76	9,30	5,70 × 5,25	1,34	Dorique ou toscan	État 1 : avant le 1 ^{er} s. av. J.-C. État 2 : 1 ^{er} s. av.-début du 1 ^{er} s. ap. J.-C.
Temple C	11,55	6,70			Toscan ou dorique	Julio-claudienne, 1 ^{er} s. ap. J.-C.
Temple D	8,20	12,95	6,80 × 6,50	1,60 (restituée)	Corinthien	Début du II ^e s. ap. J.-C.
Temple A	7,12	13,35	9,10 × 7,35	1,67	Corinthien	Vers la fin du II ^e s. ap. J.-C. (avant 199 à 208)
Sanctuaire d'Isis	17,80 × 13,85	17,80	5,00 × 4,10		Portique toscan	II ^e s. ap. J.-C.
Temple C'	6,80	11,55				III ^e s. ap. J.-C.
Temple E	8,25	14,50	6,50 × 6,30		Ionisant	
Temple C''	5,65	11,05	6,40 × 5,65		Corinthien	Dernier temple construit sur l'esplanade. III ^e s. ap. J.-C.

Tableau 1 – Caractéristiques des temples.

l'expression de la notion de frontalité »²². Ceux-ci se caractérisent par un plan rectangulaire constitué de trois parties : l'escalier d'accès, le *pronaos* et la *cella*. On accède, par un escalier axial, à un *pronaos* surmonté d'un fronton qui se dresse au-dessus d'une colonnade, généralement tétrastyle, ce qui confère à la façade un aspect élancé. Les temples A, C, C'' et D sont prostyles. Le temple B pseudo-périptère avait un aspect assez singulier et se distingue des autres par son emprise presque carrée.

Chronologie

La construction du mur de soutènement de l'esplanade²³ a probablement précédé l'installation du premier édifice cultuel. Le *terminus post quem* daterait de l'époque de la construction du temple B implanté dans une vaste cour entourée d'un portique quadrangulaire. Visiblement le temple C'' constitue un *terminus ante quem*. En effet, la date de sa construction est la plus récente comme le prouve la superposition des murs. Il empiète sur la partie ouest du bassin planté au sud. Il a été édifié à l'époque où l'esplanade avait atteint un niveau de saturation tel que l'implantation d'un nouvel équipement perturbait la composition préexistante.

De nombreux indices aident à cerner les dates de cette fourchette chronologique :

- le style des fragments d'architecture, notamment les bases à double tore massif et les chapiteaux d'ordre toscan, renvoie à l'époque tardo-républicaine et au plus tard à la première moitié du

1^{er} siècle après J.-C.²⁴, mais la monumentalisation du secteur pourrait remonter à la fin du 1^{er} siècle avant J.-C.-début du 1^{er} après J.-C.

- la mosaïque, qui couvrait le sol du temple B et qui semble contemporaine de la fin de l'occupation du quartier a été datée du IV^e siècle au plus tôt²⁵. Il s'agit de la dernière période de fréquentation des temples païens.

LE TEMPLE B

D'après ses caractéristiques architecturales, le temple B est assurément un des plus anciens édifices de l'ensemble monumental²⁶. Il a été construit, à l'origine, sur le grand axe de l'esplanade (figure 3). Le plan de situation restitue l'aspect de cette grande place rectangulaire de 65,40 × 42,35 m²⁷ entourée d'un portique large de 5 m et qui comprenait à l'est, sur une largeur d'une douzaine de mètres, des locaux annexes.

Description

En prolongeant le tracé du portique occidental à partir du retour de l'angle sud, on peut déduire qu'il se trouve à une distance d'environ 4 m derrière le temple. L'emprise du temple proprement dit a la forme d'un rectangle assez peu allongé (9,30 × 9,76 m). Les vestiges sont constitués essentiellement d'un podium à structure pleine, parementé en grand appareil. Au-dessus, ont été conservés des fragments de murs arasés de 80 cm de largeur définissant une *cella* de forme carrée (figure 5, n° 1). Les dimensions extérieures

22. GROS 1996, p. 124.

23. Les sondages réalisés dans les thermes de l'esplanade B ont permis de remonter ces structures au III^e s. av. J.-C.

24. FERCHIOU 1989, p. 36 ; GOLVIN 2008, p. 235.

25. HANOUNE 1999, p. 747-750.

26. BESCHAOUCH *et al.* 1977, p. 107.

27. 80 × 40 m selon BESCHAOUCH *et al.* 1977, p. 100.

de celle-ci sont de 5,25 m dans le sens nord-sud et de 5,70 m dans le sens est-ouest. L'angle nord indique la position de la façade de la *cella*.

Le podium comprend une assise de fondation haute de 27 cm et en saillie de 18 cm, puis une assise moulurée haute de 35 cm (figure 5, n° 2). Le corps vertical, en grand appareil, était fait de blocs rectangulaires réguliers avec des joints très fins du côté du parement (se resserrant en sifflet) alors qu'ils allaient en s'évasant vers l'intérieur du mur. Il n'est conservé que sur la hauteur de deux assises. La structure et l'ornementation de ce podium rappellent tout à fait celles du monument dit de Massinissa à Dougga²⁸ dont les vestiges sont visibles en contrebas du capitole. Le dallage, large d'un peu moins de 2 m, est encore visible actuellement sur le côté nord de la *cella* (figure 5, n° 3). Il est tardif et sans doute assez proche du niveau d'origine, ce qui laisse supposer que le corps vertical devait comprendre au maximum trois assises.

La deuxième assise est moulurée dans sa partie inférieure. Cette moulure est constituée d'une plinthe de 7,5 cm surmontée par une doucine de 16 cm et couronnée par un filet de 3 cm. Elle est très bien conservée. Elle se retournait aux angles et filait sans interruption sur toute la longueur du côté regardant la place ce qui prouve qu'à l'origine, le podium ne possédait pas d'escalier en façade. La disparition de cet escalier (figure 5, n° 4), créé dans un second temps, a fait apparaître la base moulurée du soubassement visible sur la face orientale. R. Hanoune en conclut que cet édifice devait faire face à l'ouest dans un premier temps, puis qu'un escalier fut plaqué sur son ancienne façade postérieure lors de la réalisation du grand ensemble monumental²⁹. Cette moulure n'existe pas sur la façade postérieure et il ne semble pas qu'elle ait été supprimée mais on ne peut pas affirmer non plus qu'un élément s'adossait à l'origine à la façade postérieure du podium du temple.

Un nettoyage de contrôle de la face latérale sud du podium a révélé une nette interruption de la moulure inférieure du podium (figure 5, n° 5). Cette interruption indique la position du seul accès possible. Ce dernier devait correspondre, dans un premier état, à un escalier menant au niveau supérieur.

28. Ce monument construit avec des blocs quadrangulaires a un plan rectangulaire de 14,65 m de long et 6,30 m de large. Il a été considéré comme un des témoins des plus anciens aménagements de la place publique et serait antérieur à l'installation romaine. Il aurait été construit sous le règne de Micipsa (148-118 av. J.-C.). Certains de ses éléments, notamment les blocs figurant des chapiteaux d'angle réemployés dans la construction de la forteresse byzantine, doivent en provenir (AOUNALLAH, GOLVIN [dir.] 2016, p. 32-58 ; voir aussi dans ce volume, *supra*, GOLVIN *et al.*, p. 18-21).

29. HANOUNE 1999, p. 748, n. 3.

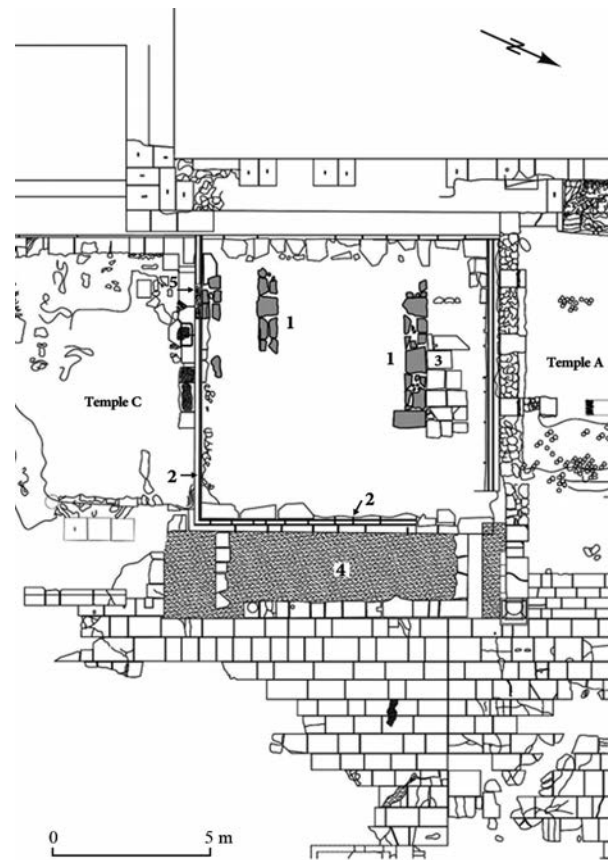


Figure 5 – Plan du temple B, état actuel.

[H. Ksouri]

L'hypothèse la plus logique est de supposer qu'avant la construction du temple situé au sud existait, en position latérale, le seul escalier d'accès au temple. Il n'était pas possible qu'il soit placé ailleurs (sur la façade nord ou sur la façade principale à l'est) puisque, comme nous l'avons dit, les moulures du soubassement sont continues et étaient destinées à être vues.

Le nouvel accès en façade, aménagé dans un état postérieur, correspond au tracé d'implantation actuellement visible juste en avant du podium. Cet escalier faisait presque toute la largeur de la façade et masquait les moulures du soubassement.

Restitution du premier état du temple B

Nous pouvons donc conclure que le temple B, dans son premier état, était composé d'un podium et d'une *cella* unique (figure 7). Le plan de la *cella*, lisible à partir du tracé des murs arasés, était presque carré. Les murs délimitent un espace de 5,20 × 4,80 m. La *cella*, orientée vers l'est, était entourée sur trois côtés d'une colonnade. Le mur du fond de celle-ci devait correspondre au mur postérieur du podium, ce qui indique que le schéma général du plan était celui d'un temple pseudo-périptère. La façade principale présentait, à l'origine, l'aspect d'une sorte de tribune accessible à partir d'un escalier latéral.

Les indices conservés imposent cette restitution et il ne faut pas s'étonner, outre mesure, d'avoir un temple accessible latéralement³⁰. Pour le moment, très peu de sanctuaires de cette époque sont identifiés³¹. Nous connaissons mal leurs caractéristiques architecturales et encore moins leurs origines et les influences que leur architecture a subies. A. Lézine affirme qu'aucune architecture « n'a été créée en Afrique, tout est venu d'Orient » et qu'elle a été sous influence hellénistique³².

Le relevé en plan des vestiges du temple indique que le podium avait, à l'origine, une forme légèrement carrée : il mesure 10 m dans le sens de largeur et seulement 9 m dans l'autre sens. Le podium n'est pas conservé sur toute sa hauteur et aucune colonne n'est restée en place. Cependant, on peut restituer, avec vraisemblance, cinq travées sur la façade principale et quatre sur les côtés. L'entrecolonnement de l'ordre de 1,75 m devait correspondre à l'axe des harpes des murs de la *cella*. La meilleure répartition hypothétique possible des colonnes ne permet pas de réaliser sur la façade principale une travée axiale qui serait plus large que les autres ; il faut supposer que les travées étaient toutes égales.

Restitution de l'ordre

Aucun élément de base de colonne ou de fût n'a été retrouvé, mais on peut restituer leur aspect par comparaison avec les éléments des monuments numides de Dougga. Nous pensons à des colonnes cannelées par comparaison avec d'autres colonnes « ioniques hellénistiques » connues en Afrique, selon la classification de N. Ferchiou³³. Il faut penser à celles conservées à Dougga dans le secteur du forum, à celles du mausolée libyco-punique et à celles du *naïskos* de *Thuburbo Maius*³⁴.

Il est certain que les bases du temple B de *Bulla Regia* étaient à double tore massif et sans plinthe, comme toutes celles de colonnes de cette période³⁵. Elles devaient être du même type que certaines bases ayant ces mêmes caractéristiques qui sont actuellement déposées le long du stylobate du portique de l'esplanade. On peut aussi par comparaison avec des

monuments numides bien conservés³⁶ (mausolée de Dougga, Medracen à Boumia en Algérie) restituer, de façon hypothétique, les caractéristiques de l'entablement : il aurait compris architrave, frise lisse et corniche à gorge égyptienne.

Deux chapiteaux à volutes, qui devaient reposer sur les colonnes du temple, ont été retrouvés. Le premier, déposé sur le mur d'échiffre du temple au nord, est inspiré de l'ionique grec. Il présente entre ses volutes deux palmettes opposées. Un autre chapiteau du même type et qui pourrait lui aussi provenir de ce temple³⁷ présente au centre et à la place des palmettes un signe de Tanit³⁸.

Un élément épars, correspondant au haut d'une sorte de pilastre et doté d'une corniche rappelant la corniche à gorge égyptienne (visible sur trois côtés), provient peut-être de ce temple. On ne peut lui affecter de place évidente sur les façades. Il ne pourrait avoir appartenu qu'à la décoration intérieure de la *cella*. Certains éléments de corniche à gorge semblables ont été retrouvés dans plusieurs sites de la région, mais on peut dire, avec certitude, que ce vocabulaire architectural n'est pas romain³⁹. L'image de ce temple aurait été certainement différente de celle des édifices qui ont le plus bénéficié d'études de restitution, à savoir les mausolées numides⁴⁰. Il est possible d'envisager, selon la tradition punique⁴¹, que ce temple ait été couvert au moins partiellement d'une toiture en terrasse. Le *naïskos* de *Thuburbo Maius* pourrait nous en évoquer l'aspect⁴².

Toutefois, l'existence d'un fronton et d'une toiture en bâtière demeure la plus probable. C'est ce qui est illustré par de nombreuses stèles de l'époque. Les portiques de façade devaient être couverts en terrasse car le profil de leur corniche à gorge s'associerait mal aux rampants d'un fronton de façade. Il est donc peu vraisemblable que ce dernier ait existé.

Certains documents numismatiques particulièrement intéressants donnent la solution à ce problème architectural. En effet, les édifices représentés sur des monnaies datées de l'époque numide (figure 6) peuvent livrer une image fidèle de leur architecture⁴³.

30. En particulier de nombreux temples isiaques.

31. Zama (FERJAOUI 2001) et le temple 15 de Dougga (AOUNALLAH, GOLVIN [dir.] 2016, p. 59-64). Voir aussi les monuments commémoratifs de Chimtou (RAKOB 1994), de Kbor Klib (FERCHIOU 1991) ou celui dit de Massinissa à Dougga (AOUNALLAH, GOLVIN [dir.] 2016, p. 51-58).

32. LÉZINE 1959, p. 261.

33. FERCHIOU 1991, p. 68.

34. LÉZINE 1962, p. 7-33.

35. Cf. GOLVIN 2008.

36. Sur l'architecture numide en général, cf. CAMPS 1961, p. 201 sq. ; ID. 1974 ; PICARD C., PICARD G.-C. 1977-1978 ; RAKOB 1979, p. 132 sq. et notamment la bibliographie p. 329 ; COARELLI, THÉBERT 1988.

37. Il a été transporté au musée de *Bulla Regia*.

38. BESCHAOUCH *et al.* 1977, p. 107, fig. 104.

39. FERCHIOU 1989, p. 170 ; LÉZINE 1959.

40. Quelques temples de cette époque ont été également étudiés dans les publications de G. Camps et de F. Rakob.

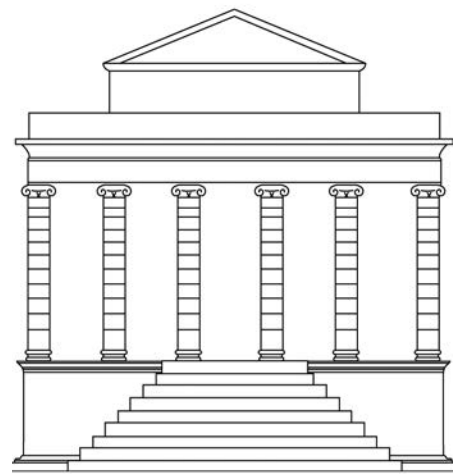
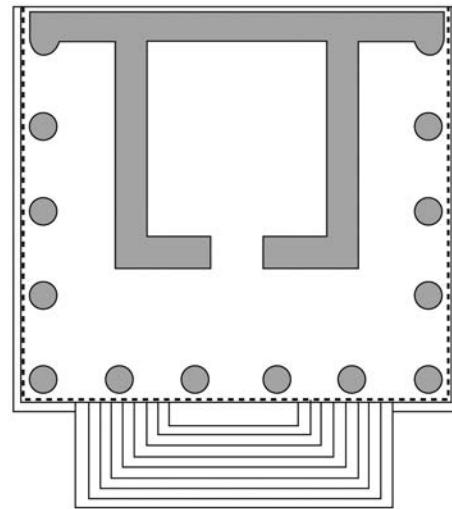
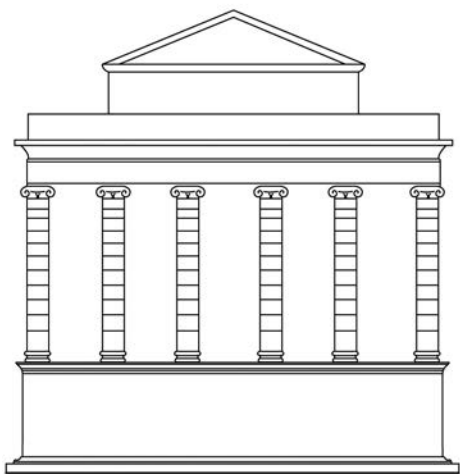
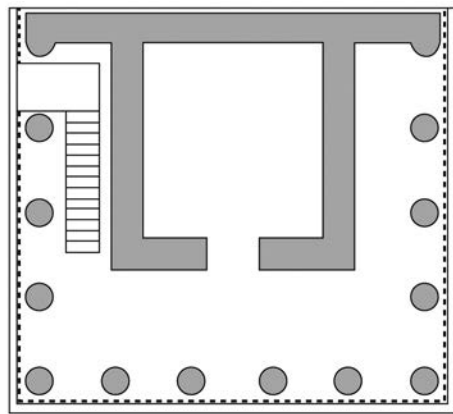
41. FERCHIOU 1987, p. 802.

42. Cf. LÉZINE 1962.

43. TREL 1979, p. 93 et fig. 19 représentant des monnaies de Juba I^{er} (*British Museum*) et MAZARD 1955, p. 50, fig. 84. Le temple figure sur le revers de la monnaie de *Sabratha* dans BROUQUIER-REDDÉ 1992, p. 48, fig. 12a.



Figure 6 – Monnaies de Juba I^{er} montrant la façade d'un temple.
[BROQUIER-REDDÉ 1992, p. 48 ; TREL 1979, p. 81-100, fig. 19 ;
LÉZINE 1959, p. 249, fig. 1a ; FALBE *et al.* 1862, p. 43, n° 57]



0 10 m

Figure 7 – Restitution du premier état du temple B,
plan et élévation. [H. Ksouri]

Figure 8 – Restitution du deuxième état du temple B,
plan et élévation. [H. Ksouri]

Nous retenons particulièrement une monnaie de Juba I^{er} publiée par A. Lézine⁴⁴ qui a démontré que l'architecture religieuse africaine possède une réelle originalité et ne reproduit pas exactement des modèles grecs.

Cette monnaie montre la façade d'un temple qui correspondrait particulièrement bien à notre exemple. Bien que plus grand, celui-ci est figuré octostyle et correspondrait à un monument de 15 m de largeur environ si on lui confère un entrecolonnement identique à celui que nous avons déduit pour le temple B⁴⁵. La monnaie représente, de façon certaine, un temple et non un de ces monuments de dimensions très réduites évoquées par ailleurs par A. Lézine⁴⁶. On voit que ce temple possédait un podium assez haut, accessible par un escalier axial sans mur d'échiffre.

Le détail le plus intéressant concerne la partie supérieure de la représentation. On observe que les portiques de façade sont couverts en terrasse. Cependant, dans la partie centrale et à l'arrière-plan correspondant à la *cella*, existe une partie surélevée avec fronton que A. Lézine a interprété comme un lanterneau. Mais l'utilisation d'un lanterneau ne saurait s'expliquer et aucun parallèle architectural ne peut être cité. À notre avis, il s'agit plutôt de la représentation du fronton du toit à deux pentes qui couvrait la *cella*.

La formule s'appliquerait particulièrement bien au plan de cet édifice B. Ses portiques de façade devaient être couverts en terrasse et sa *cella* seule par un toit en bâtière. La *cella* était plus haute que la terrasse périphérique. Cette surélévation peut s'expliquer dans la mesure où la *cella* était voûtée comme celles des temples de *Thuburnuc*⁴⁷. Le fait de voûter celle-ci n'empêchait pas d'y superposer une charpente et une toiture à deux pentes dont les extrémités avaient la forme triangulaire d'un fronton. Cette dernière était, en outre, souhaitée car elle devait avoir une valeur symbolique. On connaît mal l'élévation de la partie supérieure des temples de tradition africaine. La monnaie de Juba I^{er} est par conséquent d'un grand intérêt : elle évoque la forme générale d'un de ces derniers et montre une formule architecturale compatible avec nos données de terrain.

Restitution du deuxième état du temple B

Il est certain que le temple B a connu un second état, mais les modifications qu'il a subies ne l'ont pas beaucoup transformé (figure 8). La seule intervention notable a consisté en la création d'un escalier de façade pour remplacer l'escalier d'origine dont l'accès fut condamné lors de la construction du temple C au sud. L'escalier initial et son entrée ont alors été murés. L'assise de fondation du nouvel escalier est encore en place. Il est sûr que ce dernier ne comportait pas de murs d'échiffre mais des marches qui devaient se retourner sur trois côtés. Il devait ressembler à l'escalier du temple de *Zama*⁴⁸ réalisé au début du 1^{er} siècle après J.-C. En conséquence, il semble que le temple B, dans son deuxième état, pourrait dater du début du 1^{er} siècle après J.-C.

LA COUR ET LES PORTIQUES PÉRIPHÉRIQUES

La cour, délimitée par un quadriportique, mesure 65,40 m de longueur et 42,35 m de largeur⁴⁹. Les portiques sud et est sont attestés par la présence d'un long stylobate (figure 3, n° 2). Le côté ouest est indiqué par le retour du stylobate (à l'angle sud-ouest) qui se prolonge sous les murs du complexe dit sévérien. Il est visible au nord du temple A et au sol de la *parascaenia* ouest du théâtre et il est recouvert par le socle du bâtiment de scène. La partie postérieure du théâtre s'y est superposée (mur de scène et portique *post scaenium*).

Les portiques, d'une largeur de 3,20 m, étaient adossés à un mur en *opus africanum* dont il ne reste que des traces infimes du côté sud. Ce grand portique compte parmi les éléments les plus anciens de l'esplanade. L'inventaire des bases de colonnes a montré qu'un certain nombre appartenait vraisemblablement au portique. N. Ferchiou les a datées de la période julio-claudienne, ce qui corrobore notre étude.

La galerie sud (figure 3, n° 2) a conservé une grande partie de son stylobate construit en grand appareil. Sa largeur moyenne est de 82 cm ; il constituait une marche haute de 21 cm au-dessus du sol de l'esplanade. Il est difficile de distinguer les traces de piquetage indiquant l'emplacement des colonnes et qui permettraient de déduire, de façon précise, la valeur de l'entrecolonnement. Dans sa partie ouest,

44. LÉZINE 1959, p. 249, fig. 1a.

45. Il faudrait restituer sept travées de 1,75 m, soit 12,25 m et une travée centrale plus large de l'ordre de 2,50 m.

46. Bien entendu ce temple est plus grand que le *naos* ou la chapelle distyle prostyle de *Thuburbo Maius* qui a été datée du II^e s. av. J.-C. (cf. LÉZINE 1962, p. 7-33).

47. GHALIA, MAHFOUDH 2003, p. 779-807 ; POINSSOT L., LANTIER 1926 ; BARTON 1982, p. 313.

48. L'escalier d'accès frontal est daté de l'époque augustéenne. À l'origine, le soubassement de la façade principale du temple devait avoir le même aspect que celui du temple B de *Bulla Regia*. Cf. FERJAOUI 2001, p. 847-850, fig. 9 et 10.

49. L'esplanade aurait 71,80 m de longueur et 48,75 m de largeur y compris la profondeur du portique, soit 243 × 165 pieds romains.

l'un des piquetages est assez net pour indiquer que la base qui s'y superposait était circulaire et non rectangulaire. Ces traces correspondraient donc à des bases à double tore épais, sans plinthe, qui sont caractéristiques d'édifices bâtis avant le milieu de l'époque flavienne⁵⁰.

Le portique oriental n'a gardé que deux courtes portions de son stylobate large de 0,77 m. Celui de la colonnade nord est visible sur 16,75 m de longueur, à 3,20 m au sud du sanctuaire d'Isis et du temple E. Son tracé apparaît encore à l'intérieur de la *basilica* ouest du théâtre. Une surface de 3,20 × 3 m du revêtement de sol de la galerie subsiste.

Du côté ouest, le stylobate est conservé sur 2 m de largeur. Il est certain qu'à l'origine le portique ouest a existé sur toute la largeur de la cour comme l'indique la position de son angle sud-ouest. Ce portique a été réduit et presque entièrement détruit au début de III^e siècle lorsque le temple sévérien est venu s'accoler à l'arrière des temples A et B, et partiellement au temple C.

Restitution de l'ordre du portique

Les éléments architectoniques appartenant à l'ordre de ce portique rappellent ceux du portique de la *platea uetus* d'Announa⁵¹ et de la *platea uetus* de *Leptis Magna*⁵². Selon A. Lézine, la hauteur calculée du fût de cet ordre est équivalente à sept fois le diamètre inférieur du fût. Ce dernier devait être plus large que le diamètre supérieur⁵³.

On doit attribuer au portique les douze bases à double tore sans plinthe qui ont été retrouvées en un nombre tel qu'il exclut toute utilisation possible dans d'autres édifices du complexe monumental. Ces bases sont dépourvues de plinthe et formées par la superposition de deux tores épais séparés par une scotie de hauteur équivalente. On sait que ce type de base a été employé, d'une façon générale en Afrique, dans les monuments puniques et numides et que leur utilisation a perduré jusqu'à l'époque flavienne ; ensuite leur emploi a cessé complètement. Elles ont alors été remplacées par des bases à tores plus fins et à plinthe carrée⁵⁴. Celles-ci prenaient place sur un stylobate précédé d'un caniveau bien conservé dans la partie ouest du portique sud.

Le diamètre des bases (42 cm) permet de restituer approximativement la hauteur des fûts ; celle-ci devait être de 3,20 m environ. On peut y superposer les chapiteaux de type toscan. On ne sait pas si les portiques étaient couverts par des voûtes ou par une toiture en charpente. Cependant, la largeur importante du portique et la faible épaisseur du mur périphérique incitent à pencher pour cette dernière solution. La rigole aménagée dans le dallage en pierre, qui court tout le long du stylobate, servait, sans aucun doute, à la réception et à l'évacuation des eaux pluviales qui tombaient sur la couverture inclinée du portique.

La fontaine et le bassin central

Une installation hydraulique d'agrément, édiflée au milieu d'un espace public caractérisé par la présence de temples, était constituée d'une fontaine et d'un bassin situé à l'arrière. Le bassin recevait, outre l'eau provenant de la rigole de réception des eaux de la fontaine, les eaux de ruissellement de l'esplanade. Celles-ci se déversaient dans le bassin par deux bouches situées aux angles, du côté ouest.

Le bassin parfaitement axé est installé au milieu de la cour (figure 3, n° 3). Il mesure 12,30 m de longueur et 4,20 m de largeur pour une profondeur de 80 cm⁵⁵ par rapport au niveau du dallage de la cour. Il est bordé par un muret de 58 cm d'épaisseur construit en maçonnerie de petits moellons et n'a conservé que 40 cm de sa hauteur initiale.

À l'extérieur, l'enduit n'a que 2 cm d'épaisseur. À l'intérieur, le fond et les parois verticales sont revêtus d'un enduit étanche en tuileau de 4,5 cm d'épaisseur. Les angles rentrants ont été arrondis comme ceux des ouvrages hydrauliques d'époque romaine⁵⁶. La présence du bassin au milieu de l'esplanade renvoie aussi aux différentes installations hydrauliques de la cité. Saint Augustin a signalé la présence à *Bulla Regia* d'une fontaine pleine de poissons auxquels les passants jetaient de la nourriture⁵⁷.

Du côté ouest, le bassin était précédé d'une structure maçonnée aujourd'hui arasée. Il s'agit des vestiges d'une fontaine de plan carré entourée à sa base d'une rigole de récupération revêtue d'une mosaïque blanche. L'ensemble fontaine et rigole mesure 2,70 m du côté longeant le bassin et 2,50 m du côté perpendiculaire.

50. FERCHIOU 1989, p. 38. Sur la chronologie des bases dites archaïsantes, cf. GOLVIN 2008, p. 235-236.

51. GSELL 1901, p. 83.

52. DI VITA, LIVADIOTTI (dir.) 2005.

53. LÉZINE 1955, p. 19.

54. Ceci a été démontré par J.-C. Golvin (2008, p. 225-239). On se reportera aussi à DI VITA, LIVADIOTTI (dir.) 2005 où cette évolution est très bien illustrée par celle des temples du Vieux Forum de *Leptis Magna*.

55. La hauteur du muret, mesurée de l'intérieur, est de 1,20 m.

56. GAUCKLER 1897-1901 ; ADAM 1984, p. 280 ; MALISSART 1994 ; GINOUVÈS 1998, p. 93. Comme les citernes de La Malga à Carthage : cf. VÉRITÉ 1989, p. 41 sq. ; BAKLOUTI 2003.

57. Cf. *De Genesi ad litteram*, III, 8, 12 (PL, 43, col. 283-284) et *Sermon Denis* 17, 7-9 (PL, 46, col. 879-881).

À l'instar des autres ouvrages hydrauliques de la cité, l'eau était acheminée par des tuyaux en plomb⁵⁸ qui passaient sous le dallage en pierre de l'esplanade. Ces derniers durent être enlevés à une époque tardive comme en témoigne le tracé en diagonale des blocs arrachés depuis l'accès à l'esplanade⁵⁹.

Cette fontaine est à distinguer des fontaines à façade comme celle d'*Althiburos*⁶⁰, celle située au nord du forum de Djemila⁶¹ ou celle de *Thuburbo Maius*⁶², la nymphée de *Pheradi Maius* ou de *Sufetula*⁶³. La majorité des fontaines découvertes en Afrique présentent une façade et des superstructures assez importantes, à l'image des grands nymphées qui contribuaient à l'ornementation des cités⁶⁴. Elle rappelle plutôt les fontaines publiques de Pompéi ou d'Ostie, constituées le plus souvent de bassins carrés ou rectangulaires atteignant rarement les 2 m de côté et limités par des plaques épaisses posées verticalement et surmontées d'un cippe décoré⁶⁵.

Les enclos plantés

Les murs bordant les deux enclos rectangulaires situés de part et d'autre du bassin central ne présentent pas d'enduit étanche. Il s'agit probablement d'enclos plantés faisant partie intégrante des structures agrémentant l'esplanade. La présence de deux jardins et d'une fontaine avec bassin renvoie aux espaces publics et aux esplanades des cités romaines. En effet, à Pompéi la *uilla* de Julius Felix est pourvue d'un portique qui entoure un jardin doté d'un bassin oblong⁶⁶. Ces deux jardins de *Bulla Regia* sont parfaitement symétriques par rapport à l'axe longitudinal. Ils occupent les parties nord et sud de la cour. Dans un premier état, les deux enclos étaient parfaitement symétriques et avaient la même longueur et la même largeur. La construction du portique *post scaenium* du théâtre a engendré un empiètement sur le jardin nord. Le rapport de ce type d'aménagement avec le théâtre a déjà été mentionné par Vitruve qui précise que, dans les grandes villes hellénistiques, les édifices de spectacle étaient entourés de portiques et de promenades ornés de verdure⁶⁷.

L'enclos planté septentrional

L'enclos septentrional est de forme rectangulaire de 40,95 m de longueur, 4,55 m de largeur et 1 m environ de profondeur (figure 3, n° 4). Il longe, du côté sud, le portique *post scaenium* construit à la même époque. Il est doté d'une exèdre semi-circulaire faisant face à l'exèdre carrée du jardin sud. Cette exèdre est constituée d'une banquette en pierre épousant une forme semi-circulaire de 3,24 m de diamètre. La paroi intérieure de cet enclos planté était enduite d'un mortier de tuileau fin dont les restes ne sont encore visibles que dans quelques endroits, notamment à l'angle nord-est. Il ne reste de cet enduit que la couche préparatoire reconnaissable aux stries pratiquées dans l'enduit d'accrochage qui devait permettre l'adhérence de la couche de finition.

Dans le mur oriental sont engagées trois bases dont deux à double tores massifs dépourvues de plinthe et une base avec l'amorce du fût.

Ce jardin a été comblé et modifié lors de la construction de la galerie postérieure du théâtre. Il a été, de façon certaine, édifié à une date antérieure à l'agrandissement de celui-ci. En effet, la construction du portique *post scaenium* a empiété sur la moitié de sa largeur. La dernière modification des murs périphériques de ce jardin concerne la limite orientale de l'enclos qui a été repoussée de 4,90 m vers l'est. Le mur d'extrémité tardif a inclus les bases de colonnes précitées.

L'enclos planté méridional

L'enclos rectangulaire sud mesure 34,95 × 8,10 m (figure 3, n° 5). Les murs de 52 cm d'épaisseur sont construits en *opus incertum* avec des harpes de renforcement espacées de façon irrégulière. La technique d'appareil est donc celle des murs en *opus africanum*. Il s'agit d'un espace de jardin clos par un mur, situé nettement en contrebas de la cour. La distance qui le sépare du portique méridional est de 4,90 m et celle du temple D est de 4,40 m.

Ce grand quadrilatère correspond, à l'image de l'enclos nord, à un jardin. En effet, il n'a pas de sol interne aménagé et ses murs ne sont pas recouverts d'enduit étanche. Les murs ont conservé 1,10 m de leur hauteur initiale (mesurée de l'extérieur). À l'intérieur, leur profondeur est de 1,60 m ce qui montre que le fond de la structure est plus bas que le sol de l'esplanade.

Les murs sont bâtis en petit appareil de moellons liés au mortier de chaux, ce qui indique que la construction est d'époque romaine. La pierre calcaire de teinte ocre et la technique de mise en œuvre rappellent les caractéristiques techniques du temple D. Nous pouvons donc supposer que les enclos ont été édifiés à la même époque.

58. Cf. GAUCKLER 1896, p. 36 ; ID. 1901.

59. Le Dr Carton a signalé un système de tuyaux en plomb qui partaient du nymphée pour distribuer l'eau dans toutes les directions, cf. CARTON 1897, p. 55-62.

60. MERLIN 1913, p. 32.

61. GSELL 1901, p. 245 ; BALLU 1926, p. 107.

62. MERLIN 1912, p. CCLXXIII-CCLXXV.

63. Cf. CÈBE 1957, p. 163-206.

64. Essentiellement les nymphées fermés au contour polygonal. Cf. MAIURI 1955, p. 263-271.

65. Cf. la bibliographie dans CÈBE 1957, p. 187, n. 2.

66. GRIMAL [1943] 1969, p. 152, pl. x.

67. VITRUVÉ, *De architectura*, V, 9, I.

La structure à abside, installée dans la partie ouest de ce jardin, est tardive. Il s'agit des vestiges du temple C" qui a empiété sur le dallage de l'esplanade : une dalle du revêtement est engagée dans l'épaisseur du mur. Une rigole d'évacuation des eaux d'arrosage a été aménagée du côté est. Une série de dalles couvre cette conduite. Une exèdre rectangulaire, de 4,07 m de longueur et 3,73 m de largeur, fait face à la deuxième abside semi-circulaire de l'enclos planté nord. Cet espace carré est bien d'origine.

Les espaces situés à l'est de l'esplanade

Parmi les structures visibles à l'est de l'esplanade, trois espaces contigus sont situés juste derrière le théâtre (figure 3, n° 6). On reconnaît un local de plan rectangulaire, de 3,90 × 3,05 m, accessible par une porte axiale, large de 1,43 m dont les montants sont encore en place. Au centre du mur du fond, épais de 1,53 m, s'ouvre une niche de plan semi-circulaire de 90 cm de diamètre. Cette niche est précédée de deux montants qui devaient supporter la corniche recevant une statue de culte. Tout indique qu'il s'agit du plan d'une salle culturelle communiquant au nord et au sud avec les locaux voisins.

Le local, situé au sud à 50 cm en contrebas⁶⁸, est une pièce allongée de 5,10 m de profondeur dont le mur du fond au sud comprend une excroissance qui, d'après sa forme et ses dimensions, correspondrait bien, elle aussi, au soubassement d'un socle destiné à recevoir les statues de divinités.

Le relevé des structures en place montre que les bâtiments s'étendaient au-delà du portique oriental de la cour sur une quinzaine de mètres de largeur. Le plan indique qu'au premier état devait exister le long de la rue en pente, située à l'est, un long portique de façade. Le fond de ce dernier était constitué d'un mur continu que seule une grande entrée axiale devait interrompre. Entre ce grand portique de façade et le portique oriental de la cour, un espace construit de 6 m de largeur comprenait une série de locaux annexes alignés.

RESTITUTION DE LA COUR ET DE SES AMÉNAGEMENTS

La position des entrées d'origine de la cour est difficile à préciser. La régularité du plan et son axialité laissent supposer l'existence d'une entrée centrale d'une certaine monumentalité au milieu du côté oriental de la place. Il s'agissait peut-être de l'entrée principale.

68. Nous estimons que le sol d'origine, probablement détruit lors des travaux de dégagement, était à un niveau plus haut.

Il faut, en outre, restituer une liaison avec la seconde esplanade qui devait être assurée par une ou deux portes symétriques mais cette liaison a été perturbée par la suite et on ne peut plus en observer directement les traces : seule une fouille pourrait les révéler.

La partie ouest de la cour était dallée sur le parvis et tout autour du temple B. Les dalles étaient disposées par rangées parallèles perpendiculairement aux grands côtés de la cour.

La plus grande partie de la surface de la cour, en raison de sa vaste étendue, ne devait pas être dallée mais sans doute plantée d'arbres. Ce cas n'est certainement pas exceptionnel : un sanctuaire comme celui de Caelestis à Dougga⁶⁹ permet de voir, de façon certaine, l'importance que pouvait atteindre les parties non dallées d'un sanctuaire.

Le bassin central, les enclos plantés ainsi que les temples A, B, C et D, qui sont construits dans l'esplanade selon un schéma obéissant à un tracé géométrique assez régulier, appartiennent à un aménagement postérieur. La composition très symétrique de la place, maintenue par l'implantation des temples A et C (probablement au début de l'époque romaine), indique sans doute que la cour a dû être assez tôt dotée d'enclos encaissés entre lesquels elle était dallée selon un principe qui est bien connu dans d'autres exemples, notamment à Dougga⁷⁰. À *Bulla Regia*, les vestiges du dallage qui entourait les enclos sont conservés d'ailleurs au sud de l'enclos méridional.

Dans le courant des deux premiers siècles de notre ère, ont été implantés l'un après l'autre des temples selon un tracé géométrique rigoureux respectant l'axialité de sa forme et reproduisant ainsi « le modèle de la grande cour à péristyle répandu dans l'Orient hellénistique puis dans la Rome tardo-républicaine et des débuts de l'Empire »⁷¹.

L'esprit de cette composition régulière a été rétabli à deux occasions et ces interventions correspondraient à des événements historiques majeurs qui ont engendré des changements d'apparence de la cité. Ces travaux n'ont pas amené la destruction de structures préexistantes. À l'instar des espaces urbains

69. Celui-ci est d'époque romaine mais offre un exemple où la répartition des espaces dallés et non dallés est certaine alors qu'il est difficile de le voir aussi nettement ailleurs si ce n'est à Dougga (GOLVIN, KHANOSSI [dir.] 2005, p. 105, fig. 21). Voir aussi *infra* dans ce volume, la contribution d'A.-A. Malek, p. 213-230.

70. En ce qui concerne Dougga, des enclos entourés de dallage existent dans la cour du sanctuaire des Victoires de Caracalla (GOLVIN, KHANOSSI [dir.] 2005, p. 41, fig. 17). On en voit aussi dans celle du sanctuaire anonyme dit Dar Lachheb : SAINT-AMANS 2004, p. 308-315 ; AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 409-412.

71. LE GLAY 1988, p. 86.

des cités de l'Afrique romaine, cette place avait une belle parure monumentale constituée de fontaines, d'exèdres, de statues et de bases honorifiques. Ceci montre, d'une part, qu'en dehors du forum, certains espaces urbains de *Bulla Regia* servaient de cadre à la vie publique et d'autre part, contrairement à une idée répandue, que l'évolution de la ville se traduit par une décentralisation et par une multiplication des places monumentales⁷².

ÉVOLUTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPLANADE

Au terme de l'étude des différentes composantes de l'esplanade, nous pouvons conclure que celle-ci a connu trois grands états significatifs⁷³.

Phase 1

La première phase correspond à la construction du temple B au plus tard au I^{er} siècle avant J.-C. Il s'agit d'un temple à podium dépourvu d'escalier frontal (figure 9). Ce temple, orienté vers l'est, était implanté au fond et au milieu d'une grande *area*. Il était doté, dans un réaménagement ultérieur, d'un escalier frontal en forme de U le reliant à la vaste cour entourée d'un portique quadrangulaire accessible par l'est. Cette cour était délimitée au sud par le mur de soutènement de l'édifice de spectacle. Ce réaménagement remonte au I^{er} siècle avant J.-C.⁷⁴ ou au plus tard au tout début du I^{er} siècle après J.-C. Cette configuration serait contemporaine, sinon proche, du réaménagement du forum vers les années 34-35 par la construction, du côté septentrional, d'une galerie empiétant sur la cour du sanctuaire d'Apollon⁷⁵.

Phase 2

À la phase 2, deux autres temples (A et C), orientés également vers l'est, ont été bâtis de part et d'autre du premier (figure 10a). Leur période de construction correspond au II^e siècle après J.-C. Cet aménagement, comprenant trois temples implantés au fond d'une cour dallée entourée de portiques, rappelle le schéma tripartite bien connu en Afrique qui est adopté par exemple au forum de *Sufetula*⁷⁶.

Deux longs enclos plantés et terminés par des absides aux extrémités, le temple D et le bassin central s'ajoutent à l'ensemble précédent. La position relative des absides dessine un axe nord-sud perpendiculaire au grand axe de composition est-ouest. Ce temple D, par sa position au centre et dans l'axe de l'esplanade, a été construit dans le cadre d'une vaste opération de restructuration. La date de réalisation de cet aménagement est contemporaine de la période de construction du dernier état du théâtre et de l'amphithéâtre⁷⁷.

Cet aménagement paysager, intégrant une installation hydraulique et des aires plantées à l'arrière-scène du théâtre, renvoie à des exemples précis. En effet, le quadriportique, situé derrière le théâtre de Pompée à Rome, comprenait un jardin constitué par deux bosquets de platanes, bordés par une série de fontaines⁷⁸. Ce type d'aménagement rappelle aussi les xystes situés derrière les théâtres⁷⁹.

Phase 3

La phase 3 remonte à l'époque correspondant aux vestiges actuellement visibles du théâtre⁸⁰ (figures 4 et 10b). Il concerne l'aménagement d'un accès à partir de la rue du forum, l'impasse et l'*area transitoria*. Elle inclut la construction du temple C'' et éventuellement celle du temple C'. Le quadriportique n'a été conservé que sur les côtés est et sud. Cet état daterait de la première moitié du III^e siècle après J.-C.

L'évolution monumentale a perturbé de plus en plus la régularité de la composition d'origine. L'ajout des temples C' et C'', les constructions érigées devant le temple A et le réaménagement des espaces à l'est (tel que la chapelle C'' à niche demi-circulaire) montrent qu'à cette époque, la place a atteint un seuil de saturation.

72. En plus du forum, *Bulla Regia* compte parmi ses espaces urbains une grande place (deuxième forum ?) située à l'ouest des thermes memmiens et au nord du monument en *opus reticulatum* ; Cf. BESCHAOUCH *et al.* 1977, p. 18-22, fig. 8. Cette place (désignée par « esplanade de l'entrée ») a été édifée dans sa partie sud sur des citernes. Elle renferme au nord deux temples jumelés et au sud un monument non identifié dont le plan s'apparente à celui du temple de Mercure à Dougga (180-192 ap. J.-C.) : POINSSOT C. [1958] 1983, p. 33 ; KHANOUSSE [s.d.] 1998, p. 24 ; SAINT-AMANS 2004, p. 329-330, fig. 54 ; AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 285-317.

73. L'étude a démontré que le complexe a connu au moins sept phases.

74. Cet état s'apparente à celui du temple de *Zama*. Un temple donnant sur une vaste cour à portiques, construit dans la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C., est embelli d'un escalier en forme de U entre 30 av. et 30 ap. J.-C. Cf. FERJAOUI 2001, p. 852 (le temple p. 847-853).

75. QUONIAM 1952, p. 466.

76. Le forum et les temples de *Sufetula* sont attribuables au milieu du II^e s. ap. J.-C. (cf. DUVAL, BARATTE 1973, p. 12).

77. GOLVIN 1988, p. 411 et n. 34. C'est aussi à ce moment que se déroule le voyage d'Hadrien en Afrique en 128 ap. J.-C.

78. COARELLI 1994, p. 201.

79. GRIMAL [1943] 1969.

80. Datant de la seconde moitié du II^e s. ap. J.-C. sous le règne de Marc Aurèle et Lucius Verus.

Figure 9 – Restitution du temple B et de l'esplanade au premier état.
[H. Ksouri]

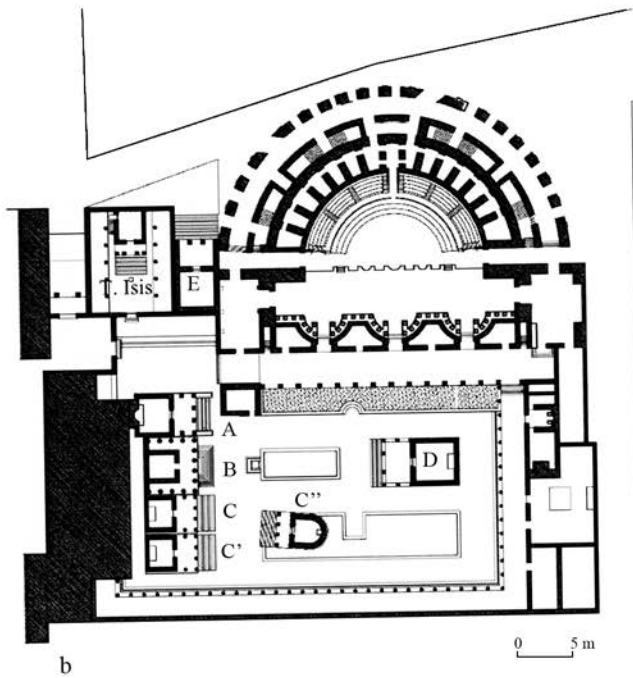
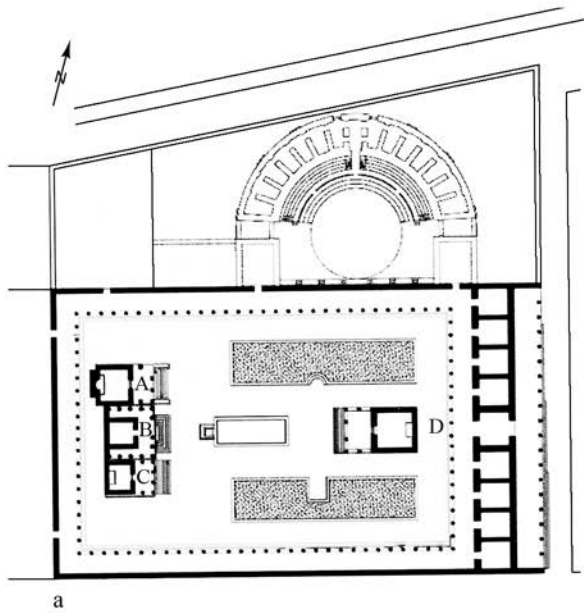
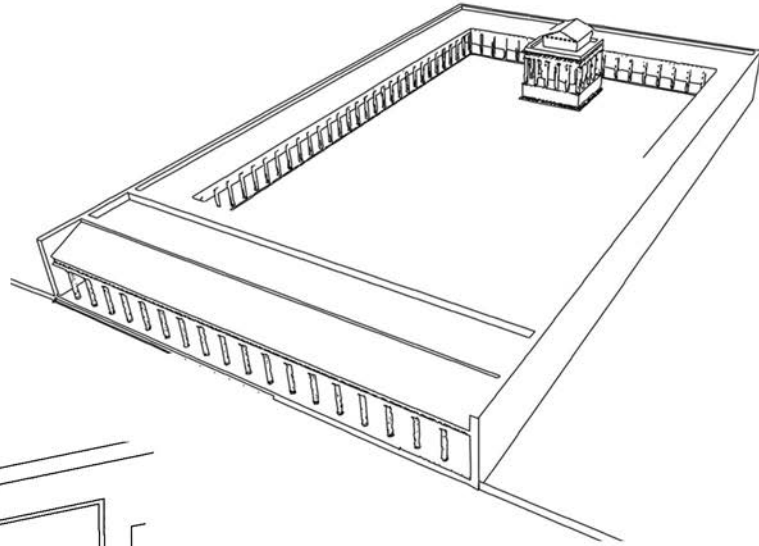


Figure 10 – Plan restitué du complexe monumental.
a : deuxième état (première moitié du II^e s. ap. J.-C.).
b : troisième état. [H. Ksouri]

Le temple B, le plus ancien de tous les temples, a été conçu dès son premier état comme un édifice pseudo-périptère. Il était doté d'une galerie à colonnade d'ordre ionique se développant sur trois de ses côtés. Sa restitution au sein de la grande cour correspond au schéma de temples antérieurs à l'époque romaine. Elle rappelle le premier état du sanctuaire de *Thinissut*, évoqué par A. Lézine⁸¹. Nous aurions à l'origine un temple unique et axial de style africain, inspiré de l'ordre ionique, situé au fond et dans l'axe d'une vaste cour à portiques.

Toutefois, il est important de distinguer la conception d'un sanctuaire dont le temple est entouré de portiques qui lui sont propres et le schéma d'un temple dominant une place à portiques dont il n'est

qu'un élément. Tel est le cas, par exemple du capitole d'*Ammaedara*, du temple de la famille sévérienne à *Cuicul* et du capitole de *Timgad*. Dans ces trois cas, le temple est appuyé au mur de fond de la cour selon une tradition d'architecture romaine. Toutefois, dans certains exemples comme le sanctuaire de Minerve à *Thugga*, il déborde par rapport à l'*area* du portique, faisant saillie vers l'arrière. Les plans, coupes et élévations, que l'on peut esquisser en définitive restituent, de façon satisfaisante, l'essentiel de l'aspect général de cet ensemble monumental. Aucun élément ne permet de dater le monument avec exactitude. Sa construction pourrait remonter, comme celle de *Kbor Klib*, au III^e siècle avant J.-C. Rien ne permet non plus de dater avec précision le second état de ce temple que l'on peut penser remonter à l'époque augustéenne. L'étude des vestiges de la grande esplanade au sud du théâtre montre que le temple B est le plus ancien des trois temples situés à l'ouest.

81. LÉZINE 1959, fig. 3a.

BIBLIOGRAPHIE

Abréviation

PL *Patrologia latina*, éd. J.-P. Migne, Paris, 1844-1855.

Ouvrages et articles

ADAM J.-P.

1984 *La construction romaine, matériaux et techniques*, Paris : Picard.

AOUNALLAH S., GOLVIN J.-C. (dir.), BEN RHOMDANE H., BROUQUIER-REDDÉ V., CHEHIDI M. A., GHAKI M., KHANOUSSI M., MAURIN L., SAINT-AMANS S.

2016 *Dougga, Études d'architecture religieuse 2. Les sanctuaires du forum, du centre de l'agglomération et de la Grande rue courbe* (Mémoires 42), Bordeaux : Ausonius Éditions.

BAKLOUTI H.

2003 « Les citernes de La Malga à Carthage », dans *Africa, série séances scientifiques*, 1, p. 129-161.

BALLU A.

1926 *Guide illustré de Djemila (antique Cuicul)*, Alger : Ancienne Maison Bastide-Jourdain.

BARTON I. M.

1982 « Capitoline Temples in Italy and the Provinces », dans *ANRW*, II, 12.1, Berlin/New York : De Gruyter, p. 259-342.

BESCHAOUCH A.

1983 « Introduction. *Bulla Regia* de 1957 à 1982 ; sauvetage, étude, mise en valeur », dans BESCHAOUCH *et al.* (dir.) 1983, p. 3-4.

BESCHAOUCH A., HANOUNE R., THÉBERT Y.

1977 *Les ruines de Bulla Regia* (CÉFR, 28), Rome : École française de Rome.

BESCHAOUCH A., HANOUNE R., KHANOUSSI M., THÉBERT Y. (dir.)

1983 *Recherches archéologiques franco-tunisiennes à Bulla Regia. I. Miscellanea 1* (CÉFR, 28.1), Rome : École française de Rome.

BOËTHIUS A., WARD PERKINS J. B.

1970 *Etruscan and Roman Architecture*, Harmondsworth : Penguin Books.

BONTÉ J., HANOUNE R.

1983 « La fonderie de cuivre », dans BESCHAOUCH *et al.* (dir.) 1983, p. 107-110.

BROISE H., THÉBERT Y.

1993 *Recherches archéologiques franco-tunisiennes à Bulla Regia. II. Les architectures. 1. Les thermes memmiens* (CÉFR, 28.2), Rome : École française de Rome.

BROUQUIER-REDDÉ V.

1992 *Temples et cultes de Tripolitaine* (Études d'Antiquités africaines), Paris : CNRS Éditions.

- CAMPS G.
1961 *Aux origines de la Berbérie : monuments et rites funéraires protohistoriques*, Paris : Arts et métiers graphiques.
1974 « Le Gour, mausolée berbère du VII^e siècle », dans *AntAfr*, 8, p. 191-208.
- CARTON L.
1897 « Études sur les travaux hydrauliques des romains en Tunisie », dans *RT*, 4, p. 27-85.
- CASTAGNOLI F.
1984 « Il tempio romano: questioni di terminologia e di tipologia », dans *PBSR*, 52, p. 3-20.
- CÈBE J.-P.
1957 « Une fontaine monumentale récemment découverte à Sufetula (Byzacène) », dans *MÉFR*, 69, p. 163-206.
- COARELLI F.
1994 *Guide archéologique de Rome*, Paris : Hachette.
- COARELLI F., THÉBERT Y.
1988 « Architecture funéraire et pouvoir : réflexions sur l'hellénisme numide », dans *MÉFRA*, 100.2, p. 761-818.
- DI VITA A., LIVADIOTTI M. (dir.)
2005 *I tre templi del lato nord-ouest del Foro Vecchio a Leptis Magna* (Monografie di archeologia libica, 12), Rome : « L'Erma » di Bretschneider.
- DUVAL N., BARATTE F.
1973 *Les ruines de Sufetula*, Tunis : Société tunisienne de diffusion.
- EINGARTNER J.
1992 « *Fora, Capitolia und Heiligtümer im westlichen Nordafrika* », dans H.-J. Schalles, H. von Hesberg, P. Zanker (dir.), *Die römische Stadt im 2. Jahrhundert n. Chr.: der Funktionswandel des öffentlichen Raumes. Kolloquium in Xanten vom 2. bis 4. Mai 1990*, Cologne : Rheinland Verlag, p. 213-242.
- FALBE C. T., LINDBERG J. C., MÜLLER L.
1862 *Numismatique de l'ancienne Afrique, 3. Les monnaies de la Numidie et de la Maurétanie*, Copenhague : B. Luno.
- FERCHIOU N.
1987 « Les mausolées augustéens d'Assuras », dans *MÉFRA*, 99.2, p. 767-821.
1989 *L'évolution du décor architectonique en Afrique proconsulaire des derniers temps de Carthage aux Antonins. L'hellénisme africain, son déclin, ses mutations et le triomphe de l'art romano-africain*, Gap : Imprimerie Louis-Jean.
- 1991 « Le Kbor Klib (Tunisie) », dans *Quaderni di Archeologia della Libia*, 14, p. 45-97.
- FERJAOUÏ A.
2001 « Recherches archéologiques et toponymiques sur le site de Jama et dans ses alentours », dans *CRAI*, p. 837-864.
- GAUCKLER P.
1896 *L'archéologie de la Tunisie*, Paris : Berger-Levrault et Cie.
1897-1901 *Enquête sur les installations hydrauliques romaines*, 1, Tunis : Imprimerie rapide.
- GHALIA T., MAHFOUDH F.
2003 « Aïn Tebournouk-Tubernuc et sa région de l'Antiquité tardive au Moyen Âge », dans *MÉFRA*, 15.2, p. 779-807.
- GINOUVÈS R.
1998 *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine. III. Espaces architecturaux, bâtiments et ensembles* (CÉFR, 84), Rome : École française de Rome.
- GOLVIN J.-C.
1988 *L'amphithéâtre romain, essai sur la théorisation de sa forme et de ses fonctions* (Publications du Centre Pierre Paris, 18), Paris : Éditions De Boccard.
2008 « Le temple n° 8 de Sabratha : Iseum ou Serapeum ? Restitution architecturale, identification, datation », dans L. Gabolde (dir.), *Hommages à Jean-Claude Goyon offerts pour son 70^e anniversaire* (Bibliothèque d'étude, 143), Le Caire : Institut français d'archéologie orientale, p. 227-241.
- GOLVIN J.-C., KHANOUSSE M. (dir.)
2005 *Dougga, études d'architecture religieuse. Les sanctuaires des Victoires de Caracalla, de « Pluton » et de Caelestis* (Mémoires, 12), Bordeaux : Ausonius Éditions.
- GRIMAL P.
[1943] 1969 *Les jardins romains*, Paris : Presses universitaires de France.
- GROS P.
1990 « Les étapes de l'aménagement monumental du forum : observations comparatives (Italie, Gaule narbonnaise, Tarraconaise) », dans *La città nell'Italia settentrionale in età romana. Morfologie, strutture e funzionamento dei centri urbani delle regioni X e XI. Atti del convegno, Trieste, 13-15 marzo 1987* (CÉFR, 130), Trieste : Università di Trieste / Rome : École française de Rome, p. 29-68.

- 1996 *L'architecture romaine du début de III^e siècle avant J.-C. à la fin du Haut-Empire. I. Les monuments publics* (Les manuels d'art et d'archéologie antiques), Paris : Picard.
- 2000 « L'évolution des centres monumentaux des cités italiennes en fonction de l'implantation du culte impérial », dans M. Cébeillac-Gervasoni (dir.), *Les élites municipales de l'Italie péninsulaire de la mort de César à la mort de Domitien entre continuité et rupture* (CÉFR, 271), Rome : École française de Rome, p. 307-326.
- GSELL S.
1901 *Les monuments antiques de l'Algérie*, Paris : Albert Fontemoing.
- HANOUNE R.
1974 « Une muse et un philosophe sur une mosaïque de *Bulla Regia* », dans *Mélanges de philosophie, de littérature et d'histoire ancienne offerts à Pierre Boyancé* (CÉFR, 22), Rome : École française de Rome, p. 387-394.
1989 « *Bulla Regia* (Tunisie) », dans *MÉFRA*, 101.1, p. 539-542.
1990 « *Bulla Regia* », dans *MÉFRA*, 102.1, p. 498-501.
1991 « *Bulla Regia* », dans *MÉFRA*, 103.1, p. 365-367.
1992 « *Bulla Regia* », dans *MÉFRA*, 104.1, p. 523-526.
1993 « *Bulla Regia* (Tunisie) », dans *MÉFRA*, 105.1, p. 482-486.
1999 « Une mosaïque de *cella* de temple à *Bulla Regia* », dans *CMGR 7 = M. Ennaïfer, A. Rebourg (dir.), La mosaïque gréco-romaine 7. Actes du colloque international pour l'étude de la mosaïque antique (Tunis, 3-7 octobre 1994)*, Tunis : Institut National du Patrimoine, p. 747-750.
2006 « Le "grand ensemble sévérien" de *Bulla Regia* (*Africa proconsularis*, Tunisie) : un *Augusteum* », dans C.C. Mattusch, A.A. Donohue, A. Brauer (dir.), *Common Ground: Archaeology, Art, Science and Humanities. Proceedings of the XVIth International Congress of Classical Archaeology, Boston, August 23-26, 2003*, Oxford : Oxbow Books, p. 283-286.
- KHANOUSSE M.
1986 « Note préliminaire sur *Bulla la royale* », dans *Reppal*, 2, p. 325-335.
[s.d.] 1998 *Dougga*, Tunis : Ministère de la Culture / AMVPPC.
- KHANOUSSE M., MASTINO A.
2004 « Il culto della *Gens Septimia* a *Bulla Regia*: Settimio Severo e Caracalla in tre basi inedite degli *Agrii*, dei *Domitii* e dei *Lollii* », dans M. G. Angeli Bertinelli, A. Donati (dir.), *Epigrafia di confine, confine dell'epigrafia. Atti del Colloquio AIEGL-Borghesi 2003, 10-12 ottobre 2003* (Epigrafia e antichità, 21), Faenza : Fratelli Lega Editori, p. 371-414.
- KHANOUSSE M., MAURIN L. (dir.)
1997 *Dougga (Thugga) : études épigraphiques. Actes de la table ronde, Bordeaux, 25-26 mai 1996* (Études, 1), Bordeaux : Ausonius Éditions.
2000 *Dougga, fragments d'histoire : choix d'inscriptions latines éditées, traduites et commentées (I^{er}-IV^e siècles)*, (Mémoires, 3), Bordeaux : Ausonius Éditions.
- KSOURI H.
2012 *Le théâtre romain de Bulla Regia dans son contexte urbain*, thèse de doctorat, Université Bordeaux-Montaigne (<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00720408/>).
- LE GLAY M.
1988 « Une nouvelle bibliothèque municipale à *Bulla Regia* en Afrique proconsulaire ? », dans *Mélanges de la Bibliothèque de la Sorbonne offerts à André Tuilier* (Mélanges de la Bibliothèque de la Sorbonne, 8), Paris : Aux amateurs de livres, p. 52-60.
- LÉZINE A.
1955 « Les chapiteaux toscans trouvés en Tunisie », dans *Karthago*, 6, p. 11-29.
1959 « Résistance à l'hellénisme de l'architecture religieuse de Carthage », dans *Cahiers de Tunisie*, 26-27, Tunis, p. 247-261.
1962 *Architecture punique : recueil de documents*, Paris : Presses universitaires de France.
- MAIURI A.
1955 « Il teatro-ninfeo detto "Sepolcro di Agrippina" a Bacoli », dans *Anthemion: scritti di archeologia e di antichità classiche in onore di Carlo Anti*, Florence : G. C. Sansoni, p. 263-271.
- MALISSARD A.
1994 *Les Romains et l'eau : fontaines, salles de bain, thermes, égouts, aqueducs* (Realia), Paris : Les Belles Lettres.
- MAZARD J.
1955 *Corpus nummorum Numidiae Mauretaniaeque*, Paris : Arts et métiers graphiques.
- MERLIN A.
1912 « Rapport de M. Merlin sur les récentes découvertes archéologiques en Tunisie », dans *BAC*, p. CCLXXII-CCLXXXII.
1913 *Forum et maison d'Althiburos* (Notes et documents, 6), Paris : Ernest Leroux.
- PICARD C., PICARD G.-C.
1977-1978 « Recherches sur l'architecture numide », dans *Karthago*, 19, p. 15-33.

PICARD G.-C., STERN H. (dir.)

1965 *CMGR 1 = La mosaïque gréco-romaine 1. Actes du colloque international pour l'étude de la mosaïque antique, Paris, 29 août-3 septembre 1963*, Paris : CNRS Éditions.

POINSSOT C.

[1958] 1983 *Les ruines de Dougga*, Tunis : Ministère des affaires culturelles / Institut National d'Archéologie et d'Arts.

POINSSOT L., LANTIER R.

1926 « Fouilles à Tubernuc », dans *BAC*, p. 221-223.

QUONIAM P.

1952 « Fouilles récentes à Bulla Regia (Tunisie) », dans *CRAI*, p. 460-472.

RAKOB F.

1979 « Numidische Königsarchitektur in Nordafrika », dans H.G. Horn, C.B. Rüger (dir.), *Die Numider. Reiter und Könige nördlich der Sahara. Rheinisches Landesmuseum Bonn, Ausstellung 29. 11. 1979-29. 2. 1980* (Kunst und Altertum am Rhein, 96), Cologne : Rheinland Verlag, p. 119-171.

1994 « Das numidische Höhenheiligtum », dans *Simitthus II*, p. 1-38.

Simitthus II

1994 M. Khanoussi, T. Kraus, F. Rakob, M. Vegas, *Simitthus II. Der Tempelberg und das römische Lager*, Mayence : Philipp von Zabern.

ROMANELLI P.

1970 *Topografia e archeologia dell'Africa romana. Enciclopedia classica, sezione III. Archeologia e storia dell'arte classica*, 10.7, Turin : Società editrice internazionale.

SAINT-AMANS S.

2004 *Topographie religieuse de Thugga (Dougga). Ville romaine d'Afrique proconsulaire (Tunisie)*, (*Scripta Antiqua*, 9), Bordeaux : Ausonius Éditions.

TRELL B. L.

1979 « Ancient Coins: New light on North African Architecture », dans *Histoire et Civilisation du Maghreb. Actes du congrès international 1* (Série Histoire, 1), Tunis : Cérès éditions, p. 81-99.

VÉRITÉ J.

1989 « Le site de La Malga à Carthage », dans *Bulletin du CEDAC Carthage*, 10, p. 41-47.

ARCHITECTURE MAURÉTANIENNE ET ROMAINE :

LE CAS DU SANCTUAIRE D DE VOLUBILIS

Véronique BROUQUIER-REDDÉ (AOrc, UMR 8546, CNRS, ENS, Université de recherche PSL, Paris)
Abdelfattah ICHKHAKH (Inspection des monuments historiques, Essaouira)
Abdelaziz EL KHAYARI (Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine, Rabat)

Dominant l'oued Khoumane au sud et à l'ouest, et à proximité de la confluence avec l'oued Fertassa, l'agglomération de *Volubilis* s'est installée sur l'éperon, constitué de cailloutis et de conglomérats continentaux plio-villafranchiens, que le lit de l'affluent a contourné en longeant le pied oriental vers le sud. L'agglomération montre l'exemple d'un espace transfrontalier du Maroc antique, marqué par de nombreux vestiges archéologiques particulièrement représentatifs de plusieurs époques et une multitude d'architectures d'influences diverses. Ses monuments religieux sont très bien conservés par rapport aux autres types d'édifices et constituent de beaux exemples de l'architecture culturelle¹ (figure 1). Ce n'est nullement un simple hasard, mais un indicateur de la pérennité de l'espace sacré dans la vingtaine d'hectares explorés de la cité.

Situé sur le côté ouest du centre civique et au sommet de l'éperon, le sanctuaire D offre un plan complexe et une évolution très confuse en raison des fouilles qui ont été opérées très tôt sur le forum et des restaurations successives de l'ensemble de la place² ; une voie empierrée en pente, *clivus*, le reliait à la place sud et au quartier méridional³.

Ce monument culturel fut fouillé dès 1915 par le lieutenant-colonel Bouin, puis par L. Chatelain⁴ et fut ensuite l'objet, entre 1955 et 1960, de sondages stratigraphiques et de vérifications lors d'un examen du « niveau III » du centre urbain entrepris par

M. Euzennat et G. Hallier⁵. Ces différentes opérations discontinues ont rendu le plan du monument très incohérent, voire même chaotique, au point que certaines parties apparaissent aujourd'hui comme un amas de structures n'ayant pas forcément de rapport entre elles. S'agissant de son histoire, les vestiges des deux temples jumelés, mis au jour par L. Chatelain, ont été identifiés pour la première fois, en 1955, par M. Euzennat. Les différents états évolutifs, proposés par G. Hallier et M. Euzennat, ont été discutés par A. Akerraz, M. et É. Lenoir dans le cadre du réexamen de l'histoire du centre monumental⁶. Ces premiers essais de lecture ont sensiblement contribué à la connaissance de ce monument clef de la topographie religieuse de *Volubilis*. Les différentes phases du sanctuaire D ont été réévaluées dans le cadre des travaux du programme thématique de coopération franco-marocaine⁷ ; les principaux résultats obtenus

1. Les vestiges d'au moins six sanctuaires ont été identifiés à *Volubilis*. Voir BROUQUIER-REDDÉ 2011 ; BROUQUIER-REDDÉ *et al.* 2016 ; dans ce volume, BROUQUIER-REDDÉ *et al.*, *infra*, p. 135.
2. Sur les hypothèses de localisation de la place publique, discutées à propos de la nomenclature de la zone, se reporter aux travaux de A. Jodin (1987), M. Euzennat et G. Hallier (1986), M. Lenoir, A. Akerraz et É. Lenoir (LENOIR *et al.* 1987). Les recherches de A. Chergui, sur les thermes de Gallien et de ses abords, et celles d'autres chercheurs devraient apporter un éclairage nouveau.
3. EUZENNAT 1957, p. 207-208 ; Id. 1960, p. 557.
4. CHATELAIN [1944] 1968, p. 173-177.

5. EUZENNAT 1957, p. 207-211 ; EUZENNAT, HALLIER 1986, p. 82-87, fig. 7.
6. LENOIR *et al.* 1987.
7. L'équipe maroco-française de recherches sur les monuments religieux du Maroc antique, sous la direction de A. El Khayari et de V. Brouquier-Reddé, allocataire de recherche du ministère français des Affaires étrangères, était composée sur le terrain de A. Ichkhakh, M. Alilou, dessinateur de la conservation de *Volubilis*, C. Lefevre, architecte, A. Gelot, technicien de fouilles. Les travaux de post-fouille ont été assurés par la même équipe avec la collaboration de J. Alexandropoulos, Université Toulouse-Jean Jaurès (monnaies), F. Poupon, Reims-Métropole (faune), H. Hassini et B. Mlilou, Conservation de *Lixus* (amphores), C. Bailly, J.-B. Houal, CNRS, UMR 8546, B. Bazin, Ville de Chartres (infographie), et J.-M. Colas, ENS (numérisation). Partenaires : Institut National des Sciences et de l'Archéologie du Patrimoine (INSAP, Rabat), Direction du Patrimoine Culturel (Rabat), ministère français des Affaires étrangères (Sous-Direction des Sciences Sociales, Humaines et de l'Archéologie, Paris, et Service culturel, scientifique et de coopération, Rabat), UMR 8546 CNRS ENS Paris-Ulm, réseau inter-universitaire d'études africaines (EPHE Paris) et du programme « Cultures d'Afrique » du labex TransferS (programme Investissements d'avenir ANR-10-IDEX-0001-02 PSL* et ANR-10-LABX-0099) de l'ENS - Collège de France / PSL.



Figure 1 – Plan du centre urbain de Volubilis. 1 : forum. 2 : tribune. 3 : basilique. 4 : *macellum*. 5 : place sud dite *forum uetus*. 6 : thermes du capitole. 7 : tumulus. A : autel du sanctuaire A. B : sanctuaire anonyme B. C : sanctuaire anonyme C. D : sanctuaire anonyme D. E : capitole. G-H : sanctuaire anonyme G-H. [D'après le plan de la Conservation archéologique de Volubilis, G. Montheil]



Figure 2 – Le sanctuaire D de Volubilis. Au premier plan, l'autel du temple nord, les escaliers des temples jumeaux des phases 2 et 3, au fond les quatre *cellae* du temple des phases 4 et 5. [Mission Temples, INSAP-AOrOc, CNRS-ENS]

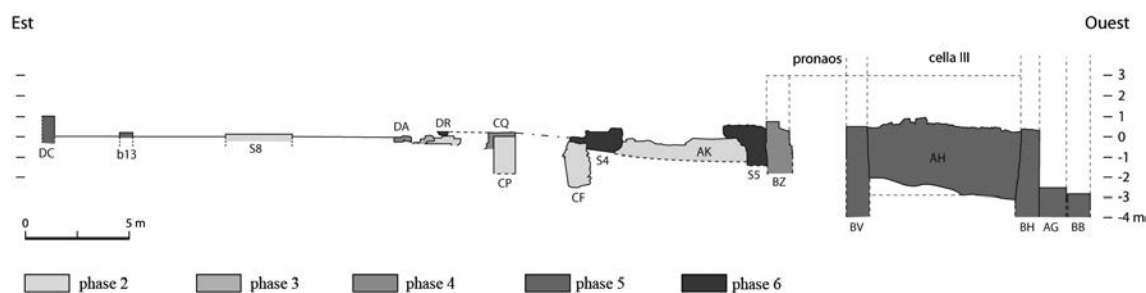


Figure 3 – Coupe longitudinale du sanctuaire D montrant les vestiges des différentes phases. [Mission Temples, INSAP-AOrOc, CNRS-ENS]

seront synthétisés ci-dessous⁸. Les données acquises par les fouilles anciennes et les différentes interventions permettent de mieux comprendre ce monument cultuel, mais la portée des interrogations laissées en suspens était très grande. Cette esquisse s'inscrit dans le droit fil d'une étude globale tendant à mieux situer le sanctuaire dans son contexte historique et même urbanistique et à restituer sa configuration originale, ses états, ses accès et son insertion dans le paysage urbain. Les formes et les limites successives de l'espace sacré ont été précisées par des sondages stratigraphiques (figure 2). Par ailleurs, cette enquête a touché essentiellement les endroits ayant conservé

des traces de la quasi-totalité des modifications, en l'occurrence les escaliers des temples, installés à l'est⁹. À l'issue des nettoyages, des vérifications, des résultats de huit sondages et de l'analyse des structures, nous avons pu distinguer plusieurs états évolutifs qui permettent de reconsidérer l'histoire du centre monumental et de ses abords immédiats puisque le sanctuaire est entièrement englobé dans la structure urbaine. Cinq phases rattachées aux périodes maurétanienne et romaine peuvent être distinguées dans ce monument qui n'a jamais perdu sa fonction culturelle (figure 3).

8. L'ensemble des données relatives au sanctuaire D sera présenté dans l'un des chapitres de la monographie en préparation.

9. Cf. *infra* et BROUQUIER-REDDÉ *et al.* 2016, p. 142-145, fig. 11-14.

LA PÉRIODE MAURÉTANIENNE

Deux phases ont été reconnues pendant l'époque maurétanienne ; la première correspond à un édifice pré-cultuel, la deuxième au premier sanctuaire attesté.

La phase 1 pré-cultuelle

À la phase 1 correspondent deux murs qui dessinent un angle droit¹⁰ et constituent la plus ancienne trace découverte jusqu'ici dans l'ensemble du secteur du sanctuaire (figure 4). Ces murs ne comprennent qu'un seul lit de galets, jouant le rôle de fondation ou de sablière basse, et une élévation en briques crues, conservées sur trois assises¹¹. Il ne subsiste aucune autre structure pouvant être liée à ces deux murs. Cependant le prolongement de cet ensemble vers le côté sud¹² et vers la partie orientale n'est pas à exclure. Il est clair que la nature et la signification architecturale des vestiges ne peuvent pas être élucidées et rien ne permet de les rattacher à un édifice religieux. En s'appuyant sur les données de chronologie relative, faute de stratigraphie dans cette partie du monument, cette phase serait antérieure à la première moitié du 1^{er} siècle avant J.-C.

La phase 2 : le premier édifice cultuel

C'est au cours de la phase 2 que l'on assiste à l'édification du monument cultuel effaçant ainsi la construction indéterminée en briques crues de la phase antérieure, mais tout en respectant l'orientation des constructions de la trame d'origine. La caractéristique majeure de ce sanctuaire est l'emploi exclusif des galets de l'oued en fondation et de blocs en grand appareil de calcaire détritique (travertin ou tuf)¹³ (cf. figure 8) en élévation dont une grande partie fut

l'objet d'une récupération et d'un réemploi dans les murs des phases ultérieures¹⁴.

Le complexe religieux comprend deux temples jumeaux¹⁵, entourés d'un mur de péribole retrouvé sur trois côtés (figure 5). Cet ensemble, très mal conservé et fortement remanié, présente un plan très lacunaire en raison essentiellement de constructions et de reconstructions successives¹⁶. Chaque temple se compose d'une *cella* oblongue mesurant chacune 7 m de long sur 5,60 m à 5,70 m de large. Les deux *cellae* sont précédées d'un unique *pronaos* de plan rectangulaire, accessible, du côté est, par deux escaliers distincts dont il ne reste que les deux premières marches (figure 6). L'autel de sacrifice est aménagé dans la cour, dans l'axe du temple nord, à 6,50 m à l'est de l'escalier ; il ne garde que les fondations de la partie centrale de plan carré de 3,20 m de côté. Les marches d'accès qui devaient être placées à l'ouest ont disparu¹⁷. Une orientation similaire est constatée dans le cas des autels des temples A (ou temple dit punique) et G-H de *Volubilis*¹⁸. S'agit-il d'une orientation délibérée caractérisant une des composantes des édifices culturels maurétaniens de *Volubilis* ?

La largeur des escaliers atteint 4,50 m sur une profondeur de 2,75 m ; les marches présentent un pas de 0,30 m et une hauteur de 0,15 m. Le nombre de marches et la hauteur du soubassement peuvent être estimés à partir des dimensions des marches conservées et de la profondeur de l'escalier : on restitue la hauteur du podium à 1,35 m, soit un escalier de neuf marches. D'après l'étude comparative, le temple sud du sanctuaire G-H en offre un bel exemple avec ses neuf marches.

Le *pronaos* forme un rectangle allongé, d'orientation nord-sud, mesurant 14,60 m de long sur environ 2,40 m de large¹⁹. Bien que fortement remanié, ce *pronaos* garde encore les vestiges de son état d'origine,

10. Ces murs, dessinés par G. Hallier (EUZENNAT 1960, p. 556, fig. 8) sous la *cella* du temple sud, n'apparaissent pas dans le schéma chronologique du monument (EUZENNAT, HALLIER 1986, p. 84, fig. 7). Voir BROUQUIER-REDDÉ *et al.* 2016, p. 138-140, fig. 6-8.

11. Il s'agit d'un limon assez épais, hétérogène et de couleur orange clair.

12. Sous la maison à la boulangerie et la zone dite du *macellum*. Voir à ce propos YAHIA 2014. Le premier état de ce monument correspond à un mur conservé sur trois assises de blocs de tuf reposant sur une fondation de galets, implantée directement sur le sol vierge. Ce mur n'est visible qu'à l'extrémité nord-ouest du *macellum* et forme, d'après cette nouvelle étude, la continuité sud du péribole ouest du sanctuaire.

13. BOUBE 1967, p. 268. Connue aussi sous le nom de tuf calcaire lacustre (JODIN 1987, p. 66-67), grès du Zerhoun (FERRAY, PASKOFF 1960, p. 481-482, pl. XIV, d), ou calcaire continental ou travertin caverneux (*Guide des pierres du site antique de Volubilis*, 2010, p. 21-22). Les carrières seraient situées sur le site même.

14. Avant d'être spolié, le mur fut l'objet d'une reprise avant la phase 3 en utilisant des blocs de grès fin dont il ne subsiste que des traces, visibles sur le parement nord.

15. EUZENNAT 1957, p. 207-211 ; EUZENNAT, HALLIER 1986, p. 84, fig. 7a. Le mur oriental du péribole n'a pas été identifié dans les sondages antérieurs.

16. Nous remercions la direction du Centre Camille Jullian et Véronique Blanc-Bijon pour nous avoir facilité l'accès aux archives de M. Euzennat et de G. Hallier (Aix-en-Provence CCJ, fonds M. Euzennat, V.7, avril 1957).

17. Arasé ultérieurement, le sommet de la fondation a été restauré et marque ainsi l'emplacement de l'autel.

18. BROUQUIER-REDDÉ *et al.* 2016, p. 133-137, fig. 2-5. Les autels 2 et 3 des phases d'époque romaine du sanctuaire B ont la même orientation (voir *infra*, dans ce volume, BROUQUIER-REDDÉ *et al.*, p. 136, fig. 1).

19. L'absence de mur de refend dans l'axe des *cellae* ne confirme pas l'hypothèse du plan, proposée par M. Euzennat et G. Hallier (1986, p. 84, fig. 7) qui restituent un palier indépendant.

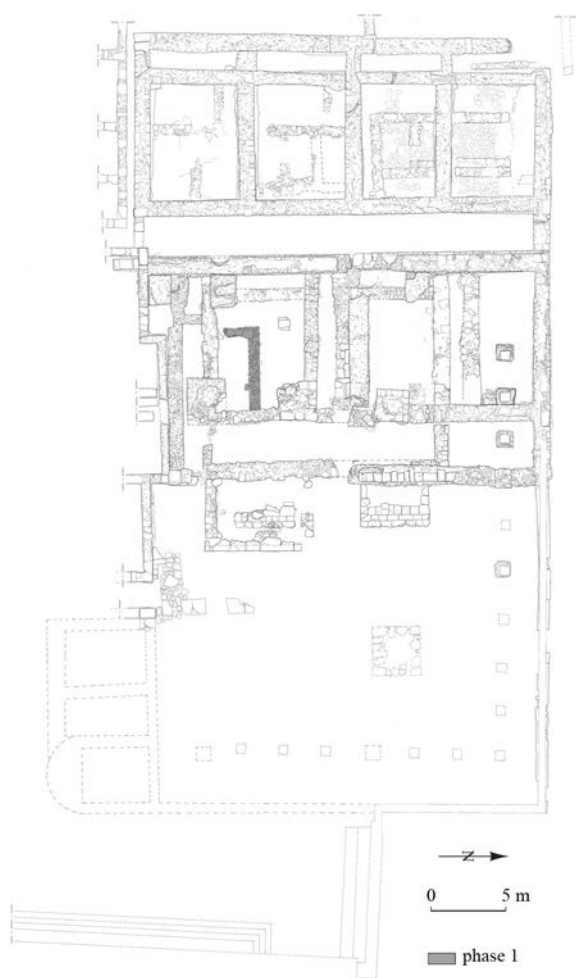


Figure 4 – Plan de la phase 1 pré-cultuelle d'époque maurétanienne sur le plan architectural des vestiges visibles. [Mission Temples, INSAP-AOrOc, CNRS-ENS]

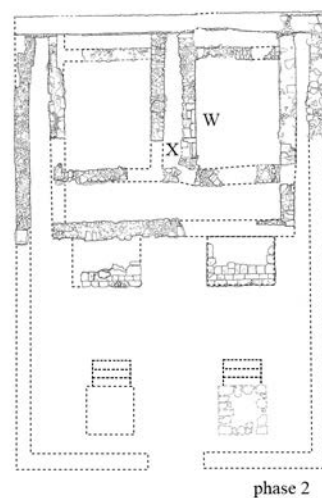


Figure 5 – Plan architectural de la phase 2 d'époque maurétanienne. [Mission Temples, INSAP-AOrOc, CNRS-ENS]



Figure 6 – L'escalier du temple sud. [Mission Temples, INSAP-AOrOc, CNRS-ENS]

hormis son sol d'utilisation qui a entièrement disparu. En s'appuyant sur les vestiges visibles du sanctuaire G-H, on peut proposer, dans une esquisse de restitution des temples D, l'existence d'un mur de péribole, dont l'entrée serait située à l'est, et la présence d'un autre autel devant le temple sud.

Sur le plan des constats chronologiques, le mur latéral nord de la *cella* du temple septentrional et le mur nord du péribole du sanctuaire D sont à dater de la première moitié du 1^{er} siècle avant J.-C. comme en témoigne le mobilier²⁰.

Des analogies entre les deux sanctuaires D et G-H, composés chacun de temples jumelés et entourés d'un péribole, ont été observées : l'implantation sur un podium dont la hauteur suit la pente du terrain, l'orientation à l'est, le même module (le temple sud mesure 11 × 7,65 m) ainsi que la présence d'un autel, d'un escalier axial, d'un vestibule, de *cellae* oblongues et de niches sur le mur de fond. Le sanctuaire G-H fouillé par A. Tchernia, puis par N. El Khatib-Boujibar²¹ présente cependant plusieurs différences. Il est implanté, à une altitude plus basse, sur le versant ouest de l'éperon ; ses temples forment des constructions séparées et présenteraient chacun son propre *pronaos*. D'après les techniques de construction, il semble qu'ils ne soient pas contemporains si l'on prend en considération la nature des fondations (galets d'un côté et blocs taillés de l'autre).

Quoi qu'il en soit, ces deux exemples cités montrent qu'on ne peut pas comprendre le phénomène religieux en considérant seulement les sanctuaires, mais qu'il faut l'interpréter au cas par cas, en observant le développement général du secteur et surtout de la société dans laquelle ils apparaissaient. Ce n'étaient pas des lieux religieux isolés, mais ils faisaient partie intégrante de la vie sociale et, en particulier, de la vie politique et économique de la communauté qui les entretenait et les fréquentait.

Plus tard, lors de l'état 2 de cette même phase, deux ensembles exclusivement composés de galets ont été bâtis à l'ouest. Il s'agit de traces de deux habitations distinctes qui n'ont aucun rapport organique avec le premier sanctuaire et n'affectent en rien son plan et son organisation²². Il y a donc lieu de distinguer deux états chronologiquement et même topographiquement différents, mais qui demeurent fortement

liés si l'on considère les états ultérieurs du sanctuaire. Aucune modification remarquable, à l'exception de la réfection de l'escalier du temple sud²³, n'a été apportée au plan des temples D pendant cet état²⁴.

L'ÉPOQUE ROMAINE

Trois phases romaines ont été distinguées sans qu'il soit possible de les dater de manière absolue. Si on considère le plan de chaque phase, une constante se traduit, entre autres, par l'orientation à l'est des édifices cultuels qui est toujours maintenue. C'est au cours de la phase 4 que la superficie de ce monument se développe sur 860 m² vers l'ouest et vers l'est au point d'empiéter sur le forum et de devenir l'un des plus grands complexes religieux de la Tingitane.

La phase 3

La phase 3 correspond à la construction du temple à deux *cellae* barlongues dont les dimensions sont de 11 m de long sur 8,85 m environ de large²⁵ (figure 7). L'édification de ce sanctuaire a effacé presque entièrement les *cellae* antérieures en ne gardant que les murs ouest, est et sud du péribole précédent. L'élément nouveau de la construction est sans conteste le mur mitoyen maçonné dont la largeur oscille entre 1,20 à 1,30 m ; il est donc de loin l'un des plus épais murs de la zone du sanctuaire et ses alentours (figure 8). On accédait au sanctuaire par un escalier, mais seule la première marche devant le temple sud subsiste encore. En l'état actuel des structures, mis à part le souci de symétrie, aucun indice probant ne nous permet de supposer la présence d'un escalier similaire bordant le temple septentrional. Quoi qu'il en soit, le sol d'utilisation a été rehaussé à en juger par l'aménagement de la marche inférieure à une altitude plus haute que les trois marches encore conservées du sanctuaire sous-jacent.

20. En effet, les amphores recueillies dans les niveaux associés se rattachent toutes aux amphores vinaires représentées par des Dressel 1 ; la céramique, quant à elle, est nettement dominée par la céramique à vernis noir de type A et la céramique peinte de type *sombrero de copa*. Soulignons, dans ces niveaux, l'absence quasi-totale de la céramique à vernis noir de Calès et des amphores de salaison Dressel 7-11.

21. Communication orale de N. El Khatib-Boujibar, Rabat, 2005. Voir aussi JODIN 1987, p. 167-168 ; BENJAĀFAR 2014.

22. BROUQUIER-REDDÉ *et al.* 2016, p. 147-149, fig. 17-19.

23. Cet escalier montre les traces d'un remaniement, bien avant la phase 3, sans pour autant qu'il y ait un changement au niveau des sols de circulation. Il est conservé dans toute sa largeur, en grande partie au niveau des fondations CY (*ibid.*, p. 144-145, fig. 13-14). De plus grandes dimensions que l'escalier initial, il mesure désormais 7,20 m de large sur environ 3,80 m de profondeur. La date de cet aménagement est impossible à évaluer en raison de l'absence d'une stratigraphie en place. Sa contemporanéité avec la construction de l'habitat n'est pas démontrée ; il a été cependant dessiné sur le plan de l'état 2 de la phase 2 (*ibid.*, p. 147-148, fig. 17).

24. Les ensembles ont été occultés essentiellement lors de l'aménagement, à l'époque romaine, des quatre *cellae* du temple à podium, du côté ouest (*infra*, phase 4).

25. EUZENNAT, HALLIER 1986, p. 84, fig. 7b.

Figure 7 – Plan architectural de la phase 3.
[Mission Temples, INSAP-AOrOc, CNRS-ENS]

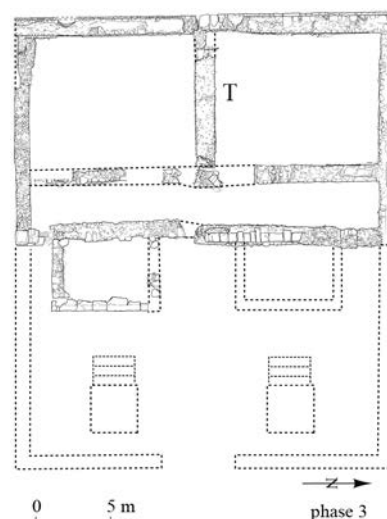


Figure 8 – Les assises en calcaire détritique et en grès fin du mur X-W de la *cella* nord de la phase 2 et le mur maçonné mitoyen T des deux *cellae* de la phase 3. [Mission Temples, INSAP-AOrOc, CNRS-ENS]



Quant à sa mise en œuvre, l'escalier, de 7,20 m de largeur et 4,80 m de profondeur, se compose de blocs de réemploi en grès et en calcaire détritique, de petites dimensions, avec quelques éléments du substrat marneux désagrégés. C'est sur le substrat ou la croûte marneuse que reposent ces blocs, sauf dans sa partie orientale où ils entaillent le paléosol de quelques centimètres. L'escalier n'est attesté que par une seule marche et sa contremarche. Le sol, détruit en totalité par les fouilles anciennes et pour lequel on ne dispose d'aucune information, correspondait sans aucun doute au sommet de cette marche. L'escalier, dont les marches sont en grès, donne accès à un *pronaos* aussi profond que les deux *cellae* ; sa largeur varie entre 2,60 et 3 m. Cette asymétrie est

due au décalage observé dans le mur oriental du *pronaos*, lequel se compose de deux sections dont l'axe montre un écartement d'environ 0,40 m. Outre l'irrégularité du tracé, l'emploi de deux types de mortier entre les deux murs confirme une reprise des vestiges d'un état antérieur en plan et en élévation. Les deux autels de la phase précédente ont sans doute été conservés dans l'axe des deux *cellae*. Aucune trace d'un mur de péribole n'a été identifiée.

Sur le plan chronologique, une fois de plus, il n'a pas été possible d'implanter un sondage susceptible de dater cette phase en raison de l'absence d'une stratigraphie en place. Le monument se situerait entre le 1^{er} et le milieu du III^e siècle après J.-C.

La phase 4

Le temple comporte à la phase 4 quatre *cellae*²⁶ (figures 9-10), précédées également d'un *pronaos* et édifiées sur un haut podium ; la cour est bordée de deux portiques perpendiculaires au nord et à l'est. Bien que les dernières traces de l'histoire du sanctuaire soient relativement mieux conservées par rapport aux niveaux anciens, la lecture et l'interprétation des composantes du temple au cours de cette phase sont très difficiles à saisir. Il manque en effet plusieurs éléments qui, à eux seuls, peuvent faciliter la compréhension, comme c'est le cas, à titre d'exemple, de l'escalier d'accès aux *cellae* qui doit nécessairement être placé du côté est. Une question persiste alors, à savoir où exactement et à quel niveau ?

Contrairement aux conclusions de M. Euzennat²⁷, aucune trace d'un large escalier central, placé entre les soubassements S1 et S5, n'est perceptible. Cette hypothèse ne prend pas en considération le soubassement sud S7. Il serait judicieux d'y reconnaître des murs d'échiffre, au nombre de quatre et non trois comme cet auteur l'a naguère suggéré, matérialisant donc les traces de deux escaliers latéraux, l'un en face de la *cella* II (S1 et S9 restitué) et le second devant la *cella* IV (S5, figure 12 et S7). Ce système d'escaliers latéraux est attesté dans le cas du temple qui domine le forum de *Banasa*²⁸.

Ce nouveau programme architectural correspond à l'extension de l'aire sacrée vers le côté ouest suite à la construction de quatre *cellae* de dimensions inégales (entre 4,90 et 5,40 m) communiquant avec un *pronaos* transversal construit sur une pièce aveugle comblée ou accessible²⁹ (figure 10). À l'ouest et en arrière des salles de culte, un dispositif long de 1,50 m environ, ayant la même largeur d'après le prolongement des murs de refend de celles-ci, constitue un agencement qui devait correspondre aux fondations de quatre niches destinées aux statues de culte plutôt qu'à des « arrières-*cellae* » ou des « estrades »³⁰.

Les fondations des quatre *cellae* sont parfaitement bien conservées malgré l'absence totale de toute trace de sol de circulation. Les murs, dont certains dépassent 2,50 m de hauteur, ont été construits à même le substrat ou entaillent celui-ci. L'ensemble de la construction paraît très uniforme et synchrone ; les murs sont bien fondés et les élévations soigneusement appareillées. Dans leur mise en œuvre, ces murs ont été montés essentiellement en moellons de modules différents en réutilisant des blocs en grand ou moyen appareil récupérés des édifices antérieurs, en particulier des pierres de calcaire détritique et de grès.

Devant l'édifice cultuel, il y a lieu de restituer une grande cour qui recouvre les vestiges de la phase 3³¹. Aucune trace d'autel n'a été observée lors de cette étape du schéma évolutif de la phase 4³². Sur le côté nord, une série de bases a été rajoutée dessinant ainsi, avec l'alignement des bases orientales, un portique en équerre. Vingt-et-une bases peuvent être restituées, onze au nord, huit au sud et des demi-colonnes aux extrémités ouest et sud. Le sol d'utilisation du portique et le dallage de la cour ont été aménagés en même temps avec, dès l'origine, un pas de différence, ce qui est courant.

Sur le côté sud-est, trois pièces ont été nouvellement construites en bordure du forum, mais aujourd'hui elles sont masquées suite au réaménagement ultérieur de la place. Les deux salles latérales dont l'une au moins est terminée au sud par une abside à l'extrémité de la galerie orientale, sont larges de 3,80 m. Il pourrait s'agir d'exèdres, liées au rituel. Rien ne nous autorise en revanche à reconnaître dans la pièce médiane, certes moins large (2,50 m) que les deux autres, un passage ou un accès latéral permettant de parvenir à la cour du sanctuaire³³. L'entrée principale de celui-ci, ouverte sur le forum, est sans doute à restituer sur le côté sud-est ou à l'est dans l'axe du temple³⁴.

Les *cellae* ont été construites à l'ouest sur la construction privée (habitats) de la phase 2 et on ne manquera pas de faire un rapprochement avec l'inscription IAM2, 377, découverte en 1890 à l'ouest du forum, qui mentionne des *Cultores Domus Augustae* qui procèdent à l'achat d'une aire privée sur laquelle

26. Identifiées à des *horrea* par L. Chatelain ([1944] 1968, p. 169-174), R. Thouvenot (1949, p. 46) y reconnaît un temple à « quatre loges ». Il existe en Maurétanie tingitane d'autres temples à plusieurs *cellae* sur podium : cinq *cellae* à *Sala* et sept *cellae* à *Banasa* (EUZENNAT, HALLIER 1986 ; BROUQUIER-REDDÉ *et al.* 2004, p. 1897).

27. État C proposé par EUZENNAT, HALLIER 1986, p. 84-86, fig. 7c.

28. BROUQUIER-REDDÉ *et al.* 2004, p. 1892-1893 (escalier 2 et escalier restitué en S5).

29. Qualifiée de cryptoportique par L. Chatelain ([1944] 1968, p. 173). Les aménagements ultérieurs ont modifié son architecture ; un accès par le sud serait possible (EUZENNAT, HALLIER 1986, p. 85).

30. EUZENNAT, HALLIER 1986, p. 86. Ce système de construction des niches a bien été observé à Dougga (AOUNALLAH, GOLVIN [dir.] 2016, *passim*).

31. Rien ne nous permet en effet d'admettre l'idée d'une cour sur deux niveaux comme le proposait l'une des études précédentes (LENOIR *et al.* 1987, p. 213-214).

32. Quatre autels seront implantés lors de la phase 5, *infra*.

33. L'hypothèse n'a pas été discutée par M. Euzennat, mais reportée sur le plan de l'évolution ; voir EUZENNAT, HALLIER 1986, p. 84-85, fig. 7c.

34. Les restaurations successives ont masqué toute trace de celle-ci. Les vestiges de cette entrée figurent sur le plan Desrozières (1920, Archives de la Conservation de *Volubilis* ; LENOIR *et al.* 1987, p. 217-218, fig. 4), cependant le décrochement dessiné suggère sans doute des états différents.



Figure 9 – La façade arrière des quatre *cellae* de la phase 4 ; à l'arrière-plan, la basilique judiciaire.
[Mission Temples, INSAP-AOrOc, CNRS-ENS]

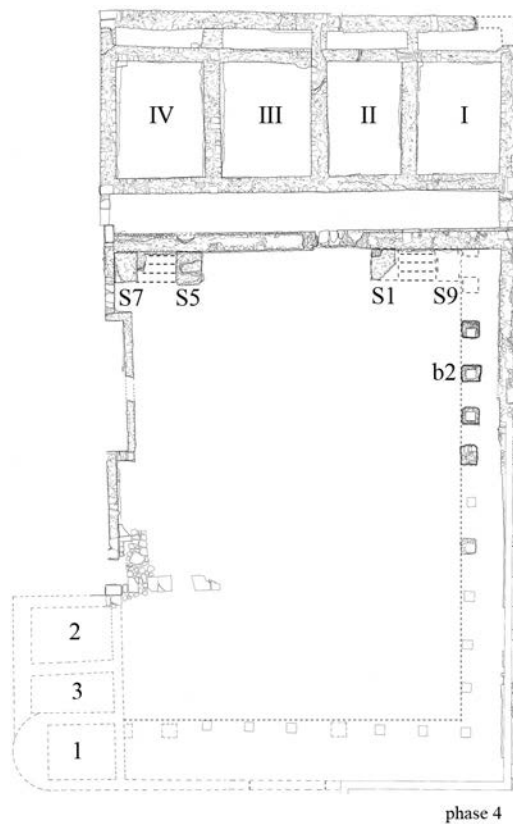


Figure 10 – Plan architectural de la phase 4.
[Mission Temples, INSAP-AOrOc, CNRS-ENS]

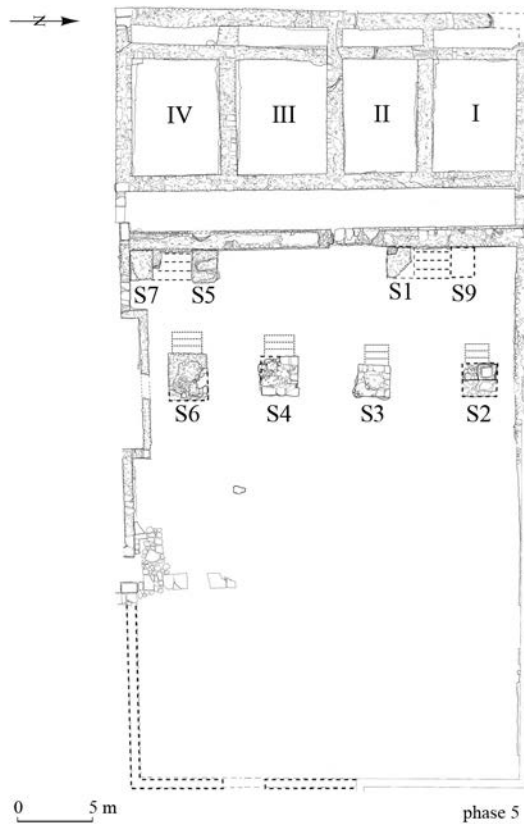


Figure 11 – Plan architectural de la phase 5.
[Mission Temples, INSAP-AOrOc, CNRS-ENS]

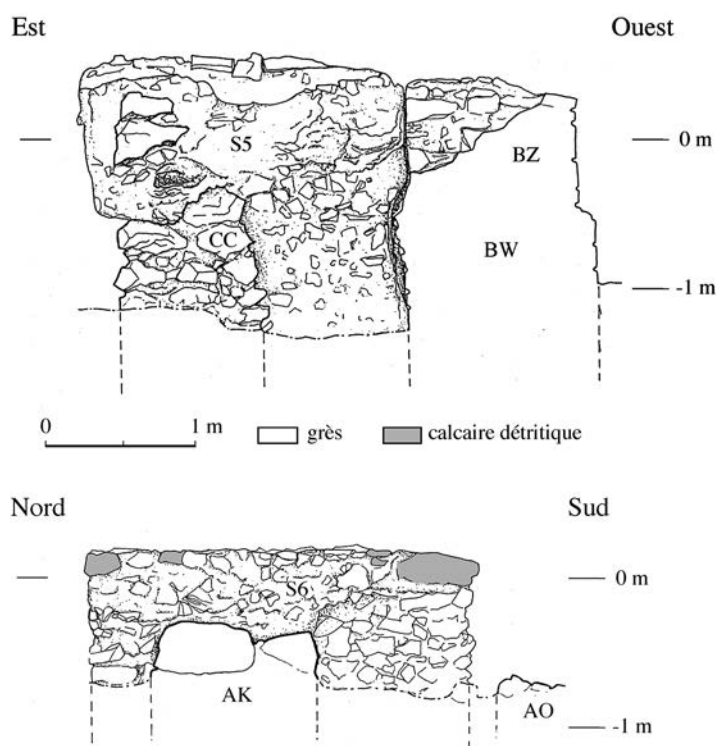


Figure 12 – Phase 4 : le mur d'échiffre S5 de l'escalier nord du temple s'appuie sur les vestiges antérieurs. [Mission Temples, INSAP-AOrOc, CNRS-ENS]

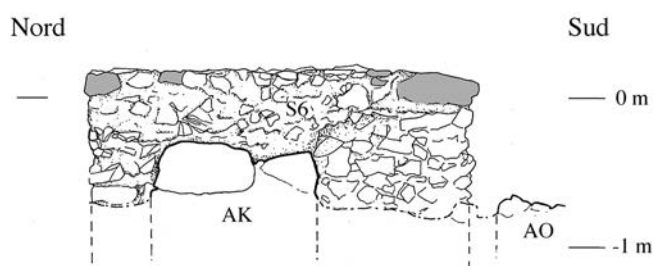


Figure 13 – Fondation des autels de la phase 5. [Mission Temples, INSAP-AOrOc, CNRS-ENS]

ils font construire un *templum cum porticibus a solo suo* et érigent une statue en l'honneur d'Antonin-le-Pieux. Cette plaque datée entre le 10 décembre 157 et le 9 décembre 158³⁵ devait former l'un des côtés du socle de l'offrande. D'autres éléments architecturaux inscrits appartiennent au même dossier épigraphique provenant, sans doute, de ce monument (IAM2, 490-494)³⁶ ; ils pourraient appartenir à la décoration des niches des *cellae* ou de la salle à abside du sud-est.

La phase 5

Pendant la phase 5, quatre autels sont aménagés dans la cour dans l'axe des quatre *cellae*³⁷. Aucune modification notable n'a été apportée aux *cellae* qui ont gardé leur plan initial (figure 11). À 6 m devant le temple, les quatre autels (S2, S3, S4 et S6) sont composés d'une fondation maçonnée, surmontée par des assises de blocs de remploi en grand appareil (calcaire détritique, grès et calcaire gris) dont il ne reste qu'une seule assise. Ils prennent appui sur ou

contre des murs ou les entaillent (figure 13). En effet, lors de leur installation, la terrasse était entièrement remblayée et seules les bases des colonnes des portiques étaient visibles. Ainsi les bases ouest du portique nord ont été masquées ou simplement englobées dans la fondation d'un autel (par exemple, la base b2 dans S2). En l'absence de niveaux d'utilisation en place, la liaison entre la cour, le sommet des autels et des *cellae* ne peut être que conjecturale. Cependant le réexamen de la question des sols d'utilisation, en l'occurrence le dallage de la cour, l'altitude présumée des autels et les élévations des *cellae*, permet aujourd'hui de mettre l'accent sur de nouveaux éléments à joindre au dossier de la circulation dans le sanctuaire proprement dit et le rapport de celui-ci avec le forum qui s'étend à l'est et au sud-est.

En premier lieu, comme pour le sanctuaire aux deux portiques de la phase 4, l'accès à la cour ne peut être envisagé que du côté oriental. En second lieu, par rapport à la phase précédente, le niveau d'utilisation n'a assurément pas changé³⁸.

35. Voir BRAHMI 2010. *Contra* EUZENNAT, HALLIER 1986, p. 94, n. 100.

36. DI VITA-ÉVRARD 1987, p. 208-213, pl. XI, 10-11.

37. EUZENNAT, HALLIER 1986, p. 87 et 84, fig. 7d.

38. Cette mise au point contredit relativement les conclusions de l'équipe travaillant sur le forum et ses abords en 1984, selon lesquelles l'ensemble était organisé sur deux niveaux : le niveau du dallage correspondant à celui de la cour et du forum à l'est et le niveau de la terrasse à l'est du *pronaos* (LENOIR *et al.* 1987, p. 213-215, l'âm. IV, 1).

Cette phase serait contemporaine de la modification du centre urbain avec la construction de la tribune aux harangues en 196³⁹ sur le forum, de la basilique entre 210-217 et du capitole en 217. Cette restauration pourrait être celle mentionnée par l'inscription IAM2, 503, datée de 199-201 qui mentionne celle du temple de la *domus diuina*⁴⁰. Dans son extension maximale, le sanctuaire est longé au nord par un *decumanus* secondaire, à l'est par le forum, au sud par le *macellum* et au sud-ouest et à l'ouest par un habitat.

Sans tenir compte des différentes restaurations effectuées essentiellement dans le cadre de la mise en valeur du forum, un certain nombre de remaniements postérieurs au III^e siècle ont été observés sur les élévations des murs latéraux. Ils ne peuvent pas être rattachés à un état précis mais sont inscrits dans les modifications continues que l'édifice a dû connaître.

L'ABANDON DU SANCTUAIRE (PHASE 6)

Les dernières pages de l'histoire du sanctuaire ont disparu à jamais, à l'exception toutefois de certaines allusions et de quelques documents graphiques qui

nous renseignent sur le devenir de la zone, longtemps après son abandon définitif. Le secteur a connu une transformation radicale. Les archives⁴¹ font état de la présence d'au moins une tombe, laquelle, notamment d'après les observations notées sur le plan schématique, remonterait à l'époque paléochrétienne. Une question s'impose alors : s'agit-il d'une tombe isolée ou fait-elle partie d'une nécropole au même titre que celle des alentours de l'arc de triomphe, située à une centaine de mètres et quasiment sur le même axe⁴² ? Aucune réponse ne peut être apportée pour le moment.

L'ensemble de ce dossier livre un éclairage totalement nouveau et invite à reconsidérer l'idée admise jusqu'ici des monuments et de la topographie religieuse du centre urbain en général. Ce réexamen du sanctuaire D complète nos connaissances sur les techniques de construction et sur l'utilisation des matériaux depuis l'époque maurétanienne jusqu'à la fin de l'Antiquité, sur son évolution, son histoire et son mode d'implantation dans le paysage urbain. Ces données doivent être enrichies par de nouvelles études spécifiques concernant les espaces clef de l'ensemble de la zone ; elles permettront de rendre possible une réflexion complète sur la topographie urbaine de *Volubilis* de la période maurétanienne à l'époque romaine tardive.

39. IAM2, 343 ; LENOIR *et al.* 1987, p. 213-214, l'âm. IV, 2. L'installation de la tribune sur le forum pourrait être antérieure à l'inscription datée de 196 ; la structure démontée lors des fouilles du forum devait, sans doute, correspondre à l'escalier d'accès de la tribune. Ainsi, la tribune du forum de Dougga est contemporaine de la construction du capitole en 168, mais l'inscription gravée sur les orthostates date de 205 (CIL VIII, 26593, cf. AOUNALLAH, GOLVIN [dir.] 2016, p. 235-237, fig. 1-3).

40. BRAHMI 2010, p. 1532-1533, fig. 1.

41. Dossier des fouilles 1957 de M. Euzennat et G. Hallier (Aix-en-Provence CCJ, fonds M. Euzennat, V.7, avril 1957).

42. EUZENNAT 1974 ; AKERRAZ 1984 ; ICHKHAKH sous presse.

BIBLIOGRAPHIE

AKERRAZ A.

1984 « Note sur l'enceinte tardive de *Volubilis* », dans *BAC*, n. s., 19b, p. 429-436.

AOUNALLAH S., GOLVIN J.-C. (dir.), BEN RHOMDANE H., BROUQUIER-REDDÉ V., CHEHIDI M. A., GHAKI M., KHANOUSSI M., MAURIN L., SAINT-AMANS S.

2016 *Dougga, Études d'architecture religieuse 2. Les sanctuaires du forum, du centre de l'agglomération et de la Grande rue courbe* (Mémoires, 42), Bordeaux : Ausonius Éditions.

BENJAÂFAR F.

2014 *Les temples jumelés de Volubilis*, Mémoire de fin d'études de 2^e cycle, Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine, Rabat.

BOUBE J.

1967 « Documents d'architecture maurétanienne au Maroc », dans *BAM*, 7, p. 263-369.

BRAHMI N.

2010 « Les *Cultores Domus Augustae* et le temple du culte impérial à *Volubilis* (milieu II^e-fin II^e siècle) », dans *L'Africa romana 18, Olbia, 10-13 dicembre 2008*, Rome : Dipartimento di Storia dell'Università degli studi di Sassari, p. 1529-1541.

BROUQUIER-REDDÉ V.

2008 « Chantiers de construction de sanctuaires en Gaule et en Afrique à l'époque romaine : bilan des données récentes », dans A. Pizzo, S. Camporeale, H. Dessales (dir.), *Arqueología de la construcción*.

- I. *Los procesos constructivos en el mundo romano: Italia y provincias occidentales* [Workshop celebrado en Mérida el 25-26 de octubre de 2007] (Anejos del Archivo español de arqueología, 50), Mérida : Instituto de arqueología de Mérida / Sienna : Università degli studi di Siena / Paris : École normale supérieure, p. 311-321.
- 2011 « Les sanctuaires romains, de la Libye au Maroc », dans *Les nouvelles de l'archéologie*, 123 | mis en ligne le 30 mars 2014, URL : <http://nda.revues.org/1457> ; DOI : 10.4000/nda.1457.
- BROUQUIER-REDDÉ V., EL KHAYARI A., ICHKHAKH A.
2004 « Le temple du forum de *Banasa* : nouvelles recherches », dans *L'Africa romana 15, Tozeur, 11-15 dicembre 2002*, Rome : Carocci editore, p. 855-868.
- BROUQUIER-REDDÉ V., ICHKHAKH A., EL KHAYARI A., POUPON F.
2016 « Essai sur la topographie religieuse de *Volubilis* à l'époque maurétanienne », dans M. El Rhaiti, M. Makdoun (dir.), *Le patrimoine maurétanien de Volubilis, Meknès, 24-25 mars 2012* (Actes de colloques, 45), Meknès : Faculté des Lettres et des Sciences humaines, Université Moulay Ismaïl, p. 129-161.
- CHATELAIN L.
[1944] 1968 *Le Maroc des Romains, étude sur les centres antiques de la Maurétanie occidentale* (BÉFAR, 160), Paris : Éditions de Boccard.
- DI VITA-ÉVRARD G.
1987 « En feuilletant les *Inscriptions antiques du Maroc, 2* », dans *ZPE*, 68, p. 193-225.
- EUZENNAT M.
1957 « L'archéologie marocaine 1955-1957 », dans *BAM*, 2, p. 199-229.
1960 « L'archéologie marocaine de 1958 à 1960 », dans *BAM*, 4, p. 521-564.
1974 « Les édifices du culte chrétien en Maurétanie Tingitane », dans *AntAfr*, 8, p. 175-190.
- EUZENNAT M., HALLIER G.
1986 « Les forums de Tingitane : observations sur l'influence de l'architecture militaire sur les constructions civiles de l'Occident romain », dans *AntAfr*, 22, p. 73-103.
- FERRAY G., PASKOFF R.
1960 « *Volubilis* : quelques observations sur l'origine et l'altération des matériaux de construction », dans *BAM*, 4, p. 481-487.
- Guide des pierres du site antique de Volubilis*
2010 Publications de l'Université Moulay Ismaïl.
- ICHKHAKH A.
Sous presse « La maison au compas de *Volubilis* », dans A. Akerraz, V. Brouquier-Reddé, É. Lenoir (dir.), *Hommages à la mémoire de Maurice Lenoir* (ETAM), Rabat.
- JODIN A.
1987 *Volubilis Regia Iubae. Contribution à l'étude des civilisations du Maroc antique préclaudien* (Publications du Centre Pierre Paris, 14), Paris : Éditions De Boccard.
- LENOIR M., AKERRAZ A., LENOIR É.
1987 « Le forum de *Volubilis*. Éléments du dossier archéologique », dans *Los foros romanos de las provincias occidentales, Valencia, 27-31 janvier 1986*, Madrid : Ministerio de Cultura, Dirección General de Bellas Artes y Archivos, p. 203-219.
- THOUVENOT R.
1949 *Volubilis*, Paris : Les Belles Lettres.
- YAHIA S.
2014 *Le macellum de Volubilis*, Mémoire de fin d'études de 2^e cycle, Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine, Rabat.

UN LIEU DE CULTE D'ÉPOQUE MAURÉTANIENNE À KOUASS ?

Mohamed KBIRI ALAOUÏ (Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine, Rabat)
Virginie BRIDOUX (AOrOc, UMR 8546, CNRS, ENS, Université de recherche PSL, Paris)
Hédi DRIDI (Université de Neuchâtel)

Dans le cadre des recherches archéologiques dont il fait l'objet depuis 2008, le site de Kouass, localisé sur la façade atlantique du nord du Maroc, à 8 km au nord d'Asilah, a livré des structures qui appartiennent, à l'évidence, à un ensemble monumental d'époque maurétanienne¹. Si la nature de ce dernier suscite encore des questionnements, certains éléments laissent présager la présence d'un lieu de culte et méritent d'être exposés.

L'ÉVOLUTION DE LA RECHERCHE SUR LE SITE

M. Ponsich, après avoir partiellement mis au jour le site dans les années 1960, fait état de plusieurs ensembles de vestiges (figure 1) : d'une part un aqueduc (zone 3) et des usines de salaison (zone 4) d'époque romaine construits à proximité du littoral, d'autre part un monument quadrangulaire (zone 2) et un atelier de potiers (zone 1), d'époque maurétanienne, implantés sur le plateau dit de Kouass.

Dans les publications consacrées aux résultats de ses travaux², M. Ponsich décrit l'importance de cet atelier, illustrée par des complexes destinés à la fabrication de conteneurs et de vaisselle de table en céramique qui s'avèrent correspondre aux productions caractéristiques des régions de l'Extrême Occident du V^e au I^{er} siècle avant J.-C. L'une de ces catégories de vaisselle, qui imite le répertoire des céramiques à vernis noir attiques puis italiennes, porte encore aujourd'hui le toponyme actuel de

l'établissement antique (céramique de type Kouass³). Ainsi, cet établissement reste perçu comme l'un des principaux « sites-ateliers » du Cercle du Détroit⁴.

En 2007, une étude de M. Kbir Alaoui⁵, dédiée au réexamen du site et du mobilier, invitait non seulement à manier avec précaution les résultats des fouilles de M. Ponsich mais aussi à réévaluer la nature de l'occupation : des îlots organisés ou encore un espace ouvert dallé (rue ou place ?) ont été mis en évidence à l'occasion du relevé des structures encore visibles dans le quartier sud-ouest de la zone dite de l'atelier (n° 1), alors que les fours mentionnés par l'inventeur du site n'ont pas été localisés. L'ensemble 1 comporte une habitation constituée de deux pièces dont l'une ouvre sur l'espace dallé. L'ensemble 2 comprend des unités d'habitation de plan rectangulaire dont l'orientation épouse la rupture de pente de la butte. Une telle configuration radiale n'est pas sans rappeler l'implantation urbaine du site de Kerkouane. D'autres indices sur le caractère urbain de Kouass ont été relevés : il s'agit de la présence remarquable de produits céramiques attiques, dont l'état fragmentaire laisse penser qu'ils ne faisaient pas l'objet de redistribution mais qu'ils étaient utilisés sur place. Ainsi, ces travaux suggéraient déjà que cet établissement se présentait comme une agglomération comportant des aires de production de céramique attestées par la découverte de ratés de cuisson mais dont l'ampleur reste difficile à évaluer tant que les fours n'ont pas été localisés⁶.

1. Ces recherches, codirigées par V. Bridoux et M. Kbir Alaoui, s'effectuent dans le cadre d'un programme soutenu par le ministère des Affaires étrangères en France, l'École française de Rome et l'Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine de Rabat. Elles bénéficient également du soutien de l'UMR 8546 AOrOc (CNRS-ENS-PSL Paris), des programmes d'investissement d'avenir de l'ANR EauMaghreb (CSD9-Sciences humaines et sociales Projet 07-BLAN-10372, 2009-2013) et du labex TransfertS (ANR-10-IDEX-0001-02 PSL* et ANR-10-LABX-0099) de l'ENS - Collège de France / PSL.
2. PONSICH 1967a ; ID. 1967b ; ID. 1968 ; ID. 1969 ; ID. 1969-1970.

3. Pour une synthèse sur la céramique de type Kouass et sur la question de sa fabrication dans la baie de Cadix, voir en particulier NIVEAU DE VILLEDARY Y MARIÑAS 2003.
4. Sur le concept du Cercle du Détroit, voir en dernier lieu le volume collectif COLTELLONI-TRANNOY *et al.* (dir.) 2014-2015.
5. KBIRI ALAOUÏ 2007.
6. *Ibid.* Sur l'évolution morphologique du secteur sud-ouest, voir p. 43-64 et en particulier p. 56, fig. 25. Sur les céramiques attiques issues des fouilles de M. Ponsich, voir p. 149-168. Sur les types d'amphores et de céramiques communes ou à décor peint pouvant correspondre à des produits fabriqués à Kouass, voir p. 65-100 et 107-148.

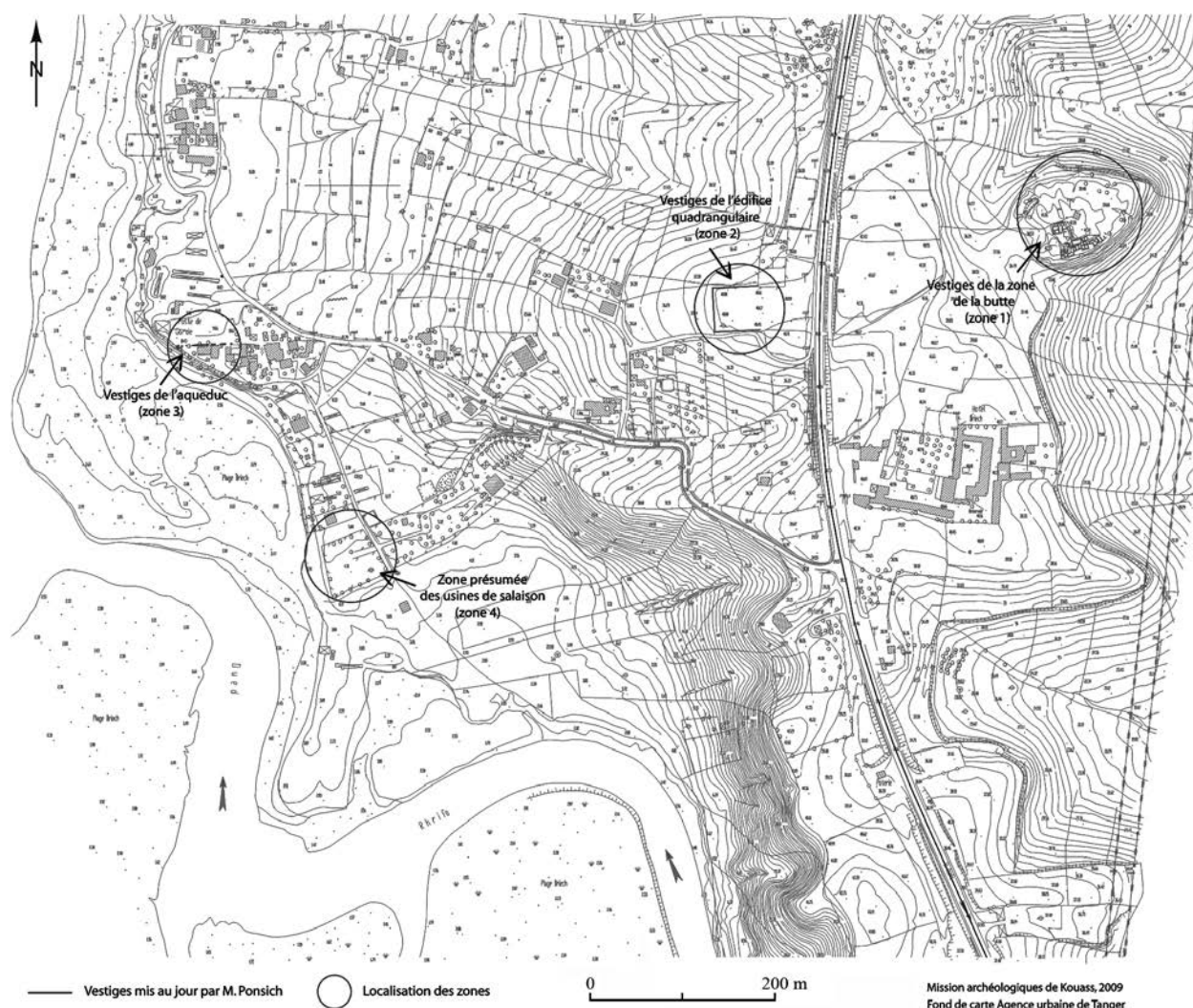


Figure 1 – Plan général de Kouass. [Mission archéologique de Kouass]

L'équipe franco-marocaine a concentré ses investigations sur l'ensemble de cette zone, matérialisée par une butte d'environ un hectare (figure 2). De nouvelles fouilles ont notamment été menées au sommet de celle-ci : au sud-ouest et à l'ouest (secteurs 1 et 6), pour tenter de récupérer des éléments d'informations complémentaires sur les vestiges apparents, ainsi qu'au nord, dans un secteur non touché par les recherches anciennes (secteur 3). Il ressort de l'analyse préliminaire des données que le site est occupé depuis au moins la fin du VI^e siècle avant J.-C., abandonné vers 30 avant J.-C. et réoccupé à l'époque médiévale, au moins durant les XIII^e-XV^e siècles. À partir des V^e-IV^e siècles avant J.-C., le site semble revêtir les caractères d'une agglomération, ce que révèlent notamment une série de structures à caractère monumental et une trame urbaine précoce, attestée à titre d'exemple par l'aménagement d'une voie dallée dans le quartier ouest⁷. Kouass reçoit dès lors une quantité variée

7. BRIDOUX *et al.* 2013, p. 21-24.

d'importations provenant de Méditerranée occidentale, centrale et orientale. Son insertion dans les échanges avec le monde punique et sa richesse sont par ailleurs documentées par la découverte, dans un niveau d'occupation domestique, d'une parure principalement composée de bijoux en or et en argent⁸, datable des V^e-IV^e siècles avant J.-C. Ces informations contribuent plus généralement à démontrer que la Maurétanie occidentale n'était pas uniquement liée au sud de l'Ibérie, ni demeurée en marge des échanges économiques et culturels avec la Méditerranée jusqu'au II^e siècle avant J.-C. et ce contrairement à l'opinion qui prédominait précédemment dans la littérature scientifique⁹.

8. EID. 2011, p. 343, fig. 131.

9. MOREL 1992, p. 217-233 ; MAJDOUB 1996, p. 287-302 ; CALLEGARIN 2004, p. 505-546.

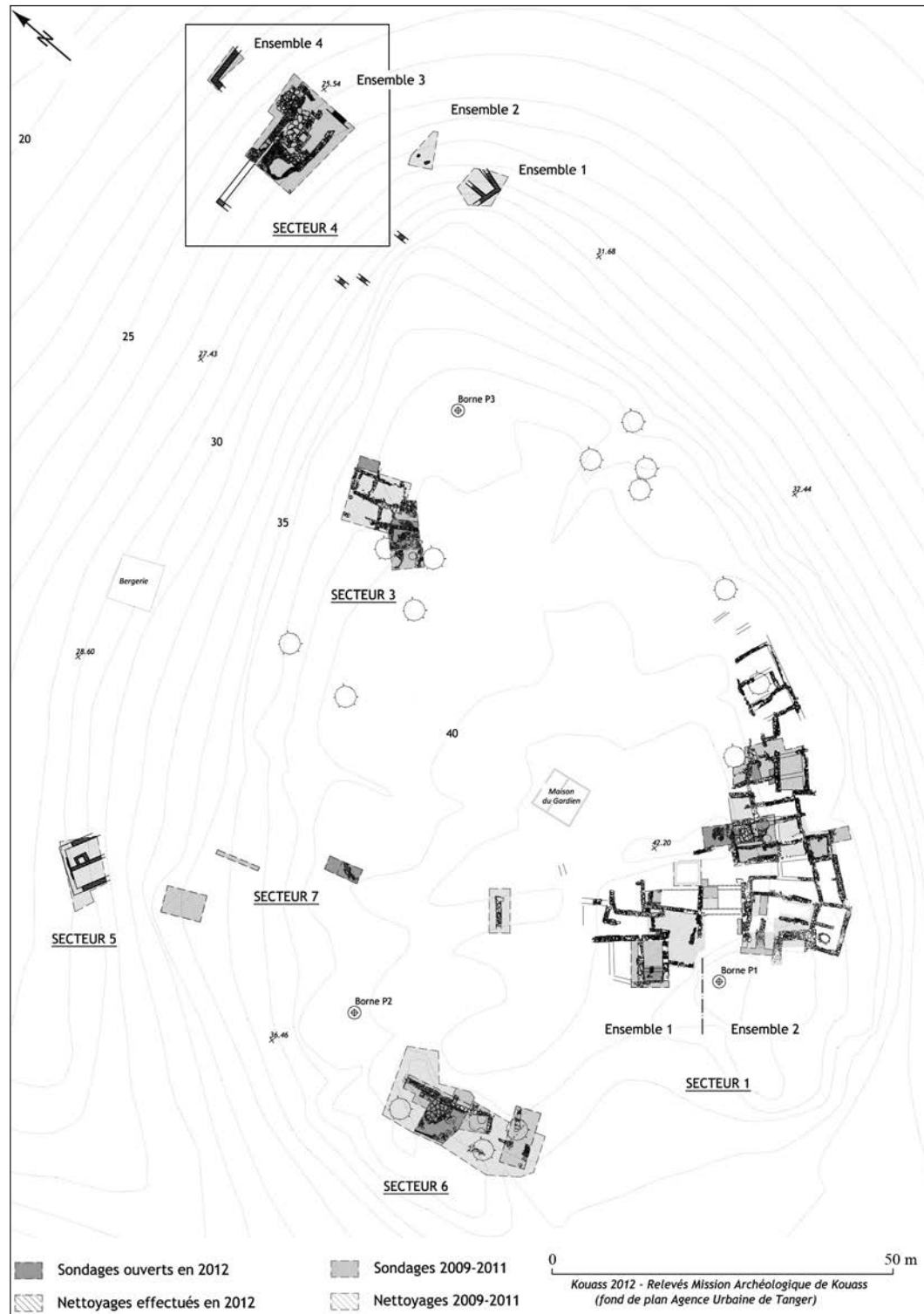


Figure 2 – Kouass, zone de la butte, localisation des travaux effectués de 2009 à 2011.
[Mission archéologique de Kouass]

Les vestiges du secteur 4 : le contexte de la découverte

Parmi les objectifs initialement fixés par la mission archéologique figurait la nécessité de définir l'extension du site dans la perspective de son classement sur la liste du patrimoine national marocain, le lieu étant en réalité menacé par le projet d'aménagement de Kouass-Briech à vocation touristique (figure 3). Il s'agissait également de vérifier l'hypothèse selon laquelle la zone située au nord-est de Kouass avait constitué durant l'époque maurétanienne un lieu d'escale privilégié pour les navires et représenté de fait l'un des accès principaux à l'établissement. Cette zone, où s'étendent aujourd'hui de basses terres inondables en hiver (Oulad Khalouf), était manifestement occupée autrefois par une large lagune. Celle-ci correspond probablement à ce qui a été mentionné dans le périple de Scylax au VI^e siècle avant J.-C., comme étant le golfe Kôtès, qu'il faut situer entre Tanger et Asilah, plus exactement dans la vallée de Tahadart, et au milieu duquel se trouve une ville¹⁰ (*Pontiôn* ?).

Dans cette optique, et parallèlement à la mise en place d'une étude géomorphologique, des prospections géophysiques ont été effectuées sur les pentes nord et est de la butte et en contrebas de celles-ci¹¹. L'existence d'affleurements de blocs alignés et la détection d'anomalies magnétiques nous ont incités à ouvrir un chantier de fouille en 2010 sur la pente nord-est (figure 2, secteur 4).

Dans ce secteur, les vestiges et la stratigraphie qui leur est associée sont mal conservés. Localisé à une dizaine de centimètres seulement du sol actuel, cet ensemble archéologique a subi l'érosion de la pente et le terrain qu'il occupe a fait l'objet d'une exploitation agricole ayant accentué la dégradation de ses composantes. Par ailleurs, des spoliations l'ont peut-être aussi affecté à l'époque médiévale, à en juger par la découverte de céramique islamique dans les couches recouvrant les niveaux d'occupation. Enfin la fouille n'a été menée dans ce secteur 4 que durant une seule campagne¹². Néanmoins, il nous semble que

les structures relevées présentent les caractéristiques d'un ensemble monumental dont le plan général rappelle à certains égards celui de structures et / ou complexes religieux attestés ailleurs dans l'espace méditerranéen.

LA DESCRIPTION DES VESTIGES

Les murs et le dallage

La zone de fouille ouverte dans ce secteur a atteint une longueur maximale de 13,70 m (est-ouest) × 11,30 m (nord-sud). Ces travaux ont permis de mettre au jour un ensemble de plan rectangulaire (5,20 m de largeur nord-sud pour une longueur est-ouest de 6 m au moins) dont les limites nord, ouest et est ont été identifiées. Le mur nord [4015], d'une largeur de 90 cm en moyenne et d'une longueur observée de 9 m, présente des fondations composées d'une alternance d'assises de galets plats et de moellons, sur lesquelles ont été soigneusement appareillés de larges blocs, de blocs plus petits et de galets (figure 4). Une couche d'argile, révélée par la fouille à l'aplomb de cette structure, montre que son élévation devait être en terre crue. Si ce mur se prolonge vers l'ouest au-delà de la zone de fouille, sa limite orientale est probablement constituée par un grand bloc placé en boutisse et adossé au substrat marneux. Au-delà de ce bloc, un tronçon de mur se dirigeant vers l'est [4020] est bâti en moellons de calcaire. Conservé sur une longueur de 3,5 m, il présente une orientation légèrement différente. L'extrémité orientale de ce mur a l'apparence d'un massif informe reposant sur le substrat naturel. Il s'agit manifestement d'une structure postérieure au premier mur et réalisée dans le but de prolonger ce dernier vers l'est.

Au sud du mur [4015], un dallage [4012] repose directement sur une couche de marne rapportée, utilisée comme couche de préparation. Il est bordé à l'ouest par un mur orienté nord-sud [4013] s'appuyant contre le mur [4015] de manière quasi perpendiculaire. Le mur [4013], long de 6 m et large de 0,70 m en moyenne, est implanté dans une tranchée creusée dans le substrat marneux. Il semble s'interrompre dans sa moitié nord sur près d'1,60 m, peut-être en raison de l'aménagement d'un seuil, alors qu'à son extrémité sud, il fait un retour vers l'est [4036]. Celui-ci est moins bien appareillé que le mur [4013] puisqu'il est composé de moellons de dimensions variées et il est moins nettement aligné que ce dernier. Son parement sud, aménagé dans le substrat marneux naturel, paraît plus régulier que le parement nord, limitant le dallage du côté sud.

Il convient de remarquer que c'est le côté oriental, où topographiquement le substrat marneux naturel est relativement haut, qui est le moins bien conservé

10. Pour une description plus détaillée de cette hypothèse et de l'évolution des recherches, cf. KBIRI ALAOUI 2007, p. 29-42 ; BRIDOUX, KBIRI ALAOUI, sous presse ; BRIDOUX *et al.* à paraître.

11. Cette approche géomorphologique a été menée en 2009 en collaboration avec M. Chaïbi, A. Charif, M. Ougougdal et M. Ridaoui, géologues et géomorphologues de l'Université poly-disciplinaire de Safi (Maroc). Les prospections géophysiques ont été réalisées sous la responsabilité de C. Brinon, en collaboration avec le département de géophysique appliquée de l'UMR 7619 Sisyphé, Université Pierre et Marie Curie. Cf. BRIDOUX *et al.* 2011, p. 335-339.

12. Les propriétaires des parcelles concernées n'ont pas souhaité nous autoriser à poursuivre la fouille, dans l'attente de faire aboutir la procédure d'acquisition des terrains par les autorités compétentes.



Figure 3 – Kouass, localisation des vestiges du secteur 4.
[Mission archéologique de Kouass]



Figure 4 – Kouass, vue d'ensemble du secteur 4 vers le sud.
[Mission archéologique de Kouass]

de l'espace dallé, d'où la difficulté d'identifier la limite est de l'ensemble et un éventuel accès à l'espace de ce côté.

La structure carrée

Une structure [4023] de forme presque carrée (1,83 m sur son côté sud, 1,96 m sur son côté nord, 1,70 m sur ses côtés est et ouest) est placée en position centrale à l'intérieur de l'espace rectangulaire indiqué (figure 5). Ses parois sud et est sont construites en terre crue, tandis que la paroi nord est constituée de blocs de petits modules et la paroi ouest de petits blocs liés par de la terre argileuse ; la largeur de ces parois varie de 34 à 43 cm alors que leur hauteur conservée ne dépasse pas 13 cm. Signalons que l'intérieur de cette structure était rempli par des couches de marne rapportées quasiment vierges de tout matériel anthropique ou organique.

Les structures annexes

Si au sud du mur [4036] nous n'avons pas détecté d'aménagements (figures 4-5), à l'ouest en revanche, au-delà du mur [4013], le substrat marneux a été entaillé, comme pour y aménager une fosse dont la forme est proche d'un carré de 2,50 m de côté [4049]¹³.

Au nord de l'espace dallé, contre le mur [4015], sous la couche de destruction évoquée plus haut, une structure [4043], sorte de massif comportant notamment des dalles de taille plus réduite que celles du dallage [4012], a été observée sur 2 m nord-sud ; elle n'a pas été totalement dégagée. La présence de celle-ci, dont certaines dalles débordent sur les murs [4015],

13. Le temps imparti ne nous a malheureusement pas permis de la vider afin de nous assurer de son contenu et de sa fonction (fosse d'extraction, dépotoir).

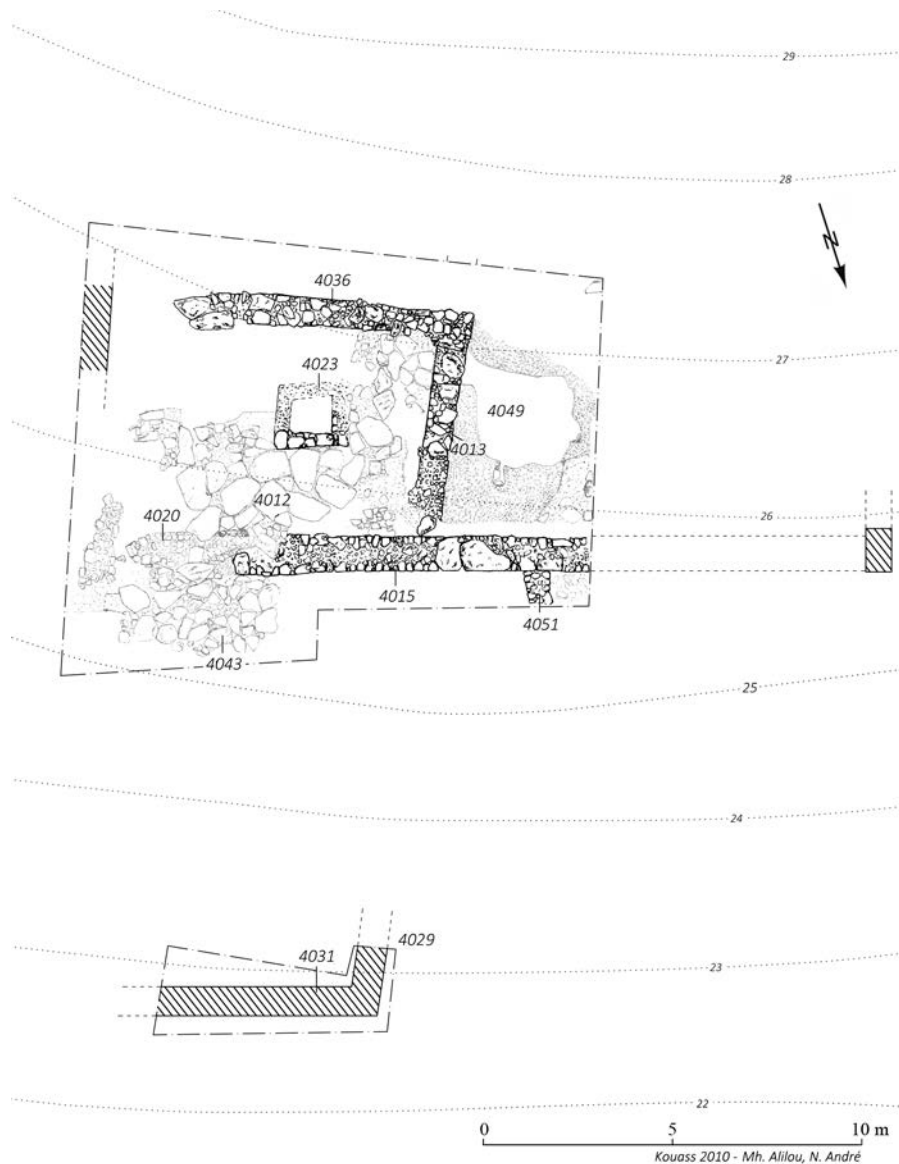


Figure 5 – Kouass, plan d'ensemble du secteur 4.
[Mission archéologique de Kouass]

et son prolongement [4020] à l'angle nord-est de l'aire de fouille pourraient suggérer l'existence d'un aménagement (massif d'escalier et/ou rampe ?) permettant l'accès à l'espace dallé.

Signalons enfin l'existence à l'angle nord-ouest d'un mur oblique [4051] qui relève d'une phase postérieure puisqu'il vient s'appuyer contre le parement nord du mur [4015].

DATATION ET INTERPRÉTATION DES VESTIGES

Éléments de datation

Dans l'état actuel des recherches, le tronçon du mur [4051] ainsi que le prolongement du mur [4015] par [4020] suggèrent l'existence d'états différents.

Peu de matériel a été récolté ; cependant deux contextes ont livré un mobilier significatif du point de vue de la chronologie absolue. Il s'agit tout d'abord de la couche qui recouvrait le dallage, où ont été recueillis trois fragments de céramique attique correspondant à des *kylix* de type Castulo¹⁴, datables au plus tard du IV^e siècle avant J.-C. Ces fragments, qui proviennent de l'angle sud-ouest, zone protégée par les murs limitant l'espace, étaient bien enfoncés entre les dalles. De ce fait, malgré les risques d'intrusion liés au pendage et à l'érosion, ces éléments seraient à prendre en considération pour dater l'usage de ce dallage.

14. Cf. KBIRI ALAOUÏ 2007, p. 150.

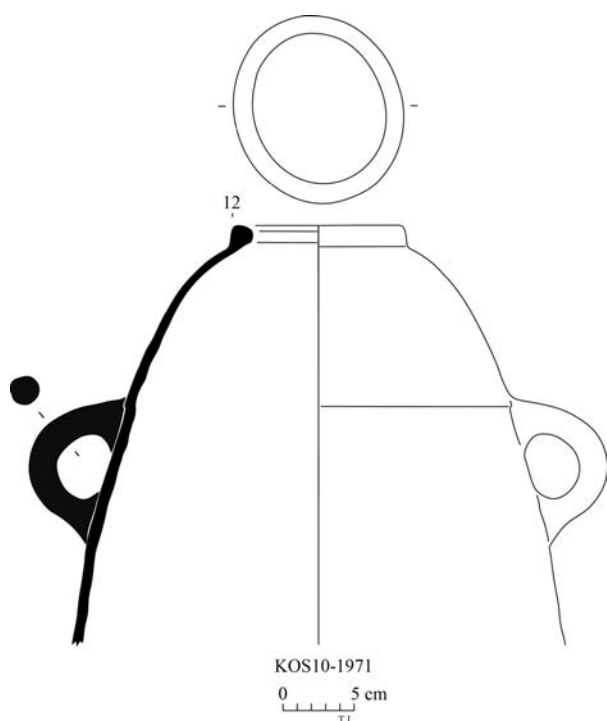


Figure 6 – Kouass, amphore recueillie dans la couche de destruction située à l'aplomb du mur nord du bâtiment. [Mission archéologique de Kouass]

Le second contexte est la couche révélée au nord de l'espace dallé, à l'aplomb du mur nord du bâtiment, interprétée comme la destruction de son élévation. Elle a livré une amphore de tradition phénico-punique (figure 6) vraisemblablement datable du IV^e siècle avant J.-C., associée à des fragments d'amphores, en particulier de type Maña-Pascual A-4 (T-12.1.1.1 de J. Ramón Torres), dont l'un porte un *graffito*, ainsi que des fragments de coupes et de formes fermées en céramique commune dont des éléments attribués au type Cruz del negro. Signalons aussi la présence d'ossements d'animaux et de quelques scories de fer.

Ces deux contextes concourent donc vers la même datation bien que la fourchette chronologique des céramiques attiques soit a priori plus courte que celle du type d'amphores retrouvé. Ajoutons que les données fournies par le mobilier céramique sont corroborées par des analyses ¹⁴C sur un ossement provenant de la couche de destruction, daté entre la fin du IV^e siècle et le milieu du III^e siècle avant J.-C.

Interprétation

Étant donné l'absence de matériel caractéristique, la disparition d'un certain nombre d'éléments architectoniques ainsi que le caractère restreint de la fouille, ces vestiges posent des difficultés d'interprétation.

Nous pouvons toutefois relever que l'usage de blocs de moyens et grands modules et la planimétrie de cette structure contrastent avec ce que nous avons pu observer au sommet de la butte où sont documentées des pièces à usage plutôt domestique et artisanal. Par ailleurs, cette construction semble avoir fait partie d'un complexe plus étendu comme le suggère la présence d'un mur en retour d'angle [4031/4029]¹⁵, partiellement mis au jour, à 11 m au nord du mur [4015] et qui paraît reprendre les mêmes axes que les murs [4015], [4036] et [4013].

Il résulte en tout cas de ces observations qu'il s'agit d'une construction publique dont le ou les accès restent à identifier, un ensemble composé d'une cour quadrangulaire dallée d'approximativement 6 m de côté, enfermant une structure de forme carrée de près de 2 m de côté, placée en position centrale.

Devant une telle configuration, le premier parallèle qui s'impose est celui des lieux de culte à ciel ouvert et à édicule plus ou moins centré de tradition phénico-punique, dont l'archétype le plus spectaculaire est sans doute le *Maabed* d'Amrit (Syrie), daté de l'époque perse (525-332 avant J.-C.)¹⁶. Plus proche de Kouass, le sanctuaire de Kerkouane datant au plus tard du milieu du III^e siècle avant J.-C.¹⁷ ou celui de *Thinissut* (époques punique et impériale)¹⁸ en Tunisie offrent des parallèles intéressants (figure 7) : dans sa première phase (III^e siècle avant J.-C. vraisemblablement), ce dernier présente en effet une grande cour à portique au centre de laquelle on a érigé un édicule de près de 2,40 m de côté dont les murs étaient épais de 30 cm pour une hauteur conservée de 50 cm. De telles dimensions ne sont pas très éloignées de la structure carrée observée à Kouass.

Mais dans l'état actuel de notre enquête, le parallèle le plus probant semble être celui du site d'Abul A à l'embouchure du Sado (Portugal). Le site a été occupé durant le VII^e siècle avant J.-C. et abandonné de manière volontaire durant le premier quart du siècle suivant. Plus tard, il fut réoccupé par un atelier de fabrication d'amphores romaines¹⁹. Identifié à un comptoir phénicien par ses inventeurs, l'établissement de l'époque archaïque a semble-t-il connu deux phases. Lors de la seconde, qui semble avoir couvert le dernier quart du VII^e siècle et le premier quart du VI^e siècle avant J.-C., la cour centrale de la structure précédente a été réduite (7 × 6,50 m), pavée d'un cailloutis recouvert d'argile rouge et munie d'un édicule quadrangulaire,

15. Établi comme le mur [4015] dans le substrat marneux, ce mur est constitué d'un soubassement de pierres (80 cm d'épaisseur pour 6 m de longueur observée).

16. DUNAND, SALIBI 1985.

17. FANTAR M.H. 1986, p. 147-192 ; FANTAR M. 2009 et voir sa contribution dans ce volume, *infra*, p. 259.

18. MERLIN 1910 et en dernier lieu : DRIDI, SEBAÏ 2008.

19. MAYET, TAVARES DA SILVA 2000, p. 15 et n. 9.

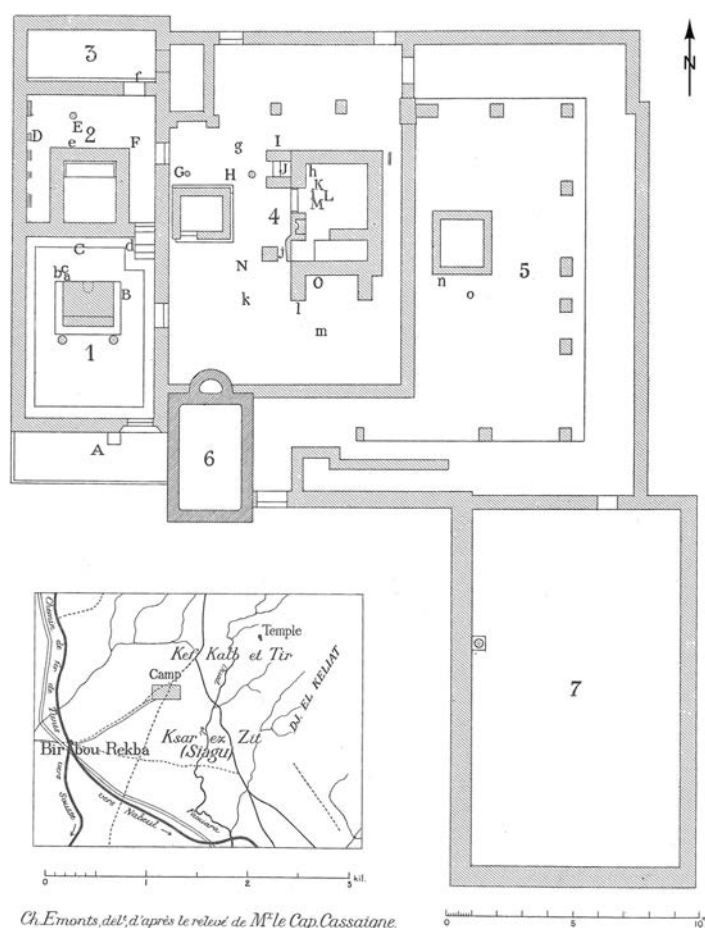


Figure 7 – Plan et emplacement du temple de *Thinissut*. [MERLIN 1910, pl. I]

placé au centre, avec une orientation légèrement décalée par rapport à la cour (figure 8). Les murs de celui-ci sont constitués de petits blocs de calcaire liés à l'argile. Larges de 15 cm et hauts de 10 cm, ils forment un carré de 1,35 × 1,25 m (pour rappel, la structure de Kouass mesure 1,83-1,96 × 1,70 m)²⁰. À l'intérieur, une cavité de 25 cm environ de diamètre et de 20 cm de profondeur a été aménagée dans la couche de calcaire constituant le sol de la première phase²¹. La fouille a permis de constater qu'elle était chargée de cendre. Sur la base de ces observations, les auteurs ont identifié cet édifice à un autel et classé l'établissement d'Abul A dans la catégorie des « entrepôts-sanctuaires »²².

Les structures quadrangulaires telles que celles d'Abul ou de Kouass, qualifiées parfois d'édicule ou d'autel dans la littérature archéologique, rappellent ces espaces à foyer central du monde grec (*eschara*)²³,

documentés de la Crète²⁴ à Thasos. Cette dernière île offre avec l'édifice religieux d'Aliki²⁵ un exemple particulièrement lisible (figure 9) : situé au nord de la presqu'île, au fond d'une baie, ce lieu de culte attribué à Apollon et visiblement implanté autour d'une grotte, remonterait au milieu du VII^e siècle avant J.-C. D'après les inscriptions recueillies, il était fréquenté jusqu'à l'époque romaine tardive. La fouille, non achevée, a livré deux bâtiments de même plan, séparés par un étroit passage. Ils se composent d'un portique à colonnes dont le mur de fond donne accès, à travers deux portes, à deux compartiments parallèles. Dans chacun de ces monuments, le compartiment nord, plus large, comporte une *eschara*. Celle de l'édifice sud, daté de c. 500 avant J.-C., est bordée de quatre blocs de marbre posés de chant, d'une épaisseur moyenne de 15 cm et de 27 cm de hauteur. L'espace ainsi délimité mesure 1,10 × 1,41 m à l'extérieur²⁶. Quant à celle de l'édifice nord, elle est également bordée de blocs de marbre et mesure 1,99 × 1,70 m à l'extérieur²⁷.

20. *Ibid.*, p. 144-146.

21. *Ibid.*, p. 146 et fig. 7, coupe nord.

22. *Ibid.*, p. 144, 146, 167, 174.

23. Dans son manuel de l'architecture grecque, M.-C. Hellmann définit l'*eschara* comme un « réchaud portatif ou foyer au niveau du sol » (HELLMANN 2006, s.u. *eschara*, p. 353, également p. 127 et fig. 162).

24. Sur le site de Kommos, voir SHAW J. W., SHAW M. C. (dir.) 2000 ; SHAW J. W. 2006.

25. GRANDJEAN, SALVIAT 2000, p. 162-164.

26. SERVAIS 1980, p. 68.

27. *Ibid.*, p. 14.

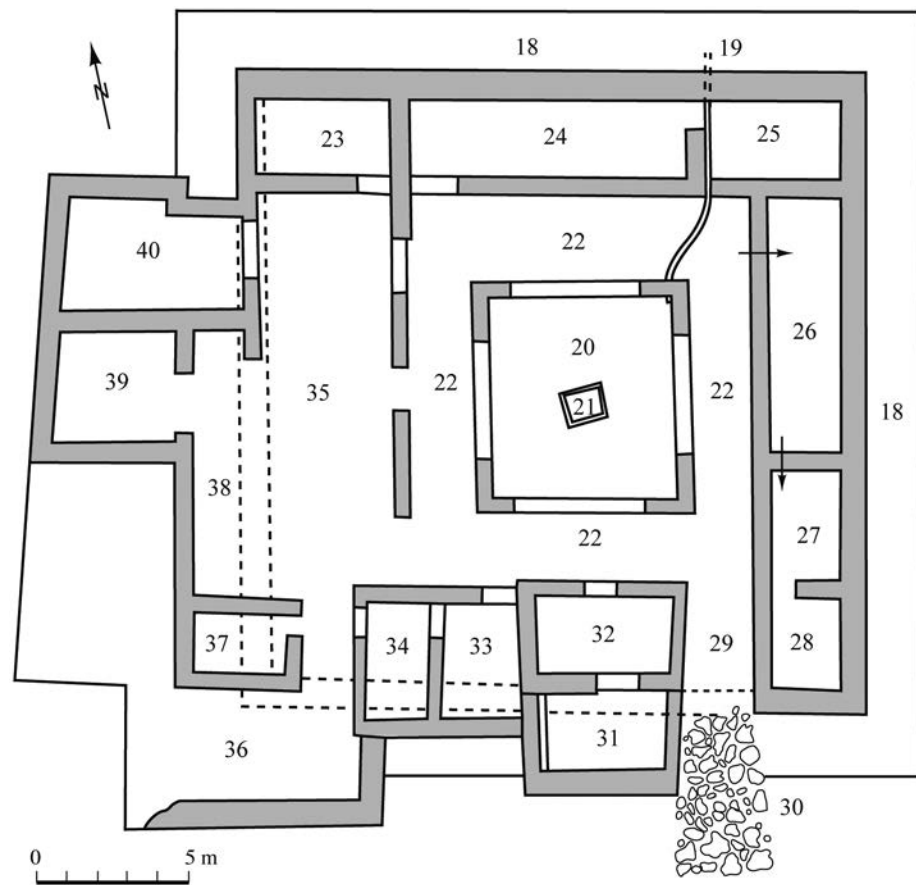


Figure 8 – Plan de la seconde phase de l'établissement d'Abul A : l'édicule porte le n° 21.
 [MAYET, TAVARES DA SILVA 2000, fig. 60, p. 143]

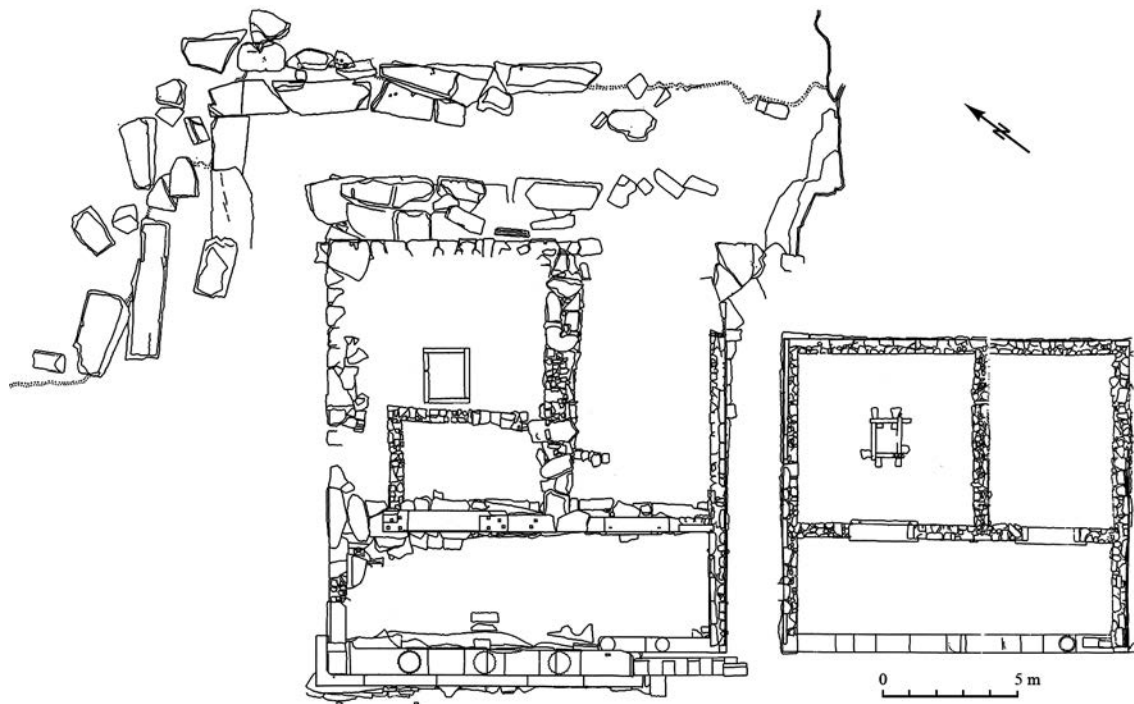


Figure 9 – Alik, plan général des deux édifices nord et sud.
 [SERVAIS 1980, fig. 4]

Lors de la publication de ses travaux, J. Servais, tout en constatant l'absence de parallèles exacts, a émis l'hypothèse qu'il pouvait s'agir de deux structures cultuelles munies de foyers sacrificiels intérieurs, sur le modèle mycénien du *megaron*²⁸. Par la suite les deux édifices furent interprétés non pas comme des temples, mais plutôt comme des lieux destinés à « accueillir les fidèles » et abriter « les banquets accompagnant les sacrifices »²⁹. Nous retiendrons pour notre part que ces foyers restent, quoi qu'il en soit, associés à des pratiques cultuelles.

Ainsi, qu'il s'agisse de parallèles de tradition phénico-punique ou bien égéens, les comparaisons planimétriques évoquées nous orientent vers une structure de type religieux. Compte tenu de la situation géographique de Kouass, le rapprochement avec la structure d'Abul semble s'imposer. Il faut toutefois rester prudent car, comme le rappelait J.-C. Margueron, l'équation « à plan déterminé, fonction déterminée » n'est pas toujours vérifiée³⁰.

Afin de conforter notre proposition, il serait nécessaire de disposer de témoignages d'une activité cultuelle, comme de la cendre, du mobilier spécifique (éléments métalliques, lampes, figurines, céramique, stèles), des autels, des banquettes, etc. Si la fouille récente n'en a livré aucun, deux figurines issues des fouilles anciennes peuvent néanmoins être versées à ce dossier. Il s'agit de deux terres cuites zoomorphes qui présentent dans leur partie supérieure une vasque de type lampe. L'une d'elles, entière, d'une hauteur de 22,5 cm, porte un décor peint. Elle est dotée, sur la face arrière, d'un trou de 1,2 cm pratiqué avant cuisson à 7 cm sous l'extrémité du bord, sans doute afin de la suspendre. S'il s'avère difficile de s'assurer de la fonction de cette terre cuite, l'interprétation religieuse de l'objet est appuyée par l'existence de différents parallèles³¹. Malheureusement, nous ne disposons pas d'informations sur le lieu exact de leur découverte.

Par ailleurs, il faut rappeler que l'absence de matériel et de traces liés au culte dans l'espace du secteur 4 ne constitue pas nécessairement un obstacle à l'identification que nous suggérons. L'absence de mobilier peut aussi se justifier dans le cas d'une désaffectation ou d'un déplacement d'un lieu de culte :

à *Thinissut* en effet, le premier édicule est abandonné au profit d'un autre lors d'une deuxième phase que l'on date du milieu du II^e siècle avant J.-C. D'après le fouilleur, peu de matériel fut trouvé à proximité de ce premier édicule qui semble avoir subi un nettoyage lors de son abandon³². Le cas du site de Cerro de San Juan (Espagne), installé à l'embouchure antique du Guadalquivir et qui a fonctionné durant le VII^e siècle avant J.-C. est encore plus explicite malgré le décalage chronologique qui le sépare de celui de Kouass : les auteurs ont en effet noté qu'à un moment déterminé, « tout ce domaine sacré a été intentionnellement couvert d'une couche de terre contenant d'abondants nodules de chaux et presque vierge archéologiquement. L'autel et d'autres éléments (petite table de brique crue auxiliaire et banc) ont été scrupuleusement respectés... »³³.

* * *

Le caractère monumental des structures mises au jour dans le secteur 4, associé à l'originalité de la planimétrie observée, pose d'indéniables questions d'interprétation. L'impossibilité, à l'heure actuelle, de poursuivre la recherche ainsi que la rareté du matériel ne permettent pas de présenter une identification définitive pour cet ensemble. Néanmoins, les parallèles suggérés ainsi que les quelques éléments de mobilier recueillis nous incitent à envisager, avec toute la prudence requise, l'hypothèse d'un ensemble à vocation religieuse qui était en fonction au IV^e siècle avant J.-C.

Au-delà des questions liées à l'identification de ces structures, les résultats ont modifié singulièrement notre connaissance de ce site initialement considéré comme un « comptoir industriel » dédié à la production de céramique et de salaisons³⁴. Il est de plus en plus évident qu'il s'agit en fait d'une véritable agglomération³⁵, vraisemblablement dotée, à la lumière des dernières campagnes, de monuments publics, comme le suggère un élément de corniche à gorge égyptienne trouvée hors contexte³⁶, de voies dallées et probablement d'une enceinte.

28. *Ibid.*, p. 72.

29. GRANDJEAN, SALVIAT 2000, p. 164. Voir aussi HELLMANN 2006, p. 127.

30. MARGUERON 1991, col. 1113.

31. À propos de la description de l'exemplaire portant un décor peint et de ses parallèles, voir KBIRI ALAOUÏ 2007, p. 121, fig. 127 ; une description sommaire dans PONSICH 1969, p. 95. Quant au second exemplaire, exempt de traces de peinture, voir KBIRI ALAOUÏ 2007, p. 144-145, fig. 121-122.

32. MERLIN 1910, p. 28.

33. ESCACENA CARRASCO, IZQUIERDO DE MONTES 2000, p. 23.

34. LIPÍŃSKI (dir.) 1992, s.u. Kouass.

35. Comme le suggérait déjà KBIRI ALAOUÏ 2007, p. 163 et ARANEGUI *et al.* 2000, p. 20-21 : le site est interprété comme une enclave portuaire et de redistribution.

36. L'élément, fortement érodé, a été trouvé hors contexte lors de la campagne de 2010 au sommet de la butte (à l'angle formé par les espaces 10, 10 bis et 13). Ce bloc en grès coquillier, dont la longueur conservée est de 32 cm pour une largeur de 27 cm et une hauteur de 16 cm, pourrait avoir appartenu à un monument funéraire ou à un édifice religieux (voir BRIDOUX *et al.* 2011, p. 349).

BIBLIOGRAPHIE

- ARANEGUI C., KBIRI ALAOUÏ M., TARRADELL N.
2000 « *Lixus*. Arquitectura, cerámicas y monedas de época púnico-mauritana », dans *Revista de Arqueología*, 228, p. 14-24.
- BRIDOUX V., KBIRI ALAOUÏ M.
Sous presse « L'environnement fluviomaritime et les infrastructures liées aux ressources hydriques à Kouass », dans A. Akerraz, V. Brouquier-Reddé, É. Lenoir (dir.), *Les ressources en eau des cités et de leurs territoires en Maurétanie tingitane. Actes de la table-ronde internationale, Rabat, 27-28 février 2009* (ETAM), Rabat : INSAP.
- BRIDOUX V., KBIRI ALAOUÏ M., BIAGI S., BRAHMI N., BRINON C., DRIDI H., GAILLIOT A., ICHKHAKH A.
2011 « Activités archéologiques de l'École française de Rome, Année 2010, Kouass (Asilah, Maroc) », dans *MÉFRA*, 123.1, p. 335-349.
- BRIDOUX V., KBIRI ALAOUÏ M., BRAHMI N., DRIDI H., HASSINI H., ICHKHAKH A., NAJI H., ANDRÉ N., BIAGI S., GRISONI É.
2013 « Kouass (Asilah, Maroc). Campagne de fouilles 2012 », dans *Chronique des activités archéologiques de l'École française de Rome* (<http://cefr.revues.org/896>).
- BRIDOUX V., KBIRI ALAOUÏ M., ANDRÉ N., ICHKHAKH A.
Sous presse « Éléments d'analyse géo-archéologique autour du golfe Kôtès et compléments de recherches sur l'aqueduc de Kouass (Asilah, Maroc) », dans F. Hurler, V. Brouquier-Reddé (dir.), *L'eau dans les villes du Maghreb et leur territoire à l'époque romaine. Actes du colloque international, Bordeaux, 6-8 décembre 2012* (Mémoires), Bordeaux : Ausonius Éditions.
- CALLEGARIN L.
2004 « La Maurétanie de l'ouest au II^e siècle av. J.-C. en marge de la Méditerranée romaine ? », dans *L'Africa romana 15, Tozeur, 11-15 dicembre 2002*, Rome : Carocci editore, p. 505-546.
- COLTELLONI-TRANNOY M., BRIDOUX V., BROUQUIER-REDDÉ V. (dir.)
2014-2015 *Le Cercle du Détroit dans l'Antiquité : l'héritage de Miquel Tarradell*, dans *Karthago*, 29, Louvain : Peeters.
- DRIDI H., SEBAÏ M.
2008 « De Tanesmat à *Thinissut*. Nouvelles observations sur l'aménagement d'un lieu de culte africain », dans *Lieux de cultes : aires votives, temples, églises, mosquées. Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord antique et médiévale 9. Actes du colloque international, Tripoli, 19-25 février 2005* (Études d'Antiquités africaines), Paris : CNRS Éditions, p. 101-117.
- DUNAND M., SALIBI N.
1985 *Le temple d'Amrith dans la Pérée d'Aradus* (Bibliothèque archéologique et historique, 121), Paris : Éditions Geuthner.
- ESCACENA CARRASCO J. L., IZQUIERDO DE MONTES R.
2000 « Altares para Baal », dans *Divinas dependencias. Actes du XXV^e colloque du GIREA, Huelva, décembre 1998* (= ARYS, *Antigüedad: Religiones y Sociedades*, 3), Huelva : Universidad de Huelva, p. 11-40.
- FANTAR M.
2009 « La Chapelle carrée de Kerkouane. Nouveau témoignage de l'architecture religieuse punique », dans S. Helas, D. Marzoli (dir.), *Phönizisches und punisches Städtewesen. Actes du colloque international, Rome, 21-23 février 2007* (Iberia archeologica, 13), Mayence : Philipp von Zabern, p. 191-201.
- FANTAR M. H.
1986 *Kerkouane, cité punique du Cap Bon (Tunisie). III. Sanctuaires et cultes, société-économie*, Tunis : Institut National d'Archéologie et d'Art.
- GRANDJEAN Y., SALVIAT F.
2000 *Guide de Thasos* (Sites et monuments, 3), Athènes : École française d'Athènes.
- HELLMANN M.-C.
2006 *L'architecture grecque. 2. Architecture religieuse et funéraire* (Les manuels d'art et d'archéologie antiques), Paris : Picard.
- KBIRI ALAOUÏ M.
2007 *Revisando Kuass (Asilah, Marruecos). Talleres cerámicos en un enclave, fenicio, púnico y mauritano* (Saguntum. Extra, 7), Valence : Universitat de València.
- LIPÍŃSKI É. (dir.)
1992 *Dictionnaire de la Civilisation phénicienne et punique*, Turnhout : Brepols.
- MAJDOUB M.
1996 « La Maurétanie et ses relations commerciales avec le monde romain jusqu'au I^{er} s. av. J.-C. », dans *L'Africa romana 11, Cartagine, 15-18 dicembre 1994*, Sassari : Editrice il Torchietto, p. 287-302.
- MARGUERON J.-C.
1991 « Sanctuaires sémitiques », dans J. Briend, É. Cothenet (dir.), *Supplément au Dictionnaire de la Bible*, 11, Paris : Letouzey & Ané, col. 1104-1258.

- MAYET F., TAVARES DA SILVA C.
2000 *Le site phénicien d'Abul (Portugal). Comptoir et sanctuaire*, Paris : Éditions De Boccard.
- MERLIN A.
1910 *Le sanctuaire de Ba'al et de Tanit, près de Siagu* (Notes et documents, 4), Paris : Ernest Leroux.
- MOREL J.-P.
1992 «La céramique à vernis noir du Maroc : une révision», dans Lixus. *Actes du colloque international, Larache, 8-11 novembre 1989* (CÉFR, 166), Rome : École française de Rome, p. 217-233.
- NIVEAU DE VILLEDARY Y MARIÑAS A. M.
2003 *Las cerámicas gaditanas «tipo Kuass», bases para el análisis de la bahía de Cádiz en época púnica* (Bibliotheca Archaeologica Hispana, 21), Madrid : Real Academia de la Historia.
- PONSICH M.
1964 «Contribution à l'Atlas archéologique du Maroc : région de Tanger», dans *BAM*, 5, p. 253-290.
1967a «Kouass, port antique et carrefour des voies de la Tingitane», dans *BAM*, 7, p. 369-406.
1967b «Nouvel aspect de l'industrie pré-romaine en Tingitane», dans *BAC*, n. s., 3, p. 225-235.
1968 «Alfarerías de época fenicia y púnico-mauritana en Kuass (Arcila, Marruecos)», dans *Papeles del laboratorio de arqueología de Valencia*, 4, p. 61-83.
- 1969 «Fours de potiers puniques en Maurétanie Tingitane», dans *Actas del x congreso nacional de arqueología, Mahon, 1967*, Saragosse : Congresos Arqueológicos Nacionales, p. 270-279.
1969-1970 «Note préliminaire sur l'industrie de la céramique pré-romaine en Tingitane (Kouass, région d'Arcila)», dans *Karthago*, 15, p. 75-97.
- RAMÓN TORRES J.
1995 *Las anforas fenicio-púnicas del Mediterráneo Central y Occidental*, Instrumenta 2, Barcelone : Universitat de Barcelona.
- SEBAÏ M.
2010 «La construction d'un mythe contemporain : les temples "sémitiques" d'Afrique romaine», dans *Anabases*, 11, p. 165-179.
- SERVAIS J.
1980 *Aliki I : les deux sanctuaires* (Études thasiennes, 9), Athènes : École française d'Athènes.
- SHAW J. W.
2006 *Kommos. A Minoan Harbor Town and Greek Sanctuary in Southern Crete*, Princeton : American School of Classical Studies at Athens.
- SHAW J. W., SHAW M. C. (dir.)
2000 *Kommos. An Excavation on the South Coast of Crete. 4, The Greek Sanctuary*, Princeton : Princeton University Press.

LE GRAND TEMPLE D'AMMAEDARA (HAÏDRA, TUNISIE) : ÉTUDE ARCHITECTURALE ET PROPOSITION DE RESTITUTION

Jean-Claude GOLVIN (Ausonius, UMR 5607, CNRS, Université Bordeaux-Montaigne)
Pauline PIRAUD-FOURNET (Université Paris-Sorbonne, Orient et Méditerranée, UMR 8167, Paris)

Haïdra, l'antique *Ammaedara*, est située dans le centre ouest de la Tunisie, à quelques kilomètres de sa frontière avec l'Algérie¹. Cette colonie flavienne a été fondée à l'emplacement du premier camp permanent de la Troisième Légion Auguste installée sur ce site². Si l'histoire chrétienne de la ville a fait l'objet de recherches privilégiées, plusieurs édifices ont pu être identifiés comme appartenant à l'époque romaine : un marché, de grands thermes, un théâtre, un arc de triomphe et, au centre de la ville, un probable forum et un grand temple, traditionnellement appelé « capitoles ». En effet, sa taille et sa situation, semblables à celles des capitoles d'Oudhna et de Dougga, palliant l'absence d'inscription, le désignent vraisemblablement comme tel. Un autre sanctuaire a été identifié de façon sûre à Haïdra, dédié à Saturne, situé à 1 km au sud-est de la ville, dans ses faubourgs³. Une inscription, trouvée dans les années 1930 dans le secteur du forum et du grand temple, signale un temple de la Concorde, bâti dans le second quart du II^e siècle⁴, et une autre inscription, réemployée dans une construction plus récente, fait état d'un sanctuaire dédié à Jupiter Dolichenus⁵.

Le grand temple est placé au cœur de ce qui pourrait être le centre civique de la colonie romaine. Il a fait l'objet d'un premier signalement en 1835 et d'un dégagement, un siècle plus tard, par le docteur

Giacomo Dolcemascolo⁶. Trois relevés de cet édifice ont été réalisés et tous témoignent de son mauvais état de conservation. Le premier a été exécuté en 1898 par Eugène Sadoux⁷ dans le cadre de l'inventaire des monuments antiques de Tunisie en vue de leur classement aux Monuments historiques. Très sommaire, il montre, en coupe, en plan et en élévation, un podium, une volée d'escalier encadrée de murs d'échiffre et couvrant une petite pièce, et, enfin, une colonne. Sadoux proposait par des traits pointillés une restitution des contours généraux du temple. Le second, réalisé en 1972 par Jean-Claude Golvin, est un relevé simplifié et restitué de l'ensemble du sanctuaire, destiné à montrer ses qualités dans ses lignes principales, accompagné d'une description et d'une première ébauche de restitution⁸. Un relevé pierre à pierre et le réexamen des vestiges s'imposaient cependant, pour offrir des bases sûres à l'analyse de ce monument et à un projet de restitution. C'est en 2005 qu'un état des lieux put être entrepris sur cet édifice qui occupe une place centrale et monumentale dans la ville d'*Ammaedara*.

DESCRIPTION GÉNÉRALE ET PROPOSITION DE RESTITUTION

Le temple

Les vestiges de ce monument (figure 1) sont situés directement au nord du supposé forum, à l'ouest du marché et au sud des grands thermes. Ils occupent une vaste esplanade rectangulaire de 46 × 78 m dont la partie nord a été taillée, de façon abrupte, dans la colline qui domine la ville antique. Cette esplanade conserve les ruines de deux longs portiques à l'ouest et à l'est et celles d'un haut podium au centre (figure 2).

1. Nous remercions les professeurs François Baratte (Paris-Sorbonne) et Fathi Béjaoui (INP, Tunis) qui dirigent les travaux de recherche et de terrain menés à Haïdra de nous avoir confiés l'étude de ce monument en 2005. Notre gratitude va aussi à Hazar Souissi (INP, Tunis) pour sa participation aux relevés et à Elsa Rocca qui a généreusement mis à notre disposition les informations contenues dans sa thèse (ROCCA 2012).
2. DUVAL 1982.
3. BARATTE, BEN ABDALLAH 2000.
4. BEN ABDALLAH 1999, n° 5 ; AÉ 1999, 1781.
5. BEN ABDALLAH 1999, n° 8 ; AÉ 1999, 1789. L'inventaire des lieux de culte, repérés en prospection ou connus par des inscriptions, a été actualisé par E. Rocca (2012, I, p. 308-309) ; voir sur la vie religieuse d'*Ammaedara* : BEN ABDALLAH 1999.

6. BEN ABDALLAH *et al.* 2014 ; ROCCA à paraître.
7. CAGNAT, GAUCKLER 1898, p. 115-116, fig. 8.
8. BARATTE *et al.* 1973. La restitution présentée dans cet article n'est plus satisfaisante car le temple n'est pas tétrastyle comme le pensaient R. Cagnat et P. Gauckler.

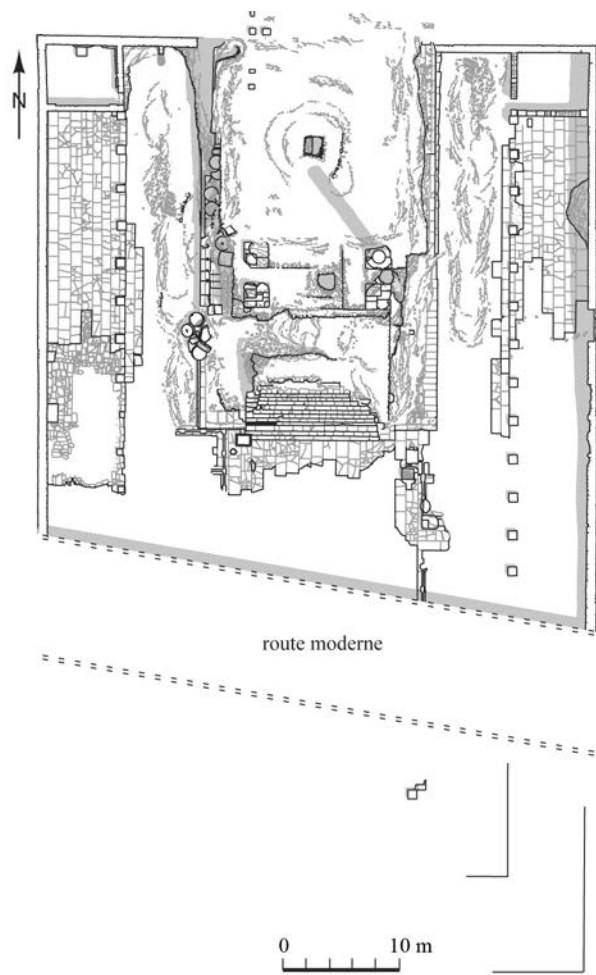


Figure 1 - Plan de l'état des lieux du sanctuaire d'Haïdra. [P. Piraud-Fournet, 2005]



Figure 2 - Le côté ouest du podium. [P. Piraud-Fournet, 2012]

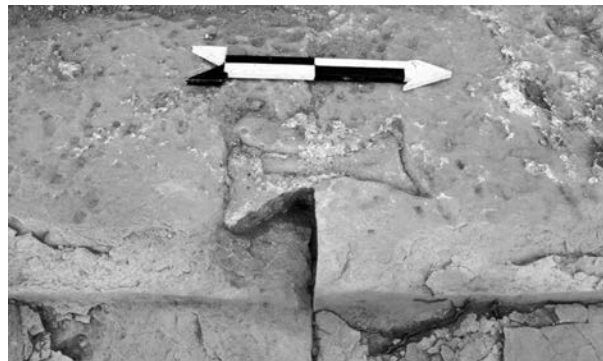


Figure 3 - Scellement en queue d'aronde encore en place dans le mur périphérique oriental du podium. [P. Piraud-Fournet, 2012]

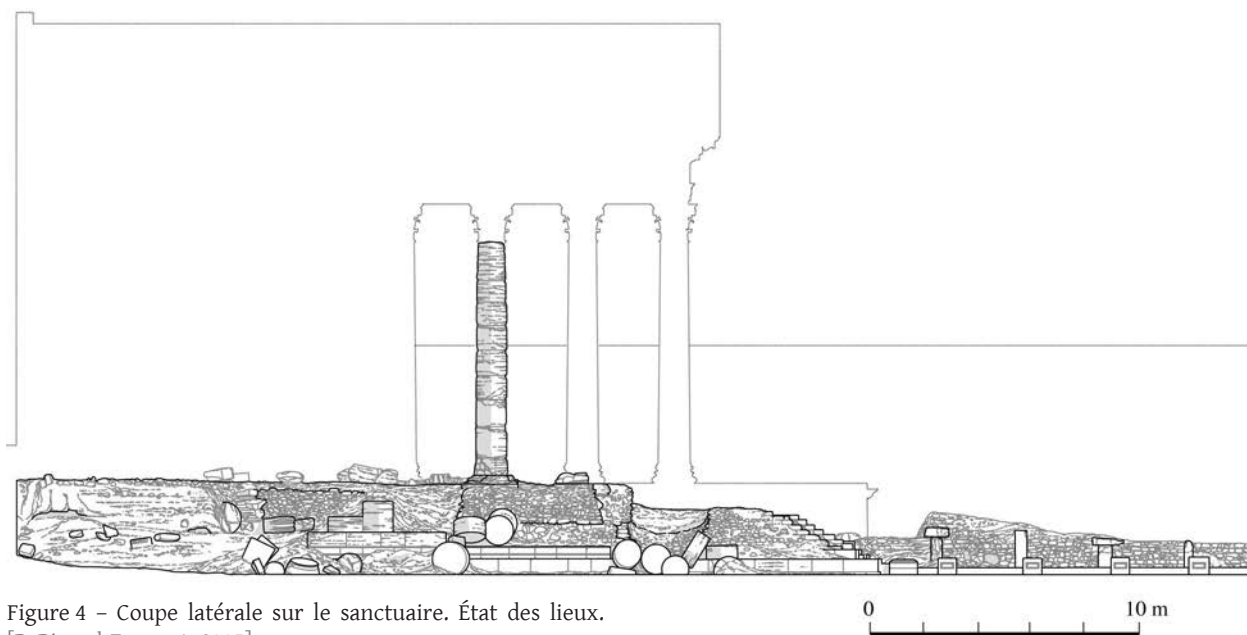


Figure 4 - Coupe latérale sur le sanctuaire. État des lieux. [P. Piraud-Fournet, 2005]

Aujourd'hui, la route qui mène de Tunis à la ville moderne d'Haïdra coupe en deux l'ancienne aire sacrée. La description de la partie nord de cet ensemble, dégagée, en partie restaurée et consolidée lors des différentes opérations de mise en valeur menées par l'Institut National du Patrimoine, est relativement aisée. Celle de la partie sud, portée par une terrasse artificielle, l'est moins ; elle ne semble pas avoir bénéficié de fouilles ou de nettoyages. C'est du sud et en venant du supposé forum, dont le niveau de sol est 2,90 m plus bas, que l'on accédait à cet ensemble, par une volée d'escalier en partie conservée, située au centre mais légèrement décalée par rapport à l'axe du temple.

Au centre de l'esplanade du sanctuaire, encadrés à l'ouest, au sud et à l'est par des portiques en partie conservés, et appuyés contre un front de taille rocheux, d'environ 4 m de haut masqué par un mur de moellons, s'élèvent les vestiges du podium, large et long de 20 × 32 m. Son sommet est accessible par un escalier. Le fût d'une des colonnes se dresse sur le podium qui en supportait deux encore dans les années 1860⁹. Le podium massif est entièrement rempli d'un remblai dense, constitué de petites pierres disposées en couches horizontales, prises dans un mortier de chaux très grossier. L'arrachement du mur du podium sur le côté oriental laisse apparaître des assises de reprise. En effet, lorsque la maçonnerie consistait à empiler un grand nombre de petits éléments, on réalisait ponctuellement des niveaux bien horizontaux. Deux sondages anciens pratiqués à l'intérieur du podium permettent de comprendre les principes de sa structure : des murs en petit appareil déterminant des caissons à l'intérieur desquels était disposé le remplissage¹⁰. Ces principes de construction rappellent le podium du temple de Caelestis à Dougga¹¹, qui, à la différence de ceux de *Thuburbo Maius* et de Oudhna, ne disposait pas non plus de pièces accessibles dans son soubassement¹².

Les murs périphériques du podium étaient construits en grand appareil de calcaire local. Ils étaient fondés sur un puissant soubassement, profond d'1,50 m, constitué de gros blocs aujourd'hui visibles sur toute la longueur du côté oriental du monument. Sur les pierres dont la surface est apparente, on distingue encore parfaitement les lignes de calage des murs. Un trait incisé situé à 0,25 m de l'extrémité de ce soubassement indique la limite du podium, correspondant à celle de la pose des blocs pendant le chantier de construction. Une partie du lit d'attente a été évidée sur 1 cm d'épaisseur pour recevoir une couche de mortier qui assurait une bonne assise aux premiers blocs et une meilleure répartition des charges. La première assise consiste en une plinthe de 0,56 m de hauteur. Elle porte une seconde assise haute de 0,42 m, taillée en une grande doucine, visible sur le côté ouest et sur toute la moitié nord du côté est. Le lit d'attente, bien conservé, comporte l'encoche arrière, saillante de quelques centimètres, indiquant la position de l'assise suivante, dont quatre blocs subsistent à l'ouest, profonde et haute de 0,54 m (figure 4). La face supérieure des blocs taillés en doucine à l'est permet de voir qu'ils étaient liés entre eux par des scellements en queue d'aronde en métal coulés sur place¹³. Au moment du démantèlement du temple, peut-être à la fin de l'Antiquité, alors que ces pierres étaient remployées dans d'autres constructions¹⁴, on tenta de récupérer aussi les pièces de métal (fer ou bronze), matériau recherché (figure 3). Quatre de ces scellements sont conservés à leur place d'origine et quatre autres ont été arrachés, plus ou moins difficilement : pour deux d'entre eux il a suffi d'élargir la mortaise qui accueillait le métal, pour les deux autres il a fallu creuser un large canal. Le lit d'attente de chacun de ces blocs est aussi creusé, au milieu, d'une cavité¹⁵ qui permettait peut-être de relier cette assise à celle qu'elle portait au moyen d'un goujon posé verticalement.

On peut estimer l'importante hauteur du podium en observant les structures encore en place : le point le plus élevé de celui-ci, non encore fouillé, se situe environ 3,80 m au-dessus de la cour du temple. Le champ vertical du parement comportait donc probablement au moins deux autres assises au-dessus de celles subsistantes, coiffées aussi d'une corniche, du type de celle qui couronne le soubassement des autres temples de la région¹⁶.

9. *Ibid.*, p. 157, n. 3. Une photographie des années 1850, inédite, montre le temple avant tout dégagement, remblayé jusqu'au niveau du sommet du podium. Deux colonnes sont encore en place.
10. La brève description du temple donnée par R. Cagnat et P. Gauckler (1898, p. 115-116, fig. 8) évoque ces aménagements : « Il ne reste de traces que les substructions du *pronaos* larges de 12,60 m et de l'escalier encadré entre les prolongements des murs latéraux du soubassement et supporté par une voûte en blocage recouvrant un caveau à deux combles ». Pourtant il s'agit sans doute de caissons de construction.
11. Concernant Dougga : POINSSOT [1958] 1983, p. 35-38 ; GOLVIN, KHANOUSSE (dir.) 2005, p. 99-208.
12. Concernant *Thuburbo Maius* : LÉZINE 1968, p. 1114, fig. 3 et Oudhna : BEN HASSEN, GOLVIN 2004 ; les temples africains en général : GROS 1996, p. 122-206 et les temples de Tripolitaine : BROUQUIER-REDDÉ 1992.

13. 0,18 m (L.) × 0,10 m et 0,04 m (l.) × 0,01 m (ép.).

14. Les colonnes, les piles de façade et les blocs en grand appareil du podium et de la *cella* ont probablement été arrachés au plus tard lors de la construction de la forteresse byzantine.

15. 0,08 m (L.) × 0,04 m (l.) × 0,02 m (ép.).

16. Par exemple à Dougga : GOLVIN, KHANOUSSE (dir.) 2005 ; AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, *passim*.

L'état actuel de conservation du temple ne permet pas de comprendre immédiatement son organisation, mais l'analyse des vestiges, en plan et en coupe, autorise à restituer ses caractéristiques fondamentales. L'emplacement de quatre colonnes, seulement, est encore visible aujourd'hui. Une colonne se dresse sur toute sa hauteur du côté est du podium (figure 5) et les piles de fondation de trois autres subsistent. La colonne en place n'appartient pas à la façade puisqu'elle est précédée de deux autres piles. Celles-ci ne lui appartiennent pas non plus puisque, à cet endroit, le remplissage est intact et ne montre aucune des piles de fondation nécessaires aux colonnes centrales de la façade principale. Cette dernière se situait donc encore plus au sud. D'après les vestiges conservés, elle ne pouvait se situer que dans la zone marquée par une grande lacune vide de tout aménagement, qui apparaît nettement aujourd'hui. Cette hypothèse est renforcée par la restitution du profil de l'escalier du temple. Les douze marches de la première volée sont encore bien conservées (figure 7). Un palier d'1 m de largeur, encore en partie visible, subsiste, de même que la première marche de la seconde volée. Si l'on restitue le profil de cette seconde volée, d'après les caractéristiques de la première, le sommet de l'escalier se situerait parfaitement à la limite de la façade du temple que l'on restituerait à l'emplacement de la lacune actuelle. Une disposition de ce type peut être observée dans la Maison Carrée de Nîmes, par exemple¹⁷.

Il nous faut donc, avant tout, restituer la hauteur du sol de la *cella*, qui devait selon toute vraisemblance supporter un dallage. Si l'on mesure le niveau du remblai du podium existant à son plus haut point dans la *cella* et la base de la colonne du temple, la différence est de 0,10 m, la base étant au-dessus. Ces 10 cm correspondent à l'épaisseur courante d'un dallage. Le niveau de circulation du *pronaos* et de la *cella* est alors parfaitement situé à 3,47 m au-dessus du dallage de la cour. On peut ainsi raccorder graphiquement le sol du *pronaos* avec l'escalier. La seconde volée possédait donc huit marches. Les marches en pierre calcaire fin ont été posées sur des degrés en calcaire friable de moins bonne qualité qui témoignent manifestement d'un principe constructif plutôt que d'un premier état de l'escalier¹⁸. Ces degrés devaient offrir une assise régulière aux marches, une meilleure assise que si elles avaient reposé directement sur

le remplissage du podium. Le niveau du sol de la *cella* et du haut de l'escalier permet donc de dessiner le profil du podium. Les côtés du mur d'échiffre occidental sont conservés et sa largeur est donc mesurable : 3,90 m. Le mur d'échiffre oriental peut être restitué par symétrie et cette largeur, importante pour un temple africain, est tout à fait contenue dans les limites offertes par les vestiges. Les colonnes étaient posées sur des piles carrées de 2,20 m de large. Dans le sens nord-sud, l'entraxe est de 3,55 m. Si l'on reporte cette mesure vers le sud, on obtient la position de la façade. Dans le sens est-ouest, on connaît l'entraxe des deux piles conservées qui est de 10,32 m. L'écartement des deux colonnes qu'il convient de restituer en façade doit être identique et de toute évidence, il existait deux autres colonnes intermédiaires. Si l'on divise la distance de 10,32 m par trois, on obtient un écartement de 3,44 m et cette mesure permet de restituer la position des colonnes centrales. L'écartement des quatre colonnes de façade devait être relativement égal. La largeur du podium est telle qu'il est possible, ou nécessaire, de restituer deux colonnes aux extrémités ; leur projection coïncide parfaitement avec les limites ouest et est du podium. On obtient ainsi une façade hexastyle (figure 6) semblable à celle du temple de Caelestis et à celle du capitole de Dougga¹⁹.

La position de la colonne encore conservée aujourd'hui apporte d'autres informations pour la restitution de ce monument. Elle se situait très probablement à l'extérieur du *pronaos* et l'architrave qu'elle supportait devait se raccorder à l'angle de la *cella*, comme c'est le cas, là encore, dans le temple de Caelestis de Dougga. La largeur de la *cella* et la situation de la façade se déduisent de la disposition des colonnes du *pronaos*. La position de deux harpes encore visibles à l'extrémité nord du sommet du podium vient étayer l'hypothèse selon laquelle la *cella* serait placée dans l'axe des piles conservées à l'ouest et à l'est. Il faut restituer pour la *cella* une pièce de forme rectangulaire, mesurant environ 15 m sur ses longs côtés et 12 m en façade, construite en *opus africanum* peut-être, comme celle du capitole de Dougga²⁰. L'espace vacant de part et d'autre des colonnes du *pronaos* et de la *cella* conduit à restituer une colonnade pseudo-périptère hexastyle, sur les façades est, ouest et sud du temple. Elle se terminait probablement au nord par deux demi-colonnes appuyées sur le mur du fond, selon

17. AMY, GROS 1979 ; GROS *et al.* 2011.

18. E. Rocca fait remarquer que des blocs de calcaire friable de type tout à fait similaire ont été utilisés, malgré leur fragilité, pour encadrer l'ouverture des baies dans les thermes situés plus au nord. Cf. sur cet édifice : LAMARE, ROCCA sous presse.

19. POINSSOT C. [1958] 1983, p. 35-38 ; GOLVIN, KHANOUSSI (dir.) 2005, p. 99-208 ; AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 164-198.

20. Bruce a réalisé des dessins du capitole avec ses murs latéraux en *opus africanum* encore bien conservés : SALADIN 1892, sur le temple : p. 488-514, fig. 106-118, pl. IX-XI, dessins d'après Bruce aux fig. 112-113.



Figure 5 – Le côté est du podium, depuis le nord-est.
[P. Piraud-Fournet, 2012]

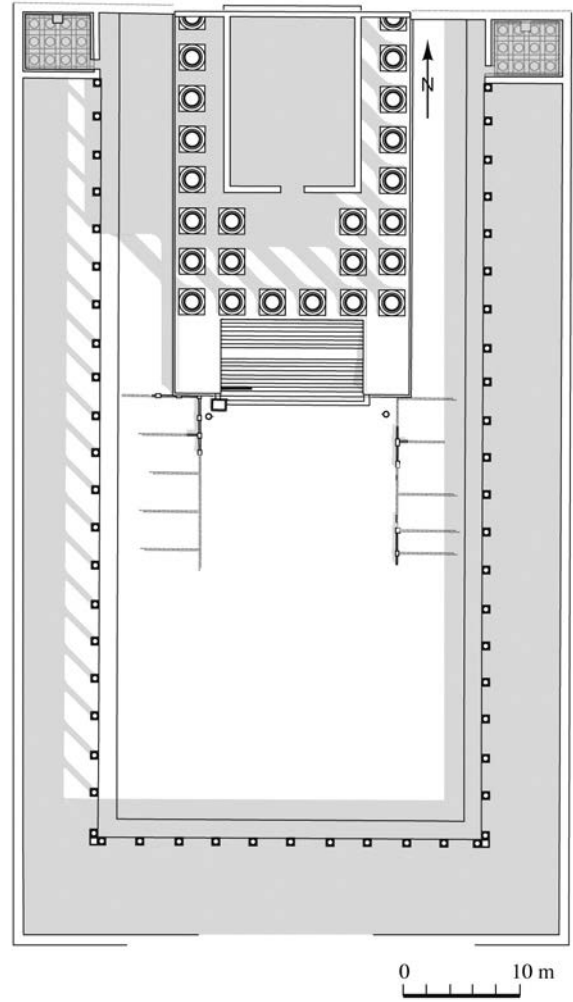


Figure 6 – Plan restitué du sanctuaire.
[J.-C. Golvin et P. Piraud-Fournet, 2005]

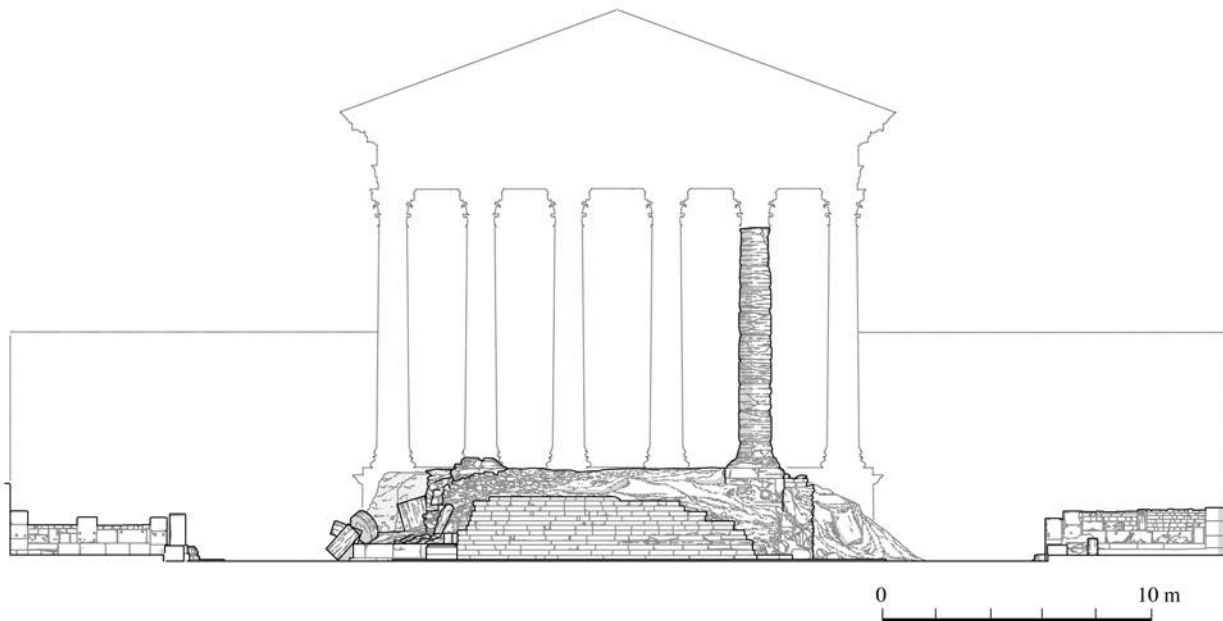


Figure 7 – Coupe frontale sur le sanctuaire. État des lieux.
[P. Piraud-Fournet, 2005]

une disposition que l'on peut voir par exemple dans le temple d'Auguste et de Livie à Vienne et dans le temple de Mars Ultor à Rome²¹.

En l'absence de fouille au sommet du podium, les éléments qui auraient pu donner des indications quant à la disposition intérieure de la *cella* font encore défaut. Elle pouvait accueillir une seule ou trois niches, saillantes ou pas. Il faut supposer l'existence d'un décor intérieur, constitué peut-être de deux ordres superposés, deux fois plus petits que l'ordre extérieur du temple, comme cela se voit dans le temple d'Apollon in Circo à Rome²². En effet, de nombreux fragments de pierres ornementales, marbrières, de couleurs variées – blanches, beiges, jaunes, brunes, mais encore d'un mauve soutenu ou d'un vert émeraude, plus ou moins tachetées ou veinées de différentes nuances de gris –, présentant parfois des vestiges de moulures ou de motifs floraux, ont été découverts sur le site et plus particulièrement sur le podium du temple.

Les caractéristiques de son plan étant établies, il convient de restituer sa hauteur et son élévation. La hauteur totale du fût conservé est de plus de 9 m (base comprise) et son diamètre, dans la partie basse, est de 1,20 m. La base de cette colonne en place est très érodée, mais plusieurs autres, en meilleur état de conservation, ont été recensées sur le site et ont permis de tracer son profil. Le dessin de ces bases est simple pour des colonnes d'ordre corinthien qui généralement comportent deux scoties ; la fragilité du matériau (calcaire tendre) peut expliquer ce choix.

Le fût resté *in situ* au sommet du podium ainsi que tous les tambours découverts alentours sont lisses et ne présentent pas de traces de cannelures en stuc. L'observation de l'extrémité d'un des fûts conservé ruiné dans la cour permet de le prouver de façon incontestable : aucune trace d'amorce de stuc n'apparaît au-dessous de son astragale parfaitement sculpté. À Dougga par exemple, le temple de Caelestis présentait lui aussi des fûts lisses, alors que les colonnes du capitole ont conservé jusqu'à aujourd'hui leurs cannelures stuquées. De telles cannelures, encore bien visibles, décoorent aussi les colonnes du capitole de Timgad et celles du capitole d'*Uthina*. La colonne restée en place permet de mesurer la hauteur des tambours et de constater que le diamètre du fût était dégressif du bas vers le haut. Les dimensions prises sur la centaine de tambours épars dans la cour donnent un diamètre de 1,20 m pour le tambour le plus bas et de 1,05 m pour le tambour le plus haut. Plusieurs chapiteaux corinthiens ont été taillés dans deux blocs de pierre, l'un correspondant à la corbeille,

l'autre portant les volutes et les caulicoles²³. L'aspect de ces chapiteaux semble comparable à ceux de la Maison Carrée de Nîmes par exemple. Nous n'avons pas retrouvé sur le site d'éléments d'architrave, mais on peut supposer que celle-ci comportait les trois bandes, la première sans doute de très petite hauteur, caractéristiques des temples africains. Aucun fragment de frise n'a été identifié et l'on ne sait si elle était inscrite ou lisse. La hauteur théorique de ces parties manquantes devra donc être restituée par l'application de règles de dimensionnement issues de l'étude d'autres temples, celles de la Maison Carrée de Nîmes ou du capitole de Dougga par exemple, dont les façades sont intactes.

Les dégagements réalisés par l'INP ces dernières années sur le sanctuaire²⁴, en vue de sa mise en valeur, ont mis au jour un bloc lisse posé de chant²⁵. Trois emplacements pourraient lui être attribués : l'observation du podium encore intact à Dougga ou à Nîmes autoriserait à restituer sa place d'origine sur les parois du podium du temple, mais son côté ouest présente encore des blocs en place qui ne sont pas des orthostates. Il aurait pu appartenir à la première assise de la *cella*, comme c'est le cas dans les temples de Mars Ultor et de la Concorde à Rome²⁶ ou bien, en dernier recours, à la frise du temple.

Parmi les quatre éléments de corniche recensés, deux d'entre eux, portant des denticules taillés de façon oblique, attestent l'existence d'un fronton (figures 8-9). L'un appartient au montant gauche du fronton et l'autre au montant droit, ses denticules étant orientés vers la droite. La corniche comprenait de bas en haut une rangée d'oves et de rais-de-cœur, un bandeau plat ponctué de modillons en feuilles d'acanthé, une rangée de fleurons. La partie supérieure de la corniche est détériorée, mais il faut supposer qu'elle était constituée d'une grande doucine comme c'est souvent le cas. Ces éléments n'indiquent pas avec une grande précision la pente du fronton ; nous la restituerons d'après celle du fronton du capitole

21. GROS 1976.

22. VISCOGLIOSI 1993.

23. On a recensé sur le site environ 110 grands tambours de colonne, presque complets. 4 bases ont été repérées à l'ouest, aucune à l'est, mais 2 sont encore à leur place d'origine de ce côté. 19 fragments de chapiteaux sont encore reconnaissables : partie basse-corbeilles : 5 à l'est, 3 au nord, 5 à l'ouest (dont 5 bien conservées) ; partie haute-volutes/caulicoles : 1 à l'est, 2 au nord et 3 à l'ouest (dont 4 bien conservées).

24. En 2009, l'INP a engagé des travaux de restauration pour consolider la colonne encore en place. Ses tambours ont été cerclés et son soubassement restauré. En 2011, le remblai qui prenait appui contre la façade orientale du temple a été fouillé et la première assise du soubassement du podium a été reconstruite avec des blocs de taille.

25. 1,05 m (l.) × 0,87 m (h.) × 0,26 m (ép.).

26. Concernant les temples de Rome, voir GROS 1976 et STAMPER 2005.

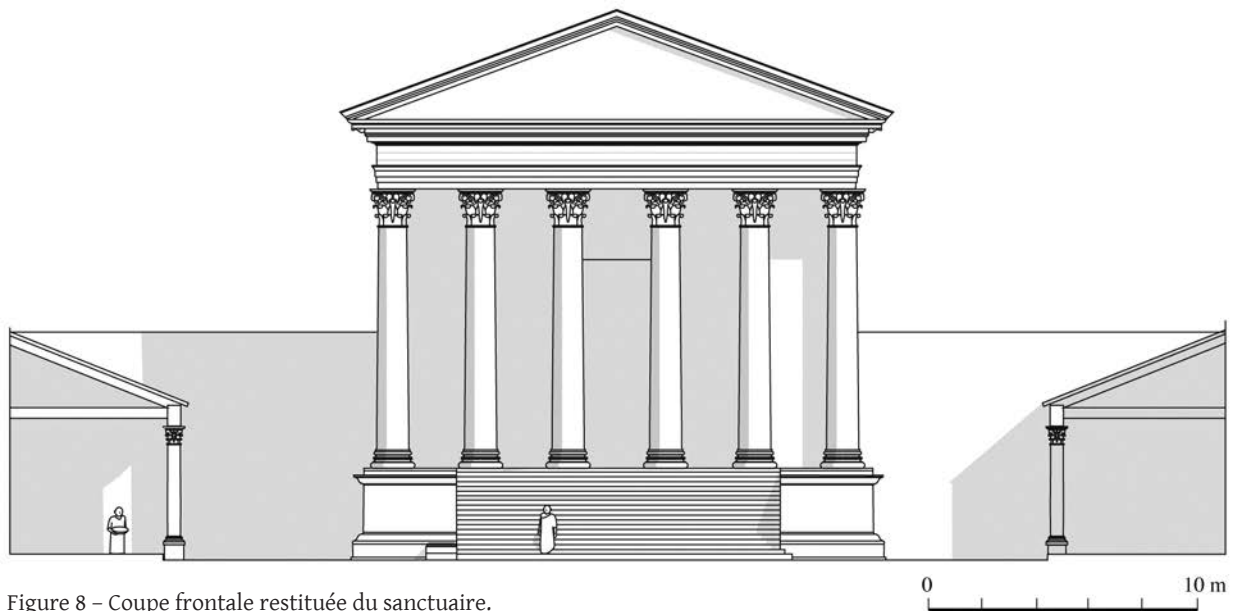


Figure 8 – Coupe frontale restituée du sanctuaire.
[J.-C. Golvin et P. Piraud-Fournet, 2005]

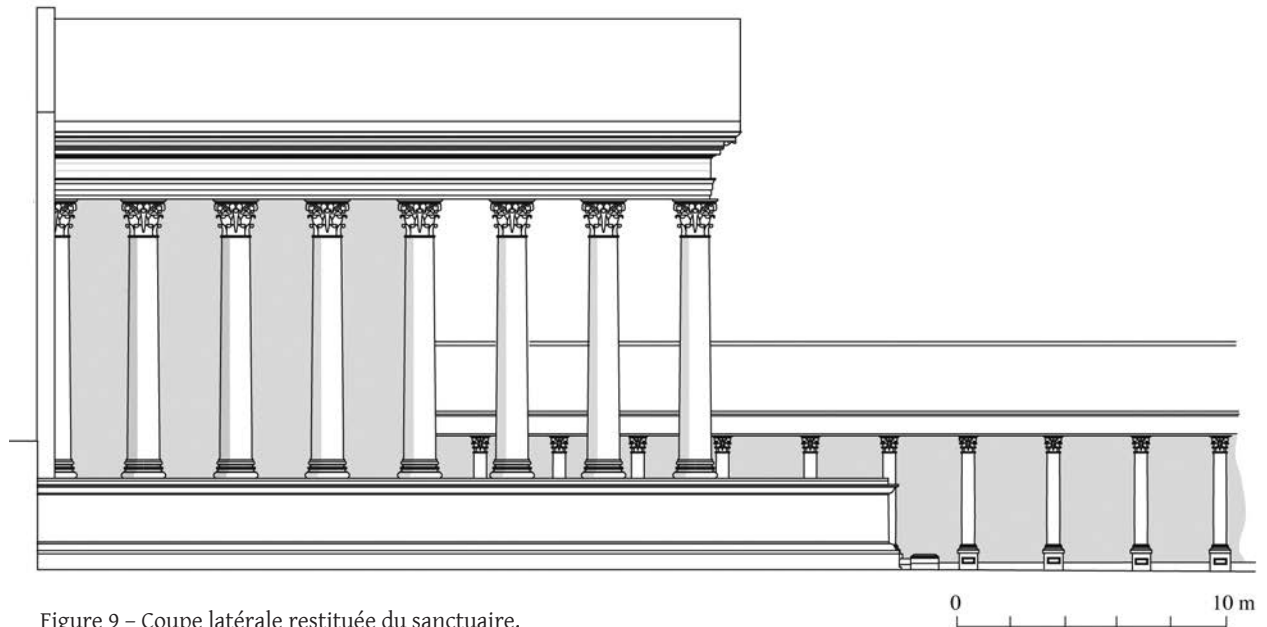


Figure 9 – Coupe latérale restituée du sanctuaire.
[J.-C. Golvin et P. Piraud-Fournet, 2005]

de Dougga. Soulignons la présence d'une encoche de 0,50 m de largeur dans la partie arrière du fronton, qui accueillait une poutre de la charpente. L'observation du revers du fronton de Sbeitla permet d'avoir une bonne idée de cette disposition.

La cour

Le temple s'inscrit dans une vaste cour rectangulaire de 46 × 78 m. Cette cour est ceinte par une galerie en U courant à l'ouest, au sud et à l'est ; elle est constituée d'un sol légèrement surélevé par rapport à celui de la cour, portant trois portiques continus. La galerie est large de 6,7 m à l'ouest et de 6,6 m à

l'est. Elle a presque entièrement disparu au sud. Elle prend appui au nord-ouest et au nord-est contre deux pièces de 30 m², fermées et adossées au mur de péribole. Sa limite au sud de la route moderne est donnée par les vestiges du mur de stylobate et du mur de clôture. Les grandes dalles du sol sont posées de façon soignée et les colonnes étaient portées par des dés. La cour suit une légère pente vers le sud, mais la dénivellation est rattrapée par la hauteur variable de ces dés. Ceux-ci sont moulurés à l'est et lisses à l'ouest. Leur base portait un fût monolithique haut de 4,14 m. Quelques-uns des chapiteaux ont été retrouvés sur le site. Les murs du fond du portique, à l'est comme à l'ouest, sont constitués de harpes



Figure 10 – Socle de statue dans la cour du sanctuaire.
[P. Piraud-Fournet, 2012]

disposées verticalement et horizontalement tous les 3,20 m environ, écart correspondant plus ou moins à celui des colonnes du portique. Entre les harpes, des assises de petits moellons scellés avec du mortier de chaux ont été montées ; ce mortier est différent de celui du remplissage du podium du temple. Les angles nord-est et nord-ouest du mur de péribole montrent que les murs est et ouest sont chaînés au mur nord et sont donc contemporains. Deux grandes lacunes au nord, à la jonction du mur nord de péribole avec le temple, empêchent d'interpréter leur connexion.

La présence d'un revêtement est attestée par les mortaises ménagées dans le mur du fond du péribole et de nombreux fragments de placage en marbre sont encore en place, ou épars sur le site. Sans que l'on puisse encore l'expliquer, le côté ouest du portique témoigne d'une mise en œuvre beaucoup moins soignée qu'à l'est. Une photographie prise par le docteur Dolcemascolo²⁷ en 1935 montre, dans une des deux pièces situées au nord du portique, un sol en *opus sectile* composé de dalles de couleurs noire et blanche, alors parfaitement conservé mais presque entièrement disparu aujourd'hui. Les murs étaient couverts de plaques de marbre dont on voit encore des vestiges à leur base. Le sol de cette pièce est surélevé de 0,60 m par rapport au sol de la cour. Ces pièces étaient accessibles par une porte ménagée sur le côté faisant face au temple. Au centre de la pièce occidentale, est adossé au mur nord de péribole un large bloc taillé, probablement la base d'un piédestal²⁸. Plusieurs statues devaient orner le sanctuaire. Un socle est visible parmi les tambours de colonnes rangés à

l'est du temple ; il présente les mortaises qui accueilleraient autrefois les deux pieds d'une statue et son étai métallique (figure 10). Un autre se trouve encore dans les remblais de la cour au sud de la route moderne.

Les galeries qui encadrent la cour étaient vraisemblablement couvertes par une charpente en bois, à fermes ou à demi-fermes latines. Les portiques est et ouest étaient précédés et longés, côté cour, par deux lignes de dallage créant une promenade d'1,5 m de large. Les dalles de la seconde ligne se terminent par un cadre de 5 cm, légèrement saillant, marquant l'extrémité de la partie dallée des côtés de la cour. Enfin, un dallage est encore aujourd'hui en partie conservé devant le podium du temple, mais la route moderne et les remblais de la partie la plus au sud du temple ne permettent pas d'affirmer qu'il se poursuivait jusqu'au portique sud. Entre cette partie centrale dallée et les promenades longeant les portiques est et ouest s'étendait donc une aire non dallée d'environ 4,60 m de large, peut-être cultivable, où auraient pu pousser des plantes et des arbres²⁹.

Les vestiges ne nous donnent pas beaucoup d'informations concernant le déroulement du culte dans ce sanctuaire. Aucun indice ne permet de restituer la forme et l'emplacement d'un autel monumental, mais il aurait pu se tenir sous la route actuelle, dans l'axe du temple. Les deux pièces situées de part et d'autre du temple, au nord, auraient pu faire office de salles annexes où auraient été rangés les instruments du culte. Au sud du podium, les dalles encore en place portent des rainures d'encastrement de parapets appartenant à des enclos. Deux cupules ont été creusées dans

27. Six photographies prises lors des dégagements effectués sur ce sanctuaire sont conservées dans le Fonds Poinsot (INHA, Paris). Elles sont reproduites dans la thèse d'E. Rocca (2012, II, p. 15 ; cf. Rocca à paraître).

28. 0,85 m (l.) × 0,90 m (L.) × 0,13 m (h.).

29. Voir à ce sujet la contribution d'Amina-Aïcha Malek dans ce volume, *infra*, p. 213. La culture d'arbres et de plantes dans les cours de plusieurs sanctuaires d'Afrique a pu être mise en évidence par les fouilles et les études archéobotaniques.

le dallage, entre les murs d'échiffre et les enclos, et une rigole permettait à un élément liquide de se déverser au fond de ces cupules. Le mur d'échiffre occidental est précédé d'un large dé ou piédestal de 0,60 m de haut, composé de deux blocs superposés, sans autre décor qu'une doucine au sommet, se déroulant sur ses quatre côtés. Une des pierres de la première marche et la base de ce piédestal sont taillées dans le même bloc. Il supportait probablement une statue ou un petit autel. Du côté de ce piédestal, la quatrième marche de l'escalier présente une rainure dans laquelle avait dû être encastré un parapet. Ce piédestal est le seul élément marquant une dissymétrie dans l'agencement du sanctuaire : on ne trouve aucune trace d'un éventuel pendant dans la partie orientale de l'escalier.

* * *

Il convient de reconnaître au centre d'*Ammaedara* un temple monumental d'ordre corinthien, vraisemblablement hexastyle et pseudo-périptère. Il occupe la partie postérieure d'une vaste cour entourée de portiques qui se développait, au sud, jusqu'à l'hypothétique forum. La forme et la disposition de la *cella* ne sont pas restituables si l'on s'en tient à une stricte observation des vestiges, mais une fouille de la partie supérieure du podium pourrait permettre de vérifier quelques-unes des hypothèses émises. Sans doute faut-il restituer un autel dans l'axe du temple, peut-être à l'emplacement de la route moderne qui traverse le site d'est en ouest.

Ce temple est traditionnellement appelé « capitoles » en raison de son allure romaine avec son haut podium et son *pronaos* à colonnes, de sa situation dominante au cœur de la ville et de la cour qui le précède, entourée de colonnades³⁰. Il constitue

le plus grand et le plus central des temples connus d'Haïdra. Aucun indice, dans ses vestiges, ne permet pour l'instant d'entrevoir une tripartition capitolienne, cependant, il apparaît que les partis architecturaux adoptés dans les capitoles africains présentent une grande variété et ne respectent pas nécessairement la tripartition des *cellae*. La construction de la plupart d'entre eux est attribuée au II^e siècle³¹. Une étude comparative approfondie du plan du temple d'*Ammaedara* et de ses éléments d'architecture ainsi que des fouilles archéologiques, sur le podium en particulier, restent à faire. Ces travaux permettront certainement de préciser la restitution de son plan et de son élévation, ainsi que son affectation, et de proposer des dates pour sa construction, son abandon et sa destruction. Les vestiges encore visibles aujourd'hui ne témoignent pas de la réoccupation qui aurait pu être faite de ce site à la fin de l'Antiquité et après. Leur dégagement par le docteur Dolcemascolo a été très peu documenté et le matériel mis au jour n'a pas été décrit. Cette absence d'éléments laisse, pour l'instant, supposer un sanctuaire en ruine et désaffecté au cœur d'une ville devenue chrétienne. Une exploration systématique des monuments édifiés à l'époque byzantine (citadelle, églises, basiliques et habitats), au moins dans ses alentours, permettrait peut-être de retrouver des éléments caractéristiques d'architecture de ce temple et de préciser l'époque de son démontage³².

30. Concernant les capitoles africains et leurs caractéristiques, voir BARTON 1982 et ID. 1989, p. 228-229.

31. GROS 1996, p. 192.

32. N. Duval a proposé que des dalles du temple aient été réutilisées dans le dallage de l'église voisine de Melléus : DUVAL (dir.) 1981, p. 86. Le remploi à l'époque byzantine de blocs provenant du sanctuaire de Zeus a été observé à *Gerasa* (Jérash, en Jordanie) par C. March (2004) et J. Seigne (2014), démontrant qu'une telle enquête pouvait se révéler très fructueuse.

BIBLIOGRAPHIE

AMY R., GROS P.

1979 *La Maison carrée de Nîmes* (Gallia, Supplément, 38), Paris : CNRS Éditions.

AOUNALLAH S., GOLVIN J.-C. (dir.), BEN RHOMDANE H., BROUQUIER-REDDÉ V., CHEHIDI M. A., GHAKI M., KHANOUSSI M., MAURIN L., SAINT-AMANS S.

2016 *Dougga, Études d'architecture religieuse 2. Les sanctuaires du forum, du centre de l'agglomération et de la Grande rue courbe* (Mémoires, 42), Bordeaux : Ausonius Éditions.

BARATTE F., BEN ABDALLAH Z.

2000 « Le sanctuaire de Saturne à *Ammaedara* / Haïdra (Tunisie) : documents inédits », dans *RA*, p. 51-75.

BARATTE F., DUVAL N., GOLVIN J.-C.

1973 « Recherches à Haïdra (Tunisie) V : le Capitole (?), la basilique V », dans *CRAI*, p. 156-178.

BARTON I. M.

1982 « Capitoline Temples in Italy and the Provinces (especially Africa) », dans *ANRW*, II, 12.1, Berlin / New York : De Gruyter, p. 259-342.

- 1989 « Encore un capitolé africain ? Le temple de *Cillium* », dans *AntAfr*, 25, p. 227-234.
- BEN ABDALLAH Z.
1999 « Nouveaux documents épigraphiques d'*Ammaedara*. Contribution à l'histoire religieuse et municipale sous le Haut-Empire », dans F. Baratte, F. Béjaoui, Z. Ben Abdallah (dir.), *Recherches archéologiques à Haïdra. Miscellanea 2* (CÉFR, 17.2), Rome : École française de Rome, p. 1-59.
- BEN ABDALLAH Z., BLONCE C., ROCCA E.
2014 « Nouvelles inscriptions publiques inédites d'Haïdra », dans *AntAfr*, 50, p. 125-140.
- BEN HASSEN H., GOLVIN J.-C.
2004 « Le Capitole », dans H. Ben Hassen, L. Maurin (dir.), *Oudhna (Uthina). Colonie de vétérans de la XIII^e légion : histoire, urbanisme, fouilles et mise en valeur des monuments* (Mémoires, 13), Bordeaux : Ausonius Éditions, p. 93-116.
- BROUQUIER-REDDÉ V.
1992 *Temples et cultes de Tripolitaine* (Études d'Antiquités africaines), Paris : CNRS Éditions.
- CAGNAT R., GAUCKLER P.
1898 *Les monuments historiques de Tunisie. I : les monuments antiques. Les temples païens*, Paris : Ernest Leroux.
- DUVAL N.
1982 « Topographie et urbanisme d'*Ammaedara* », dans ANRW, II, 10.2, Berlin/New York : De Gruyter, p. 633-671.
- DUVAL N. (dir.)
1981 *Recherches archéologiques à Haïdra. La basilique I dite de Melléus* (CÉFR, 18), Paris : École française de Rome.
- GOLVIN J.-C., KHANOUSSE M. (dir.)
2005 *Dougga. Études d'architecture religieuse. Les sanctuaires des Victoires de Caracalla, de « Pluton » et de Caelestis* (Mémoires, 12), Bordeaux : Ausonius Éditions.
- GROS P.
1976 *Aurea Templa : recherches sur l'architecture religieuse de Rome à l'époque d'Auguste* (BÉFAR, 231), Rome : École française de Rome.
1996 *L'architecture romaine : du début du III^e siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire. I. Les monuments publics*, Paris : Picard.
- GROS P., GOLVIN J.-C., CAILLAT G., POISSON O., DARDE D., ESPÉRANDIEU É.
2011 *La Maison carrée de Nîmes, un chef d'œuvre d'architecture romaine*, Nîmes : Ville de Nîmes.
- LAMARE N., ROCCA E.
Sous presse « L'usage de l'eau dans les grands thermes publics d'*Ammaedara* (Haïdra, Tunisie) », dans F. Hurlet, V. Brouquier-Reddé (dir.), *L'eau dans les villes du Maghreb et leur territoire à l'époque romaine. Actes du colloque international, Bordeaux, 6-8 décembre 2012* (Mémoires), Bordeaux : Ausonius Éditions.
- LÉZINE A.
1968 *Thuburbo Maius, Tunis : Société tunisienne de diffusion*.
- MARCH C.
2004 « La réutilisation des éléments d'architecture du temple haut du sanctuaire de Zeus à Gerasa à la période byzantine », dans *Syria*, 81, p. 147-176.
- POINSSOT C.
[1958] 1983 *Les ruines de Dougga*, Tunis : Institut National d'Archéologie et d'Arts.
- ROCCA E.
2012 *Ammaedara (Haïdra) et son territoire : étude d'une ville de l'Afrique antique*, thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne.
À paraître « Les fouilles du docteur Giacomo Dolcemascolo à Haïdra-Ammaedara dans les années 1930 : l'histoire de la découverte archéologique d'une antique cité tunisienne durant l'entre-deux-guerres », dans *Autour du Fonds Poinssot. Lumière sur l'archéologie tunisienne (1870-1980). Actes des journées d'étude, Paris, 28-29 mai 2014*, Paris : INHA.
- SALADIN H.
1892 « Rapport sur la mission accomplie en Tunisie en octobre-novembre 1885 », dans *NAMS*, 2, p. 377-561.
- SEIGNE J.
2014 « Des portiques du naos de Zeus Olympien aux entrées des thermes de l'évêque Placcus. Emprunts et recyclages d'éléments architecturaux à Gerasa », dans *Topoi*, 19-2, p. 595-627.
- STAMPER J. W.
2005 *The Architecture of Roman Temples: the Republic to the Middle Empire*, Cambridge : Cambridge University Press.
- VISCOGLIOSI A.
1993 « Apollo in Circo (*aedes*) », dans *Lexicon topographicum Urbis Romae I*, Rome : Quasar, p. 49-54.

ARADI : LE SANCTUAIRE DU CULTES IMPÉRIAL

Aïcha BEN ABED-BEN KHADER (Institut National du Patrimoine, Tunis)
Marc GRIESHEIMER (Centre Camille Jullian, UMR 7299, Aix-Marseille Université, CNRS, MCC)
Michel FIXOT (Laboratoire d'archéologie médiévale et moderne en Méditerranée,
UMR 7298, Aix-Marseille Université, CNRS, MCC)

À la fin des années 1970, les travaux effectués par l'Institut National d'Art et d'Archéologie à Sidi Jdidi / Aradi mirent en évidence un complexe monumental de plan approximativement carré¹ (22 × 23,80 m, figure 1). Cet édifice fut réétudié en 1996 et fit alors l'objet d'un relevé détaillé², complété en 2002³. Il occupe une position médiane, à la naissance du thalweg qui divise le site en deux parties (figure 2).

Le plan est relativement simple : une cour entourée d'un portique sur trois côtés dessert à l'est cinq salles alignées, de plain-pied avec le sol de la galerie. Ces caractéristiques le désignent comme un sanctuaire dit « de tradition africaine ». L'heureuse découverte d'une inscription latine permet de préciser la date et la vocation de ce *templum* construit en l'honneur d'Hadrien Auguste au cours de l'année 122-123 par le flamine perpétuel d'Aradi Gaius Junius Maximus.

Le *templum Hadriano Augusto*, par la suite sanctuaire du culte impérial, occupe une place médiane dans l'agglomération. Ouvert sur un *cardo*, peut-être le principal de la ville, ce monument paraît témoigner de la continuité de la vie municipale au moins jusqu'au commencement du ^{ve} siècle. Trois inscriptions permettent de documenter ces témoignages de loyauté

politique depuis le règne d'Hadrien jusqu'à celui de Valentinien. Mais le culte impérial n'a pas cessé à Aradi dans la décennie 370. C'est ce qu'indique, peu après 400, la mention du flaminat perpétuel du décurion Titus Fabius Dyscolius Therapius sur la dédicace réemployée pour l'une des deux tombes de la basilique chrétienne méridionale⁴ (n° 1).

LE TEMPLE À LA FIN DE L'ANTIQUITÉ

La façade

Longée par le *cardo*, la façade du monument est presque entièrement détruite (figure 3). Tout au plus sommes-nous assurés de la limite du portique dont nous connaissons les pierres d'angle et l'emplacement de la harpe, spoliée, marquant l'angle du stylobate et du mur de façade. Ce mur est encore conservé vers l'ouest sur 4 m. L'aspect et les dimensions de l'accès à la cour depuis le *cardo* restent hypothétiques. Toutefois, la présence de deux blocs de calcaire blanc non contigus, parallèlement à la façade, prouve l'existence d'un degré droit dont les deux blocs ne composent qu'une partie de la première marche d'un ensemble qui devait en compter deux. Ainsi au milieu de la façade, cet escalier constitue un bon argument pour supposer en ce point la porte principale permettant l'accès à la cour.

La cour et le portique

La cour est à peu près carrée (13,9 × 14,3 m) ; elle était recouverte sur toute sa surface (199 m²) d'un béton de tuileau et entourée sur trois côtés par un portique auquel on accédait par des degrés. L'un d'eux est encore conservé à l'angle sud-est du portique où il occupe l'entrecolonnement. Face à la salle C, en position axiale, le degré principal est fait de quatre

1. Le plan de ce monument a fait l'objet d'une présentation par A. Beschaouch lors d'une table-ronde intitulée : « L'originalité des temples romains des Gaules et d'Afrique du Nord » organisée par M. Le Glay à l'Université Paris-Sorbonne le 23 mai 1985 ; les actes ne sont jamais parus. Cette indication figure en n. 53 de l'article de BROUQUIER-REDDÉ, SAINT-AMANS 1997, p. 187.
2. Plan dressé par A. de Sambucy de Sorgue (architecte DPLG) et M. Griesheimer ; la recherche entreprise fut alors évoquée : BEN ABED *et al.* 1997, p. 499-500. Il en fut fait mention dans BEN ABED *et al.* 2004, p. 18. Avec la présente publication, tous les monuments qui avaient été révélés naguère sur le site par les travaux menés sous la direction de A. Beschaouch sont dorénavant connus, y compris la salle basilicale dégagée dans sa partie occidentale : BEN ABED-BEN KHADER, HANOUNE 2004.
3. Relevés complémentaires et coupes effectués par G. Filantropi, F. Giomblanco et M. Griesheimer à l'automne 2002. Relevé topographique par K. Vilkniss.

4. BEN ABED *et al.* 2004, p. 24-30 ; AÉ 2004, 1798 ; HUGONJOT 2009 ; BEN ABED *et al.* 2011, p. 4.



Figure 1 – Vue du monument du culte impérial depuis le nord-ouest.
[M. Fixot]



Figure 2 – Plan du site de Aradi. 1 : basilique sud (Sidi Jdidi I). 2 : groupe épiscopal (Sidi Jdidi II et III). 3 : Monument du culte impérial. 4 : Salle de *Nutrix*. 5 : mausolée. 6 : mur mégalithique. 7 : mur d'enceinte de l'agglomération antique. [Relevés : M. Fixot, D. Mouton, S. Roucole ; dessin : S. Roucole]

blocs de calcaire blanc sur lesquels les passages répétés ont poli la roche. Une lacune dans le béton de tuileau fait apparaître un bloc sous-jacent, destiné à assurer la stabilité de l'escalier.

L'entrecolonnement voisin à droite a également reçu un degré dont la facture grossière contraste avec le précédent. Des trois blocs conservés, deux sont en calcaire blanc, alors que l'on a réemployé un parpaing de grès pour le troisième. À droite, l'angle supérieur d'une base de statue semble compléter l'ensemble. Le caractère hétéroclite de cette marche signe une initiative tardive. Contrairement à la marche voisine, cette dernière présente encore des arêtes vives et cette usure inégale confirme l'importance de l'escalier placé dans l'axe de la salle médiane (C).

Le sol de la galerie du portique consistait également en un béton de tuileau. Le portique a été complètement spolié, et seule une base errante⁵ permet d'assurer l'emploi de colonnes ; il ne reste que quelques sous-bases qui permettent de restituer le plan général.

Les salles

Dans son dernier état, le bras du portique oriental desservait cinq salles désignées A à E du nord au sud : la salle A était pourvue d'une porte ouverte sur la rue longeant le mur oriental du sanctuaire et elle servait vraisemblablement d'entrée de service. La surface fut réduite lorsque la salle B fut agrandie à ses dépens par reconstruction du mur mitoyen qui, dans son dernier état, ne se trouve plus dans l'axe de ses harpes originelles⁶ et chevauche désormais le seuil de la salle A. La réduction imposa une modification du système de fermeture dont le seuil encore *in situ* conserve le souvenir (figure 3). Dans sa phase initiale et à l'instar de la salle E, cette salle possédait une entrée dans l'axe du portique nord, ce que nous pouvons déduire de la harpe conservée dans le mur de façade. Toutefois, ce mur fut reconstruit à l'occasion des travaux d'agrandissement de la salle B : une porte étroite fut alors vraisemblablement aménagée entre le mur mitoyen et la harpe originelle. Le sol resta en terre battue. Contrairement aux quatre autres salles, on note l'absence d'enduit pariétal, indice supplémentaire de la fonction de service.

La salle B a également connu des modifications, mais elles n'affectèrent que le mur mitoyen avec la salle A et le mur de façade. Ainsi, la salle fut agrandie par la reconstruction du mur 5 quelque 30 cm plus au nord que son emplacement d'origine. Sa surface

fut portée à 15,5 m². Le sol reçut un béton de tuileau qui paraît contemporain de la mosaïque ornant la salle C et les murs furent enduits. En façade, deux pierres de seuil d'inégales dimensions permettent de restituer une large baie qui était approximativement centrée avant la reconstruction du mur nord.

Plus importante que les autres apparaît la salle C (figure 4a), *cella* principale du sanctuaire. À une époque avancée, cette salle de 17,2 m² a reçu un tapis de mosaïque polychrome d'assez belle facture. Le motif décoratif en a été conçu pour intégrer un élément préexistant adossé au mur 8, la mosaïque dessinant les contours d'un rectangle situé exactement au milieu du mur oriental où fut ainsi enchâssée une dédicace ou une base honorifique⁷ (figure 5).

Cette mosaïque présente une bande de raccord faite d'un liseré rouge d'une largeur de deux tesselles et, vers l'intérieur, d'un bandeau blanc dont la largeur varie de cinq à onze tesselles⁸. L'encadrement est fait d'une ligne de solides alors que le champ présente la surimposition d'un quadrillage droit de tiges feuillues et d'une composition de cercles en acanthes tangents déterminant des carrés concaves chargés de carrés dentelés sur la pointe (figure 4b). Pour compenser le plan barlong de la *cella*, l'artiste a joué d'un motif de cinq cercles et demi en largeur et cinq cercles en profondeur, tout en centrant le décrochement de sa bordure de solides qui laisse ainsi, de part et d'autre, un cercle et demi. Des fragments d'une mosaïque identique ont été retrouvés dans les décombres de la partie d'îlot détruite lors de la construction du premier état de la basilique chrétienne sud⁹.

La riche série des mosaïques tardives de l'Afrique du Nord autorise quelques rapprochements formels¹⁰. Les lignes de solides en perspective à bords dentelés sont bien attestées en Afrique où elles sont d'un emploi plutôt tardif. Les maisons des IV^e-V^e siècles à *Thuburbo*

5. Dimensions : socle carré 50 × 50 cm, diamètre de la colonne, 46 cm.

6. La face interne des harpes présente encore des traces de mortier.

7. Actuellement, à cet emplacement a été cimentée la dédicace de *C. Iunius Maximus* (cf. *infra*, p. 97-100, fig. 10) commémorant la construction du *templum* d'Hadrien Auguste. Rien ne permet cependant d'affirmer qu'elle a ainsi retrouvé sa place initiale. Toutefois, c'est fort probable, car son seul poids aurait suffi à dissuader tout déplacement sans l'aide d'un engin mécanique ; on peut donc, à bon droit, supposer que les ouvriers ont simplement redressé le bloc de pierre effondré sur la mosaïque dont il empêchait le dégagement.

8. Les tesselles rouges, placées au contact de la bande de raccord qui confinent aux maçonneries, sont plus grossières (1,5-1,8 × 1,5 cm) que les tesselles blanches (1 × 1 cm) qui ont d'ailleurs les mêmes dimensions que celles du champ. La largeur du bandeau blanc de la bande de raccord varie de 5-7 tesselles du côté du mur 8, de 9-11 le long du mur 10 et de 7-11 face au mur 11.

9. BEN ABED *et al.* 2004, p. 20, fig. 11.

10. ENNAÏFER 2002, p. 100-101.

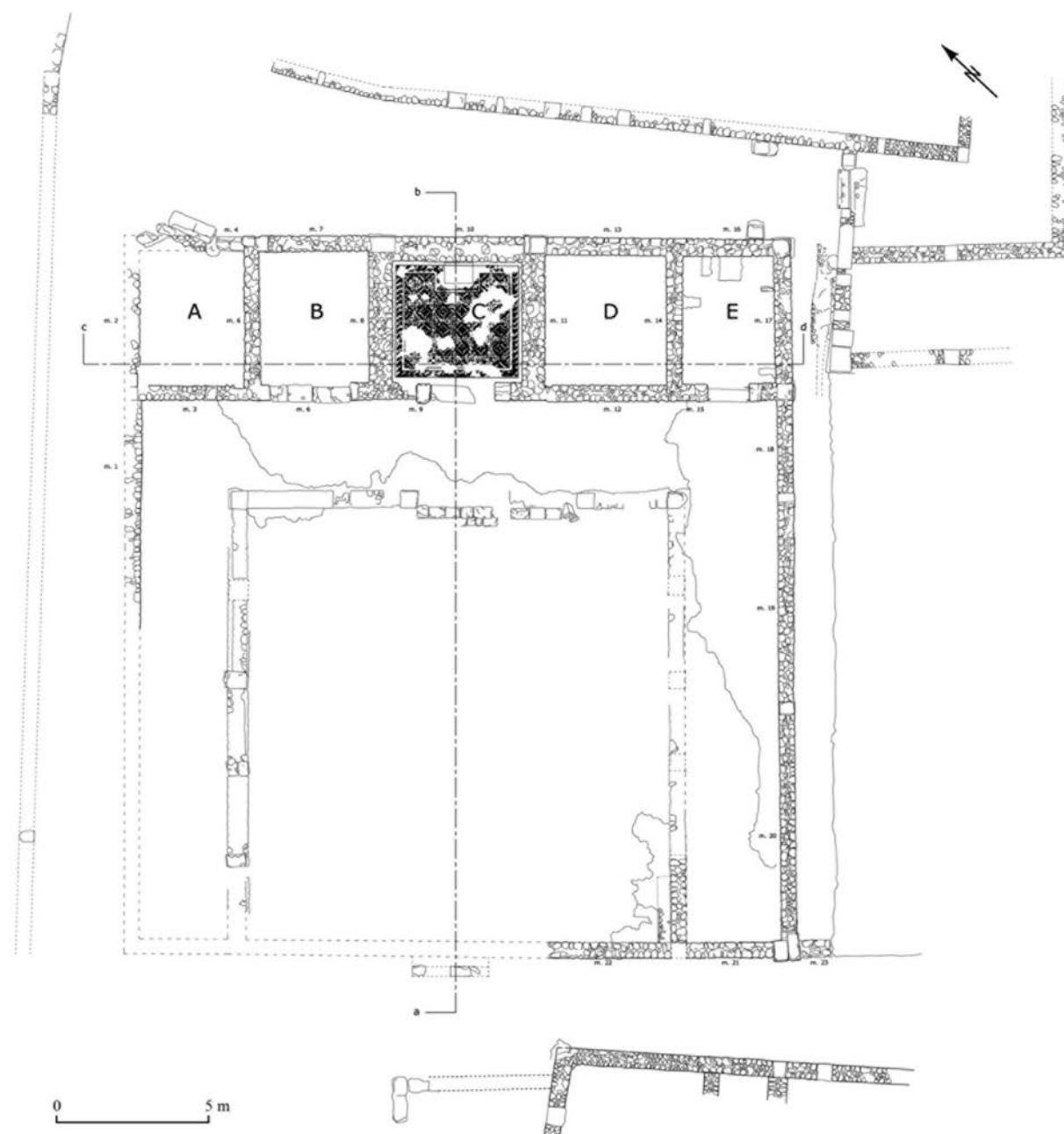


Figure 3 – Aradi, plan du monument du culte impérial.
[Relevé : G. Filantropi, M. Griesheimer, M. de Sambucy de Sorgues ;
dessin : M. de Sambucy de Sorgues]



Figure 4 – *Aradi*, monument du culte impérial.
a : la *cella* médiane vue de l'ouest.
b : détail de l'un des motifs du sol mosaïqué.
[M. Griesheimer]

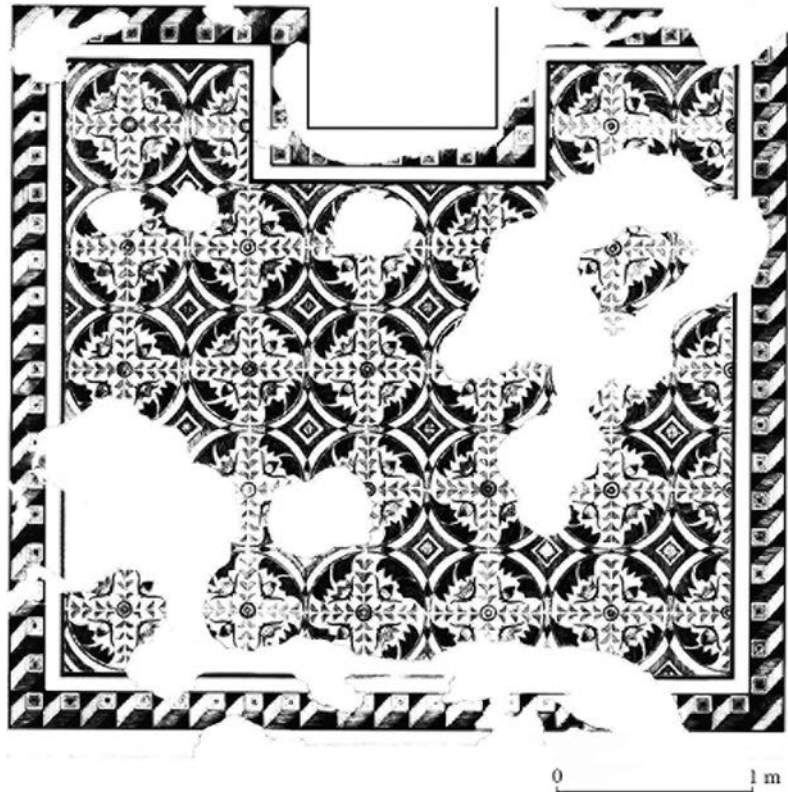


Figure 5 – *Aradi*, monument du culte impérial.
Plan de la mosaïque de la *cella* médiane.
[S. Roucole]

Maius en offrent deux représentations¹¹, et celles-ci sont suffisamment nombreuses à Jebel Oust pour que M. Fendri ait proposé d'en esquisser une évolution. La salle 30 du « complexe thermal » conserve une bordure similaire à celle d'*Aradi*¹². Les boutons de rose présentant un pétale lobé à pointe et deux tigelles, et les roses ouvertes composées d'un pétale trifide et de deux tigelles groupées par paires opposées appartiennent aussi au répertoire africain et sont d'une grande banalité. En revanche, la composition traitée en feuilles d'acanthé est plutôt originale, et le seul vrai parallèle a été documenté à Bir El-Henchir en Algérie. Dès 1894, S. Gsell y avait signalé une chapelle¹³. Dans les années 1950 une fouille livra deux pavements superposés. Le tapis primitif présentait un quadrillage en baguettes feuillues et des cercles en feuilles d'acanthé que J. Lassus proposait de dater de la fin du IV^e siècle¹⁴. Ces exemples régionaux n'offrent guère de critères de datation et mieux vaut situer la mosaïque d'*Aradi* dans les productions du IV^e siècle.

Notons enfin que l'épaisseur des murs de la *cella*, près de 75 cm, est nettement supérieure à celle des autres murs du monument ; le volume de la *cella* centrale devait donc nettement dépasser en élévation celui des salles latérales.

La salle D possède des dimensions à peine inférieures à celles de la salle C et ses parois conservent de larges surfaces enduites. Les murs latéraux gardent encore une élévation qui permet d'affirmer qu'à la fin de l'Antiquité cette salle était dépourvue d'accès. Toutefois, cette condamnation ne s'est pas limitée à un bouchage de porte, mais paraît plutôt consécutive à l'effondrement de la façade. En effet, ses maçonneries s'appuient contre celles des murs latéraux. Elle a donc été reconstruite sur toute sa longueur jusqu'au piédroit de la porte de la salle E voisine. Dans le programme initial, la salle D possédait assurément une porte placée au milieu de son mur de façade.



Figure 6 – *Aradi*, monument du culte impérial.
Vue de la salle E depuis le sud-ouest. [M. Griesheimer]

La salle E semble avoir échappé aux transformations. Les murs ont conservé leurs enduits pariétaux et le sol son béton de tuileau. Sol et murs présentent des lacunes consécutives à l'arrachement du mobilier (figure 6) : contre le mur de fond (mur 16) se lit encore l'emplacement d'un support carré (L. 84 ; l. 68 cm) qui était sans doute une base honorifique. Les deux structures en négatifs situées près de cette base, respectivement contre les murs nord et est, correspondent par ailleurs aux supports d'un plan horizontal occupant l'angle de la pièce qui pourrait avoir servi de table (d'offrandes ?). En revanche, à droite, contre le mur sud, un support calcaire est toujours *in situ*, et 2 m plus loin, un aménagement identique, désormais disparu, invite à restituer une banquette. Le pied conservé est un morceau de seuil posé de chant et sa partie sommitale a conservé un peu du mortier le liant à la dalle horizontale qu'il supportait.

LA PHASE ORIGINELLE

Le monument construit en 122-123 le fut, comme l'indique l'inscription commémorative, *a fundamentis*. D'ailleurs, le flamme perpétuel offrit aussi, comme il advient parfois, le terrain (*solo suo*). Il s'agissait donc d'engager une construction *ex nouo* dont l'ordonnance procédait de principes d'axialité que respecte encore le monument tardif (figures 7-8).

L'emprise (532,2 m²) ne fut pas modifiée au cours des siècles, de même que l'économie générale, ordonnée en fonction d'un axe longitudinal. La façade, la cour entourée d'un portique en *pi* et les cinq salles construites parallèlement à la façade, mais à l'arrière du bras oriental du portique, forment un programme cohérent (figure 9) attesté, avec des variantes, dans d'autres sanctuaires d'Afrique, à *Pheradi Maius* et *Thugga* ou encore à *Thysdrus* ou *Bulla Regia*.

11. Ainsi, dans la maison de Nicentius, datée du début du IV^e s. : CMT II.1, 1980, p. 50, n° 40A et CMT II.2, 1985, n° 199A, de nouvelles datations ont été proposées pour ces pavements : seconde moitié du IV^e s. pour le n° 40A et première moitié du V^e s. pour le n° 199A (CMT II.4, 1994, p. 207). À *Aradi* même, l'une des mosaïques funéraires de la série la plus ancienne (première moitié du V^e s.) de la basilique 2 montre ce type de bordure (BEN ABED *et al.* 2011, tombe de *Monnis*, p. 111, fig. 66).
12. FENDRI 1965, p. 169 et p. 173, fig. 18, 5.
13. GSELL, GRAILLOT 1894, p. 587 ; ce monument a été recensé par GUI *et al.* 1992, n° 65, qui ont cependant omis de signaler la mosaïque et ne proposent aucune datation pour la chapelle.
14. LASSUS 1960, pl. xxxvi, fig. 103. Le motif a été recensé par BALMELLE *et al.* 1985, pl. 232g.

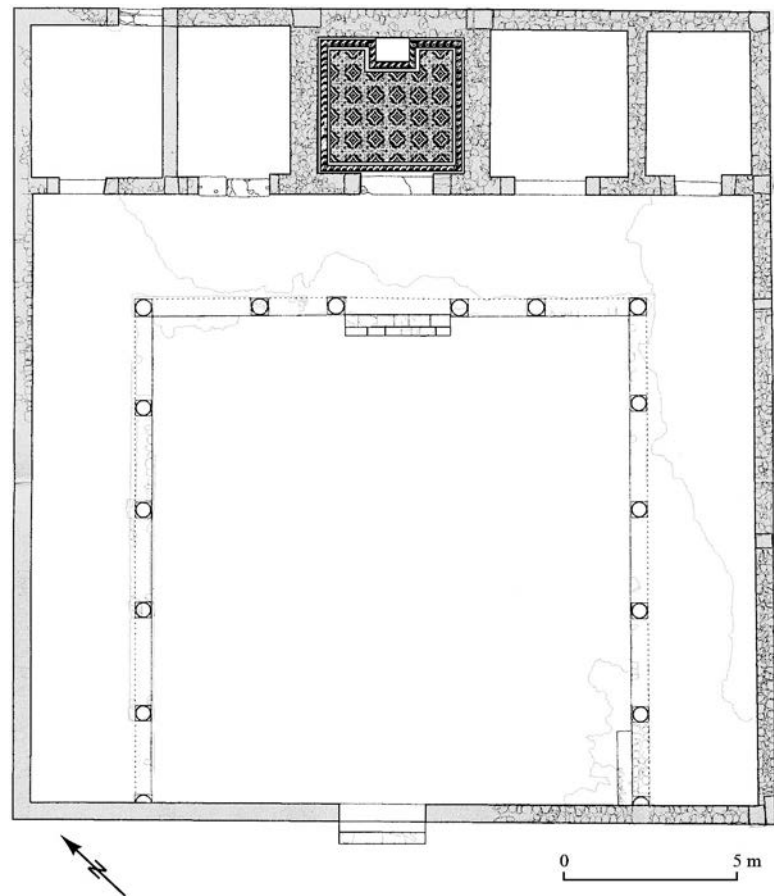
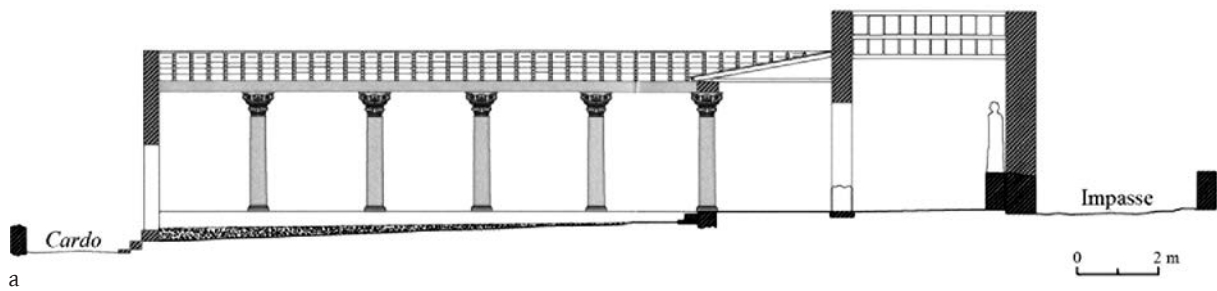
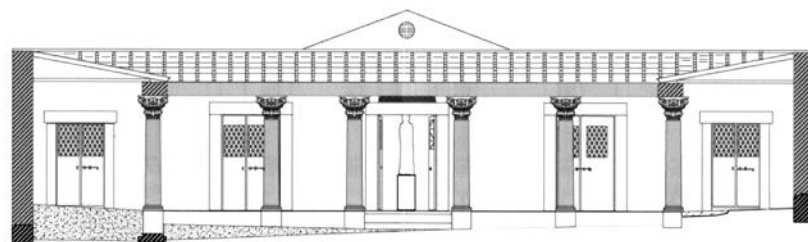


Figure 7 – Aradi, restitution du plan initial du monument du culte impérial. [K. Vilniss]



a



b

Figure 8 – Aradi, restitutions. a : coupe ouest-est du monument du culte impérial. b : façade du corps de bâtiment nord. [K. Vilniss]

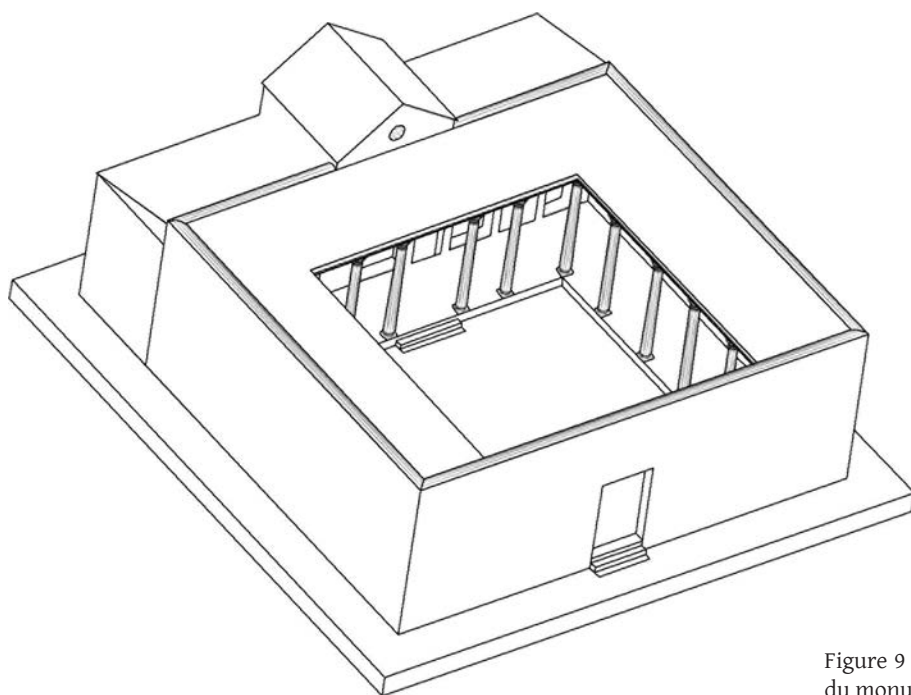


Figure 9 – *Aradi*, restitution axonométrique du monument du culte impérial. [K. Vilniss]

À 25 km au sud d'*Aradi*, près de Sidi Khalifa, se dressent encore quelques vestiges de l'antique *Pheradi Maius* parmi lesquels un forum bordé sur son côté nord par un portique dans le mur duquel s'ouvre une large baie donnant accès à un sanctuaire qui présente de nombreuses ressemblances avec celui d'*Aradi*. Il comprend une cour dallée entourée par un portique également dallé, et, à l'arrière de la galerie nord, ont été alignées cinq salles qui occupent toute la longueur du portique. Celles-ci avaient reçu un dallage en calcaire blanc. Les différences portent surtout sur les dimensions des édifices : l'emprise du sanctuaire de *Pheradi* est inférieure à celle du *templum* d'Hadrien Auguste à *Aradi* ; les surfaces des *cellae* ne dépassent guère 4 m² mais étaient pourvues de larges baies pour donner à voir l'intérieur¹⁵.

À *Thugga*, parmi les temples étagés qui dominent les thermes de Caracalla, le temple B, avec sa cour et ses cinq *cellae* alignées à l'arrière du bras nord, offre un air de parenté avec le monument d'*Aradi*. L. Poinssot découvrit ce sanctuaire, ainsi que plusieurs inscriptions qui en documentent l'histoire. Le temple B fut identifié au temple de *Liber Pater*¹⁶, mais une étude récente de V. Brouquier-Reddé et S. Saint-Amans propose de renoncer à chercher trois temples différents pour les divinités *Concordia*, *Liber Pater* et *Frugifer*, et de reconnaître plutôt dans les *cellae* du temple B les *templa Concordiae*, *Frugiferi*, *Liberi Patris* mentionnés

sur la même inscription¹⁷. Ce temple offre un synchronisme intéressant avec le monument du culte impérial d'*Aradi*, puisque l'inscription la plus ancienne de la série épigraphique¹⁸ est datée du règne d'Hadrien¹⁹.

À *Thysdrus*, au centre de la cité, ouvert sur une grande place, a été identifié un édifice dont l'emprise de 1 580 m² dépasse celle du sanctuaire d'*Aradi*²⁰ (532 m²). Une grande cour centrale est entourée d'un portique dont l'aile médiane dessert un corps de bâtiment. Une grande *cella* médiane est accostée de deux exèdres symétriques ouvertes sur les galeries latérales tandis que deux autres pièces sont respectivement reportées en arrière de chacune des exèdres pour servir d'entrée de service.

À *Bulla Regia*, c'est au nord-est d'une grande place (48 × 25 m) bordée d'un portique sur trois côtés et longée par une basilique à deux absides sur le quatrième que s'élevait un monument identifié comme destiné au culte impérial²¹, placé dans l'axe de la cour. Celle-ci ne lui était cependant pas propre et plusieurs autres édifices se répartissaient autour d'elle. Le complexe du

15. Cet ensemble intéressant paraît inédit.

16. POINSSOT L. 1921, p. 138-144, 181-182. Cette identification a été reprise par POINSSOT C. 1961.

17. BROUQUIER-REDDÉ, SAINT-AMANS 1997, p. 175-198 ; SAINT-AMANS 2004, p. 287-288.

18. Aux trois inscriptions connues (CIL VIII, 26467 et 26469, 26468, 26470), se sont ajoutés deux nouveaux textes (BROUQUIER-REDDÉ, SAINT-AMANS 1997, p. 190-196, nos 4-5 ; DFH, nos 27-28 ; AÉ 1997, 1663a et b).

19. CIL VIII, 26467 et 26469 (cf. *ILAf*, 515) ; *ILTun*, 1389.

20. SLIM H., SLIM L. 2001. Fondée sur des fragments de statuaire, l'identification supposée par les auteurs se fonde aussi en partie sur la comparaison avec le monument de *Aradi* tel qu'il avait été décrit dans BEN ABED *et al.* 1997, p. 499-500.

21. BESCHAOUCH *et al.* 1977, p. 108-111, fig. 105.

culte impérial était conçu afin d'occuper entièrement l'un de ses petits côtés. Il était composé de trois *cellae* contiguës et la galerie qui le desservait était plus large que les autres. La *cella* la plus profonde (12 m) et la plus large (15 m) était en position médiane. Elle était flanquée de deux pièces symétriques (8 × 5 m) au sol mosaïqué. Des quatre inscriptions qui en proviennent, deux célèbrent l'empereur Septime Sévère, une fois associé à ses fils, Caracalla et Geta.

À *Aradi*, la construction en *opus africanum*, encore bien conservée, désigne par sa qualité un travail soigné et ne laisse aucun doute sur son ancienneté. Remarquable apparaît à cet égard la facture des robustes blocs de grès marqués de signes lapidaires (C inversé et V, h. 8 cm) qui assoient les harpes du mur arrière (mur 10) de la *cella* centrale.

Il y avait donc bien dans la phase originelle, cinq salles articulées sur le bras oriental du portique : aux extrémités, les salles A et E s'ouvraient dans l'axe de leur galerie respective. De cette situation témoigne encore la disposition de la baie de la salle E. En revanche, celle de la salle A a été détruite et obturée par le mur 3. Désormais, seul un chambranle de grès atteste encore l'emplacement de l'ancienne porte. De même, les deux salles (B et D), flanquant la pièce centrale (C), disposaient chacune d'une ouverture. Toutefois, les surfaces des binômes A-E et B-D ne sont pas identiques.

Les cinq salles appartiennent au programme originel, mais sont-elles toutes des *cellae* ? On peut en douter si l'on reconsidère la documentation de *Thugga*. En effet, la reprise de l'étude du sanctuaire B a bien mis en évidence qu'il ne fallait pas rechercher, pour les *templa Concordiae, Frugiferi, Liberi Patris et Neptuni* mentionnés dans les dédicaces des *Gabinii*, autant de temples indépendants, mais reconnaître dans les *cellae* les différents cadres du culte rendu aux quatre divinités citées²². L'utilisation inhabituelle du pluriel (*templa*) attirait ainsi l'attention sur la construction de salles indépendantes consacrées chacune à une divinité bien identifiée. Or, dans ce sanctuaire, il y a bien cinq salles, mais le nombre de divinités est allé croissant. Ainsi, l'inscription la plus ancienne²³ énumère les *templa Concordiae, Frugiferi, Liberi Patris cum reliquis t]emplis*. Ce n'est que dans un second temps, que la séquence s'est enrichie de l'adjonction de Neptune, installé parmi les *reliqua templa*²⁴. Le programme architectural avait donc anticipé sur le choix définitif des divinités.

Une anticipation similaire peut être soupçonnée à *Aradi* car, en 122-123, le culte rendu à Hadrien Auguste, alors vivant, ne nécessitait qu'une *cella*, qui ne pouvait être d'ailleurs que la salle C ; les quatre autres étaient provisoirement inutiles ou servaient au service du sanctuaire. Au IV^e siècle, les salles C et E furent désormais des *cellae* réservées aux cérémonies du culte impérial : bases et sans doute statues étaient encore en place, et l'embellissement que constitua la nouvelle mosaïque souligne la prépondérance de la *cella* axiale. La salle B, agrandie et refaite, pouvait constituer une troisième *cella*. Cependant, l'absence de trace d'une base dans le sol la désignerait plutôt comme une salle de réunion. La salle A, réduite, dotée d'une entrée sur l'impasse, conservait sa fonction de salle de service. Enfin, la salle D avait été condamnée.

LES INSCRIPTIONS DU SANCTUAIRE DU CULTES IMPÉRIAL

Inscription en l'honneur d'Hadrien

L'emplacement originel de cette inscription (figure 10) semble démontré par le décrochement de la mosaïque tardive dans la salle C qui semble bien conçue dans le respect de l'emprise de ce bloc (voir *supra*).

Base en calcaire : h. 118 ; l. 79 ; ép. 60 ; lettres : 4 à 6 cm. Le dos est simplement bûché.

- 1 *Imp(eratori)•Caes(ari)•diui•Traiani•Part(hici)
F(ilio)•d(iui)•Neruae•n(epoti)•Hadr(iano)
Aug(usto)•pont(ifici)•max(imo)•trib(unicia)•p(otestate)
VII•co(n)s(uli)•IIIp(atri)•p(atriciae)•C(aius) Iunius*
- 5 *P(ubli)•f(ilius)•Quir(ina tribu)•Maximus•fla-
men•perp(etuus)•templum•Ha-
driano•Aug(usto)•ob•hono-
rem•flam(oni)•perp(etui)•taxat(is)•
(sestertium)•XXI(milibus) n(nummum)•multiplicata•*
- 10 *pecunia•a fundament(is)
solo•suo•una•cum•filis
C(aio)•Iunio•C(ai)•f(ilio)•Quir(ina tribu)•Seuero
et•P(ublio)•Iunio•C(ai)•Quir(ina tribu)•Maxi-
mo•fecit•idemq(ue)•dedic(auit)•*

Ligne 1 : ligature RT dans le mot *Part(hici)*.

Ligne 4 : les deux chiffres VII et III sont surmontés d'une barre horizontale.

Ligne 9 : le mot *sestertii* est normalement exprimé par le sigle IS ou HS, ou SS, barré à mi-hauteur par un trait horizontal. Ici, de façon tout à fait inhabituelle, il est représenté par trois hastes parallèles traversées en leur centre par un trait horizontal. Le chiffre XXI est surmonté d'une barre horizontale.

Ligne 11 : faute de place, le graveur a resserré le S final entre le second I de *filis* et l'extrémité du champ

22. CIL VIII, 26470 ; *ILTun*, 1391 ; *DFH*, n° 28.

23. CIL VIII, 26467 et 26469 (cf. *ILAFr*, 515) ; *ILTun*, 1389. BROUQUIER-REDDÉ, SAINT-AMANS 1997, p. 190-191, n° 1 ; *DFH*, n° 27.

24. CIL VIII, 26470 ; *ILTun*, 1391. BROUQUIER-REDDÉ, SAINT-AMANS 1997, p. 192-193, n° 3 ; *DFH*, n° 28.

épigraphique, d'où sa forme insolite : si l'on distingue bien une faible courbe au bas de ce S, il a en revanche une forme angulaire à son sommet.

Ligne 12 : petit o final.

« À l'empereur César Hadrien Auguste, fils du divin Trajan vainqueur des Parthes, petit-fils du divin Nerva, grand pontife, en sa septième puissance tribunicienne, trois fois consul, père de la patrie, Gaius Junius Maximus, fils de Publius, de la tribu Quirina, flamine perpétuel, a fait édifier depuis ses fondations, sur un sol lui appartenant, un temple à Hadrien Auguste en l'honneur de son flaminat perpétuel, après l'avoir évalué à vingt-et-un mille sesterces et avoir augmenté cette somme, (il a mené à bien cette construction) avec ses fils Gaius Junius Severus, fils de Gaius, de la tribu Quirina, et Publius Junius Maximus, fils de Gaius, de la tribu Quirina, et il en a fait la dédicace ».

Par l'indication de la septième puissance tribunicienne d'Hadrien, cette inscription est datable de la période comprise entre le 10 décembre 122 et le 9 décembre 123²⁵. La mention de son troisième consulat n'apporte aucune précision supplémentaire, puisque Hadrien a porté le titre de *cos. III* depuis le 1^{er} janvier 119, jusqu'à sa mort en 138. Le titre de père de la patrie ne lui a été officiellement conféré que dans la première moitié de l'année 128²⁶. Toutefois, il a été anticipé²⁷ : en Afrique, on le trouve déjà mentionné entre 118 et 126²⁸. En Gaule, il est présent dès avant l'année 128 sur la plupart des bornes milliaires d'Hadrien²⁹.

Le flamine perpétuel d'*Aradi*, Gaius Junius Maximus et ses deux fils, Gaius Junius Severus et Publius Junius Maximus, sont citoyens romains inscrits dans la tribu *Quirina*. On ignore quel était le statut municipal d'*Aradi*. Rien ne prouve que les trois personnages mentionnés ici aient dû leur tribu *Quirina* au fait qu'un empereur avait accordé un statut privilégié à *Aradi*. Auguste, Vespasien et Hadrien ont accordé la tribu *Quirina* aux citoyens des villes africaines qu'ils ont transformées en municipes ou en colonies³⁰, mais le citoyen d'une cité pérégrine, élevé à titre individuel (*uiritim*) à la citoyenneté romaine, pouvait se trouver inscrit dans la tribu *Quirina*. Dans le cas qui nous occupe, Gaius



Figure 10 – *Aradi*, l'inscription de dédicace en l'honneur d'Hadrien. [M. Griesheimer]

Junius Maximus est lui-même un fils de citoyen romain comme l'indique sa filiation par le prénom romain, *Publius*, du père (*P. f.*). Il est donc à présumer que ce n'est pas à Hadrien qu'il doit sa citoyenneté romaine et que son père était citoyen romain avant l'avènement de cet empereur. Ce personnage a tenu à associer ses deux fils, non à la dépense, mais à la surveillance des travaux, façon de les faire connaître de leurs concitoyens, de favoriser leur future carrière municipale et de renforcer l'influence de leur famille à *Aradi*.

Lors de son entrée en charge, Gaius Junius Maximus avait promis d'élever un temple à Hadrien pour la somme de 21 000 sesterces, somme supérieure à celle que devait un flamine perpétuel au titre de la *summa honoraria*³¹. Il a fait une promesse (*pollicitatio ad honorem*) qui n'était, comme l'a montré F. Jacques, que le dépassement de la dépense tarifée prévue pour une somme honoraire ordinaire³². Ces promesses d'une évergésie *ob honorem* consistaient en général dans

25. CAGNAT [1886] 1914, p. 196 ; KIENAST [1990] 1996, p. 130.

26. *Ibid.*, p. 129.

27. *PIR*², A 184 ; KIENAST [1990] 1996.

28. *CIL VIII, Indices*, p. 128.

29. *CIL XVII-2, Indices*, p. 266.

30. GASCOU 1972, p. 116. Dans le cas des municipes latins, seuls ceux de leurs citoyens qui avaient exercé une magistrature (dans le cas du droit latin mineur ou *Latium minus*) ou, en plus, ceux qui appartenaient à l'*ordo* (dans le cas du droit latin majeur ou *Latium maius*) possédaient la citoyenneté romaine et étaient donc inscrits dans une tribu romaine.

31. D'après les relevés de DUNCAN-JONES [1974] 1982, p. 109-110, la somme honoraire due pour le flaminat dans les cités africaines s'échelonnait entre 1 000 et 12 000 sesterces.

32. JACQUES 1984, p. 701.

l'engagement d'élever une construction. Nous connaissons pour l'Afrique nombre de promesses de ce type, qui, selon R. Duncan-Jones, s'échelonnent pour le flaminat entre 1 000 et 82 000 sesterces³³. Si l'on excepte la somme de 82 000 sesterces attestée dans la Confédération cirtéenne à l'époque sévérienne (*ILAlg*, II, 10), et celle de 40 000 sesterces à Lambèse³⁴, les 21 000 sesterces en l'honneur de ce flaminat perpétuel d'Aradi représentent la promesse la plus élevée en Afrique pour ce sacerdoce. Cette somme n'a d'ailleurs pas suffi puisque Gaius Junius Maximus a dû l'augmenter (*multiplicata pecunia*), la somme ajoutée n'étant pas précisée. À cette évergésie, il en a ajouté une autre, non chiffrée : il a offert le terrain nécessaire qui lui appartenait (*solo suo*). Le coût des temples en Afrique³⁵ est variable et s'échelonne entre 3 000³⁶ et 60 000 sesterces³⁷. Un prix se situant à 20 000 sesterces ou un peu au-dessus n'est pas rare : R. Duncan-Jones relève ainsi un coût de 20 000 sesterces à *Verecunda* (entre 193 et 195) et à *Thubursicum Bure* (après 200), de 21 000 sesterces à *Gigthis* (entre 100 et 180), de 24 000 sesterces à *Numluli* (en 170), de 26 300 sesterces à Bir-El-Faouera (date indéterminée).

Ces variations de prix s'expliquent par la diversité des projets architecturaux. Il est donc rare de disposer de monuments contemporains pour qu'une comparaison soit significative. Le temple B de *Thugga* et le temple pour Hadrien Auguste d'Aradi offrent ce cas de figure. Tous deux ont été construits *a fundamentis*, sur des terrains offerts par leurs évergètes respectifs sous le règne d'Hadrien³⁸. Les deux temples présentent cinq *cellae* alignées, sans podium, à l'arrière d'un bras de portique. Une cour entourée d'un portique à *Thugga*, mais seulement d'un portique en *pi* à Aradi complètent le programme. Ces plans similaires couvrent des surfaces différentes : 500 m² à Aradi et quelque 900 m²

à *Thugga*³⁹. Les sommes promises diffèrent donc : 21 000 sesterces à Aradi, 50 000 sesterces à *Thugga*. Dans l'un et l'autre cas, il y eut dépassement du devis et les évergètes durent ajouter (*multiplicata pecunia*) à la dépense prévue. La série épigraphique des évergésies monumentales confirme le caractère récurrent de telles augmentations ; on peut cependant douter de l'incapacité à évaluer le coût d'une construction. Dès lors, les différences constatées entre le temple d'Aradi et celui de *Thugga* ont quelques chances de rendre compte comparativement du surcoût de ce dernier : à *Thugga*, l'aménagement du terrain en forte pente nécessita la construction d'un soubassement de blocs en grand appareil à bossage, alors qu'un simple nivellement semble avoir suffi à Aradi, la surface construite excède d'environ 40 % celle d'Aradi (un bras de portique supplémentaire, des *cellae* légèrement plus grandes, des niches), au simple enduit pariétal d'Aradi les évergètes de *Thugga* ont préféré les placages de marbre⁴⁰ (encore faut-il remarquer que le décor de la *cella* principale semble avoir été fort modeste⁴¹, et nous ne sommes nullement assurés qu'il avait été prévu dans le programme originel⁴²), enfin, le projet des *Gabinii* prévoyait l'aménagement, dans un premier temps⁴³, des *templa* de trois divinités : *Concordia*, *Liber Pater* et *Frugifer*, vraisemblablement réparties entre autant de *cellae*, alors qu'à Aradi ne pouvait être envisagée en 122-123 que celle en l'honneur d'Hadrien Auguste. Un terrassement plus coûteux, une surface

33. DUNCAN-JONES [1974] 1982, p. 107-108.

34. Inscription qui paraît n'avoir jamais été publiée mais qui est signalée au musée de Lambèse (inv. I, 369) par BOURGAREL-MUSSO 1934, p. 401 et 515.

35. DUNCAN-JONES [1974] 1982, p. 90-91.

36. Temple de Mercure *Sobrius* (211-212) à Sarra (*CIL* VIII, 12006, 12007, cf. p. 2397).

37. Temple au génie de Lambèse (entre 190 et 235), *CIL* VIII, 18226-18227.

38. *Pro salute Imp(eratoris) Caesaris Traiani Hadriani Aug(usti), A(ulus) Ga[bini] Qui(rina) Datus, / patronus pagi et ciuitatis, M(arcus) Gabinius Qui(rina) Bassus, flam(en) Au[g(usti) perp(etuus), pa]tronus pagi / et ciuitatis, templa Concordiae Frugiferi Liberi Patris cum reliquis te[m]plis et xystis / solo suo a fundamentis sua pecunia struxerunt, in qu[od] opus cum (sestercium)] L (mila nummum) promisissent, / multiplicata pec(unia) consummauerunt itemq(ue) ded(ica)uerunt, cura[toribus] --- F]ortunato, L(ucio) Instani[o] / Fortunato, M(arco) Vibio Gemello, M[- - -]. *CIL* VIII, 26467 et 26469 ; *ILTun*, 1389. BROUQUIER-REDDÉ, SAINT-AMANS 1997, p. 190-191, n° 1 ; DFH, n° 27.*

39. Cette surface a été calculée sur la base du plan publié par POINSSOT C. 1961, p. 256, fig. 1. Voir depuis les travaux réalisés par HIESEL 2002 ; RAMING, RITTER 2002 ; AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016.

40. Sont encore visibles, scellés dans le mur, dans l'angle nord de la *cella* quelques fragments des fines plaques de cipolin vert qui constituaient le décor pariétal.

41. Le sol était couvert d'une grossière mosaïque faite de cubes d'inégales dimensions (ca 3 × 3 cm) en calcaire blanc dont il reste quelques vestiges dans l'angle nord de la *cella*.

42. C'est ce que suggère une inscription, car une partie des placages, statues et décors (*cum marmoribus et statujs ornamentis*) ont dû faire l'objet d'une évergésie supplémentaire, due à Marcus Gabinius Bassus (*CIL* VIII, 26470 ; *ILTun*, 1391) opérant seul et non plus en association avec Aulus Gabinius Bassus, comme c'était le cas pour la construction des *templa* (*CIL* VIII, 26467 et 26469 ; 26468 ; BROUQUIER-REDDÉ, SAINT-AMANS 1997, p. 194-196, nos 4-5). La mention d'un nouveau curateur, Quintus Julius Faustus, sur *CIL* VIII, 26470, confirme la non-contemporanéité des deux évergésies.

43. Neptune n'est mentionné à la suite de *Concordia*, *Frugifer* et *Liber Pater* qu'en *CIL* VIII, 26470, d'ailleurs l'absence de conjonction de coordination dans la séquence [*temp]la Concordiae, Frugiferi, Liberi Patris, Neptuni [- - -]* permet de supposer que l'énumération était incomplète et qu'au moins une autre divinité avait trouvé place dans les *templa*. C'est du moins la séduisante hypothèse avancée par POINSSOT L. 1910, p. 93, n° 9 (hypothèse partagée par BROUQUIER-REDDÉ, SAINT-AMANS 1997, p. 189).

bâtie supérieure, et surtout l'aménagement des trois *cellae* qu'il fallut aussi équiper pour le culte, rendent compte de la différence⁴⁴. L'inscription de *Thugga* ajoute aussi les *xystes* (*cum... xystis*), mention identifiée à « des promenades reliant entre eux les différents éléments du sanctuaire »⁴⁵ ou, plutôt, à des plates-bandes arborées⁴⁶ aménagées dans la cour⁴⁷.

Il convient enfin de s'intéresser au terme *taxat(is)* à la ligne 8⁴⁸. Le personnage élu qui faisait une promesse *ob honorem* évaluait par avance ce que coûterait sa réalisation et faisait connaître cette évaluation (*taxatio*). Ainsi, dans la réalisation de la promesse (en l'occurrence la réalisation d'un temple en l'honneur d'Hadrien), les autorités de la cité pouvaient contrôler si le candidat avait bien effectué la dépense promise. Ici, non seulement la dépense a été effectuée, mais Junius Maximus a ajouté une somme supplémentaire. F. Jacques a montré qu'il pouvait arriver que l'évergète qui avait fait cette promesse ne s'en acquittât que

plusieurs années plus tard et qu'on lui infligeât des intérêts de retard⁴⁹. De sorte que la dépense supplémentaire (*ampliata pecunia, ampliata summa, adiectis... sestertium --- milibus nummum, etc.*) qui s'ajoutait à celle promise constituait alors, non pas une générosité spontanée, mais une obligation légale représentant ces intérêts de retard. On ne peut cependant pas penser que toute augmentation de la somme initiale constituait une pénalité, et il pouvait s'agir aussi d'un dépassement du devis initial que l'évergète acceptait de prendre à sa charge alors même qu'il s'acquittait de sa promesse sans retard.

Base de statue en l'honneur de Constantin

Le bloc est actuellement exposé dans l'angle sud-est de la cour⁵⁰ (figure 11). On ne dispose pas d'indications sur le lieu exact de la découverte mais sa mise au jour lors des travaux de fouille du lieu de culte impérial ne fait pas de doutes.

Calcaire : h. 126 ; l. 72-74,5 ; ép. 42-49 ; lettres : 6 à 7 cm. Moulurée sur trois côtés, l'arrière est bûché. Cette base supportait une statue en pied dont témoignent les deux cavités creusées au sommet du dé. Il est probable qu'à l'origine elle n'était pas placée dans une pièce mais sous l'un des portiques ou dans la cour.

1 *Magno et inuicto
principi restituto-
ri orbis terra-
rum Flauio Valeri-*

5 *o Constantino In-
uicto Pio Felici Aug(usto)
Aradi deuota n(umini) m(aiestatique) eius.*

Ligne 7 : Comme déjà indiqué naguère⁵¹, c'est bien *Aradi* qu'on lit sur la pierre comme d'ailleurs sur la photographie publiée par A. Beschaouch⁵², et non *Asadi* indiqué par cet auteur. La formule *numini maiestatique* s'abrège normalement en *N M Q* (*CIL VIII*, 11805, 11806, 12360 cf. p. 2422, 23973 ?). Toutefois, l'abréviation *N M*, quoique beaucoup plus rare, n'est pas inconnue. Ainsi, dans une inscription de Timgad en l'honneur de Galère (*CIL VIII*, 17884), on lit sur la face principale, en toutes lettres, *numini maiestatique eius*, alors que sur la face latérale droite, on a, comme ici, l'abréviation *n(umini) m(aiestatique) eius*.

49. JACQUES 1975.

50. L'inscription a été publiée et bien commentée par BESCHAOUCH 1974, p. 228-231. Nous nous bornerons donc ici à un très bref commentaire.

51. BEN ABED *et al.* 2004, p. 24-30.

52. BESCHAOUCH 1974, p. 230.

44. Cf. n. *supra*.

45. BROUQUIER-REDDÉ, SAINT-AMANS 1997, p. 189. Elles admettent par ailleurs que « dans ce cas, le théâtre cultuel (construit en contrebas du temple B) serait considéré comme partie intégrante du temple sans qu'il soit nécessaire de préciser sa construction dans la dédicace », mais une telle hypothèse n'est pas vraisemblable, car, même privé de scène, ce théâtre de quelque 800 places a une emprise équivalente à celle du temple B et, bien que disposant d'une communication privilégiée avec ce temple, il possède aussi des entrées indépendantes. Aurait-on pu dès lors ne pas le mentionner dans la dédicace s'il appartenait effectivement au programme de constructions couvert par la promesse des 50 000 sesterces ? Sur le théâtre cultuel, voir AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 522-544.

46. Vitruve (*De architectura*, V, 11, 4) a souligné la signification fort différente que Grecs et Romains donnaient à ce mot : « *Haec autem porticus xustoi apud Graecos uocitatur, quod athletae per hiberna tempora in tectis stadiis exercentur. Proxima autem xystum et duplicem porticum designentur eae ambulationes, quas Graeci paradomidai, nostri xysta appellant, in quas per hiemen ex xysto sereno caelo athletae prodeuntes exercentur. Faciunda autem xysta sic uidentur ut sint inter duas porticus siluae aut platanones et in his perficiantur inter arbores ambulationes ibique ex opere signino stationes. Post xystum autem stadium ita figuratum ut possint hominum copiae cum laxamento athletas certantes certare* ». P. Gros nous signale que ses recherches à Rougga ont mis au jour dans la *porticus postcaenam* des plates-bandes maçonnées, remplies de terre rapportée, destinées à recevoir une végétation d'agrément. La *Forma Urbis* conserve en outre le souvenir de tels aménagements qui ont pu être confirmés par les recherches récentes des archéologues italiens en particulier lors de la reprise de la fouille du temple de la Paix de Vespasien.

47. Une fouille attentive de la cour du temple B serait particulièrement bienvenue, car on peut actuellement constater que, contrairement au temple de *Pheradi Maius*, elle n'a jamais reçu de dallage, ni de revêtement de béton en tuileau à la différence du *templum d'Aradi*. Voir RAMING, RITTER 2002 ; AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 478-522.

48. La notion de *taxatio* a été bien étudiée par BESCHAOUCH 1965-1966, p. 154-158.



Figure 11 – Aradi, l'inscription en l'honneur de Constantin.
[M. Griesheimer]

« Au grand et invincible prince, restaurateur de son Univers, Flavius Valerius Constantin, Invincible, Pieux, Heureux, Auguste, Aradi, dévouée à sa puissance divine et à sa majesté ».

Comme l'indique A. Beschaouch, le titre de *Victor* remplace dans la titulature de Constantin, celui d'*inuictus* en 324⁵³, et le titre *Maximus Augustus* est porté par Constantin depuis 312⁵⁴. Comme Constantin, dans la présente inscription, est dit simplement *Augustus*, sans l'épithète *Maximus*, et qu'il est Auguste depuis 307⁵⁵, l'inscription est datable des années 307-312. On notera que le mot *Aradi* est ici employé seul

et au féminin ; pour justifier ce féminin, peut-être faut-il sous-entendre le terme *ciuitas* (ou *colonia* si *Aradi*, à cette époque, possédait ce statut)⁵⁶.

Base de statue en l'honneur de l'empereur Valentinien

Le bloc est actuellement placé à l'envers dans la partie nord-ouest de la cour (figure 12). Il fut vraisemblablement découvert à la même époque que la base en l'honneur de Constantin (voir *supra*).

Calcaire. Mutilée de toutes parts sauf en haut et à gauche, le retour de la moulure permet d'attribuer avec certitude une longueur de 97 cm. H. 26 ; l. 84-97 ; ép. 60 ; lettres : 7,5-8 cm. De relativement faible épaisseur, le bloc pourrait avoir été adossé à un autel maçonné dressé dans la cour.

D(omino) n(ostro) Fl(auido) Valentiniano
Pio Felici Victori ac
Triumphatori [semper Augusto]
---.---

« À notre Seigneur Flavius Valentinien, Pieux, Heureux, vainqueur et triomphateur, toujours Auguste... ».

L'inscription a été gravée dans l'espace de temps qui correspond au règne de Valentinien I, c'est-à-dire entre 364 et 375. La restitution de la ligne 3 s'inspire de l'inscription de *Sululos* *CIL VIII, 23942* (= *ILTun, 654* : *[D.n. Fl. Valenti]niano Pio / [Fel. Vict]ori ac Trium/[fatori] semper / [Au]g(usto)*⁵⁷. On peut aussi trouver la formule *triumfatori perpetuo*, mais lorsque le titre d'Auguste est donné au début de l'inscription, ce qui n'est pas le cas ici, cf. *CIL VIII, 779* (*Apisa Maius*) : *D. n. / imp. Aug. / Fl. Valentiniano / Pio Felici Victori / ac Triumphatori/perpetuo*.

Base de statue en l'honneur d'un clarissime

Le bloc fut vraisemblablement mis au jour dans le même contexte que les deux blocs précédents, mais l'inscription honorifique qu'il porte n'est en rien relative au culte impérial (figure 13). Il se dresse actuellement dans le portique nord, à gauche de la *cella* centrale⁵⁸.

53. Aux références données par A. Beschaouch, on peut ajouter CHASTAGNOL 1962, p. 87 (qui donne pour date du changement de titre 323-324), et nombreuses indications bibliographiques, n. 100. Voir aussi KIENAST [1990] 1996, p. 299 (qui s'en tient à l'année 324).

54. CAGNAT [1886] 1914, p. 239. Cf. aussi KIENAST [1990] 1996 qui date ce titre du 29 octobre 312.

55. CAGNAT [1886] 1914 ; KIENAST [1990] 1996, p. 298, pour qui l'octroi de ce titre se situerait à la fin de l'été 307, mais des dates différentes ont été proposées, selon divers auteurs, entre mars et décembre 307.

56. Si c'était le terme *ciuitas* que l'on dût sous-entendre, cela ne permettrait pas de préjuger du statut d'*Aradi*, car, au IV^e s., on emploie couramment *ciuitas* pour désigner une ville quelle qu'elle soit, sans considération de son statut.

57. Voir aussi *CIL X, 1656* (= *ILS, 764*) et *EE, 4, 779* (= *ILS, 766*) pour la formule *uictor ac triumphator semper Augustus*.

58. La lecture de cette inscription doit beaucoup à un échange de correspondance avec S. Aounallah qu'il faut chaleureusement remercier pour avoir aussi soumis les difficultés à L. Maurin dont la perspicacité a évité une méprise dans le déchiffrement de la ligne 9.



Figure 12 – Aradi, l'inscription en l'honneur de Valentinien.
[M. Griesheimer]

Calcaire : h. 128 ; l. 58-60 ; ép. 42-44,5 ; lettres : ligne 1 : 12, les autres : 3,5 cm. Aucune trace d'encastrement destiné à recevoir les pieds d'une statue n'est visible au sommet du dé : la statue mentionnée à la fin du texte reposait vraisemblablement sur un socle.

- 1 [---]alissa c(larissimus) u(ir)
[-ca 14 l.] defensione praeci-
p[ua]o [...]INITATO communi ob egregia
[ex]sem[p]laria eius beneficia quibus
5 [pa]triae uniuersisq(ue) ciuibus publi-
[ce] priuatimq(ue) sincera fide ac sin-
[g]ulari uoto cogitauit inpetu [---]s
[.]TVMAGITOVITIVIS [---]ex praeced-
[ti]bus meritis splendidus ordo A-
10 [r]aditanus redditus magis
[q]uam inpensiis officiis pro-
[p]ria deuotione cumulate res-
[p]ondens a[d] aeternam memo-
15 riam nominis et honoris sta-
tuam perpetuo collocauit feliciter

Ligne 1 : il ne semble pas qu'on puisse interpréter cette ligne autrement que comme contenant le nom du personnage honoré, suivi de son titre de *c(larissimus) u(ir)* qui indique son appartenance à l'ordre sénatorial. Elle est inscrite au-dessus du dé, sur le couronnement du piédestal, en lettres plus grandes et plus profondément gravées.

Lignes 5-6 : *ciuibus publi/[ce]* : lecture suggérée par L. Maurin.

Lignes 7-8 : La lecture est rendue difficile par l'état de la pierre et l'identification des lettres n'est pas assurée. L. Maurin a proposé de lire *inpetu remiss/[o]tum [---] ex praeced-/[ti]bus*.



Figure 13 – Aradi, l'inscription en l'honneur de -ALISSA.
[M. Griesheimer]

Ligne 9 : *meritis* : lecture due à L. Maurin.

Lignes 9-10 : pour la restitution d'un R dans *A[r]aditanus*, voir *supra* l'inscription en l'honneur de Constantin.

Ligne 11 : *inpensiis*, incorrection pour *inpensis*. On rencontre parfois dans des inscriptions africaines la lettre I répétée de façon erronée, cf. *CIL VIII*, 8643 (*Secundii* pour *Secundi*) ; *CIL VIII*, 877, cf. 12385 (*sororii* pour *sorori*).

Le texte de l'inscription n'offrant pas d'éléments précis de datation, on ne peut se fonder que sur l'écriture, de qualité assez médiocre et peu régulière, pour penser qu'il fut gravé au III^e ou au IV^e siècle.

« [---]alissa, clarissime. [---] en raison de ses éminents et exemplaires bienfaits, par lesquels, à titre privé et public, il a été utile à sa patrie et à l'ensemble de ses concitoyens, par une promesse sincère et un vœu d'un caractère exceptionnel, en raison des mérites cités, le brillant sénat d'*Aradi*, après en avoir fait le projet, répondant pleinement, avec un dévouement tout particulier aux services plus que dispendieux qu'il a rendus, afin de pérenniser le souvenir de son nom et la considération dont il est l'objet, (lui) a élevé avec joie, pour toujours, une statue ».

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations

CMT II.1, 1980 = ALEXANDER M.A., BEN ABED A., BESROUR-BEN MANSOUR S., SOREN D., *Corpus des mosaïques de Tunisie. II.1. Thuburbo Maius, Les mosaïques de la région du forum*, Tunis, Institut National d'Archéologie et d'Art.

CMT II.2, 1985 = BEN ABED-BEN KHADER A., ENNAÏFER M., SPIRO M., ALEXANDER M., *Corpus des mosaïques de Tunisie. II.2. Thuburbo Maius, Les mosaïques de la région des grands thermes*, Tunis : Institut National d'Archéologie et d'Art.

CMT II.4, 1994 = ALEXANDER M.A., BEN ABED-BEN KHADER A., *Corpus des mosaïques de Tunisie. II.4. Thuburbo Maius, Les mosaïques de la région Est*, Tunis : Institut National d'Archéologie et d'Art.

Ouvrages et articles

AOUNALLAH S., GOLVIN J.-C. (dir.), BEN RHOMDANE H., BROUQUIER-REDDÉ V., CHEHIDI M.A., GHAKI M., KHANOUSSI M., MAURIN L., SAINT-AMANS S.

2016 *Dougga, Études d'architecture religieuse 2. Les sanctuaires du forum, du centre de l'agglomération et de la Grande rue courbe* (Mémoires, 42), Bordeaux : Ausonius Éditions.

Ce texte est en plusieurs endroits d'une lecture trop incertaine pour que l'on puisse en pénétrer entièrement le sens, ni saisir la structure syntaxique des lignes 2 à 9. Nous renonçons en particulier à interpréter les lignes 2 et 3 (avant *ob egregia*) et les lignes 7 à 9 (de *cogitavit* à *praecedent[ti]bus*).

Compte tenu de ces lacunes, on peut néanmoins essayer de retenir du texte l'idée suivante : un personnage important, citoyen d'*Aradi*, appartenant à l'ordre sénatorial, désigné par son seul *cognomen* se terminant par les lettres *-alissa*⁵⁹ (plutôt que son *signum*⁶⁰ dont la forme serait inhabituelle), est remercié par l'*ordo* d'*Aradi* pour les bienfaits dont lui sont redevables sa patrie et ses concitoyens mais dont la nature exacte nous échappe. L'*ordo* d'*Aradi*, pour remercier ce personnage, lui a élevé une statue.

59. Ce nom paraît être un hapax. Dans l'ouvrage de SOLIN, SALOMIES 1994, on ne relève aucun *cognomen* se terminant par les lettres *-alissa*. Cet ouvrage, certes ne recense que les *cognomina* latins, mais nous n'avons trouvé dans les indices du *CIL VIII*, aucun *cognomen* ou nom unique africain se terminant par les mêmes lettres.

60. Le *signum* est normalement terminé par les lettres *-ius*, cf. CAGNAT [1886] 1914, p. 55.

BALMELLE C., BLANCHARD-LEMÉE M., CHRISTOPHE J., DARMON J.-P., GUIMIER-SORBETS A.-M., LAVAGNE H., PRUDHOMME R., STERN H.

1985 *Le décor géométrique de la mosaïque romaine. 1. Répertoire graphique et descriptif des compositions linéaires et isotropes*, Paris : Picard.

BEN ABED-BEN KHADER A., HANOUNE R.

2004 « La salle de *Nutrix* à Sidi Jdidi », dans C. Balmelle, P. Chevalier, G. Ripoll (dir.), *Mélanges d'Antiquité tardive*, Studiola in honorem N. Duval (Bibliothèque de l'Antiquité tardive, 5), Turnhout : Brepols, p. 67-73.

BEN ABED A., BONIFAY M., FIXOT M., GRIESHEIMER M.

1997 « Opérations franco-tunisiennes avec la collaboration de l'École française de Rome, Jdidi (Tunisie) », dans *MÉFRA*, 109.1, p. 495-500.

BEN ABED A., BONIFAY M., FIXOT M., ROUCOLE S.

2004 *Sidi Jdidi I, la basilique sud* (CÉFR, 339), Rome : École française de Rome.

BEN ABED A., FIXOT M., ROUCOLE S.

2011 *Sidi Jdidi II, le groupe épiscopal* (CÉFR, 451), Rome : École française de Rome.

- BESCHAOUCH A.
1965-1966 « *Mustitana*. Recueil des nouvelles inscriptions de Mustis, cité romaine de Tunisie, tome 1 », dans *Karthago*, 14, p. 117-224.
1974 « La découverte de trois cités en Afrique Proconsulaire (Tunisie), *Alma, Vreu et Asadi*. Une contribution à l'étude de la politique municipale de l'Empire romain », dans *CRAI*, p. 219-234.
- BESCHAOUCH A., HANOUNE R., THÉBERT Y., ATTYA-OUARTANI N.
1977 *Les ruines de Bulla Regia*, Rome : École française de Rome.
- BOURGAREL-MUSSO A.
1934 « Recherches économiques sur l'Afrique romaine », dans *Revue africaine*, 75, p. 354-414 et 491-520.
- BROUQUIER-REDDÉ V., SAINT-AMANS S.
1997 « Épigraphe et architecture religieuse de Dougga : l'exemple des *Templa Concordiae, Frugiferi, Liberi Patris, Neptuni* », dans M. Khanoussi, L. Maurin (dir.), *Dougga (Thugga), études épigraphiques* (Collection Études, 1), Bordeaux : Ausonius Éditions, p. 175-199.
- CAGNAT R.
[1886] 1914 *Cours d'épigraphie latine*, Paris : Fontemoing et Cie.
- CHASTAGNOL A.
1962 *Les Fastes de la Préfecture de Rome au Bas-Empire*, Paris : Nouvelles Éditions Latines.
- DUNCAN-JONES R.
[1974] 1982 *The Economy of the Roman Empire: Quantitative Studies*, Cambridge : Cambridge University Press.
- ENNAÏFER M.
2002 « Trames végétalisées en Afrique du Nord, hors de Tunisie », dans *Recherches franco-tunisiennes sur la mosaïque de l'Afrique antique. II. Trames géométriques végétalisées* (CÉFR, 288), Rome : École française de Rome, p. 93-110.
- FENDRI M.
1965 « Évolution chronologique et stylistique d'un ensemble de mosaïques dans une station thermique à Djebel Oust (Tunisie) », dans *CMGR 1 = G.-C. Picard, H. Stern (dir.), La mosaïque gréco-romaine 1. Actes du colloque international pour l'étude de la mosaïque antique, Paris, 29 août-3 septembre 1963*, Paris : CNRS Éditions, p. 157-173.
- GASCOU J.
1972 *La politique municipale de l'Empire romain en Afrique proconsulaire de Trajan à Septime Sévère* (CÉFR, 8), Rome : École française de Rome.
- GSELL S., GRILLOT H.
1894 « Exploration archéologique dans le département de Constantine (Algérie). II. Ruines romaines au nord des Monts de Batna (suite et fin) », dans *MÉFR*, 14, p. 501-609.
- GUI I., CAILLET J.-P., DUVAL N.
1992 *Basiliques chrétiennes d'Afrique du Nord, 1.1, Inventaire de l'Algérie* (Études augustiniennes, Antiquité, 129-130), Paris : Institut d'études augustiniennes.
- HIESEL G.
2002 « Grabungen im Bereich des Tempels B (1996-2000) », dans KHANOUSSI, STROCKA (dir.) 2002, p. 107-111.
- HUGONOT C.
2009 « AÉ, 2004, 1798. Jeux scéniques à Aradi (Proconsulaire) en 402-408 », dans *AntAfr*, 45, p. 119-138.
- JACQUES F.
1975 « *Ampliatio et mora*. Évergètes récalcitrants d'Afrique romaine », dans *AntAfr*, 9, p. 159-180.
1984 *Le privilège de liberté. Politique impériale et autonomie municipale dans les cités de l'Occident romain (161-244)*, (CÉFR, 76), Rome : École française de Rome.
- KHANOUSSI M., STROCKA V. M. (dir.)
2002 *Thugga, 1, Grundlagen und Berichte*, Mayence : Philipp von Zabern.
- KIENAST D.
[1990] 1996 *Römische Kaisertabelle. Grundzüge einer römischen Kaiserchronologie*, Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
- LASSUS J.
1960 « Bir el Henchir, near Bir el Ater (Algeria). Fouilles et découvertes », dans *Fasti Archaeologici*, 15, p. 469, n° 7299.
- POINSSOT C.
1961 « La recherche de l'effet monumental et l'utilisation des difficultés naturelles du terrain à Thugga aux II^e et III^e siècles après J.-C. », dans *Atti del settimo congresso internazionale di archeologia classica, Rome-Naples, 1958*, vol. 3, Rome : « L'Erma » di Bretschneider, p. 253-267.

POINSSOT L.

1910 « Nouvelles inscriptions de Dougga », dans NAMS, 18, p. 84-174.

1921 « Les fouilles de Dougga en 1919 et le quartier du forum », dans NAMS, 22, p. 133-198.

RAMING E., RITTER S.

2002 « Der Tempel B von Thugga », dans KHANOUSSI, STROCKA (dir.) 2002, p. 87-105, Abb. 4, Taf. 10-18.

SAINT-AMANS S.

2004 *Topographie religieuse de Thugga (Dougga). Ville romaine d'Afrique proconsulaire (Tunisie)*, (Scripta Antiqua, 9), Bordeaux : Ausonius Éditions.

SLIM L., SLIM H.

2001 « Un édifice du culte impérial à *Thysdrus* ? », dans C. HAMDOUNE (dir.), *Ubique amici, Mélanges offerts à Jean-Marie Lassère*, Montpellier : Université Paul-Valéry, p. 161-180.

SOLIN H., SALOMIES O.

1994 *Repertorium nominum gentilium et cognominum Latinorum*, Hildesheim / Zürich / New York : Olms-Weidmann.



APERÇU SUR LA DÉCOUVERTE DU SANCTUAIRE D'ATTIS À ZAMA REGIA (TUNISIE)

Ahmed FERJAOUI, Mohamed BEN NEJMA, Abdelkarim IBIRI,
Walid KHALFALI, Zied MSELLEM, Mahmoud SEBAI
(Institut National du Patrimoine, Tunis)

Le temple d'Attis est en cours de dégagement¹ depuis sa découverte en 2005 lors des fouilles effectuées au pied du portique oriental d'un autre temple d'origine numide². Ces travaux, qui avaient pour objectif la recherche de l'accès de ce dernier monument, ne sont pas terminés. La surface ouverte a été élargie pour délimiter et dater l'*attideum*. Les résultats de ces investigations sont incomplets et provisoires car les sondages ne sont pas tous achevés et le matériel de datation et de culte est en cours d'étude. En effet, si l'identification de ce lieu sacré est assurée par le matériel de culte exhumé, la datation de sa construction et de son abandon n'est pas précisée³ d'autant plus que les transformations qu'il avait subies durant son existence ne sont pas encore bien identifiées. De même, sa relation avec les monuments voisins n'est pas non plus éclaircie pour pouvoir comprendre son insertion dans le tissu urbain et sa jonction avec le temple numide qui le domine.

Ainsi l'état actuel de la documentation oblige à nous limiter ici à l'annonce de cette découverte à partir d'une brève description des parties dégagées. Cette trouvaille s'avère d'une grande importance pour la religion romaine d'Afrique. En effet, nos connaissances relatives au culte du dieu Attis dans cette région sont très réduites. Il est attesté par de rares documents épars et sporadiques provenant de plusieurs endroits⁴, sachant qu'aucun sanctuaire de cette divinité n'y a été trouvé. Sa parèdre Cybèle n'est pas plus fortunée ; en effet, un seul temple de cette divinité fut exhumé à Carthage, mais l'état très détérioré de ses vestiges et le contexte urbain moderne dans lequel il fut mis en évidence n'ont pas

permis sa compréhension et sa sauvegarde⁵. Ainsi l'*attideum* de Zama comble ce vide documentaire et donne une idée sur le culte phrygien dans une cité romaine d'Afrique.

LES VESTIGES

Situé dans la région montagneuse du Haut Tell de la Tunisie du nord-ouest, le site de Zama occupe les extrêmes escarpements orientaux du Jebel Massouge⁶, à 150 km au sud-ouest de Carthage. Ce site, qui n'a jamais été fouillé jusqu'en 1996, fait l'objet, depuis cette date, d'une activité de recherche qui a abouti à la découverte de plusieurs monuments dont le sanctuaire d'Attis. Ce dernier a été édifié dans la basse ville, en contrebas du temple numide.

La fouille de cet édifice a commencé en 2005 par le dégagement des restes des maisons d'époque moderne, constituées chacune d'une cour centrale desservant des pièces agencées sur ses côtés. Elles étaient installées sur des vestiges d'habitats d'époque médiévale dont l'état de conservation ne permet aucune restitution plausible. Ces pans de murs médiévaux couvraient de petites pièces d'époque byzantine, bâties sur une couche d'abandon du sanctuaire dont l'une est en cours de dégagement. Celle-ci est adossée au portique du grand temple et ouverte sur une courette dallée (figure 1).

Ces modestes vestiges, remontant à différentes époques, sont construits en appareil mixte constitué de moellons sommairement dégrossis et de matériaux de réemploi dont le liant est un mortier de terre ou de tuf. Les parois des murs ne sont pas rectilignes et leurs assises ne sont pas toujours horizontales. Les sols des pièces sont en terre battue mais ceux des cours sont couverts de dalles irrégulières en partie conservées.

1. Ont participé également à cette fouille Bernard Farine et Christiane Duchaine.
2. Sur ce temple, mis au jour entre 1996 et 2006, cf. FERJAOUI 2001.
3. M. Sebai a en charge l'étude de la céramique.
4. VERMASEREN 1986, p. 17-55, pl. xv-xliii.

5. SAUMAGNE 1924 ; FERRON, PINARD 1960-1961 ; FERRON, SAUMAGNE 1967-1968 ; SAUMAGNE 1979.
6. AAT 1914-1932, feuille xxv, Jama 1/100 000^e, n° 72.



Figure 1 – Pièce d'époque byzantine ouverte sur une cour.
[R. Selmi]

Le sanctuaire est construit sur une fondation constituée de plusieurs lits de moellons superposés et liés au mortier de chaux. Long de 18 m et large de 6,65 m, le terrain est délimité par un mur en grand appareil. Sa partie méridionale occupe un ancien aménagement destiné à bloquer la pression exercée sur les assises inférieures du mur du temple numide. En rehaussant le niveau du blocage par l'ajout des lits de pierres, on a transformé une partie de la pente de la colline en une plate-forme artificielle. Le rehaussement n'était pas régulier mais dépendait du plan du sanctuaire. La cour et le dallage extérieur bordant une partie du temple sont plus élevés que le niveau de circulation interne.

La partie exhumée du sanctuaire est constituée d'une *cella* de forme rectangulaire dont le mur de fond est de plan absidal. Elle est longue de 5 m et large de 2,73 m. L'extrémité ouest du mur absidal s'appuie contre le parement externe du sanctuaire numide qui constitue le mur latéral ouest de cette salle.

Du côté est, il est imbriqué au mur latéral oriental qui est construit comme lui en petit appareil très régulier lié au mortier de chaux. Dans les parois des deux murs latéraux sont aménagées deux niches symétriques. Si celle de l'ouest est entièrement conservée, l'autre est en grande partie disparue. Il ne reste que sa base et le départ de ses trois murs. Cette salle est couverte par une demi-voûte dont il ne subsiste que l'amorce visible sur le mur de fond et sur les corniches aménagées dans la façade du portique. Elle abrite un podium à degrés, constitué de deux marches donnant accès à un soubassement carré délimité par quatre dalles quadrangulaires, dans lequel était encastré, sans doute, le support de la statue divine. Le sol de cette salle est couvert de dalles taillées dans un calcaire blanchâtre local dont certaines sont usées et portent, çà et là, des fissures et des cassures (figure 2).

La *cella* est complètement ouverte sur une autre salle dont la partie ouest n'est pas encore dégagée. Elle est obstruée par un mur tardif, construit en *opus africanum* avec un remplissage en petit appareil. La partie symétrique de plan absidal est conservée jusqu'à une hauteur d'1,10 m, son mur, construit en moellons taillés et liés au mortier de chaux, ne permet pas de connaître la couverture qu'il avait supportée. Dans cette salle, est aménagé, presque en son centre, un bassin dont l'intérieur est divisé en compartiments par des murets construits en briques crues. Aucun sondage n'a encore été réalisé pour dater cet aménagement qui semble être un ajout tardif. L'accès à ce bassin n'est pas encore assuré, d'autant plus que le mur tardif obstruant l'abside ouest empêche toute vérification.



Figure 2 – La *cella* et la salle absidale du temple d'Attis de Zama.
[R. Selmi]



Figure 3 – Zama, statuette d'Attis.
[R. Selmi]

Cette salle est complètement ouverte sur une autre de forme quadrangulaire irrégulière dont le mur latéral occidental correspond à la façade du grand temple. Les autres murs sont construits différemment de ceux des pièces précédentes. Les deux murs orientés nord-est / sud-ouest et nord-ouest / sud-est sont bâtis avec de grands blocs bien appareillés et placés en carreau et boutisse. Le mur de direction nord-est / sud-ouest est constitué de pierres de moyen et de petit module. Ces différences dans les matériaux de construction témoignent d'un ajout tardif qu'il reste à dater par des sondages. Aucun indice archéologique n'a été recueilli dans la couche d'abandon permettant de connaître la nature de la couverture de cette pièce. Seul un long bloc monolithe de linteau gisait dans la strate d'abandon. Cette pièce donne accès à une cour par des marches et une porte matérialisée par son seuil encore en place. Surélevée d'1,10 m environ par rapport au niveau de circulation des pièces précédentes, cette cour, partiellement dégagée, est couverte par un sol étanche constitué d'un mortier de tuileau composé de fragments de tuiles, de céramique et de chaux. On y accède de l'extérieur par une porte dont il ne reste que le seuil aménagé dans le mur orienté nord-ouest / sud-est.

LE CULTE

Nous n'avons pas découvert la dédicace mentionnant la divinité tutélaire de ce sanctuaire, mais le matériel votif exhumé au cours des fouilles, notamment devant l'accès de la *cella*, apporte la preuve que ce lieu cultuel était voué au dieu Attis. Des statuettes et des statues entières ou brisées, en marbre ou en terre cuite, figurent Attis, et rarement Cybèle. Les fragments représentent les têtes de ces divinités ou des membres de leurs corps. Des bases de statues inscrites attestent la consécration de ces offrandes au jeune dieu phrygien. Des animaux liés au culte métrouaque sont également présents. Cette statuaire et d'autres trouvailles comme des fragments d'autels, des lampes, des ustensiles de cuisine, etc. évoquent l'origine phrygienne de la divinité tutélaire du temple et éclairent le culte qui lui était rendu.

Parmi ces statuettes, un exemplaire de 33 cm de longueur, 11,2 cm de largeur et 11,5 cm de hauteur représente le dieu Attis mourant sur un lit rocheux muni d'un coussinet (figure 3). Façonné en argile modelée appliquée sans doute sur un support, le lit est un socle de forme rectangulaire (L. 33 cm ; l. 10,3 cm ; h. 2,4 cm), évidé de l'intérieur. Sa partie médiane est

endommagée, mais ses deux bords sont bien conservés. Le dieu, dont le ventre a été emporté par la cassure, est à demi allongé sur le lit et adossé au coussinet. La tête, légèrement inclinée vers la gauche, est coiffée d'un bonnet phrygien portant des plis larges et profonds. Cette coiffe, dont la partie postérieure est endommagée, couvre les oreilles mais laisse apparaître les cheveux bouclés en deux vagues ornant le haut du front et l'arrière du visage jusqu'au niveau du cou qui est large et long. Le visage est soigné, la bouche mi-ouverte, le nez pointu, les yeux, surplombés par de longs sourcils, sont ouverts, exprimant un sentiment de mélancolie. Le front mince est dominé par une chevelure bien étoffée et bouclée. Le dieu porte un manteau formant des plis profonds et larges, faits au foret, et tenu par une fibule circulaire en haut de la poitrine. Il couvre le dos, le bras gauche, les hanches et les jambes et laisse à découvert l'épaule droite jusqu'à l'avant-bras, le ventre et la poitrine. Le torse est marqué par des seins rendus par des saillies circulaires pour montrer l'hermaphrodisme du dieu. Les jambes sont assez écartées et tendues laissant apparaître le lit de pose du socle marqué par des excisions. La jambe de droite est plus haute que celle de gauche. Les deux pieds fortement endommagés se croisent. De sa main droite qui repose sur sa cuisse gauche, Attis tient un objet indistinct. Son bras gauche est placé sur l'accoudoir ; les doigts de sa main ne sont pas entièrement conservés. Tout près des pieds sont plaqués contre le socle les restes d'un serpent recouvert par quelques écailles.

Cette statuette montrant le jeune dieu à demi allongé sur un lit rocheux, à l'air mélancolique, reprend un modèle connu dans le monde romain. Comme tant d'autres œuvres grecques et romaines⁷, cet exemplaire évoque un épisode de la légende de cette divinité, selon lequel Cybèle a puni Attis qui l'avait trahie avec une nymphe. Devenu fou, le jeune dieu s'émascula et mourut sur un rocher sous un pin près de la rivière Gallus ou Sangarius.

Ont été exhumées d'autres statuettes et des petites statues en marbre figurant le jeune Attis dans sa position habituelle. Il porte un costume oriental (une *tunica manicata* et des *anaxyrides*), les jambes sont croisées, l'un de ses bras est ramené à sa poitrine, l'autre soutient son menton. Quant à la déesse Cybèle, les statues qui la représentent sont brisées. Les morceaux qui se raccordent figurent des parties du corps et rarement la tête, dans des positions variées. Elle est couchée, trônant ou debout. Tout ce matériel devrait aider à la compréhension du culte rendu à cette divinité à Zama.

* * *

L'étude du matériel n'étant pas achevée, il est difficile pour le moment de préciser aussi bien la date de la construction que l'abandon de ce lieu sacré ou les transformations qu'il avait subies durant son existence.

7. Cf. VERMASEREN 1966, *passim*.

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations

AAT 1914-1932 = CAGNAT R., MERLIN A., *Atlas archéologique de la Tunisie : édition spéciale des cartes topographiques*, Ministère de la guerre, 2^e série, Paris : Ernest Leroux.

Ouvrages et articles

FERJAOUI A.
2001 « Recherches archéologiques et toponymiques sur le site de Jama et dans ses alentours », dans *CRAI*, p. 837-864.

FERRON J., PINARD M.
1960-1961 « Les fouilles de Byrsa », dans *Cahiers de Byrsa*, 9, p. 77-170.

FERRON J., SAUMAGNE C.
1967-1968 « Adon-Baal, Esculape, Cybèle à Carthage », dans *Africa*, 2, p. 75-110.

SAUMAGNE C.
1924 « Notes de topographie carthaginoise. La colline de Saint-Louis », dans *BAC*, p. 177-193.

1979 « Le métroôn de Carthage et ses abords », dans S. Lancel (dir.), *Mission archéologique française à Carthage. Byrsa. I. Rapports préliminaires des fouilles (1974-1976)*, (CÉFR, 41.1), Rome : École française de Rome, p. 283-310.

VERMASEREN M. J.
1966 *The Legend of Attis in Greek and Roman Art* (ÉPRO, 9), Leyde : Brill.

1986 *Corpus cultus Cybelae Attidisque. 5. Aegyptus, Africa, Hispania, Gallia et Britannia* (ÉPRO, 50), Leyde : Brill.

**LES MANIFESTATIONS DES CULTES :
PRATIQUES, RITES ET OFFRANDES**



LE TOPHET-SANCTUAIRE DE BA'AL HAMMON-SATURNE D'ALTHIBUROS : DE LA DÉCOUVERTE À LA FOUILLE. RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES

Nabil KALLALA (Université de Tunis, Institut National du Patrimoine, Tunis)
Sergio RIBICHINI (Istituto di Studi sul Mediterraneo Antico, CNR, Rome)
Massimo BOTTO (Istituto di Studi sul Mediterraneo Antico, CNR, Rome)
Fabio FABIANI (Université de Pise)

LA VILLE D'ALTHIBUROS

Althiburos se trouve au nord-ouest de la Tunisie, dans le Haut-Tell, à 225 km au sud-ouest de Carthage, à 45 km au sud-est du Kef et sur la voie Carthage-Theveste (*supra*, p. 8, figure 1). Situé sur un haut plateau, le site est enclavé dans une vallée et défendu naturellement par sept collines qui sont tout autant des gisements de calcaire. Il est traversé de deux oueds, l'un au nord, l'autre au sud, et entouré de sept sources – dont quelques-unes sont encore en activité aujourd'hui. La pluviométrie dépasse ici les 400 mm par an, fertilisant les plaines alentour propices à la céréaliculture, conditions idéales pour l'installation de l'homme, depuis les époques pré- et protohistorique et tout au long de l'Antiquité. En effet, il est désormais établi que son histoire remonte aux premiers temps de l'époque numide, soit au ^xe siècle avant J.-C.¹, bien avant la conquête carthaginoise du nord-ouest de la Tunisie antique.

À la lisière du territoire punique, et au-delà de la *Fossa regia*, la ville était restée numide, jusqu'à l'annexion du royaume de Juba I^{er} à Rome, en 46 avant J.-C., par César qui en fit l'*Africa noua*. Elle avait subi cependant une forte influence punique, à l'instar d'autres villes numides, en adoptant des institutions carthaginoises, comme le suffétat et la religion, plus particulièrement le culte et le tophet de Ba'al Hammon. À l'époque romaine impériale, Saturne hérite tout naturellement de ce culte et de son lieu par l'aménagement d'un sanctuaire à l'endroit du tophet même.

1. KALLALA, SANMARTÍ (dir.) 2011.
2. SAINTE-MARIE 1884, p. 108-113. Il était interprète, diplomate, archéologue et épigraphiste.
3. ENNAÏFER 1976, p. 16-24, pl. IV, V, VII-IX.
4. Stèle, musée du Louvre, AO 5184, punique, fin du II^e s. av. J.-C. Quatre lignes. Voir ENNAÏFER 1976, p. 16-17, pl. Iva : « Elle mentionne la commémoration d'un sacrifice sanglant

DOCUMENTS VOTIFS ATTESTANT LE CULTE DE BA'AL HAMMON-SATURNE À ALTHIBUROS

Le culte de Ba'al Hammon nous est révélé, voilà plus d'un siècle, en 1884, par Évariste de Sainte-Marie² ; depuis cette date et jusqu'aux années 1970, onze documents votifs, puniques et néo-puniques, se rapportant à ce culte, ont été trouvés.

M. Ennaïfer a réuni dans son livre sur *La cité d'Althiburos*³ cette documentation de onze monuments votifs en plus de fragments de stèles épigraphes et anépigraphe consacrées à Ba'al Hammon ou à Saturne :

- 1 inscription punique (figure 1a), faisant état de l'offrande d'un *mlk'dm* pour Ba'al (Hammon)⁴ ;
- 1 inscription néo-punique (figure 1b) sur plaque de pierre noire schisteuse⁵ ;
- 1 inscription néo-punique (figure 2) qui est un ex voto consacré par un ressortissant de Pantelleria⁶ ;

(*mlk'dm*) voué par une ou plusieurs personnes à Ba'al (sans doute Ba'al Hammon). Le nom du sacrificateur a disparu avec la cassure... » (p. 17). Cf. SZNYCER 1982.

5. ENNAÏFER 1976, p. 18-20, pl. va ; stèle, musée du Louvre, AO 5106 = KAI 159, qui est une dédicace « Au seigneur Ba'al Hammon à *Althiburos* », de la part de douze dignitaires de la ville, membres du *mzrh*, avec mention du mois de *krr*, d'un sacrificateur, des suffètes, d'un prêtre de Ba'al Hammon, de plusieurs offrandes, etc., mais sans aucune preuve qu'elle provienne ou concerne le tophet. Dernière lecture et commentaire dans BRON 2009, p. 141-145.
6. Stèle trouvée en juillet 1968, avec une deuxième mention du *ml(k)(')dm* pour Ba'al Hammon, ... d'un ressortissant de Pantelleria, ... et de quelque rite accompli « à *Althiburos* » : dans ENNAÏFER 1976, p. 17-18, pl. ivb, qui la date du I^{er} s. av. J.-C. : la transcription et la traduction ont été établies par le R.P. Ferron. Une autre inscription ne se rapporte pas au culte de Ba'al Hammon ni de Saturne : il s'agit de la dédicace bilingue latine et néo-punique CIL VIII, 27774 = KAI 160, qui a été découverte près de l'angle ouest du temple tétrastyle ; elle est collective et concerne peut-être une corporation de l'encens. Voir ENNAÏFER 1976, p. 20-21, pl. vb (Parc des Thermes d'Antonin) ; BRON 2009, p. 145-147.



Figure 1 – a : inscription punique à Ba'al (Louvre AO 5184), II^e s. av. J.-C. b : inscription néo-punique (Louvre AO 5106), fin II^e s. av. J.-C. [ENNAÏFER 1976, pl. IV et V]



Figure 2 – Stèle avec inscription néo-punique. [ENNAÏFER 1976, pl. IV]

- 8 fragments de stèles votives, décorées, anépigraphes⁷ néo-puniques, dont l'une d'elles représente le signe dit de Tanit (figure 3), et une stèle d'époque romaine⁸.

Toutefois, le tophet lui-même n'avait point été découvert, les auteurs se contentant de dire qu'ils ignoraient son emplacement. Pourtant, il fallait bien qu'il existât. En effet, lorsque la direction du site a été confiée à Nabil Kallala, nous avons eu la chance, après un long travail d'investigation, de prospection et d'enquête, de découvrir non seulement de nouvelles stèles et des fragments de stèles puniques, néo-puniques épigraphes et anépigraphes consacrées à Ba'al Hammon et à Saturne, mais aussi d'identifier l'emplacement et les vestiges du tophet⁹.

S'y sont ajoutées alors onze autres nouvelles inscriptions puniques et néo-puniques, un grand nombre de fragments de stèles anépigraphes, et une stèle votive à Saturne : ils sont tous le fait de ramassage de surface ou de récupération chez les paysans alentour, à l'exception de deux, l'une néo-punique et l'autre romaine, trouvées *in situ* au cours de la fouille. Les stèles épigraphes se répartissent comme suit :

- 2 inscriptions puniques (figure 4a-b), dont l'une, – il est vrai – est d'authenticité douteuse¹⁰ ;
- 3 inscriptions puniques avec des lettres néo-puniques (figure 4c-e) ;
- 6 inscriptions néo-puniques (figure 5).

7. ENNAÏFER 1976, p. 22-24, pl. VII, VIII, IX.

8. *Ibid.*, p. 25, pl. X.

9. Voir KALLALA 2014.

10. Il s'agit de la stèle b. Catalogue préliminaire des stèles établi par Lamia Ben Abid ; dossier épigraphique rédigé et étudié par Paolo Xella et Mohamed Tahar (BEN ABID 2014 ; XELLA, TAHAR 2014).

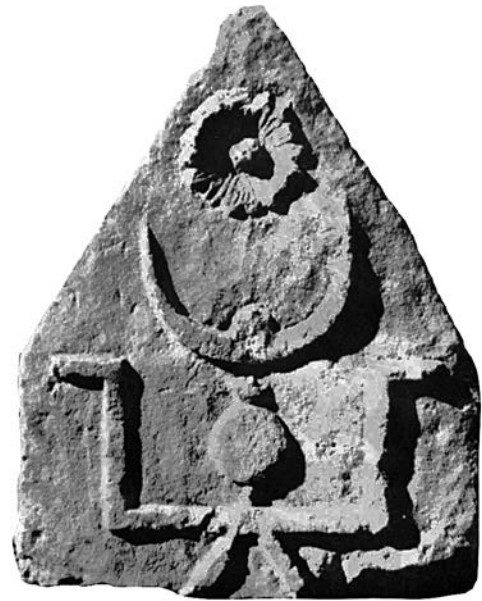


Figure 3 – Stèle votive (C.B. 1069).
[ENNAÏFER 1976, pl. VIIIa]

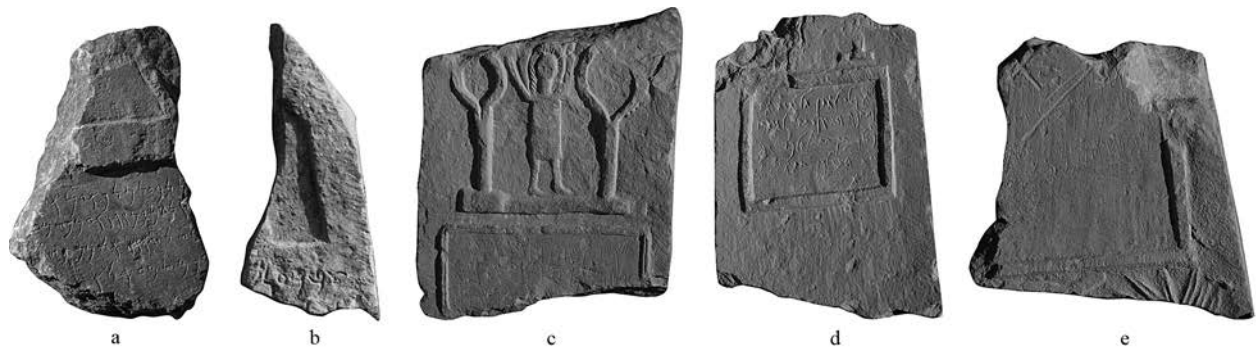


Figure 4 – Stèles puniques et néo-puniques.
[N. Kallala]

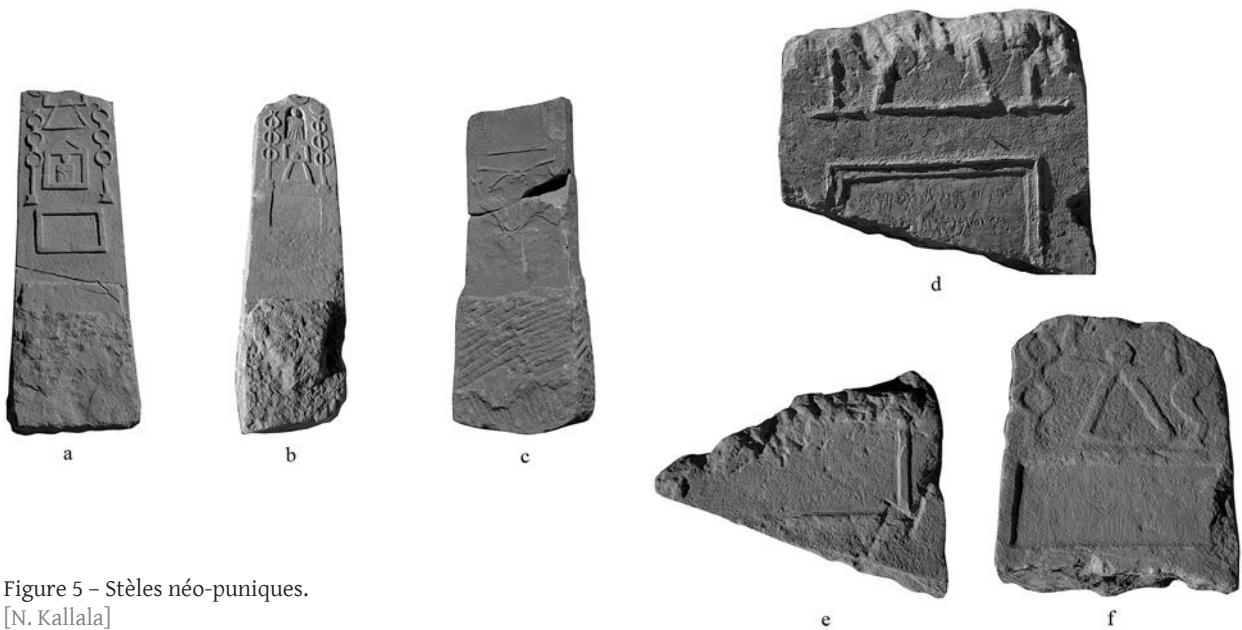


Figure 5 – Stèles néo-puniques.
[N. Kallala]



Figure 6 – Stèles anépigraphes.
[N. Kallala]

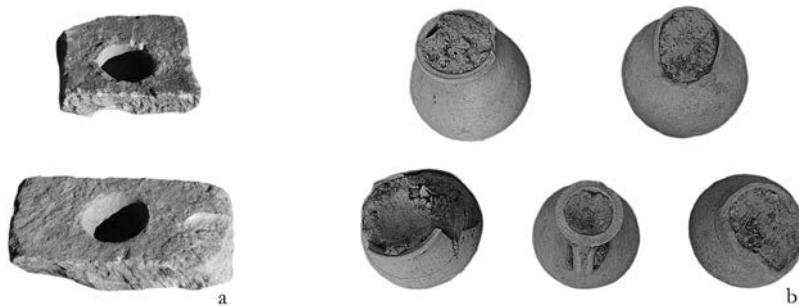


Figure 7 – Mensae et urnes cinéraires.
[N. Kallala]

Ainsi, le corpus épigraphique althiburitaïn atteignait, avant la découverte du tophet, un total de quinze ou seize stèles épigraphes puniques et néo-puniques. Toutefois, des ramassages de surface ultérieurs et la fouille entreprise avec le CNR italien, depuis sept ans, ont permis de faire d'autres trouvailles, dont quelques-unes encore *in situ*.

À ces stèles épigraphes s'ajoute un grand nombre de fragments de stèles anépigraphes ou non encore déchiffrées, plus ou moins importants, et comportant très souvent un signe, un symbole caractéristique de Ba'al Hammon-Saturne, notamment deux sphinx affrontés (figure 6). En outre, une grande série de *mensae* a été recensée, ainsi que des urnes cinéraires récupérées lors d'un labour dans un terrain voisin de ce qui s'avèrera être le tophet (figure 7).

Retenons surtout une stèle votive latine à Saturne localisée aux abords du futur tophet, et une autre *in situ*¹¹, consacrant ainsi l'héritage de ce dieu du culte de Ba'al Hammon (figure 8).

Voici le texte de la première stèle (inv. MD TS. 06) :
[---] S • L • M •

11. La première avant la fouille de 2009, la seconde au cours des travaux.

Le S gravé dans l'axe du vase devait être centré, il serait donc précédé de deux lettres, tout comme L et M qui viennent après. Nous proposons de compléter le texte au début par les deux lettres : V S, à la lumière d'autres inscriptions votives. On restituera donc : [VS]SLM.

Comment développer SS ? Par le verbe *soluo* conjugué au parfait de la troisième personne du pluriel, *soluerunt* : [u(otum)] s(oluerunt) l(ibentes) m(erito)¹², ou bien le premier S par *soluo* conjugué au parfait de la troisième personne du singulier, et le second par le nom du dieu Saturne au datif : [u(otum) s(oluit)] S(aturno) l(ibens) m(erito)¹³ ? La deuxième lecture a été retenue, en dépit de l'absence du nom du dédicant, mais compte tenu de la représentation de ce dernier sur la façade du temple. Du reste, on en aura une autre confirmation par la stèle trouvée *in situ*, qui a révélé un texte similaire, et de surcroît, les deux S marqués d'un point de séparation¹⁴. On a donc affaire à l'exaucement d'un vœu individuel anonyme.

12. VSSLA : u(otum) s(oluerunt) l(ibentes) a(nimo) : voir CIL VIII, 2665 ; 10624 (25723 est moins sûre).

13. Sous un ordre différent des lettres : VSLAS, qu'on développera par u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo) S(aturno) : CIL VIII, 16746.

14. Cette inscription fera l'objet d'une publication ultérieure.

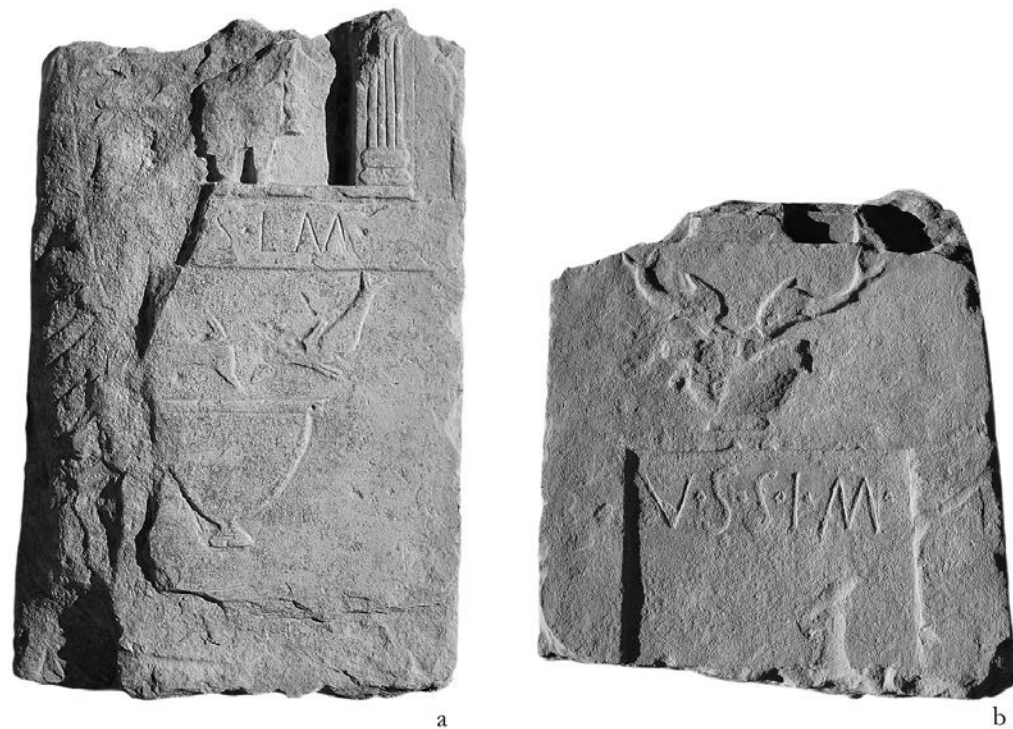


Figure 8 – Stèles votives à Saturne. a : trouvée près du tophet. b : trouvée *in situ*.
[N. Kallala et Mission Althiburos]

La paléographie, le formulaire votif simple et l'iconographie nous placent probablement dans la première moitié du 1^{er} siècle après J.-C. Cela correspond à une phase transitoire du passage du culte de Ba'al Hammon à celui de son héritier Saturne¹⁵.

Il faut surtout retenir qu'il s'agit là d'une autre preuve tangible de la continuité sur le même lieu du culte de Ba'al Hammon sous sa forme latine *Saturnus* par le moyen de l'*interpretatio romana*¹⁶. Ce qui du reste sera confirmé par l'archéologie.

LA DÉCOUVERTE DU TOPHET

Dès lors, il devenait tout à fait possible de rechercher l'emplacement du sanctuaire. L'enquête minutieuse, notamment orale auprès des paysans, autour des lieux de découverte des documents, et la prospection intensive, dans les limites du site et sur les hauteurs, endroits de prédilection des lieux de culte de Ba'al Hammon-Saturne, nous l'ont révélé au grand jour (figure 9).

Le tophet est situé en élévation, au nord-est et à la lisière de la ville, loin de son centre monumental, faisant pendant au capitole ; il s'étend sur la pente méridionale¹⁷ d'un faible ressaut morphologique, en contrebas d'une colline, sur une surface d'environ 2 500 m² (figure 10).

Le côté occidental est marqué par un dénivelé naturel, généré par un cours d'eau mineur, souvent en étiage. Sa partie méridionale est délimitée par un mur moderne de pierres sèches et d'orthostates, qui surplombe une plaine plantée d'oliviers enserrée par le lit de l'oued El-Médeïna, et qui devait correspondre à la bordure d'une chaussée antique. À l'est et au nord se dressent deux autres murs de même nature que celui du sud : celui de l'est, bien que moderne, pourrait coïncider avec la limite orientale du sanctuaire, tandis que celui du nord doit être mis en rapport seulement avec une limite de propriété, car de toute évidence le tophet s'étend au-delà. Après le repérage des stèles et des limites visibles théoriques du tophet, un lever topographique (figure 12) a référencé un total de 37 stèles encore fichées au sol (figure 11).

15. Voir sur cette chronologie des stèles de Ba'al Hammon et de Saturne : PICARD G.-C. 1965, p. 237-242 ; LE GLAY 1966, p. 14-57 ; M'CHAREK 1995, p. 245-257.

16. Voir LE GLAY 1966, p. 409-478 en particulier ; voir plus récemment CADOTTE 2007, p. 25-63.

17. Relevés effectués par l'Institut Català d'Arqueologia Clàssica de Tarragona dans le cadre du projet de coopération avec l'INP, et aimablement mis à notre disposition par J.M. Puche Fontanilles.

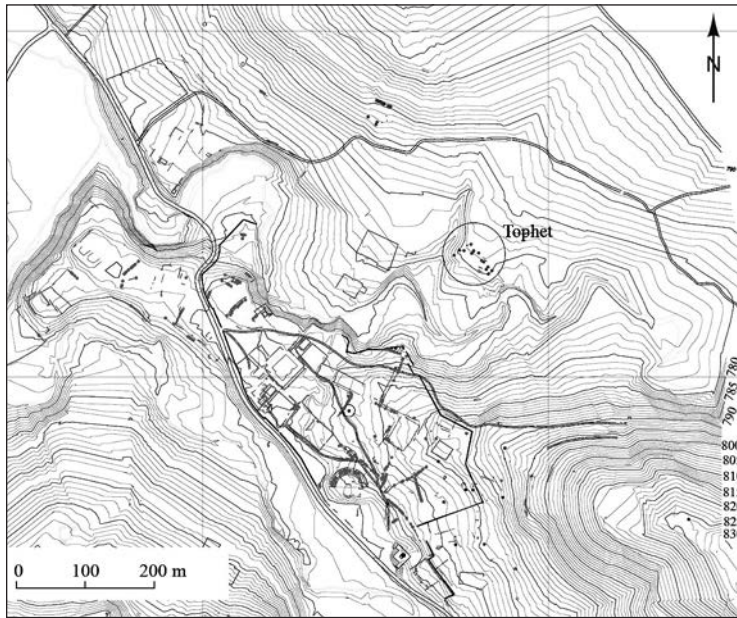


Figure 9 – Plan topographique d'Althiburos
[Institut Català d'Arqueologia Clàssica de Tarragona]



Figure 10 – Le tophet à l'extrémité sud d'un plateau légèrement élevé – vue de l'ouest. [Mission Althiburos, campagnes 2007-2010]



Figure 11 – Vue générale du site du tophet – stèles alignées. [Mission Althiburos, campagnes 2007-2010]

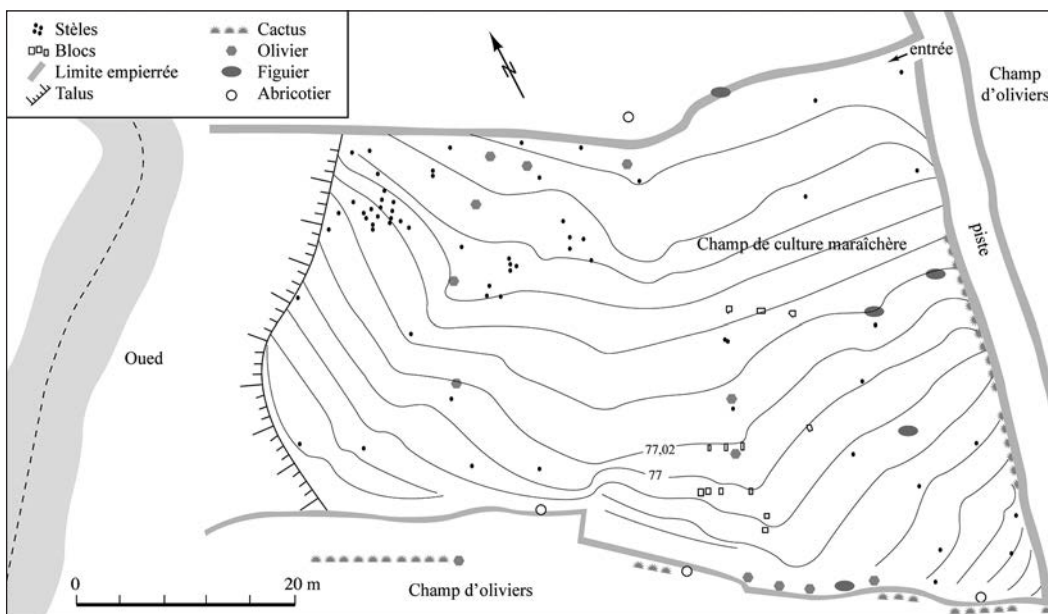


Figure 12 – Lever topographique préliminaire du tophet.
[K. Trabelsi avec la collaboration de M. Torchani]

LA COOPÉRATION TUNISO-ITALIENNE À ALTHIBUROS

Dès lors un projet de coopération portant sur ce tophet a été lancé entre l'Institut National du Patrimoine (INP) et l'Istituto di Studi sul Mediterraneo Antico (ISMA)¹⁸. Un programme d'études et de recherches multidisciplinaires a débuté en novembre 2007, lors de la première campagne de fouilles¹⁹. Notre ambition portait naturellement sur la fouille, l'étude, mais aussi sur la reconstitution du tophet en 3D et, en dernier ressort, la réalisation d'un centre de présentation.

Cependant, un certain nombre d'obstacles sont apparus, le premier étant que le tophet se trouve sur un terrain privé²⁰. Le deuxième obstacle découle des dommages portés à la partie supérieure d'un grand nombre de stèles du dernier état, faisant disparaître les registres supérieurs, voire médians aussi, et avec eux les textes votifs, et cela depuis l'Antiquité, car en effet des stèles ont été remployées, par exemple dans la phase tardo-antique du théâtre. Le troisième obstacle est la fouille clandestine, qui semble avoir eu lieu il y a longtemps. De nombreux dommages et dégâts ont été causés à l'aire sacrée par le creusement de trous de spoliation – dont proviennent les stèles ramassées alentour –, contaminant de la sorte certaines structures et unités stratigraphiques, perturbées et parfois mélangées avec des objets intrusifs contemporains.

Les oliviers plantés, il y a bien longtemps, en pleine aire sacrée constituent le quatrième obstacle. Leur plantation et le développement de leurs racines ont dû endommager des structures et couches archéologiques²¹. Le cinquième obstacle concerne le droit

de passage, aussi bien pour les personnes qui exploiteront le reste du terrain, que pour leurs bêtes, si bien qu'il est difficile d'accéder à la limite sud du tophet. Le sixième obstacle est la restriction foncière de la fouille : le tophet s'étend, sans aucun doute, vers l'est, toujours sur la même propriété. Là, le propriétaire a fixé, de fait, une limite à ne pas dépasser, en plantant, l'année qui a suivi notre première campagne, une ligne d'oliviers. L'autre limite est du côté nord où s'élève un mur moderne de pierres sèches qui sépare la parcelle du tophet d'une autre propriété où doit s'étendre sans doute l'aire sacrée. Cette somme de difficultés et de contraintes ne permet pas d'optimiser les résultats et ce, en dépit de leur importance.

S'est posée par la suite la méthode d'approche de la fouille. Fallait-il fouiller en *open area* ou par des sondages ? À défaut de prospection géophysique, l'extension précise de l'aire sacrée n'était pas bien connue. Seul un fait était assuré : la limite sud correspondait à un mur de pierres sèches qui borde le plateau du tophet, et qui devait, vraisemblablement, reprendre la bordure d'une voie antique. Pour le reste, les données étaient incertaines. En outre, nous ignorions si le tophet se développait à la surface et/ou en profondeur, et dans ce cas qu'elle serait la densité de superposition des *ex voto*, d'autant que nous ne connaissions pas la profondeur de la roche-mère pour être en mesure d'évaluer l'ampleur du travail d'une façon générale, et plus particulièrement lors de notre courte première campagne. Nous avons alors opté pour un sondage de 6 × 3 m, au niveau d'une concentration d'un affleurement de stèles, vers la lisière nord-ouest du plateau. Et c'est au vu des résultats de ce sondage que nous avons poursuivi la fouille en *open area*, en élargissant le champ de la fouille de part et d'autre du sondage, tout en tenant compte des moyens humains et matériels disponibles.

Quant à la méthode de fouille et d'enregistrement, nous avons considéré chaque *ex voto* comme une entité archéologique, comprenant plusieurs unités stratigraphiques, correspondant à chaque action de l'homme, à savoir : la fosse, la logette, l'urne, le comblement de la fosse, la stèle, son calage, et la *mensa*.

Afin de mener à bien nos investigations pour comprendre la nature du lieu sacré et les rites qui y furent célébrés pendant des siècles, nous avons mis en place un véritable atelier pour un programme de recherches interdisciplinaires, dans lequel l'archéologie se combine avec l'histoire des religions, l'épigraphie, la topographie, l'histoire de l'art, la céramologie,

on a dû, d'un commun accord avec le propriétaire, garder intact un carré d'environ 2 m de côté autour du tronc d'arbre, avec néanmoins son engagement de prendre soin des structures dégagées lors de la cueillette.

18. Anciennement Istituto di Studi sulle Civiltà Italiane e del Mediterraneo Antico (ISCIMA), du Consiglio Nazionale delle Ricerche de Rome (CNR), qui compte aussi sur la collaboration d'autres institutions, telle que l'Université de Pise : voir FABIANI 2007.

19. C'est un projet de trois ans, qui a été renouvelé deux fois. Voir KALLALA *et al.* 2014.

20. Bien que les textes du code du patrimoine y autorisent des fouilles, le dossier risquait d'être compliqué. Une solution était l'acquisition du terrain, ce qui était une opération complexe au plan administratif et financier. On s'est alors résolu, au vu de l'urgence de la fouille, à une solution plus pratique et réaliste, qui consistait à engager le propriétaire comme gardien du tophet et de la fouille, en contrepartie de son accord de mener nos travaux d'investigation. Le sanctuaire fut ainsi sauvé. Nous tenons à le remercier de sa bonne collaboration.

21. De surcroît, il n'était pas question de les enlever, non seulement par égard pour le propriétaire – qui aurait certainement refusé – mais aussi à cause de la législation tunisienne qui oblige pour l'arrachage des oliviers l'obtention d'une autorisation spéciale – difficilement accordée d'ailleurs – du ministère de l'agriculture, l'olivier étant considéré, à juste titre, comme une richesse stratégique pour la Tunisie, qui est le second producteur d'huile dans le monde. Aussi,

l'archéozoologie, l'anthropologie physique et l'archéobotanique, mais aussi l'archéologie virtuelle. Des compétences diverses ont été mises en synergie, fonctionnant comme des « laboratoires » d'étude, de formation et de sauvegarde du patrimoine culturel. Nous visions, de cette manière, à obtenir des résultats nouveaux, en contribuant à l'éclaircissement de deux des questions les plus controversées, actuellement, des études sur la civilisation carthaginoise : celle de la nature des lieux sacrés dits tophets, et celle du sacrifice d'enfants dans la tradition punique. Certes, une telle enquête n'a pas pour ambition de résoudre définitivement toutes les problématiques afférentes aux tophets ; nous espérons, cependant, y jeter de nouvelles lumières et parvenir à un apport scientifique significatif sur leur nature ainsi que sur la question des rapports entre religions punique, numide et romaine en Afrique, d'une façon générale.

Nous employons pour ce lieu de culte le mot tophet : mais, déjà, que signifie ce terme ? A-t-on bien affaire ici à un tophet ?

QU'EST-CE QU'UN TOPHET ?

Comme chacun sait, il s'agit d'un mot biblique²² qui est utilisé habituellement pour définir ainsi, et d'une manière générale, une aire sacrée à ciel ouvert, à la limite des villes puniques (par exemple Carthage et Hadrumète en Tunisie ; Motyé en Sicile ; Bitia, Monte Sirai, Nora, Sulky et Tharros en Sardaigne).

Les tophets puniques se présentent comme des espaces hérissés de stèles, souvent figurées et parfois inscrites de dédicaces à Ba'al Hammon (et à sa parèdre Tanit) ; au devant de ces stèles, on enterre des urnes contenant les restes incinérés d'enfants très jeunes et/ou d'animaux, généralement des ovins. Ces aires sacrées sont considérées, depuis longtemps, comme liées à la question du sacrifice punique d'enfants et au rite *molk* attesté dans les dédicaces, établi suivant une série d'hypothèses élaborées à partir de l'interprétation des lieux de culte et des trouvailles :

- des hypothèses qui vont du passage par le feu d'un enfant encore vivant, ou tué, à l'enterrement de nouveau-nés dans un rite non sanglant ;
- des théories qui vont aussi d'une liturgie régulière destinée à assurer la fécondité et le bien-être des

dédicants, à une cérémonie occasionnelle, liée aux risques de la naissance et de la toute première enfance.

Nous savons également, qu'en Afrique, ce type d'aire sacrée de tradition carthaginoise a laissé sa place aux sanctuaires de Saturne africain à l'époque romaine, quand les offrandes d'agneaux remplacèrent généralement les dépositions des restes d'enfants incinérés, morts en bas âge, et quand les stèles avec la mention du *molk* à Ba'al cédèrent la place aux *ex voto* en l'honneur de Saturne. Il y a eu plusieurs débats sur l'interprétation à donner à cette transition du culte du Ba'al punique à celui de Saturne, et à l'évolution du sacrifice humain à un sacrifice de substitution, aussi bien que sur la pertinence de l'usage du mot tophet dans les cas des sanctuaires dans des contextes différents, loin de Carthage dans l'espace et dans le temps²³.

Tel est donc le legs des études dont nous avons tenu compte dans notre travail, un héritage par rapport auquel nous avons adopté une attitude agnostique, étant bien convaincus que la fouille du sanctuaire d'*Althiburos* va permettre d'éclaircir, ou en tout cas de remettre en discussion, un certain nombre de questions.

Althiburos, en effet, ne se situe pas en territoire carthaginois, mais en pays numide et à une époque globalement postérieure aux temps de la civilisation de Carthage, quand la langue et l'écriture puniques et néo-puniques étaient encore utilisées pour consacrer des *ex voto* et célébrer des rites *molk* en l'honneur de Ba'al Hammon, comme le prouvent les inscriptions. De plus, pour anticiper un peu, signalons que jusqu'au début de notre ère, les urnes contenaient les restes d'enfants incinérés, et que des ossements d'animaux entouraient la déposition attestant ainsi de la fréquentation pieuse de l'espace sacré. D'où le grand intérêt qu'offre ce sanctuaire pour la question de la définition de ce type d'aire sacrée.

Champ de stèles et d'urnes, enfants incinérés et animaux sacrifiés, stèles et inscriptions votives, rites et formules de tradition carthaginoise : autant de données qui nous placent de plain-pied dans le sens conventionnel du mot tophet.

22. Dans les inscriptions votives puniques on trouve plutôt le mot *bt*, traduit par temple ou sanctuaire. Voir RIBICHINI 2002, p. 433 en particulier ; BONNET 2008 et CAMPUS 2010. Sur les rapports entre tophet, sacrifice *mlk* et (le dieu) Moloch, voir RIBICHINI 2013 et KERR sous presse (nous remercions vivement Robert M. Kerr qui a mis à notre disposition son texte). Pour le *molchomor* à l'époque romaine voir BENICHO-SAFAR 2012.

23. Voir tout récemment la discussion entre P. Bartoloni et P. Xella lors d'un colloque sur archéologie et anthropologie, dans BARTOLONI 2012 ; aussi XELLA 2012. Pour ce qui concerne l'analyse controversée des ossements contenus dans les urnes des tophets, voir SCHWARTZ *et al.* 2010 ; SMITH *et al.* 2011 ; SCHWARTZ *et al.* 2012 ; XELLA *et al.* 2013. Sur l'interprétation de ce type de lieux sacrés de tradition punique, lire : CAMPUS 2010 ; CROUZET 2010 ; SCHÖRNER 2010 ; XELLA 2010 ; Id. 2011 ; GILHAUS 2012 ; XELLA (dir.) 2013 ; D'ANDREA 2014.

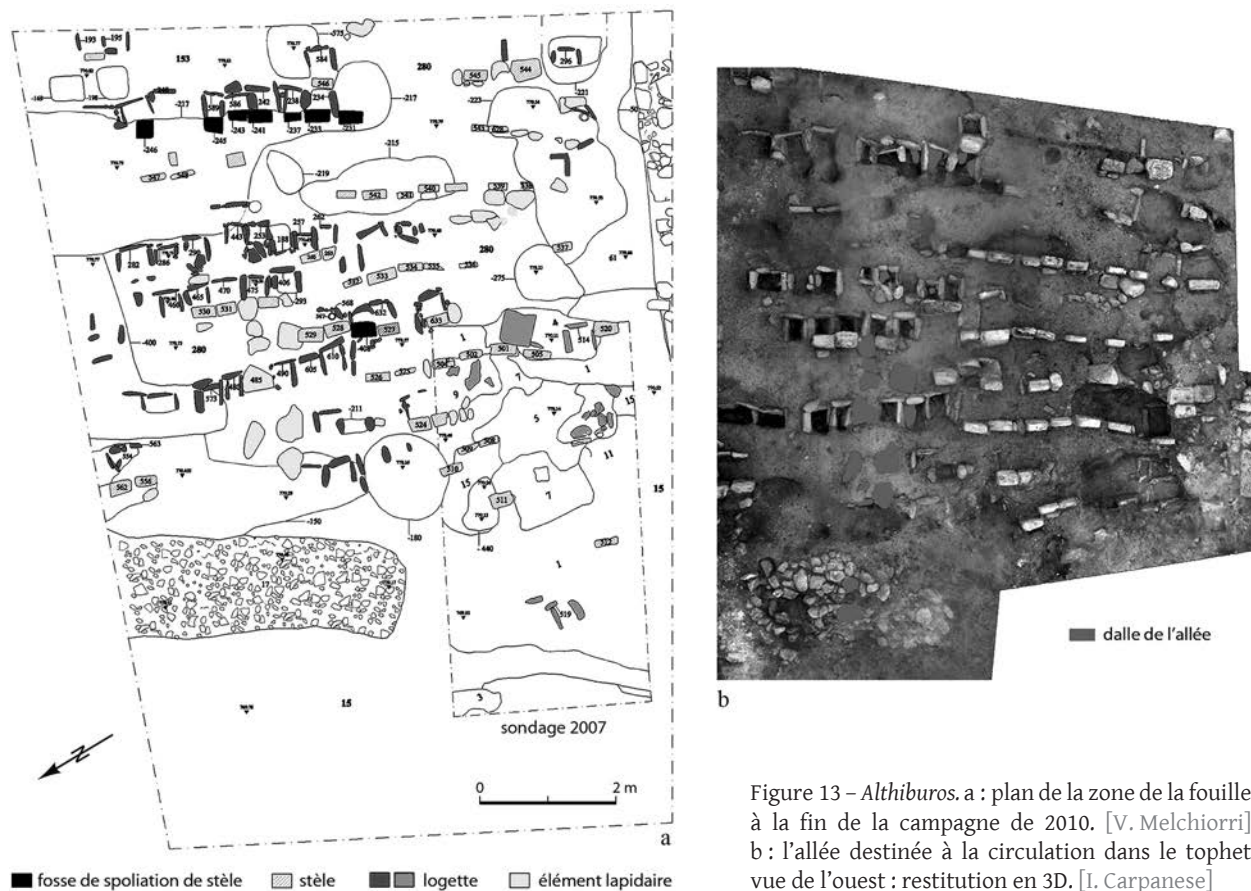


Figure 13 – *Althiburos*. a : plan de la zone de la fouille, à la fin de la campagne de 2010. [V. Melchiorri]. b : l'allée destinée à la circulation dans le tophet, vue de l'ouest : restitution en 3D. [I. Carpanese]

LE CHAMP DES STÈLES ET DES URNES

Les premières observations sur le terrain révèlent un grand espace au nord et à l'ouest du plateau, défini par les dépositions de stèles et d'urnes, le tophet proprement dit (figure 13a), et une zone plus au sud-est, caractérisée par un grand complexe de constructions.

La limite ouest est fixée : elle correspond à l'affleurement de la roche calcaire. Le terrain et donc le tophet se développent en pente douce vers l'ouest, où il s'avèrera, lors de la fouille, que les ex voto se superposent en deux strates au moins. Au nord-ouest du plateau, dans une zone bouleversée par de nombreuses fosses de spoliation, et en correspondance avec l'une d'elles, se trouve une concentration de logettes²⁴, de ce qui semble être les témoignages les plus anciens de l'occupation du tophet (figure 14).

Quelques logettes bâties avec trois grandes dalles carrées sont alignées et posées l'une contre l'autre faisant presque un bloc. Elles appartiennent à une

phase qu'il n'est pas encore facile de dater avec précision, parce qu'elles ne sont pas encore fouillées²⁵, en plus du fait de la perturbation du terrain, si bien que nous n'en connaissons pas pour le moment le contenu, s'il y avait une urne ou non et ce que celle-ci contenait. La logette se présente sous forme d'un quadrilatère, fermé à l'ouest par une stèle dont la face sculptée est orientée vers l'est, comme les autres stèles. Un aspect, cependant, mérite d'être signalé ; en effet ces dépositions, bien que paraissant regroupées de façon chaotique, dénotent dans une certaine mesure la volonté de « marquer » un espace distinct par rapport aux logettes alentour.

Là où il a été possible de fouiller dans des secteurs non perturbés, en appliquant une méthode stratigraphique stricte, une étape de la fréquentation du tophet, antérieure aux phases finales, a pu être distinguée ; elle se caractérise par une organisation programmée de l'espace sacré, avec des logettes bien alignées les unes à côté des autres. L'ex voto se

24. Elles ont été mises au jour lors du sondage de 2007. Voir KALLALA *et al.* 2014.

25. Ces logettes ont été gardées en l'état pour permettre d'en compléter plus tard les relevés, dans le cadre du programme de muséification de l'aire sacrée.



Figure 14 – La zone du sondage 2007, vue de l'est.
[Mission *Althiburos*, campagnes 2007-2010]



Figure 15 – Les trois marches d'accès au tophet, à la limite nord-ouest de l'espace de fouille, vue du sud-ouest : restitution en 3D. [I. Carpanese]

présente, dans son architecture générale – quand il n'est pas spolié –, sous forme de logette contenant l'urne cinéraire bouchée ou non, couverte d'une *mensa*, le tout s'adossant à une stèle. Les stèles sont tournées vers l'est et globalement alignées du nord au sud, et de proche en proche, laissant un passage pour les besoins de l'enterrement et du rituel sacrificiel. Ici et là, sont déposés des *unguentaria*, en général claviformes, et des restes d'animaux sacrifiés.

À la limite nord-ouest de l'espace fouillé, là où le plateau s'incline légèrement vers le lit du ruisseau, on a mis au jour une entrée de l'aire, signalée par la construction d'un escalier à l'intérieur de deux éléments de forme circulaire : le premier, situé au nord et reposant directement sur la roche-mère, était mélangé avec du mortier blanchâtre ; le second, situé au sud, est signalé par un liant jaunâtre qui pourrait être interprété comme une base de fondation.

Dans la partie centrale de ce complexe, est aménagé un passage, surélevé de trois marches, dans l'alignement d'une allée pavée de dalles, qui était destinée à la circulation dans le tophet (figure 15). Malheureusement, le lien physique entre l'accès et cette allée est interrompu par la présence d'une grande fosse de spoliation moderne ; toutefois la stratigraphie permet d'interpréter leur concomitance dans un programme d'aménagement unitaire. Les dalles de cette allée sont de grandes dimensions, posées à plat et bien travaillées ; elles sont visibles

aussi bien dans les coupes stratigraphiques que dans le fond de quelques logettes (figure 13b). Ce passage devait être important, puisqu'il se poursuivait sous les oliviers vers l'est (sur une longueur visible d'environ 15 m), avec une largeur dépassant parfois 1 m. À une époque postérieure, on s'en est servi pour aménager d'autres logettes, qui lui sont adossées (figure 16a-b) ou superposées (figure 17), le rendant ainsi impraticable.

À la suite de ces changements, on peut raisonnablement supposer que la fréquentation de ce secteur du tophet se faisait par d'autres passages qui ne nous sont plus visibles.

En même temps que l'on utilisait l'accès au nord-ouest et l'allée qui lui était reliée, plusieurs dépositions sont faites dans des logettes alignées du nord au sud, dans des rangées parallèles. Ces alignements sont entrecoupés par des espaces laissés vides, qui laissaient le passage et délimitaient des ensembles composés d'un nombre variable de logettes.

Celles-ci doivent faire partie d'un programme unitaire à cause des structures qui sont techniquement liées les unes aux autres ; en effet, dans une série de trois logettes attenantes, une seule pierre sert de cloison à deux d'entre elles (figure 18). Dans d'autres cas, plusieurs dépositions sont installées dans une seule tranchée de fondation. Il est donc probable que ces ensembles reflètent, à l'intérieur du sanctuaire, la répartition de l'espace sacré par familles althiburitaines.



a b
Figure 16 – Exemple de logette adossée à l'une des dalles de l'allée. a : vue générale. b : détail.
[Mission *Althiburos*, campagnes 2007-2010]



Figure 17 – Exemples de logettes superposées aux dalles de l'allée.
[Mission *Althiburos*, campagnes 2007-2010]



Figure 18 – Exemple d'un ensemble de trois logettes, séparées d'une dalle mitoyenne servant de cloison. Celle à gauche était sans urne. [Mission *Althiburos*, campagnes 2007-2010]



Figure 19 – L'US 614 avec une monnaie sur le fond d'une coupe.
[Mission *Althiburos*, campagnes 2007-2010]

D'un point de vue structurel, il convient de noter qu'hormis les logettes les plus anciennes²⁶ et qui étaient pour la plupart accompagnées de stèles, les autres en sont en partie dépourvues. Quant aux urnes, elles n'ont pas été retrouvées dans un grand nombre de logettes. Mais le procédé de flottation de la terre du remplissage de l'une d'elles a permis de récupérer des os calcinés d'enfants. Il est, par conséquent, possible de penser qu'à côté du rituel qui impliquait l'utilisation de vases en terre cuite, on pratiquait aussi la déposition des ossements dans des contenants de nature organique, peut-être en fibres végétales, ou encore en tissu, et qui n'ont laissé aucune trace. Toutefois, et tout en notant que cette possibilité constitue en elle-même un élément inédit, elle gagnerait à être confortée par l'analyse d'un échantillon plus représentatif.

Un autre élément intéressant portant sur le rituel concerne la découverte de nombreux ossements d'animaux, principalement d'ovins, sur les divers niveaux de circulation de la zone de déposition. L'étude de ces restes ouvre de nouvelles perspectives de recherche sur les modalités de fréquentation de l'aire sacrée et sur la pratique de sacrifices dans le cadre probable de repas rituels. Cela d'autant qu'à côté de certaines logettes ont été collectés des fragments de céramique

26. Celles-ci ont été relevées dans le sondage 2007.

qui permettent justement d'aller dans le sens de l'hypothèse des libations et de bris rituels des vases utilisés. Ces céramiques sont attribuables à la sigillée italique, ainsi qu'à des imitations locales de sigillées du Sud de la Gaule, et de parois fines ; ce qui place la chronologie de cette phase centrale du tophet dans une fourchette située approximativement entre le I^{er} siècle avant J.-C. et le I^{er} siècle après J.-C.

La dernière étape de fréquentation du tophet se caractérise par quelques dépositions disposées d'une manière très irrégulière sur toute la surface examinée, outre le fait que les structures dans lesquelles elles étaient logées ne sont pas bien définies. En effet, soit que l'urne n'était pas du tout protégée, certaines sont placées à proximité de logettes plus anciennes, tandis que d'autres sont isolées ; soit qu'on eut recours seulement à des pierres brutes, disposées de façon irrégulière et différente d'un cas à l'autre, si bien que l'on se demande s'il s'agit bien de logettes en pierre. En tout cas, dans certains dépôts, le couvercle de l'urne – constitué de coupes à parois fines – donne une datation entre le I^{er} siècle et la fin du II^e ou le début du III^e siècle après J.-C. Notons aussi qu'une monnaie avait été placée sur le fond d'une coupe²⁷ (figure 19).

LES STRUCTURES DU SECTEUR SUD

La fouille du secteur sud a révélé une série de couches très complexes, qui correspondent à une succession de phases qui remontent au moins de la fin du II^e siècle (cruche déposée sous l'autel) ou du début du I^{er} siècle avant J.-C. jusqu'à la fin de l'Antiquité tardive. Leur articulation et leur histoire sont encore en cours d'analyse (figure 20).

À une date encore mal définie, mais qui peut être placée au plus tard au II^e ou au début du I^{er} siècle avant J.-C., a été aménagé un mur de clôture autour d'une cour quadrangulaire (structure 3, figure 21). Plusieurs éléments d'architecture et de décor, aussi bien que des témoignages concernant le rituel, permettent d'interpréter cette structure comme étant un lieu de culte, de toute évidence de Ba'al Hammon.

La cour était accessible par deux entrées. L'une s'ouvrait vraisemblablement sur le côté sud et était tournée vers la ville, au regard de la disposition dans la partie centrale du mur de pierres posées de chant, au lieu d'être disposées en deux parements comme dans le reste du mur (figure 22). L'autre sur le côté nord donnait accès soit au champ des stèles, soit encore éventuellement à une chapelle, mais dont on n'a pas encore de traces.

27. Un premier examen donne une monnaie punique, peut-être un shekel du II^e siècle av. J.-C. Elle fait maintenant l'objet de restauration et d'étude (US 614).



Figure 20 – La zone de fouille dans le secteur sud à la fin de la campagne de 2012.
[M.C. Panerai]

Au centre de cette cour, se dresse la base quadrangulaire d'un autel (figure 23) et, à son pied, au sud, a été aménagée une fosse contenant des vases ayant servi probablement pour les libations : une coupe, une cruche dont on avait détaché le fond, ainsi que des fragments d'une petite amphore (figure 24).

Une petite pièce était placée sur le côté sud-ouest, avec à l'intérieur un *ustrinum* (structure 4) qui est constitué d'un bassin de forme rectangulaire, incorporé dans la couche de préparation du sol de circulation (figure 25), et dont les parois sont marquées par un fort impact thermique généré par la combustion continue.

Enfin, la découverte de deux statues de sphinx ailés, dans un contexte archéologique secondaire, ferait penser à un élément de décoration qui devait se rattacher logiquement à ce lieu de culte, peut-être

dans sa première phase constructive. L'inscription néo-punique gravée sur la base du sphinx conforterait cette hypothèse (figures 26-27).

L'utilisation de cette aire sacrée, avec l'autel et l'*ustrinum*, s'est poursuivie encore à l'époque romaine, jusqu'aux II^e-III^e siècles après J.-C. Cette continuité est suggérée par la succession des sols de circulation coupés par des fosses rituelles dans lesquelles sont déposées les cendres et des restes d'animaux. Or, nous savons que c'est à partir du milieu du I^{er} siècle après J.-C. que le culte de Ba'al Hammon a été remplacé par celui de Saturne. La question est alors de savoir si le sanctuaire de Saturne a pris place dans l'édifice même du culte de Ba'al Hammon, ou non. Pour l'heure, nous ne disposons pas d'éléments pour répondre à cette question.

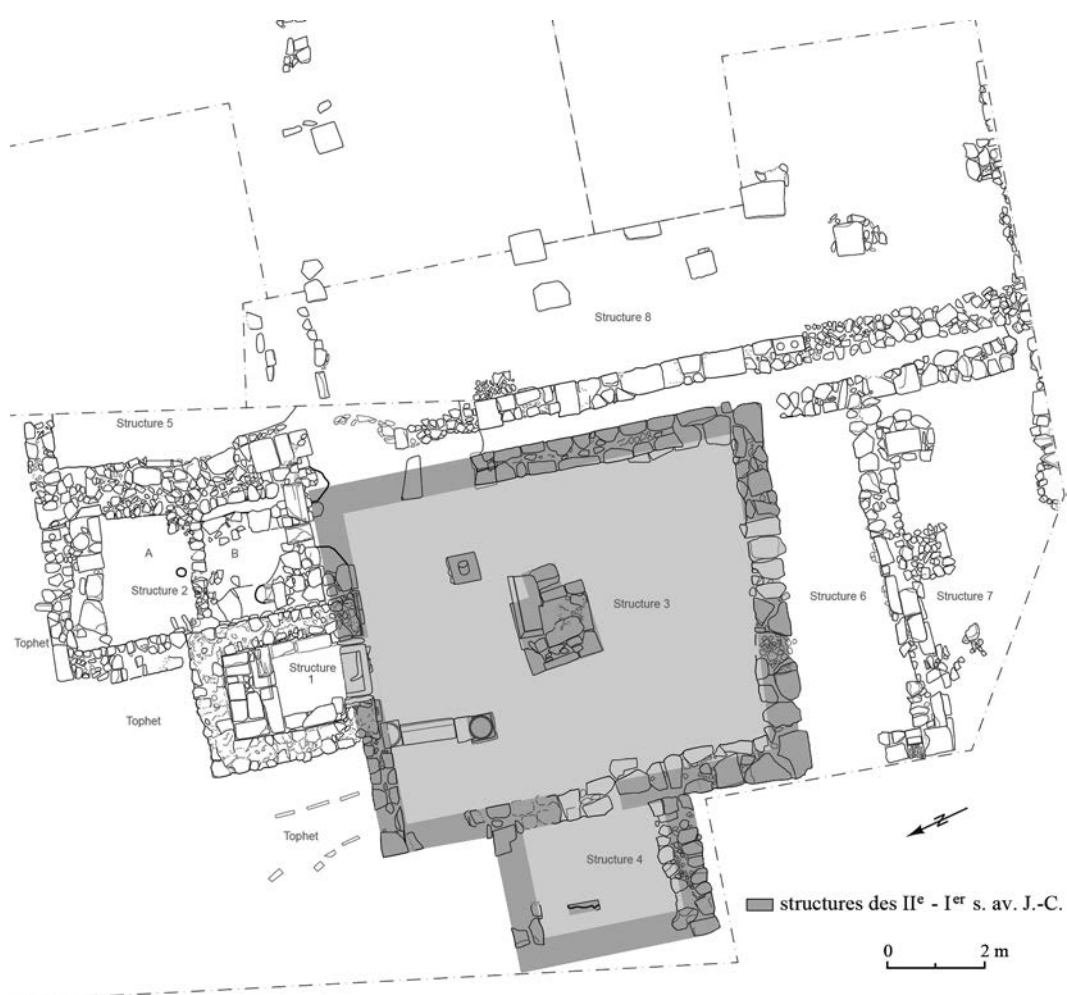


Figure 21 – Reconstitution hypothétique du bâtiment des II^e-I^{er} s. av. J.-C. ; structure 3.
[M.C. Panerai]



Figure 22 – Le mur sud de la structure 3 et son accès probable.
[Mission Althiburos, campagnes 2007-2010]



Figure 23 – Base quadrangulaire de l'autel, au centre de la cour.
[Mission *Althiburos*, campagnes 2007-2010]



Figure 24 – Restes de vases à libation déposés dans une fosse au pied de l'autel.
[Mission *Althiburos*, campagnes 2007-2010]



Figure 25 – Structure 4 et *ustrinum*.
[Mission *Althiburos*, campagnes 2007-2010]

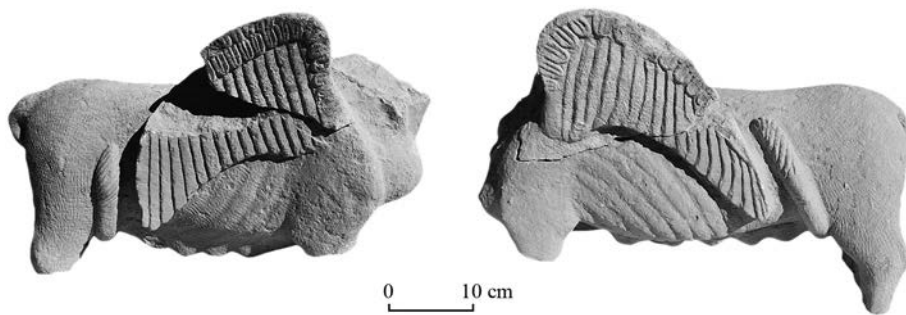


Figure 26 – Les deux sphinx ailés.
[Mission *Althiburos*, campagnes 2007-2010]



Figure 27 – Les sphinx dans la couche de destruction de la structure 1.
[Mission *Althiburos*, campagnes 2007-2010]

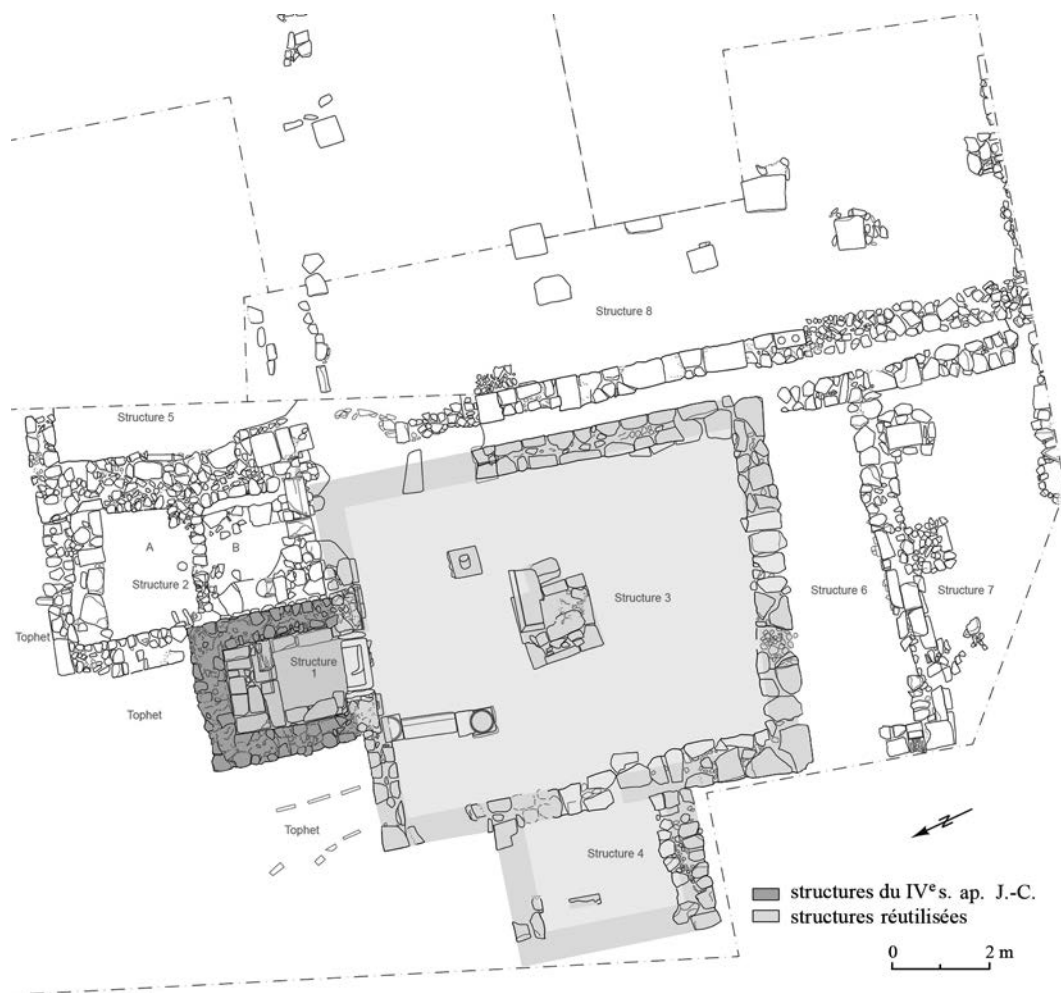


Figure 28 – Hypothèse de reconstitution du complexe au IV^e s. ap. J.-C., avec la structure 1 et la réutilisation des structures 3 et 4. [M.C. Panerai]

À un moment du IV^e siècle – difficile à préciser –, ce complexe connaîtra plusieurs modifications indiquant un changement radical dans sa nature. Sur le côté nord de la cour a été alors bâtie une structure à peu près carrée, qui est interprétée actuellement comme un mausolée (structure 1, figure 28), en attendant de mieux définir sa nature et sa fonction (figure 29). Nous ne savons pas comment les structures 1 et 4 ont été réutilisées ; à l'intérieur de la deuxième, en particulier, l'érosion a entraîné la perte de la totalité de la stratification la plus récente.

Cette phase constructive doit correspondre, à l'évidence, à l'abandon de l'édifice cultuel de Ba'al Hammon-Saturne.

Dans un stade ultérieur, dans le courant de la seconde moitié du V^e siècle, d'après un examen préliminaire de la céramique, l'ensemble des structures a fait l'objet d'une transformation complète, à la faveur d'un programme de construction qui semble être unitaire, en dépit d'une technique avec un appareil peu soigné et faisant un usage intensif de matériaux de remploi (figure 30).

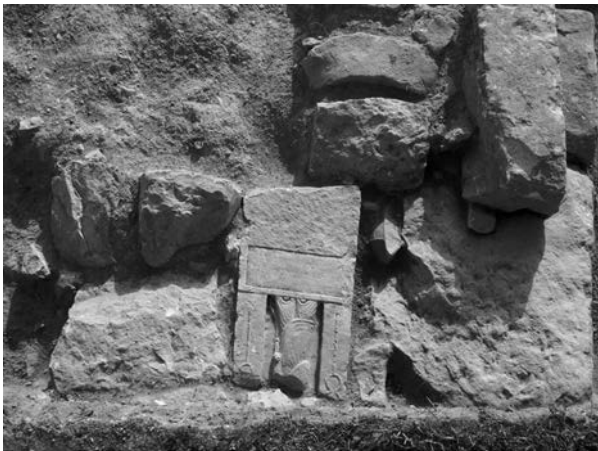
L'ancien édifice de culte (structures 3 et 4) et la structure 1 s'entourent d'autres pièces (structures 2, 6 et 7 ; figure 31).

Au sud de l'ancienne cour sont alors aménagées des structures mettant plus en valeur la façade d'entrée, en vue d'en monumentaliser probablement l'accès. La structure 6 a un plan légèrement trapézoïdal qui semble corriger l'irrégularité planimétrique de la structure 3, de sorte que ces deux espaces retrouvent, dans l'ensemble, un plan parfaitement rectangulaire. Trois bases, peut-être de colonnes ou plutôt de pilastres, collées à cette structure, décorent la façade et marquent la transition au sud vers une autre pièce (structure 7).

Contre le côté oriental de la structure 1 s'appuie un nouvel espace (structure 2) de forme globalement rectangulaire et orienté nord-sud. Au fond (au nord), s'adosse une banquette qui enserre une colonne vers son extrémité orientale et est située dans l'axe de l'accès au sud. Une autre banquette se trouve sur le côté occidental, une cachette aux parois en tuiles était aménagée en dessous. L'ensemble de ces éléments et dispositions plaiderait en faveur d'un édifice cultuel



Figure 29 – Structure 1, vue du sud : mausolée ?
[Mission *Althiburos*, campagnes 2007-2010]



a

Figure 30 – Réutilisation. a : stèle. b : fragment d'architecture.
[Mission *Althiburos*, campagnes 2007-2010]



b

chrétien. Une chapelle ? Un reliquaire ? Dans ce cas, le supposé mausolée (structure 1) lui aurait-il été alors rattaché, changeant par là même de fonction ?

Pour autant, nous n'avons pas encore d'éléments précis pour comprendre les raisons et le contexte de ces différents aménagements et changements de fonction de ces structures. Retenons pour le moins que le supposé mausolée restait encore en usage jusqu'au VII^e siècle après J.-C.

Sur le côté est, se développe un grand complexe, qui vient juste d'être identifié et qui est en cours de fouille (structures 5-8) : son ampleur et sa monumentalité suggèrent que ce dernier bâtiment doit constituer le noyau central vers lequel s'oriente maintenant l'ensemble du complexe.

LES PRATIQUES DU CULTE : DONNÉES PRÉLIMINAIRES

Un fragment de stèle encore *in situ* présente un personnage drapé d'une tunique et d'une toge ; il pose la main droite sur la tête d'un bélier déposée sur un pilier-autel. Un autre fragment de même nature a été trouvé dans le tophet lors de la fouille (figure 32). L'architecture de cette scène est attestée sur une stèle²⁸, datée du III^e siècle après J.-C. Aussi, et au vu de sa réitération, cette scène révélerait-elle, en quelque sorte, l'emblème des rituels accomplis dans le sanctuaire, du moins à l'époque romaine ?

28. ENNAÏFER 1976, p. 25, pl. xa.

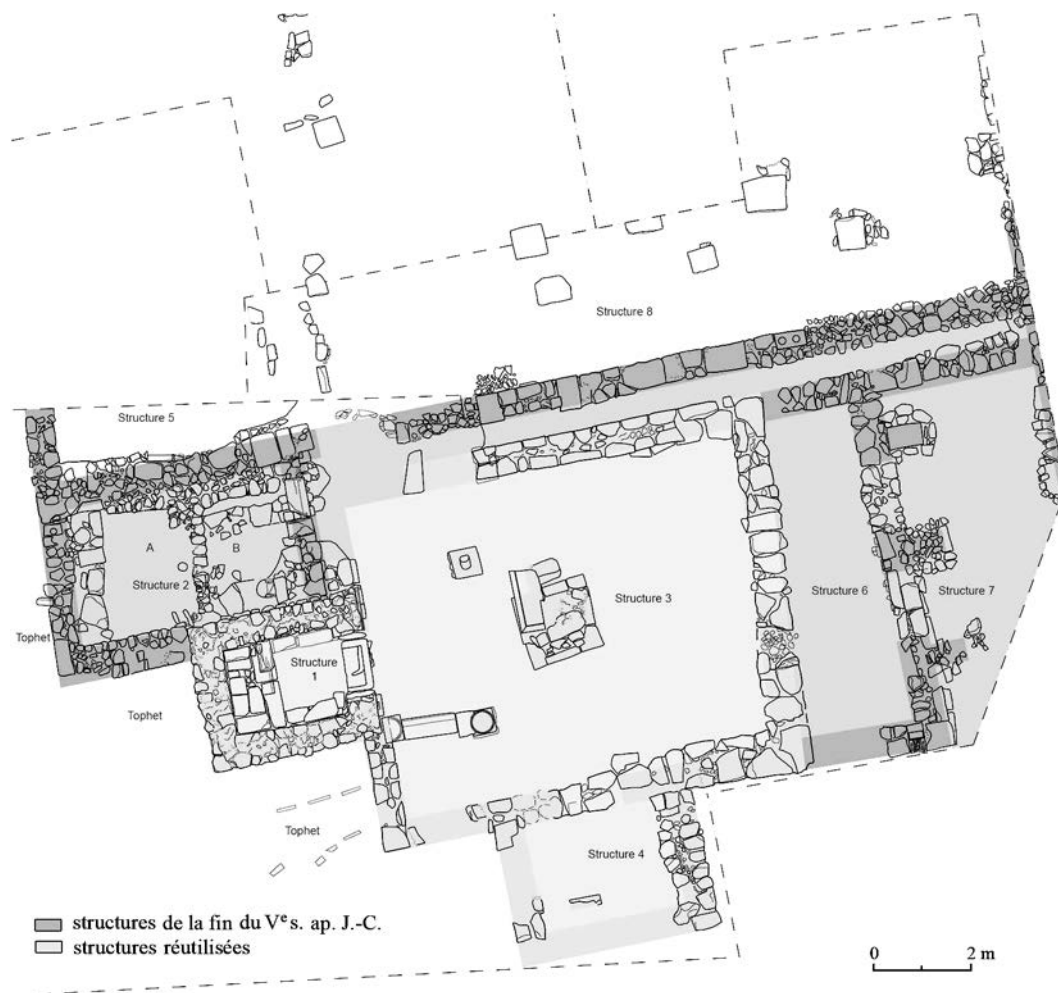


Figure 31 – Hypothèse de reconstitution du complexe à la fin du ve s. ap. J.-C.
[M. C. Panerai]

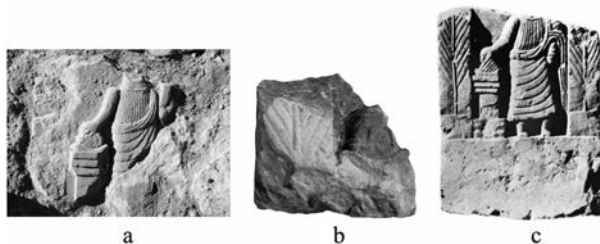


Figure 32 – a : fragment de stèle *in situ*, fouilles 2009.
b : fragment de stèle, fouilles 2012. c : fragment de stèle.
[ENNAÏFER 1976, pl. x]

Le dossier épigraphique²⁹ comprend un corpus de 28 ou 29 inscriptions puniques et néo-puniques : aux 4 inscriptions déjà publiées, s'ajoutent 10 inscriptions votives, *in situ* ; 2 inscriptions dans un contexte secondaire (une inscription fragmentaire au niveau de la base des sphinx, plus un *graffito* de quelques lettres sur un fragment d'enduit) ; et 11 ou 12 inscriptions votives hors contexte.

29. Édition en préparation ; voir XELLA, TAHAR 2014.

Dans une large mesure, ces inscriptions sont consacrées au seul dieu Ba'al Hammon, titulaire du tophet et dieu poliade d'*Althiburos*. D'après la paléographie et les formules de datation, elles se situent approximativement entre le début du III^e siècle avant J.-C. (voire la fin du III^e s.) et le début du I^{er} siècle après J.-C. ; elles livrent un certain nombre de données intéressantes, et même importantes. Dans deux inscriptions, déjà connues, il est question du *mlk'dm*, une formule sacrificielle attestée aussi ailleurs, par exemple à El-Hofra, et bien discutée pour ce qui est de son interprétation : sacrifice d'un être humain, selon certains³⁰. Cette formule ferait-elle allusion réellement au sacrifice humain ?

30. Voir par exemple KAI 106, 107, 108, CIS 1 306 ; SPC 12, 25, 29, 66, 87, 104, 125. Cf. DNWSI II, p. 640-644, s.u. *mlk* ; pour son interprétation voir, entre autres, DCP, p. 297 : « sacrifice m. (offert par) un homme avec des chants de joie (cf. Gn 31,27 ; *libens animo, laetus merito*), au complet, c'est-à-dire entièrement à ses frais (cf. *de sua pecunia*) ».

Nous espérons parvenir à une réponse assez claire une fois bien avancés dans nos investigations sur le tophet ; mais déjà et à ce stade de la recherche, le corpus épigraphique révèle une somme d'informations remarquables relatives à la connaissance et à l'étude du culte, de la société et des institutions althiburitaïnes.

On note en effet dans les inscriptions la mention de suffètes, d'associations de notables, d'un sacrificateur (*zbh*), aussi bien qu'une formule de datation par référence à des rois numides (Juba I^{er} ou Juba II, et vraisemblablement Gauda, ce qui est une nouveauté, notamment en ce qui concerne la mention épigraphique des noms de ces rois). Outre les dévots althiburitaïnes, d'autres venaient de la région alentour, ainsi *Azarbal*, de la ville d'*Vlules* (Ouellès), à 27 km au nord-ouest de Makthar, affichant son rang social élevé de scribe. Un autre était originaire de Pantelleria même pour faire sa dévotion au dieu Ba'al Hammon, comme nous l'avons noté plus haut. On le voit, le prestige de ce dieu rayonne sur la région et dépasse les frontières de l'Afrique antique même. Par ailleurs, les inscriptions prouvent que les Numides althiburitaïnes utilisaient un calendrier carthaginois. L'onomastique locale libyco-punique, déjà connue dans les quatre premières inscriptions, dénonçant les noms d'aristocrates locaux, s'est enrichie d'autres anthroponymes libyques, dont deux en particulier, *Warusan* (*wrwsn*) et *Gagam* (*ggm*)³¹.

Les premières analyses archéobotaniques³² nous fournissent déjà des éléments se rapportant à d'autres offrandes déposées dans l'enceinte sacrée. Les espèces qui apparaissent le plus souvent dans les microrestes végétaux carbonisés sont les céréales, l'orge vêtue (*Hordeum vulgare*) et le blé tendre / dur (*Triticum aestivum/durum*) ; les fruits sont ceux de la vigne (*Vitis uinifera ssp. uinifera*) sous forme de pépins de raisin, ainsi que des noyaux de drupes de micocoulier de Provence (*Celtis australis*).

Les analyses préliminaires d'archéozoologie³³ révèlent que les urnes ne contiennent que des pièces malacologiques et très rarement (mais le pourcentage n'est pas pour le moment un critère valable) des restes d'ovins avec des traces évidentes d'abattage. *Ovis uel capra* est l'espèce animale la plus présente dans

l'ensemble de l'espace fouillé³⁴, provenant en très grande partie de la terre de remplissage des logettes : ce qui permet de supposer que ces ossements attestent des restes d'un sacrifice accompli en même temps que la déposition de l'urne dans l'aire sacrée.

Venons-en à présent à l'analyse de l'anthropologie physique³⁵ des 56 urnes fouillées jusqu'ici. En dépit de la perte d'un grand nombre d'éléments caractéristiques, due aux facteurs intrinsèques de la crémation, mais peut-être aussi aux choix rituels et à des actions ultérieures à la déposition de l'urne dans la logette, il a été possible de préciser que pour 42 individus, le moment du décès se situe entre un âge foetal et périnatal, plus précisément entre la 28^e et la 40^e semaine. Pour 12 autres individus, l'âge supposé est généralement prénatal, sans être en mesure de donner plus de préciser sur les semaines de gestation. Dans deux cas seulement, concernant deux urnes récupérées dans une couche récente et dans un terrain perturbé, il s'agit d'individus qui ont vécu un peu plus, jusqu'à six mois après la naissance.

* * *

Il faut se garder, évidemment de tirer des statistiques fiables à partir de ces données tout à fait préliminaires, ou de généraliser leur signification aux différentes périodes de fréquentation du sanctuaire. Mais il convient tout de même, pour le moment, d'enregistrer ces quelques données que révèlent les fouilles d'*Althiburos*, qui s'ajoutent à d'autres déjà connues, et qui vont certainement encore relancer les débats bien animés³⁶.

31. Voir XELLA, TAHAR 2014.

32. Dues à Daniel López Reyes et Francisco José Cantero Rodríguez.

33. Conduites par Jacopo De Grossi Mazzorin, de l'Università del Salento (Lecce), avec son équipe (Nicoletta Perrone et Ilaria Epifani).

34. D'autres espèces ont été déterminées : *Equus caballus* L., *Bos taurus* L., *Ovis aries*, *Sus scrofa dom.* L., *Gallus gallus* L., *Cervus elaphus*.

35. Faite par la regrettée Loretana Salvadei, du Laboratoire d'anthropologie physique du Museo Nazionale Preistorico Etnografico « L. Pigorini » de Rome.

36. Nous tenons à citer tous ceux qui ont collaboré à la fouille pendant les années 2007-2012 et qui ont contribué avec leur enthousiasme et leurs compétences diverses à la réussite de notre recherche commune. Aux noms déjà mentionnés, s'ajoutent en particulier ceux d'Ida Oggiano, Lilia Khelifi, Federica Candelato, Mounir Torchani, Valentina Melchiorri, Moufida Jenen, Maria Cristina Panerai, Sarhane Chérif, Manuela Bonadies, Sami Ben Tahar, Martina Zinni, Yamen Sghaier, Irene Carpanese, Samia Yazidi Zghal, Giuseppe Garbati, Imed Ben Jerbania, Emanuele Madrigali, Mohamed Ben Nejma, Francesco Ghizzani Marcia, Jamel Hajji, Kais Trabelsi. Nous tenons à remercier également tous les collaborateurs, les doctorants, les conservateurs et les étudiants italiens et tunisiens qui, d'une année à l'autre, ont collaboré à la fouille, ainsi que Mohamed Ghabi, contremaître infatigable.

BIBLIOGRAPHIE

- BARTOLONI P.
2012 « Appunti sul tofet », dans V. Nizzo, L. La Rocca (dir.), *Antropologia e archeologia a confronto: rappresentazioni e pratiche del sacro. Atti del Secondo Incontro Internazionale di Studi, Roma 20-21 maggio 2011*, Rome : Editorial Service System, p. 215-221.
- BEN ABID L.
2014 « Les stèles d'Althiburos et leur iconographie. Présentation préliminaire », dans *Rivista di Studi Fenici*, 42, p. 109-122.
- BENICHOUS-SAFAR H.
2012 « L'onomastique, indice de rite », dans A. M. Corda, A. Mastino (dir.), *L'onomastica africana. Congresso della Società du Maghreb préhistorique antique et médiéval, Porto Conte Ricerche, Alghero, 28-29 settembre 2007*, Ortacesus : Sandhi, p. 21-27.
- BONNET C.
2008 « Dove vivono gli dèi? Note sulla terminologia fenicio-punica dei luoghi di culto e sui modi di rappresentazione del mondo divino », dans J. Dupré Raventós, S. Ribichini, S. Verger (dir.), *Saturnia tellus. Definizioni dello spazio consacrato in ambiente etrusco, italico, fenicio-punico, iberico e celtico*, Rome : Consiglio nazionale delle ricerche, p. 673-685.
- BRON F.
2009 « Notes sur les inscriptions néo-puniques de Henchir Medeina (Althiburos) », dans *Journal of Semitic Studies*, 54, p. 141-147.
- CADOTTE A.
2007 *La romanisation des dieux, l'interpretatio romana en Afrique du Nord sous le Haut-Empire* (Religions in the Graeco-Roman World, 158), Leyde/Boston : Brill.
- CAMPUS A.
2010 « Per una archeologia del tofet », dans I. Baglioni (dir.), *Storia delle Religioni ed Archeologia. Discipline a confronto*, Rome : Alpes Italia, p. 87-96.
- CROUZET S.
2010 « Les rituels du tophet : idéologie et archéologie », dans RÜPKE, SCHEID (dir.) 2010, p. 237-258.
- D'ANDREA B.
2014 *I tofet del Nord Africa dall'età arcaica all'età romana (VIII sec. a. C. - II sec. d. C.)*. Studi archeologici (Collezione di studi fenici, 45), Pise/Rome : Fabrizio Serra editore.
- ENNAÏFER M.
1976 *La cité d'Althiburos et l'édifice des Asclepieia*, Tunis : Ministère des affaires culturelles.
- FABIANI F.
2007 « Il tofet di Althiburos (El Kef-Tunisia) fra tradizione punica e romanizzazione: la collaborazione dell'Università di Pisa al programma di ricerca », dans *Studi Classici e Orientali*, 53, p. 367-372.
- GILHAUS L.
2012 « Religiöses Leben im Tunesischen Hinterland der Hellenistischen Zeit », dans *Mediterraneo antico*, 15, p. 103-116.
- KALLALA N.
2014 « Découverte du sanctuaire de Baal Hammon-Saturne d'Althiburos », dans *Rivista di Studi Fenici*, 42, p. 73-88.
- KALLALA N., SANMARTÍ J. (dir.)
2011 *Althiburos I. La fouille dans l'aire du capitole et dans la nécropole méridionale* (Documenta, 18), Tarragone : Institut Català d'Arqueologia Clàssica.
- KALLALA N., RIBICHINI S., BEN ABID L., BOTTO M., CANDELATO F., CHÉRIF S., FABIANI F., GARBATI G., GHIZZANI MARCIA F., JENEN M., KHELIFI L., MELCHIORRI V., OGGIANO I., TAHAR M., TORCHANI M., XELLA P.
2014 « Fouilles tuniso-italiennes du tophet-sanctuaire d'Althiburos : premiers résultats (campagnes 2007-2008) », dans *Rivista di Studi Fenici*, 42, p. 89-108.
- KERR R. M.
Sous presse « In Search of the Historical Moloch », dans D. M. Jr Howard., R. D. Miller, P. C. Schmitz (dir.), *"His Word Soars Above Him": Biblical and Northwest Semitic Studies presented to Ch. R. Krahmalkov* (AOAT, 246), Münster : Ugarit Verlag.
- LE GLAY M.
1966 *Saturne africain. Histoire*, Paris : Éditions De Boccard.
- M'CHAREK A.
1995 « La romanisation du culte de Ba'al Hammon dans la région de Mactar », dans M. Ghaki, M.-H. Fantar (dir.), *Congrès international d'études phéniciennes et puniques 3. Actes, Tunis, 11-16 novembre 1991*, II, Tunis : Institut National du Patrimoine, p. 245-257.
- PICARD G.-C.
1965 « Les influences classiques sur le relief religieux africain », dans *Le rayonnement des civilisations grecque et romaine sur les cultures périphériques*.

- Congrès international d'archéologie classique 8. Actes, Paris, 1963*, Paris : Éditions De Boccard, p. 237-244.
- RIBICHINI S.
2002 « Il sacello nel 'tofet' », dans M.G. Amadasi Guzzo, M. Liverani, P. Matthiae (dir.), *Da Pyrgi a Mozia. Studi sull'archeologia del Mediterraneo in memoria di Antonia Ciasca* (= *Vicino Oriente-Quaderno*, 3.2), Rome : Università degli studi di Roma « La Sapienza », p. 425-439.
2013 « Histoires de Moloch, le roi effroyable », dans A. A. Nagy, F. Prescendi (dir.), *Sacrifices humains. Dossiers, discours, comparaisons*, Turnhout : Brepols, p. 209-230.
- RÜPKE J., SCHEID J. (dir.)
2010 *Bestattungsrituale und Totenkult in der römischen Kaiserzeit. Rites funéraires et culte des morts aux temps impériaux* (PAWB 27), Stuttgart : Franz Steiner.
- SAINTE-MARIE E. DE
1884 *Mission à Carthage*, Paris : Ernest Leroux.
- SCHÖRNER G.
2010 « Saturn, Kinder und Gräber: Zur Beziehung von Götterverehrung und Kinderbestattungen im römischen Nordafrika », dans RÜPKE, SCHEID (dir.) 2010, p. 215-235.
- SCHWARTZ J.H., HOUGHTON F.D., MACCHIARELLI R., BONDIOLI L.
2010 « Skeletal Remains from Punic Carthage do not Support Systematic Sacrifice of Infants », dans *PLoS ONE*, 5, p. 1-15 : <http://www.plosone.org/article/info:doi/10.1371/journal.pone.0009177> (consultation 10 septembre 2013).
2012 « Bones, Teeth, and Estimating Age of Perinates. Carthaginian Infant Sacrifice Revisited », dans *Antiquity*, 86, p. 738-745.
- SMITH P., AVISHAI G., GREENE J. A., STAGER L. E.
2011 « Aging Cremated Infants: the Problem of Sacrifice at the Tophet of Carthage », dans *Antiquity*, 85, p. 859-874.
- SZNYCER M.
1982 « Une inscription punique d'Althiburos (Henchir Médéina) », dans *Semitica*, 32, p. 57-66.
- XELLA P.
2010 « Per un "modello interpretativo" del tofet: il tofet come necropoli infantile? », dans G. Bartoloni, P. Matthiae, L. Nigro (dir.), *Tiro, Cartagine, Lixus: nuove acquisizioni. Atti del convegno internazionale in onore di Maria Giulia Amadasi Guzzo, Rome, 24-25 novembre 2008*, dans *Vicino Oriente-Quaderno*, 4, Rome : Università degli studi di Roma « La Sapienza », p. 259-278.
2011 « Il tofet. Da Ba'al Hammon a Saturno », dans L.-I. Manfredi, A. Soltani (dir.), *I Fenici in Algeria. Le vie del commercio tra il Mediterraneo e l'Africa Nera. Mostra internazionale, Alger 20 gennaio-20 febbraio 2011*, Bologne : BraDypUS, p. 139-144.
2012 « Il tophet: un'interpretazione generale », dans S. Angiolillo, M. Giuman, C. Pilo (dir.), *Meixis. Dinamiche di stratificazione culturale nella periferia greca e romana. Atti del convegno internazionale di studi "Il sacro e il profano", Cagliari, 5-7 maggio 2011* (Archaeologica, 169), Rome : Giorgio Bretschneider, p. 1-17.
- XELLA P. (dir.)
2013 *The Tophet in the Phoenician Mediterranean* (= Studi Epigrafici e Linguistici sul Vicino Oriente Antico, 29-30), Vérone : Essedue Edizioni.
- XELLA P., TAHAR M.
2014 « Les inscriptions puniques et néopuniques d'Althiburos. Présentation préliminaire », dans *Rivista di Studi Fenici*, 42, p. 123-126.
- XELLA P., QUINN J., MELCHIORRI V., VAN DOMMELEN P.
2013 « Phoenician Bones of Contention », dans *Antiquity*, 87, p. 1199-1207.

QUELQUES ASPECTS DU RITUEL DU SANCTUAIRE B DE VOLUBILIS (MAURÉTANIE OCCIDENTALE)

Véronique BROUQUIER-REDDÉ (AOrOc, UMR 8546, CNRS, ENS, Université de recherche PSL, Paris)

Abdelfattah ICHKHAKH (Inspection des monuments historiques, Essaouira)

Séverine LECLERCQ (AOrOc, UMR 8546, Service archéologique de Boulogne-sur-Mer,
CNRS, ENS, Université de recherche PSL, Paris)

Abdelaziz EL KHAYARI (Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine, Rabat)

Lorsque le sanctuaire B fut partiellement mis en évidence en 1919, L. Chatelain¹ affirmait : « on n'a mis au jour de ce côté qu'une construction rectangulaire assez semblable à un *praetorium* et, un peu plus loin, dans l'un des bastions du mur d'enceinte, une série de stèles de type néo-punique, toutes anépigraphes, nettement votives et d'un travail un peu gauche ». Cette identification a été remise en cause par le fouilleur lui-même et, quelques temps après, par R. Thouvenot, M. Ponsich puis H. Morestin qui ont repris les investigations². Cependant, ce lieu sacré, attesté depuis le début du ^{xx}e siècle, pose encore quatre questions majeures. La première concerne son emplacement à l'écart du noyau ancien de l'agglomération, la deuxième intéresse son histoire, difficile à reconstituer dans l'état actuel de la documentation, notamment les fouilles successives dont il fut l'objet. La troisième, beaucoup plus épineuse, se rattache à l'identité de la divinité, et la quatrième se rapporte au rituel qui a dû caractériser le sanctuaire.

L'implantation même du complexe religieux pourrait faire penser à « un sanctuaire de sommet », comme on l'a naguère cru, en rapport avec le culte de Saturne³. Le monument, placé, à l'origine, en dehors de l'agglomération, est certes construit sur un des points culminants, en position très nettement dominante par rapport au paysage environnant sur une colline d'une altitude de 373 m. Son importance transparaît lors de la construction de l'enceinte, sous Marc Aurèle vers le milieu du ⁱⁱe siècle après J.-C. Les concepteurs l'ont englobé dans un second temps alors que le projet initial de l'ouvrage défensif ne

l'incluait pas. Par ailleurs, il faut remarquer que, à l'époque maurétanienne même, il ne semble pas que le point haut (le « tumulus ») qui domine la ville (cote 406 m), au nord-est de l'éperon, ait eu une destination religieuse, mais plutôt honorifique ou encore commémorative⁴. En revanche, un sanctuaire maurétanien (temples G et H) a bien été édifié en contrebas du plateau de *Volubilis*⁵.

Parmi les monuments religieux de Maurétanie occidentale, le sanctuaire B de *Volubilis*, construit à l'est de la ville, au-delà du ravin de l'oued Fertassa, présente un plan spécifique. C'est aussi l'un des rares édifices où l'on puisse observer les pratiques culturelles sur une longue durée, entre le ⁱer siècle avant J.-C. et le ⁱⁱⁱe siècle après J.-C. et au-delà⁶, d'où l'importance de ce monument tant sur le plan urbanistique que sur le plan de la perception du fait religieux. Il est vrai que les dégagements antérieurs ont mis en évidence des offrandes, mais leur contexte de découverte a été mal interprété et le matériel archéologique en grande partie perdu⁷. Un réexamen basé sur l'étude architecturale et les résultats de plusieurs sondages et nettoyages⁸ ont livré des informations

1. CHATELAIN 1929, p. 261 ; ID. 1943-1945, p. 86.

2. PONSICH 1976 ; MORESTIN 1980.

3. L. Chatelain l'a identifié par l'aspect des stèles anépigraphes découvertes dans la cour du sanctuaire, puis R. Thouvenot (1954) et M. Ponsich (1976).

4. REBUFFAT 1998, p. 234-238.

5. JODIN 1987, p. 167-168. Les temples G et H ont été réétudiés récemment (BENJAËFAR 2014).

6. Rappelons qu'aucun monument, ni aucun matériel n'est antérieur au ⁱⁱe siècle av. J.-C. à *Volubilis*.

7. THOUVENOT 1955-1956, p. 85 ; EUZENNAT 1957a, p. 53-54 ; ID. 1957b, p. 210-211 ; ID. 1960, p. 557 ; PONSICH 1976, p. 131-144 ; MORESTIN 1980 ; JODIN 1987, p. 167-168.

8. BROUQUIER-REDDÉ *et al.* 1998 ; EID. 1999 ; EID. 2016 ; EL KHAYARI *et al.* 2015. La campagne de fouilles, co-dirigée par A. El Khayari et V. Brouquier-Reddé, a eu lieu en 1996. Ce programme de coopération franco-marocaine a reçu le soutien de l'INSAP, du ministère français des Affaires étrangères et du programme « Cultures d'Afrique » du labex TransferS (programme Investissements d'avenir ANR-10-IDEX-0001-02 PSL* et ANR-10-LABX-0099) de l'ENS - Collège de France / PSL.

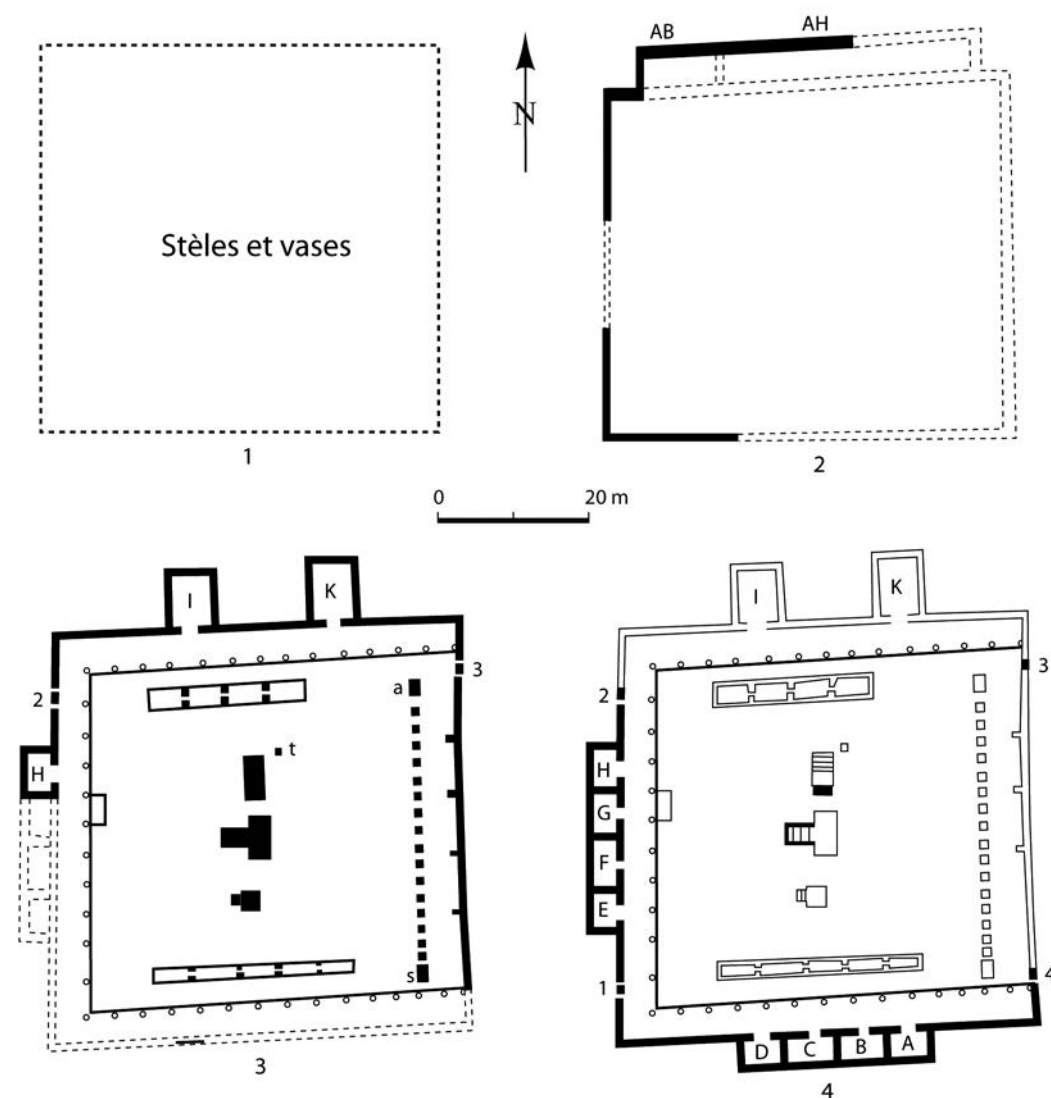


Figure 1 – Évolution du sanctuaire B de Volubilis.
[Mission Temples, INSAP-AOrOc, CNRS-ENS]

sur les aménagements cultuels spécifiques et sur les offrandes de différentes natures, qui nous éclairent sur certains actes du rituel. Ainsi les contenus des vases cinéraires révèlent les espèces animales sacrifiées, les représentations des stèles donnent un éclairage sur les offrants et les prêtres, et enfin les récipients montrent la nature de la vaisselle rituelle, symbolisée également sur les offrandes en pierre.

L'ÉVOLUTION ARCHITECTURALE DU SANCTUAIRE B

Il est important de rappeler ici brièvement l'évolution architecturale de ce sanctuaire pour mettre en contexte son plan et les offrandes repérées ou signalées depuis les premières fouilles de L. Chatelain. Quoiqu'utile à divers égards, le plan architectural proposé par H. Morestin n'est guère satisfaisant. D'abord parce qu'il ne reflète pas l'état diachronique des lieux, ensuite

parce qu'il positionne des trouvailles, notamment des stèles et des vases ossuaires, qui correspondent, sans doute, à des niveaux et des phases différents.

Lors de la première phase, le sanctuaire B (figure 1, n° 1) est installé non loin d'une carrière d'exploitation du calcaire détritique ou tuf et correspond à une vaste aire cultuelle d'une superficie estimée à plus de 3 ha environ, matérialisée par des foyers lenticulaires et un lit de cendres contenant des esquilles osseuses, conservés essentiellement au nord⁹. Ces niveaux qui constituent la seule trace du *tophet*, recevaient, à l'origine, des stèles votives anépigraphes et des vases cinéraires contenant des restes brûlés de sacrifices d'animaux¹⁰. Aucune limite du *tophet* n'a été retrouvée

9. Sous le mur nord AH (MORESTIN 1980, p. 26, fig. 13 ; BROUQUIER-REDDÉ *et al.* 1998, p. 67, fig. 12, 2).

10. Cf. *infra*.

en raison des bouleversements liés aux constructions cultuelles postérieures et aux fouilles anciennes. Toutes les stèles présentent des caractéristiques relativement similaires : dimensions, fronton triangulaire, représentation d'un personnage et plus rarement de deux ou trois, présence d'attributs ou de signes (croissant lunaire, autels, vases, bâton...). Cette unité de style et de matériaux (grès) indique qu'elles sont fabriquées par un atelier local. L'association d'offrandes, dès la première phase, a été clairement démontrée¹¹. Aucun vestige de l'emplacement d'un des bûchers n'a été cependant identifié, du moins dans la zone explorée. Cette phase, dépourvue de structures construites, est datée de la fin du I^{er} siècle avant J.-C. au début du I^{er} siècle après J.-C. d'après les résultats des sondages¹².

La seconde phase est représentée par un premier sanctuaire bâti en pierre dont les murs nord, ouest et sud du péribole sont partiellement conservés (figure 1, n° 2). Le sanctuaire est de plan simple, mais très lacunaire, sans doute de forme quadrangulaire d'après la longueur complète du mur ouest mesurant 46 m. Les murs sud et nord sont partiellement conservés, respectivement sur 24 m et 34 m, et aucun retour à l'est n'a été observé. Des dépôts culturels ont été identifiés au milieu de la cour¹³. Ainsi, les vases, retrouvés brisés, reposaient à l'origine sur leur fond et étaient fermés par un couvercle et entourés de quelques pierres en association avec un balsamaire en verre¹⁴. Leur contenu est constitué d'ossements brûlés provenant de sacrifice animal. D'autres dépôts, bordés de traces de rubéfaction et de lentilles cendreuse, sont conservés au nord¹⁵. Cette transformation se situe au I^{er} siècle après J.-C., probablement avant 80, au lendemain de l'annexion de la Maurétanie à l'Empire romain.

La troisième phase correspond à la monumentalisation du sanctuaire (figure 1, n° 3), au cours de la deuxième moitié du II^e siècle après J.-C., et à son agrandissement (61 × 60 m). Au nord et à l'ouest, le tracé reprend, plus ou moins, celui de la phase antérieure. On procède en effet à la construction d'un nouveau mur d'enceinte en grès avec deux portes d'accès du côté nord, d'un portique sur trois côtés autour d'une grande cour, de deux *cellae* I et K au nord et plusieurs à l'ouest dont au moins une (*cella* H) est attestée de façon certaine. Contre le mur oriental, il n'existe pas de portique, le stylobate est remplacé par un alignement orienté nord-sud de dix-huit bases d'offrande¹⁶, qui servaient, sans doute, de socles de statue. D'autres types d'aménagements rituels sont construits dans la cour : deux citernes en maçonnerie, cloisonnées en quatre et cinq compartiments respectivement sur les côtés nord et sud, un bassin de forme rectangulaire appuyé contre le mur du stylobate ouest¹⁷ et, au centre, trois autels en grès dont deux orientés est-ouest¹⁸ (8 × 4 m ; 5 × 2,10 m) et le troisième orienté nord-sud¹⁹ (5,60 × 2,20 m).

La quatrième phase est marquée par l'ajout de trois *cellae* à l'ouest et de quatre au sud (66 × 60 m), l'ouverture de deux nouvelles portes aux angles sud, le remaniement des seuils des portes d'accès nord, le rehaussement du sol des galeries, la réfection de la colonnade des portiques, notamment les dés, et des autels (figure 1, n° 4). Ces modifications sont caractérisées essentiellement par l'emploi quasi exclusif du calcaire gris du Zerhoun²⁰. Le sanctuaire possède désormais dix *cellae* aménagées sur trois côtés et quatre portes d'accès, disposées aux quatre angles. Ces changements doivent être datés après le milieu du II^e siècle après J.-C. et peuvent être mis en relation avec la construction du rempart qui englobe le sanctuaire dans l'espace urbain. La section de l'enceinte qui le jouxte prend naissance depuis la tour B2 au nord-est, s'appuie sur le tronçon sud du tracé pseudo-octogonal qui bordait la rive droite de l'oued Fertassa

11. BROUQUIER-REDDÉ *et al.* 1998 ; EID. 1999 ; BROUQUIER-REDDÉ 2004 ; BROUQUIER-REDDÉ *et al.* 2016. *Contra* MORESTIN 1980, p. 72 et 115.
12. BROUQUIER-REDDÉ *et al.* 1998 ; EID. 1999 ; EID. 2001 ; EID. 2016.
13. Au sud de l'autel central 2, construit lors de la phase 3 : BROUQUIER-REDDÉ *et al.* 1998, p. 67, fig. 3.
14. Sur les balsamares en verre et les *unguentaria* en terre cuite, cf. *infra* et fig. 16.
15. Sous le sol de la *cella* K : MORESTIN 1980, p. 26-27, fig. 14 ; BROUQUIER-REDDÉ *et al.* 1998 ; EID. 2016. La restitution de B. D'Andrea du plan de cette phase 2 (D'ANDREA 2014, p. 286-290, en particulier p. 287-288, fig. 10.25) est peu fiable et ne repose sur aucun argument archéologique, en particulier sur l'emplacement de la porte d'accès et sur la présence d'un bassin : la porte restituée au milieu du mur ouest n'est pas attestée, elle pourrait aussi bien être placée sur un autre côté, là où il existe d'autres lacunes. Cette entrée pouvait être située à l'est, plus accessible aux fidèles des campagnes et de l'agglomération maurétanienne. À la phase suivante, les portes sont placées symétriquement au nord-est et au nord-ouest. Quant au bassin, appuyé contre le mur de stylobate du portique ouest de la phase 3, il est contemporain de celle-ci.

16. L'aire sacrée d'Henrich El-Hami comprend au moins 27 alignements orientés nord-sud d'ex voto, tournés vers l'est : FERJAOUI (dir.) 2007, p. 21, 45, 64-65. D'autres alignements sont attestés au sanctuaire de Saturne à *Althiburos* (voir dans ce volume la contribution de N. Kallala *et al.*, *supra*, p. 121). L'unique alignement des socles volubilitains apparaît à la phase 3, la disposition des offrandes lors des phases antérieures ayant été complètement bouleversée.
17. Nous n'avons retrouvé aucune trace concluante de ce bassin signalé par PONSICH 1976, p. 137, qui y fait référence tout en affirmant qu'il ne reste en place que quelques vestiges de parois et une partie du fond en mortier de tuileau ; voir aussi MORESTIN 1980, p. 30.
18. Autels 2 et 3, au milieu et au sud.
19. Autel 1 au nord.
20. BROUQUIER-REDDÉ *et al.* 1998, p. 69, fig. 7-8.

et se prolonge au sud²¹. Édifié sous Marc Aurèle, ce rempart est bâti pour englober le ravin afin de pouvoir assurer le ravitaillement en eau²² des habitants en cas de troubles ou de siège, mais aussi pour enserrer le sanctuaire B. M. Ponsich avait souligné le fait que les architectes romains se soient délibérément privés de la ligne de défense naturelle du ravin de Fertassa, au profit d'une grande esplanade, et aient étendu ainsi la zone protégée, au-delà de l'oued pour envelopper largement une dizaine d'hectares non construite dont seule une partie minime est occupée par le sanctuaire. Concernant le rituel, les seules offrandes conservées de cette phase sont consacrées à la divinité maure Aulisua : il s'agit de l'autel, découvert à 175 m à l'est du sanctuaire à l'extérieur de l'enceinte romaine. À ce document, il y a lieu d'ajouter la stèle provenant du quartier bas extra-muros en bas de la pente occidentale du site, vers l'oued Khoumane²³.

LES OFFRANDES : STÈLES ET SACRIFICES

Le sanctuaire B a livré un lot de plus de neuf cents stèles anépigraphes ayant un seul registre²⁴ qui constitue une série importante en Afrique, contemporaine des trois premières phases de fréquentation²⁵. Taillées dans du grès extrait des carrières locales du massif de Zerhoun, leurs dimensions sont très réduites : la hauteur varie de 18,5 à 30 cm, la largeur de 14,5 à 19 cm et l'épaisseur de 4,5 à 10,5 cm. Elles peuvent être incisées ou sculptées en faible relief, rarement en fort relief ou peintes, et témoignent d'une spécificité tant sur les plans technique et iconographique que sur le plan stylistique. Certaines représentations évoquent l'architecture et les volumes du sanctuaire, comme en témoignent les scènes reproduisant un arc en plein cintre et des pilastres cannelés, un indice supplémentaire de la pérennité du rituel longtemps après le tophet. Contrairement aux stèles votives connues ailleurs en Afrique où le fidèle est rarement représenté, les stèles de *Volubilis* montrent un fidèle

ou un orant, souvent masculin, en position axiale et vu de face ; les scènes de procession étant exceptionnelles. Les attitudes symbolisent l'offrande, l'invocation, le salut, la bénédiction, la fécondité et le recueillement. Certaines stèles, cependant, tranchaient avec cette monotonie qui demeure fruste et répétitive où la représentation humaine est exclusive. Une série de stèles symbolise une scène de *praeformatio* : le sacrifiant, un magistrat ou un prêtre égrenant de l'encens au-dessus d'un autel. Aucun animal n'accompagne ces personnages alors que le contenu des vases atteste des sacrifices de plusieurs espèces. Ces stèles étaient toujours associées aux vases cinéraires dans les différentes phases de fréquentation du sanctuaire²⁶. Les vases miniatures sont localisés essentiellement au nord (sous le sol de la *cella* K et l'espace J) et dans la cour à l'est, au sud-est et autour de l'autel axial 2. Ils ont tous été trouvés écrasés *in situ* ; le dépôt est resté compact à l'intérieur ou dissocié du contenant en gardant son unité ou en étant dispersé dans la couche de remblai. Quarante-trois vases remplis d'ossements, complets ou fragmentaires, sont désormais recensés²⁷. L'étude archéozoologique a déterminé les espèces sacrifiées, éventuellement leur âge et leur sexe. Ainsi, les identifications, proposées naguère²⁸, ont été revues et la place de la triade (bovidé, capriné et porc) a été quantifiée²⁹. Le contenu des urnes se compose de fragments ou d'esquilles d'os calcinés d'animaux uniquement. D'autres offrandes non sanglantes sont attestées par la présence au moins d'une *mensa sacra*, pierre à quinze cupules³⁰.

21. AKERRAZ 1987, p. 455-456, fig. 3-4 ; EUZENNAT 1989, p. 214-215, fig. 134-136.
22. La ville de *Volubilis* est alimentée par au moins deux sources, dont celle de Fertassa (AKERRAZ *et al.* sous presse). À propos de l'oued Fertassa, lire AKERRAZ *et al.* 2010, p. 94-95.
23. LENOIR M. 1985-1986 ; ID. 1986 ; BROUQUIER-REDDÉ 1994. Sur Aulisua, voir CAMPS 1989 ; EL KHATIB-BOUJIBAR 1997.
24. CHATELAIN 1943-1945, p. 85-87 ; PONSICH 1976, p. 138-141 ; MORESTIN 1980, p. 61-103 et 141-254 ; BROUQUIER-REDDÉ *et al.* 1999 ; une vingtaine de stèles découvertes par N. El Khatib-Boujibar sont encore inédites.
25. La typologie des stèles est modifiée lors de la quatrième phase, d'après la stèle en marbre à plusieurs registres avec la représentation d'un animal (LENOIR M. 1986, p. 301-302).

26. H. Morestin (1980, p. 116 et 131) dissociait ces offrandes : les stèles appartiendraient, selon l'auteur, aux phases 1 et 2 et les vases ne seraient apparus qu'au III^e s. ap. J.-C. Ces associations d'offrandes votives (stèles, urnes cinéraires, monnaies, lampes, ...) ont été bien mises en évidence à Henchir El-Hami : FERJAOUI (dir.) 2007, p. 65-66.
27. Aux découvertes de H. Morestin (1980, p. 44-46, fig. 27, p. 271-273, n° 1133-1167), s'ajoute le mobilier de 1996 (EL KHAYARI *et al.* 2015). Le prélèvement et le traitement du mobilier ont été effectués selon les méthodes adoptées sur les chantiers archéologiques et, lors de la campagne de 1996, la terre charbonneuse contenant des ossements brûlés a été tamisée et les esquilles étudiées.
28. Notamment le mouton, voir à ce propos (PONSICH 1976, p. 142). Des « volatiles, rongeurs, mammifères indéterminés », soit des « bêtes sauvages de la campagne (perdreaux, mulots ou taupes) » selon H. Morestin (1980, p. 46).
29. EL KHAYARI *et al.* 2015 (étude de F. Poupon).
30. MORESTIN 1980, p. 38, bloc n° 3 (voir plan h. t.). Les *mensae sacrae* d'Henchir El-Hami, évidées pour maintenir la stèle, comportent une à trois cupules : FERJAOUI (dir.) 2007, p. 25, fig. 19-20, p. 65. Des *mensae* ont été recensées à *Althiburos* (voir KALLALA *et al.* dans ce volume, *supra*, p. 116, fig. 7a).

LES URNES CINÉRAIRES

Le mobilier issu des fouilles discontinues est également très varié. Cependant, une grande partie de ce matériel, à l'exception des stèles, a disparu, notamment les vases cinéraires retrouvés par M. Ponsich en 1954 et H. Morestin entre 1955 et 1961. L'étude du matériel, découvert au cours des récentes fouilles, permet de dresser un tableau, incomplet certes, sur les offrandes en général et les vases cinéraires en particulier dont la prééminence est un trait caractéristique de ce sanctuaire tingitan.

Toutes les urnes présentent une forme ovoïdale et une embouchure étroite de dimensions réduites (10 à 16,5 cm de haut et 6 à 14 cm de diamètre à l'ouverture). Parfois dotées d'une anse, elles possèdent un bord oblique rentrant, vertical en bandeau ou éversé à lèvre plus ou moins ronde. La surface de ces vases est simplement lissée, dépourvue d'engobe et leur pâte de couleur rouge orangé, généralement très friable, entraîne souvent une importante fragmentation des individus (figure 2). De visu, la pâte s'apparente aux pâtes siliceuses à usage culinaire observées sur l'ensemble de la céramique commune de *Volubilis*³¹. Ces céramiques, de fabrication très certainement locale, se distinguent néanmoins des productions volubilitaines contemporaines par une qualité très sommaire, déjà soulignée par H. Morestin³², due sans doute à un défaut de cuisson ou plutôt à leur pâte très friable, à peine cuite, qui les rend utilisables pour un usage unique. L'ensemble de ces objets était aussi très fragmenté en raison de l'extrême imbrication des dépôts dans certaines zones, ou de l'empilement des offrandes répétées et échelonnées sur une longue période.

Des dépôts avec ossements ont été individualisés et au moins quatre-vingts urnes cinéraires³³, réparties en neuf types distincts ont pu être identifiées³⁴. D'après les observations du mobilier de 1996, deux types principaux, 1 et 2, y dominent en nombre d'individus, de fragments et de dépôts d'ossements (figure 3a). 30 % des restes osseux proviennent d'urnes de type 1 et 20 % d'urnes de type 2 (figure 3b). Les types 2³⁵ (31 %), 1 (18 %), 3 et 4 (13 %) sont les plus



Figure 2 – Aspect de surface d'une urne de type 9, sanctuaire B de *Volubilis*. [Mission Temples, INSAP-AOrOc, CNRS-ENS]

abondants³⁶ (figure 3c). Le type 9, quant à lui, un pot ovoïde ansé quasi complet, ne semble pas avoir eu d'équivalent dans les découvertes antérieures. Le classement des types, répertoriés par H. Morestin, remis en question lors de notre étude, limite les parallèles entre les découvertes de 1960³⁷ et celles de 1996 (figure 4). Certaines formes de vases ossuaires ou de céramiques communes, associées aux dépôts et aux stèles, ont pu être rattachées aux deux premières phases de l'évolution du sanctuaire B (figure 5).

Lors de la phase 1, celle de l'aire sacrée, datée de la fin du 1^{er} siècle avant J.-C. et du début du 1^{er} siècle après J.-C., le répertoire précoce est composé de deux vases entiers et d'un fond de vase découvert sous le mur nord de la phase 2³⁸ au cours des fouilles de 1960 (figure 6a-b). Il s'agit de variantes du type 7 de la typologie actualisée. S'y ajoute le bord éversé à lèvre arrondie du type 7, issu des fouilles récentes et provenant du même contexte (figure 6c). Ces formes, peu caractéristiques n'ont pas de véritables équivalents parmi les céramiques communes contemporaines de

31. LECLERCQ 2009.

32. « De dimensions moyennes et de qualité médiocre, ils ont été fabriqués sur place » (MORESTIN 1980, p. 46).

33. Dont 35 publiées par H. Morestin et 39 inventoriées en 1996.

34. Le mobilier, découvert en 1996, a fait l'objet d'un réexamen par S. Leclercq ; le matériel issu des fouilles anciennes n'était conservé ni dans les réserves de *Volubilis*, ni dans celles du Musée archéologique de Rabat.

35. L'urne à offrande munie de deux anses publiée par M. Ponsich (1976, p. 143, fig. 5) appartiendrait à la variante du type 2, doté d'une seule anse ; sur la restitution de deux anses, voir *infra* n. 52.

36. Soit 80 % des 227 fragments, recueillis en 1996 et appartenant à 39 urnes. Les trois premiers types sont les plus fréquents parmi les 35 vases identifiés par Morestin en 1960-1961 ; ils correspondent respectivement aux types 3, 1 et 2 de sa typologie.

37. Le type Morestin 6 rassemble notamment une forme fermée et une coupe en céramique commune de forme Dragendorff 27 : cette dernière, très bien cuite, a pu appartenir à la vaisselle rituelle, voir MORESTIN 1980, p. 45, fig. 27, nos 22 et 33, p. 273, n° 1165.

38. Ce sont les urnes des types 4 et 5 de H. Morestin (inv. 1960-1133 et 1960-1134).

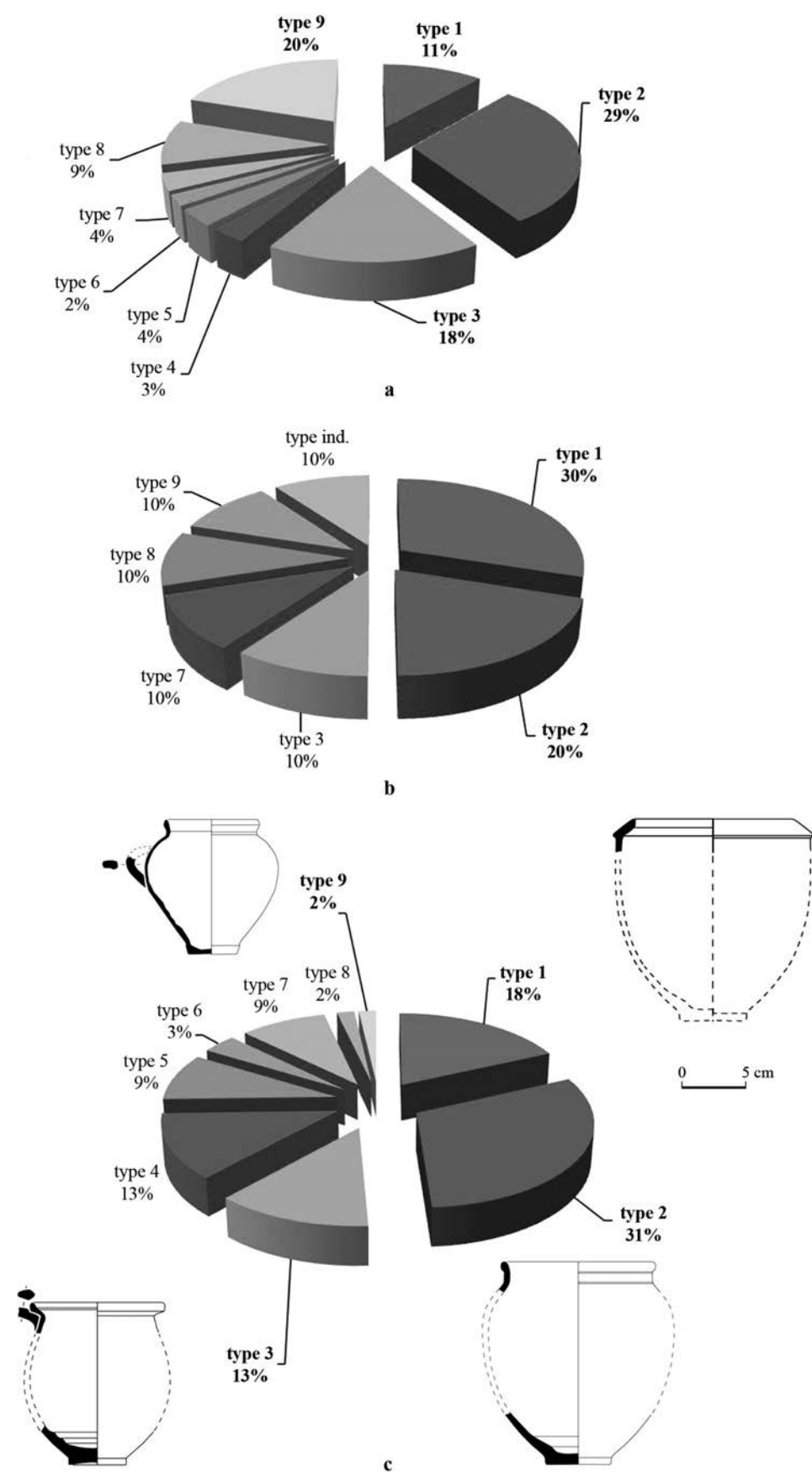


Figure 3 – Répartition des types d'urnes recueillis en 1996 dans le sanctuaire B de Volubilis. a : en nombre de restes. b : avec ossements en pourcentage d'individus. c : en pourcentage d'individus par type. [Mission Temples, INSAP-AOrOc, CNRS-ENS]

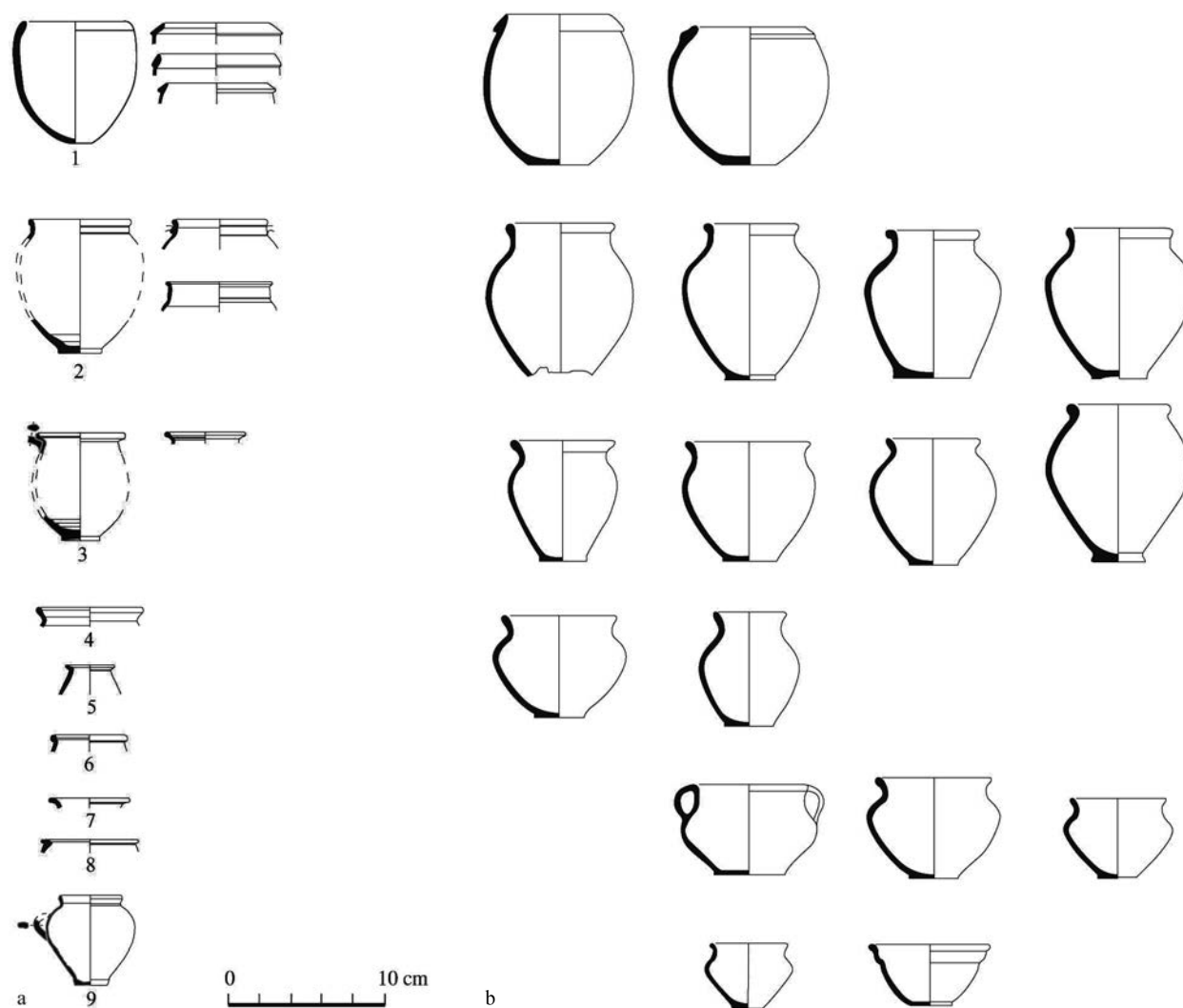


Figure 4 – Typologie des urnes cinéraires du sanctuaire B de *Volubilis*. Découvertes. a : 1996. b : 1960-1961.
[Mission Temples, INSAP-AOrOc, CNRS-ENS]

*Volubilis*³⁹. Néanmoins, le pot 1960-1134 était fermé d'un couvercle en terre cuite comme plusieurs autres urnes cinéraires du sanctuaire B⁴⁰. Ce système de fermeture a été reconnu également dans d'autres sanctuaires d'Afrique⁴¹, mais aussi dans les nécropoles de *Sala* au 1^{er} siècle avant J.-C. où une « marmite trapue à bord rabattu et pourvue de son couvercle renferme les restes d'une incinération » d'un adulte⁴² (figure 6d). Ces couvercles en disque plat à bouton de préhension analogues aux opercules d'amphore sont très abondants à *Volubilis* comme ailleurs durant toute la période antique (figure 7).

Liées sans doute au premier sanctuaire bâti en pierre au 1^{er} siècle après J.-C. (phase 2), probablement avant 80, les urnes de types 1, 2, 3 et 8 contenant les quatre dépôts⁴³, mis au jour au sud de l'autel 2, sont assez bien représentées en nombre d'individus (figure 8a-d). L'urne de type 1 se caractérise par un bord en amande formant un bandeau, plus ou moins incliné vers l'intérieur. Au total, neuf exemplaires de cette forme ont été recueillis dans le sanctuaire B⁴⁴, notamment sous le sol de la *cella* K, ce qui en fait le deuxième type le plus représenté (figures 8a-b et 9a-d). Bien attesté par ailleurs sur l'ensemble du site, ce profil très caractéristique a été reconnu par neuf exemplaires, dont un individu peint (figure 9g), issus

39. LECLERCQ 2009.

40. Une pierre ou un fragment de stèle remplaçait, dans certains cas, le couvercle (MORESTIN 1980, p. 46, 273 n°s 1168-1171).

41. Sur ces différents types de couverture, FERJAOUI (dir.) 2007, p. 66.

42. BOUBE 1999, p. 47, fig. E⁴, S. 329, p. 49 et ID. 1977, pl. CVI, 329.

43. BROUQUIER-REDDÉ *et al.* 1998, p. 67, fig. 3.

44. Trois recensés par H. Morestin et six en 1996.

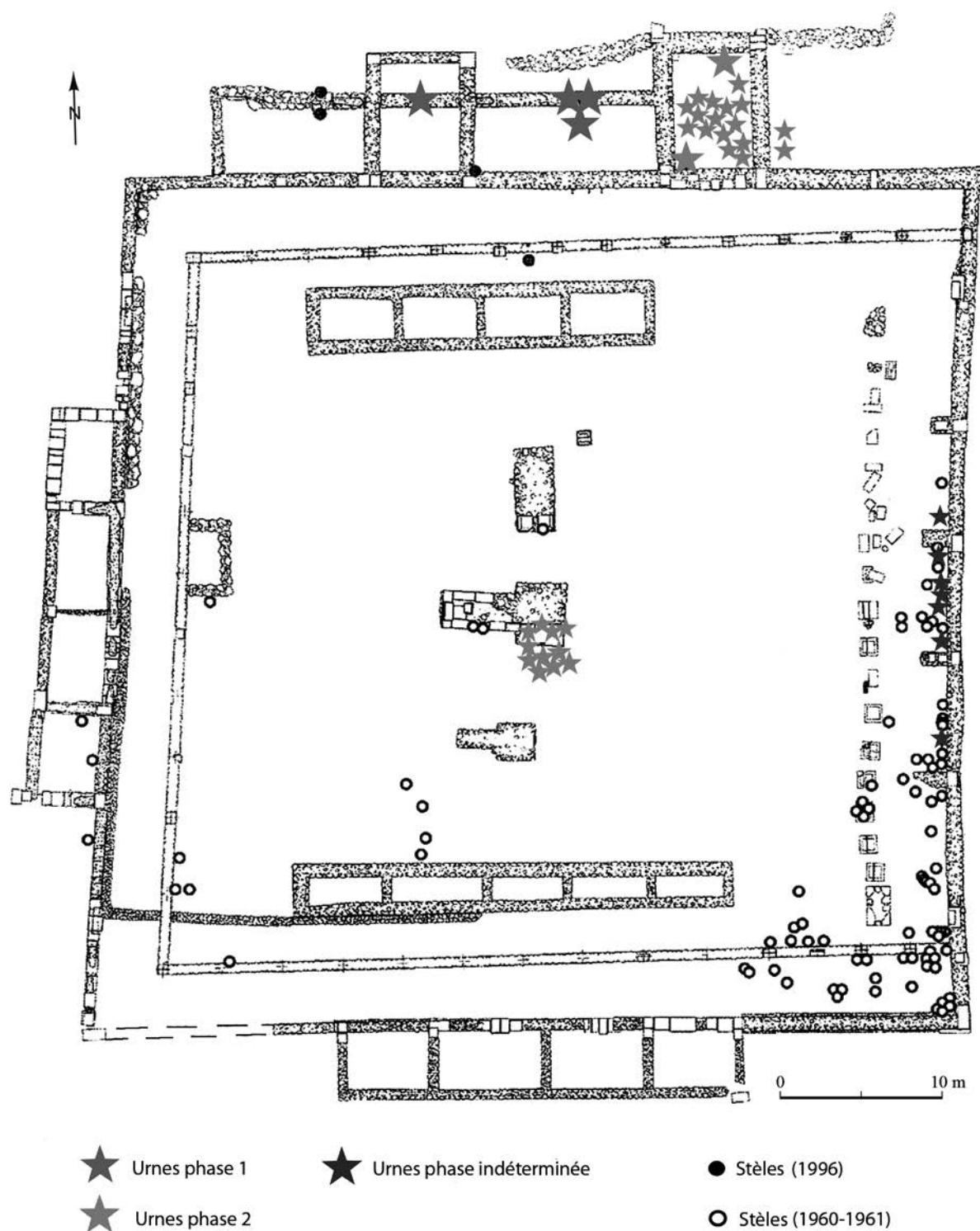


Figure 5 – Sanctuaire B de Volubilis. Plan de localisation des urnes et des stèles appartenant aux phases 1 et 2. [Mission Temples, INSAP-AOrOc, CNRS-ENS]

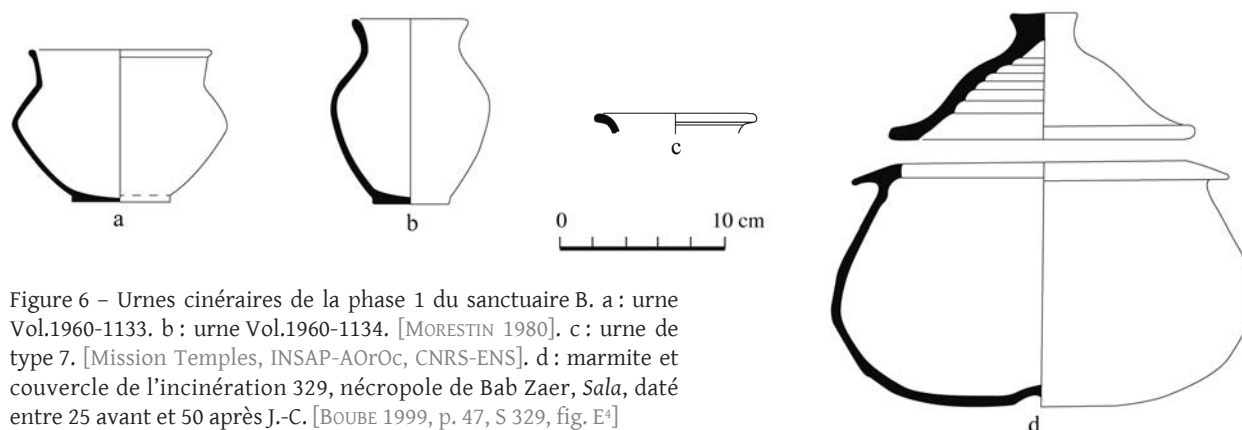


Figure 6 – Urnes cinéraires de la phase 1 du sanctuaire B. a : urne Vol.1960-1133. b : urne Vol.1960-1134. [MORESTIN 1980]. c : urne de type 7. [Mission Temples, INSAP-AOrOc, CNRS-ENS]. d : marmite et couvercle de l'incinération 329, nécropole de Bab Zaer, *Sala*, daté entre 25 avant et 50 après J.-C. [BOUBE 1999, p. 47, S 329, fig. E⁴]



Figure 7 – Couvercles à bord simple et opercules de Volubilis. [Conservation du site archéologique de Volubilis, LECLERCQ 2009]

de contextes d'habitat de la première moitié du I^{er} et du II^e siècle après J.-C. dans le quartier sud-est⁴⁵, le secteur de l'arc de triomphe⁴⁶ et le quartier nord-est⁴⁷. Il semble se décliner en divers modules entre 9 et 18 cm de diamètre et en deux pâtes distinctes. Le petit module, autour de 10 cm, est en pâte calcaire, plutôt destinée au stockage car résistant mal au choc thermique (figure 9f-g). Les grands modules⁴⁸ sont, quant à eux, en pâte culinaire (figure 9e). Possédant un bord assez similaire, la marmite de *Sala*, déjà décrite (figure 6d), pourrait en être le prototype maurétanien. Par ailleurs, un exemplaire de petit module du site de Rirha⁴⁹, dans la plaine du Gharb, daté de la deuxième

moitié du I^{er} siècle après J.-C., atteste la diffusion régionale de cette forme de tradition maurétanienne. Ce type de vase miniature semble réservé aux offrandes votives publiques (sanctuaire) et privées (habitat) ou funéraires⁵⁰.

Le type 2⁵¹ se place, avec dix-huit individus, au premier rang des vases d'offrande du sanctuaire. Il se caractérise par un col resserré cylindrique, souvent souligné de deux rainures, surmontées d'un bord en bourrelet de section ronde et par une panse ovoïde à fond plat (figures 8c et 10a). L'un des deux exemplaires bien datés de la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C. montre une variante dotée d'une anse⁵² (figure 10b).

45. Matériel des fouilles réalisées par M. Behel (1993).

46. Mobilier des sondages effectués entre 1991 et 2001 par A. Ichkhakh (1994).

47. Céramique commune issue des sondages pratiqués dans le quartier nord-est par M. Makdoun (1996 et 1996-1998).

48. Un exemplaire presque complet, issu des fouilles du quartier sud-est par M. Behel (1993), montre des traces de feu externes.

49. LECLERCQ 2016.

50. CAZANOVE 2012.

51. Correspondant au type 1 de Morestin. Voir aussi PONSICH 1976, fig. 5.

52. Les types 2, 3 et 9 sont pourvus d'une anse ; aucun exemplaire ne confirme la présence de deux anses, à l'exception de la forme publiée par M. Ponsich (1976, fig. 5 : vase non retrouvé) et du type 5 de Morestin. Parmi les parallèles de la vaisselle domestique cités, aucune forme ne présente d'anse.

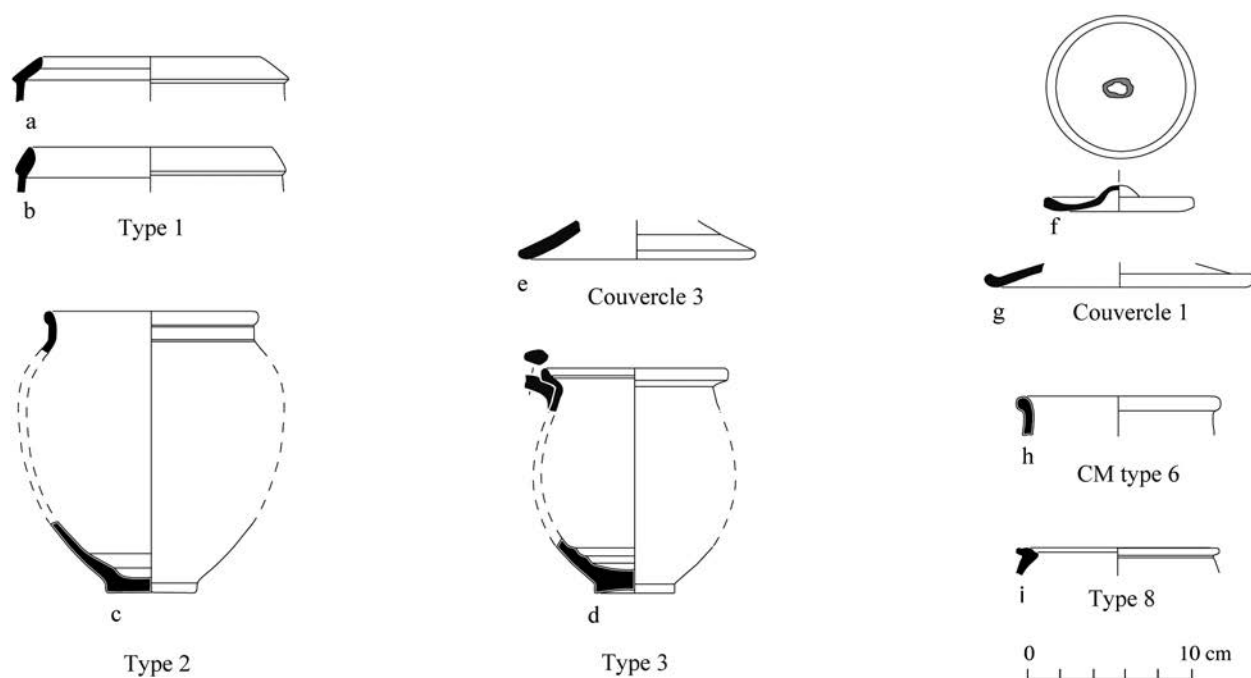


Figure 8 – Urnes cinéraires et céramique commune de la phase 2 (avant 80) du sanctuaire B de *Volubilis*, au sud de l'autel 2. a-b : urnes de type 1. c : urne de type 2. d : urne de type 3. e-f : couvercles, type 1. g : couvercle, type 3. h : céramique commune, type 6. i : céramique commune, type 8. [Mission Temples, INSAP-AOrOc, CNRS-ENS]

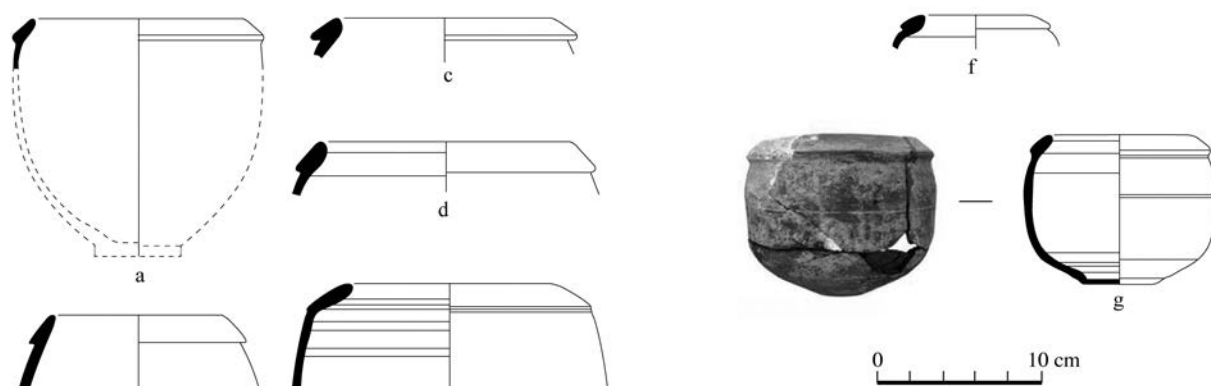


Figure 9 – *Volubilis*. a-b : sanctuaire B, urnes de type 1. [Mission Temples, INSAP-AOROC, CNRS-ENS]. c-e : divers quartiers, grand module. f-g : secteur à l'est de la basilique et porte à deux baies, petit module peint. [LECLERCQ 2009]

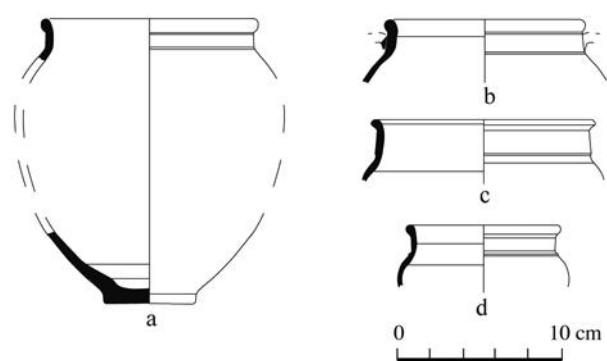


Figure 10 – *Volubilis*. Urnes de type 2 de la seconde moitié du 1^{er} s. ap.J.-C. et ses équivalents en céramique. a-b : sanctuaire B, urnes de type 2. [Mission Temples, INSAP-AOrOc, CNRS-ENS]. c : quartier nord-est (Vol.98.164). d : quartier sud-est (Vol.88.292). [LECLERCQ 2009]

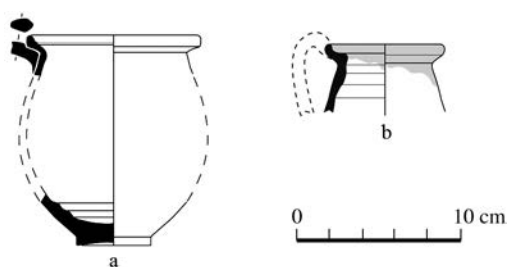


Figure 11 – Volubilis. Urne de type 3 et son équivalent en céramique peinte. a : sanctuaire B, urne de type 3. [Mission Temples, INSAP-AOrOc, CNRS-ENS]. b : céramique peinte, maison au *desultor* (Vol.92.1227). [LECLERCQ 2009]

Elle est à rapprocher d'une forme volubilitaine identifiée dans les quartiers nord-est⁵³ et sud-est⁵⁴, attribuable aux I^{er} et II^e après J.-C. (figure 10c-d). Des parallèles sont également à établir avec des exemplaires précoces peints de *Banasa*⁵⁵. Comme pour plusieurs types de vases du sanctuaire B, des similitudes de profil apparaissent aussi avec de nombreuses urnes cinéraires ovoïdes des nécropoles de *Sala*, même si ces dernières sont de plus grandes dimensions, en général de 30-35 cm de haut.

De même, le type 3⁵⁶ présente un vase ovoïde à bord court en baïonnette et muni d'une anse (figures 8d et 11a), rappelant aussi le profil d'une urne cinéraire d'une sépulture de la nécropole de Bab Zaer à *Sala*⁵⁷. Ce vase a été trouvé associé à une assiette à vernis noir d'imitation. Sa pâte ocre sombre et sa texture sont très proches des urnes de *Volubilis*. Rare, avec un seul exemplaire quasi complet dans le sanctuaire B, ce vase n'est pas clairement individualisé parmi le répertoire des céramiques communes du site. Sa forme s'apparente néanmoins à un type volubilitain de cruche peinte, de petite dimension, datée du I^{er} siècle avant J.-C., mais en pâte calcaire mieux cuite⁵⁸ (figure 11b).

Incomplète et sporadique, l'urne de type 8⁵⁹ (figure 8i) présente un bord horizontal très rentrant qui sera en faveur parmi les marmites volubilitaines du Haut-Empire.

Seules quatre autres formes peuvent encore être rattachées à cette phase de la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C. : trois couvercles de petites dimensions, proches du type de la phase antérieure⁶⁰ (figure 8e-g), et un pot à col cylindrique et bord en bourrelet⁶¹ (figure 8h).

Peu répandues et incomplètes, les urnes de type 5 présentent un bord oblique à rainure interne peut-être destinée à l'emboîtement d'un couvercle (figure 12f-g). À l'inverse, très spécifique, l'unique exemplaire du type 9 (figures 2 et 12j) se caractérise par des dimensions très réduites (moins de 11 cm de haut et 7 cm à l'embouchure). Sa forme complète montre une panse globulaire à pied étroit, flanquée d'une anse bifide et un bord vertical à lèvre ronde (figure 12j). Ce type est très proche des gobelets à parois fines de Bétique du I^{er} siècle après J.-C., et notamment de la forme III, 71 de F. Mayet, mais s'en distingue par le profil du bord et l'absence d'engobe⁶².

La céramique commune qui leur est associée montre encore deux types de couvercles simples (figure 13a) dont un couvercle de type 2 (figure 13b) assez proche de celui de la nécropole de *Sala*. On observe également trois cruches ou pots à col étroit cylindrique⁶³ (figure 13f) ou à lèvre éversée (figure 13c-d)⁶⁴ qui présentent des parallèles dans le répertoire volubilitain précoce, celui de la céramique peinte avec notamment deux exemplaires⁶⁵ (figure 13g et i). La forme 9 de céramique commune (figure 13e), associée aux urnes déposées sous le sol de la *cella* K est reconnue ponctuellement dans des contextes mal datés du site⁶⁶ (figure 13h).

LE VAISSELIER VOLUBILITAIN

Les profils des urnes cinéraires du sanctuaire B ont, pour la plupart, été identifiés également en contexte d'habitat dans différents quartiers urbains de *Volubilis*. Cependant, si elles appartiennent au vaisselier domestique, leur répartition fonctionnelle révèle une sélection de formes spécifiques délaissant en particulier les formes culinaires, comme cela a pu être observé pour bon nombre de sanctuaires du monde romain⁶⁷.

53. Issus des sondages de M. Makdoun (1996 et 1996-1998).
 54. Matériel des sondages effectués par M. Behel (1993).
 55. KHRISS 1990, forme 1, variante A, fig. 12.
 56. Proche de la forme Morestin 2.
 57. S. 124, cf. BOUBE 1999, p. 327, fig. 100 et 100, 1, et ID. 1977, pl. CLXXXVI, 1.
 58. Maison au *Desultor* (sondage de H. AMMAR 2000) et secteur à l'est de la basilique (projet Protars, étude de S. Leclercq à paraître).
 59. L'un des exemplaires contenait des ossements.

60. Couvercles de types 1 et 3.
 61. Céramique commune de type 6.
 62. Dans certains sanctuaires, le fidèle offre le gobelet à paroi fine, dans lequel il a bu. Il s'agit là d'une réutilisation du gobelet ou du vase à des fins religieuses.
 63. Céramique commune de type 15.
 64. Céramique commune de type 3.
 65. Issus de la maison aux fresques de *insula* 46, en 1975, cf. JODIN 1987, p. 51-52.
 66. Dans le quartier nord-est de *Volubilis*, provenant des sondages effectués par M. Makdoun (1996 et 1996-1998).
 67. Exemples de sanctuaires d'Auvergne, de Bourgogne et des Pays-de-Loire, cf. TRESGARTE 2007 ; TISSERAND *et al.* 2012 ; SILVINO 2014, p. 872.

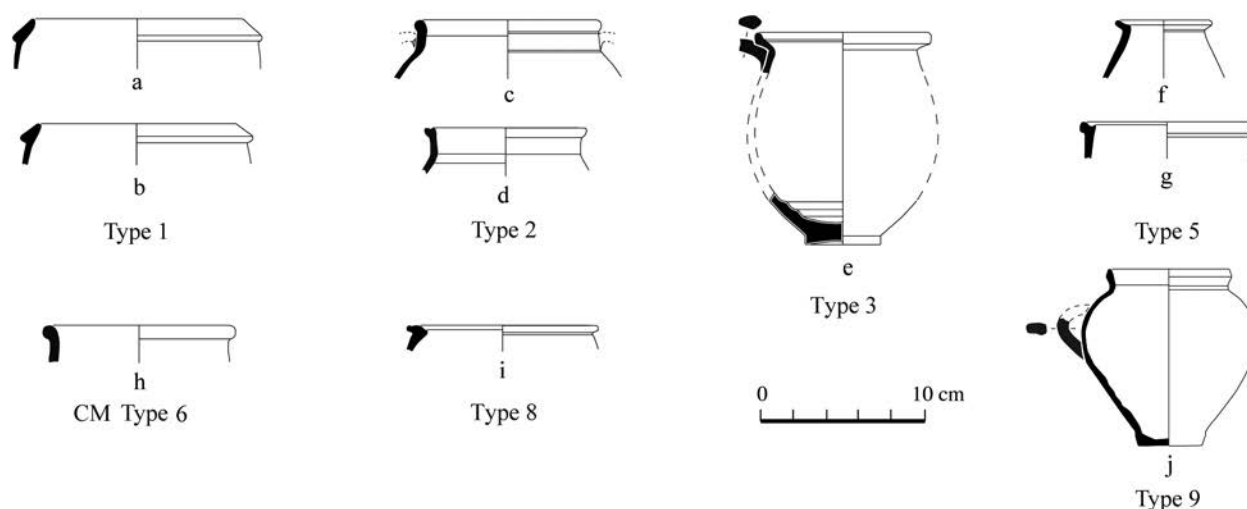


Figure 12 – *Volubilis*, vases cinéraires de la phase 2, découverts au sud de l'autel 2 et sous la *cella* K du sanctuaire B (2^e moitié du 1^{er} siècle ap.J.-C.) : types 1, 2, 3, 8, 5, 6 et 9 d'après les dépôts découverts au sud de l'autel 2 et sous la *cella* K. [Mission Temples, INSAP-AOrOc, CNRS-ENS]

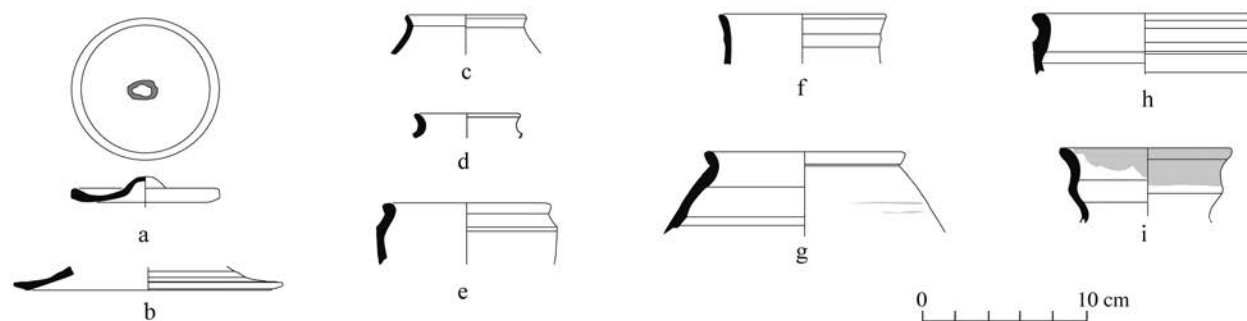


Figure 13 – *Volubilis*, sanctuaire B, céramique commune de la phase 2 (2^e moitié du 1^{er} s. ap.J.-C.), découverte en 1996, et ses équivalents en céramique peinte ou achrome issus des contextes volubilitains. a : couvercle, type 1. b : couvercle, type 3. c et d : céramique commune, type 3. e : céramique commune, type 9. f : céramique commune, type 15. [Mission Temples, INSAP-AOrOc, CNRS-ENS]. g et i : céramique peinte, maison aux fresques (Vol.12518 et 12011.1). h : céramique commune, quartier nord-est (Vol.89.2155). [LECLERCQ 2009]

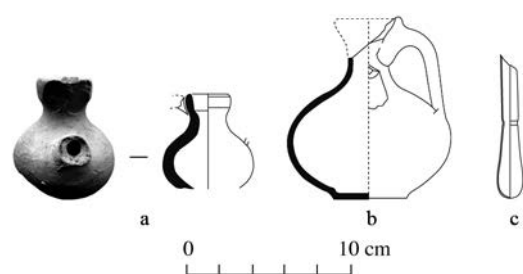


Figure 14 – a : *Unguentarium* en céramique du sanctuaire B de *Volubilis*. b : « vase-biberon » de *Sala*. [BOUBE 1999, p. 116, fig. T]. c : balsamaire en verre du sanctuaire B de *Volubilis*. [a et c : Mission Temples, INSAP-AOrOc, CNRS-ENS]

À *Volubilis*, ce sont de petites formes fermées (environ une quinzaine de centimètres de haut), choisies pour présenter des offrandes alimentaires associées à des stèles votives et les quelques formes de céramiques communes se limitent à des couvercles et à d'autres petits pots. En effet, les vaisseliers volubilitains des I^{er} et II^e siècles se révèlent bien plus diversifiés et montrent une répartition fonctionnelle plus conforme aux usages des utilisateurs, soit une prédominance des formes de cuisson, une part importante du service de table et une place moindre des vases à provisions ou de préparation ou encore de stockage.

Quelques formes atypiques, mises au jour en 1996, se rapportent également à une probable vaisselle rituelle en usage dans le sanctuaire B : deux *unguentaria* en terre cuite (figure 14a), dont l'un est encore familier des offrandes des tombes de *Sala* – vases « biberons puniques ? » identifiés par J. Boube⁶⁸ – (figure 14b) et au moins deux exemplaires de balsa-maire en verre (figure 14c) dont l'un, en contexte, appartient à la phase 2 du sanctuaire.

Toutefois, l'assemblage céramique du sanctuaire volubilitain ne présente pas les autres caractéristiques récurrentes observées en contexte culturel : prédominance de la vaisselle de table (cruches et coupes évoquant les gestes de libation), présence de *graffiti* et bris ou mutilations des céramiques. Ici, aucun traitement particulier des vases ne semble venir « signer le caractère rituel » de ces récipients utilitaires⁶⁹. Seule, la cuisson imparfaite de la plupart des formes, soulignée aussi pour certaines urnes funéraires des nécropoles de *Sala*⁷⁰, en fait des récipients peu fonctionnels, inadaptés aux usages quotidiens répétés. Ces caractéristiques techniques et le répertoire distinctif de ces urnes semblent bien indiquer une production spécifique de la céramique destinée aux dépôts d'offrande.

Se distinguant nettement des grandes séries de cruches ou d'amphorettes, observées par exemple au sanctuaire d'Henchir El-Hami⁷¹, les profils des vases du sanctuaire B de *Volubilis* nous apparaissent plus proches des urnes cinéraires des nécropoles de *Sala*

que celles d'autres sanctuaires d'Afrique et donc particulièrement sensibles à l'influence des répertoires locaux ou régionaux.

Cependant, pour affiner cette analyse, il manque un nécessaire réexamen des trente-cinq vases des fouilles de H. Morestin entre 1960 et 1961 et du matériel de M. Ponsich. En outre, l'étude de quelques céramiques spécifiques mentionnées dans le catalogue de H. Morestin⁷² nous offrirait un aperçu plus complet de ce qu'a pu être la vaisselle rituelle de ce sanctuaire. Parmi les types rares, citons un vase de section carrée⁷³ (brasero ?) ou un manche de patère⁷⁴, appartenant à un service à ablutions en terre cuite bien attesté dans le Nord de la Gaule⁷⁵. Parmi les types fréquents, notons la présence d'une coupe d'imitation du type Dragendorff 27⁷⁶, forme phare de la table volubilitaine des I^{er} et II^e siècles après J.-C.⁷⁷ D'autres offrandes plus précieuses proviennent du monument, en particulier de la vaisselle en bronze⁷⁸ et des serpents en or⁷⁹.

* * *

Peu de sanctuaires ayant livré ce type d'offrandes ont été étudiés récemment : citons, avec *Volubilis*, le sanctuaire d'Henchir El-Hami et celui d'*Althiburos*. On constate qu'une enquête spécifique sur la position des offrandes et leur contexte permet de réviser les données publiées naguère. Si le sanctuaire volubilitain est l'un des rares édifices à avoir conservé et livré plusieurs phases de son évolution architecturale, une fouille devra être consacrée à l'étude des dépôts⁸⁰ sous les murs des *cellae* nord ou la couche scellée par le mur nord de la phase 2. Les céramiques de l'habitat et des nécropoles donnent un référentiel chronologique pour la typologie des urnes votives miniatures⁸¹ et confirment leur appartenance à un faciès local et régional à caractère votif ou funéraire.

68. BOUBE 1999, p. 115-116, fig. T et Id. 1977, pl. xxxi, 1. Un grand nombre a été identifié dans les sanctuaires de Saturne : LE GLAY 1961, p. 33-34, 97-99, 210, 255-256, 274-277 ; Id. 1966, p. 22-26 ; FERJAOUI (dir.) 2007, p. 59, 67-68, 384-401, fig. 90-93 ; sur la datation des exemplaires de Dougga, cf. KRANDEL-BEN YOUNÈS 2002, p. 171.
69. TRESGARTE 2007, p. 392.
70. BOUBE 1999, p. 49.
71. De nombreux vases d'offrande à Henchir El-Hami, cf. FERJAOUI (dir.) 2007, p. 59-61, 302-315 ; d'autres exemples cités par LE GLAY 1961, p. 33-34, 274-277, 431-434 ; Id. 1966, p. 32-35.

72. MORESTIN 1980, p. 268-273.
73. Id. 1980, p. 272, n° 1142, *cella* K.
74. Id. 1980, p. 270, n° 1123, en pâte orangée, espace J.
75. LORIDANT 2013, fig. 4-6, p. 158-160.
76. Voir *supra* n. 37.
77. Apparue à *Volubilis* dans un niveau d'occupation de la 2^e moitié du I^{er} s. ap. J.-C., cette variante, à profil en S très marqué, y est aussi bien attestée au II^e s. ap. J.-C.
78. Une attache d'anse de situle décorée d'un masque (PONSICH 1976, p. 143, fig. 5 ; MORESTIN 1980, p. 275 n° 1281, fig. 48).
79. Six serpents en or et un autre, découpé dans une feuille d'or sont mentionnés par les anciens fouilleurs (PONSICH 1976, p. 138 et 143, fig. 5 ; MORESTIN 1980, p. 279, n° 1231).
80. Sur l'archéologie des sacrifices et des rites, voir LEPETZ, VAN ANDRINGA (dir.) 2008.
81. CAZANOVE 2012.

BIBLIOGRAPHIE

- AKERRAZ A.
1987 « Nouvelles observations sur l'urbanisme du quartier nord-est », dans *L'Africa romana 4, Sassari, 13-14 dicembre 1986*, Sassari : Dipartimento di Storia dell'Università degli studi di Sassari, p. 447-457.
- AKERRAZ A., BROUQUIER-REDDÉ V., LENOIR É.
2010 « Rivages de Maurétanie tingitane », dans E. Hermon, *Riparia dans l'Empire romain : pour la définition du concept. Actes des journées d'étude de Québec, Université Laval, 29-31 octobre 2009 = Proceedings of the Quebec Seminar, 29-31 October 2009* (BAR International Series, 2066), Oxford : J. and E. Hedges, p. 85-100.
- AKERRAZ A., BROUQUIER-REDDÉ V., DESRUELLES S., HERMITTE D., PARISOT J.-C., DEKAYIR A., HOUAL J.-B., ALILOU M., ROUAI M., BENYASSINE E.-M., OULD SIDI CHEICH M.
Sous presse « Les aqueducs et le territoire de Volubilis : approches archéologique, géophysique et géo-archéologique », dans F. Hurllet, V. Brouquier-Reddé (dir.), *L'eau dans les villes du Maghreb et leur territoire à l'époque romaine. Actes du colloque international, Bordeaux, 6-8 décembre 2012* (Mémoires), Bordeaux : Ausonius Éditions.
- AMMAR H.
2000 *La Maison au desultor*, mémoire de fin d'études de 2^e cycle, Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine, Rabat.
- BENJAËFAR F.
2014 *Les temples jumelés de Volubilis*, mémoire de fin d'études de 2^e cycle, Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine, Rabat.
- BEHEL M.
1993 *Le versant Est de la ville ancienne de Volubilis*, thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne.
- BOUBE J.
1977 *Sala : les nécropoles* (VESAM, 3), Rabat : Musée des antiquités [planches].
1999 *Les nécropoles de Sala*, Paris : Éditions Recherche sur les civilisations [texte].
- BROUQUIER-REDDÉ V.
1994 « De Saturne à Aulisua, quelques remarques sur le panthéon de la Maurétanie tingitane », dans Y. Le Bohec (dir.), *L'Afrique, la Gaule, la religion à l'époque romaine. Mélanges à la mémoire de Marcel Le Glay* (Collection Latomus, 226), Bruxelles : Latomus, p. 154-164, pl. xxii-xxv.
- 2004 « VI. Les offrandes en Afrique romaine », dans E. Simon, « Offrandes », *Thesaurus Cultus et Rituum Antiquorum* (ThesCRA), 12d, Los Angeles : J. Paul Getty Museum, p. 432-436, pl. 129-130.
- BROUQUIER-REDDÉ V., EL KHAYARI A., ICHKHAKH A.
1998 « Le temple B de Volubilis : nouvelles recherches », dans *Hommages à Georges Souville, 2*, dans *AntAfr*, 34, p. 65-72.
- BROUQUIER-REDDÉ V., ICHKHAKH A., EL KHAYARI A.
1999 « Les stèles votives de Maurétanie Tingitane : un complément au catalogue du temple B de Volubilis », dans S. Lancel (dir.), *Numismatique, langues, écritures et arts du livre, spécificité des arts figurés. Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord 7. Actes du colloque international, 121^e congrès national des sociétés savantes, Nice, 21-31 octobre 1996*, Paris : Éditions du CTHS, p. 343-370.
- BROUQUIER-REDDÉ V., EL KHAYARI A., ICHKHAKH A.
2001 « Recherches sur les monuments religieux de Maurétanie Tingitane : de Louis Chatelain à la mission Temples », dans *Plus d'un siècle de recherches archéologiques au Maroc. Actes des 1^{res} Journées nationales d'archéologie et du patrimoine, Rabat, 1^{er}-4 juillet 1998*, Rabat : Société marocaine d'Archéologie et du Patrimoine, p. 187-197.
- BROUQUIER-REDDÉ V., ICHKHAKH A., EL KHAYARI A., POUPON F.
2016 « Essai de topographie religieuse à l'époque maurétanienne », dans M. El Rhaiti, M. Makdoun (dir.), *Le patrimoine maurétanien de Volubilis, Meknès, 24-25 mars 2012* (Actes de colloques, 45), Meknès : Faculté des Lettres et des Sciences humaines, Université Moulay Ismaïl, p. 129-161.
- CAMPS G.
1989 « Aulisua », dans *Encyclopédie berbère*, 8, p. 1065-1066.
- CAZANOVE O. de
2012 « L'offrande céramique dans les lieux de culte », dans *Perspective*, 2, p. 291-296.
- CHATELAIN L.
1929 « Note sur les fouilles de Volubilis », dans *CRAI*, p. 258-263.
1943-1945 « Découvertes faites à Volubilis », dans *BAC*, p. 85-87.
- D'ANDREA B.
2014 *I tofet del Nord Africa dall'età arcaica all'età romana (VIII sec. a. C.-II sec. d. C.)*. *Studi archeologici* (Collezione di studi fenici, 45), Pise / Rome : Fabrizio Serra.

- EL KHAYARI A., BROUQUIER-REDDÉ V., ICHKHAKH A., POUPON F.
2015 « Les offrandes du sanctuaire B à *Volubilis* », dans A. Akerraz, A. Ettahiri, M. Kbiri Alaoui (dir.), *Hommage à Joudia Hassar-Benslimane. Actes du colloque, Rabat, 9 et 10 décembre 2005*, Rabat : Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine, 1, p. 171-185.
- EL KHATIB-BOUJIBAR N.
1997 « Aulisua », dans *LIMC* 8. Zürich / Düsseldorf : Artemis, p. 537.
- EUZENNAT M.
1957a « Le temple C et les origines de la cité », dans *BAM*, 2, p. 41-64.
1957b « L'archéologie marocaine 1955-1957 », dans *BAM*, 2, p. 199-229.
1960 « L'archéologie marocaine de 1958 à 1960 », dans *BAM*, 4, p. 521-564.
1989 *Le limes de Tingitane : la frontière méridionale* (Études d'Antiquités africaines), Paris : CNRS Éditions.
- FERJAOUI A. (dir.)
2007 *Le sanctuaire de Henchir El-Hami : de Ba'al Hammon au Saturne africain, I^{er} siècle avant J.-C.-IV^e siècle après J.-C.*, Tunis : Institut National du Patrimoine.
- ICHKHAKH A.
Sous presse « La maison au compas de *Volubilis* », dans A. Akerraz, V. Brouquier-Reddé, É. Lenoir (dir.), dans *Hommages à la mémoire de Maurice Lenoir* (ETAM), Rabat : Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine.
- JODIN A.
1987 *Volubilis Regia Iubae. Contribution à l'étude des civilisations du Maroc antique préclaudien* (Publications du centre Pierre Paris, 14), Paris : Éditions De Boccard.
- KBIRI ALAOUI M., LECLERCQ S.
2016 « Céramique peinte et achrome de *Volubilis* à l'époque maurétanienne, une étude comparée », dans M. El Rhaiti, M. Makdoun, *Le patrimoine maurétanien de Volubilis, Meknès, 24-25 mars 2012* (Actes de colloques, 45), Meknès : Faculté des Lettres et des Sciences humaines, Université Moulay Ismaïl, p. 163-180.
- KHRISS E.
1990 *La céramique peinte de Banasa*, mémoire de fin d'étude de 2^e cycle, Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine, Rabat.
- KRANDEL-BEN YOUNÈS A.
2002 *La présence punique en pays numide*, Tunis : Institut National du Patrimoine.
- LECLERCQ S.
2009 *Fabrication et utilisation de la céramique commune de Volubilis (Maroc) à l'époque romaine*, thèse de doctorat, Université du Littoral Côte d'Opale.
2016 « Première approche de la céramique commune », dans L. Callegarin, M. Kbiri-Alaoui, A. Ichkhakh, J.-C. Roux (dir.), *Rirha : site antique et médiéval du Maroc, 3. Période romaine (40 ap. J.-C. - fin du III^e s. ap. J.-C.)*, (Collection de la Casa de Velázquez, 152), Madrid : Casa de Velázquez, p. 179-190.
- LE GLAY M.
1961 *Saturne Africain, Monuments. I. Afrique Proconsulaire*, Paris : Arts et métiers graphiques.
1966 *Saturne africain, Monuments. II. Numidie-Maurétanies*, Paris : Éditions De Boccard.
- LENOIR M.
1985-1986 « Inscriptions nouvelles de *Volubilis* », dans *BAM*, 16, p. 191-234.
1986 « Aulisua, dieu maure de la fécondité », dans *L'Africa romana* 3, Sassari, 13-15 décembre 1985, Sassari : Dipartimento di Storia dell'Università degli studi di Sassari, p. 295-302.
- LEPETZ S., VAN ANDRINGA W. (dir.)
2008 *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine : rituels et pratiques alimentaires. Actes de la table-ronde, Paris, octobre 2002* (Archéologie des plantes et des animaux, 2), Montagnac : Éditions Monique Mergoil.
- LORIDANT F.
2013 « Quelques aspects de la céramique en contexte funéraire en Gaule Belgique », dans M. Denti, M. Tuffreau-Libre (dir.) *La céramique dans les contextes rituels. Fouiller et comprendre les gestes des anciens. Actes de la table ronde de Rennes, 16-17 juin 2010*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 153-166.
- MAKDOUN M.
1996 « Nouvelles recherches stratigraphiques sur l'aqueduc de *Volubilis* », dans *L'Africa romana* 11, Cartagine, 15-18 décembre 1994, Sassari : Editrice il Torchietto, p. 763-770.
1996-1998 « Nouvelles recherches sur le quartier nord-est de *Volubilis* », dans *BAC*, p. 41-52.
- MORESTIN H.
1980 *Le temple B de Volubilis* (Études d'Antiquités africaines), Paris : CNRS Éditions.

- PONSICH M.
1976 « Le temple dit de Saturne à *Volubilis* », dans *BAM*, 10, p. 131-144.
- REBUFFAT R.
1998 « L'armée de Maurétanie tingitane », dans *MÉFRA*, 110.1, p. 193-242.
- SILVINO T.
2014 « Mobilier céramique d'origine culturelle ou simple dépotoir domestique ? L'exemple d'un enclos découvert à Riom-Layat (Puy-de-Dôme) », dans *SFECAG. Actes du congrès de Chartres, 29 mai-1^{er} juin 2014*, Marseille : SFECAG, p. 865-872.
- THOUVENOT R.
1954 « Le culte de Saturne en Maurétanie Tingitane », dans *REA*, 56, p. 150-153.
- 1955-1956 « Rapport sur l'activité de l'Inspection des Antiquités du Maroc pendant le second semestre 1954 », dans *BAC*, p. 78-88.
- TISSERAND N., MOUTON-VENAULT S., CAMBOU D., SCHAAL C.
2012 « Un sanctuaire antique en questions : le mobilier au secours de l'interprétation du site de Crevans (Haute-Saône) », dans *RAE*, 61 [En ligne], mis en ligne le 17 septembre 2013.
URL : <http://rae.revues.org/7149>.
- TRESCARTE J.
2007 « Céramiques communes en contexte culturel : le cas du Puy-de-Dôme, sanctuaire sommital et agglomération du col du Ceysat (Puy-de-Dôme) », dans *SFECAG. Actes du congrès de Langres, 17-20 mai 2007*, Marseille : SFECAG, p. 367-394.

À PROPOS DE LA GRANDE DIVINITÉ FÉMININE SUR LES STÈLES FIGURÉES DE LA *THUSCA OCCIDENTALE* (RÉGION DE MACTARIS ET ZAMA REGIA)

Ahmed M'CHAREK
(Université de Tunis)

Les stèles numides du type dit de La Ghorfa dont l'iconographie évoque selon une interprétation généralement admise Tanit-Caelestis parèdre de Ba'al Hammon-Saturne, constituaient du vivant de M. Le Glay et G.-C. Picard, une série documentaire quantitative limitée et posaient encore des problèmes de provenance, de datation et d'interprétation.

Grâce aux progrès de la recherche sur le terrain, ces documents religieux dont le nombre a sensiblement augmenté dans les trois dernières décennies se comptent désormais par dizaines et se prêtent à une meilleure interprétation.

Dans sa thèse consacrée au culte de *Saturne Africain*, publiée entre 1961 et 1966, M. Le Glay a recensé plus de 3 000 stèles ou fragments de stèles. Mais, sur le conseil de G.-C. Picard, ce savant a écarté de son corpus documentaire les stèles dites de La Ghorfa parce qu'elles étaient dédiées, écrit-il, non pas à Saturne mais à sa parèdre Tanit-Caelestis¹.

Aujourd'hui, l'interprétation de ces documents gagnerait à être revue à la lumière de trois données nouvelles :

- depuis 1988, nous savons que les stèles dites de La Ghorfa ou du type de La Ghorfa, proviennent en fait du pays de Makthar / Mactaris ;
- constituée désormais de plus de 50 stèles datables, pour la plupart, entre le milieu du I^{er} siècle après J.-C. et le milieu du II^e siècle, la collection dite de La Ghorfa ou du type de La Ghorfa est relayée dans la même région par une importante série de stèles figurées nettement plus romanisées, récemment publiées ;
- la fouille de deux sanctuaires de Ba'al Hammon-Saturne dans la région de Henchir Jâma / Zama Regia.

À mon avis, ce renouvellement substantiel du dossier documentaire permet de reprendre l'enquête sur la place que tenait, au sein du panthéon de la *Thusca occidentale*, la grande divinité féminine parèdre de Ba'al Hammon-Saturne.

LES SANCTUAIRES DE BA'AL HAMMON-SATURNE DÉCOUVERTS DANS LA *THUSCA OCCIDENTALE* : LES PROGRÈS RÉCENTS DE LA RECHERCHE

La *Thusca occidentale*² (figure 1) est l'une des régions africaines les mieux documentées par l'archéologie, notamment en raison de la grande densité des sites antiques et du nombre élevé des sanctuaires consacrés au grand dieu des Africains (une vingtaine au moins)³.

1. Cf. PICARD G.-C. 1954, p. 112-113 ; LE GLAY 1966, p. 37, 293.

2. Cf. M'CHAREK 1999, p. 141, fig. 1 (carte du secteur central de la *Thusca* des cités). Il convient de préciser que la *Thusca occidentale* correspond essentiellement aux secteurs de *Zama Regia* et de *Mactaris* et s'étend à l'ouest de l'oued *Ouzafa / Ausafa* qui divise le *pagus Thuscae* en deux parties.
3. Déjà en 1991, j'ai pu recenser seize sanctuaires à Ba'al Hammon-Saturne : M'CHAREK 1995, p. 247 où on peut lire : « Il apparaît ainsi que la romanisation de Ba'al Hammon dans la région de Makthar est un problème qui continue à se poser aux historiens. À notre avis, cela tient en premier lieu aux insuffisances de la documentation publiée. Assurément, nous n'aurions pas osé y revenir si des documents importants trouvés *in situ* dans cinq sanctuaires inédits, à Henchir Ghayadha, Gabr El-Ghoul, Sebaa Biar, Sidi Ahmed et Henchir Soualem, ne nous avaient pas paru susceptibles de fournir l'explication recherchée. Les *ex voto* que nous avons pu y recueillir – une centaine environ – dont plusieurs épigraphes néo-puniques et latins, forment des lots documentaires suffisamment variés pour pallier les lacunes constatées à Makthar, à Médeïna et à Henchir Medid. Ils montrent à l'évidence que dans ce pays de la *Thusca*, comme ailleurs en Afrique, c'est bien Saturne – tel qu'il a été défini par M. Le Glay – qui fut la version romanisée de Ba'al Hammon punico-numide ». Plus récemment encore, les vestiges matériels d'un sanctuaire de Saturne (stèles, *unguentaria*, lampes, etc.) ont été reconnus par des chercheurs de

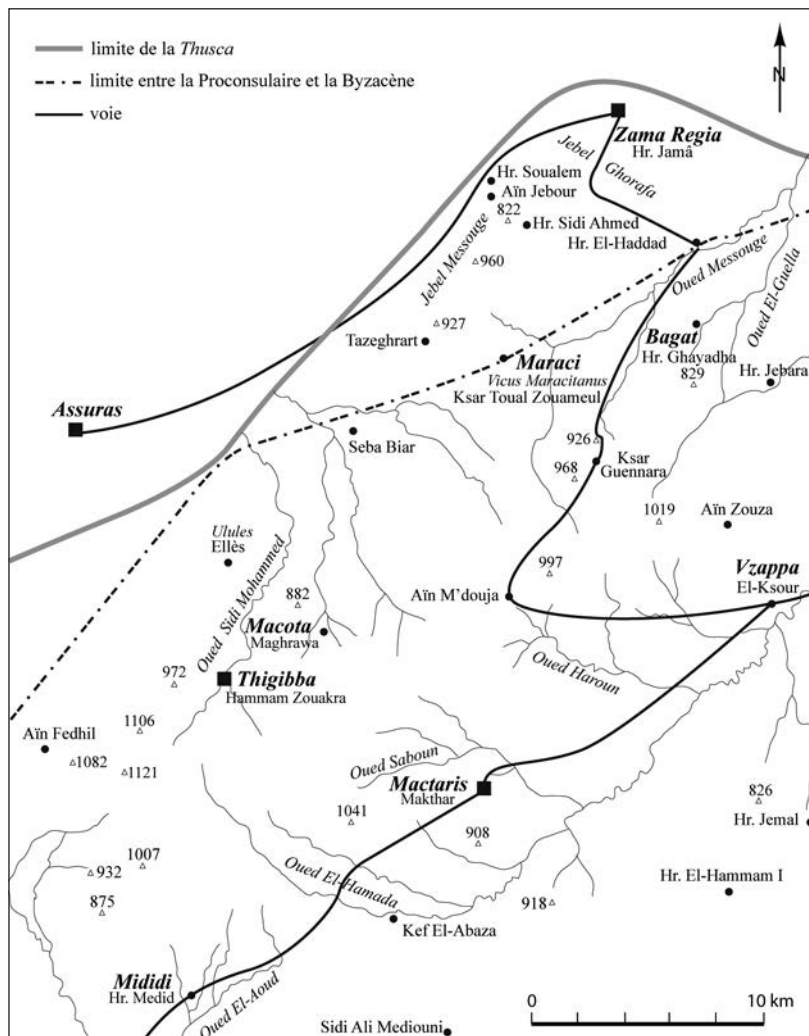


Figure 1 – Carte de la Thusca occidentale.
[A. M'Charek]

La collection de stèles figurées livrées par les sanctuaires de cette région de Tunisie centrale se distingue par son abondance relative et par la richesse remarquable de son décor sculpté ; richesse déjà soulignée par d'éminents savants spécialistes dont on citera, à titre d'exemples, G.-C. Picard, M. Le Glay, A. M. Bisi, E. F. Ghedini et notre regrettée collègue N. Ferchiou.

l'INP à Ellès, à Aïn Fedhil et Henchir Jâma / Zama Regia (site en cours de fouilles sous la responsabilité de Ahmed Ferjaoui). « Les stèles du type dit de La Ghorfa proviennent de quelques uns des seize sanctuaires situés dans la Thusca occidentale. La qualité artistique et documentaire remarquable de cette série d'ex voto, en comparaison avec le reste du relief lapidaire africain, a déjà été démontrée par plus d'un savant spécialiste ».

Dans les trois dernières décades, d'autres sanctuaires ont été identifiés dont on citera ceux de Henchir El-Hami dans la région de Zama Regia, ceux d'Ellès, Hammam Zouakra, Aïn Fedhil près de Maghrāwa, ainsi que ceux de Sebaa Rgoud près de Henchir Medid et d'El-Ksour près de Médeïna.

Mais surtout, on connaît désormais, de manière relativement satisfaisante, trois sanctuaires de la Thusca occidentale, car deux de ces édifices religieux consacrés au culte de Ba'al Hammon-Saturne ont déjà été fouillés et publiés (celui de Henchir El-Hami et celui de Henchir Ghayadha) ; le troisième (celui de Médeïna / Althiburos) est en cours de fouilles et en voie de publication.

À PROPOS DU CULTE DE BA'AL HAMMON-SATURNE DANS LA THUSCA OCCIDENTALE : L'ÉTAT ACTUEL DES CONNAISSANCES

Dans le pays de Mactaris et de Zama Regia, le culte voué à Ba'al Hammon et sa parèdre Tanit (ou Tinit) a fait couler beaucoup d'encre dans les années 1990. Depuis l'identification en 1988 de la Thusca occidentale comme étant la région d'origine de la fameuse collection de stèles numides dites de La Ghorfa⁴ – collection qui avait été enrichie par la publication en

4. M'CHAREK 1988, p. 731-764 ; Id. 2006, p. 190-194.

1978 des 22 stèles conservées au British Museum⁵ – plusieurs historiens se sont penchés sur le thème de la grande divinité africaine qui apparaît dans le décor sculpté de ces monuments votifs. On se bornera ici à en citer quelques-uns.

Dès 1989, E. F. Ghedini fut la première à reprendre la question à la lumière de la série dite de La Ghorfa, enrichie par les quatre stèles découvertes en 1967 à Maghrāwa (*Macota*), localité dépendante de *Mactaris* dont elle était le *uicus*⁶. Dans sa conclusion, la savante italienne n'a pas hésité à y voir un panthéon significatif de la diffusion à l'intérieur de la Proconsulaire du culte de Ba'al Hammon-Saturne, dieu cosmique et *frugifer*⁷.

Cette opinion est cependant contredite par G.-C. Picard dès l'année suivante dans une mise au point parue dans les « Mélanges offerts à M. Szynger », où il écrit ceci :

« Dans son corpus des monuments saturniens, M. Le Glay n'a pas inclus les stèles provenant de la région de La Ghorfa ni celles du tophet de Makthar. Il a eu raison car si ces monuments présentent d'incontestables affinités avec les ex voto saturniens dont ils sont sûrement contemporains, les inscriptions qu'ils portent ne mentionnent pas Saturne. Celles rédigées en punique nomment Baal et celles rédigées en latin évitent toute appellation divine. Quant à l'image du dieu suprême qui occupe le haut du monument, elle est abstraite ou inidentifiable. Lorsque exceptionnellement, on peut reconnaître un dieu, celui-ci n'est pas Saturne mais dans un seul cas Jupiter tenant le foudre. Il y eut donc certainement un milieu religieux qui refusait d'assimiler Baal à Saturne »⁸.

En 1991, le même savant y revient dans une communication intitulée « La transcendance de Ba'al Hammon et l'indépendance de Carthage » où il explique que l'image de ce grand dieu d'origine orientale était :

« très rarement reproduite sur les ex voto » et « la raison de cette rareté est évidemment la transcendance de Ba'al : un dieu transcendant ne peut être, en principe, anthropomorphisé. C'est ce qui ressort en particulier de l'étude du groupe de stèles qui exprime le mieux la théologie "ba'aliq" et son opposition à celle de Saturne : les stèles dites de La Ghorfa, dont nous savons maintenant, grâce à A. M'Charek, qu'elles proviennent de plusieurs sites du *pagus Thuscae*, en particulier de Makthar, qui en était le chef-lieu, et Maghrāwa. La divinité dédicataire est représentée au sommet par un symbole complexe et variable ; cette incertitude me paraît voulue, pour exprimer l'impossibilité de circonscrire

la nature du dieu ; en tous cas celui-ci n'est pas Saturne, quoiqu'en ait dit E. F. Ghedini et M. Le Glay a eu raison d'exclure ces monuments de son corpus. Indéfini, le dieu ne peut communiquer avec le monde que par divers intermédiaires, dont le premier, de nature abstraite prend l'aspect de ce qu'on appelle le "signe de Tanit anthropomorphisé", viennent ensuite les divinités ministres, dont les principales sont ici Vénus et Bacchus »⁹.

Au même congrès de Tunis en 1991, j'ai présenté, pour ma part, une documentation nouvelle (une centaine de stèles ou fragments de stèles figurées) recueillie dans cinq sanctuaires inédits découverts lors de mes campagnes de prospection dans la région de Zama et de Makthar (à Henchir Ghayadha, Henchir Soualem, Henchir Sidi Ahmed, Gabr El-Ghoul et Sebaa Biar). En classant la documentation disponible en trois séries de stèles d'époque différente, j'ai estimé que ces ex voto formaient « des lots documentaires suffisamment variés pour pallier les lacunes constatées à Makthar, à Médeïna et à Henchir Medid. Ils montreraient à l'évidence que dans ce pays de la *Thusca*, comme ailleurs en Afrique, c'est bien Saturne – tel qu'il a été défini par M. Le Glay – qui fut la version romanisée de Ba'al Hammon punico-numide »¹⁰.

Mais surtout, la découverte relativement récente dans le secteur de *Zama Regia* de deux autres sanctuaires de Ba'al Hammon allait permettre d'effectuer des fouilles concluantes et de trancher cette question :

- en 2007, un sanctuaire rural fouillé selon une méthode extensive par une équipe franco-tunisienne est publié sous le titre « *Le sanctuaire de Henchir el-Hami. De Ba'al Hammon au Saturne africain* »¹¹ ;
- en 2008, sont parues les recherches effectuées par une équipe de l'Université de Tunis sur le site de Henchir Ghayadha situé à une douzaine de kilomètres au sud de Henchir Jâma. Parmi les édifices fouillés, un sanctuaire de Ba'al Hammon-Saturne fut transformé en *templum* prostyle distyle au temps de la romanisation¹².

Grâce à la documentation recueillie dans ce sanctuaire de Henchir Ghayadha, on dispose d'une troisième confirmation par l'épigraphie africaine de l'équivalence Ba'al Hammon = Saturne (les deux autres ayant été fournies par les sanctuaires de *Thinissut* et de *Sabratha*)¹³. L'apport décisif de ces inscriptions néo-puniques et latines ruine définitivement la théorie de G.-C. Picard publiée en 1990.

5. BISI 1978.

6. M'CHAREK 1997.

7. GHEDINI 1990.

8. Cf. PICARD G.-C. 1990, p. 90.

9. Id. 1995, p. 330-331.

10. M'CHAREK 1995, p. 254, fig. 1-3.

11. FERJAOUI (dir.) 2007.

12. M'CHAREK et al. 2008. Voir aussi : LIMAM 2010.

13. ROSSI, GARBINI 1976-1977 ; FERJAOUI, M'CHAREK 1990 ; BROUQUIER-REDDÉ 1992.



Figure 2 – Stèle de Henchir El-Hami.
[FERJAOUÏ 2007, p. 124, fig. 1a]



Figure 3 – Stèle Boglio, provenant de l'ancienne ferme coloniale située entre Siliana et Henchir Jâma. [LE GLAY 1961, pl. IX, fig. 4]

On ajoutera que le plus fameux des ex voto à Saturne, connu sous le nom de « stèle Boglio » ou « stèle de *Siliana* », provient également du territoire rural de *Zama Regia* (figure 3), capitale de la *Thusca* numide et du royaume de Juba I^{er}¹⁴.

À PROPOS DU CULTE ENCORE MÉCONNU DE TANIT-CAELESTIS DANS LA *THUSCA* OCCIDENTALE : LES PROGRÈS DE LA RECHERCHE

Comme on peut le voir à la lumière de l'enquête publiée en 1994 par S. Bullo¹⁵, le culte de *Caelestis* n'est pas attesté épigraphiquement dans le *pagus Thuscae*. C'est pourquoi on est réduit à se contenter ici de la documentation archéologique, en l'occurrence les images sculptées sur les stèles de calcaire provenant de la *Thusca* occidentale, images dont l'interprétation n'est pas toujours aisée comme on l'a vu plus haut.

En outre, on peut constater pareillement que l'enquête sur l'iconographie de *Caelestis* en Afrique romaine, récemment publiée par la même spécialiste, montre que la région de la *Thusca* n'est point évoquée¹⁶.

À mon avis, le corpus documentaire de la *Thusca* occidentale montre – au plan des images divines – une différence notable entre deux séries de stèles figurées :

- d'une part celles livrées par le secteur de *Zama* au nord (Henchir Jâma / *Zama Regia*, Ksar Toual Zouameul / *Vicus Maracitanus*, Henchir Ghayadha / *Bagat* ?, Henchir El-Hami, Sidi Bou Rouis, Henchir Soualem) ;
- d'autre part, celles recueillies dans le secteur de Makthar au sud (Makthar / *Mactaris*, Maghrāwa / *Macota*, Ellès / *Ulules*, Hammam Zouakra / *Thigibba*, Henchir Medid / *Mididi* et son *uicus* anonyme Henchir Sebaa Rgoud).

14. M'CHAREK 1999.

15. BULLO 1996.

16. BULLO 2010 (bibliographie sur *Caelestis*, p. 225, n. 2).

**Dans le secteur de Zama Regia :
une nette prédominance du culte
de Ba'al Hammon-Saturne**

Dans ce secteur, les lieux de culte relativement nombreux consacrés à Ba'al Hammon-Saturne (une douzaine au moins) n'ont livré aucun matériel attestant le culte de la parèdre féminine du grand dieu des Africains. Tous les textes épigraphiques néo-puniques et latins nomment exclusivement Ba'al Hammon qui devient Saturne¹⁷. Et même lorsque l'image d'une femme enceinte apparaît sur une stèle de Henchir El-Hami et donne la tentation d'y reconnaître une représentation de Tanit-Caelestis, l'identification est corrigée par l'inscription néo-punique gravée au-dessous de la même image et adressée « au seigneur Ba'al Hammon »¹⁸ (figure 2).

Saturne africain a reçu à Zama Regia et sur son vaste territoire les plus belles stèles figurées, à la fois votives (dite Boglio, figure 3)¹⁹ et funéraires comme celles du *Vicus Maracitanus*²⁰.

En 322 après J.-C., un *sacerdos d(ei) S(aturni)* a fait partie de la délégation de Zama Regia envoyée à Rome pour signer un contrat de patronat avec le sénateur *Valerius Quadratus Proculus*. Ce fait s'explique sans doute par l'importance du culte officiel de Saturne, héritier de Ba'al Hammon et vraisemblablement *deus patrius* de cette cité numide selon C. Lepelley²¹.

On sait par ailleurs que le motif du signe dit de Tanit plus ou moins anthropomorphisé qui se rencontre notamment à Henchir Ghayadha²² pourrait constituer éventuellement un indice probant sur le culte de Tanit-Caelestis dans le secteur de Zama Regia. Mais comme l'a déjà établi M. Le Glay, ce symbole est commun à Saturne et à sa parèdre²³.

**Tanit-Caelestis sur les stèles dites de La Ghorfa
(Mactaris, Macota, Ulules et Thigibba)**

J'ai déjà pu noter²⁴ que les principaux commentateurs dataient en général les stèles dites de La Ghorfa du II^e siècle après J.-C. et les tenaient pour des monuments voués, tantôt à Tanit-Caelestis (G.-C. Picard et

M. Le Glay)²⁵, tantôt au Soleil particulièrement vénéré chez les Numides (G.-C. Picard)²⁶, ou bien encore pour des ex voto à Ba'al Hammon, un dieu transcendant qu'on ne pouvait figurer, mais seulement évoquer par des symboles abstraits (G.-C. Picard)²⁷.

Aujourd'hui, il semble raisonnable de penser, en définitive, que le grand dieu de la *Thusca* occidentale est bien Ba'al Hammon-Saturne, nommé en tant que dédicataire dans de nombreuses inscriptions néo-puniques de Makthar, Maghrāwa, Ellès et Henchir Medid. Rappelons qu'aucune divinité n'est mentionnée dans les rares textes néo-puniques ou latins gravés sur les stèles du type de La Ghorfa, et que l'iconographie de ces documents permet de reconnaître, une fois le buste de Jupiter armé du foudre, placé dans un croissant lunaire (figure 4), et une autre fois le même Jupiter-Saturne assis sur un trône, flanqué des Dioscures et tenant le foudre (figure 5).

Mais dans le décor religieux des stèles du type dit de La Ghorfa, l'élément omniprésent qui fait l'originalité de cette série documentaire est sans doute celui appelé conventionnellement signe de Tanit plus ou moins anthropomorphisé.

La signification de ce symbole – qui est en fait commun à Saturne et à sa parèdre Caelestis – a fait l'objet de nombreux commentaires²⁸, comme l'a

17. FERJAOUI (dir.) 2007 ; M'CHAREK *et al.* 2008.

18. FERJAOUI (dir.) 2007.

19. LE GLAY 1961, stèle de Siliana ou stèle Boglio, p. 227-228, pl. IX, fig. 4.

20. *Ibid.*, stèles de Ksar Toual Zammel, actuellement conservées au musée du Kef, p. 229-239.

21. LEPALLEY 1981, p. 327, n. 15 : « La mention de ce *sacerdos* sur un titre officiel s'explique vraisemblablement parce que Saturne était le *deus patrius* de Zama Regia ».

22. M'CHAREK *et al.* 2008, stèles dans le sanctuaire de Ba'al Hammon-Saturne, p. 145-161.

23. LE GLAY 1966, p. 222.

24. M'CHAREK 1995, p. 245.

25. PICARD G.-C. 1954, p. 112-113 ; LE GLAY 1966, p. 37 et 293 où on peut lire : « ... *Liber* et *Venus* figurent parmi les divinités à qui sont dédiées les stèles de La Ghorfa, celles-ci paraissent surtout vouées, comme l'a bien vu M. Gilbert Picard, à une divinité féminine, en qui il faut reconnaître Tanit-Caelestis, la parèdre de Ba'al Saturne, laquelle partage avec ce dernier la maîtrise du monde céleste (que représentent ici les astres et les dieux), du monde terrestre qu'évoquent les hommes (le dédicant), les animaux (le coq, le lapin, les oiseaux présents sur les stèles), les végétaux (raisins, grenades) ; du monde souterrain enfin, que symbolise la crypte aux atlantes ». LE GLAY 1961, p. 297 (à propos d'une stèle de *Mididi*) où on lit : « Mais quelle divinité féminine de l'entourage de Saturne peut revendiquer une association qui aille jusqu'à la prééminence ? Seule Tanit, associée à Saturne, tantôt sous le nom de Caelestis, tantôt sous celui de Ops, et dont la souveraineté est reconnue à Carthage, peut-être envisagée avec vraisemblance. Sa présence au sommet des stèles de La Ghorfa donne corps à cette hypothèse. Par référence à ces mêmes monuments, où Tanit-Caelestis apparaît plusieurs fois (n. 5 : Voir CMA [1953] n.s., I, Cb 966, Cb 967, Cb 968, Cb 972) flanquée des symboles du Soleil et de la Lune, c'est probablement *Sol* et son char qu'on peut identifier aux côtés de la grande déesse ».

26. PICARD [1959] 1990, p. 303.

27. ID. 1995 (qui a encore une fois changé d'avis).

28. PICARD [1959] 1990, p. 303 : « Un autre problème est celui de la signification du « signe de Tanit », plus ou moins anthropomorphisé sur les stèles. Il est absolument impossible de suivre sur ce point Piganiol, qui croit que ce symbole représente l'âme du dédicant. Sur la stèle Cb 970, il est remplacé par une image certaine de Mercure, sur les stèles Cb 963-974, il tient la grenade et le raisin,



Figure 4 – Stèle du type de La Ghorfa.
[A. M'Charek]



Figure 5 – Stèle du type de La Ghorfa.
[A. M'Charek]



Figure 6 – Stèle votive inachevée
de Maghrāwa. [A. M'Charek]



Figure 7 – Stèle votive de Maghrāwa.
[A. M'Charek]



Figure 8 – Stèle votive de Maghrāwa.
[A. M'Charek]

montré A. Limam dans une enquête où elle a mis en exergue notamment son apparition à l'époque romaine dans la région de Makthar et sa mutation en « génie de la fertilité »²⁹. Mais, en ce qui concerne les stèles dites de La Ghorfa, M. Le Glay s'était déjà appuyé sur l'omniprésence de ce signe de Tanit pour faire de ce dernier « un génie de la fécondité apportée par Caelestis » et pour en déduire que ces monuments numides d'époque romaine se rapportent plutôt à celle-ci qu'à Saturne³⁰.

Mais comme on l'a rappelé ci-dessus, l'image de Ba'al Hammon apparaît à deux reprises sur les stèles dites de La Ghorfa (en Jupiter-Saturne tenant le foudre). J'y ajoute ici un document inédit que j'ai pu recenser lors d'une mission de prospection à Maghrāwa. Il s'agit d'un petit fragment de stèle de calcaire où on distingue nettement deux scènes : en haut une figuration à peine esquissée de Jupiter-Saturne représenté curieusement debout entre les Dioscures ; et au-dessous de cette scène, on a l'esquisse, également maladroite, d'une scène évoquant le sacrifice (figure 6). Cette pièce, manifestement inachevée par l'artiste imagier, est probablement ce qu'on pourrait appeler un raté d'officine. Son intérêt est double, car non seulement elle nous fournit un troisième témoignage sur le culte de Ba'al Hammon en voie de romanisation, mais elle confirme – si besoin est – l'existence d'un atelier de sculpture à *Macota, uicus de Mactaris*.

Cet atelier local a continué à produire à l'époque de la romanisation ; c'est ce qu'on peut voir à travers les stèles funéraires et les deux fragments inédits de stèles votives selon toute vraisemblance (image de dédicant et animal de sacrifice). D'une qualité artistique remarquable, l'un de ces documents montre dans le registre inférieur l'évocation d'une scène de sacrifice (un taureau à gauche et une *canistraria*) et au-dessus de cette scène, la partie inférieure restante de l'image d'un couple de notables vêtus à la romaine

qui ailleurs sont aux mains de Vénus et de Bacchus. C'est donc une hypostase de la puissance divine transcendante, entrant par son intermédiaire et celui des dieux auxiliaires, Bacchus et Vénus, en contact avec l'humanité et la nature qu'elle vivifie ».

29. LIMAM 2004, p. 154-155, qui précise à propos de l'évolution du génie de la fertilité à l'époque romaine : « Ce thème apparaît dans la région de Makthar, à Makthar et Maghrāwa notamment, et se caractérise par la figure semi-anthropomorphisée du génie de la fertilité, mais aussi par une imagerie complexe et exubérante en rapport avec la fertilité ou la fécondité, tels les cratères, les cornes d'abondance, les motifs végétaux et animaliers... ».
30. LE GLAY 1966, p. 222 où on lit à propos du signe de Tanit : « À La Ghorfa, les grappes de raisin et les grenades, qui l'accompagnent et qui semblent sortir de lui, le désignent comme un génie de la fécondité, apportée par Caelestis ». Voir aussi : *ibid.*, p. 293 (stèles de La Ghorfa, dédiées à Tanit-Caelestis et non à Saturne).

(figures 7-8). Ces deux ex voto inédits de Maghrāwa sont contemporains des stèles funéraires de Makthar les plus romanisées, datables du règne des Sévères³¹.

Mais surtout, par chance, de nombreuses stèles figurées inédites publiées par S. Ben Baaziz et U. Wurnig ont contribué à documenter substantiellement le culte de Tanit-Caelestis dans la *Thusca* occidentale. Rappelons que, dans sa thèse parue en 2000, S. Ben Baaziz avait déjà envisagé l'existence du culte de Caelestis à *Mididi*³², avant de livrer en 2010 un dossier consacré à « un sanctuaire de Caelestis à *Mididi* »³³.

La documentation rassemblée par cet auteur est constituée de stèles ou fragments de stèles figurées de style romanisé (récemment publiées ou déjà connues comme la fameuse « stèle de *Mididi* » étudiée par M. Le Glay)³⁴. Comme on le verra plus loin, quelques-uns de ces documents ont été trouvés à Henchir Medid ou dans l'un des deux sites archéologiques voisins (Sebaa Rgoud et Hammam Zouakra) et attestent l'existence à *Mididi* et probablement à *Thigibba* du culte de Tanit-Caelestis présentée en Nutrix. Conservées au musée de Leyde et déjà étudiées par M. Le Glay, trois autres stèles sont de provenance inconnue ou peu précise (Béja-Le Kef) ; toutefois des indices tirés de l'iconographie et des thèmes religieux permettent de les attribuer – sans grand risque d'erreur – à *Mididi* et sa région.

En outre, la publication récente de trois nouvelles stèles (conservées l'une en Allemagne, les autres en Amérique), est venue enrichir le dossier réuni par S. Ben Baaziz sur la déesse-mère attestée dans le secteur de Henchir Medid.

Le culte de Caelestis-Nutrix dans le secteur situé à l'ouest de Mactaris (Henchir Medid, Henchir Sebaa Rgoud et Hammam Zouakra)

Stèles votives de *Mididi* et sa région et stèles apparentées (figurant la déesse-mère)

Stèle n° 1, de Henchir Sebaa Rgoud

Au registre supérieur partiellement abîmé, une déesse-mère tient un enfant sur ses genoux³⁵ (figure 9). Cette figure nourricière est assise sur un large siège

31. M'CHAREK 1982 (illustrations en annexe). Plusieurs de celles-ci sont exposées au musée de Makthar.
32. BEN BAAZIZ 2000.
33. ID. 2010.
34. LE GLAY 1961, p. 207-208, pl. IX, fig. 5.
35. BEN BAAZIZ 2000, p. 116, fig. 261 ; ID. 2010, p. 147 n° 4 = BEN BAAZIZ 2010 ; LIMAM 2010, p. 221, fig. 6 et 6a. Provient de Sebaa Rgoud, un site archéologique secondaire situé à 3 km au sud de Henchir Medid, sans doute à l'intérieur du territoire de *Mididi*, volée en 1993. Fragment de stèle de calcaire. H. : 54 ; l. : 34 ; ép. : 12 cm.



Figure 9 – Stèle n° 1 de Henchir Sebaa Rgoud.
[S. Ben Baaziz]



Figure 10 – Stèle n° 2 apparentée à la série de *Mididi* et sa région.
[S. Ben Baaziz]



Figure 11 – Stèle n° 3 apparentée à la série de *Mididi* et sa région. [WURNIG 1999, Taf. XII, Abb. 24]



Figure 12 – Stèle n° 4 apparentée à la série de *Mididi* et sa région.
[WURNIG 1999, Taf. XII, Abb. 24]

sans dossier et à sa droite se tiennent deux *canistraria* amplement vêtues. Séparée du registre précédent par un bandeau décoré d'une torsade, apparaît la moitié supérieure du corps d'un jeune dédicant portant au cou une *bullā*. Vêtu de la toge, ce personnage se tient debout à l'intérieur d'une niche en cul-de-four décorée d'une conque. Un décor en méplat entoure la niche : deux fleurs de lotus au-dessus et, de part et d'autre de la niche, deux divinités (*Sol* et *Luna*) se font face dans les écoinçons supportés par deux atlantes.

Datation : la fin du II^e siècle et le règne des Sévères (d'après l'iconographie de style romanisé, les costumes romains et le thème classique de Nutrix).

Cette stèle est sans doute sortie d'une officine installée à *Mididi* où le thème de la déesse-mère est attesté sur un fragment de stèle trouvé à *Henchir Medid* au tout début du XX^e siècle (un enfant assis sur les genoux d'une déesse tend la main vers le sein de celle-ci)³⁶.

Stèle n° 2, apparentée aux stèles de Mididi et sa région

Deux registres sont conservés et portent un décor figuré³⁷ (figure 10) : au registre supérieur rectangulaire est sculpté en bas-relief une déesse-mère amplement vêtue, assise sur un trône à haut dossier arrondi, et tenant un bébé allongé sur ses genoux ; de part et d'autre de ce personnage, se tiennent deux *canistraria*. L'autre registre montre une figuration des Saisons (sur les quatre personnages de sexe masculin, seul l'Hiver à gauche porte des vêtements).

Datation : règne des Sévères (d'après les thèmes classiques et l'iconographie romanisée).

Stèle n° 3, provenant « de Tunisie », apparentée aux stèles de Mididi et sa région

Stèle de calcaire figurée³⁸ (figure 11), de style romanisé avec deux registres superposés. En haut, figure une déesse-mère assise sur un siège à haut dossier (le sein dehors, tenant un enfant sur les genoux). Elle est entourée de deux personnages : à sa droite, une femme dénudée avec de longs cheveux, cachant pudiquement les seins et le sexe, très probablement *Vénus*. À gauche, une *canistraria* vêtue d'une tunique, tenant de la main gauche une corbeille en vannerie placée sur la tête, et de la droite une lanterne suspendue à une chaîne.

Le registre inférieur est creusé d'une niche rectangulaire ornée d'une conque, dans laquelle apparaît le dédicant sous les traits d'un jeune homme vêtu de la toge et portant au cou une *bullā*. De la main gauche, il tient une pyxide, et tend l'autre vers un autel.

Datable approximativement de l'époque de la romanisation impulsée sous les Sévères (d'après l'iconographie et le thème religieux de type romain).

Stèle n° 4, provenant « de Tunisie »

La face principale sculptée montre trois registres superposés³⁹ (figure 12). Dans le registre supérieur, trois personnages de face : au centre, une déesse-mère est assise sur un siège sans dossier ni accoudoirs ; elle tient contre sa poitrine un enfant potelé. De part et d'autre de cette figure nourricière, deux *canistraria* debout vêtues de longues tuniques ceinturées. Celle de droite tient de la main gauche une corbeille de vannerie et de la droite une sorte de situle. Celle de gauche tient de la main droite une guirlande de fleurs et de la gauche une ciste débordant de roses. Au registre médian séparé du précédent par un bandeau décoré d'une torsade et creusé d'une niche profonde, se tient debout de face un jeune dédicant portant la toge, une *bullā* suspendue à son cou. Il appuie le corps sur la jambe gauche tandis que la droite est légèrement fléchie et tient un *uolumen* de la main gauche. Le registre inférieur montre l'animal de sacrifice (un taureau comme pour *Saturne*, et peut-être un autel).

Datation : époque sévérienne (pour les mêmes raisons que la stèle précédente).

Stèle n° 5, de Henchir Medid

L'excellente notice de M. Le Glay dispense de décrire en détail le monument⁴⁰ (figure 13). On rappellera ici quelques données du décor classique de cette fameuse stèle, en rapport avec l'objet de la présente enquête. On retiendra notamment, les quatre registres superposés de la face antérieure sculptée. Au registre inférieur, un taureau à gauche entre deux Atlantes qui soutiennent le temple évoqué au registre suivant par deux colonnes supportant la voûte de l'entrée et le fronton. À l'entrée de ce temple, décorée d'une conque, se tient debout une femme vêtue du costume romain. Le troisième registre montre un cortège de

36. BERGER 1910, cité par RENARD 1959, p. 36, n° 17.

37. BEN BAAZIZ 2010, p. 151, n° 11. Fragment de stèle de calcaire, brisée en haut et en bas, de provenance inconnue (cliché S. Ben Baaziz chez un antiquaire de Tunis).

38. LIMAM 2010, p. 206-207 : description (avec photographie et détail) = WURNIG 1999, Taf. XII, Abb. 247. Lieu de conservation : Yale University Art Gallery, New Haven. H. : 78,7 ; l. : 39,3 cm.

39. LIMAM 2010, p. 208 (avec une description illustrée) = WURNIG 1999, Taf. XII, Abb. 24. Lieu de conservation : Yale University Art Gallery, New Haven. Stèle de calcaire, quadrangulaire. H. : 93 ; l. : 31,4 ; ép. : 13,3 cm.

40. LE GLAY 1961, p. 297-298, pl. IX, fig. 5 = BEN BAAZIZ 2010, p. 153. Conservée au musée du Bardo.

Saturne. Représenté dans son attitude canonique (assis sur un trône, ramenant de la main gauche son voile sur sa tête), le chef du panthéon africain est flanqué de quatre divinités qu'il domine de sa taille : à sa droite, Caelestis-Cybèle assise sur un lion et Mars cuirassé et coiffé du *polos* ; à sa gauche, Cérès tenant une patère et Neptune armé du trident.

Mais c'est le décor du registre supérieur qui nous intéresse le plus ici. Voici la description de M. Le Glay :

« Du premier [registre], presque complètement disparu et auquel on ne s'est guère intéressé jusqu'ici, subsistent les pieds et, semble-t-il, le bas de la robe d'une divinité féminine assise ; "assise", parce que l'attitude est la même que celle du dieu figuré au centre du registre suivant et qu'on aperçoit les montants du trône ; "féminine" parce que le drapé de son vêtement – une robe talaire ou un manteau – retombe sur le sol en plis serrés, rassemblés entre les pieds, à la différence du vêtement masculin, plus court, que porte le dieu correspondant du registre inférieur. De part et d'autre de cette déesse se trouvaient au moins deux personnages ; celui de gauche a totalement disparu dans la cassure ; de celui de droite ne restent que les pieds, près d'une roue de char (?). C'est la première fois que sur une stèle où figure Saturne, une autre divinité occupe le fronton, c'est-à-dire une position supérieure »⁴¹.

Il apparaît ainsi que la nouvelle série de stèles, portant au sommet l'image de la déesse-mère et provenant de la région de *Mididi*, vient donner raison à M. Le Glay qui a proposé avec clairvoyance de restituer un cortège de Caelestis dans le registre supérieur de la stèle n° 5. Et il est désormais possible, à la lumière des stèles décrites ci-dessus, d'ajouter que cette stèle datable de la fin du II^e siècle ou du début du III^e après J.-C. était destinée au sanctuaire de Caelestis-Nutrix (version romanisée de Tanit), à *Mididi*. Dans ce sanctuaire, il n'y a rien d'étonnant à voir la grande déesse féminine au sommet d'une stèle votive qui lui est consacrée en premier lieu ; et le fait que Saturne occupe un registre inférieur ne signifie pas nécessairement qu'on lui attribue une position moins importante que celle de sa parèdre dans le panthéon local.

La taille démesurée, donnée à son image au milieu du cortège divin où il trône en majesté, ne laisse aucun doute sur sa suprématie. Ici à *Mididi*, comme partout en Afrique, Saturne exerce un pouvoir souverain qu'il partage avec sa parèdre Tanit-Caelestis. Cela n'empêche pas, à mon sens, que l'une et l'autre des deux grandes divinités africaines aient pu disposer dans cette ville de la *Thusca* occidentale d'un lieu de

41. LE GLAY 1961, p. 297.

culte propre : Saturne n'est-il pas l'héritier de Ba'al Hammon dont le culte est documenté à *Mididi* par de nombreuses dédicaces néo-puniques⁴².

Stèle de Hammam Zouakra / *Thigibba* et stèles apparentées

Stèle n° 6

Je voudrais, à cette occasion, apporter un témoignage sur l'origine de ce document⁴³ (figure 14) aujourd'hui disparu (à la suite d'un vol). Quand en 1967, encore étudiant à la Faculté de Tunis, j'ai intégré le musée du Bardo en tant qu'assistant du directeur (Mohamed Yakoub), celui-ci m'a chargé d'organiser le musée de Makthar dans le local d'un ancien café de la ville. Parmi les objets recueillis à la maison des fouilles de Makthar pour être déposés dans la salle principale du nouveau musée, il y avait cette stèle rapportée de Hammam Zouakra, selon une information fournie par le gardien des ruines. Et, quand j'ai préparé en 1969 sous la direction de G.-C. Picard, un mémoire de DES consacré aux « stèles figurées de la région de Makthar »⁴⁴, j'y ai inclus une notice exhaustive sur ce document de *Thigibba*. Plus tard, j'ai constaté que mon maître G.-C. Picard désignait par erreur, dans ses écrits⁴⁵, la stèle en question du nom de « stèle de Henchir Left ». Aujourd'hui au vu de la parenté évidente du décor et du style de cette stèle avec celles de *Mididi*, je me demande si elle ne proviendrait pas plutôt de Henchir Medid. C'est très tentant, mais je n'ose pas franchir le pas, car j'ai déjà eu l'occasion de montrer, grâce aux archives du colonel Reynier, que deux stèles du type dit de La Ghorfa qui avaient été attribuées à tort par Colette Picard à Oudna / *Uthina*, provenaient en fait de Hammam Zouakra / *Thigibba*⁴⁶ qui était une ville importante (figures 15-16). Donc prudence : jusqu'à preuve du contraire, je continuerai à l'attribuer à ce dernier site.

Cette stèle de calcaire figurée, brisée en bas et en haut, comportait quatre registres superposés : de bas en haut, dans une niche en cul-de-four décorée d'une conque, l'image de la dédicante debout de face appuyant le corps sur la jambe gauche et fléchissant légèrement la droite. Vêtue à la romaine (tunique talaire), elle tient de la main gauche un panier

42. Cf. BEN BAAZIZ 2000 (sanctuaire de Ba'al Hammon), p. 234-238.

43. Id. 2010, p. 152 (description et photographie). L'auteur ne donne pas ici les dimensions de cette stèle qu'il avait recensée dans sa thèse sur Rohia et le Sra Ouertane où il lui attribuait un lieu de provenance erroné (Id. 2000, p. 359).

44. Soutenu en octobre 1969 à l'Université Paris-Sorbonne.

45. PICARD 1990, p. 91, n. 11.

46. M'CHAREK 2006.



Figure 13 – Stèle n° 5 de Henchir Medid.
[M. Le Glay]



Figure 14 – Stèle n° 6 de Hammam Zouakra /
Thigibba. [Musée de Makthar, A. Limam]



Figure 15 – Stèle de Hammam Zouakra /
Thigibba. [A. Limam]



Figure 16 – Stèle de Hammam Zouakra /
Thigibba. [A. Limam]

d'offrandes. Au-dessus de la niche, les registres conservés contiennent deux scènes tirées de la mythologie gréco-romaine : en bas, le jugement de Pâris, ce dernier assis sous un arbre (?) à gauche, les jambes croisées ; devant lui, Mercure reconnaissable à ses attributs tendant la pomme d'or à Pâris ; vient ensuite le cortège de Vénus, Junon et Minerve. Au-dessus, un registre est réservé au thème des Saisons (de sexe masculin, seul l'Hiver à droite est vêtu, les autres sont reconnaissables aux symboles qu'ils tiennent).

Au registre supérieur brisé, on peut encore distinguer, comme sur la stèle de *Mididi* n° 5, le bas de la robe d'une divinité féminine assise. Il est donc tout à fait envisageable d'y voir la partie restante d'une déesse-mère comme sur les stèles de *Mididi*. On est porté à le croire d'autant plus qu'une réplique de notre document, conservée en Allemagne, a déjà inspiré la même restitution à U. Wurnig.

Stèle n° 7, apparentée à la série de Thigibba

La description de ce document⁴⁷ (figure 17) donnée par A. Limam dispense de trop s'étendre sur cet aspect, pour ne retenir ici que les éléments nécessaires aux besoins de l'enquête sur la divinité dédicataire. Il s'agit d'une stèle figurée de style romanisé, brisée en haut et en bas mais qui devait comporter à l'origine quatre à cinq registres superposés dont trois seulement ont subsisté en totalité ou en partie. On voit de bas en haut un registre consacré à la scène du jugement de Pâris : Vénus, Junon et Minerve, reconnaissables à leurs attributs, se tiennent à gauche de Mercure. Coiffé du pétase et tenant le caducée, ce dernier tend la pomme d'or à Pâris assis à sa droite sur un rocher (coiffé du *polos* et vêtu d'un costume court, il a derrière lui un calice de fleurs ?). Au-dessus de cette scène, une torsade décore le bandeau de séparation avec un registre réservé à la scène mythologique des Saisons (quatre figures masculines potelées et nues).

Le registre supérieur, en grande partie mutilé, a gardé, comme sur les deux stèles précédentes, le bas d'une robe talaire appartenant à un personnage féminin assis sur un siège, les jambes écartées. De part et d'autre de ce personnage central, se tiennent debout à droite un personnage vêtu d'une tunique plissée, et à gauche un personnage vraisemblablement dénudé.

47. WURNIG 1999, Taf. 1, Abb. 1, restitution p. 50, Abb. 9 ; KREIKENBOM 2004, p. 360, n° 4 ; pl. p. 358 = LIMAM 2010, p. 2009-2010. Fragment de stèle figurée de calcaire qui provient de la « Tunisie centrale » ; conservée au Martin Von Wagner, Museum der Universität Würzburg (inv. E 314). H. rest. : 40 ; l. : 31,3 cm.



Figure 17 – Stèle n° 7 apparentée à la série de *Thigibba*.
[WURNIG 1999, Taf. 1, Abb. 1]

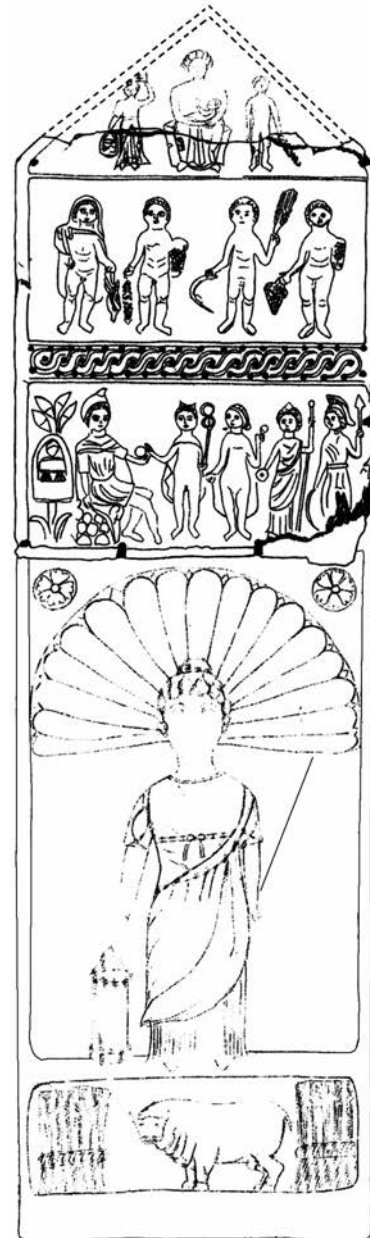


Figure 18 – Restitution de la stèle n° 7.
[WURNIG 1999, p. 50]



Figures 19-20 – Stèles de Caelestis-Nutrix, Tunisie centrale.
[LE GLAY 1961, pl. VII, fig. 3-4]



Figure 21 – Stèle apparentée à la série de *Thigibba*. [S. Ben Baaziz]

Comme l'a bien vu U. Wurnig dans la restitution qu'il en a faite (figure 18), ce fragment devait faire partie d'une stèle dont la face antérieure sculptée pouvait compter jusqu'à cinq registres superposés : est restituée de façon pertinente, en bas, une scène de sacrifice au-dessous de celle du dédicant. Ce dernier est debout dans une niche en cul-de-four décorée d'une conque. Au niveau du registre supérieur, la scène composée de trois personnages est restituée sur la base du thème de la déesse-mère plusieurs fois attesté à *Mididi*.

Cette restitution me paraît acceptable et permet de verser cette stèle ainsi que la précédente au dossier de Caelestis-Nutrix, attestée dans le secteur de *Mididi*. Pour sa part, S. Ben Baaziz a suggéré, avec raison, d'interpréter dans le même sens deux autres stèles figurées conservées au musée de Leyde et recensées par M. Le Glay comme étant des ex voto saturniens provenant de « Béja-Le Kef »⁴⁸ (figures 19-20). Ces pièces aussi devraient, désormais, figurer au dossier des stèles vouées à Caelestis-Nutrix.

Et pour terminer, on suivra volontiers la proposition de S. Ben Baaziz relative au fragment de stèle n° 2. Ce document est apparenté en effet (par le thème et le décor) à la stèle de *Thigibba* (avec les Saisons et la scène du Jugement de Pâris)⁴⁹ et doit prendre place dans le même dossier que les stèles précédentes (figure 21).

* * *

Au terme de cette enquête, je retiendrai les points suivants.

La série des stèles dites de La Ghorfa, représentée à Makthar, Maghrāwa, Hammam Zouakra et Ellès, provient des sanctuaires de Ba'al Hammon-Saturne⁵⁰, attestés comme on le sait par de nombreuses dédicaces néo-puniques. Dans ces sanctuaires en voie de romanisation, plusieurs divinités sont associées à Saturne au premier rang desquelles on doit compter non seulement Tanit-Caelestis, mais aussi Vénus et Bacchus en tant que divinités de la fécondité.

48. LE GLAY 1961, p. 292, pl. VII, fig. 3 (trois registres montrant de bas en haut le dédicant, une scène du jugement de Pâris réduite aux trois divinités concernées par le concours de beauté, Vénus, Junon et Minerve ; enfin dans le registre supérieur, on voit le bas de l'image d'une déesse-mère ; sur l'autre stèle (*ibid.*, p. 292, pl. VII, fig. 4) : on voit de bas en haut : la tête restante du dédicant dans une niche décorée d'une conque et surmontée de deux Victoires, au milieu,

un registre séparé du précédent par un bandeau en torsade, réservé au thème des Saisons de sexe masculin ; enfin au registre supérieur les vestiges correspondant sans doute au thème de la déesse-mère.

49. Cf. BEN BAAZIZ 2010, p. 152 (texte et illustration).

50. Sur la romanisation du culte de Ba'al Hammon, voir : M'CHAREK 1995 ; BEN ABID SAADALLAH 2004.

Dans le secteur de *Mididi et Thigibba*, plusieurs stèles figurées de style classique sont dédiées à Caelestis-Nutrix et datables du temps de la romanisation (la fin du II^e siècle et le règne des Sévères). Cette série prend le relais des stèles de tradition numide dont l'iconographie de transition est illustrée notamment par la série dite de La Ghorfa (fin du I^{er}-milieu du II^e siècle après J.-C.).

La nouvelle série documentaire (de style classique avec des thèmes iconographiques inspirés de la mythologie gréco-romaine)⁵¹ est attestée essentiellement à *Mididi* où un sanctuaire voué à Caelestis-Nutrix a sans doute existé, comme le pense S. Ben Baaziz. Mais il reste à le localiser avec précision, et si possible le fouiller de manière systématique. Ce sanctuaire doit être distingué de celui d'« Aštart šet Ba'al » (épouse de Ba'al), documenté par une dédicace néo-punique⁵² et non encore identifié sur le terrain.

51. Sur cette question, voir : PICARD G.-C. 1965 ; ID. 1981 ; ID. 1982 ; BEN ABID SAADALLAH 2010.
52. FERJAOUI 1990.

Les trois stèles dédiées à Caelestis (nos 2, 3 et 7) présentent une parenté remarquable avec celles de *Mididi et Thigibba*, parenté décelable à travers les thèmes iconographiques (la déesse-mère nourricière, les Saisons, le Jugement de Pâris) ainsi qu'au plan du style illusionniste et du décor architectonique (niche à cul-de-four décorée d'une conque ; bandeaux de séparation en torsade). Cette parenté laisse à penser que l'ensemble des stèles dédiées à Caelestis-Nutrix recensées ici sortent, selon toute vraisemblance, d'une même officine régionale de sculpture installée à *Mididi*.

En définitive, il semble que l'on puisse distinguer, au vu de la documentation disponible, deux secteurs individualisés dans la *Thusca* occidentale : celui de *Zama Regia* où prédomine Ba'al Hammon-Saturne et son culte, ne laissant qu'une place secondaire à Tanit-Caelestis, et celui situé à l'ouest de *Mactaris* où, en plus du culte de Ba'al Hammon-Saturne se trouve attesté désormais, de manière significative, celui de sa parèdre Tanit-Caelestis présentée sous la forme de Nutrix.

BIBLIOGRAPHIE

Abréviation

CMA [1953] n.s.
s.d. [1953] C. Gilbert Picard, *Catalogue du Musée Alaoui*, n.s. (Collections puniques), 2 vol., Tunis : La Rapide.

Ouvrages et articles

- BEN ABID SAADALLAH L.
2004 *Le culte de Baal Hammon dans la province d'Afrique entre tradition et romanisation. II^e s. av. J.-C.-II^e s. ap. J.-C.*, thèse de doctorat, Université de Tunis.
2010 « Note sur l'origine des cartons dans les ateliers de sculpture : Jupiter sur les reliefs de la Tunisie centrale », dans *L'Africa romana 18, Olbia, 11-14 dicembre 2008*, Rome : Carocci editore, p. 815-834.
- BEN ABID SAADALLAH L. (dir.)
2010 *Iconographie et religions dans le Maghreb antique et médiéval. Actes du 1^{er} colloque international, Tunis, 21-23 février 2008*, Tunis : Institut supérieur des métiers du patrimoine.
- BEN BAAZIZ S.
2000 *Rohia et le Sra Ouertane dans l'Antiquité*, Tunis : Institut National du Patrimoine.
2010 « Un sanctuaire de Caelestis à *Mididi* », dans BEN ABID SAADALLAH (dir.) 2010, p. 143-163.

- BERGER P.
1910 « Inscriptions puniques », dans *BAC*, p. CCXXIII-CCXXIV.
- BISI A. M.
1978 « A proposito di alcune stele del tipo della Ghorfa al British Museum », dans *AntAfr*, 12, p. 21-88.
- BROUQUIER-REDDÉ V.
1992 *Temples et cultes de Tripolitaine (Études d'Antiquités africaines)*, Paris : CNRS Éditions.
- BULLO S.
1996 « La *Dea Caelestis* nell'epigrafia africana », dans *L'Africa romana 11, Cartagine, 15-18 dicembre 1994*, Ozieri : Il Torchietto, p. 1597-1628.
2010 « Ancora sulla *dea Caelestis*: iconografie ed attributi », dans BEN ABID SAADALLAH (dir.) 2010, p. 225-237.
- FANTAR M. H., GHAKI M. (dir.)
1995 *Congrès international d'études phéniciennes et puniques 3. Actes, Tunis, 11-16 novembre 1991*, Tunis : Institut National du Patrimoine.
- FERJAOUI A.
1990 « Dédicace d'un sanctuaire à Aštart découverte à *Mididi* (Tunisie) », dans *Hommages à Maurice Szyzycer*, I, *Semitica*, 38, p. 113-119, pl. XXI-XXII.

- FERJAOUÏ A. (dir.)
2007 *Le sanctuaire de Henchir El-Hami : de Ba'al Hammon au Saturne africain, 1^{er} siècle avant J.-C.-IV^e siècle après J.-C.*, Tunis : Institut National du Patrimoine.
- FERJAOUÏ A., M'CHAREK A.
1990 « Le sanctuaire de Baal Hammon-Saturne à Henchir Ghayadha. Les inscriptions », dans *Reppal*, 5, p. 117-148, pl. I-III.
- GHEDINI E. F.
1990 « Ancora sulle stele della Ghorfa: qualche precisazione », dans *L'Africa romana 7, Sassari, 15-17 dicembre 1989*, Sassari : Edizioni Gallizi, p. 233-244, pl. I-VIII.
- KREIKENBOM D.
2004 « Punische Kultur unter römischer Herrschaft », dans *Hannibal ad portas: Macht und Reichtum Karthagos, Ausstellung, Karlsruhe 2004*, Stuttgart : Theiss, p. 352-359.
- LE GLAY M.
1961 *Saturne Africain. Monuments. I. Afrique Proconsulaire*, Paris : Arts et métiers graphiques.
1966 *Saturne africain. Histoire*, Paris : Éditions De Boccard.
- LEPELLEY C.
1981 *Les cités d'Afrique romaine au Bas-Empire. II. Notices d'histoire municipale* (Études augustiniennes, Antiquité, 81), Paris : Institut d'études augustiniennes.
- LIMAM A.
2000 *Les stèles dites de La Ghorfa : étude archéologique et historique*, mémoire de DEA, Université de Tunis.
2004 « Le génie de la fertilité dérivé du signe dit de Tanit. Filiation iconographique et symbolisme », dans *Reppal*, 13, p. 149-174.
2010 « Le thème de la déesse-mère sur trois stèles africaines méconnues d'époque romaine conservées à l'étranger », dans BEN ABID SAADALLAH (dir.) 2010, p. 205-223.
- M'CHAREK A.
1982 *Aspects de l'évolution démographique et sociale à Mactaris aux II^e-III^e siècles ap. J.-C.*, Tunis : Publications de l'Université de Tunis.
1988 « Maghrāwa, lieu de provenance des stèles punico-numides dites de La Ghorfa », dans *MÉFRA*, 100.2, p. 731-760.
1995 « La romanisation du culte de Ba'al Hammon dans la région de Maktar (antique *Thusca*) », dans FANTAR, GHAKI (dir.) 1995, p. 245-257.
1997 « Maghrāwa, antique *Macota* (Tunisie) », dans *AntAfr*, 33, p. 119-127.
- 1999 « De Zama à Kairouan, La *Thusca* et la Gamonia », dans X. Dupuis, C. Lepelley (dir.), *Frontières et limites de l'Afrique du Nord antique (Hommages à P. Salama)*, Paris : Publications de la Sorbonne, p. 139-182.
2006 « Deux cités voisines d'Afrique proconsulaire : *Uthina/Oudhna* et *Thimida Regia/Mohammedia* : enquête archéologique et historique », dans RA, p. 190-194.
- M'CHAREK A., JAÏDI H., BAKLOUTI H., SEHILI S.
2008 « Recherches d'archéologie et d'histoire à Henchir Ghayadha / *Bagat* ? (Tunisie) », dans *AntAfr*, 44, p. 109-167.
- PICARD G.-C.
1954 *Les religions de l'Afrique antique*, Paris : Plon.
[1959] 1990 *La civilisation de l'Afrique romaine (Études augustiniennes, Antiquité, 124)*, Paris : Institut d'études Augustiniennes.
1965 « Les influences classiques sur le relief religieux africain », dans *Le rayonnement des civilisations grecque et romaine sur les cultures périphériques. Congrès international d'archéologie classique 8. Actes, Paris, 3-13 septembre 1963*, Paris : Éditions De Boccard, p. 237-244.
1981 « La mythologie au service de la romanisation dans les provinces occidentales de l'empire romain », dans *Mythologie gréco-romaine. Mythologies périphériques. Études d'iconographie*, Paris, 17 mai 1979, Paris : CNRS Éditions, p. 41-52.
1982 « La sculpture dans l'Afrique romaine », dans *150-Jahr-Feier Deutsches Archäologisches Institut Rom. Ansprachen und Vorträge, 4.-7. Dezember 1979* (MDAI, Römische Abteilung, 25), Mayence : Philipp von Zabern, p. 180-185.
1990 « Ba'al Hammon et Saturne dans l'Afrique romaine », dans *Hommages à Maurice Sznycer*, 2, *Semitica*, 39, p. 89-97.
1995 « La transcendance de Ba'al Hammon et l'indépendance de Carthage », dans FANTAR, GHAKI (dir.) 1995, p. 326-332.
- RENARD M.
1959 « *Nutrix Saturni* », dans *BSNAF*, p. 27-52.
- ROSSI M., GARBINI G.
1976-1977 « Nuovi documenti epigrafici dalla Tripolitania romana », dans *Libya antiqua*, 13-14, p. 7-20.
- WURNIG U.
1999 *Reliefstele der dea Caelestis. Studie zur Religion und Kunst im römischen Nordafrika* (Nachrichten aus dem Martin-von-Wagner-Museum der Universität Würzburg. Reihe 1, Antikensammlung, 3), Würzburg : Ergon Verlag.



ASPECTS ORIENTALISANTS SUR LES STÈLES FIGURÉES D'ÉPOQUE ROMAINE PROVENANT DE LA TUNISIE CENTRALE

Arij LIMAM
(Institut des métiers du patrimoine, Tunis)

Les thèmes traités dans cette contribution sont tirés des séries de stèles figurées provenant de la frange occidentale de la *Thusca* antique en Tunisie centrale. Il s'agit notamment des sites de Makthar / *Mactaris*, Maghrāwa / *Macota* et Ellès, Aïn Barchouch dans la région de Médeïna / *Althiburos* (à 8 km au sud-est) ainsi qu'Henchir Ghayadha près de *Zama*. Outre les motifs déjà connus de types oriental ou orientalisant, comme celui des sphinx, attesté sur les documents puniques et dans les séries romaines d'*Althiburos* et d'El-Ksour ou la frise d'*uraei* de type égyptien rencontrée fréquemment sur les reliefs puniques et sur quelques exemples d'époque romaine, une sélection de nouveaux thèmes d'origine ou de type oriental seront présentés.

Le premier est le signe dit de Tanit semi-anthropomorphisé aux attributs de fertilité bien connus¹. Nous étudierons ici plusieurs variantes méconnues ou inédites qui montrent des représentations proches des figures des grandes déesses de vie orientales. Ce signe est remplacé sur certains documents par une plante ou un arbre ; sur d'autres, il est associé à une imagerie variée et complexe de fertilité et d'abondance appuyant l'appartenance à une thématique religieuse et symbolique orientale bien connue. Le deuxième motif est l'arbre de vie traité sous divers aspects iconographiques. Le dernier thème, attesté uniquement sur les stèles de Aïn Barchouch, a un caractère solaire. Il s'agit d'une représentation complexe formée d'une tête humaine encadrée de rayons et d'une guirlande. En outre, un détail décoratif important fait la spécificité et le caractère unique de cette série : les deux avant-bras ou mains prolongent les extrémités de la guirlande en tenant deux palmes.

FIGURE OU GÉNIE DE LA FERTILITÉ

Sur deux exemples de la série de Maghrāwa figure le signe dit de Tanit représenté sous une forme

semi-anthropomorphe. Le personnage brandit dans le premier document deux sortes de vases ou coupes d'où émergent des plantes et des fruits. Le deuxième exemple illustre ce même motif dont les attributs sont des cornes d'abondance. Le troisième exemple montre une personnification complète de ce symbole qui revêt l'aspect d'une figure humaine entièrement anthropomorphisée.

La stèle 3 de Maghrāwa² montre une figure dont la forme et les détails corporels semblent féminins à la place du signe dit de Tanit. Cette variante de la figure de fertilité sur cette stèle semble reproduire le schéma ou le prototype des déesses orientales de l'amour et de la fertilité en Mésopotamie, en Égypte et en Phénicie³. Nous retenons deux points essentiels : le motif du croissant lunaire surmonte cette figure sur la stèle de Maghrāwa. Ce motif céleste est reproduit en deux variantes : le croissant lunaire du sommet de la stèle a les pointes relevées vers le haut ou bien, ayant les pointes retournées vers le bas, il forme une sorte d'arceau cintré enserrant la tête de la figure féminine qui tient deux cornes d'abondance. Il pourrait s'agir aussi de l'encadrement supérieur d'une niche (?).

Cette représentation associant la figure féminine nue et le motif lunaire se retrouve sur d'autres documents figurés d'époque punique et romaine. Nous citons une stèle funéraire de *Bulla Regia* figurant un buste féminin jaillissant d'un croissant lunaire⁴. Sur une stèle votive de *Thala*, le buste féminin également dénudé présente une tête coiffée d'un croissant

1. Voir nos travaux sur le signe de Tanit : LIMAM 2004.

2. BISI 1978, p. 29, fig. 7 ; MOORE 2000, p. 240-241, cat. 16, fig. 16.

3. Voir à ce propos la ressemblance avec des figures divines, déesses mieux identifiées grâce à leurs attributs : sur une stèle de Henchir El-Hami et une autre de provenance incertaine, secteur de Henchir Medid (?), la figure féminine est sans doute la déesse Vénus ou Vénus-Ashtart (?).

4. CMA [1953] *n.s.*, I, pl. 100, Cb 950 : « buste de femme sortant d'un croissant lunaire, les pointes tournées vers le haut, vraisemblablement Tanit-Caelestis, sculptée en demi-ronde-bosse ». Cf. aussi BULLO 1997, p. 271 : Busto di (*Virgo*) *Caelestis* e crescente lunare, n° 15 : I sec. a. C.

lunaire⁵ ; il en est de même d'une stèle néo-punique votive provenant de Bir Bou Rekba/*Thinissut*, sur le littoral nord-est de la Tunisie⁶.

Nous ajoutons, à ces exemples déjà connus, un relief encore inédit, sculpté dans un bloc en calcaire provenant de Gabr El-Ghoul, au nord de Siliana. Il montre dans une niche rectangulaire un buste féminin dénudé surmonté d'un croissant lunaire aux pointes relevées vers le haut⁷.

Cette iconographie à caractère religieux et symbolique a des antécédents orientaux sur lesquels le symbole lunaire est associé à des déesses mésopotamiennes et phéniciennes. D'ailleurs cette image forte de la nudité féminine debout sur un croissant ou flanqué de cet emblème a été largement traitée sur divers objets d'arts mineurs, sur les plaquettes, les parures de cou, les pendentifs et divers bijoux et diffusée par le biais du commerce⁸.

Les attributs de cette figure sont deux cornes d'abondance débordant de fruits (grappes de raisin et grenades), comparables à ceux posés entre les mains du signe dit de Tanit anthropomorphisé. Toutefois l'association de cette image féminine hiératique de fertilité et des cornes d'abondance semble ne pas être attestée ailleurs.

À la suite de ces observations, on peut présenter deux hypothèses pour définir la nature de cette figure. Dans la première, cette figure représente une personnification de la terre féconde et fertile dont le modèle s'est développé sur des stèles un peu plus tardives de la région, dans le secteur de Rohia/Henchir Medid, notamment. C'est le cas par exemple de la série lapidaire de Henchir Sebaa Rgoud qui figure sur une grande stèle une déesse, probablement Tellus, accompagnée de la corne d'abondance. Celle-ci est représentée allongée, entourée des génies des quatre Saisons, elle brandit une corne d'abondance d'où émergent des gerbes de blé⁹. Cette personnification de la fertilité et de l'abondance est à rapprocher de

la figure de Vénus représentée sur quelques stèles de type punico-numide provenant de Makthar¹⁰ et de Maghrāwa¹¹. En effet, sur ces reliefs, la déesse de l'Amour semble concourir à l'action fertilisante et régénératrice de la nature soit en tenant des fruits, soit en étendant la main sur une sorte d'objet allongé, autel ou *thymiatérion* (?) d'où jaillissent divers éléments végétaux, tiges et rinceaux¹². Dans la seconde hypothèse, cette représentation évoque une influence orientale lointaine des grandes déesses de fertilité et de vie, illustrée d'ailleurs par le thème de l'arbre de vie que nous allons traiter plus loin et qui fait partie également de cette même thématique orientale¹³. En effet l'un des modèles iconographiques qui semble se rapprocher le plus de notre motif est celui de la figure de fertilité orientale représentée souvent debout et dénudée, tenant des deux mains un vase jaillissant¹⁴. Rappelons que ce thème très ancien figure dans l'iconographie mésopotamienne depuis le III^e millénaire avant notre ère ; il apparaît aussi dans différentes autres civilisations, en Asie Mineure et dans l'aire syro-palestinienne¹⁵.

Un autre type iconographique de ces grandes figures féminines de fertilité est celui de la déesse Ishtar suméro-babylonienne, à la fois déesse de la guerre, incarnation divine de l'amour, maîtresse de la sexualité et de la fertilité. En effet, sur un vase cultuel « dit de la déesse Ishtar » retrouvé à Larsa en Mésopotamie du Sud¹⁶, la grande déesse se présente nue de face ; elle est entourée d'oiseaux, de poissons et autour d'elle sont figurés divers motifs appartenant aux règnes de la fertilité naturelle¹⁷. Sur un autre document, un élément de décor en bronze beaucoup plus tardif provenant de Chypre (Salamine) et daté de l'époque archaïque grecque, le VII^e siècle avant J.-C., est représentée une figure féminine, probablement la déesse égyptienne Hathor (?). Elle est debout, nue ; ses bras fléchis se terminent en branches ou ramifications avec des animaux de part et d'autre¹⁸.

5. CMA [1953] *n.s.*, II, Ca 21.

6. CMA [1953] *n.s.*, II, pl. xcix, Cb 945, où nous pouvons lire la description suivante de l'auteur : « Fragment de stèle portant un décor en demi-bosse : buste de divinité féminine portant une colombe et dont la tête est surmontée d'un croissant lunaire, les pointes tournées vers le haut, vraisemblablement Tanit, à l'intérieur d'une *cella* flanquée de deux pilastres ornés de chapiteaux éoliens à demi effacés ». Concernant le même relief de *Thinissut* / Bir Bou Rekba, cf. BULLO 1997, p. 271, n° 16 : « I sec. a. C. – All'interno di una nicchia, il busto della dea che regge sul petto una colomba; il capo è sormontato da un crescente lunare ».

7. Ce relief trouvé par A. M'Charek avec d'autres documents sculptés lors de prospection dans le site est encore inédit.

8. Cf. à ce propos, à titre d'exemple : SCHAEFFER 1932, p. 8-9, pl. ix.

9. BEN BAAZIZ 2000, p. 113-114, fig. 253 et fig. 254-255 (détails).

10. CMA 1897, C 693 ; CMA [1953] *n.s.*, I, p. 284, pl. cxvii, Cb 1 012.

11. Concernant cette imagerie, cf. *Ibid.*, « Stèles dites de La Ghorfa », exemples : Cb 966, Cb 967, Cb 968, Cb 969.

12. Voir CMA 1897, p. 62, pl. xix, C 748 ; CMA [1953] *n.s.*, I, pl. civ, Cb 968.

13. RUTTEN 1943.

14. Cf. PARROT 1951, p. 181-182, fig. 1.

15. Voir à titre d'exemple : SIX 1925 ; BARRELET 1958 ; AMIET 1960 ; KARAGEORGHIS 1977.

16. Conservé au musée du Louvre, n° inv. AO17000. Ce prototype babylonien est la source du culte ultérieur des déesses-mères qui constitue un des thèmes majeurs dans l'histoire des religions. À ce propos, voir l'étude complète de JAMES 1989.

17. Voir aussi dans *Dictionnaire de la civilisation orientale* et LIPÍŃSKI (dir.) 1992.

18. Cf. MOSCATI (dir.) 1997, p. 220.

Cette représentation hybride d'une figure divine (?) de fertilité composée d'un mélange de caractères humains et végétaux nous rappelle à la fois la stèle n° 4 de Makthar (*infra*, figure 4), la stèle n° 7 de Henchir Sidi Ahmed (*infra*, figure 7) et enfin un motif très curieux d'époque punique sans doute appartenant à une stèle du tophet de Carthage¹⁹.

Sur un schéma dessiné par E. Beulé, qui a entrepris des fouilles dans ce site, il y a le mélange de trois motifs créant une image singulière probablement aussi de fertilité et de fécondité. Il s'agit du signe dit de Tanit, de l'arbre de vie et du caducée. L'arbre de vie, un palmier, forme le corps de ce motif. En outre deux fleurs de lotus aux longues tiges latérales représentent les bras, alors que la disposition de deux disques (l'un fermé et l'autre semi-ouvert au sommet) pourrait suggérer pour l'ensemble de la composition l'emblème du caducée.

Maghrāwa

Stèle n° 1 figurée à quatre registres

Tête humaine dans une couronne, signe dit de Tanit anthropomorphisé, triade divine, personnage dans une niche.

La stèle est ornée d'un fronton triangulaire²⁰ (figure 1). Le tympan est décoré d'une tête humaine ceinte d'une couronne de laurier à bandelettes qu'encadrent deux grenades en bas et une rosace à quatre pétales en haut.

Au-dessous apparaît le signe dit de Tanit anthropomorphisé aux traits ébauchés et au corps trapézoïdal ; le personnage brandit dans chaque main une palme, une grenade et une grappe de raisin picorée par des oiseaux. Sous celui-ci, trois figures humaines sont debout, de face. À gauche, un personnage aux formes schématisées à la tête volumineuse et disproportionnée par rapport au corps ; il a les yeux globuleux et les cheveux en calotte ; il est vêtu d'un manteau court (ou chlamyde). Il tient de la main droite un canthare, et de la gauche un thyrses.

Le personnage nu, au milieu, a un visage circulaire et un corps stylisé. Son bras droit est tendu vers le thyrses, le bras gauche brandit une couronne végétale. À droite, est représentée une figure féminine nue,



Figure 1 – Stèle n° 1, Maghrāwa, partie supérieure. [M'CHAREK 1988, p. 757, fig. 4]

au torse allongé, les flancs arrondis et les jambes courtes. Son bras droit est tendu au-dessus d'un autel à cornes, et dépose de la main un fruit (?) ; le bras gauche pend le long du corps.

Le registre inférieur est creusé d'une niche rectangulaire moulurée flanquée de deux colonnes à chapiteaux corinthiens stylisés. À l'intérieur de la niche, se tient debout, de face, un personnage au visage arrondi ; ses cheveux en calotte forment une frange rectiligne sur le front ; ses yeux sont globuleux et ses oreilles sont parées de boucles. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau plus court dont les plis sont suggérés par des stries incurvées.

Datation : seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C.²¹

Stèle n° 2 à cinq registres

Triskèle dans une couronne, génie de la fertilité, personnage dans une niche, Bacchus et Amour (?), cartouche épigraphe (?), taureau.

Stèle à sommet triangulaire superposant quatre registres figurés et un cartouche épigraphe²² (figure 2). Au sommet, est figuré un triskèle ceint d'une couronne de feuillage. Au-dessous, apparaît le signe dit de Tanit anthropomorphisé brandissant à droite une corne d'abondance d'où émergent deux grenades et à gauche un rameau feuillu garni d'une grappe de raisin stylisée, de forme triangulaire.

19. Ce motif qui provient vraisemblablement d'une stèle du tophet a été reproduit sous la forme d'un schéma (par E. Beulé ?) ; nous ne disposons pas de cliché du document ; cf. à ce propos : CULICAN 1970, p. 55, fig. VI-b.

20. M'CHAREK 1988, p. 757, fig. 4. Lieu de provenance : Maghrāwa, découverte fortuite en 1967. Lieu de conservation : musée de Makthar. Stèle intacte au sommet et à la base ; certaines parties sont très émoussées notamment les traits des visages. Calcaire. H. : 1,14 ; l. : 0,44 ; ép. : 0,18 m.

21. M'CHAREK 1988, p. 754.

22. POINSSOT L. 1905, p. 400-401 ; BISI 1978, p. 50-51, fig. 23 ; M'CHAREK 1988, p. 746-748 ; MOORE 2000, p. 260-261, cat. 41, fig. 41. Lieu de provenance : Maghrāwa. Lieu de conservation : musée du Louvre (n° MNB 898). Stèle intacte au sommet et écornée à la base ; les décors sont légèrement émoussés. Calcaire ; décor en relief plat et en bas-relief. H. : 1,30-1,38 ; l. : 0,34-0,35 ; ép. : 0,14 m (Moore).



Figure 2 – Stèle n° 2, Maghrāwa.
[Bisi 1978, p. 51, fig. 23]



Figure 3 – Stèle n° 3, Maghrāwa.
[Bisi 1978, p. 29, fig. 7]



Figure 4 – Stèle n° 4, Makthar.
[Tunis, musée du Bardo, photothèque]

Le registre médian figure la façade d'un édifice à fronton triangulaire. Le tympan abrite un buste humain, de face. Celui-ci a un visage imberbe et des cheveux en calotte ; le buste est visiblement drapé d'un manteau (?) à plis schématisés couvrant les deux épaules. La frise est décorée de bandeaux d'oves en forme de U, perles et pirouettes et de denticules. La niche, à sommet arrondi, est flanquée de deux colonnes à fût lisse portant des chapiteaux corinthiens. À l'intérieur de la niche se tient de face une figure féminine debout sur un podium. Elle a un visage circulaire et plein, les cheveux forment des bandeaux entortillés, tirés en arrière ; les yeux, globuleux, sont cernés de listels plats. Elle est vêtue d'une tunique

longue et plissée et d'un manteau couvrant les deux épaules en formant un bourrelet de plis semi-arrondi sur la poitrine. La main droite, qui émerge du drapé, tient probablement un fruit (?), le bras gauche pend le long du corps et la main tient un objet indistinct.

Le registre suivant montre deux personnages debout, de face, dans une niche rectangulaire flanquée de chaque côté d'un motif formé d'une hampe à base rectangulaire superposant trois disques pleins et coiffée d'un motif végétal (une palme ?). À l'intérieur de la niche, apparaissent deux figures nues de face. À gauche, se tient un personnage masculin, sa tête est coiffée d'une couronne végétale ; son bras droit tient un sceptre et le bras gauche tend probablement

un canthare (?). À droite apparaît un personnage légèrement plus grand et sans attributs sexuels distincts. Le bras droit, filiforme, tend une couronne sur la tête du premier personnage. Les deux figures se tiennent debout sur une base rectangulaire épigraphe comportant une lettre latine : V (?). Le registre inférieur figure un taureau de profil à gauche, tête de face. Datation : début du II^e siècle²³ après J.-C.

Stèle n° 3 figurée à deux registres

Symboles astraux, figure féminine (?) nue tenant deux cratères débordant de fruits, personnage dans un édicule.

Stèle à fronton triangulaire²⁴ (figure 3). Le tympan figure une rosace concave et un croissant lunaire. Au-dessous, apparaît une figure humaine nue (probablement féminine ?), debout sur un podium à décor treillagé. Elle a un visage circulaire, des cheveux en calotte et des yeux globuleux. Elle a deux petits seins et des flancs arrondis. Elle brandit deux cratères d'où s'échappent à droite deux grappes de raisin et à gauche deux grenades.

Au-dessous, de part et d'autre du fronton triangulaire de l'édicule représenté plus bas, sont figurés deux volatiles affrontés : on reconnaît un coq à gauche. Le tympan est meublé d'un aigle (ou phénix ?) sur un globe. La niche à encadrement mouluré montre à l'intérieur un personnage masculin dont ne subsiste que la tête. Il a un visage ovoïde et des yeux globuleux ; ses cheveux sont frangés sur le front et ses oreilles sont grandes et décollées.

Datation : première moitié du I^{er}²⁵ ou du début du II^e siècle²⁶.

Makthar

Stèle n° 4 à registres

Personnage dans une niche, génie (ou idole) de la fertilité.

La figure de la fertilité (figure 4) présente le même aspect que sur les documents précédents, sauf qu'ici

ce symbole est relégué au registre inférieur au-dessous de la niche²⁷.

Stèle à au moins deux registres figurés. Le registre supérieur est creusé d'une niche flanquée de chaque côté d'une hampe superposant deux disques et fixée sur une base triangulaire, un caducée (?). À l'intérieur de la niche se tient debout, de face, un personnage à la tête tronquée ; il est vêtu d'une tunique plissée et d'un manteau enveloppant les deux épaules. Le bras droit est replié sous le drapé et la main tient un objet indéterminé ; le bras gauche, tendu, est plaqué contre le côté. Le registre inférieur montre une figure mutilée en bas qui rappelle le signe dit de Tanit anthropomorphisé. La tête, le cou et le corps de cette figure sont de forme géométrique. Les deux bras sont fléchis à angle droit et les mains tiennent, à droite, une grenade et, à gauche, une grappe de raisin.

Stèle n° 5 à registres

Emblèmes astraux, motifs végétaux et animaliers.

Stèle à fronton triangulaire²⁸ (figure 5) ; au sommet, un visage humain aux traits stylisés au-dessus d'un croissant lunaire aux pointes tournées vers le haut. De part et d'autre, deux palmes sont gravées au trait. Le croissant constitue le couronnement d'un motif tronconique décoré de stries rappelant la forme d'une embarcation stylisée (?).

Au-dessous, est figuré un aigle de face, les ailes déployées. Le plumage est indiqué par un piquetage, les ailes sont rendues par des listels superposés. Le volatile est perché sur une figure ayant une forme particulière : le motif suggère le schéma du signe dit de Tanit dont la tête est évoquée par un cercle en méplat à décor strié, occupé au milieu par une rosace concave à quatre pétales. De part et d'autre de la « tête » émergent deux tiges d'où jaillissent à gauche, une grappe de raisin de forme triangulaire et à droite, une grenade. Le reste du corps est formé d'un motif en forme de fuseau. Le motif est flanqué probablement de deux dauphins (ou anguilles ?), têtes en bas dont les nageoires sont suggérées par des traits incisés. Les deux animaux marins sont encadrés par deux oiseaux ; celui de droite est entièrement conservé, l'autre est en partie visible.

23. BISI 1978, p. 80.

24. BISI 1978, p. 29, fig. 7 ; M'CHAREK 1988, p. 743-745 ; GHEDINI 1990, tav. v, 1 ; MOORE 2000, p. 240-241, cat. 16, fig. 16. Lieu de provenance : Maghrāwa. Lieu de conservation : British Museum (n° inv. 125 063). Intacte au sommet et tronquée à la base ; la partie endommagée est restaurée au plâtre ; les décors sont légèrement émoussés ; le personnage de la niche est mutilé au niveau de la tête. Calcaire ; décor en relief plat et en bas-relief. H. max. : 0,91 ; l. : 0,38 ; ép. : 0,16 m (Moore).

25. GHEDINI 1990, p. 237.

26. BISI 1978, p. 65.

27. Lieu de provenance : Makthar. Lieu de conservation : indéterminé. Inédite. Tronquée en haut au niveau de la tête du personnage de la niche et en bas. Deux registres conservés. Calcaire ; sculpture en relief plat et en bas-relief ; la surface est bien dressée. Dimensions indéterminées.

28. Lieu de provenance : Makthar. Lieu de conservation : musée de Makthar. Inédite. Stèle écornée au sommet et mutilée en bas. Les têtes des deux poissons sont mutilées. Deux registres conservés. Calcaire ; gravure et relief plat. H. max. : 0,45 ; l. : 0,29 ; ép. : 0,11 m.



Figure 5 – Stèle n° 5, Makthar.
[Musée de Makthar, A. Limam]



Figure 6 – Stèle n° 6, Henchir Ghayada.
[M'CHAREK *et al.* 2008, p. 148, n° 9]



Figure 7 – Stèle n° 7, Henchir Sidi Ahmed.
[A. M'Charek]

La figure de fertilité, inspirée dans son schéma global du signe punique de Tanit, comporte de nouveaux détails décoratifs de type végétal et animalier. En effet, l'élément supérieur ou la tête de celle-ci ressemble à une couronne stylisée, bien que le pourtour décoré de stries incurvées suggère un mouvement rotatoire et rappelle un peu les motifs du triskèle et du swastika. Au milieu du disque figure une rosace à quatre pétales à caractère sans doute solaire.

Henchir Ghayadha

Le site de Henchir Ghayadha offre aussi quelques exemples, pour la plupart des stèles très fragmentaires, sur lesquels cet emblème de la fertilité prend parfois l'aspect d'un signe dit de Tanit flanqué de cornes d'abondance ou de cratères²⁹ ; ou bien il est entièrement anthropomorphisé, comme par exemple sur le document présenté ci-dessous.

Stèle n° 6, fragmentaire

Une figure tenant deux grappes de raisin.

Ce fragment³⁰ (figure 6) montre une figure humaine schématisée à l'intérieur d'une niche peu évidée. Les traits du visage sont sommairement ébauchés ; du buste rectangulaire se détachent deux bras fili-formes brandissant chacun vers le haut une grappe de raisin.

Henchir Sidi Ahmed

Stèle n° 7

La face antérieure (figure 7) montre un croissant probablement gravé au trait aux pointes tournées vers le haut³¹. Au-dessous est représentée une figure géométrisée debout, de face. Le buste semble placé dans une niche évoquée par un listel tronconique l'encadrant. La figure a une tête circulaire hérissée

29. Concernant ces fragments de relief, cf. LIMAM 2008, p. 169-170, n° 1, à titre d'exemple. Soulignons que l'ensemble de la documentation lapidaire provenant de ce site est publiée dans une étude d'ensemble sur Henchir Ghayadha : M'CHAREK *et al.* 2008.

30. Lieu de provenance : sanctuaire de Ba'al Hammon-Saturne. Lieu de conservation : *in situ*. M'CHAREK *et al.* 2008, p. 145-161 ; stèle n° 9, p. 148-149. Ce fragment est abîmé en surface. Calcaire ; sculpture en relief plat. H. max. : 0,30 ; l. max. : 0,33 ; ép. : 0,09 m.

31. Lieu de provenance : Henchir Sidi Ahmed, situé au sud de Zama Regia, trouvée par A. M'Charek lors d'une prospection sur le territoire de Zama Regia (voir sa contribution dans ce volume, *supra*, p. 152, fig. 1). Lieu de conservation : *in situ*. Inédite. Mutilée en haut, en bas et sur le côté droit. De petites éraflures ont abîmé une partie de la tête notamment. Calcaire ; sculpture en relief plat. Dimensions indéterminées.

de rayons solaires ou des motifs en forme de pétales. Les bras longs et repliés s'agrippent à deux hampes latérales superposant chacune quatre disques pointés. De chaque côté de la tête est figuré un motif végétal à trois feuilles lancéolées. Le corps rectangulaire est décoré de stries rectilignes évoquant sans doute le drapé. Les jambes filiformes sont légèrement ébauchées.

Cette stèle montre vraisemblablement une autre variante de figure de fertilité entièrement anthropomorphisée. Mais contrairement aux exemples précédents, le motif aux bras repliés s'agrippe à deux emblèmes latéraux : une hampe dressée sur une base et décorée de disques superposés³². Ce motif évoque les enseignes militaires, *signa militaria*, *uexillum*³³.

L'ARBRE OU PLANTE DE VIE

Ce thème d'origine orientale est représenté sur plusieurs séries lapidaires appartenant à divers secteurs de la *Thusca*. Il y a une présence assez marquée de ce motif autour des sites importants : à *Zama*, sur la série de Ksar Toual Zouameul/*uicus Maracitanus* (n° 9), à Henchir Ghayadha (n° 10) et Henchir El-Hami³⁴ (n° 12), à Makthar, sur une stèle (n° 8) méconnue à épigraphe néopunique³⁵.

Toutefois la documentation lapidaire disponible montre que ce motif est peu représenté sur les stèles de Makthar³⁶, il en est de même de la série lapidaire de Maghrāwa. D'ailleurs il est possible d'envisager que la figure de fertilité caractéristique de cette série notamment ait pu remplacer le thème de l'arbre de vie. Certains exemples permettent de le confirmer : sur une stèle de cette même série³⁷, le signe dit de Tanit anthropomorphisé aux cornes d'abondance s'est transformé en une figure humaine brandissant deux vases d'où jaillissent des arbustes évoquant peut-être l'arbre de vie souvent représenté au sommet de la stèle³⁸. Sur une autre stèle attribuée par A. M. Bisi

à la même série, deux arbustes émergeant des écoinçons du tympan et une fleur de lotus en guise d'acrotère semblent se substituer à la figure de fertilité³⁹.

Rappelons que le motif de l'arbre de vie est attesté en Orient depuis le III^e millénaire avant notre ère sur divers supports ; sa présence est aussi attestée dans les textes sumériens et accadiens qui mentionnent fréquemment des arbres et des plantes aux vertus surnaturelles dont la célèbre « plante de vie » recherchée par le héros Gilgamesh⁴⁰. Ces textes font état également de la présence de parcs décorant la façade et les portes des temples, reflet terrestre des arbres célestes qui gardent les portes des cieux. Les plus connus parmi ces arbres sont « l'arbre de la porte du ciel » et « l'arbre de vie » ou l'arbre sacré⁴¹. L'arbre de vie considéré comme un symbole de divinité ou de la puissance divine fertilisante, accompagne aussi bien Ea, le dieu des sources, que Shamash, le soleil bienfaisant, que d'autres divinités de la végétation dans les civilisations de l'Orient ancien⁴². Ce thème est représenté seul ou associé à d'autres motifs animaliers, comme les capridés, les taureaux ou des volatiles. Ces animaux sont représentés se nourrissant de l'arbre ou de la plante sacrée ou symétriquement affrontés dans une attitude figée autour du motif végétal central⁴³. Cette plante ou arbre de vie apparaît dans l'iconographie antique sous divers aspects : celui d'un palmier, d'un cyprès, d'une simple branche, d'une palmette, voire même d'un régime ou d'une branche sortant d'un vase⁴⁴.

Le motif de l'arbre de vie est attesté à Carthage sur les stèles votives du tophet. En se référant uniquement aux documents publiés par C. Picard dans le *Catalogue du Musée Alaoui*, on peut souligner les

32. Soulignons que cet emblème comparable sur certains reliefs à des enseignes militaires, sur d'autres à des caducées ou des *thymiatérion*, apparaît en double de part et d'autre de la niche qui abrite souvent le dédicant. C'est le cas notamment sur les stèles de Maghrāwa. En outre un rapprochement est aussi possible avec des stèles de la région de Siliana (Sidi Marched) qui ressemblent à tous points de vue à ce relief. Cf. FERCHIOU 2002, p. 57-59, fig. 1.
33. REINACH 1918, s.u. *signa militaria*, dans DAGR.
34. Situé près de Sidi Bou Rouis, à environ 18 km au nord-ouest de *Zama Regia*.
35. MOSCATI 1988, p. 619, notice n° 210.
36. Soulignons toutefois que beaucoup d'ex voto du tophet de Makthar ne sont pas publiés.
37. Conservée au British Museum : BISI 1978, p. 30-31, fig. 8 ; MOORE 2000, p. 246-247, cat. 24, fig. 24.
38. C'est le cas par exemple des stèles de Henchir Ghayadha, Henchir El-Hami et *uicus Maracitanus* ; pour ce motif il y a une ressemblance iconographique avec la stèle de Henchir Ghayadha : cf. M'CHAREK *et al.* 2008, p. 148-149, stèle n° 8.

39. Ces motifs végétaux sont flanqués de part et d'autre d'un capridé et d'un taureau : cf. BISI 1978, p. 43-44, fig. 22.

40. Cf. CONTENAU 1939, p. 42.

41. *Ibid.*, p. 42-43.

42. *Ibid.*, p. 43.

43. *Ibid.*, p. 43.

44. RUTTEN 1943. L'auteur évoque l'évolution historique de ce motif. Ces variations ont en effet porté sur la façon de représenter l'arbre, son espèce et sur les animaux qui l'accompagnent. Par exemple, en Orient au II^e millénaire avant notre ère, chez les Suméro-Accadiens, le palmier-dattier l'emportera sur les autres motifs végétaux alors que dans d'autres régions il y a la prédominance de l'arbre sacré plus ou moins stylisé. Ce symbole de fertilité est parfois remplacé par une palmette, sur les monuments chypriotes, ou par une simple branche. En Mésopotamie, à l'époque assyrienne, le goût prononcé pour les ensembles composites utilisés dans la décoration architecturale et dans l'ornementation du costume engendre un motif d'un aspect décoratif ou ornemental. Il est composé de palmettes décorées de chevrons sortant d'une base faite de volutes et de cornes. C'est le prototype de l'arbre de vie stylisé de type oriental assyrien. Ce type de représentation nous rappelle aussi le style géométrique pré-hellénique, cf. à ce propos : BOARDMAN 1999.



Figure 8 – Stèle n° 8, Makthar.
[MOSCATI 1988, p. 619, n° 210]



Figure 9 – Stèle n° 9, Vicus Maracitanus.
[Basilique du Kef, A. Limam]



Figure 10 – Stèle n° 10, Henchir Ghayadha.
[M'CHAREK et al. 2008, p. 148, n° 8]

aspects suivants. Ce motif est différemment traité à l'époque punique, ayant l'aspect d'un palmier, d'un motif végétal plus ou moins stylisé (*anthémion*) ou encore d'une plante émergeant d'un vase⁴⁵. Concernant l'emplacement du thème, le palmier occupe une place importante au registre central du monument⁴⁶. Quand il s'agit d'un *anthémion* ou d'une plante émergeant d'un vase, ce motif occupe indifféremment le milieu ou le sommet de la stèle. Sur certains documents, l'*anthémion* décore le tympan alors que le palmier est représenté dans le registre inférieur⁴⁷. Sur ces stèles, l'arbre de vie est souvent encadré de motifs : éléments architecturaux (colonnes ou demi-colonnes à chapiteaux éoliques)⁴⁸, rinceaux de vigne⁴⁹, caducées⁵⁰, le signe dit de Tanit⁵¹. Sur un exemplaire, le palmier traité dans le registre inférieur est encadré de deux emblèmes : hampe reposant sur une base triangulaire que coiffe un motif sous la forme du signe de Tanit⁵².

45. Pour les stèles puniques où l'arbre de vie prend la forme d'un palmier, voir CMA [1953] n.s., I : Cb 449, Cb 452, Cb 666 ; d'*anthémion* : Cb 447, Cb 713, Cb 715 ; ou d'une plante sortie d'un vase : Cb 718, Cb 802, Cb 804.
46. C'est le cas par exemple des stèles : *ibid.*, Cb 449 et Cb 452.
47. Exemple de la stèle Cb 802.
48. CMA [1953] n.s., I : Cb 449.
49. *Ibid.*, Cb 452.
50. *Ibid.*, Cb 802.
51. *Ibid.*, Cb 671.
52. *Ibid.*, Cb 666 ; d'ailleurs cette sorte d'emblème ou d'enseigne nous rappelle les « caducées-enseignes » représentés sur certaines séries de stèles romaines de la Tunisie centrale (Makthar, Maghrāwa, ...) ; sauf que sur ce document punique, l'élément vertical est une haste ou hampe n'ayant pas les composantes d'un caducée (avec motifs circulaires superposés).

Stèle n° 8, Makthar

L'arbre de vie représenté dans le tympan (figure 8) a l'aspect d'un arbuste ou d'une branche nervurée ; du tronc s'échappent deux feuilles ? Le motif semble posé sur un guéridon ou une base tripode, encadrée de deux motifs en forme de losange⁵³.

Stèle n° 9, Ksar Toual Zouameul / Vicus Maracitanus

Le tympan (figure 9) semble figurer (en se basant sur des parallèles mieux conservés) un arbre (un palmier ?) flanqué de deux oiseaux⁵⁴.

Stèle n° 10, Henchir Ghayadha

Le tympan (figure 10) abrite un arbre (un conifère ?) entre deux quadrupèdes affrontés (béliers)⁵⁵.

Stèle n° 11, Aïn Barchouch

Le registre supérieur (figure 11) montre un personnage chevauchant un oiseau (?) et un triskèle à gauche ; au-dessous, un palmier picoré par deux volatiles (un coq et un paon ?) au-dessus de deux chevaux ou taureaux (?)⁵⁶.

53. MOSCATI 1988, p. 619, notice n° 210.

54. SAUMAGNE 1941, fig. 2c, g et i.

55. M'CHAREK et al. 2008, p. 148-149, stèle n° 8.

56. CMA [1953] n.s., I, p. 253, Cb 939.



Figure 11 – Stèle n° 11, Aïn Barchouch.
[CMA [1953] s. n., p. 253, Cb 939]



Figure 12 – Stèle n° 12, Henchir El-Hami.
[FERJAOUÏ 2007, p. 141, fig. 16]



Figure 13 – Stèle n° 13, Henchir Bir Ben Ali. [A. M'Charek]

Stèle n° 12, Henchir El-Hami

Un palmier au rendu schématisé est inscrit dans le tympan (figure 12), entre une rosace à gauche et un croissant lunaire à droite ; les deux motifs sont inscrits chacun dans un cercle⁵⁷.

Stèle n° 13, Henchir Bir Ben Ali

La partie encore conservée de la stèle (figure 13) superpose trois registres de décor. Le tympan tronqué en haut montre au milieu un palmier (?) encadré de deux volatiles. Le second registre figure dans un cartouche trois têtes : au milieu une tête radiée, à sa gauche, une tête couronnée d'un croissant lunaire, à droite une tête flanquée de deux cornes de bélier. En bas, dans un fronton encadré de deux cornes d'abondance ou cratères (?) d'où jaillissent des motifs circulaires pointés, un peigne et une rosace, figure vraisemblablement la partie supérieure d'un triskèle, au membre replié. Stèle inédite trouvée par A. M'Charek, lors d'une prospection sur le territoire de *Zama Regia*.

Stèle n° 14, Sokra

Tout le registre supérieur (figure 14) est occupé par une plante à plusieurs ramifications et garnies de fruits : à la base trois grappes de raisins picorées par deux oiseaux, le tronc est garni de trois rangées de feuilles superposées (deux par deux) ; une sorte de feuille ou calice ramassé d'une fleur orne le sommet du motif⁵⁸.

Stèle n° 15, Henchir Skhira

Contrairement aux autres documents, l'arbre de vie, un palmier, est ici (figure 15) représenté dans le registre inférieur entre deux quadrupèdes (béliers affrontés)⁵⁹.

Stèle n° 16, Sbiba (Henchir Thmed)

En haut (figure 16), l'arbre de vie est sommairement ébauché et gravé. Le tronc écaillé est rendu par des motifs treillagés ; les palmes par des stries⁶⁰.

57. FERJAOUÏ (dir.) 2007, p. 141-142, fig. 16.

58. FERCHIOU 2002, p. 63, fig. 2.

59. CMA 1910 (suppl. 1), p. 97, D. 1 035 ; LE GLAY 1961, p. 312, n° 6, pl. x, fig. 2.

60. GRIRA 2014.



Figure 14 – Stèle n° 14, Sokra.
[FERCHIOU 2002, p. 63, fig. 2]



Figure 15 – Stèle n° 15, Henchir Skhira.
[LE GLAY 1961, p. 312, pl. X, 2]



Figure 16 – Stèle n° 16, Henchir Thmed.
[GRIRA 2014, p. 166, fig. 7]



Figure 17 – Stèle n° 17, Tunisie centrale.
[BISI 1978, p. 44, fig. 22]



Figure 18 – Stèle n° 18, Aïn Barchouch.
[Musée de Makthar, A. Limam]



Figure 19 – Stèle n° 19, Aïn Barchouch.
[BEN BAAZIZ 2000, p. 68, fig. 124]

Stèle n° 17, provenance incertaine (Tunisie centrale)

La plante (figure 17) est ici une fleur trifide renversée flanquée par deux quadrupèdes (deux taureaux) ; celui de droite semble brouter une feuille. Ce motif est inséré entre un triskèle, en haut, brandissant des deux membres latéraux un cratère et une grenade (?) à droite et une branche feuillue à gauche, et deux autres plantes (arbustes), en bas, émergeant des écoinçons d'un temple⁶¹.

L'EMBLÈME SOLAIRE ENCADRÉ D'UNE COURONNE À DEUX MAINS

Ce thème iconographique est attesté sur la seule série lapidaire de Aïn Barchouch sur huit stèles et toujours dans le registre supérieur ; sur un seul document la tête, entourée d'une guirlande, n'est pas cernée de rayons.

61. BISI 1978, p. 43-44, fig. 22.

Ce thème est intéressant à plus d'un titre. L'approche iconographique et symbolique de ce motif assez élaboré et complexe demande des comparaisons avec des documents présentant des éléments similaires ou apparentés. Soulignons tout d'abord que cette image en partie anthropomorphisée ou « hybride » se compose d'une tête humaine, parfois d'un buste à la tête radiée (figure 18). Sur une seule représentation, la stèle n° 19, la tête n'est pas ceinte de rayons (figure 19). Cette figure solaire est inscrite dans une guirlande végétale ouverte en bas et dont les extrémités inférieures s'épanouissent en formant deux mains tenant chacune une palme.

Essayons de décomposer cette figure en plusieurs motifs ou éléments figuratifs.

Le motif de la couronne

Le motif de la couronne ou de la guirlande est présent sur les stèles de la Tunisie centrale aussi bien sur les monuments votifs que funéraires (stèles,

cippes, sarcophages), où il présente une typologie assez variée sur le plan de la forme, de l'assemblage, de la composition et du style de représentation. Sur ces documents, la couronne, puisqu'il s'agit ici plutôt d'une couronne que d'une guirlande, est dénouée en bas ; de rendu très stylisé, elle semble formée de deux rameaux recourbés ou d'un assemblage végétal probablement tressé dont les détails sont évoqués par des traits en zigzag ou en chevron. Les prolongements terminaux de ce motif forment deux avant-bras ; les mains, de traitement plus ou moins réaliste, tiennent des palmes.

Ce motif de la couronne, fréquent dans l'art et la sculpture de l'Afrique romaine, occupe sur certaines séries de sculptures de la *Thusca*, dont celle de Aïn Barchouch, une position sommitale ; il peut aussi enserrer des emblèmes astraux : la rosace ou le disque solaire, ou encore un protomé humain⁶². Sur certaines stèles de Maghrāwa, la figure d'un triskèle est inscrite à l'intérieur de la couronne⁶³.

Sur une stèle funéraire de Henchir El-Left⁶⁴ un motif, se rapprochant par quelques aspects de la figure solaire de Aïn Barchouch, est représenté dans le registre supérieur. Il s'agit d'une tête humaine inscrite à l'intérieur d'une couronne dénouée en bas et dont les extrémités sont recourbées vers l'extérieur, mais les motifs des mains ou des avant-bras et des rayons autour de la tête manquent.

Sur d'autres séries de stèles provenant de secteurs et de sites voisins de Aïn Barchouch, à savoir *Althiburos* et El-Ksour⁶⁵, la figure solaire représentée en haut du monument, tout en étant conforme à la représentation de Aïn Barchouch, ne possède pas pour autant l'attribut des deux mains. D'ailleurs ce schéma de la figure solaire évoquée par une tête rayonnante dans une couronne végétale est attesté un peu partout

sur les séries lapidaires néo-puniques ou de style néo-punique de la région⁶⁶. En outre certaines représentations du Soleil sur les stèles votives d'*Althiburos* sont évoquées par un buste humain à tête rayonnante inscrite dans un médaillon que flanquent souvent deux cornes d'abondance⁶⁷.

Le motif de la main

Le motif de la main attesté à l'époque punique sur les stèles votives du tophet de Carthage est souvent représenté au milieu du tympan, sans autre décor ou flanqué de certains motifs à valeur sans doute symbolique et religieuse, oreilles, colombes⁶⁸. Sur ces ex voto il s'agit toujours de l'avant-bras droit figuré, seul, sans l'autre main.

Sur les stèles funéraires carthaginoises, le motif de la main ou plutôt de l'avant-bras droit du défunt est mis en relief par sa position dressée à la verticale avec une paume de main tournée vers l'extérieur. L'importance de ce détail est aussi accentuée par sa disproportion par rapport au bras et à la main gauche. Ce procédé artistique était très répandu dans l'art de l'Orient ancien. Il fut utilisé à grande échelle dans l'Égypte antique⁶⁹ et chez les Phéniciens et les Puniques. H. Bénichou-Safar considère que dans l'iconographie carthaginoise⁷⁰, la disproportion et l'agrandissement de la taille d'un élément de décor par rapport à d'autres éléments sont l'un des procédés artistiques « générateurs d'informations »⁷¹. Ce procédé appliqué au motif de la main comporte plusieurs variantes et schémas décoratifs.

62. Par exemple les stèles de Maghrāwa, cf. CMA [1953] n.s., I, Cb 971, Cb 972 ; et les stèles néo-puniques de Makthar, cf. *Ibid.*, Cb 1015, Cb 1018, Cb 1 029.

63. BISI 1978, p. 50-51, fig. 23 ; M'CHAREK 1988, p. 746-748 ; MOORE 2000, p. 260-261, cat. 41, fig. 41.

64. Sur cette stèle funéraire qui montre dans d'autres registres les thèmes de l'aigle psychopompe, des poissons et des oiseaux s'abreuvant dans un cratère, l'image de la figure ceinte d'une guirlande occupe la partie supérieure du monument : cf. PICARD G.-C. 1946-1949, p. 378 ; ID. 1954, p. 145-146.

65. Le site d'El-Ksour a livré dans les années 1980 une série de stèles figurées ; M. Ghaki, qui a prospecté ce secteur, a procédé à un nettoyage de la zone qui s'avère être la périphérie d'un sanctuaire néo-punique ; en effet, un matériel votif caractéristique des sanctuaires africains à Ba'al Hammon-Saturne a été découvert *in situ*, notamment des urnes avec leur contenu. D'autre part, dans les environs d'El-Ksour, au lieu-dit Aïn Assila en pleine zone agricole, certains édifices antiques, dont une église rurale, remploient des stèles néo-puniques de même facture qui proviennent peut-être d'El-Ksour (GHAKI 1988, p. 267-268).

66. Par exemple, certaines stèles néo-puniques du tophet de Makthar : voir la mise en série des stèles nos 5 et 15. Cf. CMA [1953] n.s., I, p. 284, pl. CXVII, Cb 1 012.

67. Pour les stèles d'*Althiburos*, cf. TOUTAIN 1919, p. 101-105, pl. XXI ; CMA [1953] n.s., I, p. 295-296, Cb 1067 (C 1108) ; ENNAÏFER 1976, p. 23-24, pl. IX, e.

68. Voir LIPINŃSKI (dir.) 1992, s.u. main. Le motif de la main ou de l'avant-bras droit fait partie de l'iconographie des stèles du tophet de Carthage. Par exemple sur Cb 649 et Cb 658, l'avant-bras droit traité en relief plat occupe le milieu du tympan. Sur le premier document, la main est flanquée des acrotères du sommet ; sur le second document le membre humain est aussi flanqué de deux acrotères au milieu desquels sont sculptées deux oreilles. Sur les stèles puniques : CMA [1953] n.s., I, Cb 661, Cb 664, Cb 665, Cb 667, Cb 672 et Cb 678, nous avons le même schéma décoratif, alors que sur la stèle Cb 684 le motif de l'avant-bras droit sculpté au tympan est encadré de deux colombes. Sur la stèle Cb 836, une main sculptée en relief « cerné » fait pendant à un caducée ; ces motifs sont représentés de part et d'autre du signe dit de Tanit.

69. ORGOGOZO 1996, p. 35 : définition des procédés artistiques utilisés notamment dans le relief ; selon cette auteure, l'art égyptien « est un art intellectuel » qui recrée l'objet pour en faire apparaître l'essence même.

70. BÉNICHOU-SAFAR 2007.

71. Cf. *Ibid.*, p. 7 et 13-14.

Sur le premier type, la main droite, seule, est levée vers le haut, la paume en avant ou tournée vers l'extérieur reproduisant un geste rituel d'adoration ou de révérence que fait le fidèle en présence des dieux. Ce geste de protection et de bénédiction pourrait aussi être prêté aux dieux eux-mêmes⁷². En effet le geste de la main divine accueillant et bénissant les fidèles est évoqué sur des stèles et des statuettes puniques et néo-puniques. Nous citons à titre d'exemple, la statuette de Ba'al Hammon de *Thinissut*⁷³ datée du 1^{er} siècle après J.-C. Sur une stèle punique à Ba'al Hammon provenant du tophet de Carthage et datée de la première moitié du II^e siècle avant J.-C., la divinité trônant à la main droite levée, elle brandit dans la main gauche la hache syrienne⁷⁴. Une autre stèle à Ba'al Hammon du tophet de Sousse montre sur la face antérieure une scène de culte : Ba'al Hammon trônant bénit de sa main droite levée un fidèle debout devant le siège divin⁷⁵. D'ailleurs cette scène dérive d'un prototype artistique oriental maintes fois repris par les sculpteurs orientaux pour représenter une scène religieuse ou une scène d'adoration.

Ce schéma de scène cultuelle est attesté sur divers monuments de l'aire syro-palestinienne, à Byblos, à Ras Shamra et dans divers autres sites de la région. En outre cette iconographie religieuse sculptée au départ a été transposée sur des productions de glyptique, par exemple sur des scarabées phéniciens et des cylindres de type chaldéen⁷⁶.

Enfin ce rapprochement avec la figure de Aïn Barchouch réside seulement dans la présence du motif de la main qui peut traduire des gestes spécifiques de bénédiction ou de prière, bien que les mains de la figure étudiée ici ne soient pas vides mais tiennent des éléments végétaux – des épis de blé –, symbole d'abondance et de fertilité agraire.

Le deuxième type concerne la représentation de deux mains ou avant-bras qui semblent exprimer d'une manière plus explicite et abrégée⁷⁷ l'attitude

du suppliant qui invoque les dieux et les puissances supérieures célestes en tendant les deux bras vers le ciel⁷⁸. L'image de deux avant-bras droits apparaît sur quelques stèles puniques du tophet de Carthage⁷⁹. Sur un exemplaire, les avant-bras représentés de profil dans les écoinçons du tympan sont haussés sur des bases et font un geste indéfini.

Ce motif est représenté également sur certaines stèles numides dans un contexte totalement différent, puisqu'il s'agit non pas de mains bénissantes ou supines comme sur les ex voto puniques, mais probablement de mains coupées illustrant, selon certains spécialistes, un sacrifice d'accompagnement ou de glorification du défunt⁸⁰.

Association des deux motifs : la main et la figure solaire

Ces figures solaires, différemment représentées dans l'art et l'iconographie de l'Orient ancien, sont parfois associées à l'attribut de la couronne, parfois représentées sans ce symbole végétal. Sur les séries lapidaires de Tunisie à l'époque romaine, cette association n'est pas très courante en dehors bien sûr de la série de Aïn Barchouch. Les exemples apparentés les plus significatifs proviennent de documents appartenant à la civilisation égyptienne d'époque pharaonique et de Basse époque, et d'autres documents d'origine mésopotamienne et phénicienne. Ainsi les rapprochements iconographiques nous permettent de mettre en relief la persistance de certains éléments décoratifs appartenant à une ancienne représentation orientale à caractère religieux en dépit de l'appartenance des séries en question à deux contextes chronologiques et historiques différents.

Plusieurs études traitant de l'iconographie et de l'art de l'Orient ancien⁸¹ ont permis de montrer l'existence d'un « patrimoine de tradition orientale » ou d'un « langage iconographique » commun à beaucoup de

72. D'ailleurs l'iconographie de la main droite ou des deux mains levées au sommet de la stèle est assez fréquente sur les ex voto de Carthage, alors que sur les stèles funéraires puniques le défunt a le bras droit levé et la paume des mains tournée vers l'extérieur. Concernant l'iconographie de la main en Orient antique, cf. CUMONT 1933, p. 387 ; HOURS-MIÉDAN 1950 et LIPÍŃSKI (dir.) 1992, s.u. main.

73. MERLIN 1910, p. 17, 39, 80, pl. II, fig. 2.

74. Cf. MOREL 2000, p. 86, fig. 62.

75. CINTAS 1947, p. 13-16, fig. 48-49 (stèle et schéma).

76. Cf. *ibid.*, p. 16-17 ; KRINGS (dir.) 1995.

77. Cette technique figurative, la représentation abrégée ou le procédé de la synecdoque, est classé par H. Bénichou-Safar comme étant un des « procédés suggestifs » de l'art et de l'iconographie punique. Selon cette auteure, la synecdoque consiste à exprimer le plus par le moins ou le tout par la partie, comme pour la main ou bien, notamment dans le thème de l'architecture religieuse, avec

la réduction de la façade d'un édifice ou l'évocation de la structure par des éléments simplifiés ; cf. à ce propos : BÉNICHOU-SAFAR 2007, p. 16.

78. Selon CUMONT 1933, p. 387 ; cf. aussi BÉNICHOU-SAFAR 2007, p. 16-17.

79. Cf. HOURS-MIÉDAN 1950, p. 15-76, pl. XIV, f pour le schéma reproduisant deux mains : il s'agit d'une stèle à fronton triangulaire et un double acrotère ; les deux avant-bras droits sont représentés dans les écoinçons du tympan, contrairement aux exemples cités de ce thème, les bras sont traités de profil, ils sont aussi haussés sur des podium, alors que le tympan montre une plante épanouie sortant de son calice.

80. Il s'agit de stèles kabyles-numides de type « stèle à Abizar » ; cf. CAMPS *et al.* 1996-1998, p. 28-29.

81. Voir à ce propos différents articles de synthèse sur l'art et l'iconographie orientale dans : KRINGS (dir.) 1995, dont CIAFALONI 1995.

civilisations orientales (égyptienne, syro-palestinienne, phénicienne, punique)⁸². Parmi les thèmes ou motifs décoratifs de ce langage iconographique diffusés notamment à travers les arts mineurs (l'orfèvrerie, la glyptique, les bijoux phéniciens et puniques en particulier à partir de l'époque archaïque, aux VII^e-VI^e siècles avant J.-C.), nous retrouvons l'arbre de vie, le symbole solaire et le sphinx⁸³.

Concernant l'art de la Tunisie antique d'époques punique et romaine, nombre d'études ont été consacrées à certains aspects de ce transfert du savoir-faire technique et iconographique de l'Orient vers le bassin occidental de la Méditerranée et l'Afrique du Nord. Pour la période punique, on peut citer plusieurs travaux traitant de ces questions historiques et iconographiques⁸⁴.

Concernant la période romaine, les études en rapport avec cette problématique sont peu abondantes. On peut citer l'article de J. P. Moore qui a retenu certains points importants relatifs à l'influence des modèles et des prototypes orientalisants sur les sculptures de la Tunisie Centrale (les stèles de la région de Makthar) durant la période du Haut-Empire romain⁸⁵. L'auteur a surtout démontré la parenté frappante de certains thèmes et aspects stylistiques observés sur les stèles de la région de Makthar, Maghrāwa essentiellement, avec le répertoire décoratif de l'ivoirerie, de la glyptique et de la tabletterie phénicienne (en étudiant la scène de sacrifice et certaines représentations à caractère mythologique)⁸⁶.

Quant à la représentation solaire inédite de Aïn Barchouch, nous croyons bon d'examiner en premier lieu certains documents figurés de l'Égypte pharaonique relatifs à l'iconographie du dieu solaire Aton et Aton-Rê. En effet, l'image du dieu Aton est évoquée sur les reliefs et les stèles de Tell El-Amarna par un disque ou un anneau solaire répandant ses rayons sur la famille royale ; certaines extrémités de ces rayons sont dotées de mains portant le signe de l'anck ou signe de vie égyptien. Parmi ces exemples, citons un bloc sculpté du grand palais d'Akhénaton à Tell El-Amarna, où les mains suspendues aux extrémités des rayons du disque solaire Aton portent un anck au nez du roi et de la reine Nefertiti⁸⁷ ; sur d'autres documents ces mains solaires reçoivent des offrandes

de la famille royale⁸⁸. Dès le début du règne d'Akhénaton, la représentation anthropomorphisée du dieu Rê cède la place au disque solaire, à la fois symbole et substitut divin. Ce symbole solaire conserve néanmoins certains attributs des divinités anthropomorphes rejetées, à savoir les mains tenant l'anck de vie au bout des rayons solaires. En outre le disque solaire porte, à l'image du roi, l'insigne de la royauté, l'*uraeus*⁸⁹. Dans un autre contexte, celui de l'iconographie funéraire, le dieu solaire Aton-Rê est représenté sous la forme d'un disque solaire coiffant la tête du faucon substitut de la divinité. L'emblème astral darde sur la défunte des rayons en forme de motifs végétaux, calices ou pétales de fleurs⁹⁰.

Ces exemples d'art égyptien appellent trois remarques d'ordre iconographique. La première concerne l'attribut des mains : bien qu'il soit associé dans les deux séries, celle de Aïn Barchouch et celle des reliefs égyptiens, à la figure solaire, nous soulignons que sur les stèles de Tunisie les mains se détachent de la couronne qui encadre la figure solaire, alors que sur les documents égyptiens les mains forment le prolongement des rayons. Le deuxième point concerne le traitement des rayons. Ainsi aussi bien sur les documents égyptiens, par exemple la stèle de la Dame de Tapéret (figure 20), que sur ceux de Aïn Barchouch d'époque romaine, les rayons solaires sont traités en forme de pétales. D'ailleurs ce style décoratif de traitement n'est pas spécifique à cette seule série, mais il est aussi attesté sur d'autres stèles de la région, notamment sur les ex voto néo-puniques de Makthar⁹¹. La troisième remarque concerne l'attribut ou l'objet mis dans les mains de cette figure. Dans l'exemple égyptien les mains émergent des rayons solaires d'Aton-Rê tiennent l'emblème ou le signe de vie égyptien, l'anck ; alors que les mains de la représentation de Aïn Barchouch tiennent des éléments végétaux, des palmes ou des épis.

Outre la documentation archéologique égyptienne, l'image d'une divinité solaire suprême d'aspect semi-anthropomorphisé se trouve aussi sur des reliefs en gypse assyriens (figure 21) et des productions d'arts mineurs, des sceaux. Sur ces documents datables du XI^e siècle avant J.-C. environ⁹², apparaît, à l'intérieur d'un disque solaire ailé, le buste d'un dieu masculin

82. Cf. KRINGS (dir.) 1995, p. 499-500.

83. *Ibid.*, p. 539.

84. Outre les articles se rapportant à ces aspects iconographiques, techniques et stylistiques et aux arts mineurs (ivoirerie, glyptique, ...) dans KRINGS (dir.) 1995, on citera également BISI 1979.

85. MOORE 2009.

86. *Ibid.*, p. 457.

87. Cf. GAHLIN 2001, p. 130.

88. Cf. *Ibid.*, p. 131, fig. 2.

89. *Ibid.*, p. 131.

90. Stèle de la Dame de Tapéret datée de 1000 av. J.-C. conservée au musée du Louvre. Cette stèle polychrome en bois est un bel exemple du nouveau type de mobilier funéraire qui apparaît autour de cette date à Thèbes ; en effet, dans cette région les petites stèles de bois aux couleurs vives coexistent avec celles en pierre.

91. CMA [1953] *n.s.*, I, Makthar : Cb 1011, Cb 1015, Cb 1021, Cb 1026.

92. Cf. PARAYRE 1990, p. 285-286.



Figure 20 – Stèle de la Dame de Tapéret, musée du Louvre. [ALDRED, DAUMAS 1980, p. 115, fig. 101]



Figure 21 – Relief assyrien en gypse, Kalhû-Nimrud (Irak), salle du trône du palais nord-ouest. [British Museum]

ayant la main droite levée en signe de bénédiction⁹³. Sur d'autres spécimens, le buste est remplacé par une image simplifiée ou abrégée : une simple tête et un bras au-dessus du disque ailé⁹⁴. Cette thématique religieuse d'origine mésopotamienne va connaître une grande diffusion dans toute la Méditerranée orientale puis occidentale à travers l'art de la glyptique, notamment les sceaux assyriens de Style Foret produits aux VIII^e et VII^e siècles⁹⁵ avant J.-C. Dans d'autres espaces de la Méditerranée orientale, l'aire syro-palestinienne, l'image d'une divinité féminine, combinée au disque solaire ailé, figure dans le répertoire iconographique de ces productions glyptiques. Cette divinité est identifiée d'ordinaire à la déesse Šapaš⁹⁶. Sur des documents plus récents, d'époques classique et hellénistique, nous retrouvons un modèle iconographique différent du dieu solaire mais tout aussi abrégé ; il s'agit de stèles funéraires à épigraphe grecque provenant de la Syrie. Sur ces documents, l'inscription funéraire invoquant le Soleil, dieu protecteur des morts est flanquée de deux mains suppliantes évoquant probablement l'offrande funéraire et prolongeant, selon F. Cumont, la supplication du fidèle⁹⁷

(figure 22). En effet l'invocation à ce dieu protecteur et justicier de l'Orient et l'imprécation l'accompagnant parfois contre les violateurs de la sépulture sont associées sur certains reliefs de la Syrie antique, à l'image des deux mains supines ou suppliantes⁹⁸ (figure 23). D'ailleurs à l'époque hellénistique, le dieu Hélios semble garder cette fonction de dieu justicier d'origine orientale⁹⁹ ; en effet l'invocation au Soleil dans certaines épitaphes de cette période est parfois associée à l'image des deux mains en supination¹⁰⁰.

Ainsi le symbole du disque solaire plus ou moins anthropomorphisé d'origine égyptienne, dont l'iconographie a évolué au gré de multiples pérégrinations et de mutations artistiques, ne tarde pas à retrouver dans l'Occident méditerranéen une certaine importance au sein de l'iconographie religieuse du monde punique et néo-punique. Dans ce répertoire décoratif, la figure solaire conserve parfois cet aspect hybride de l'iconographie religieuse propre aux vieilles civilisations orientales, en associant ainsi des traits abstraits et géométriques et d'autres humains ou personnalisés¹⁰¹.

93. Cf. *Ibid.*, p. 286 : deux cachets copient les disques ailés anthropomorphes des sceaux assyriens du Style Foret.

94. *Ibid.*, p. 286, n° 126.

95. *Ibid.*, p. 286.

96. *Ibid.*, p. 286. Voir LIPÍŃSKI (dir.) 1992.

97. CUMONT 1933, p. 389-390.

98. *Ibid.* ; BONNET 1989, p. 107-108.

99. CUMONT 1918, s.u. *Sol*, dans DAGR.

100. *Id.* 1933, p. 390.

101. C'est le cas notamment des stèles de type dit de La Ghorfa ou apparentées à la série de Maghrāwa.



Figure 22 – Mains divines solaires.
[CUMONT 1933, pl. XL, 1]



Figure 23 – Mains, Chypre.
[CUMONT 1933, p. 388, fig. 1]

Stèle n° 18 à deux registres

Pomme de pin (?) et croissant lunaire, tête humaine dans une couronne à deux mains, personnage dans une niche.

Stèle rectangulaire à sommet arrondi¹⁰² (figure 18). Au sommet, est représenté un fruit de forme ovoïde (une pomme de pin ?) au-dessus d'un croissant lunaire dont les pointes sont décorées de feuilles lancéolées.

Au-dessous, une tête humaine est ceinte de rayons en forme de pétales à l'intérieur d'une couronne végétale stylisée dont les extrémités inférieures se prolongent en formant deux mains, tenant chacune une palme picorée par un oiseau. Le registre inférieur est creusé d'une niche dont le sommet est souligné de deux palmes convergeant au sommet. À l'intérieur de la niche est représenté un personnage féminin debout de face ; ses traits sont sommairement ébauchés. Il est vêtu d'une tunique plissée évasée vers le bas. Le bras droit est tendu au-dessus d'un autel à rouleaux plats et à dé cannelé. Le bras gauche est replié contre la poitrine et, la main tient un objet indéterminé. Ce personnage est encadré de deux palmes.

Stèle n° 19 à trois registres

Emblèmes astraux, tête humaine dans une couronne à deux mains, personnage dans une niche.

Stèle allongée à fronton triangulaire et à deux registres figurés¹⁰³ (figure 19). Le sommet montre un croissant lunaire dont les pointes tournées vers le haut sont garnies de feuilles lancéolées. L'emblème astral enferme une pomme de pin côtelée. Au-dessous, est représenté un visage humain ceint d'une couronne de feuilles stylisées que prolongent, en bas, deux mains tenant chacune une palme.

Dans le registre inférieur, le sommet d'une niche est souligné d'une guirlande végétale. De part et d'autre de la niche sont représentées deux colonnettes supportant des chapiteaux stylisés et décorés de deux annelets et d'une touffe végétale. La niche

102. BEN BAAZIZ 2000, p. 68-69, n° 10, fig. 125. Lieu de provenance : Aïn Barchouch, lot P. Gauckler (?). Lieu de conservation : musée de Makthar. Stèle intacte au sommet et probablement mutilée en bas (cassure horizontale) ; le relief présente quelques épaufrures au sommet, les traits des personnages sont partiellement émoussés. Calcaire à patine jaunâtre ; relief plat et bas-relief. H. max. : 0,82 ; l. : 0,31 ; ép. : 0,18 m.

103. BEN BAAZIZ 2000, p. 68, n° 9, fig. 124. Lieu de provenance : Aïn Barchouch : découverte en 1978 par S. Baaziz. Lieu de conservation : Le Kef, basilique. Stèle intacte au sommet et écornée à la base ; les décors sont en partie émoussés. Calcaire ; sculpture en relief assez plat. H. max. : 0,85 ; l. : 0,30 ; ép. : 0,15 m.

abrite un personnage féminin debout, de face ; il a une tête circulaire avec des joues poupines ; les yeux globuleux sont soulignés d'un listel plat ; les cheveux en calotte sont indiqués par des stries curvilignes ; le cou massif est orné d'un collier serti d'un motif central. Ce personnage porte une tunique plissée à mi-mollet, évasée en bas, et un manteau porté en diagonale sur le devant. Le bras droit est replié contre la poitrine et la main tient un objet indistinct ; le bras gauche pend le long du corps au-dessus d'un autel. De part et d'autre de la tête se dressent deux palmes stylisées (ou deux épis de blé ?).

* * *

L'analyse de ces thèmes décoratifs ouvre encore une fois le chapitre intéressant et épineux des problèmes d'ordre iconographique et stylistique, en rapport avec les modalités, les facteurs et les moyens des transferts artistiques ainsi que le problème des cartons ou prototypes ayant servi de modèles aux sculpteurs et artisans puniques et néo-puniques. Elle permet aussi de montrer la part plus ou moins importante des ateliers d'artistes et d'artisans locaux dans la modification de certains thèmes et la création d'autres plus appropriés à la nouvelle réalité culturelle, religieuse, artistique et l'évolution de goûts. C'est le cas, par exemple, des figures emblématiques de la région de Makthar : le génie ou la figure de la fertilité issue du dessin abstrait du signe dit de Tanit punique et la figure solaire à caractère complexe sur la série lapidaire de Aïn Barchouch.

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations

CMA 1897

1897 R. du Coudray La Blanchère, P. Gauckler, *Description de l'Afrique du Nord. Catalogue des musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie. Musée Alaoui*, Paris : Ernest Leroux, 1897.

CMA 1910 (suppl. I)

1910 R. Drappier, P. Gauckler, L. Hauteceur, A. Merlin, L. Poinssot, *Description de l'Afrique du Nord. Catalogue du Musée Alaoui*, Paris : Ernest Leroux.

CMA [1953] n.s.

s.d. [1953] C. Gilbert Picard, *Catalogue du Musée Alaoui, n.s. (Collections puniques)*, 2 vol., Tunis : La Rapide.

Ouvrages et articles

ALDRED C., DAUMAS F.

1980 *L'Égypte du crépuscule : de Tanis à Méroé, 1010 av. J.-C. - IV^e siècle apr. J.-C.* (L'Univers des formes, 28), Paris : Gallimard.

AMIET P.

1960 « Notes sur le répertoire de Mari à l'époque du Palais », dans *Syria*, 37.3-4, p. 215-232.

BARRELET M.-T.

1958 « Deux déesses syro-phéniciennes sur un bronze du Louvre », dans *Syria*, 35.1-2, p. 27-44.

BEN BAAZIZ S.

2000 *Rohia et le Sra Ouertane dans l'Antiquité*, Tunis : Institut National du Patrimoine.

BÉNICHOU-SAFAR H.

2007 « Iconologie générale et iconographie carthaginoise », dans *AntAfr*, 43, p. 5-46.

BISI A.M.

1978 « A proposito di alcune stele del tipo della Ghorfa al British Museum », dans *AntAfr*, 12, p. 21-88.

1979 « Les sources syro-palestiniennes et chypriotes de l'art punique (à propos de quelques objets de Carthage) », dans *AntAfr*, 14, p. 17-35.

BOARDMAN J.

1999 *Aux origines de la peinture sur vase*, Paris : Thames & Hudson.

BONNET C.

1989 « Le dieu solaire Shamash dans le monde phénico-punique », dans *Studia epigraphica e linguistica sul Vicino Oriente antico*, 6, p. 97-115.

BULLO S.

1997 s.u. « Virgo Caelestis », *LIMC* 8. Zürich / Düsseldorf : Artemis, p. 269-272.

CAMPS G., CHAKER S., LAPORTE J.-P.

1996-1998 « Deux nouvelles stèles kabyles au cavalier », dans *BAC*, 25, p. 19-32.

CIAFALONI D.

1995 « Iconographie et iconologie », dans KRINGS (dir.) 1995, p. 535-549.

CINTAS P.

1947 « Le sanctuaire punique de Sousse », dans *Revue africaine*, 91, p. 1-80.

CONTENAU G.

1939 *L'épopée de Gilgamesh. Poème babylonien*, Paris : L'artisan du livre.

CULICAN W.

1970 « Problems of Phoenicio-Punic Iconography: a Contribution », dans *Australian Journal of Biblical Archaeology*, 1.3, p. 28-57.

CUMONT F.

1918 s.u. « Sol », dans *DAGR*, 4.2, p. 1373-1386.1933 « Deux monuments des cultes solaires », dans *Syria*, 14.4, p. 381-395.

ENNAÏFER M.

1976 *La cité d'Althiburos et l'édifice des Asclepieia*, Tunis : Ministère des affaires culturelles.

FERCHIOU N.

2002 « Notes sur deux stèles néo-puniques. La région de Siliana », dans *Reppal*, 12, p. 57-63.

FERJAOUÏ A. (dir.)

2007 *Le sanctuaire de Henchir El-Hami : de Ba'al Hammon au Saturne africain, 1^{er} siècle avant J.-C.-IV^e siècle après J.-C.*, Tunis : Institut National du Patrimoine.

GAHLIN L.

2001 *L'Égypte. Dieux, mythes et religion*, Paris : EDDL.

GHAKI M.

1988 « Prospection et découvertes fortuites : Centre ouest de la Tunisie », dans *Reppal*, 4, p. 267-268.

GHEDINI E. F.

1990 « Ancora sulle stele della Ghorfa: qualche precisazione », dans *L'Africa romana 7, Sassari, 15-17 dicembre 1989*, Sassari : Edizioni Gallizi, p. 233-244, pl. I-VIII.

GRIRA M.

2014 « Documents épigraphiques et iconographiques de Hr. Thmed (environs de Sbiba / Sufes) » dans F. Béjaoui (dir.), *Histoire des Steppes tunisiennes. Actes du colloque international, Sbeitla, 2010*, Tunis : Institut National du Patrimoine, p. 149-168.

HOURS-MIÉDAN M.

1950 « Représentations figurées sur des stèles de Carthage », dans *Cahiers de Byrsa*, I, p. 15-160, pl. I-XXXIX.

JAMES E. O.

1989 *Le culte de la Déesse-Mère dans l'histoire des religions*, Paris : Éditions Le Mail.

KARAGEORGHIS J.

1977 *La grande déesse de Chypre et son culte à travers l'iconographie de l'époque néolithique au VI^e s. a. C.* (CMO, Série archéologique, 5), Lyon : Maison de l'Orient.

KRINGS V. (dir.)

1995 *La civilisation phénicienne et punique : manuel de recherche* (Handbuch der Orientalistik. 1, Der Nahe und der Mittlere Osten, 20), Leyde / New York / Cologne : Brill.

LE GLAY M.

1961 *Saturne africain. Monuments. I. Afrique Proconsulaire*, Paris : Arts et métiers graphiques.

LIMAM A.

2004 « Le génie de la fertilité dérivé du signe dit de Tanit. Filiation iconographique et symbolisme », dans *Reppal*, 13, p. 149-174.2008 « Stèles à Saturne trouvées au voisinage de la nécropole nord, à Henchir Ghayadha », dans *AntAfr*, 44, p. 169-185.

LIPÍŃSKI É. (dir.)

1992 *Dictionnaire de la Civilisation phénicienne et punique*, Turnhout : Brepols.

M'CHAREK A.

1988 « Maghrāwa, lieu de provenance des stèles punico-numides dites de La Ghorfa », dans *MÉFRA*, 100.2, p. 731-760.

M'CHAREK A., JAÏDI H., BAKLOUTI H., SEHILI S.

2008 « Recherches d'archéologie et d'histoire à Henchir Ghayadha / Bagat ? (Tunisie) », dans *AntAfr*, 44, p. 109-167.

MERLIN A.

1910 *Le sanctuaire de Ba'al et de Tanit, près de Siagu* (Notes et documents, 4), Paris : Ernest Leroux.

MOORE J. P.

2000 *Cultural Identity in Roman Africa: The 'La Ghorfa' Stelae*, Thesis, McMaster University.2009 « Antique Motifs on Early Roman Votive Stelae from Central Tunisia », dans V. Gaggadis-Robin, A. Hermary, M. Reddé, C. Sintès (dir.), *Les ateliers de sculpture régionaux : techniques, styles et iconographie. Colloque international sur l'art provincial romain 10, Actes. Arles et Aix-en-Provence, 21-23 mai 2007*, Arles : Musée départemental Arles antique / Aix-en-Provence : Centre Camille Jullian, p. 455-464.

- MOREL J.-P.
2000 *Vie et Mort dans la Carthage punique, d'après les fouilles de Byrsa (VII^e-III^e siècles av. J.-C.) : guide des salles puniques de la Galerie de Byrsa au musée de Carthage*, Tunis : Institut français de coopération.
- MOSCATI S. (dir.)
1988 *I Fenici*, Milan : Bompiani.
1997 *Les Phéniciens*, Paris : Stock.
- ORGOGOZO C.
1996 *L'art égyptien*, Paris : Flammarion.
- PARAYRE D.
1990 « Les cachets ouest-sémitiques à travers l'image du disque solaire ailé (perspective iconographique) », dans *Syria*, 67.2, p. 269-314.
- PARROT A.
1951 « Cylindre hittite nouvellement acquis (AO 20.138) », dans *Syria*, 28.3-4, p. 180-190.
- PICARD G.-C.
1946-1949 « Second rapport sur l'activité du Service des Antiquités de la Tunisie pendant l'année 1947 », dans *BAC*, p. 366-383.
1954 *Les religions de l'Afrique antique*, Paris : Plon.
- POINSSOT L.
1905 « Les stèles de La Ghorfa », dans *BAC*, p. 395-405.
- REINACH A.-J.
1918 s.u. « Sol », dans *DAGR*, 4.2, p. 1307-1325.
- RUTTEN M.
1943 « Compte rendu de l'ouvrage de N. Perrot, *Les représentations de l'arbre sacré sur les monuments de Mésopotamie et d'Élam*, Paris, Geuthner 1937 », dans *Journal des Savants*, 1.1, p. 42-44.
- SAUMAGNE C.
1941 « Zama Regia », dans *Revue tunisienne*, 51, p. 235-270.
- SCHAEFFER C.
1932 « Les fouilles de Minet el-Beida et de Ras Shamra. Troisième campagne (printemps 1931). Rapport sommaire », dans *Syria*, 13.1, p. 1-27.
- SIX J.
1925 « De la glyptique syro-hittite jusqu'à Praxitèle », dans *Syria*, 6, p. 205-214.
- TOUTAIN J.
1919 « Notes d'archéologie africaine. I. Notes sur quelques stèles votives des environs de Medeina (Tunisie) », dans *BAC*, p. 101-105, pl. XXI.



LE SANCTUAIRE DE JEBEL OUST

Aïcha BEN ABED-BEN KHADER (Institut National du Patrimoine, Tunis)
Henri BROISE (Institut de recherche sur l'architecture antique, Aix-en-Provence)
John SCHEID (Collège de France)

Le temple anonyme de Jebel Oust est situé à 32 km à l'ouest de Tunis, sur le versant est d'une colline. Le site (figure 1) fut doté, dans la seconde moitié du II^e siècle, d'un système d'adduction en eau douce provenant de l'oued voisin et dont le surplus remplissait une batterie de citernes sans doute destinées à alimenter l'aqueduc qui relie Zaghouan à Carthage qui passe 2 km plus loin, car la dernière citerne est placée à un niveau inférieur aux bâtiments du site proprement dit. Le temple est construit au-dessus du captage d'une source chaude qui surgit à 54°, et mène cette eau vers des thermes. Les fouilles n'ont attesté aucun indice d'une fréquentation antérieure au I^{er} siècle après J.-C. L'édifice cultuel fonctionne jusqu'à la fin du IV^e siècle. À partir de cette date, il est transformé en baptistère de la basilique construite au nord de la cour du temple païen. Au pied de la colline, où se développent les grands thermes, une *uilla* est édifiée à partir du V^e siècle. Elle comprenait un jardin et une *pars rustica* avec des fours de potiers. Un village tardif s'est développé près de la place des thermes, sur laquelle est construite une deuxième église. L'ensemble est abandonné au cours du VI^e siècle.

L'intérêt propre du temple de Jebel Oust est qu'il s'agit sans nul doute d'un sanctuaire de source, dont la bonne conservation relative permet d'en étudier la nature. Tout comme le site, le temple est anonyme. Une inscription adressée à *Mercurius Siluanus* par un esclave pour ses deux propriétaires¹ ne se réfère pas nécessairement à celui de la source. Si toutefois tel était le cas, il serait possible d'attribuer ce temple, sa source et ses thermes au *Pagus Mercurialis*² qui se trouvait à quelque 3 km, dans la plaine. C'était un *pagus* de vétérans augustéens installés au début du règne d'Auguste, en même temps que le *Pagus Fortunalis*. Mais l'inscription est un petit *ex voto*, qui a pu être dressé par cet esclave dans le cadre d'une dévotion privée. Il est également possible que le site ait appartenu à la colonie de vétérans d'*Uthina*, dont la ville est située à 19 km du site. Les fouilles renvoient à une

occupation à partir du I^{er} siècle après J.-C. qui correspondrait à la fondation des deux *pagi* et de la colonie. Dans tous les cas, le site se trouvait sur l'*ager*, proche des limites des *pagi* ou de la colonie.

Décrivons pour commencer les deux phases majeures du site avant sa transformation à l'époque chrétienne.

LA PREMIÈRE PHASE (I^{er} SIÈCLE-MILIEU DU II^e SIÈCLE)

Une première phase est attestée par le mobilier le plus ancien au I^{er} siècle après J.-C., dans des remblais constitués à l'époque flavienne quand débute la deuxième phase (figure 2a). Le *terminus ante quem* de cette première phase est à placer, d'après le mobilier découvert dans les remblais effectués lors des travaux de la nouvelle construction, dans la première moitié du II^e siècle. En outre une inscription découverte en 2004 près de la citerne du premier sanctuaire³ prouve que le lieu de culte fonctionnait en janvier 101.

Au cours de la première phase, la source était captée près de la surface dans un trou qui était au moins partiellement couvert par un bâtiment carré de plain-pied. La cavité de la source dépasse l'arrière de ce bâtiment, mais elle était sans doute partiellement couverte par une voûte. En effet, dans la partie antérieure de la cavité, près de l'écoulement de la source, un petit socle de maçonnerie pourrait servir d'appui à un pilier supportant la couverture. Sinon il faut imaginer qu'il y avait derrière le bâtiment soit le trou originel, soit un autre bâtiment. On peut toutefois se demander si les concepteurs du premier captage auraient construit un édifice sur la conduite d'eau chaude si celle-ci avait été accessible derrière le bâtiment. La partie occidentale de la grotte et l'arrière du premier édifice sont si mal conservés que nous ne pouvons que supposer qu'au cours de la phase initiale, la source était également captée dans une grotte.

1. CIL VIII, 23999. Pour une autre lecture, cf. HÉRON DE VILLEFOSSE 1907.

2. FERCHIOU 1995 ; MAURIN 1995.

3. BEN ABED, SCHEID 2005.

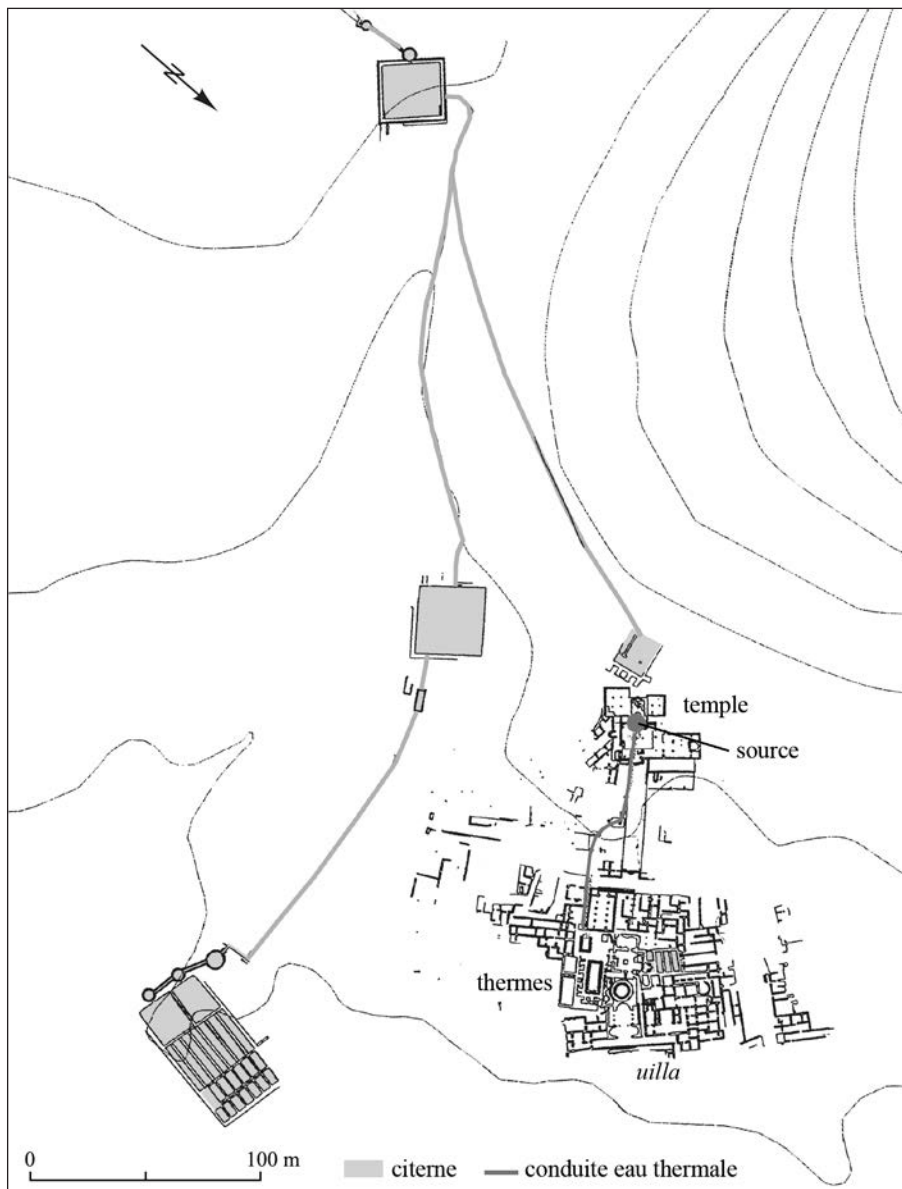


Figure 1 – Jebel Oust. Plan général du site.
[Mission archéologique de Jebel Oust, 2013]

L'aqueduc qui conduit la source vers l'aval parcourait la cour du temple à environ 2 m sous terre. L'escalier, qui donnait accès à la cour, respecte cette conduite puisqu'il est légèrement déplacé vers le nord. Ceci prouve qu'une conduite d'eau chaude existait dès le premier aménagement, mais au-delà nous ignorons son parcours. En aval, se situait un édifice, au plan difficile à comprendre (figure 3). Ce bâtiment, qui présente une suite de pièces se succédant depuis la placette précédant l'enceinte du premier temple, ne ressemble pas à une maison. Il est encore partiellement mosaïqué, et peut être identifié à un bâtiment doté d'une fonction collective. Malheureusement il n'a pas été possible de l'explorer entièrement vers le nord, mais nos fouilles ont établi qu'il s'étend au-delà du

mur ouest-est qui borde au nord la pente qui mène vers les thermes, et qui date du début du ^ve siècle. Vers le milieu du ⁱⁱe siècle un vaste programme de monumentalisation du sanctuaire fut lancé. Il impliquait l'aménagement de thermes à mi-pente, au-delà de l'édifice mosaïqué, la construction de grands thermes au pied de la colline, et la mise en place de l'impressionnant dispositif hydraulique situé au sud du site visant, entre autres, à alimenter celui-ci en eau douce, à partir de l'oued voisin.

L'existence d'une piscine dans la salle S 21 laissait supposer la présence d'un bain à mi-pente entre le sanctuaire et les grands thermes. La découverte en 2009 d'un second bassin (S37) est venue confirmer, s'il en était besoin, cette hypothèse. La position (figure 3)

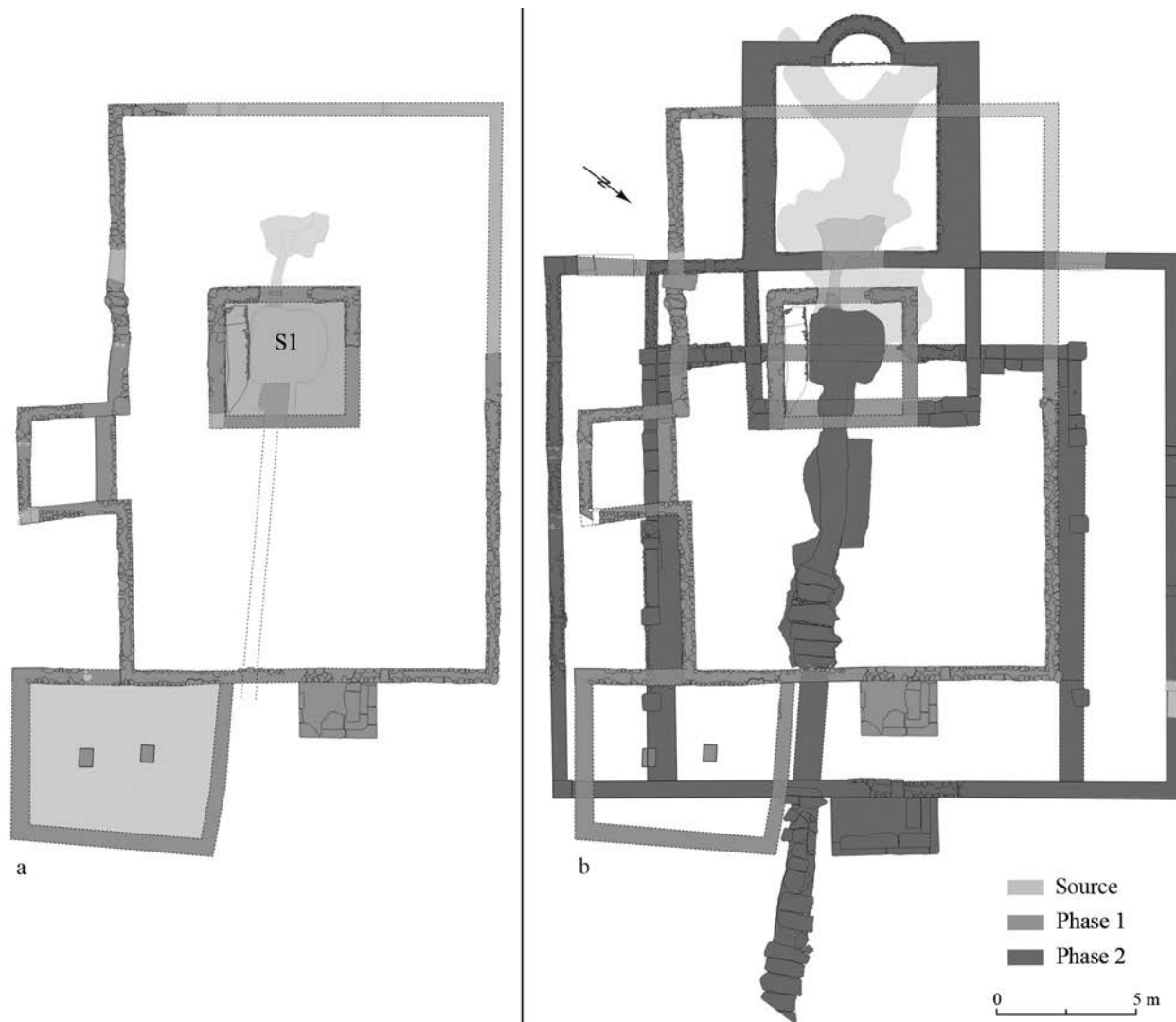


Figure 2 – Jebel Oust. a : phase 1 du temple et de la captation de la source. b : phase 2 du temple et de la captation de la source. [Mission archéologique de Jebel Oust, 2013 ; F. Bessière]

de ces deux aménagements balnéaires, indissociables, prouve que la création d'un *clivus* sur la pente ne peut être que postérieure à l'abandon et à la destruction, tout au moins partielle, de cet édifice.

Nous manquons d'éléments de datation pour le bassin S 37 dont seule la partie creusée dans le substrat rocheux est conservée. En revanche, la création de la salle S 21 et de sa piscine peut être attribuée avec certitude à la phase 2 de monumentalisation du sanctuaire. Lors d'une fouille destinée à faire connaître, avec précision, l'aménagement de ce qu'on considérait comme une voie, un *clivus*, nous avons commencé à nous apercevoir de la particularité de cette zone. Il est apparu qu'elle a été transformée en *clivus* au début du ^ve siècle. Auparavant la zone était

occupée par un édifice (figure 3, pièces S 24-29) et des thermes, dont nous avons découvert les dernières traces, un bassin d'eau froide (S 37), et ce qui était sans doute le bassin d'eau chaude (S 21). Les deux pièces étaient situées au nord et au sud d'une salle mosaïquée (S 31) qui prolongeait le bâtiment établi en amont.

Le détail est difficile à comprendre en raison des destructions survenues au moment de la deuxième phase du temple et puis de la transformation de la zone au ^ve siècle. Des grands thermes, il ne semble avoir rien existé à cette date. Les fouilles ont révélé quelques traces de constructions antérieures à ceux-ci, mais rien qui permette de déceler un plan et une certaine ampleur.

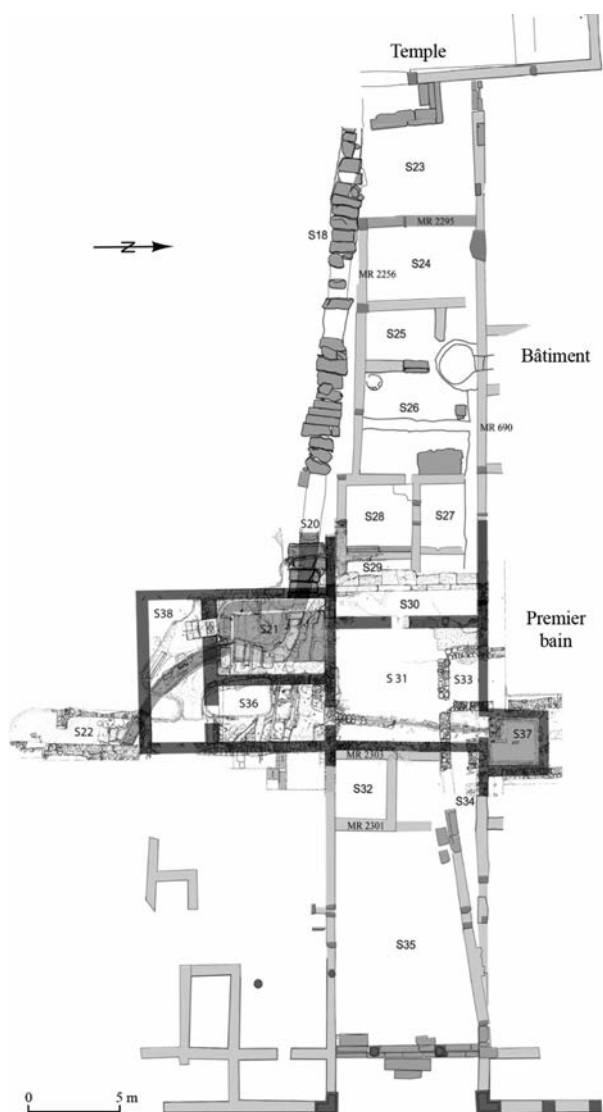


Figure 3 – Jebel Oust. Plan de la pente avec le bâtiment du II^e s. et les premiers thermes. [Mission archéologique de Jebel Oust, 2013 ; F. Bessière]

LA DEUXIÈME PHASE (MILIEU DU II^e SIÈCLE-DÉBUT DU V^e SIÈCLE)

Pour des raisons inconnues, qui peuvent tenir à la sécheresse du début du II^e siècle, évoquée dans un texte⁴, ou dans la volonté d'accroître le débit de la source en raison du succès de l'endroit, le site fut réaménagé après le milieu du II^e siècle (figure 2b).

Un puits de 8 m fut creusé dans l'espace délimité par le premier édifice, et au fond une grotte à plusieurs bras fut étendue vers l'ouest. Elle recueillait l'eau

en plusieurs petits canaux qui la conduisaient vers la canalisation. Le puits de la source fut fermé par une voûte. Le premier édifice fut démonté de même que la première enceinte, pour laisser la place à un temple sur podium qui fut repoussé vers l'ouest, en raison du puits, qui était désormais recouvert par l'escalier du temple. Devant ce temple, une cour légèrement plus élevée que le niveau précédent fut créée entre les trois bras d'un portique. À l'est, le mur de l'enceinte ne comportait pas de portique.

Nous ne sommes pas en mesure de décider quand exactement l'édifice, situé en face du temple, fut rasé ou transformé. Toujours est-il qu'à un moment donné, la salle S 21 fut condamnée. Désormais la canalisation passait à travers elle pour porter l'eau à ce qui deviendra les grands thermes.

Donc quand la deuxième phase des aménagements fonctionnait pleinement, la canalisation couverte d'une extrémité à l'autre par de grandes dalles acheminait l'eau jusqu'aux grands thermes situés au fond d'un portique qui regardait vers le temple et qui lui était contemporain (figure 4a). Les thermes se développèrent jusqu'au V^e siècle (figure 4b), quand commence une période de rétrécissement progressif dû au changement de statut du site⁵.

LA NATURE DU SITE

L'une des questions que pose ce site est celui de son nom et de la divinité qui était attachée à sa source. Nous avons déjà signalé que c'est vers le début de notre ère qu'il a été pris en main par une des cités ou des *pagi* des environs, et il ne fait pas de doute que ce minuscule site était public comme l'étaient son temple et ses thermes. À partir du V^e siècle, son statut paraît avoir changé. Le temple est transformé en baptistère, un *atrium* est créé derrière l'aile sud-ouest du portique, une autre salle derrière l'aile nord-ouest, et une église est construite sur tout le côté nord du portique, avec un petit cimetière. La source continuait à couler, et les thermes de fonctionner. Mais l'aménagement de l'église fut suivi de l'ouverture d'un *clivus* pourvu de deux escaliers. À une époque plus tardive – le niveau avait déjà augmenté de près de 1 m sur la place du portique des thermes – une deuxième église fut aménagée le long de la galerie sud de ce portique. Et pendant toute cette période une vaste *uilla* se développait à l'est et au nord de l'édifice thermal. Cette *uilla* utilisait désormais les thermes comme bain privé.

4. SHA, *Vie d'Hadrien*, 22, 14 : *Quando in Africam uenit, ad aduentum eius post quinquennium pluit, atque ideo ab Africanis dilectus est.* « Quand il se rendit en Afrique, la pluie tomba à son arrivée après cinq années de sécheresse, ce qui lui valut l'affection des Africains ».

5. Sur l'histoire des thermes, voir : BEN ABED *et al.* 2001 ; EID. 2002 ; EID. 2003 ; EID. 2004 ; EID. 2005 ; EID. 2006 ; BROISE *et al.* 2007 ; AOUDI *et al.* 2008 ; BEN ABED *et al.* 2008 ; BROISE *et al.* 2008 ; CURIE, PETIT 2008 ; AOUDI *et al.* 2009 ; BEN ABED *et al.* 2009 ; BROISE *et al.* 2009 ; BIAGI *et al.* 2010 ; BROISE *et al.* 2011. Sur la source, lire CURIE *et al.* 2015.

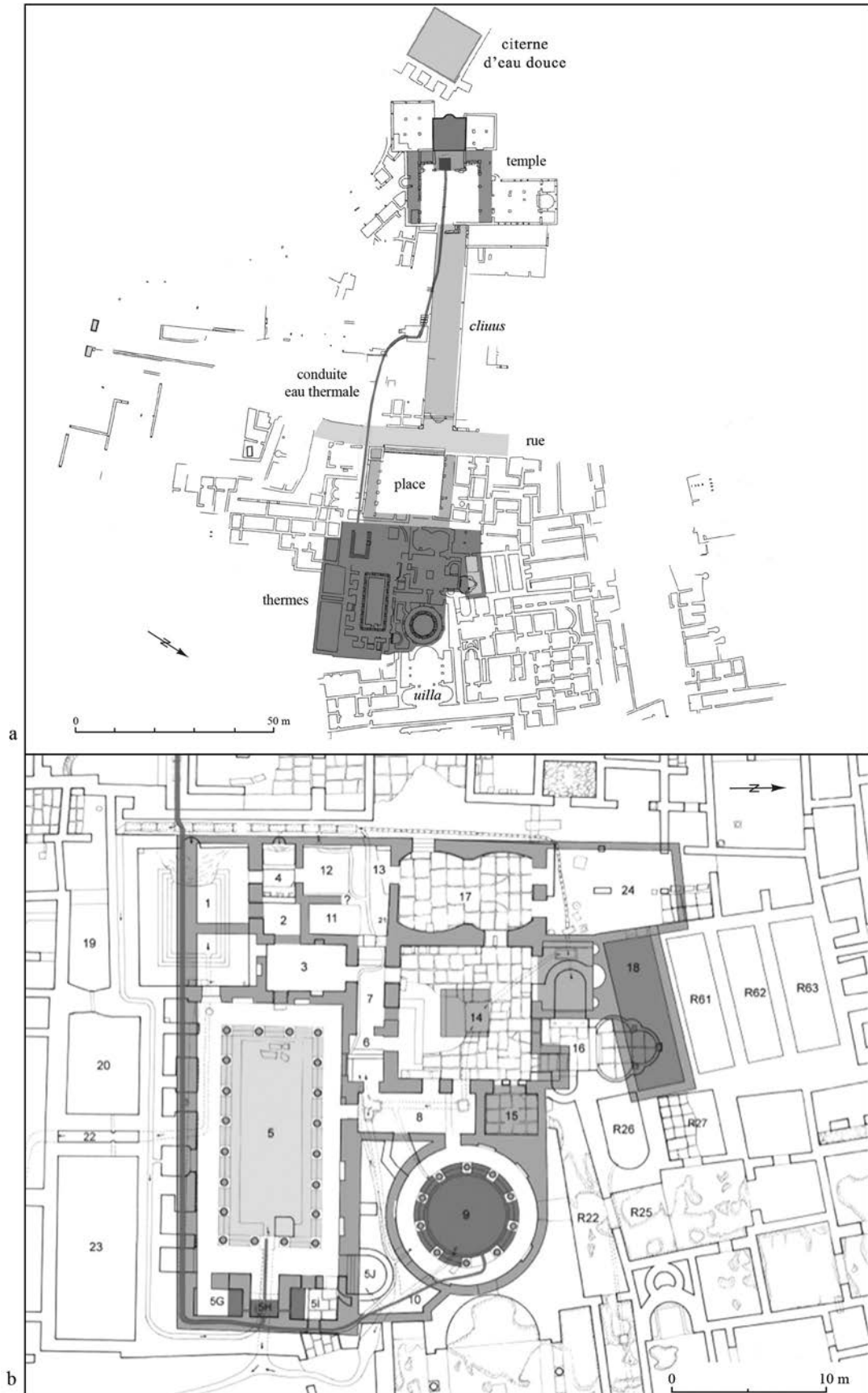


Figure 4 - Jebel Oust. a : schéma du site avec le tracé de la conduite d'eau thermale. [Mission archéologique de Jebel Oust, 2013 ; H. Broise]. b : phase 2 des grands thermes. [Mission archéologique de Jebel Oust, 2013 ; H. Broise d'après le plan T. Triki]

L'histoire du site après le IV^e siècle est un problème particulier, et nous ne le développons pas ici. Notre propos porte sur le lieu de culte et sa nature. Quelle est la relation entre le temple, la source chaude et les thermes ? S'agit-il de vénérer une eau sacrée dans laquelle les visiteurs se baignaient ? Il convient d'être prudent sur ce point, pour plusieurs raisons.

D'abord, on a déjà, plusieurs fois, attiré l'attention sur le fait que le concept de « culte des eaux » a été exagérément invoqué pour expliquer le thermalisme⁶. Cette pratique précisément ne semble pas avoir eu dans l'Antiquité l'importance qu'elle a acquise depuis la fin du Moyen Âge, et surtout au XIX^e siècle. Pour évaluer les relations entre temple, source et thermes, il était donc intéressant de disposer d'un site relativement intact, qui est sans aucun doute possible celui d'une source surgissant sous un temple, et donc propriété d'une divinité, et donnant sur des thermes. Et la chaleur de la source pouvait parfaitement soulager des douleurs dans les membres ou des arthroses. Donc ces thermes avaient une fonction thérapeutique. L'aménagement des bassins chauds et tièdes était conçu pour permettre l'immersion prolongée dans l'eau chaude, ce qui ne posait aucun problème sinon de place, puisque l'eau chaude coulait de source.

Le temple, et sans doute la source, devaient appartenir à une divinité du terroir (Saturne ?, Mercure ?), à une divinité de source (*Aquae*) ou à une nymphe⁷. En tout cas, il s'agit d'un indéniable « temple de source », et donc de thermes alimentés par une source « sacrée ». Que faut-il entendre par là ?

UNE SOURCE SACRÉE

D'abord, le terme sacré n'a pas la même signification qu'aujourd'hui. Avant l'avènement du christianisme, *sacer* est ce qui est la propriété d'une divinité⁸ ; ce n'est pas une qualité divine résidant dans l'eau comme on s'en est convaincu à l'époque romantique. Et comme Y. Thomas l'a démontré, tout n'est pas sacré dans un lieu de culte. Seuls la *cella*, la statue de culte, l'autel et quelques autres instruments du culte sont « sacrés » dans un lieu de culte – d'ailleurs après avoir été consacrés par les autorités –, le reste est

« profane » en termes romains. Ainsi une source est « sacrée » si elle est attribuée à une divinité, ou bien si les humains considèrent qu'elle appartient à une divinité et la lui consacrent.

Une inscription de Tivoli a conservé les traces de la délimitation très nette dans un grand lieu de culte d'espaces « sacrés », qui appartiennent au dieu, et d'espaces « profanes » qui sont à la disposition des humains. Sur un cippe retrouvé près du temple d'Hercule *Inuictus*, on peut en effet lire⁹ : *Lapides profaneis intus sacrum*, « les pierres sont profanes, à l'intérieur c'est sacré ».

Si nous appliquons ce principe au site de Jebel Oust, nous découvrons une particularité importante : l'eau thermale n'est accessible que dans les thermes, c'est-à-dire à l'extérieur du temple et même de l'enceinte cultuelle, à une certaine distance du lieu de culte (figure 4b). D'après ce que nous ont appris l'inscription de Tivoli et la nature des objets « sacrés » et « profanes », l'eau ne serait plus « sacrée » au moment où les baigneurs s'y immergent.

Un texte de Pline le Jeune confirme cette interprétation. Dans sa description du pittoresque sanctuaire des sources du Clitumne, en Ombrie, Pline le Jeune¹⁰ dresse un tableau complet de ce fameux lieu de culte. Les diverses sources qui surgissaient à cet endroit, chacune pourvue d'un nom et d'une chapelle, convergent dans un bassin situé au milieu d'un bois sacré. Ce bassin était dominé par le temple de la source la plus importante, celle de Clitumne. Et Pline continue :

« Tout autour sont disséminées plusieurs petites chapelles et autant de dieux. Chacune a son culte spécial, son nom et quelques-unes même leurs sources. Car outre cette source qui est comme la mère (en latin on dit père, *parens*) des autres, il y en a de plus petites, ayant chacune leur lieu d'origine, mais qui viennent se mêler à la rivière sur laquelle est un pont. 6. Ce pont délimite la partie sacrée et la partie profane (*Is terminus sacri profanique*). Au-dessus, il n'est permis que de naviguer, au-dessous on peut aussi se baigner. Les habitants d'*Hispellum*, auxquels ce lieu a été donné par le Divin Auguste, offrent des bains aux frais publics, ils offrent aussi l'hospitalité »¹¹.

6. SCHEID 1991 ; ID. 1992.

7. Les statues d'Esculape et d'Hygie, qui ont été découvertes hors contexte, sont trop petites (surtout celle d'Esculape) pour être des statues de culte. On leur trouvera une place dans l'une des exèdres du portique ou ailleurs sur le site. Il est tout à fait normal que le dieu médecin apparaisse sur ce site où l'on ne faisait pas que se délasser, mais où on s'occupait aussi de sa santé, à préserver ou à recouvrer. Il est, en tout cas, impossible d'attribuer sans autre preuve le temple à Esculape comme le fait BENSÉDDIK 2010, p. 37-39, n° 14.

8. Pour le sens de *sacer*, *sacrum*, voir WAGENVOORT 1949 ; BENVENISTE 1960 ; SCHILLING 1974 ; THOMAS 2002.

9. CIL I², 1486 = ILLRP 510 = *Inscriptiones Italiae* 4, 1, 13 ; cf. VALVO 1987.

10. Pline le Jeune, *Lettres*, VIII, 8.

11. Pline le Jeune, *Lettres*, VIII, 8, 5-6 : 5. *Sparsa sunt circa sacella complura, totidemque di. Sua cuique ueneratio suum nomen, quibusdam uero etiam fontes. 6. Nam praeter illum quasi parentem ceterorum sunt minores capite discreti ; sed flumini miscentur, quod ponte transmittitur. 6. Is terminus sacri profani que. In superiore parte nauigare tantum, infra etiam natate concessum. Balineum Hispellates, quibus illum locum Diuus Augustus dono dedit, publice praebent, praebent et hospitium.*

Ce texte est proprement extraordinaire pour notre propos. Il appartient, de toute évidence, au genre de la description du paysage idyllique, mais il n'est pas qu'un élégant exercice de style. Sans être un document cultuel, il transmet aussi, comme une donnée banale, la perception d'un lieu de culte par les Romains telle que nous la retrouvons dans les écrits des juristes et dans des bornes d'espaces cultuels. D'après ces représentations, le sacré n'est pas conforme à ce qu'un moderne, marqué par le christianisme, peut attendre sous ce terme. Il faut le répéter, tant l'influence de Rudolf Otto et de Mircea Eliade demeure vivante, *sacer* n'est pas une qualité divine, mystérieuse et agissante, intrinsèque des *res sacrae*. C'est le statut juridique que ces objets possèdent après une décision humaine conforme au droit sacré. Un objet sacré ne peut pas être touché et utilisé à des fins humaines par les *cultores*. Ils ne peuvent l'utiliser qu'après l'avoir désacralisé – « profané » serait le terme technique. C'est ce qui arrive dans les sacrifices. Un animal est entièrement consacré à la déesse par le sacrifiant. Il est ensuite rituellement partagé, les parts divines sont cuisinées et offertes à la divinité, et ensuite seulement la viande qui reste est désacralisée et utilisée par les mortels. Auparavant, tout usage de cette viande ne pouvait être que rituelle, ou être faite dans l'intérêt de la divinité. De la même manière, les mortels ne pénètrent dans un bois sacré ou une *cella* de temple que dans le cadre d'un rite ou bien de l'entretien des biens sacrés. Ce sont là des représentations, certes, mais des représentations antiques, profondément différentes des nôtres.

Ce sont ces représentations que l'on voit à l'œuvre dans le plan de notre lieu de culte thermal. Tant qu'elle se trouve dans l'emprise du lieu de culte, la source chaude est inaccessible, sauf pour l'éventuel entretien des installations : elle est « sacrée ». Elle sort de son invisibilité dans les thermes, ceux qui sont situés à mi-pente et puis ceux qui se développent au pied de la colline. À ce moment, comme la viande consommée lors des sacrifices, elle peut éventuellement être considérée comme un don de la divinité. Mais elle ne possède pas d'autres qualités que celle d'une bonne eau, fraîche, chaude, claire, pure, curative et avec toutes les propriétés souhaitées, mais elle n'est pas « sacrée ». Les Romains, qui ne connaissaient à cette époque ni le christianisme ni le romantisme, l'appelaient « profane ».

* * *

La même observation peut être faite sur d'autres sites. Pour rester en Afrique, nous pouvons citer les thermes d'*Aquae Flauianae*¹² et le temple de la source à Zaghouan¹³. Parmi d'autres aspects surprenants du thermalisme antique qui sont bien préservés à Jebel Oust, la séparation évidente entre l'eau « sacrée » et l'eau « profane » constitue l'un des apports de l'analyse de ce site par l'équipe archéologique qui l'explore depuis treize ans.

12. LAPORTE 2006 (avec la bibliographie).

13. RAKOB 1969-1970 ; FERCHIOU 2008.

BIBLIOGRAPHIE

Source antique

Pline le Jeune, *Lettres. Livres VII-IX*, t. 3, éd. H. Zehnacker, N. Méthy (CUF Série latine, 404), Paris : Les Belles Lettres, 2012.

Ouvrages et articles

AUDI M., BESSIÈRE F., BIAGI S., SCHEID J.

2008 «Jebel Oust (Tunisie). Le secteur du temple : la pente reliant le temple au portique des thermes», dans *MÉFRA*, 120.1, p. 260-263.

AUDI M., BESSIÈRE F., BIAGI S., BEN ROMDHANE H.

2009 «Jebel Oust (Tunisie). Le secteur du temple : la pente reliant le temple au portique des thermes», dans *MÉFRA*, 121.1, p. 335-337.

BEN ABED A., SCHEID J.

2005 «Nouvelles recherches archéologiques à Jebel Oust (Tunisie)», dans *CRAI*, p. 321-349.

BEN ABED A., BROISE H., METZLER J., SCHEID J.

2001 «Jebel Oust (Tunisie)», dans *MÉFRA*, 113.1, p. 531-539.

2002 «Jebel Oust (Tunisie)», dans *MÉFRA*, 114.1, p. 561-566.

BEN ABED A., BALMELLE C., BROISE H., METZLER J., SCHEID J.

2003 «Jebel Oust (Tunisie)», dans *MÉFRA*, 115.1, p. 501-511.

2004 «Jebel Oust (Tunisie)», dans *MÉFRA*, 116.1, p. 691-713.

BEN ABED A., SCHEID J., BALMELLE C., BROISE H., METZLER J.

2005 «Jebel Oust (Tunisie)», dans *MÉFRA*, 117.1, p. 408-427.

- BEN ABED A., ANDRÉ N., BALMELLE C., DUROST R., HANI M., JAQUET C., MALEK A. A., RAYNAUD M.-P.
2006 «Jebel Oust (Tunisie)», dans *MÉFRA*, 118.1, p. 391-397.
- BEN ABED-BEN KHADER A., ANDRÉ N., BALMELLE C., CHEBLI J., DUROST R., JAQUET-BESSIÈRE C.
2008 «Jebel Oust (Tunisie). Le secteur dit de la résidence», dans *MÉFRA*, 120.1, p. 265-268.
- BEN ABED A., ANDRÉ N., BALMELLE C., DUROST R., GOLOSETTI R., MONTEIX N.
2009 «Jebel Oust (Tunisie). Le secteur dit de la résidence», dans *MÉFRA*, 121.1, p. 339-340.
- BENSÉDDIK N.
2010 *Esculape et Hygie en Afrique. 1. Recherches sur les cultes guérisseurs. 2. Textes et images* (Mémoires de l'AIBL, 44), Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
- BENVENISTE É.
1960 «*Profanus et profanare*», dans *Hommages à Georges Dumézil* (Collection Latomus, 45), Bruxelles : Latomus, p. 46-53.
- BIAGI S., BESSIÈRE F., SCHEID J., MACARIO R., ABELLON S., BROISE H., BEN ABED-BEN KHADER A., ANDRÉ N., BALMELLE C., DUROST R., GOLOSETTI R., MONTEIX N., GUELLELA C.
2010 «Jebel Oust (Tunisie)», dans *MÉFRA*, 122.1, p. 283-291.
- BROISE H., CROUZET S., LARIBI D., ROSSO E., WECH P.
2007 «Jebel Oust (Tunisie)», dans *MÉFRA*, 119.1, p. 320-326.
- BROISE H., MONTEIX N., ROSSO E.
2008 «Jebel Oust (Tunisie). Secteur des thermes», dans *MÉFRA*, 120.1, p. 263-265.
- BROISE H., CROUZET S., ROSSO E.
2009 «Jebel Oust (Tunisie). Secteur des thermes», dans *MÉFRA*, 121.1, p. 337-339.
- BROISE H., PAILLET J.-L., SCHEID J., ROSSO E., LARBI A., BEN ABED A., ANDRÉ N., BALMELLE C., DUROST R., GUELLELA C.
2011 «Jebel Oust (Tunisie)», dans *MÉFRA*, 123.1, p. 328-336.
- CURIE J., PETIT C.
2008 «Jebel Oust (Tunisie). Recherches géoarchéologiques», dans *MÉFRA*, 120.1, p. 268-270.
- CURIE J., PETIT C., BEN ABED A., SCHEID J.
2015 «Étude géoarchéologique d'un lieu de culte romain implanté sur une source thermique : le sanctuaire de Jebel Oust, Tunisie», dans T. Dechezleprêtre, K. Gruel, M. Joly (dir.), *Agglomérations et sanctuaires. Réflexions à partir de l'exemple de Grand. Actes du colloque, Grand, 20-23 octobre 2011* (Grand, Archéologie et territoire, 2), Épinal : Conseil départemental des Vosges, p. 275-289.
- FERCHIOU N.
1995 «Camps et vétérans dans la moyenne vallée de l'oued Miliane : les pagi *Fortunalis* et *Mercurialis* et la colonie d'*Uthina*», dans *MÉFRA*, 107.1, p. 137-181.
2008 *Le chant des nymphes. Les aqueducs et les temples des eaux de Zaghouan à Carthage*, Tunis : Éditions Nirvana.
- HÉRON DE VILLEFOSSE A.
1907 «Note du Dr. L. Carton sur des fouilles faites à Bab-Khalled», dans *BSNAF*, p. 279-280.
- LAPORTE J.-P.
2006 «Henchir el-Hammam (antique *Aquae Flavianae*)», dans *Aouras*, 3, p. 285-322.
- MAURIN L.
1995 «*Pagus Mercurialis Veteranorum Medelitanorum*. Implantations vétéranes dans la vallée de l'oued Miliane. Le dossier épigraphique», dans *MÉFRA*, 107.1, p. 97-135.
- RAKOB F.
1969-1970 «Le sanctuaire des eaux à Zaghouan», dans *Africa*, 3-4, p. 133-176.
- SCHEID J.
1991 «Sanctuaires et thermes sous l'Empire», dans *Les thermes romains. Actes de la table ronde, Rome, 11-12 novembre 1988* (CÉFR, 142), Rome : École française de Rome, p. 205-216.
1992 «Épigraphie et sanctuaires guérisseurs en Gaule», dans *MÉFRA*, 104.1, p. 25-40.
- SCHILLING R.
1974 «*Sacrum et profanum*. Essai d'interprétation», dans *Latomus*, 30, p. 953-969.
- THOMAS Y.
2002 «La valeur des choses. Le droit romain hors la religion», dans *Annales HSS*, 57.6, p. 1431-1462.
- VALVO A.
1987 «*Lapides profaneis intus sacrum*. Alcune osservazioni intorno a *CIL I*², 1486», dans *Aeuum*, 61, p. 113-122.
- WAGENVOORT H.
1949 «*Profanus, profanare*», dans *Mnemosyne*, 2, p. 319-332.

TIMGAD : LE SANCTUAIRE DE L'AQUA SEPTIMIANA, SOURCE DONNÉE AUX HOMMES PAR LE GENIUS PATRIAE ET LA DEA PATRIA

Jean-Pierre LAPORTE

Fondée en 100 après J.-C., la ville de *Thamugadi* connut un développement rapide, avec une vie religieuse intense. Les cultes civiques y prirent une importance particulière, avec une abondance de temples et d'inscriptions religieuses, témoignages de cultes proprement romains mais aussi africains, et de religions orientales¹.

À une date encore inconnue du II^e siècle, un très grand sanctuaire dédié à titre principal au *Genius patriae* et à la *Dea patriae*² fut construit à 400 m au sud, dans une sorte de cuvette que ferment, vers le sud, des collines couvertes plus tard de tombes chrétiennes³. Il devait être peu visible de la ville elle-même, sinon des hauteurs du théâtre et du capitole.

Ce sanctuaire est mal connu en raison d'une part de la construction du fort byzantin à ses dépens et au-dessus de sa partie méridionale⁴, d'autre part des difficultés rencontrées par les fouilleurs, et enfin par le peu de publication de leurs travaux. Des fouilles de dégagement furent menées par Charles Godet de 1939 à sa mort en 1945, puis par son fils René, de 1945 à son décès en 1955. Après 1957, elles ont été poursuivies jusqu'à l'Indépendance par Serge Tournenc, puis de 1962 à 1969 par Jean-Philippe Bonnal. Les décès, les périodes d'insécurité, de difficultés budgétaires, de bouleversements politiques et de changement des priorités des autorités archéologiques ont à plusieurs reprises bouleversé la recherche. Un dépouillement systématique de la documentation disponible permet

maintenant une présentation plus précise⁵. L'interprétation nouvelle du culte des eaux par J. Scheid⁶ et les travaux d'A.-A. Malek⁷ sur les jardins romains permettent de mieux comprendre la structure et même d'envisager l'organisation et le fonctionnement du temple.

HISTOIRE DU MONUMENT

Compte tenu de l'emplacement de la grande piscine centrale, il s'agit d'un sanctuaire de source, une source disparue à une époque inconnue⁸. On ne sait pas exactement comment il se présentait avant l'époque sévérienne. Les trois *cellae* semble avoir existé, tandis qu'un édifice thermal antérieur, dont nous ignorons l'ampleur, fut rasé plus tard, au moment de la construction du *uiridarium*⁹.

Le temple fit l'objet d'importants réaménagements et embellissements en 213¹⁰. Leur dédicace nomme précisément plusieurs parties du monument : la pose de grilles de bronze autour de la piscine centrale, les portiques du *uiridarium*, les portes ornées de peintures et les *pronaoi* ouverts sur les mêmes portiques¹¹, de même l'*opus plateae* construit depuis les thermes jusqu'à l'entrée.

* Je tiens à remercier les organisateurs de ce colloque, et notamment F. Baratte, de m'avoir donné l'occasion de présenter ce premier jet, tiré d'une étude en cours. Je remercie également pour leur aide, leurs observations et informations, V. Brouquier-Reddé, S. Chaker, M. Corbier, J.-C. Golvin, P. Gros, J. Scheid et E. Stawski.

1. Les divinités plus proprement africaines, Saturne en particulier, occupaient une place importante sinon chez les notables du moins dans la population : cf. LE GLAY 1966, p. 125-161.
2. L'assimilation moderne de la *Dea Patria* à la *Dea Africa* s'est révélée erronée (LAPORTE à paraître).
3. LESCHI 1947, p. 87.
4. AAA 1911, feuille XXVII, Batna 1/200 000^e, n° 255, 63.

5. Outre LASSUS 1981 ont été mis à contribution quelques articles partiels des fouilleurs, notamment S. Tournenc, et des rapports annuels ou pluri-annuels des directeurs successifs du Service des Antiquités (L. Leschi, M. Le Glay, J. Lassus, puis P.-A. Février), ainsi que des archives du Centre Camille Jullian (CCJ) à Aix-en-Provence.
6. SCHEID 1996 ; CAZANOVE, SCHEID (dir.) 2003 ; SCHEID 2008.
7. MALEK (dir.) 2013.
8. Cette disparition est postérieure à l'époque byzantine, dans la mesure où le bassin était encore en usage.
9. Il en subsistait quelques vestiges, notamment un bassin comblé à l'est du temple.
10. CIL VIII, 2369, *infra*, inscription B2.
11. Nous n'avons pas repéré à ce jour dans le *uiridarium* ces aménagements, à distinguer des portiques précédant les temples, d'après l'ordre de la description : (...) *itemque porticus uirdiari picturis/exornatas ianuis et pronais ad easdem porticus apertis (...)*, (*infra*, inscription B2).



Figure 1 – Vue aérienne du fort byzantin recouvrant le temple. Devant le fort, le uiridarium et l’allée centrale dallée longée par le conduit d’évacuation de l’eau du bassin. Le reste de la surface n’est pas dallée, l’existence d’un jardin est donc probable. La partie centrale est occupée par un bâtiment tardif. [Extrait d’un cliché d’E. Stawski, 1962]

Dès l’année suivante, il reçut une base consacrée au salut de Caracalla et dédiée à la *Dea patria*, par un citoyen célèbre de Timgad, P. Flavius Pudens Pomponianus¹², au titre de la *publica religio*¹³, ce qui établit d’emblée la nature publique de ce sanctuaire dont l’ampleur aurait d’ailleurs suffi à la faire supposer.

La vie ultérieure du temple est encore mal connue, bien que l’on puisse encore progresser. Nous ne savons pas ce qui se passa après 214, alors même que la cité fut particulièrement active pendant l’Antiquité tardive.

On ne dispose pas à ce jour d’indices sur la disparition des cultes dans ce temple. Ce n’est qu’une vraisemblance tenant à l’histoire générale de l’Empire qui permet de la placer au plus tard au début du ve siècle¹⁴. Les fragments de statues divines brisées

furent abandonnés sur place dans les trois *cellae*. L’abandon s’accrut vers la fin du ve siècle, lorsque les Maures de l’Aurès détruisirent la ville de *Thamugadi* qui aurait pu être utilisée comme base de reconquête par les Vandales. Ils emmenèrent ses habitants en esclavage¹⁵, à une date imprécise, probablement vers 484, date d’une grande révolte maure contre Hunéric.

C’est apparemment sur un site abandonné et en ruine, que Solomon fit construire un grand fort inauguré entre le 1^{er} août 539 et le 1^{er} juillet 540¹⁶. Il est très probable que la présence de la source et la réserve d’eau constituée par le grand bassin aient fixé le choix de cet emplacement par les militaires byzantins¹⁷ (figure 1).

12. P. Flavius Pudens Pomponianus, consulaire du III^e s., par ailleurs grammairien connu, parcourut une carrière administrative fort appréciable qui le mena en Sicile, à Rome, en Crète, en Aquitaine, en Cyrénaïque, etc. ; cf. *PIR*² III, 1943, p. 165-166, n° 346.

13. *AE* 1987, 1078, *infra*, inscription C2.

14. Il est peu vraisemblable que le monument et surtout la source aient été abandonnés à l’époque chrétienne, sans que l’on connaisse à ce jour de traces nettes de réaménagement de cette période.

15. Procope, *Guerre vandale*, II, XIII, 26 (éd. Roques 1990, p. 160).

16. Procope, *Édifices*, VI, 7, 8. La dédicace de la forteresse a été découverte en trois exemplaires à partir de 1911, cf. DURLIAT 1981 p. 47-53, n°s 19-21.

17. LE GLAY 1991, p. 72.

ARCHITECTURE

Le plan général

Le sanctuaire mesure 158 m de long et 44 m de large¹⁸, et donc 7 000 m² de superficie, sur un axe approximativement nord-sud¹⁹. Le plan restitué (figure 2) présente deux secteurs nettement distincts :

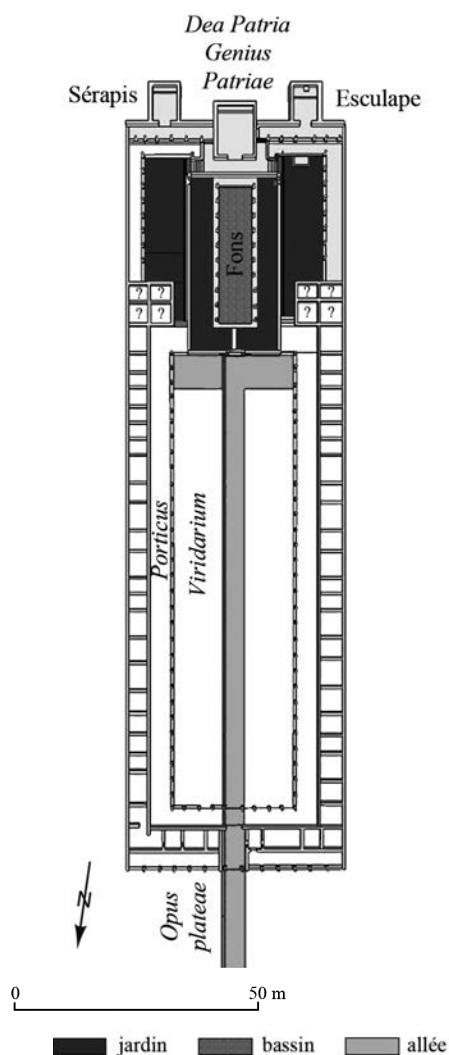


Figure 2 – Essai de restitution de l'ensemble du sanctuaire. [J.-P. Laporte]

18. Il s'agit de dimensions hors tout, comprenant les saillies des *cellae* à l'arrière de la partie strictement rectangulaire qui mesure 152 m de long.
19. Nous avons élaboré (LAPORTE 2003, p. 70) un plan tiré par simple gouachage du plan général des fouilles (LASSUS 1981, p. 25). Nous avons tenté la même opération, à l'aide du logiciel Google Sketchup, à partir du même plan, d'un levé des vestiges romains par J.-C. Golvin en 1987 (inédit, archives du CCJ), et de levés complémentaires par J. Lenne en 1975 (LASSUS 1981, plan h.t.).

- au nord, une partie ouverte aux fidèles, comprenant un jardin, le *uiridarium*²⁰ ;
- au sud la partie la plus sacrée, que nous appellerons le *sacrarium*²¹, comportant elle-même deux zones : un grand bassin au milieu d'une cour centrale flanquée de deux autres espaces et un podium portant trois *cellae*, à des niveaux d'ailleurs légèrement différents.

La composition architecturale avait été soigneusement calculée. Plus de deux cents colonnes étaient réparties entre plusieurs colonnades alignées en fonction des escaliers et étagées sur des terre-pleins. Tout cela accentuait l'effet de symétrie pour le visiteur arrivant dans l'axe du monument²². La plupart des murs du *sacrarium* étaient plaqués de marbres de différentes couleurs. L'ensemble formait certainement un décor somptueux.

L'eau, don des dieux, coule vers les hommes

Comme l'ont montré les travaux de J. Scheid, les Anciens ne vénéraient pas la Nature ou les Eaux, mais les divinités qui y étaient à l'œuvre²³. De grands dieux possédaient la source comme un bien, et comme un instrument pour faire le bien. Des divinités secondaires pouvaient leur être adjointes²⁴. L'eau n'était pas sacrée en elle-même ; c'était un don que la divinité faisait aux hommes. Seul était réellement sacré le lieu où sortait de terre l'eau sacrée et inviolable, car elle leur appartenait encore. Le griffon était à l'origine la limite à partir de laquelle elle était « profanée », c'est-à-dire mise à la disposition de tous. Les aménagements humains pouvaient reporter

20. Le terme de *uiridarium* est employé dans l'inscription CIL VIII, 2369, *infra* B2.
21. Le mot *sacrarium* n'est pas attesté ici par une inscription. Il s'agit d'une interprétation de notre part.
22. De menues différences d'altitude entre l'est et l'ouest, compensées par une marche ou deux, restaient certainement invisibles.
23. SCHEID 2008, p. 634.
24. J. Scheid cite les nymphes, petites divinités fonctionnelles qui représentaient la force des eaux ; les *Aquae* en revanche exprimaient une vertu plus topographique, alors que *Fons*, le dieu Source, semble avoir géré l'ensemble du domaine. À leurs côtés, on pouvait trouver encore d'autres divinités, ainsi le *Genius loci*, qui exprime toutes les qualités du lieu ; Silvain renvoie à la sauvagerie du site, Mercure, le dieu du passage, Hercule, grand découvreur de sources, mais aussi guérisseur à l'occasion, puisqu'il terrasse le mal, Apollon, qui est aussi *medicus*, comme son fils, le technicien Esculape et sa parèdre Hygie, la santé, exprimant l'effet de son action. Nous pouvons ajouter ici Sérapis, dans son rôle guérisseur bien connu.

cette limite un peu plus loin²⁵. En aval, l'eau maintenant profane pouvait être utilisée par les humains à leur guise.

À Timgad, la circulation axiale de l'eau, des divinités vers les hommes, n'apparaît pas clairement sur le plan général de l'édifice car elle est souterraine sur sa plus grande partie. L'origine de l'eau de l'*Aqua Septimiana*, dont nous ne savons pas si elle était chaude et/ou minéralisée²⁶ reste mal connue²⁷. Elle arrivait dans la piscine par une canalisation en briques, passant sous et dans l'axe du *podium* et de la *cella* centrale. Deux mètres avant son arrivée, la galerie venait du sud-est²⁸, mais recevait une autre canalisation de moindre diamètre provenant, elle, du sud-ouest. L'eau se déversait ensuite entre deux murs composant la face sud de la piscine²⁹, avant d'entrer dans le bassin lui-même par trois orifices rectangulaires situés au bas de sa paroi sud, donc en dessous du niveau de l'eau.

Le grand bassin rectangulaire mesure 27 m de longueur, 7 m de largeur et 1,70 m de profondeur. Le rebord de calcaire dur qui l'entoure maintenait le haut de dalles compactes en calcaire bleu, qui en forment les parois. L'intérieur était entièrement revêtu de plaques de marbre³⁰. L'absence d'escalier de descente montre que ce bassin n'était pas accessible à cet endroit pour une baignade ou pour une cure. De plus, on l'entoura en 213, d'une balustrade de bronze (*ambitum fontis cancellis aereis conclusum*)³¹, supportée par des piliers quadrangulaires à pommeau, dont plusieurs furent retrouvés renversés sur place.

L'évacuation de l'eau se faisait par un trop-plein, intact, intégré à la paroi nord du bassin. Un canal d'évacuation souterrain, dont la couverture de dalles est bien marquée au sol, franchit la grande porte centrale ouverte dans ce que nous appelons le « mur

diaphragme » après un léger décalage vers l'est (figure 2). C'est à notre sens l'endroit où l'eau devenait profane.

La conduite souterraine traversait ensuite tout le *uiridarium*³² et passait sous le stylobate du grand portique. Elle sortait ensuite du sanctuaire sous la porte nord, et se dirigeait vers les thermes du sud, sur le flanc oriental de la voie dallée qui les reliait au sanctuaire.

La montée des hommes vers le sacré

Venant du nord, montant du profane vers le sacré, les fidèles se dirigeaient vers le sanctuaire en empruntant l'*opus plateae*, la voie dallée joignant les thermes³³ à l'entrée aménagée en 213³⁴. Ils arrivaient au centre de la façade du monument (figure 3), comportant 12 colonnes (2 de part et d'autre de la porte centrale, 5 sur chaque aile).

À l'intérieur du sanctuaire, la montée vers le sacré s'accompagnait d'un compartimentage croissant des espaces, par ailleurs de plus en plus richement ornés, à la fois dans leur sol et dans leurs parois³⁵.

Le uiridarium

Après avoir traversé la façade nord, on pénétrait dans une vaste aire, le *uiridarium*³⁶ (jardin), bordée sur trois côtés par un portique ouvrant sur des salles rectangulaires qui pouvaient accueillir de nombreux fidèles. Selon la dédicace de 213³⁷, ces portiques étaient décorés de peintures, comme la plupart des grands sanctuaires du monde romain.

Dans la première partie du *uiridarium*, seule l'allée axiale était dallée³⁸ (figures 2-3). Elle était longée par la couverture de la conduite d'eau venue de la piscine³⁹, qui passait ensuite sous le stylobate du portique extérieur.

25. Dans le cas de la source de Clitumne, c'est un pont qui constituait une limite entre le sacré et le profane : Pline le Jeune, *Lettres*, VIII, 8, à aborder maintenant par l'analyse de SCHEID 1996, p. 241-258.

26. Des prélèvements sur les parois du tunnel d'arrivée et celles de la piscine permettraient sans doute d'en savoir plus.

27. BIREBENT 1962, p. 329-350. Pour sa part, en prolongeant graphiquement des tronçons de conduite, S. Tourrenc avait envisagé un captage à une soixantaine de mètres au sud-ouest, cf. LASSUS 1959, p. 302-306, plan, n° 1, p. 304, mais l'argumentation paraît très faible.

28. Elle est constituée d'éléments de terre cuite, de 50 cm de longueur et de 11 cm de diamètre, emboîtés les uns dans les autres. La plupart étaient percés à la partie supérieure de regards ovales, fermés par des couvercles qu'une encoche permettait de soulever.

29. LASSUS 1981, p. 114. Les autres parois de la piscine ne comportaient qu'une seule épaisseur de blocs derrière le placage de marbre.

30. Ce placage a disparu, mais plusieurs de ses agrafes de bronze étaient encore en place au moment de la fouille (LESCHI 1947, p. 90).

31. *CIL* VIII, 2369, *infra*, inscription B2.

32. LESCHI 1947, p. 88 ; LASSUS 1981, p. 112. On pourrait imaginer que l'eau réapparaissait temporairement dans un bassin situé au centre du *uiridarium*. Cependant, en l'absence de fouilles à cet endroit recouvert et caché par des constructions tardives, rien ne permet de l'assurer.

33. Sur les thermes du sud, cf. THÉBERT 2003, p. 210-243.

34. *CIL* VIII, 2369, cf. *infra*, inscription B2.

35. Le pavement de la partie centrée sur la piscine (*opus spicatum*) est plus riche que celui du *uiridarium* (terre et voie dallée en calcaire) ; celui de la *cella* centrale (*opus sectile*) est plus soigné que celui de ses voisines (simple dallage en calcaire).

36. Cité dans l'inscription *CIL* VIII, 2369, *infra* B2.

37. *CIL* VIII, 2369, *infra*, inscription B2.

38. LASSUS 1981, p. 224 : « Sur tout le parcours du stylobate en effet – pour les parties apparentes – on ne constate nulle part la présence d'un dallage qui lui soit attaché du côté de l'esplanade ». Cette allée centrale dallée est bien visible sur plusieurs clichés publiés par J. Lassus (*ibid.*, p. 40, fig. 11 ; p. 216, fig. 174 ; p. 217, fig. 175 et p. 224, fig. 183).

39. *Ibid.*, p. 224, n. 9. Voir également les photographies aériennes.



Figure 3 – La façade du uiridarium.
[D'après LASSUS 1981, fig. 175]

De part et d'autre, l'espace était suffisant pour y placer un jardin composé de deux bandes de terre d'environ 10 m de large sur environ 85 m de long⁴⁰, soit environ 0,85 ha chacune, en tout 1,7 ha. Beaucoup de sanctuaires, sinon la plupart, contenaient des jardins⁴¹, voire des bois sacrés⁴². Celui de l'*Aqua Septimiana* rejoint donc le sort commun⁴³.

Au fond du uiridarium, entre le mur byzantin et le « mur diaphragme », le dallage occupait la totalité de la largeur⁴⁴.

L'espace enclos par les portiques est assez mal connu pour deux raisons, d'abord l'occupation de son centre par un grand bâtiment tardif, ensuite l'arrêt des fouilles au niveau du sol du III^e siècle⁴⁵. Outre le conduit axial, il comportait des aménagements hydrauliques variés dont il est aujourd'hui difficile de reconnaître les époques sans études nouvelles sur le terrain.

Devant le portique oriental, une petite fontaine⁴⁶ était alimentée par un conduit venant d'une des salles du portique, qui déborde du stylobate vers le uiridarium. Elle se limitait à une vasque monolithe semi-circulaire. Jean Lassus pensa « à une arrivée d'eau destinée à l'arrosage, ce qui attesterait l'existence d'un jardin à l'époque romaine »⁴⁷. On peut se demander s'il n'y en avait pas une autre symétrique à l'ouest.

Pendant la période byzantine, des dérivations en tuyaux de plomb issues de la conduite axiale alimentèrent une fontaine située à l'est, et à l'extérieur du sanctuaire, certainement réaménagée à cette époque, même si elle pouvait être antérieure⁴⁸.

Le « mur diaphragme »

Cette partie ouverte au public était nettement séparée de la suivante par un mur transversal, le « mur diaphragme », bien qu'il n'ait occupé que la partie centrale du sanctuaire, dans la largeur de la piscine et de ses cours latérales. Il s'ouvrait au centre par une porte⁴⁹ (figure 4), un arc en pierre de taille de 3 m de largeur et 4,70 m de hauteur, situé dans l'axe de l'ensemble et flanqué de deux baies carrées, à 1,30 m du sol, munies de grilles métalliques (disparues). Les harpes en pierre de taille qui structurent ce mur de séparation (figure 5) sont reliées par une maçonnerie en petit appareil (*opus africanum*). L'ensemble, blocs de la porte principale et murs latéraux, était revêtu de placages de marbre veiné⁵⁰.

40. Si le « mur diaphragme » était précédé d'un dallage de 7 m, dans la partie du uiridarium enfouie sous le fort byzantin.

41. MALEK (dir.) 2013 et dans ce volume.

42. Voir le probable bois sacré du complexe religieux de Tébéssa Khalia, cf. LAPORTE 2009, p. 293-295 et 314-316, inscription 2.

43. Il n'est pas impossible que des fouilles permettent un jour de retrouver quelques traces, de déterminer le plan des plantations, même d'identifier quelques-unes des plantes cultivées.

44. On ne connaît pas l'étendue exacte de ce dallage qui a trompé L. Leschi (1947, p. 92). Il pensait que « le uiridarium n'est pas ici un jardin, ce qu'il a pu être dans d'autres cas, mais une cour à péristyle, dont le pavement bien conservé exclut toute possibilité de plantations en pleine terre, et qui, comme l'indique le texte, était bordée de portiques ornés de peintures : sans doute un jardin en trompe-l'œil, comme à Pompéi ». À la date où il écrivait, l'ensemble du uiridarium n'était pas dégagé, et les fouilles n'avaient porté que sur une bande étroite (de 7 m de profondeur) entre le « mur diaphragme » et le mur nord du fort byzantin. Nous ne savons pas si ce dallage se prolongeait au-delà vers le nord.

45. LASSUS 1981, p. 216.

46. *Ibid.*, p. 224. Elle était distincte de la fontaine byzantine située à l'est de l'enclos. Son emplacement est indiqué sur le plan général donné par J. Lassus (*ibid.*, p. 25, fig. 9), mais pas sur le plan de J. Lenne annexé à la publication.

47. *Ibid.*, p. 224.

48. TOURRENC 1968.

49. LESCHI 1947, p. 91 ; LASSUS 1981, p. 178, fig. 141 ; partie ouest, p. 178, fig. 142 ; porte centrale, p. 108, fig. 74.

50. LESCHI 1947, p. 33 et p. 91 ; Godet, d'après LASSUS 1981, p. 33.



Figure 4 - Le « mur diaphragme » séparant le *uiridarium* (à gauche) de la partie sacrée (à droite), vu du sommet de la muraille byzantine. Dallage au nord (à gauche) de la porte centrale. [D'après LASSUS 1981, p. 178, fig. 141]



Figure 5 - La partie nord du bassin et la face sud du mur de séparation (« mur diaphragme »). Au centre, dans le bassin, l'ouverture du trop-plein. Pour plus de clarté, le mur byzantin situé à l'arrière-plan a été effacé. [J.-P. Laporte, 2008]

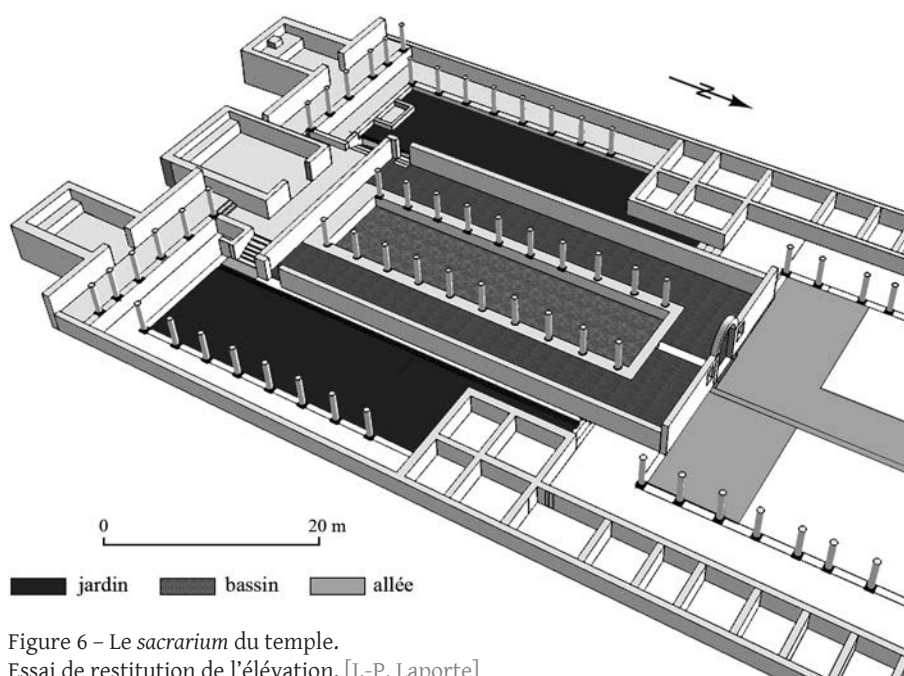


Figure 6 – Le *sacrarium* du temple.
Essai de restitution de l'élévation. [J.-P. Laporte]

La partie sacrée

Au sud de ce « mur diaphragme », le *sacrarium*, d'une structure très originale, comportait, dans l'axe principal, une cour entourant une grande piscine rectangulaire et deux cours latérales, précédant trois temples. La cour centrale avance vers le nord approximativement de la largeur de la travée sud du *uiridarium* et le temple central s'avance de même vers la piscine (figure 6).

La cour du grand bassin (cour de la *Dea patria et du Genius patriae*)

La piscine occupe le centre d'une cour entièrement dallée de briques posées de chant et disposées en chevrons (*opus spicatum*). Les deux grands côtés étaient bordés chacun d'un portique de 4,40 m de large, porté sur le bord de la piscine par huit colonnes en calcaire blanc. Ils étaient peut-être couverts de *tegulae*, retrouvées en 1941 dans le bassin⁵¹.

Les cours latérales

La cour du bassin était flanquée à droite et à gauche par une autre cour, également dallée de briques disposées en *opus spicatum*, que longeait un portique couvert. Le mur du fond du portique et le stylobate,

avec ses bases de colonnes en place, subsistent à l'est. À l'ouest, le mur de la forteresse l'a entièrement recouvert.

Compte tenu de détails relevés sur le plan inédit de J.-C. Golvin (1987), il « pourrait » avoir existé à l'entrée des deux cours latérales un bloc de quatre pièces, dont l'interposition aurait permis également de rattraper la différence de largeur entre les pièces latérales du *uiridarium* et le portique des deux cours latérales. Toutefois, leur existence devrait être vérifiée au sol⁵².

Dans chacune des cours, une rigole semi-cylindrique était creusée dans une suite de dalles de grès soigneusement appareillées⁵³, insérée dans le pavement d'*opus spicatum* le long du mur externe des portiques de la piscine. Selon J. Lassus, ce « caniveau romain, [était] destiné à recevoir l'eau de la toiture du portique, à l'est comme à l'ouest »⁵⁴. Toutefois, voir dans ces rigoles la réception de l'eau coulant des toitures des deux portiques de la piscine supposerait que leur pente ait été dirigée vers l'extérieur, pente inverse de celle que l'on attendrait spontanément si des colonnes bordaient la piscine. Nous verrions éventuellement dans ces rigoles le souci de recueillir de l'eau déversée dans les cours latérales, dans lesquelles les fidèles pourraient avoir été en contact avec de l'eau encore sacrée, peut-être pour des ablutions à but thérapeutique, correspondant d'ailleurs aux fonctions habituelles de Sérapis et d'Esculape.

51. Godet, « Rapport de fin d'exercice 1942 », d'après LASSUS 1981, p. 35. On peut toutefois se demander si elles ne couvraient pas plutôt les casernements byzantins, sauf à admettre que les Byzantins n'auraient jamais curé la piscine.

52. Il pourrait s'agir éventuellement de remaniements.

53. LASSUS 1981, p. 138.

54. *Ibid.*, p. 119.



Figure 7 – Escalier latéral occidental menant au podium du temple central. Au premier plan, le sol en *opus spicatum* de la cour occidentale. À gauche, mur d'un casernement byzantin et dallage au sud du grand bassin. [J.-P. Laporte, 2005]



Figure 8 – Vue des *cellae* prises du haut du mur byzantin. Au premier plan, une partie de la *cella* d'Esculape et du podium dallé qui le précède. Au second plan, la *cella* principale et enfin la chapelle byzantine superposée à la *cella* orientale dédiée à Sérapis. [J.-P. Laporte, 1970]



Figure 9 – De droite à gauche, le narthex de la chapelle byzantine surmontant la *cella* de Sérapis, l'*opus sectile* de la *cella* centrale, le grand bassin et le vestibule devant la *cella* occidentale. Vue vers le nord-ouest (état vers 1960). La séparation entre le sol du podium et celui de la *cella*, qui apparaît peu sur le cliché, est bien visible au sol. [H.I. Marrou, d'après LASSUS 1981, p. 152, fig. 121]

Les trois temples

Au fond du sanctuaire, on accédait à un podium haut de 1 m par deux escaliers latéraux, l'un de quatre marches en calcaire à l'est⁵⁵, l'autre de cinq à l'ouest⁵⁶ (figure 7). Ce socle était dû en partie à la configuration du sol, certainement aménagé au moyen de déblais, de remblais et de murs de soutènement qui limitaient un espace naturellement en pente vers l'ouest, desservi, de part et d'autre de l'axe général, par deux jeux d'escaliers symétriques en plan, mais différenciés par le nombre de marches, bien que de prime abord cela ne soit guère perceptible⁵⁷. Trois temples distincts étaient chacun précédé d'un portique. Le temple latéral ouest était implanté sur un niveau un peu plus haut que celui de l'est⁵⁸.

Bien qu'élevés sur un soubassement commun, les trois temples sont indépendants les uns des autres. L'édifice central est plus important que les deux autres, disposés un peu en retrait. Aucun des trois temples n'est mentionné parmi les travaux sévériens énumérés dans l'inscription de 213. Leur construction est donc probablement antérieure à ces travaux, qui ne semblent pas les avoir affectés. Au centre, la *cella* la plus importante était dédiée au *Genius patriae* et à la *Dea patria*, celle de droite à Esculape, celle de gauche à Sérapis (figure 8).

Le temple central dédié au *Genius patriae* et à la *Dea patria*

Le sol du portique précédant la *cella* était recouvert d'une mosaïque de cubes noirs assez grossiers parsemée régulièrement d'étoiles ou fleurettes blanches. La *cella* centrale mesurait 7,50 m de largeur sur 9,80 m de profondeur (dimensions intérieures). Son seuil en marbre, large de 2,85 m, était gravé de deux pieds (*uestigia*) tournés vers l'extérieur, c'est-à-dire vers la piscine. Le sol était couvert d'un beau dallage en *opus sectile* (figure 9) : de grandes dalles rectangulaires en marbre veiné étaient disposées tout autour de

55. Godet, d'après LASSUS 1981.

56. LESCHI 1947, p. 90. La différence d'une marche est fort peu sensible au sol.

57. Ce n'est qu'en comptant le nombre de marches et en mesurant leur hauteur que l'on s'aperçoit de ces différences de niveau.

58. LASSUS 1981, p. 50.

la salle tandis qu'au centre des dalles plus petites de marbre blanc et vert formaient des carrés isolés les uns des autres par des bandes de marbre plus clair. Les murs, de 0,50 m d'épaisseur, bâtis en moellons avec des harpes en pierre de taille, étaient revêtus de placages de marbre fixés par des agrafes de bronze.

Tout le fond de la *cella* est occupé par une banquette, de 1,10 m de large et de 1,40 m de hauteur, qui devait porter les statues de culte⁵⁹.

Le matériel découvert dans le temple central

Les aménagements byzantins furent construits sur les décombres sans dégagement des remblais jusqu'au sol d'*opus sectile* (figure 9). Ce dernier était « resté couvert avant les travaux [byzantins] par une couche de terre qui devait mesurer une trentaine de centimètres⁶⁰ et dans l'épaisseur de laquelle ont été retrouvés certains accessoires du temple (ex voto, dédicaces, socles) qui avaient échappé aux constructeurs byzantins » :

- une base inscrite rappelant l'offrande d'une *dens*, c'est-à-dire d'une défense d'éléphant en ivoire au *Genius patriae*⁶¹ ;
- deux dédicaces à la *Dea patria*⁶² ;
- une colonnette inscrite ayant supporté une statuette d'ivoire représentant Éros « d'après Phidias »⁶³ ;
- une tête de marbre dont nous ne savons rien.

Une tête de Sérapis trouvée sur la mosaïque qui précédait le temple central, sous un dallage d'époque byzantine⁶⁴, devait appartenir à l'origine à la *cella* de gauche.

Du niveau du podium, on accédait par des escaliers latéraux aux deux autres temples plus petits, également précédés d'un portique, en retrait et légèrement surélevés par rapport au temple principal. De proportions identiques, ils mesuraient 5,10 m de large sur 7,10 m de profondeur (dimensions intérieures)⁶⁵.

Le temple oriental, dédié à Sérapis

Le temple oriental est recouvert pour l'essentiel par l'église byzantine, et nous n'en avons pas de description précise⁶⁶. Un plan publié par J. Lassus⁶⁷ montre que

59. LESCHI 1947, p. 89-90.

60. LASSUS 1981, p. 150.

61. AÉ 2008, 1697, *infra*, inscription C1.

62. *Infra*, inscriptions C2 et C3 (AÉ 1972, 701).

63. AÉ 1979, 669, *infra*, inscription D.

64. LASSUS 1981, p. 35.

65. LESCHI 1947, p. 89.

66. LASSUS 1981, p. 157, fig. 125 et p. 149, fig. 116.

67. Plan hors texte dépliant de J. Lenne reproduit dans LASSUS 1981.

le fond de la pièce était occupé par un podium portant les statues de culte, comme dans les deux autres *cellae*. Les objets découverts ont permis à M. Le Glay d'affirmer qu'elle était vouée à Sérapis⁶⁸. C'étaient notamment⁶⁹ :

- une tête de Sérapis en marbre blanc⁷⁰, un pied, un bras, la main droite brisée au poignet et à la naissance des doigts appartenant à la même statue de marbre blanc ;
- un petit torse en marbre blanc à tête mobile évidé à l'arrière. L'épaule droite était entière, avec le haut du bras. Une draperie fixée à l'épaule droite par une fibule à tête ronde recouvrait le buste. Un dessous de tête en marbre blanc, brisé à la naissance du cou, légèrement convexe, s'emboîtait exactement dans la cavité de ce torse ;
- une tête en marbre blanc (Bacchus jeune ?), à l'arrière aplati, le dessous légèrement convexe et portant un goujon de fer ;
- une tête de femme en marbre blanc dont il manquait presque toute la face.

Dans le même secteur, sans que nous sachions où exactement, fut trouvé un « pied de Sérapis », en marbre blanc gravé d'une inscription : *pro salute Augg-[g(ustorum)]*⁷¹ ; il est attribuable au temple ou plus probablement à la cour qui le précède, dans la mesure où elle semble avoir été accessible aux fidèles.

Le temple occidental, dédié à Esculape

Le temple occidental était précédé d'un portique couvert. La *cella* était dallée de calcaire⁷². Au-dessus d'une plinthe moulurée en marbre blanc, les murs étaient recouverts de plaques de marbre veiné de rouge⁷³, maintenues en place par des agrafes de bronze⁷⁴.

68. LESCHI 1947, p. 93-99 = ID. 1957, p. 242-244 ; LE GLAY 1991, p. 77 ; C. Hamdoune (2008, p. 156-157) a fait une objection à l'attribution de cette *cella* à Sérapis, en évoquant la présence de deux inscriptions (AÉ 2008, 1695, *infra* A2, et AÉ 2008, 1696, *infra* C4) renvoyant à des divinités secondaires, nymphes et *numina*, « parfois associées à des dieux guérisseurs quand elles ont des valeurs curatives ». En réalité, ces divinités secondaires relatives à des eaux étaient partout à leur place dans un sanctuaire de source.

69. LESCHI 1947, p. 93 = ID. 1957, p. 242-243 ; LE GLAY 1991, p. 77 ; LAPORTE 2004, p. 249-320.

70. LASSUS 1981, p. 33.

71. AÉ 1948, 112, *infra*, inscription E.

72. La *cella* était en partie occupée par des murs byzantins enlevés par C. Godet, cf. LASSUS 1981, p. 190, fig. 151 (avant) et 152 (après cet enlèvement).

73. Cette plinthe est bien visible sur le cliché reproduit dans LASSUS 1981, p. 190, fig. 152.

74. Godet, « Lettre du 11 mars 1942 », d'après LASSUS 1981, p. 34, qui précise que bien des éléments de cette description ne sont plus vérifiables ; LESCHI 1947, p. 90.



Figure 10 – *Cella* d'Esculape. Le podium portant les statues de culte.
[J.-P. Laporte, 2008]

Tout le fond de la pièce est occupé par un podium en béton haut de 1,60 m, large de 5,05 m d'est en ouest et profond de 2,07 m du nord au sud⁷⁵ (figure 10). Sa face antérieure est constituée d'une dalle moulurée en calcaire bleu posée sur un soubassement sculpté. Sa face supérieure était plaquée de dalles de marbre⁷⁶, dont l'une était remployée, puisque le béton qui subsistait à son emplacement portait le négatif d'une inscription comportant le titre de *Germ(anicus) M[ax(imus)]*, que M. Le Glay attribuait à Commode⁷⁷.

En 1953, un sondage dans ce podium révéla l'existence d'une banquette en briques identique à celles de la *cella* centrale et de la *cella* orientale. « On peut en conclure que le podium actuel résulte d'un aménagement postérieur au sanctuaire lui-même »⁷⁸. Au milieu de cette banquette, un piédestal en maçonnerie adossé au mur du fond devait supporter la statue de culte⁷⁹.

Dans cette *cella*, C. Godet découvrit plusieurs objets, notamment un serpent enroulé autour d'un bâton, une tête de serpent, qu'un arrachement sous le cou laissait supposer lui aussi enroulé sur un bâton⁸⁰. L'identité de la divinité vénérée dans cette pièce, en l'occurrence Esculape, paraît d'autant moins douteuse qu'elle fait pendant au Sérapis guérisseur de la *cella* orientale.

La circulation des fidèles dans le sanctuaire

À ce stade, nous pouvons proposer un circuit. Les fidèles arrivaient dans le sanctuaire par la *platea*. Ils entraient ensuite dans le *uiridarium*, traversaient le jardin par l'allée centrale, pouvaient s'arrêter devant l'espace dallé précédant le « mur diaphragme », pénétraient ensuite dans la partie sacrée par sa porte centrale.

Comme l'accès aux temples était réservé aux prêtres, et comme le dallage au sud de la piscine est trop étroit pour le passage de nombreux fidèles, on doit envisager une répartition, après la porte du « mur

75. 1,80 m pour L. Leschi (1947, p. 90). La différence correspond probablement à la saillie de la corniche frontale.

76. Il s'agissait de marbres de couleur veiné « dont il restait très peu », Godet, d'après LASSUS 1981, p. 34.

77. LE GLAY 1991, p. 74, *infra*, inscription B1.

78. Id. 1954, p. 162.

79. Godet, « Lettre du 11 mars 1942 », d'après LASSUS 1981, p. 34 ; LESCHI 1947, p. 90.

80. LE GLAY 1991, p. 76-77. Ces deux objets, dont nous n'avons pas de dessin, n'ont pas été retrouvés, cf. BENSÉDDIK 2010, p. 159, vérification faite par l'auteur en 1991.

diaphragme », en deux flux pour contempler l'eau de la piscine inaccessible. Chaque flux, lévogyre et dextrogyre, devait passer ensuite dans les cours latérales dominées l'une par le temple d'Esculape, et l'autre par celui de Sérapis, ce qui semble bien indiquer leur destination thérapeutique. Compte tenu de ce que nous avons dit de la rigole qui les longe, elles servaient peut-être pour des ablutions à destination curative. Les fidèles devaient ensuite ressortir de la partie sacrée par les deux couloirs latéraux pour regagner le *uiridarium*, où ils pouvaient accéder aux salles latérales.

LES CULTES PRATIQUÉS DANS LE SANCTUAIRE

Les cultes pratiqués dans le sanctuaire sont documentés par des monuments statuaires et des inscriptions. Si les premiers, cassés sur place, y sont pour la plupart restés, nombre d'inscriptions ont été apportées d'ailleurs pour la construction du fort byzantin, ce qui pose quelques questions sur les textes appartenant au sanctuaire à l'époque romaine⁸¹.

Sous Septime Sévère, la source, dont nous ignorons le nom antérieur, fut appelée *Aqua Septimiana*⁸². Elle est mentionnée dans trois inscriptions (A1, A2, A3b) découvertes dans le sanctuaire. Elle est évoquée également dans une quatrième (A4), trouvée sur le forum de la ville, où son abondant débit est comparé à l'éloquence de P. Flavius Pudens Pomponianus. Dans aucune d'entre elles, elle n'est mentionnée comme étant elle-même divine, ce qui est tout à fait conforme à la conception des sanctuaires des eaux développée par J. Scheid⁸³.

La *cella* occidentale était dédiée à Esculape, dont le culte, souvent associé à celui d'Hygie, paraît avoir été assez usité à Timgad⁸⁴. Leur culte, en relation avec la santé, était souvent lié à la présence de l'eau, notamment dans les thermes, et particulièrement indiqué dans un sanctuaire de source.

Sérapis, comme Isis, était un dieu guérisseur. Il soignait par l'apposition de son pied⁸⁵. Le « pied de Sérapis » découvert dans le temple oriental vient confirmer qu'il était vénéré ici pour cette raison⁸⁶.

81. Voir annexe *infra*, p. 208, les inscriptions que nous avons retenues comme appartenant effectivement au sanctuaire.

82. *AE* 1948, 113, *infra*, inscription A1.

83. *Supra*, p. 192.

84. N. Benséddik (2010, p. 155-163) ne cite pas moins de 21 fragments (dont deux seulement proviennent du présent sanctuaire) et quatre inscriptions trouvés en divers lieux de Timgad.

85. BRICAULT (dir.) 2004 ; BRICAULT 2013.

86. *Infra*, inscription E.

Les divinités de la *cella* centrale

La *cella* centrale a livré essentiellement des dédicaces au *Genius patriae* et à la *Dea patriae*⁸⁷, abstractions divinisées, dont la définition pouvait varier entre génie et dieu, sans que l'on doive pour autant les confondre.

Le Génie n'avait pas de personnalité propre, c'est-à-dire indépendante de celle de l'individu ou de la collectivité dont il était le double divin. On honorait parfois le génie de toute la cité, le *Genius patriae*, notion sans doute voisine du *deus patrius*, le *Genius populi*, le *Genius ordinis*, ou celui de parties de la cité ou de communautés infra-municipales, *pagi*, *uici*, *castella*. Fréquemment attestée en Afrique, c'était une expression privilégiée de l'esprit municipal classique, une abstraction du corps civique⁸⁸. Le Génie de la colonie était l'expression divine de la vitalité, de la force dynamique de la collectivité de ses habitants. L'honorer était contribuer à assurer l'harmonieux développement de la ville entière⁸⁹. Cette divinité, purement romaine et sans racines autochtones, souvent étroitement associée au culte de la divinité poliade, avait un statut et des fonctions qui éclairent l'accession des communautés au statut romain⁹⁰. Ce cas est particulièrement clair à Timgad, où la colonie est issue d'une installation de civils et de vétérans, et non de la promotion d'une cité autochtone antérieure.

Les différentes formes de génie de la cité étaient en principe à la fois distinctes et complémentaires des *Dii patrii*, protecteurs de la cité. Les pratiques locales, moins précises, les confondaient souvent⁹¹, et l'on peut s'interroger sur la distinction réelle entre *Genius coloniae*, *Genius patrius* et *Genius patriae*.

87. *Infra*, inscriptions C1, C2 et C3. Nombre d'inscriptions provenant du temple du Génie de la colonie ont été réemployées dans le fort byzantin, et on pourrait se demander si la dédicace au *Genius patriae* découverte dans la *cella* n'en ferait pas partie. Cependant, le hasard de ce remploi précis à cet endroit paraît extraordinaire, et l'on peut accepter qu'elle ait été trouvée réellement en place.

88. LEPALLEY 2001 ; SAINT-AMANS, SEBAÏ 2010.

89. PAVIS D'ESCURAC 1984, p. 323.

90. SAINT-AMANS, SEBAÏ 2010 ; cf. *AE* 2010, 1776.

91. LEPALLEY 1992 = ID. 2001, p. 39-53. C. Lepelley en a recensé les cas, relativement nombreux en Afrique. Il ne cite pas Timgad dans la mesure où il ne connaissait que la documentation épigraphique et archéologique relative au temple du *Genius coloniae* situé près de l'arc septimien à la sortie ouest de la ville. TOURENC 1968, p. 197-220. De nombreuses attestations épigraphiques mentionnant le *Genius coloniae* ont été retrouvées *in situ* ou en remploi dans le fort byzantin, mais aucune ne mentionne un autre génie ou une autre divinité à laquelle il aurait été assimilé.

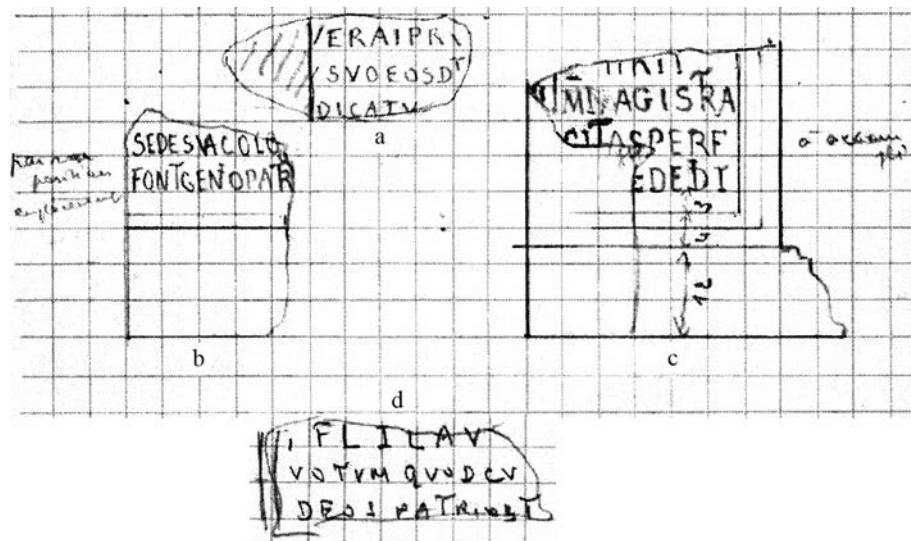


Figure 11 – Fragments a, b, c et d de l'inscription A3.
[Archives du Centre Camille Jullian, Aix-en-Provence]

À Timgad, le *Genius patriae* avait tout d'abord été honoré par des autels et des dédicaces, jusqu'à ce qu'on lui élève un temple devant le marché de Sertius⁹². Les bases retrouvées *in situ*⁹³, montrent que ce temple accueillait également les dieux privilégiés de la cité : Jupiter, Junon, Minerve, Liber Pater et Silvain, ce dernier qualifié explicitement de *Deus patrius*⁹⁴.

Dans le sanctuaire de l'*Aqua Septimiana*, un groupe de notables thamugadiens éleva une statue du *Genius patriae suae* « *pro memori pietate* »⁹⁵. Le *Genius patriae* est également lié à la source sur une inscription⁹⁶ (figure 11).

Quoiqu'il puisse s'agir parfois de la patrie lointaine du dédicant⁹⁷, l'expression *deus patrius* désigne la plupart du temps une divinité locale. Les *Dii patrii* sont invoqués sur une monnaie de Septime Sévère

au type d'Hercule et de Liber Pater⁹⁸. À Lambèse, Liber Pater est *patrius deus, conseruator DDD NNN Augg*⁹⁹. À Timgad, les *Dii patrii* sont mentionnés au pluriel dans le sanctuaire de l'*Aqua Septimiana*¹⁰⁰. Ils pouvaient recouvrir le *Genius patriae* et la *Dea patria* dont nous allons parler.

GENIUS PATRIAE ET DEA PATRIA

Des dédicaces au *Genius patriae*¹⁰¹ et à la *Dea patria* étaient attestées côte à côte dans la *cella* centrale¹⁰². L. Leschi se demandait en 1947 s'ils étaient associés¹⁰³.

92. Le temple du Génie, dont les vestiges sont bien conservés, fut élevé hors du périmètre primitif de la colonie : BOESWILLWALD, CAGNAT 1891, p. 305-316 ; COURTOIS 1951, p. 77.
93. Ces cinq inscriptions sont gravées sur des dés de dimensions à peu près semblables à ceux trouvés « aux abords d'un temple situé en face du marché », CAGNAT 1898, p. CLVII ; GSELL 1901, p. 311-312, n° 9 ; DOISY 1953, p. 102, n° 4.
94. CAGNAT (1898, p. CLVII) donnait *Sa[turno] / deo / patrio*. Une révision de l'inscription du cinquième autel (GSELL 1901, p. 312) a révélé *Sil[vano] / deo / patrio*.
95. *Infra*, inscription C1.
96. *Infra*, inscription A3 (inédite), malheureusement trop mutilée pour que nous puissions en tirer quelque chose de précis sur les rapports entre eux.
97. CADOTTE 2007, p. 232. Voir également le cas des militaires maures stationnés à Micia en Dacie qui dédièrent un temple aux *Dii patrii* : AÉ 1974, 74.

98. COHEN (2^e éd.), Septime Sévère, n° 112 ; COHEN, Caracalla, nos 55-56. Un as frappé pour Geta : RIC, 117 (R) ; COHEN, Geta, n° 33 : BMC, 800.
99. LUGAND 1927, p. 120 = AÉ 1928, 106.
100. *Infra*, inscription A3, fragment D, que l'on a quelque mal à raccorder à d'autres.
101. Cinq dédicaces au génie de la cité sont attestées dans l'ensemble de la ville de Timgad : dédicace d'un autel près du marché : *Genio coloniae Thamug(adi)*, (CAGNAT 1893, p. 160, n° 38) ; une des bases dans l'enceinte d'un petit temple en face du marché, sur un bandeau : *genio [aug] sacrum* (ID. 1898, p. CLVII) ; base devant la curie : *Genio coloniae Thamug(adi)*, (CIL VIII, 17913 et DOISY 1953, p. 113-114) ; base dans les grands thermes du sud : *sanctum genium Thamogadensem* (CAGNAT 1893, p. 162, n° 43 ; cf. LEPALLEY 1979, p. 43) ; autel retrouvé au fort byzantin : *Genio coloniae Thamugadis* (LESCHI 1947, p. 102, n° 2 = ID. 1957, p. 227-228 ; DOISY 1953, p. 106-107), dont on ne connaît pas la provenance exacte, probablement le sanctuaire de l'*Aqua Septimiana*.
102. *Infra*, inscriptions C1, C2, C3.
103. LESCHI 1947, p. 96-97.

En 1984, selon H. Pavis d'Escurac-Doisy, le « *Genius patriae suae* [de la dédicace de la *dens*] peut être identifiable à la *Dea Patria* »¹⁰⁴. Bien que représentant des notions proches, rien n'indique qu'ils soient identiques. Nous préférons les considérer comme distincts, suivant en cela P. Flavius Pudens Pomponianus, qui voua une *dens* à l'un et une statue à l'autre¹⁰⁵.

Dea patria

Beaucoup moins fréquemment invoquée que son pendant masculin, la *Dea patria* peut, elle-aussi, varier selon les villes. En Dacie, à Alba Iulia / *Apulum*, il s'agissait de Junon¹⁰⁶ ; en Proconsulaire, à *Bezereos*, de Minerve¹⁰⁷. Toujours en Proconsulaire, à *Thuburbo Maius*, elle est anonyme¹⁰⁸ ; certes L. Poinssot avait proposé de l'identifier à la *Dea Caelestis*, protectrice de *Thuburbo*¹⁰⁹, sans que cela soit ni certain, ni nécessaire.

À Timgad, objet de témoignages d'adoration de la part de particuliers¹¹⁰, la *Dea patria* recevait aussi un culte public, comme en témoigne la dédicace due à P. Flavius Pudens Pomponianus, *cultui publicae religionis et honestamento dignae ciuitatis*¹¹¹. Faisant l'objet d'un culte public dans un sanctuaire public, la *Dea patria* était bien la divinité principale du sanctuaire, sans qu'il soit nécessaire de l'identifier à une autre divinité.

104. PAVIS D'ESCURAC 1984, p. 329.

105. *Infra*, inscriptions C1 et C2.

106. *CIL* III, 1075 = *IDR* 3/5.1, 107 = *ILS* 3086.

107. *IL Afr*, 28 = *AE* 1909, 152, Sidi Mohammed Ben Aissa / *Bezereos*.

108. *Tabula lusoria* du portique des Petronii : POINSSOT L. 1917, p. 124 ; *IL Afr*, 290 = *AE* 1917-1918, 24 = *AE* 2003, 1984 : *Patria * sancta, / facias * ut meos / saluos * uideam*.

109. L. Poinssot (1917) ajoute : « si, comme il est probable, les mêmes mots étaient, dans d'autres villes, utilisés pour le jeu des trente-six lettres, vraisemblablement dans chaque cité la *patria* visée était soit la ville elle-même personnifiée – on connaît le culte adressé à l'*urbs Roma* et à la *dea Karthago*, – soit le génie de la ville ».

110. *Infra*, inscription C3.

111. *Infra*, inscription C2.

ANNEXE ÉPIGRAPHIQUE

Environ 350 inscriptions, restées en partie inédites, avaient été trouvées dans les fouilles du fort byzantin. L'origine de nombre d'entre elles est difficile à établir, lorsqu'elles n'ont pas été découvertes exactement en place. Beaucoup étaient des remplois apportés d'ailleurs. On peut sans aucun doute exclure du temple les épitaphes, ainsi que diverses inscriptions provenant pour certaines du forum, d'autres du temple du Génie de la colonie. La question est plus complexe en ce qui concerne les dédicaces impériales, compte tenu de ce que l'on croit discerner des rapports tout

Découverte dans son temple, une statuette de Cupidon est à première vue surprenante¹¹². Certes, on sait qu'une divinité pouvait être honorée en recevant l'image d'une autre¹¹³. Le dieu enfant trouverait bien sa place ici, non pas comme symbole de la passion amoureuse, mais de la force vitale. Sa matière, l'ivoire, permet d'ailleurs de rapprocher cette statuette de la *dens* voisine.

Une source donnée par le Genius patriae et la Dea patria

Globalement, les divinités vénérées dans le sanctuaire de source de l'*Aqua Septimiana* forment un panthéon cohérent. La source est donnée par le *Genius patriae* et la *Dea patria*, associée à des divinités mineures, *numina* et Nymphes. Leur rôle salutaire est renforcé par celui de Sérapis et Esculape, dont on espérait la guérison, et dont les *cellae* sont disposées symétriquement de part et d'autre de la *cella* centrale. Tout ceci montre une cohérence parfaite, à laquelle nul besoin n'apparaît de rajouter, comme on l'a fait, une *Dea Africa* aussi parfaitement absente qu'étrangère au sanctuaire¹¹⁴.

Dans ce sanctuaire dédié au *Genius patriae* et à la *Dea patria*, on n'oubliait pas de prier pour le salut de l'Empereur¹¹⁵, garant du salut de l'Empire comme le précise un échange de lettres entre Pline et Trajan¹¹⁶, et donc indirectement de celui de la cité.

112. *Infra*, inscription D.

113. TRAN TAM TINH 1983, p. 147.

114. LAPORTE à paraître.

115. *Infra*, inscriptions A1, C2 et E.

116. Pline le Jeune, *Lettres*, X, 35. La réponse de Trajan (*ibid.*, X, 36) va dans le même sens. Cf. LE GLAY 1976.

à fait normaux et directs entre les cultes du *Genius patriae* et de la *Dea patria* d'une part et le culte impérial de l'autre. Les inscriptions que nous retenons ici nous semblent plus certainement relatives au sanctuaire, qu'elles aient été trouvées sur place ou à proximité immédiate¹¹⁷.

117. Notre sélection peut donc comporter une part d'arbitraire, qui sera discutée dans une publication détaillée en préparation (LAPORTE à paraître).

A - Inscriptions relatives à la source**A1 : dédicace *Saluis Augustis* de l'*Aqua Septimiana***

Découverte en remploi dans les thermes byzantins du fort (salle 6)¹¹⁸.

[Sa]/luis Augustis [Aqua Se]ptimiana felix

« L'*Aqua Septimiana*, heureuse du salut des Empereurs ».

A2 : dédicace aux *numina* de la source

Découverte en 1947, dans une pièce à l'est du temple principal¹¹⁹.

Fontis/numibus/dextra/laeuaque/Karminius/[-

« Aux divinités de la source (qui sont honorées) à droite et à gauche, Karminius [---] ».

A3 : fragments associant la source au *Genius patriae* et/ou aux *Dii patrii*

Trois ou quatre fragments découverts de 1940 à 1942 en remploi dans le fort byzantin, près de sa façade ouest (figure 11), que S. Turrenc a considérés comme provenant d'un même petit autel en calcaire blanc, sans pouvoir vraiment les assembler¹²⁰. En fait, les fragments b et c pourraient être la partie inférieure de deux inscriptions différentes. Il serait souhaitable d'en retrouver des photographies pour aller plus loin. Un quatrième fragment d est copié au dos de la même fiche sans que nous connaissions ses rapports avec les trois précédents. Il semble devoir en être séparé compte tenu de l'absence de toute ligature, au contraire de a, b et c. En attendant des vérifications ultérieures, nous préférons garder groupés ces fragments pour conserver le témoignage de l'auteur de la fiche.

a) ---]VERAIPR[---/SVOEOSD[---] [---/DICATV[---

b) SEDE SVA COLO[-----]/FONTI GENIO PATR[-----, avec ligature TI

.../sede sua colo[niae?-----]/fonti *genio patr[iae* ---

La fons serait-elle un ou le *genius patrius* ?

118. AÉ 1948, 113 et LE GLAY 1991, p. 74.

119. LESCHI 1947, p. 97 = ID. 1957, p. 244 = HAMDOUNE 2008, p. 157 et n. 2 = AÉ 2008, 1695.

120. Fragments inédits, d'après la fiche Turrenc, n° 524 (CCJ). Le fragment b a été évoqué par HAMDOUNE 2008, p. 160 et n. 68 d'après la même fiche. Dimensions, fragments a et d : inconnues ; b : H. 0,32 m, l. 0,215, ép. 0,22 ; c : H. 0,40 m, l. 0,36, ép. 0,56. Une seule dimension (H. 3,5 cm) est donnée pour les lettres, alors qu'elles semblent différentes sur les quatre fragments.

c) [---]RII/M[---]AGISTRA/[-] C ou SITAS ?] PERF/[--- ET ?] DEDI, avec ligature DI

d) [-] FL(avius) FLAV(ianus)[- /VOTUM QUOD CV[m--- -----]/DEOS PATRIOS T[---

Sans pouvoir être identifié ni à P. Flavius Pudens, ni à P. Flavius Pudens Pomponianus, ce Fl(avius) Flav(ianus) appartenait à l'importante famille des *Flavii* de Timgad.

A4 : dédicace à P. Flavius Pudens Pomponianus sur le forum

Découverte sur le forum¹²¹. Elle semble bien faire allusion à la grande source du sanctuaire.

Vocontio/P. Fl. Pudenti Pompo/niano c. u., erga/ciueis patriamque/prolixo cultori, ex/ercitiis militaribus/effecto, multifari/am loquentes lit/teras ampliati, At/ticam faciundam ad/aequanti Romano/nitori, ordo incola fontis/patrono oris uberis/et fluentis, nostr[o]/alteri fonti.

B - Inscriptions impériales et monumentales**B1 : dédicace à Commode (180-192)**

Empreinte d'une inscription en remploi, disparue, sur le mortier recouvrant la *cella* occidentale (d'Esculape)¹²². Selon M. Le Glay, elle concernerait Commode.

GERMANI(cus) M[ax(imus)].

B2 : dédicace de restaurations sous Caracalla en 213

Quatre exemplaires du même texte¹²³.

Imp(eratore) Caes(are) M(arco) Aurelio Seuero Antonino pio felici Aug(usto) Part(hico)/max(imo) Brittan(ico) max(imo) Germ(anico) max(imo) pontif(ice) max(imo) trib(unicia) pot(estate) XV[I,] imp(eratore) III, co(n)s(ule) IIII p(atre) p(atriciae) et Iulia/Augusta pia felice matre Aug(usti) et castrorum itemque senatus et patriae/ambitum fontis cancellis aereis conclusum itemque porticus uirdiari (sic) picturis/exornatas ianuis et pronais ad easdem porticus apertis item opus plateae/a thermis usque ad introit(um) perfectum, Respublica Tam[u]g(adensium), d(ecreto) d(ecurionum).

121. CIL VIII, 2391 = 17910 ; ILS 2937 = AÉ 2000, 101.

122. LE GLAY 1954, p. 162 ; ID. 1991, p. 74.

123. CIL VIII, 2369 ; LESCHI 1947, p. 91, n. 1, n° 1.

C - Inscriptions du culte du *Genius patriae* et de la *Dea patria*

(Voir également A3d, *Dii patrii*)

C1 : dédicace d'une défense d'éléphant au *Genius patriae* par P. Flavius Pudens

Trouvée *in situ* en 1942 dans la *cella* centrale¹²⁴.

Dentem uotum quem/Manlia Pudentilla c(larissima) f(emina)/eademque fl(aminica) cum L. Va/lerio Maximo marito/suo uiua praeuouerat./P. Fl(auius) Pudens, c(larissimus) u(ir), fil(ius) et L. Val(erius)/Maximus (centurio) leg(ionis) et dec(urio) col(oniae) Tha(mugadensium),/et L. Val(eria) Maximilla fil(ia) alumna/patriae, genio patriae suae, pro/memori pietate posuerunt.

C2 : base octogonale d'une statue dédiée par P. Flavius Pudens Pomponianus à la *Dea patria* pour le salut de Caracalla et sa mère (211-215)

Découverte en 1942 dans le temple central. Elle devait porter une statue impériale¹²⁵.

Imp(eratori) Caes(ari) M(arco) Aurelio An/tonino pio felici Aug(usto)/Parth(ico) max(imo), Brit(annico) max(imo),/Germ(anico) max(imo), pontifici/max(imo), trib(unicia) potest(ate) XVIII,/ imp(eratori) III, co(n)s(uli) IIII, p(atrici) p(atriciae), proco(n)s(uli),/et Iuliae Augustae piaae felici, matri Augusti/et castrorum et se/natus ac patriae,/P(ublius) Flauius Pudens,/Pomponianus, c(larissimus), u(ir) numini eorum di/catissimus at deam/patriam sua pecunia posuit et cultui publi/cae religionis et ho/nestamento dignae/ciuitatis.

124. AÉ 1987, 1078 ; AÉ 2008, 1697.

125. LESCHI 1947, p. 95 = ID. 1957, p. 244 = LARONDE 1985, p. 58-60 et p. 58, fig. 1 ; AÉ 1987, 1078 ; HAMDOUNE 2008, p. 156, n. 51c.

BIBLIOGRAPHIE

Archives

Les archives de C. et R. Godet, M. Lassus, M. Le Glay et S. Tourrenc¹³⁰ sont conservées au Centre Camille Jullian, Aix-en-Provence.

130. Des archives de Serge Tourrenc (notamment des tirages photographiques) ont été données par M^{me} Tourrenc au Musée de Saint-Romain-en-Gal. Il n'a pas été possible de les consulter à ce jour.

C3 : don à la *Dea patria*, par Q. Iulius Frontinus

Trouvée en 1942 dans le temple central¹²⁶.

Donum/deae Patr[i]/ae suae/Q(uintus) Iulius/Frontinu[s]/praef(ectus) coh(ortis)/VIII Volu(n)/tarior(um) d(edit), ou d(edicauit)

C4 : dédicace à la [*Deae pa*]triae suae ou au [*Genio pa*]triae suae

Base ou autel découvert en remploi dans la façade ouest du fort¹²⁷.

[------]/[Deae ou Genio/Pa]triae/suae/posuit et/dedicauit.

D - Dedicace d'une statuette de Cupidon

Découverte dans la *cella* principale¹²⁸.

Signum de ebo/re Cupidinis dei/quod apud Athe/nas fabricatum per Phidiam.

E - Dedicace d'un pied (de Sérapis ?)

Exhumé en même temps que d'autres documents en 1940 sur la façade ouest du fort¹²⁹. Sur le devant d'un pied droit colossal (49 cm de long), en marbre blanc. Le troisième G a été martelé, après la mort de Geta.

PRO SALVTE AVGGg

126. AÉ 1954, 145 = AÉ 1972, 701.

127. DOISY 1953, p. 104, n° 6, fig. ; HAMDOUNE 2008, p. 157 et fig. 3b ; AÉ 2008, 1696.

128. LESCHI 1947, p. 97 = ID. 1957, p. 244 ; LE GLAY 1979, p. 129-133 = AÉ 1979, 669.

129. LESCHI 1947, p. 93 = ID. 1957, p. 242-243 ; AÉ 1948, 112 ; LE GLAY 1978, p. 573-589 ; BRICAULT 2005, 704/0202 ; LAPORTE 2004, p. 312-313, n° 12.5, fig. 28.

Sources antiques

Pline le Jeune, *Lettres. Livres VII-IX*, t. 3, éd. H. Zehnacker, N. Méthy (CUF Série latine, 404), Paris : Les Belles Lettres, 2012.

Pline le Jeune, *Lettres. Livre X. Panégyrique de Trajan*, t. 4, éd. M. Durry (CUF Série latine, 122), Paris : Les Belles Lettres, 1948.

Procopé de Césarée, *La guerre contre les Vandales*, éd. D. Roques (La roue à livres, 6), Paris : Les Belles Lettres, 1990.

Procopé de Césarée, *Édifices = Constructions de Justinien I*, éd. D. Roques (Hellenica, 39), Alessandria : Edizioni dell'Orso, 2011.

Abréviation

AAA 1911 = GSELL S., *Atlas archéologique de l'Algérie. Édition spéciale des Cartes au 200.000^e*, Service Géographique de l'Armée, Alger : Adolphe Jourdan / Paris : Fontemoing et Cie.

Ouvrages et articles

BENSÉDDIK N.

2010 *Esculape et Hygie en Afrique* (Mémoires de l'AIBL, 44), Paris : Académie des Inscriptions et Belles-lettres.

BIREBENT J.

1962 *Aquae romanae : recherches d'hydraulique romaine dans l'Est algérien*, Alger : Service des Antiquités d'Algérie, p. 329-350.

BOESWILLWALD E., CAGNAT R.

1891 *Timgad, une cité africaine sous l'Empire romain*, Paris : Ernest Leroux.

BRICAULT L.

2005 *Recueil des inscriptions concernant les cultes isiaques (RICIS)*, (Mémoires de l'AIBL, 31), Paris : Académie des Inscriptions et Belles-lettres.

2013 *Les cultes isiaques dans le monde gréco-romain* (La roue à livres, 66), Paris : Les Belles Lettres.

BRICAULT L. (dir.)

2004 *Isis en Occident. Colloque international sur les études isiaques 2. Actes, Lyon, 16-17 mai 2002* (Religions in the Graeco-Roman World, 151), Leyde : Brill.

CADOTTE A.

2007 *La romanisation des dieux. L'interpretatio romana en Afrique du Nord sous le Haut-Empire* (Religions in the Graeco-Roman World, 158), Leyde : Brill.

CAGNAT R.

1893 « Chronique d'épigraphie africaine », dans *BAC*, p. 151-169.

1898 [Inscriptions], dans *BAC*, p. CLVI-CLVIII.

CAZANOVE O. de, SCHEID J. (dir.)

2003 *Sanctuaires et sources. Les sources documentaires et leurs limites dans la description des lieux de culte. Actes de la table-ronde, Naples, 30 novembre 2001* (Collection du Centre Jean Bérard, 22), Naples : Centre Jean Bérard / Collège de France.

COURTOIS C.

1951 *Timgad, antique* Thamugadi, Alger : Imprimerie officielle.

DOISY H. [Pavis d'Escurac]

1953 « Inscriptions latines de Timgad », dans *MÉFR*, 65, p. 99-137.

DURLIAT J.

1981 *Les dédicaces d'ouvrages de défense dans l'Afrique byzantine* (CÉFR, 49), Rome : École française de Rome.

GSELL S.

1901 « Notes d'archéologie algérienne », dans *BAC*, p. 308-323.

GUEY J.

1952 « *Lepcimana Septimiana* VI », dans *Revue africaine*, 96, p. 25-63.

HAMDOUNE C.

2008 « La *dea Africa* et le culte impérial », dans *Lieux de cultes : aires votives, temples, églises, mosquées. Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord antique et médiévale 9. Actes du colloque international, Tripoli, 19-25 février 2005* (Études d'Antiquités africaines), Paris : CNRS Éditions, p. 151-161.

LAPORTE J.-P.

2003 « Timgad, le temple de la *dea Africa*, d'Esculape et de Sarapis », dans C. Sintès, Y. Rebahi, *Algérie antique. Catalogue de l'exposition, Arles, 26 avril-17 août 2003*, Arles : Musée de l'Arles et de la Provence antiques, p. 69-72.

2004 « *Isiaca* d'Algérie (Maurétanie, Numidie et partie de la Proconsulaire », dans BRICAULT (dir.) 2004, p. 249-320.

2009 « Tébessa Khalia, un centre culturel antique », dans *Aouras*, 5, p. 285-338.

À paraître « Timgad : la *Dea patria*, le *Genius patrius* et l'*Aqua Septimiana* ».

LARONDE A.

1985 « De Cyrène à Timgad. P. Flavius Pudens Pomponianus et sa famille », dans *Annali della Facoltà di lettere e filosofia, Università di Macerata*, 18, p. 47-69.

LASSUS J.

1959 « L'archéologie algérienne en 1958 », dans *Libyca*, 7, 1959, p. 223-247.

1981 *La forteresse byzantine de Thamugadi. I. Fouilles à Timgad 1938-1956* (Études d'Antiquités africaines), Paris : CNRS Éditions.

LE GLAY M.

- 1954 « Rapport sur l'activité archéologique en Algérie au cours des quatre dernières années (1950-1953) », dans *BAC*, p. 64-77, 131-174, 181-203.
- 1966 *Saturne africain. Monuments. II. Numidie-Maurétanies*, Paris : Éditions De Boccard.
- 1976 « *Salus imperatoris, felicitas Imperii* », dans *BAC*, p. 241-242.
- 1978 « Un pied de Sarapis à Timgad en Numidie », dans M. B. de Boer, T. A. Edridge (dir.), *Hommages à Maarten J. Vermaseren : recueil d'études offert par les auteurs de la série « Études préliminaires aux religions orientales dans l'Empire romain »* à Maarten J. Vermaseren à l'occasion de son soixantième anniversaire le 7 avril 1978 (ÉPRO, 68), Leyde : Brill, p. 573-589.
- 1979 « Un Éros de Phidias à Timgad ? », dans *AntAfr*, 14, p. 129-133.
- 1991 « Un centre de syncrétisme en Afrique : *Thamugadi* de Numidie », dans *L'Africa romana* 8, Cagliari, 14-16 dicembre 1990, Sassari : Edizioni Gallizi, p. 67-78.

LEPELLEY C.

- 1979 *Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire. I. La permanence d'une civilisation municipale* (Études augustiniennes, Antiquité, 80), Paris : Institut d'études augustiniennes.
- 1981 *Les cités d'Afrique romaine au Bas-Empire. II. Notices d'histoire municipale* (Études augustiniennes, Antiquité, 81), Paris : Institut d'études augustiniennes.
- 1992 « Une forme religieuse du patriotisme municipal : le culte du génie de la cité dans l'Afrique romaine », dans *Spectacles, vie portuaire, religions. Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord* 5. Actes du colloque international, 115^e congrès national des sociétés savantes, Avignon, 9-13 avril 1990, Paris : Éditions du CTHS, p. 125-137 (= LEPELLEY 2001, p. 39-53).
- 2001 *Aspects de l'Afrique romaine. Les cités, la ville rurale, le christianisme* (Munera, 15), Bari : Edipuglia.

LESCHI L.

- 1947 « Découvertes récentes à Timgad : *Aqua Septimiana Felix* », dans *CRAI*, p. 87-99 (= LESCHI 1957, p. 240-245).
- 1957 *Études d'épigraphie, d'archéologie et d'histoire africaines*, Paris : Arts et métiers graphiques.

LUGAND R.

- 1927 « Étude de quelques monuments inédits du Musée de Lambèse », dans *MÉFR*, 44, p. 119-153.

MALEK A.-A. (dir.)

- 2013 *Sourcebook for Garden Archaeology: Methods, Techniques, Interpretations and Field Examples* (Parcs et jardins, 1), Berne : Peter Lang.

PAVIS D'ESCURAC H.

- 1984 « La publica religio à Timgad », dans *Religione e città nel mondo antico. Atti del convegno internazionale, Bressanone-Brixen, 24-27 ottobre 1981 = Atti del Centro Ricerche e Documentazione sull'Antichità Classica (CeRDAC), 11, 1980-1981, Rome : « L'Erma » di Bretschneider, p. 321-337.*

POINSSOT L.

- 1917 « Quelques inscriptions de *Thuburbo Maius* », dans *BAC*, p. 94-130.

SAINT-AMANS S., SEBAÏ M.

- 2010 « Le culte du *Genius* de la cité en Afrique », dans L. Ben Abid Saadallah (dir.), *Iconographie et religions dans le Maghreb antique et médiéval. Actes du 1^{er} colloque international, Tunis, 21-23 février 2008*, Tunis : Institut supérieur des métiers du patrimoine, p. 165-183.

SCHEID J.

- 1996 « Pline le Jeune et les sanctuaires d'Italie. Observations sur les lettres IV, 1, VIII, 8 et IX, 39 » dans A. Chastagnol, S. Demougin, C. Lepelley (dir.), *Splendidissima ciuitas. Études d'histoire romaine en hommage à François Jacques* (Histoire ancienne et médiévale, 40), Paris : Publications de la Sorbonne, p. 241-258.
- 2008 « Religion, institutions et société de la Rome antique », dans *Cours et travaux du Collège de France. Annuaire 108^e année*, Paris : Collège de France, p. 622-637.

THÉBERT Y.

- 2003 *Thermes romains d'Afrique du Nord et leur contexte méditerranéen. Études d'histoire et d'archéologie* (BÉFAR, 315), Rome : École française de Rome.

TOURRENC S.

- 1968 « La dédicace du temple du Génie de la colonie à Timgad », dans *AntAfr*, 2, p. 197-220.

TRAN TAM TINH V.

- 1983 *Sérapis debout. Corpus des monuments de Sérapis et étude iconographique* (ÉPRO, 94), Leyde : Brill.

LE JARDIN DANS LES SANCTUAIRES DE L'AFRIQUE ROMAINE : PREMIÈRES APPROCHES*

Amina-Aïcha MALEK

(AOrOc, UMR 8546, CNRS, ENS, Université de recherche PSL, Paris)

En 1989, W.F. Jashemski concluait sa présentation sur la contribution de l'archéologie à l'étude du jardin¹, en énonçant que les jardins antiques des provinces africaines constituent l'un des viviers les plus prometteurs pour de futures recherches dans le domaine. Des années plus tôt, alors qu'elle fouillait dans la région du Vésuve, F. Brown, lui conseillait vivement de considérer la Tunisie comme son prochain terrain d'investigation². Parmi les éléments qu'elle discute sur la nature des vestiges archéologiques qui témoigneraient de la présence de jardins en Afrique du Nord, elle mentionne notamment les cours de trois sanctuaires à *Thuburbo Maius* présentant des espaces qui pourraient avoir été plantés, en se basant sur les observations faites par M. Alexander, A. Ben Abed et l'équipe qui travaillaient à l'élaboration du *Corpus des mosaïques de Tunisie*³.

En 1990, elle entreprend, en collaboration avec les pédologues J.E. Foss, R.J. Lewis, M.E. Timpson et S.Y. Lee, la fouille des jardins de la Maison de Dionysos et Ariane et du sanctuaire anonyme Est à *Thuburbo Maius*. Les résultats de ce premier examen archéologique ont dépassé de loin leurs attentes sur la préservation de

la surface du jardin antique. Cette nouvelle expérience en dehors du contexte vésuvien a d'autant plus encouragé W.F. Jashemski dans son entreprise de recensement des jardins de l'Empire romain⁴. Ainsi, les péristyles où les fouilles n'ont livré aucun dallage, les jardinières et les espaces interstitiels aux sols sans revêtement situés entre les bassins et dans lesquels des plates-bandes ou des arbustes ont pu être aménagés, ont été pris en compte et répertoriés comme d'éventuels jardins. Nul doute que cette enquête soit loin d'être exhaustive, seule une attention particulière des fouilleurs aux espaces considérés comme résiduels ou vides, permettrait de retrouver et de définir la place des espaces plantés et leur rôle dans les cités des provinces africaines, et en l'occurrence dans les complexes culturels. Ces « lieux consacrés et inaugurés » qui ponctuent l'urbanisme des villes et leur paysage environnant sont composés de portiques, de temples, de *cellae* et d'un espace à ciel ouvert, qui dans certains cas fut planté.

Si les jardins sont reconnus et discutés dans les *domus* et des *uillae*, les espaces plantés des sanctuaires sont très rarement envisagés. De manière générale, les traces de plantations ont échappé aux archéologues, à quelques exceptions près, et ce qui nous parvient en tant que sources tangibles, ce sont surtout quelques rares inscriptions et la mention rapide de leur présence. Au stade actuel de la recherche, nous nous sommes donc contentée, en partant des premiers constats archéologiques de W.F. Jashemski, de présenter quelques exemples mentionnés par les fouilleurs, attestés par les sources épigraphiques et par une analyse récente consacrée aux sanctuaires de Dougga⁵. Ainsi sommes-nous obligée de suggérer des hypothèses, plutôt qu'affirmer, car seule une étude attentive sur le terrain ouvrira la voie à une réflexion approfondie sur la place des espaces plantés dans les sanctuaires d'Afrique du Nord.

* Ce texte est dédié à la mémoire de Eugenia Salza Prina Ricotti. Mes remerciements les plus amicaux à V. Brouquier-Reddé et à M. Fuchs pour leurs conseils et les discussions constructives menées en commun. Cette recherche a été préparée dans le cadre du programme « Cultures d'Afrique » du labex TransferS (programme Investissements d'avenir ANR-10-IDEX-0001-02 PSL* et ANR-10-LABX-0099) de l'ENS - Collège de France / PSL.

1. Nous avons choisi de reprendre le terme *jardin* employé par P. Grimal et W.F. Jashemski dans leurs ouvrages fondateurs *Les jardins romains* (1969), *Gardens of Pompeii and Herculaneum* (1979 et 1993), pour désigner les diverses formes que pouvaient prendre ces portions de nature conçues par les Romains : *luci, nemus, silva, uiridaria, horti...* Une étude de M. Carroll sur les jardins et les bois sacrés des sanctuaires (2017) fait une synthèse de l'état des connaissances dans le domaine mais elle ne mentionne pas les exemples de l'Afrique romaine. Voir aussi CARROLL 2003 ; EAD. 2010.

2. JASHEMSKI 1995, p. 559.

3. EAD. 1992 ; CMT II.4, 1994, p. 39-66.

4. JASHEMSKI [†] et al. (dir.) 2017.

5. GOLVIN, KHANOUSSI (dir.) 2005 ; AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016.

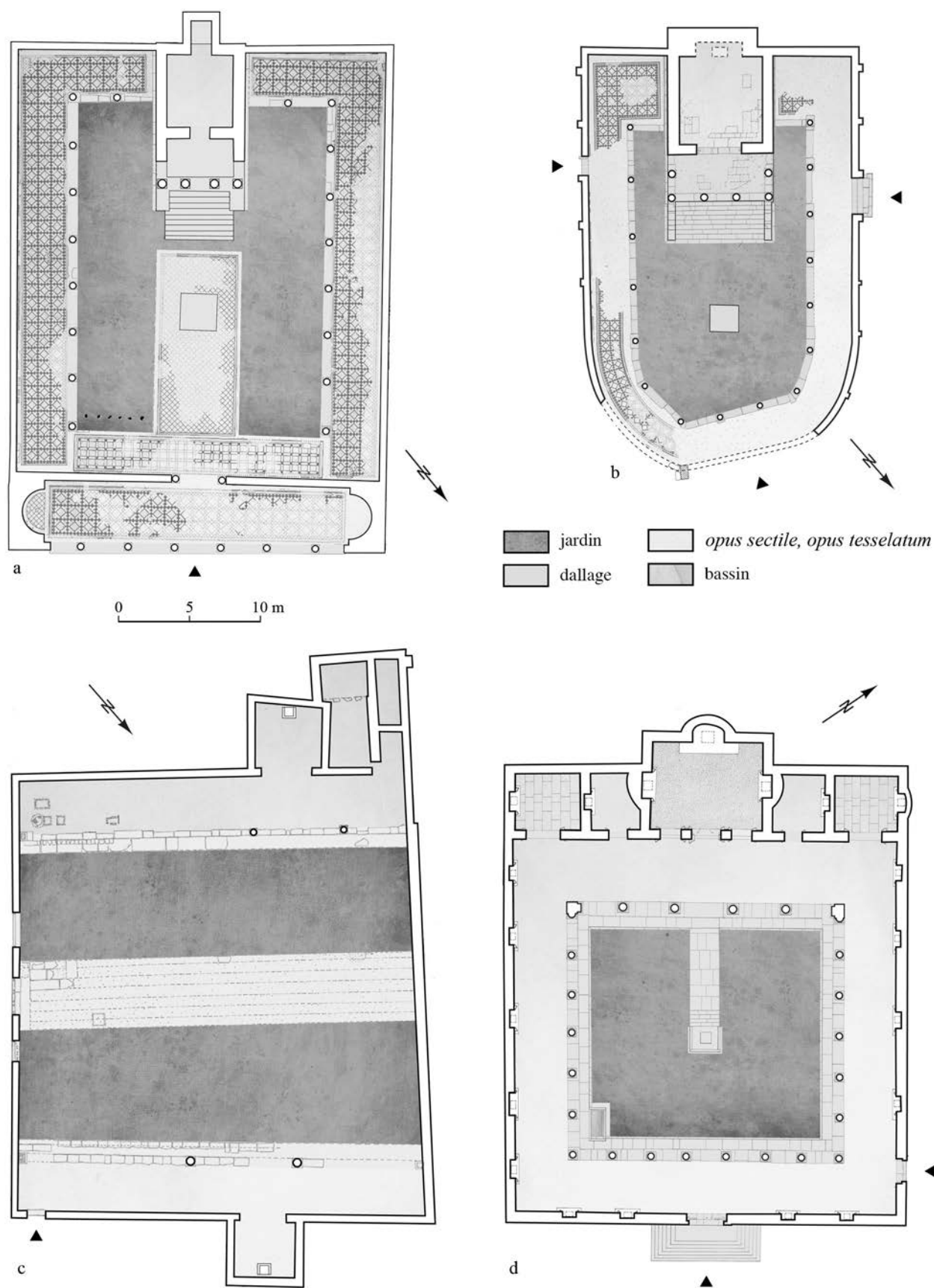


Figure 1 - *Thuburbo Maius* et *Thugga*. a : *Thuburbo Maius*, plan du sanctuaire anonyme Est. [D'après CMT II.4, 1994, pl. h.t. 1-2 ; C. Pierce, S. Gibson ; l'ensemble des plans ont été redessinés par D. Sekfali]. b : *Thuburbo Maius*, plan du sanctuaire de Baalat. [D'après CMT II.2, 1985, pl. h.t. 10 ; C. Pierce, S. Gibson]. c : *Thuburbo Maius*, plan du sanctuaire de Caelestis. [D'après CMT II.2, 1985, pl. h.t. 9 ; C. Pierce, S. Gibson]. d : *Dougga*, plan du sanctuaire des *templa Concordiae*. [D'après AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 505, fig. 44]

LES PRÉMICES D'UNE ARCHÉOLOGIE DES JARDINS

Le climat généralement sec de ce territoire permet, malgré les transformations occasionnées par la phase d'abandon du jardin, de découvrir des sols fossiles et de repérer les traces de plantations. Il faut espérer que les fouilles n'aient pas surcreusé le niveau des paléosols et que la végétation moderne n'ait pas trop bouleversé les strates antiques.

W.F. Jashemski opta pour une démarche archéopédologique pour identifier avec certitude le niveau romain des jardins de *Thuburbo Maius*, préciser la morphologie de leurs sols et déterminer leurs caractéristiques chimiques. Six carottes ont été prélevées par J. Foss, quatre dans les jardins de la Maison de Bacchus et Ariane et dans la cour du sanctuaire anonyme Est, et à titre comparatif, deux dans le paysage environnant, en dehors du site, sur la couche de surface du sol moderne et dans un champ de blé.

Le niveau de la dernière phase d'occupation du jardin ayant été déterminé sur le profil pédologique, un décapage de la couche d'abandon sur 25-30 cm a mis au jour les indices de plantations. Dans le jardin-péristyle et le petit jardin ouest de la maison d'Ariane et Dionysos, les négatifs de racines ont révélé des aménagements différents : l'un, ordonné, l'autre densément planté avec ses figuiers, son abricotier et ses buissons de laurier et de myrte, où les traces carbonisées d'un mobilier et d'un foyer témoignent qu'on y prenait les repas à l'ombre des arbres et cuisinait derrière les buissons⁶. L'examen de la surface du jardin du sanctuaire anonyme Est (figure 1a) sur une tranchée d'1 m de large a révélé les traces de six cavités de racines alignées et espacées de 50-70 cm le long du côté nord de la cour. Leurs dimensions, environ 15 cm, suggèrent, selon W.F. Jashemski, que des arbres ou des arbustes, peut-être des lauriers, avaient été plantés⁷.

L'examen des carottes a permis de constater que les sols de ces trois jardins sont de texture comparable et se caractérisent par une série d'horizons résultant d'une accumulation continue de sédiments pendant l'occupation des lieux. Les analyses chimiques des prélèvements ont montré une forte concentration en zinc, plomb, arsenic, cuivre et phosphate⁸, témoignages des activités horticoles pratiquées à l'époque romaine mais dont la nature n'a pas encore été déterminée avec précision.

Malgré les résultats concluants des fouilles préliminaires des jardins de *Thuburbo Maius*, notamment ceux du sanctuaire anonyme Est, cette découverte est passée inaperçue, comme l'avait été, dans les années 1960, la fouille des jardins de Fishbourne en Grande-Bretagne⁹ dont l'importance n'a été mesurée par les archéologues que vingt ans plus tard.

Rappelons qu'en 1990, au moment où W.F. Jashemski entreprend ses premières investigations à *Thuburbo Maius*, les jardins des sanctuaires antiques étaient surtout connus par la documentation textuelle et iconographique à l'exception, notamment, de celui du temple d'Héphaïstos¹⁰ sur l'Agora d'Athènes fouillé en 1937 et daté du III^e siècle avant J.-C. – avec un réaménagement au II^e siècle – ainsi que celui de Junon à *Gabii*¹¹, considéré comme un des plus anciens de la période républicaine et mis au jour dans les années 1960. Ils présentent tous deux un aménagement paysager similaire, construit à partir de fosses de plantation creusées dans la roche et disposées selon un tracé régulier le long des trois portiques.

Forte de cette première expérience, W.F. Jashemski souligne la nécessité de poursuivre la fouille des deux plates-bandes de part et d'autre de l'allée centrale du sanctuaire anonyme Est à *Thuburbo Maius*¹² qui révélerait certainement des informations significatives, en particulier des alignements de plantations tels que ceux indiqués dans plusieurs jardins de Rome sur la *Forma urbis*. Elle reconnaît par ailleurs deux autres jardins dans les sanctuaires de Baalat et de *Caelestis*¹³ (figures 1b et 1c), dont elle préconise et recommande l'étude d'autant que dans de tels contextes, la destruction des indices archéologiques de ces vestiges éphémères par le lessivage et l'érosion des terres est assez élevée¹⁴.

À Timgad, W. F. Jashemski¹⁵ avait relevé un autre jardin, celui du temple situé sur le forum et daté de la période de Trajan (figure 2). Une belle aquarelle de A. Ballu¹⁶ semble aussi suggérer un espace planté

6. JASHEMSKI 1995 ; EAD. 1996, p. 234-237, fig. 4-8.

7. EAD. 1995, p. 564-566.

8. Les résultats de ces analyses devront être revus à la lumière de nouveaux protocoles d'interprétation de la présence de ces substances.

9. CUNLIFFE 1981 ; ID. [1971] 1998.

10. THOMPSON 1937.

11. LAUTER 1968.

12. JASHEMSKI 1996, p. 238-240, fig. 12-13.

13. CMT II.2, 1985, p. 47-49, 51-53.

14. JASHEMSKI 1995, p. 573. À Jebel Oust, en Tunisie (voir BEN ABED-BEN KHADER *et al.*, dans ce volume, *supra*, p. 187), le long de la galerie d'un édifice contigu aux thermes, un jardin de plus de 2 000 m² a été identifié par R. Durost grâce à la découverte de fragments de deux pots horticoles et des traces de plantations (DUROST *et al.* 2010). Les résultats de la fouille de ce jardin sont en cours de publication.

15. JASHEMSKI [†] *et al.* (dir) 2017.

16. Albert Ballu (1849-1939), *Restitution du forum de la ville antique de Timgad en Numidie (Thamugadi, Algérie), coupe longitudinale 1893-1900*, aquarelle, H. 95 ; L. 488 cm. Paris, musée d'Orsay © RMN-Grand Palais (Musée d'Orsay), n° inv. ARO 1992 2.

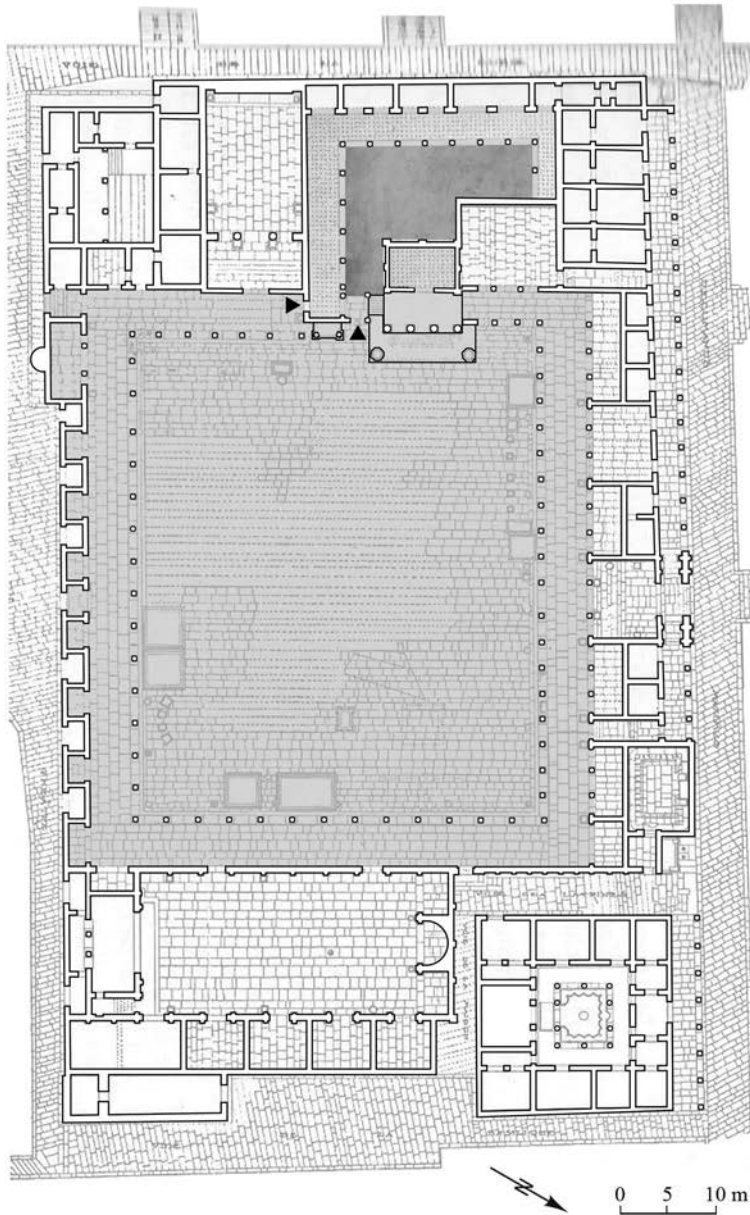


Figure 2 – Plan du forum de Timgad, Algérie.
[D'après LASSUS 1969, pl. h.t. x]

à l'arrière du temple et J. Lassus dans son guide de Timgad décrit ce temple prostyle de petites dimensions (64 m²) dont les inscriptions exaltent la victoire de Trajan sur les Parthes en 111. Son *pronaos* est précédé d'une tribune et l'arrière était « entouré d'un jardin, bordé sur trois côtés d'un portique à mosaïque aux dépens duquel on implanta, plus tard au nord, une salle dallée... »¹⁷. L'accès au jardin n'est pas mentionné, mais le plan montre qu'on y parvenait par le portique ouest du forum. La galerie sud du jardin, mitoyenne du mur de la curie, empiète sur le portique du forum et dans son prolongement est adossé un monument dédié à la Fortune. Deux entrées sous le portique ont été aménagées : l'une latérale par la galerie sud

17. LASSUS 1969, p. 33-35.

du jardin accueillait les usagers qui empruntaient le portique ouest du forum, l'autre, ceux qui arrivaient de la place. Ces deux accès sont peut-être l'indice d'une réglementation de l'entrée à cet espace cultuel et ses dépendances. On peut se demander si cette cour arborée n'était pas aussi un lieu de promenade pour les passants affairés ou désœuvrés qui fréquentaient cet espace éminemment social où convergeaient toutes les activités publiques de la cité, qu'elles soient religieuses, civiques ou commerciales¹⁸.

18. Sur les interactions entre les passants et les lieux de culte, voir BERTRAND 2013 ; voir aussi THOLBECQ 2013, qui fait le point sur la relation entre le portique et le marcheur et notamment sur la conception de la marche (*ambulatio*) chez les auteurs.

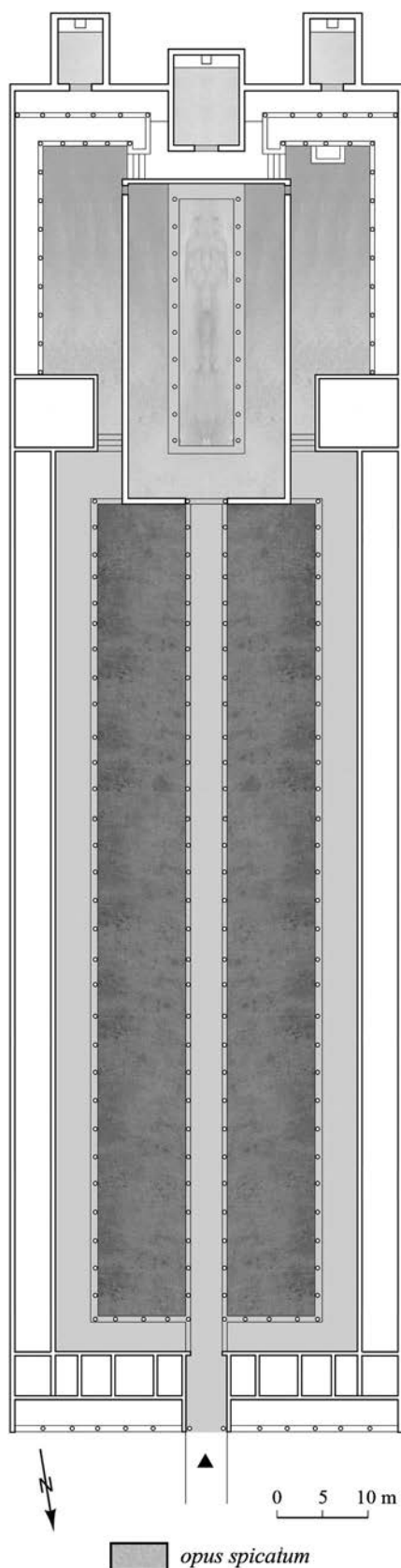


Figure 3 – Timgad, plan du sanctuaire de la source *Aqua Septimiana Felix* sous la forteresse byzantine. [D'après LASSUS 1981, p. 25, fig. 9]

Vitruve (*De architectura*, V, 9, 1) ne recommande-t-il pas que l'espace à ciel ouvert situé entre le temple et la colonnade périphérique soit aménagé en lieu de promenade de préférence planté car les arbres ont une double fonction : « Ils favorisent la santé en temps de paix et fournissent, pendant la guerre, le bois qui est si nécessaire. Ces raisons font voir combien il serait important pour les villes qu'il y eût des promenades, je ne dis pas seulement derrière la scène des théâtres, mais encore auprès des temples des dieux ». Il est probable, en l'absence de traces de dallage ou de revêtement quelconque, que l'espace à ciel ouvert qui longe le portique arrière du théâtre, soit aussi un jardin.

AU CARREFOUR DES EAUX RÉSURGENTES : LES JARDINS DES SANCTUAIRES DE NUMIDIE

Un autre sanctuaire, situé à 100 m du forum de Timgad, composé de deux parties distinctes séparées par un mur percé d'ouvertures munies de barreaux de fer, serait peut-être aussi le témoignage de cette partition entre la partie sacrée et celle profane, dans laquelle se trouve le jardin qui, selon les modalités d'accessibilité¹⁹, pouvait se transformer en parc public, en un lieu de promenade comme l'évoquent Varron (*Économie rurale*, I), Martial (*Épigrammes*, III, 20 ; XI, 1, 9-10) ou encore Ovide qui, dans *l'Art d'aimer* (1, 74-78), encourage à la flânerie dans le jardin du portique de Livie orné de peintures et au centre duquel se trouvait le petit temple de la Concorde.

En effet, dans la périphérie nord de Timgad, en venant du centre urbain et en passant à travers les quartiers sud, on empruntait une longue avenue avant d'entrer dans le sanctuaire de l'*Aqua Septimiana*, l'un des plus grands d'Occident avec ses 7 000 m² (figure 3). Une inscription²⁰ retrouvée *in situ* énumère les embellissements apportés en 213 par la cité de Timgad à ce complexe cultuel : datée par la seizième puissance tribunicienne de Caracalla et sa troisième salutation impériale, elle nous renseigne qu'entre octobre et le 9 décembre 213 a été achevée une série de travaux : la clôture de la *fons* (la source, aménagée en bassin) ; la pose d'une balustrade de bronze (*cancellis aereis conclusum*) ; l'aménagement des portiques du *uiridiarium* qu'on a orné de peintures, de portes et d'un *pronaos* donnant sur les portiques ; enfin le dallage de l'*opus plateae*, qui s'étend des Thermes du sud jusqu'à l'entrée du sanctuaire²¹.

19. BERTRAND 2013.

20. *CIL* VI, 2225 ; *CIL* VI, 29777 ; *AE* 1948, 111.

21. LESCHI 1947, p. 87-99.

Cette inscription monumentale a permis d'identifier l'organisation architecturale du sanctuaire dont la partie méridionale a été recouverte par l'établissement militaire de la période byzantine. Ce complexe cultuel est agencé selon un axe principal autour duquel s'organisent deux parties. La première, située au nord, est composée d'un péristyle dont les galeries décorées de peintures ouvrent sur une série d'espaces incluant des petits bains, et enserment le *uiridarium* traversé par une allée (à colonnade ?) qui menait à la partie sacrée au sud du complexe par une baie axiale. Cette allée est le prolongement de la *platea* qui s'étend des Grands thermes du Sud jusqu'à l'entrée du sanctuaire de l'*Aqua Septimiana*. Elle aboutissait à une vaste piscine rectangulaire entourée de la balustrade en bronze mentionnée par l'inscription et dont les vestiges ont été retrouvés *in situ*. La piscine occupe une cour à péristyle, elle-même bordée par des cours latérales pavées en bel *opus spicatum* et entourées aussi de portiques. Trois *cellae* au décor luxueux, placées sur un même podium surplombent l'ensemble²². « La canalisation qui emportait vers la ville l'eau de la source, traversant dans son axe nord-sud toute l'esplanade, semble bien avoir été conservée, ses dalles de couverture étant prises dans un pavement dont nous ignorons la largeur, mais qui correspondait sans doute à l'origine à la voie d'accès du sanctuaire »²³. On observe encore de nos jours l'attention portée au cheminement souterrain de l'eau dont on évoque la présence et le passage par l'interruption de l'*opus spicatum*, situé entre la piscine et le jardin à portiques, par l'alignement de dalles en calcaire qui recouvrent la canalisation et se prolonge au-delà pour former la *platea*, l'allée de cheminement des processions.

L'espace central recouvert en grande partie par des vestiges tardifs, dont on ne voit que la partie pavée, a fait penser qu'on était en présence d'une place dallée et non du jardin, évoqué par l'inscription²⁴. La mention de *uiridarium* dans les documents épigraphiques est attestée, hors contexte funéraire, seulement trois fois pour désigner le nom d'un *uicus* à Rome, signaler un terrain situé à Rome ou dans ses environs et enfin comme l'une des composantes d'un sanctuaire celui de l'*Aqua Septimiana* de Timgad²⁵. Une étude récente de L. Landgren²⁶ montre que le terme *uiridarium* a une connotation plus technique et spécifique que *silua* ou *nemus*²⁷ ; il n'est jamais employé pour une plantation naturelle. Il désigne souvent

des espaces luxueux, ouverts à toutes les possibilités comme en témoigne l'*Histoire Auguste*²⁸. Dans un contexte privé, il est décrit comme le lieu où la mère de Caracalla vouait un culte à Apollon, où Héliogabale pouvait se livrer à ses extravagances comme celle d'installer une montagne de neige en plein été dans son *uiridarium*.

La présence de dallage n'exclut pas des aménagements paysagers caractérisés par une intégration intime entre le végétal et l'architecture qui se reflète l'un l'autre dans une géométrie rigoureuse animée par les couleurs et les formes de la végétation, comme D. Thompson l'a souligné dans le cas du sanctuaire d'Héphaïstos sur l'agora d'Athènes²⁹ et comme cela a été mis en lumière, grâce aux fouilles minutieuses menées sur le Palatin, en particulier, le jardin du sanctuaire d'Héliogabale³⁰. Les reconstitutions de J.-M. Gassend et des archéologues mettent en évidence une richesse d'invention au service de la création d'un espace à la fois minéral et végétal³¹.

C'est un travail de composition soigné, du point de vue non seulement de l'agencement de l'espace par un effet de symétrie, que sur le plan esthétique, quasi pictural, puisqu'il mobilise l'utilisation des couleurs de la végétation et ses échelles pour souligner des effets de volume, de symétrie et de perspective entre le jardin et le temple. Le *uiridarium* du sanctuaire des eaux de Timgad est sensiblement contemporain de celui d'Héliogabale à Rome et seule une fouille permettrait de déterminer si l'aménagement paysager était comparable. On observe jusqu'à une époque tardive et à une échelle plus petite que cette nature composée et bridée se retrouve dans le péristyle de la maison de la Volière à Carthage qui emploie des procédés quelque peu similaires notamment dans la disposition autour d'une jardinière, de forme octogonale, d'arbustes plantés sous le sol et surgissant du sol en mosaïque³².

Toujours en Numidie et probablement à la même période, un autre sanctuaire a été aménagé non loin du théâtre de *Thubursicum Numidarum*³³ (figure 4). L'architecte a habilement installé un double plan d'eau, l'un allongé, presque rectangulaire et étiré, l'autre, plus large formant un rectangle dont l'une des extrémités est un demi-cercle outrepassé, qui recueillaient les eaux de deux sources, l'une saumâtre et l'autre pure. Le long du côté nord du bassin rectangulaire s'étendait un vaste espace à ciel ouvert d'à peu près

22. LE GLAY 1991, p. 67-78.

23. LASSUS 1969, p. 215.

24. LESCHI 1957, p. 243

25. *Supra*, n. 20.

26. LANDGREN 2004, p. 155 ; voir aussi PURCELL 1996.

27. CAZANOVE, SCHEID (dir.) 1993.

28. *Hist. Aug. Carac.*, 6.9 (éd. Chastagnol 1994) ; *Hist. Aug. Helio.*, 23.8 (éd. Chastagnol 1994).

29. THOMPSON 1937.

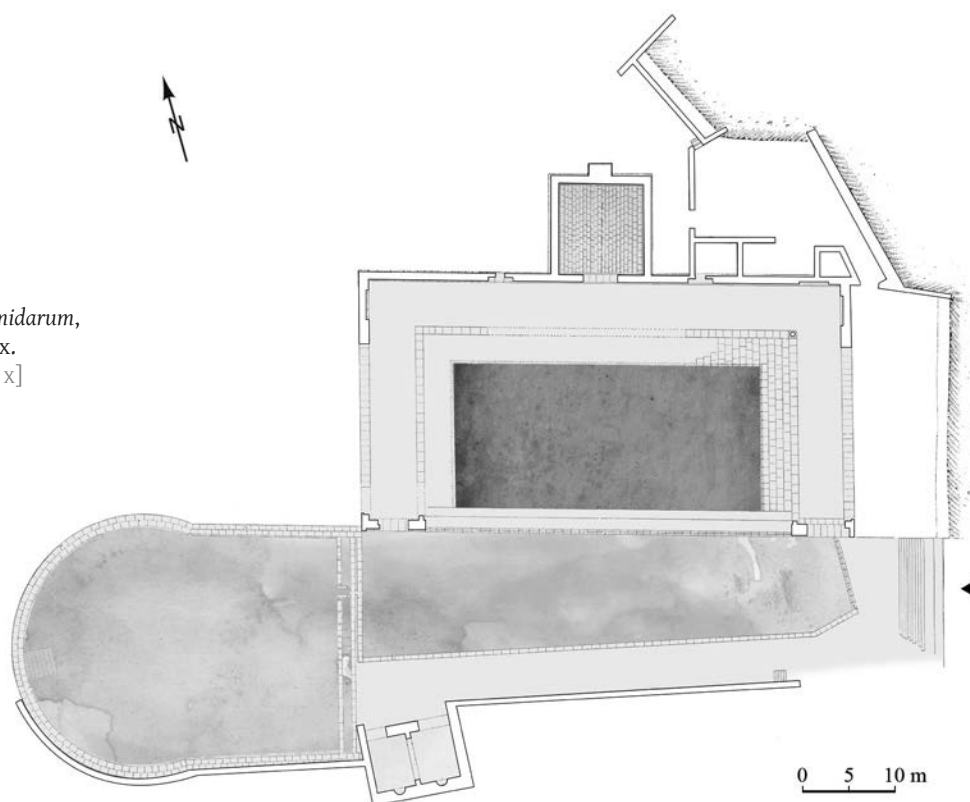
30. VILLEDIEU 2001, p. 84-106.

31. *Ibid.*, p. 94-100.

32. ENNABLI, BEN OSMAN 1983, p. 132.

33. GSELL 1914, p. 87-98, pl. x-xii ; FÉVRIER 1982, p. 362-363.

Figure 4 – *Thubursicum Numidarum*,
plan du sanctuaire des eaux.
[D'après GSELL 1914, pl. h.t. x]



700 m² bordé sur ses trois côtés d'un promenoir (3,10 m), lui-même entouré d'un portique en U. C'est un vaste terre-plein, peut-être planté. Les vestiges de deux salles cultuelles sont encore visibles : l'une, à double *cellae* communicantes, est située au sud-ouest du bassin rectangulaire en bordure de l'allée pavée qui le longeait au sud ; l'autre s'ouvrait sur le portique nord du jardin, dans l'axe longitudinal de celui-ci. À l'extrême est du bassin, les traces d'un escalier de neuf marches mènent vers un soubassement, probablement un podium sur lequel était installé un temple qui n'a pas été fouillé et qui devait dominer à l'ouest les deux plans d'eau et en amont l'oued, à l'est l'espace planté qui émergeait de la *porticus triplex*. Cet ensemble situé à la périphérie de la ville et construit dans la dépression entre les deux collines à proximité du théâtre, dominait la ville. Il rappelle par sa situation en hauteur le sanctuaire de Neptune à Lambèse, qui sanctifie aussi l'emplacement de la réunion des eaux de plusieurs sources et dont l'un des autels atteste l'aménagement en 203 d'*horti*.

Peu d'éléments nous sont parvenus de l'organisation de ce temple disparu et de ses abords, mais grâce à l'analyse de M. Janon fondée sur sa connaissance précise du site, à son étude des documents épigraphiques³⁴, ainsi qu'à nos premières observations sur le terrain, nous pouvons nous faire une idée de son organisation.

Les inscriptions aident à retracer les différentes phases de sa construction – installation, embellissements – à sa restauration deux siècles plus tard. Lucius Matuccius Fuscinus fit édifier le sanctuaire de Neptune en 158 à l'endroit où furent réunies les eaux de différentes sources (*CIL VIII, 2653*) : *collectis fontis et scaturiginibus, aedem Nettuni a solo fecit* ; en 174, la III^e légion aménage (*CIL VIII, 2654*) *porticus et antas et propyla cum uestibulo* ; en 203, des jardins sont installés (*CIL VIII, 2655*) : *horti instituti* ; enfin, l'ensemble est restauré sous Valentinien en 364-367 (*CIL VIII, 2656*) : *aedem fontis cum porti[cu et antis et propylis longa uetustatis serie absumptam et] ruinas abruptam ad faciem pristinam orna[tam etiam nouo opere...]*.

Sur le terrain, M. Janon a pu repérer des alignements de fûts de colonne et des murs qui soutiennent une série de terrasses, constatations que nous avons vérifiées récemment. Ces vestiges seraient les traces du portique de ce temple centré sur une fontaine où ont été réunies les différentes conduites d'eau, sorte de répartiteur qui distribuait l'alimentation en eau de la ville. En prospectant les environs, nous avons décelé une zone humide en U inversé, l'arrondi se trouvant du côté sud, vers le versant de la montagne. Cette observation nous invite à positionner peut-être le sanctuaire au fond de « l'anse », mais rien ne permet de l'attester. En revanche, que le U inversé ait été organisé de manière plus ou moins sauvage pour évoquer l'aspect d'une grotte des nymphes est

34. JANON 1973, p. 242.

une hypothèse tout à fait plausible. Comme le montre l'image satellitaire³⁵, un terrain rectangulaire, surélevé, marque la place adjacente à l'ouest et en avant de la zone de rétention d'eau de la source. Cet élément correspond à l'endroit décrit comme étant un temple de Neptune sur le plan de E. Duthoit. La position légèrement décalée du podium laisse envisager un temple axé sur le capitole en contrebas. À proximité s'étagent au moins trois terrasses, la plus haute étant la plus grande. La terre qui les compose est de nature arable, laissant supposer une terre favorable à la culture depuis l'Antiquité. Au pied des murs de soutènement de ce que l'on peut appeler des *horti*, nous avons repéré des grottes en travertin à deux niveaux différents sans être alignées. Trois cavités en ligne, dont l'un des rebords porte encore des traces de canalisations, sont creusées dans le talus de la terrasse intermédiaire et s'ouvrent sur un plan d'eau semi-circulaire dont on a pu distinctement identifier la forme arrondie et le mortier hydraulique de son fond. La grotte située en contrebas, sur la terrasse inférieure, est moins bien conservée.

Ces premières observations couplées aux données épigraphiques permettent d'ores et déjà de considérer un aménagement paysager que les deux bras d'un portique en U embrasseraient et qui s'ouvriraient sur des *horti* en terrasses irrigués par la fontaine du sanctuaire. Ces observations doivent être confortées par une prospection géoradar approfondie³⁶.

Ces trois sanctuaires qui témoignent d'une grande originalité dans leur agencement, modelé par les contraintes topographiques et le souci de capter, de recueillir et d'emmagasiner les eaux des sources à des fins culturelles, thérapeutiques ou d'alimentation, accordent une place importante à la végétation. Dans le cas de l'*Aqua Septimiana* de Timgad, le *uiridarium* clairement attesté par l'inscription est un espace que l'on traverse de part en part et que l'on regarde depuis les colonnades qui l'enserrent. Celui de *Thubursicum Numidarum* est entouré d'un portique sur trois côtés et d'un plan d'eau sur le quatrième. La double déambulation en U, celles du portique et du promenoir, n'invitant pas à le traverser, on peut se demander si cela ne témoigne pas d'une pratique rituelle obéissant à une intention religieuse, rendant cet espace sacré accessible pour son entretien ou pour des raisons culturelles. Dans l'un, le jardin est une

area profane qui souligne une axialité ascendante aboutissant à l'espace sacré, dans l'autre, l'espace planté, dont l'ombre se reflétait dans le plan d'eau qui le joutait, semble centré sur lui-même. En raison du peu d'informations qui nous sont parvenues sur cet ensemble, nous ne pouvons conjecturer plus avant sur sa fonction et sa pratique spatiale. Le temple ayant été détruit, les jardins du sanctuaire de Neptune de Lambèse demeurent énigmatiques. Néanmoins, ils semblent s'articuler de manière plus complexe avec le temple, en s'intégrant à la topographie par une manipulation savante d'éléments architecturés qui prennent leur essence dans la nature même du lieu où ils ont été implantés. Un lieu marqué par la résurgence des eaux et où Neptune est invoqué comme une divinité des sources. Invocation qui correspondait sans doute aux cultes des divinités des sources en Afrique³⁷ et dont le caractère agraire est ici souligné par les *horti* en terrasses. L'ensemble constitue un schème paysager classique – grotte ou son évocation, plantations, eau jaillissante et courante – que l'on retrouve à différentes échelles. Il participe à la parure monumentale de la ville.

LES JARDINS DES SANCTUAIRES DE DOUGGA : UN CAS D'ÉCOLE

Thugga présente un échantillon emblématique de l'organisation architecturale des espaces culturels en Afrique. Grâce au programme de recherche consacré à ces sanctuaires, il est possible d'identifier de manière plus précise l'emplacement de la végétation, de cette verdure, *uiridia*³⁸, qui avait une fonction thérapeutique³⁹.

Il est difficile d'établir des catégories d'organisation strictes car plusieurs facteurs doivent être pris en considération, notamment l'insertion dans le tissu urbain du sanctuaire qui doit s'adapter aux contraintes topographiques très marquées, en particulier sur ce site ; l'option architecturale choisie par les constructeurs et les commanditaires ; celle africaine du dispositif de la cour et d'une ou plusieurs *cellae* dissimulées derrière le portique et non surélevées, et celle romaine du temple installé sur un podium ; et enfin, l'agencement des allées pavées et à colonnade respectant les pratiques religieuses réglementées, qui organise les aménagements plantés de l'espace à ciel ouvert.

35. Google Earth.

36. Ces observations ont été effectuées sur le terrain en mai 2015 par Y. Aibeche, M. Fuchs et A.-A. Malek, dans le cadre du programme de recherche archéologique de Lambèse, Tazoult, Algérie (UMR 8546 CNRS-ENS, ministère de la Culture algérien – CNRA) avec le soutien notamment du MAEDI en France et du ministère de la Culture algérien.

37. CADOTTE 2007, p. 319-323.

38. LANDGREN 2004, p. 151-177.

39. TRINQUIER 2002.

Parmi les trente-cinq sanctuaires qui jalonnent la ville de *Thugga*, six, construits entre les II^e et III^e siècles, intègrent dans leur architecture des espaces plantés.

Le sanctuaire B, les *templa Concordiae*, est un monument de l'époque d'Hadrien qui est consacré à plusieurs divinités dont quatre sont connues par les textes : Concorde, Frugifer, Liber Pater et Neptune (figure 1d). Son organisation se singularise des autres complexes cultuels de la cité par l'intégration, dans son architecture, d'un théâtre sacré. Le sanctuaire est composé d'une cour entourée d'un quadriportique sur laquelle s'ouvraient au nord-ouest cinq *cellae*. La plus vaste et la plus ouvragée, celle dédiée à Concorde, est située dans l'axe de l'édifice et son prolongement en théâtre qui se déploie en contrebas. Une axialité soulignée par une allée centrale qui conduit, à partir du portique ouest, à l'autel situé au centre de la cour. L'*area* n'était pas dallée ; on peut imaginer qu'elle était plantée en jardin dont la végétation formait un écrin de verdure autour de l'autel⁴⁰. On peut aussi se demander si les xystes, mentionnés dans les inscriptions⁴¹, n'étaient pas, comme le préconise Vitruve, agrémentés d'arbres : « toutes les cités avec des architectes un peu consciencieux possèdent autour de leur théâtre, des portiques et des promenades ». Si c'était le cas, ce complexe cultuel conférait aux espaces plantés, des fonctions différentes, à l'un la charge religieuse marquée par les rites qui s'y déroulaient, à l'autre une teneur plus profane, par la déambulation discursive ou sportive. Dans les deux cas, ce sont des espaces de nature traversés par le mouvement, celui de la procession religieuse qui s'accompagne de gestes cultuels et celui de la promenade récréative, activité éminemment sociale.

Le sanctuaire de Minerve 2, plus tardif (138-161) que les *templa Concordiae*, présente une tout autre configuration⁴² (figure 5). La *cella* en saillie vers l'extérieur par rapport à la cour bordée de portiques est construite sur un très haut podium dont le sommet correspondait au niveau de la toiture du péribole et auquel on accédait par un escalier monumental. Le temple par son insertion dans la topographie du site semble surgir de la falaise dans laquelle il a été incrusté. Une allée particulièrement longue y conduisait. Elle était bordée de part et d'autre par des plates-bandes végétalisées qui soulignaient la perspective centrée sur la *cella*. Une *ambulatio* à ciel ouvert, bordée par

une balustrade, longeait les portiques et l'escalier en limitant l'accès aux aires plantées. Ce déambulatoire dallé qui doublait les portiques rappelle celui de *Thubursicum Numidarum*. Situé à la périphérie de la ville, on peut imaginer que le temple, niché dans la falaise, certainement boisée, pouvait avoir été entouré d'arbres. La végétation ramassait ainsi en elle le sanctuaire dans son ensemble et l'autel qui était probablement situé sur l'allée axiale menant au temple. Deux natures se côtoyaient et se répondaient, l'une « sauvage » et l'autre architecturée et modelée par les rites religieux.

Le sanctuaire anonyme, appelé Dar Lachheb (187-184), situé à une cinquantaine de mètres en contrebas du forum, est de type africain (figure 6a). Dans l'axe de son entrée, une grande *cella* à abside ouvre de plain-pied sur la galerie nord de la *porticus triplex* qui borde la cour. L'*area* comporte quatre espaces rectangulaires, symétriques et de mêmes dimensions, fermés par des balustrades pleines en pierre⁴³. On retrouve ici les mêmes modalités d'insertion d'îlots de verdure circonscrits dans l'espace cultuel que celles sans doute employées au sanctuaire de Minerve 2⁴⁴.

À l'opposé, l'*area* dallée du sanctuaire périurbain de Saturne⁴⁵ (reconstruit en 195) ne comporte a priori aucun aménagement faisant penser que la végétation était assujettie à une partition de l'espace. On peut se demander alors comment on accédait aux autels placés dans la cour à ciel ouvert dans le cas du sanctuaire B de *Volubilis* (figure 7) où la végétation devait se répartir autour des citernes, des autels et des bases d'offrande : « ... si rien ne prouve que la cour ait reçu des arbres, rien ne s'y oppose non plus, car ses vastes dimensions auraient pu facilement les abriter et même les intégrer de manière harmonieuse dans un décor architectural, comme le montre la stèle 153 »⁴⁶.

Le sanctuaire des Victoires de Caracalla situé au sud-ouest du forum a été construit dans un quartier résidentiel en 214 sur un terrain particulièrement exigü et escarpé (figure 6b). Sa situation urbaine et topographique a conditionné son architecture. On y

40. C'est aussi le cas, à plus petite échelle, au sanctuaire de Tellus : AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 563-587, fig. 36.

41. DFH, nos 69-71 ; AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 478-544, fig. 19, 23, 44. Les xystes sont identifiés aux galeries du sanctuaire B (*ibid.*, p. 508).

42. SAINT-AMANS 2004, p. 340-341. Le monument n'a pas fait l'objet d'étude de terrain récente.

43. AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 393-476, fig. 29-32, 86. Ces espaces avaient été ultérieurement pavés et il ne reste pas de trace de plantations.

44. Au sanctuaire anonyme A, un seul espace planté est aménagé sur le côté oriental de la cour qui n'est pas bordée de portique : *ibid.*, p. 553-564, fig. 108, 112-113, 116.

45. SAINT-AMANS 2004, p. 348-355. Le monument n'a pas fait l'objet d'étude de terrain depuis C. Poinssot.

46. MORESTIN 1980, p. 56, 96-98, fig. 34 : sur la stèle 513, « on voit deux personnages debout dans une cour ou un jardin devant un arbre dont la forme triangulaire du feuillage fait penser à un conifère ». La cour a été très bouleversée lors des fouilles de L. Chatelain, M. Ponsich et H. Morestin (BROUQUIER-REDDÉ *et al.* 1998 ; EID. dans ce volume, *supra*, p. 135).

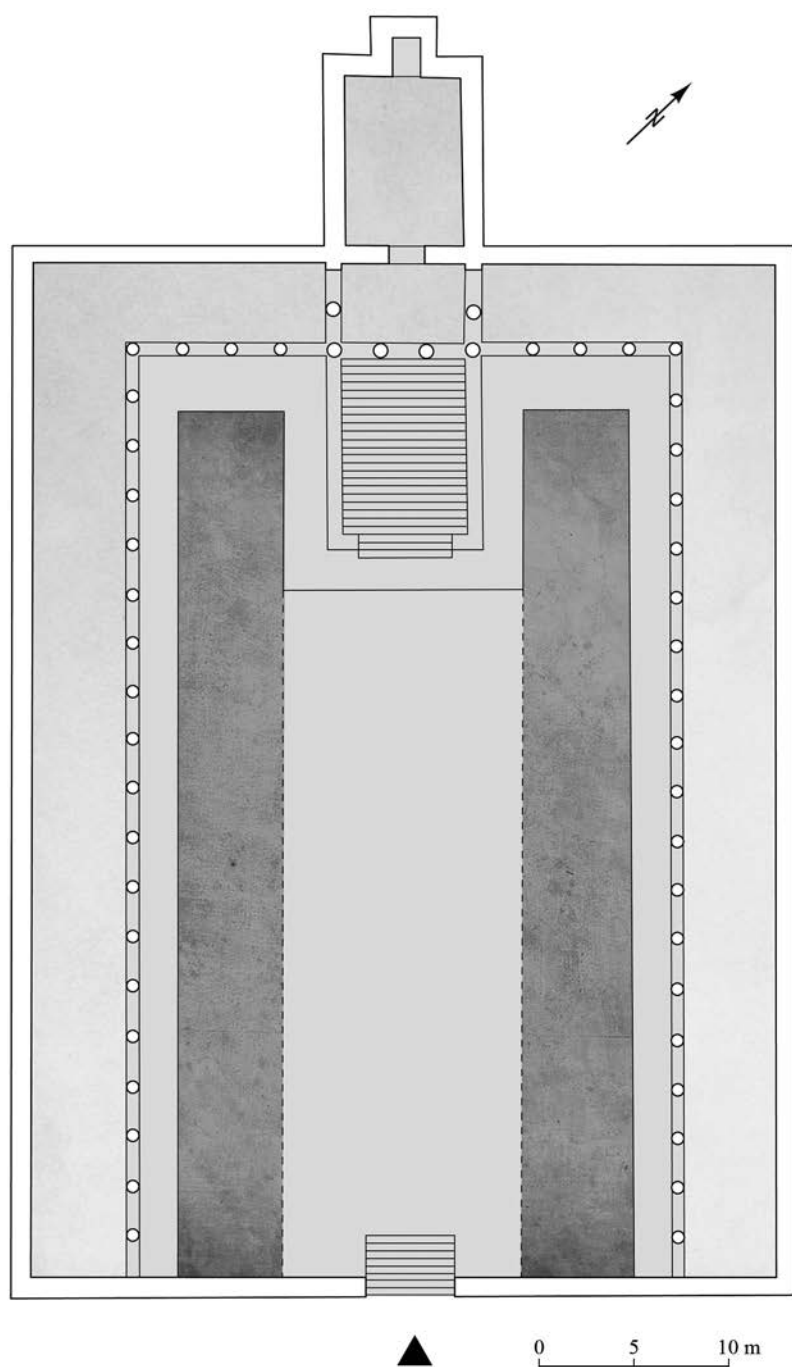
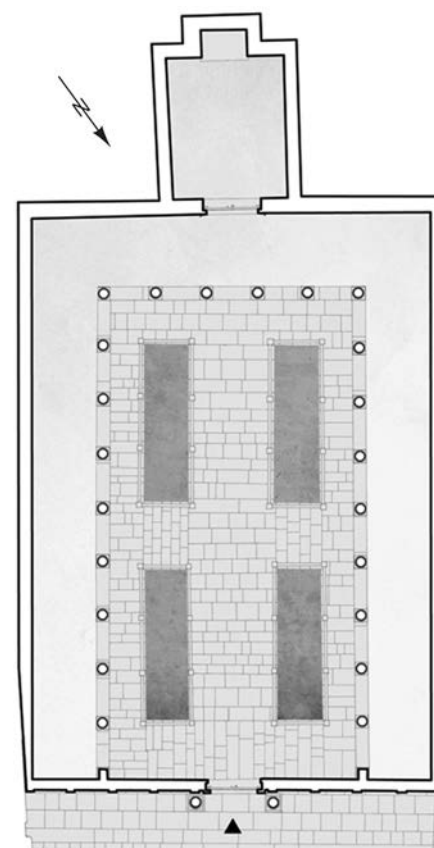
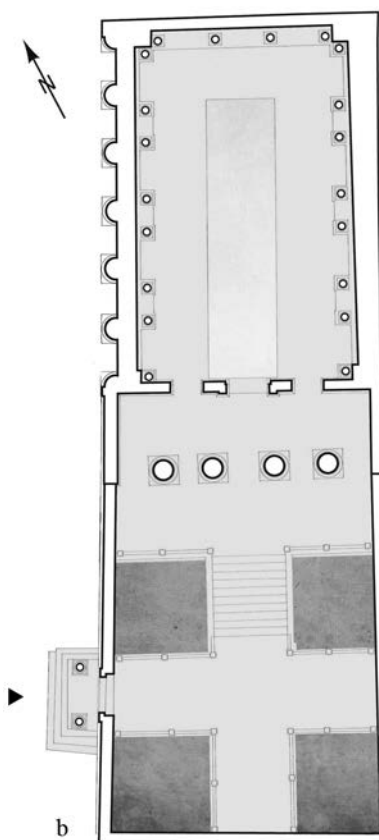


Figure 5 – Dougga, plan du sanctuaire de Minerve 2.
[D'après SAINT-AMANS 2004, p. 216, fig. 2a]



a



b

Figure 6 – Dougga. a : plan du sanctuaire anonyme dit Dar Lachheb. [D'après AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 440, fig. 86]. b : plan du sanctuaire des Victoires de Caracalla. [D'après GOLVIN, KHANOUSSE (dir.) 2005, p. 41, fig. 17].

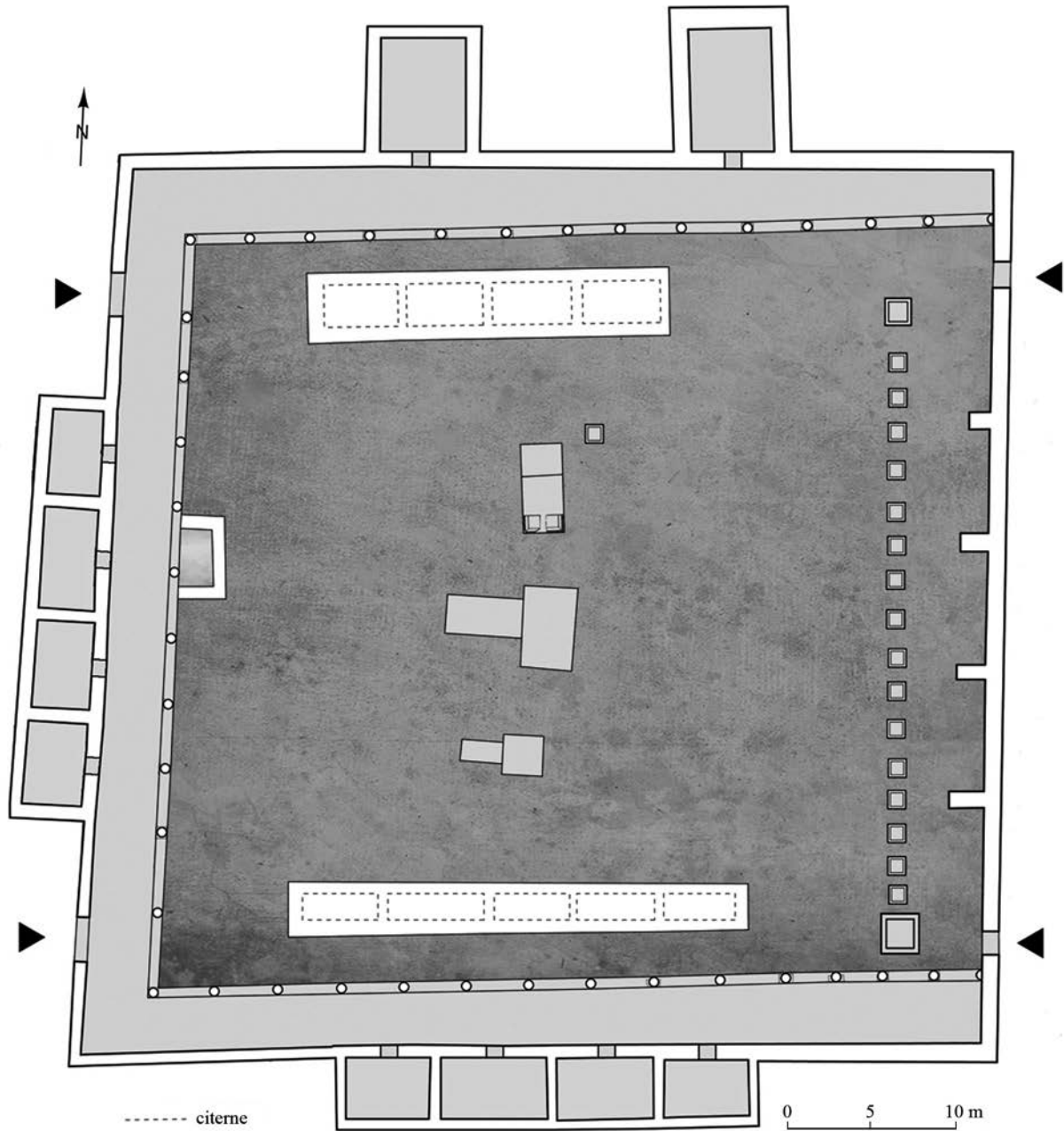


Figure 7 - Volubilis, plan du sanctuaire anonyme B.
[D'après BROUQUIER-REDDÉ *et al.* 1998, p. 71, fig. 12]

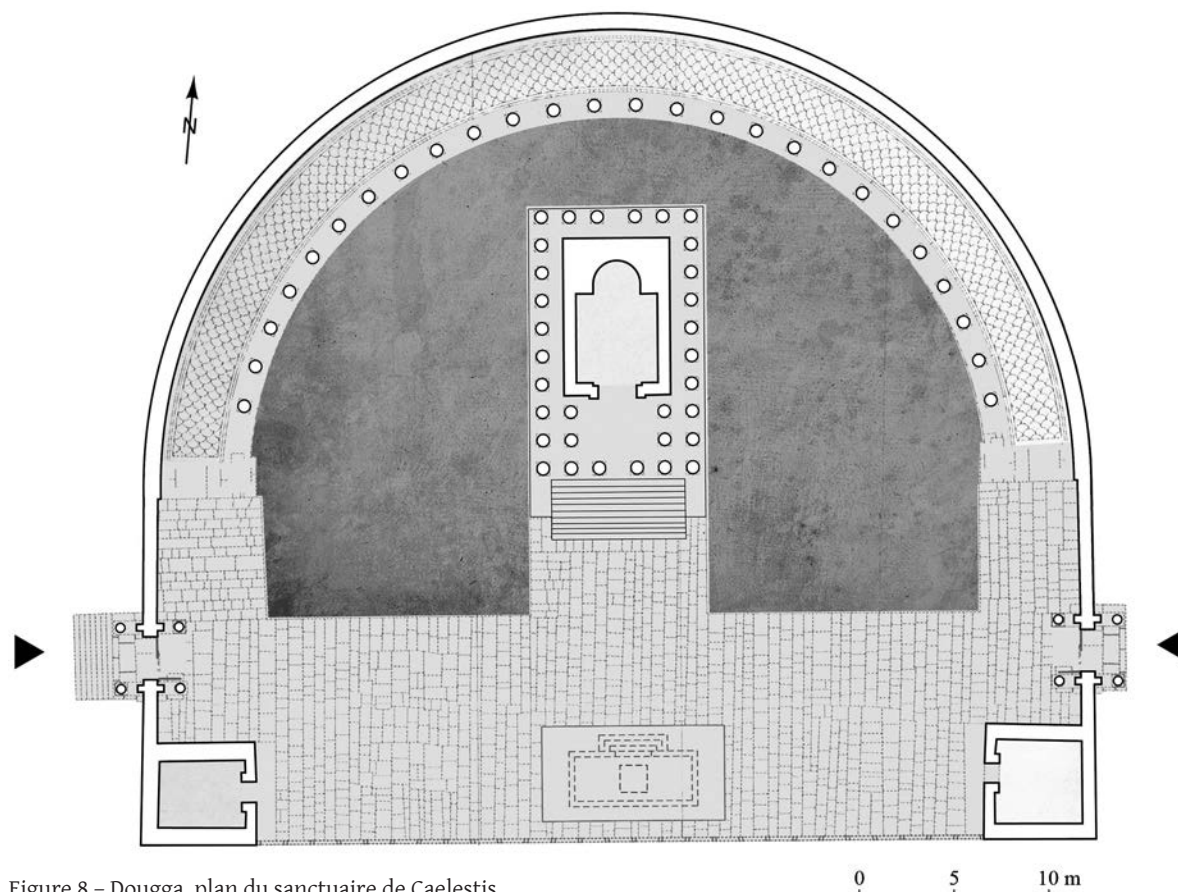


Figure 8 – Dougga, plan du sanctuaire de Caelestis.
[D'après GOLVIN, KHANOUSSI (dir.) 2005, p. 181, fig. 171]

accède par un escalier latéral, fondé sur un rocher qui mène à une cour, privée de portique en raison du manque de place. Son agencement rappelle celui des sanctuaires de Minerve 2 et de Dar Lachheb par l'aménagement en forme de croix des allées qui délimitent quatre espaces quadrangulaires, probablement plantés, situés à chaque angle de la cour, et bordés par des balustrades pleines, également en pierre⁴⁷. Un escalier de neuf marches conduit au temple tétrastyle *in antis* et pseudo-périptère qui occupe toute la largeur du sanctuaire. Cet exemple atteste la volonté d'introduire de la végétation alors que l'espace manquait ; serait-ce un indice du rôle conféré à celle-ci dans certains espaces culturels ?

Contrairement au précédent, le sanctuaire de Caelestis (figure 8), installé à la périphérie nord-ouest de la ville a pu se déployer sans contrainte sur le terrain qui lui avait été alloué par son commanditaire sous le règne de Sévère Alexandre (222-235). Ce

sanctuaire se distingue par sa forme semi-circulaire. Son temple corinthien, périptère et hexastyle s'élève au centre de la cour sur un podium précédé d'un escalier de onze marches. Une large esplanade dallée qui s'étale en avant du temple se prolonge dans son axe jusqu'à l'escalier et sur les côtés jusqu'aux entrées du portique semi-circulaire⁴⁸. En son centre, dans l'axe du temple, était installé l'autel. L'espace restant de la cour, non dallé, était probablement planté. Ce temple périptère rappelle celui d'Héphaïstos sur l'Agora d'Athènes. On peut imaginer que son aménagement paysager devait convoquer aussi, dans un moment de contemplation, une texture particulière pour celui qui partageait l'imaginaire d'un Virgile et se remémorait les vers de l'*Énéide* (I, 441-446)⁴⁹ : « Il y avait au centre de la ville un bois sacré aux riants ombrages. [...] C'est là que Didon élevait, en l'honneur de Junon, un temple magnifique, déjà riche d'offrandes et plein de la majesté de la déesse ».

47. GOLVIN, KHANOUSSI (dir.) 2005, p. 33-77, fig. 17, 64.

48. *Ibid.*, p. 99-182, fig. 1, 21, 157, 171-172.

49. Éd. Boxus, Poucet : <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/Virg/Virg-Intro.html>.

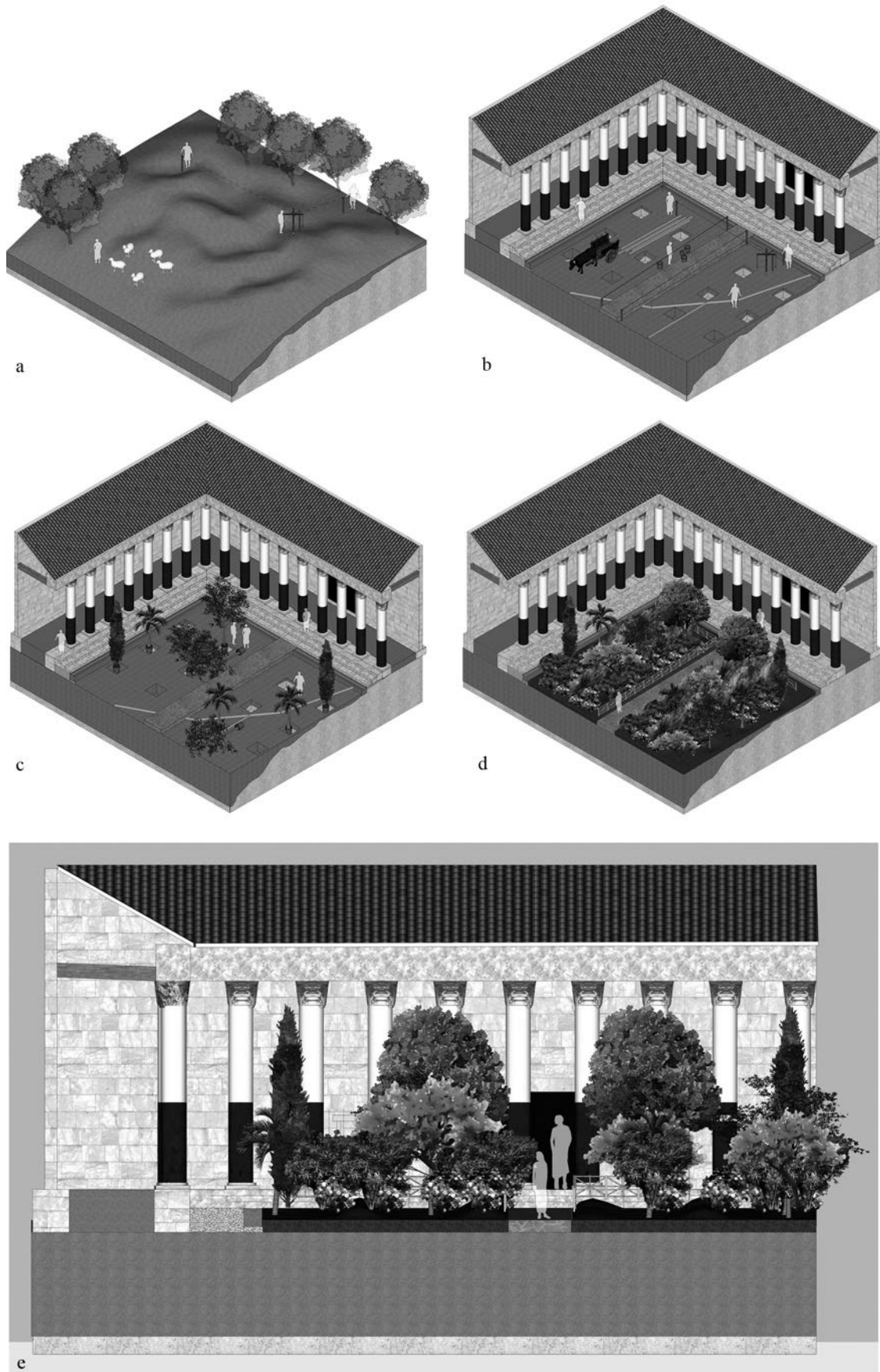


Figure 9 - Hypothèses des différentes phases de la construction d'un jardin d'un sanctuaire à cour africain. a : arpentage. b : mise en place des différents constituants du jardin. c : installation des plantations. d : le jardin fini. e : coupe du jardin. [M. Palmer]



Figure 10 – Puppūt, mosaïque de la cour de la maison à péristyle.
[A.-A. Malek]

À l'issue de ce rapide survol chronologique des sanctuaires de Dougga les mieux documentés ou qui ont fait l'objet d'une étude, nous observons que l'introduction de la végétation dans les espaces cultuels s'est faite dès le début et ceci quelle que soit l'option architecturale choisie – italique ou africaine – par le commanditaire. Sept sanctuaires sur quatorze contiennent des espaces végétalisés ; sur les six de type italique, trois comportent des plantations, sur les cinq de type africain, quatre ont été plantés ; en moyenne la moitié des sanctuaires périurbains et urbains intègrent donc dans leur aménagement des espaces cultivés.

Ce décompte, même s'il n'est pas basé sur une étude exhaustive des sanctuaires de *Thugga*, révèle clairement que les jardins sont partie intégrante de ces complexes cultuels.

Le plan rectiligne des plantations est privilégié, la fouille du sanctuaire anonyme Est de *Thurburbo Maius* l'atteste, et l'ordonnement des plates-bandes, la forme stricte du rectangle des jardinières qui doublent les allées et renforcent l'axialité vers le temple ou la *cella*, qu'ils soient en position dominante sur un podium ou à l'arrière d'un portique, témoignent de ce choix. Un choix formel qui répond certainement à une pratique de l'espace, celle de la procession religieuse ou de la promenade publique. En cela, ces aménagements que l'on retrouve à Timgad dans le sanctuaire de l'*Aqua Septimiana*, ou à El Jem⁵⁰

50. SLIM 1996, p. 53.

adoptent la forme qui prévaut aussi bien à Rome⁵¹ qu'au nord des Alpes⁵².

À *Thugga*, il a été observé que la végétation circonscrite dans ces espaces, qui oscillent entre le sacré et le profane, est parfois strictement délimitée par une balustrade⁵³ en calcaire, lourde et inamovible qui traduit peut-être cette dualité du sacré et du profane. Les plantes se laissent voir mais il est plus difficile de les toucher.

À cet ordonnancement strict s'oppose un aménagement plus libre, comme c'est le cas dans le sanctuaire anonyme B de *Volubilis* ou du sanctuaire de *Thubursicum Numidarum*, qui a priori ne sont pas compartimentés par des allées pavées, suggérant peut-être que c'étaient des espaces auxquels l'accès était limité ou réglementé et où certainement les pratiques spatiales étaient d'un autre ordre.

Enfin le sanctuaire de *Caelestis* de *Thugga* rappelle par sa situation en hauteur et son ouverture sur la ville la position dominante du sanctuaire de Neptune à

51. Voir le temple de la Paix (MENEGHINI *et al.* 2009, p. 190-201) ou celui érigé par Héliogabale sur le Palatin (VILLEDIEU [dir.] 2001).

52. À l'image du temple du Cigognier à Avenches (BRIDEL, MATTER 2008, p. 51-58) ou le sanctuaire d'Yverdon en Suisse (FUCHS 2010, p. 141).

53. SAINT-AMANS 2004, p. 231-232. Sur le cloisonnement des jardins dans un contexte domestique plusieurs récentes études permettent de réfléchir sur le rôle structurant de la clôture, un *topos* récurrent aussi bien littéraire, pictural qu'architectural, voir notamment BERGMANN 2014 ; BLANC 2014.

Lambèse. Si dans l'un la végétation est circonscrite autour du temple, et à peine visible de l'extérieur du sanctuaire, les *horti* en terrasse du second qui s'étagent à flanc de colline façonnent le paysage et, rappelons-le, symbolisent les eaux bienfaitrices des sources dont la captation et la canalisation, sous les auspices de Neptune, président au développement urbain de la ville. Cet exemple montre qu'une étude de la mise en œuvre de ces espaces de nature en tant qu'environnement construit ouvrirait la voie à une nouvelle interprétation des structures propres à un sanctuaire et à son intégration dans l'environnement. Une telle conception du jardin qui révélerait une *maîtrise des contextes* apporterait un éclairage nouveau sur le développement notamment des techniques hydrauliques et de l'horticulture ou sur le contrôle d'un microclimat (figure 9). De fait, elle enrichirait notre connaissance et notre compréhension des établissements humains et leur insertion dans leur environnement, dans lesquels des espaces tels que les sanctuaires sont consacrés à la conception et à l'entretien d'une nature idéalisée⁵⁴.

On ne peut s'empêcher à ce propos d'évoquer la cour mosaïquée du péristyle d'une maison à *Pupput* en Tunisie, datée du v^e siècle⁵⁵, qui souligne la dimension numineuse du jardin. Elle présente la projection plane de la colonnade du péristyle, au centre, un autel d'où jaillit une flamme, et entre les colonnes, des rosiers (figure 10). Cette composition qui unit la réalité et son reflet, rappelle par sa flamme les autels figurés sur les peintures des laraires qui étaient situés dans le jardin⁵⁶. Car le jardin, par sa nature même, ne représente pas les dieux, il les rend présents et leur présence anime l'espace où ils se trouvent, en fait un lieu propice aux humains qui le fréquentent. Élément structurel du sanctuaire, cette portion de nature qui oscille entre le profane et le sacré donne sens au lieu de par sa fonction même de médiatrice – elle favorise la rencontre entre les dieux et les hommes – et par ses pratiques qui restent encore mystérieuses. Une lecture du monument culturel à travers l'étude archéologique de son jardin contribuerait à les dévoiler.

54. Pour une définition du jardin, voir celle de A.-A. Malek (MALEK 2013, p. 14-16), et une discussion du jardin comme un environnement construit, voir GLEASON, PALMER 2013.

55. BEN ABED-BEN KHADER 1994 : en particulier fig. 8 et 12.

56. MALEK 2014, p. 13.

BIBLIOGRAPHIE

Sources antiques

Histoire Auguste, Caracalla, éd. A. Chastagnol, Paris : Lafont, 1994.

Histoire Auguste, Heliogabale, éd. A. Chastagnol, Paris : Lafont, 1994.

Martial, *Épigrammes*, éd. H.J. Izaac, Paris : Les Belles Lettres, 1969-1973.

Ovide, *L'Art d'aimer*, éd. H. Bornecque, Paris : Les Belles Lettres, 2005.

Varron, *Économie rurale*, éd. J. Heurgon, Paris : Les Belles Lettres, 1978.

Virgile, *Énéide*, A.-M. Boxus, J. Poucet, Bibliotheca Classica Selecta, Université de Louvain, <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/Virg/VirgIntro.html>.

Vitruve, *De architectura*, V, éd. C. Saliou, Paris : Les Belles Lettres, 2005.

Abréviations

CMT II.2, 1985 = BEN ABED-BEN KHADER A., ENNAÏFER M., SPIRO M., ALEXANDER M., *Corpus des mosaïques de Tunisie. II.2. Thuburbo Maius, Les mosaïques de la région des grands thermes*, Tunis : Institut National d'Archéologie et d'Art.

CMT II.4, 1994 = ALEXANDER M. A., BEN ABED-BEN KHADER A., *Corpus des mosaïques de Tunisie. II.4. Thuburbo Maius, Les mosaïques de la région Est*, Tunis : Institut National du Patrimoine.

Ouvrages et articles

AOUNALLAH S., GOLVIN J.-C. (dir.), BEN RHOMDANE H., BROUQUIER-REDDÉ V., CHEHIDI M. A., GHAKI M., KHANOUSSI M., MAURIN L., SAINT-AMANS S.

2016 *Dougga, Études d'architecture religieuse 2. Les sanctuaires du forum, du centre de l'agglomération et de la Grande rue courbe* (Mémoires, 42), Bordeaux : Ausonius Éditions.

BEN ABED-BEN KHADER A.

- 1994 « Les mosaïques de la maison du péristyle figuré et de ses thermes à Pupput (Hammamet) et un vœu de navigation heureuse », dans *CMGR* 5 = P. Johnson, R. Ling, D. J. Smith (dir.), *Fifth International Colloquium on Ancient Mosaics, Bath, England, on September 5-12, 1987* (JRA Supplementary Series, 9), 1, Ann Arbor : J.H. Humphrey, p. 173-186.

BERGMANN B.

- 2014 « The Concept of Boundary in the Roman Garden », dans K. Colemann (dir.), *Le jardin dans l'Antiquité* (Entretiens sur l'Antiquité classique, 60), Genève : Fondation Hardt, p. 245-299.

BERTRAND A.

- 2013 « Le marcheur et les temples à l'époque romaine, quelques pistes de réflexion », dans J. Le Maire, C. Loir, A. Desprechins (dir.), *Marche et espace urbain de l'Antiquité à nos jours*, dans *Clara*, 1, p. 45-60.

BLANC N.

- 2014 « *Paradis et hortus conclusus* : formes et sens de la clôture », dans É. Morvillez (dir.), *Paradeisos, Genèse et métamorphose de la notion de paradis dans l'Antiquité* (Orient & Méditerranée, 14), Paris : Éditions De Boccard, p. 105-130.

BRIDEL P., MATTER G.

- 2008 « Sanctuaire du Cigognier, théâtre antique et temples du Lavoëx : un cas particulier ? », dans D. Castella, M.-F. Meylan Krause (dir.), *Topographie sacrée et rituels. Le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes. Actes du colloque international d'Avenches, 2-4 novembre 2006* (Antiqua, 43), Bâle : Archéologie Suisse, p. 51-58.

BROUQUIER-REDDÉ V., EL KHAYARI A., ICHKHAKH A.

- 1998 « Le temple B de Volubilis : nouvelles recherches », dans *Hommages à Georges Souville*, 2, dans *AntAfr*, 34, p. 65-72.

CADOTTE A.

- 2007 *La romanisation des Dieux, l'interpretatio romana en Afrique du Nord sous le Haut-Empire* (Religions in the Graeco-Roman World, 158), Leyde / Boston : Brill.

CARROLL M.

- 2003 *Earthly Paradises. Ancient Gardens in History and Archaeology*, Londres : British Museum Press.
- 2010 « Exploring the Sanctuary of Venus and its Sacred Grove: Politics, Cult and Identity in Roman Pompeii », dans *PBSR*, 78, p. 63-106.
- 2017 « Temple Gardens and Sacred Groves », dans JASHEMSKI [†] et al. (dir.) 2017, p. 152-164.

CAZANOVE O. de, SCHEID J. (dir.)

- 1993 *Les bois sacrés. Actes du colloque international, Naples, 23-25 novembre 1989* (Collection du Centre Jean Bérard, 10), Naples.

CUNLIFFE B.

- 1981 « Roman Garden in Britain: A Review of Evidence », dans E. B. MacDougall, W. F. Jashemski (dir.), *Ancient Roman Gardens*, Washington : Dumbarton Oaks, p. 95-108.
- [1971] 1998 *Fishbourne, Roman Palace*, Stroud : Tempus.

DUROST R., SCHEID J., BEN ABED A.

- 2010 « La mission archéologique de Djebel Oust, site antique de Tunisie », dans *Archéopages*, Hors-série 2, p. 46-51.

ENNABLI A., BEN OSMAN W.

- 1983 « La maison de la Volière à Carthage : l'architecture ; Étude des pavements de la villa de la Volière », dans *Mosaïque. Recueil d'hommages à Henri Stern*, Paris : Éditions Recherche sur les civilisations, p. 129-156.

FÉVRIER P.-A.

- 1982 « Urbanisation et urbanisme de l'Afrique romaine », dans *ANRW*, II, 10.2, Berlin / New York : De Gruyter, p. 362-363.

FUCHS M.

- 2010 « Jardins romains au nord des Alpes : entre ville et campagne » dans F. Bertholet, K. Reber (dir.), *Jardins antiques, Grèce-Gaule-Rome* (Regards sur l'Antiquité 2), Gollion : Infolio, p. 115-146.

GLEASON K., PALMER M.

- 2013 « Syntesis and Interpretation: The Garden as a Built Environment », dans MALEK (dir.) 2013, p. 256-277.

GOLVIN J.-C., KHANOUSI M. (dir.)

- 2005 *Dougga, études d'architecture religieuse. Les sanctuaires des Victoires de Caracalla, de « Pluton » et de Caelestis* (Mémoires, 12), Bordeaux : Ausonius Éditions.

GRIMAL P.

- 1969 *Les jardins romains*, Paris : Presses universitaires de France.

GSELL S.

- 1914 *Khamissa, Mdaourouch, Announa, I. Khamissa*, Alger / Paris : Gouvernement général de l'Algérie.

JANON M.

- 1973 « Recherches à Lambèse : I. La ville et les camps. II. *Aquae Lambaesianae* », dans *AntAfr*, 7, p. 193-254.

- JASHEMSKI W. F.
 1979 *The Gardens of Pompeii, Herculaneum and the Villas destroyed by Vesuvius*, I, New Rochelle, New York : Caratzas Brothers.
 1992 « The Contribution of Archaeology to the Study of Ancient Roman Gardens », dans J. Dixon Hunt (dir.), *Garden History, Issues, Approaches, Methods, Dumbarton Oaks Colloquium on the History of Landscape Architecture*, XIII, Washington : Dumbarton Oaks, p. 5-30.
 1993 *The Gardens of Pompeii, Herculaneum and the Villas destroyed by Vesuvius*, II, *Appendices*, New Rochelle, New York : Caratzas Brothers.
 1995 « Roman Gardens in Tunisia: Preliminary Excavations in the House of Bacchus and Ariadne and in the East Temple at *Thurburbo Maius* », dans *AJA*, 99, p. 559-576.
 1996 « Ancient Roman Gardens in Campania and Tunisia: a Comparison of the Evidence », dans *Journal of Garden History*, 16.4, p. 231-243.
- JASHEMSKI W. F. [†], GLEASON K. L., HARTSWICK K., MALEK A.-A. (dir.)
 2017 *Gardens of the Roman Empire*, I, New York : Cambridge University Press.
- LANGDREN L.
 2004 *Lauro, Myrto et buxo frequentata, A study of the Roman Garden through its Plants*, Lund : Lund University.
- LASSUS J.
 1969 *Visite à Timgad*, Alger : Direction des affaires culturelles.
 1981 *La forteresse byzantine de Thamugadi. I. Fouilles à Timgad 1938-1956* (Études d'Antiquités africaines), Paris : CNRS Éditions.
- LAUTER H.
 1968 « Ein Tempelgarten? », dans *Archäologischer Anzeiger*, p. 626-631.
- LE GLAY M.
 1991 « Un centre de syncrétisme en Afrique : *Thamugadi* de Numidie », dans *L'Africa romana* 8, *Cagliari*, 14-16 dicembre 1990, Sassari : Edizioni Gallizi, p. 67-78.
- LESCHI L.
 1947 « Découvertes récentes à Timgad : *Aqua Septimiana Felix* », dans *CRAI*, p. 87-99 (= LESCHI 1957, p. 240-245).
 1957 *Études d'épigraphie, d'archéologie et d'histoire africaines*, Paris : Arts et métiers graphiques.
- MALEK A.-A.
 2013 « Gardens for Archaeologists », dans MALEK (dir.) 2013, p. 14-17.
- 2014 « De l'espace pictural à l'espace du jardin : mosaïques et jardins dans les *domus* de l'Afrique romaine », dans P. Van Ossel, A.-M. Guimier-Sorbets (dir.) *Archéologie des jardins : analyse des espaces et méthodes d'approches* (Archéologie et histoire romaine, 26), Montagnac : Monique Mergoïl, p. 13-22.
- MALEK A.-A. (dir.)
 2013 *Sourcebook for Garden Archaeology: Methods, Techniques, Interpretations and Field Examples* (Parcs et jardins, 1), Berne : Peter Lang.
- MENEGHINI R., CORSARO A., PINNA CABONI B.
 2009 « Il *Templum Pacis* alla luce dei recenti scavi », dans F. Coarelli (dir.), *Divus Vespasianus. Il bimillenario dei Flavi*, Roma, Colosseo, Milan : Electa, p. 190-201.
- MORESTIN H.
 1980 *Le temple B de Volubilis* (Études d'Antiquités africaines), Paris : CNRS Éditions.
- PURCELL N.
 1996 « The Roman Garden as a Domestic Building », dans I. M. Barton (dir.), *Roman Domestic Buildings*, Exeter : University of Exeter press, p. 121-152.
- SAINT-AMANS S.
 2004 *Topographie religieuse de Thugga (Dougga). Ville romaine d'Afrique proconsulaire (Tunisie)*, (Scripta Antiqua, 9), Bordeaux : Ausonius Éditions.
- SLIM H.
 1996 *El Jem, l'Antique Thysdrus* (Patrimoine de la Méditerranée), Tunis : ALIF, éd. de la Méditerranée.
- THOLBECQ L.
 2013 « La ville en chantier ou la marche entravée : vers une perception renouvelée de l'urbanisme oriental romain », dans J. Le Maire, C. Loir, A. Desprechins (dir.), *Marche et espace urbain de l'Antiquité à nos jours*, dans *Clara*, 1, p. 33-44.
- THOMPSON D. B.
 1937 « The Garden of Hephaistos », dans *Hesperia*, 6, p. 396-425.
- TRINQUIER J.
 2002 « *Confusis oculis prosunt uirentia* (Sénèque, *De ira*, 3, 9, 2) : les vertus magiques et hygiéniques du vert dans l'Antiquité », dans L. Villard (dir.), *Couleurs et vision dans l'Antiquité classique*, Mont-Saint-Aignan : Publications de l'Université de Rouen, p. 97-128.

VILLEDIEU F. (dir.)

2001 *Il giardino dei Cesari. Dai palazzi antichi alla Vigna Barberini, sul Monte Palatino. Scavi dell'École française de Rome, 1985-1999*, Rome : Quasar.

AUTELS ET AMÉNAGEMENTS DU CULTE DOMESTIQUE DANS LES CITÉS DE MAURÉTANIE TINGITANE

Néjat BRAHMI

(rattachée à AOrOc, UMR 8546, CNRS, ENS, Université de recherche PSL, Paris)

Le culte domestique fait référence à un ensemble de pratiques et de croyances culturelles rendues par la *familia* dans le cadre privé de la demeure et renvoyant aux actions religieuses du quotidien. Dans l'architecture de l'habitat, un espace lui est dévolu et il acquiert par conséquent une dimension sacrée. Celle-ci est matérialisée par l'existence de ce qu'on appelle traditionnellement un « laraire » qui peut prendre des formes très variées. Il peut s'agir d'un aménagement spécifique et donc clairement identifiable (par exemple une niche ou encore une peinture figurant les dieux Lares accompagnés du génie du père de famille), mais il peut aussi être simplement signalé par la présence d'autels accompagnés ou non de statuettes. Dans le cadre de travaux de recherche sur les faits religieux à *Volubilis* à l'époque romaine¹, le recensement d'une importante quantité d'autels a permis de rendre compte de ce type de pratiques culturelles dans l'espace domestique². Il importe donc d'élargir cette enquête à l'ensemble des cités situées sur le territoire de la Maurétanie tingitane.

Il convient de formuler un certain nombre d'observations liminaires. Tout d'abord, la religion privée est bien souvent négligée dans les ouvrages sur la religion romaine, faute essentiellement de documentation précise. Le site de Pompéi offre cependant un riche dossier, essentiel pour l'étude de la religion domestique³. Les *lararia* pompéiens ont ainsi fait l'objet de publications systématiques par G.K. Boyce⁴ ou encore T. Fröhlich⁵. Tout récemment, la question du quotidien a été abordée par W. Van Andringa dans son étude sur la vie religieuse dans les cités du Vésuve⁶.

Les recherches doctorales consacrées par M. Pérez Ruiz⁷ à cette thématique en Espagne participent également d'une meilleure connaissance du sujet. Ensuite et contrairement à Pompéi, où les *lararia* sont bien identifiables, les sites de Maurétanie tingitane ont gardé peu de vestiges en élévation qui auraient permis de préserver les aménagements. Ceux-ci sont d'autant moins bien conservés qu'ils correspondent en général à une niche insérée dans un mur, difficilement détectable si les élévations ont disparu. De plus, les fouilles anciennes ne livrent que rarement des informations car elles n'ont que peu valorisé ce type de découvertes. On note alors des mentions d'autels domestiques ça et là au détour d'une description dans des journaux de fouilles déjà très lacunaires, ou encore dans les publications. L'inégale répartition du mobilier culturel dans les villes vient accentuer les difficultés de l'enquête. En effet, alors que le mobilier religieux est apparu relativement conséquent à *Volubilis*, les autres sites ont longtemps semblé se démarquer par la pauvreté ou l'absence d'éléments qui auraient pu constituer des indices de cette pratique religieuse. Or, les recherches récentes, entreprises dans les réserves du musée archéologique de Rabat, notamment sur le site de *Sala* (Chellah), ont permis de redécouvrir une quantité importante d'autels encore inédits. Ceux-ci ont été recensés, décrits, étudiés afin d'éclairer davantage les enquêtes sur le culte privé. Dans le cas de *Volubilis*, il s'agit essentiellement d'autels domestiques *in situ* ou conservés dans les réserves. Mais ce mobilier est rarement inscrit dans un contexte archéologique précis ; la tâche devient alors délicate lorsqu'il est question de fournir une datation et une localisation précises des objets au sein des maisons.

Malgré ces données lacunaires, ces villes ont livré du matériel et des structures archéologiques qui rendent compte de pratiques religieuses du quotidien dans la sphère de la *domus*. Le présent article se

1. BRAHMI 2008a, p. 90-286. Cette étude a bénéficié du soutien du programme Culture d'Afrique du laboratoire d'excellence TransferS (programme Investissements d'avenir ANR-10-IDEX-0001-02 PSL* et ANR-10-LABX-0099) de PSL.
2. EAD. 2008b.
3. LAFORGE 2009.
4. BOYCE 1937.
5. FRÖHLICH 1991.
6. VAN ANDRINGA 2009, p. 217-357.

7. PÉREZ RUIZ 2008 ; EAD. 2010 ; EAD. 2012.

fixe donc dans un premier temps pour objectif d'inventorier les différents éléments qui, à notre connaissance, attestent du culte domestique dans les différentes cités de la province. Dans un second temps, il s'agira de mettre le focus sur la cité de *Volubilis* qui dispose d'un riche corpus documentaire permettant d'entrevoir une topographie du sacré à l'intérieur des *domus* de cette cité des confins sud-ouest de l'Empire.

LES AUTELS DE MAURÉTANIE TINGITANE

Les autels domestiques font partie du mobilier culturel indispensable lors des sacrifices ; ils sont les marqueurs permanents des offrandes et peuvent être considérés comme des témoignages majeurs d'hommages religieux rendus au sein du foyer par les membres de la *familia*. À *Volubilis*, soixante-douze monuments ont été recensés ; ils se trouvent soit *in situ*, soit dans les réserves de la conservation⁸. À ce chiffre, il faut ajouter deux autels publiés par André Jodin⁹ et datés de « l'époque punique ». Les cahiers d'inventaire de *Volubilis* mentionnent également deux autels en bronze indiqués comme étant conservés au musée archéologique de Rabat¹⁰.

Les publications relatives à *Banasa* mentionnent au moins neuf autels domestiques. Dans la maison à la mosaïque de Vénus, située dans le quartier sud-ouest, R. Thouvenot et A. Luquet font état d'un autel et d'un « sanctuaire domestique » dans une pièce ouvrant sur le péristyle¹¹. Le sanctuaire se présente sous la forme d'une niche constituée d'une voûte en briques qui dessine un arc brisé. La niche repose sur un plateau de céramique brune qui fait une saillie en façade, de façon à constituer une tablette pour recevoir les offrandes. Devant la niche, s'élève un autel¹² en marbre d'une hauteur de 32,5 cm, dont le dé est percé d'un trou à section carré (figure 1). Les maisons du Génie de l'abondance¹³ et aux Quatre pilastres ont livré chacune un autel¹⁴, la maison à l'*Aureus* de Juba II, deux petits autels de grès¹⁵ et la maison au

diplôme de Domitien, trois autels de grès jaune¹⁶. Le corpus des inscriptions latines (*IAM2*) signale un autel inscrit en grès d'une hauteur de 61 cm, découvert lors des fouilles de 1942-1944¹⁷ : *Genio/C(aius) Val(erius)/Pater/nus,(centurio)/leg(ionis) VM(acedonicae)/u(otum) l(ibens) m(erito) s(oluit)*¹⁸ (figure 2). Il est à noter que la majorité des autels de *Volubilis* sont anépigraphes à l'exception de cinq inscrits : un autel découvert dans la maison de T. Flavius Germanus mentionne explicitement le *Genius domus*¹⁹. Le dieu Mercure (*IAM2*, 362) et la déesse Vénus (*IAM2*, 366) sont également attestés. Enfin les deux autres autels portent des textes difficiles à interpréter à ce jour²⁰.

LES STATUETTES

Aux autels domestiques, il faut ajouter les nombreuses statuette à l'effigie des divinités découvertes sur les sites de Tingitane et publiées pour l'essentiel par C. Boube-Piccot dans les *Bronzes antiques du Maroc*²¹. L'auteure les classe d'ailleurs dans la catégorie des « statuette de laraire ». Nous savons que pour Pompéi, les laraires étaient souvent agrémentés de divinités honorées par la *familia*. G.K. Boyce²² a ainsi montré que sur les cinq cents statuette répertoriées, seules vingt-sept ont été retrouvées dans des laraires. À Pompéi, des statuette étaient posées sur le plancher des chapelles domestiques, ou fichées dans ce même plancher, où parfois des trous servant à cet usage ont été observés²³. Mais la plupart des sanctuaires ont été découverts vides. W. Van Andringa explique que ces statuette ont pu être emportées lorsque les maisons ont été abandonnées lors de l'éruption du Vésuve. Des statuette ont d'ailleurs été découvertes dans les sacs des habitants pris au piège dans les cendres. Il rapporte également des exemples qui montrent que le mobilier était rangé dans des endroits sûrs (petit coffre, placard ou armoire). Enfin, il rappelle que les spoliations postérieures à l'éruption du Vésuve ont pu être à l'origine de l'absence de matériel dans les laraires²⁴. Dans le cas de la Tingitane, même si toutes

8. BRAHMI 2008a, II, p. 96-128 et pl. 47-86.

9. JODIN 1966 ; Id. 1987.

10. Un des deux autels est conservé au musée archéologique de Rabat (inv. 99.4.4.1167 = 775 et 248). Il existe également au musée du Louvre un brûle-parfums, ou encensoir, en bronze provenant de la maison au Compas. Cet objet s'apparente aux cassolettes égypto-coptes et daterait de l'époque paléochrétienne (cf. BOUBE-PICCOT 1966). Il n'entre pas dans la présente étude, ne se rapportant pas à des pratiques religieuses païennes.

11. THOUVENOT, LUQUET 1951a, p. 66-67.

12. Conservé au musée archéologique de Rabat (inv. B.156.B = 156B).

13. THOUVENOT 1941a, p. 24.

14. THOUVENOT, LUQUET 1951b, p. 84.

15. THOUVENOT 1979, p. 345.

16. *Ibid.*, p. 345.

17. *IAM2*, 85. Conservé au musée archéologique de Rabat (sans numéro d'inventaire).

18. « Au Génie. Caius Valerius Paternus, centurion de la ve légion *Macedonica*, s'est acquitté de son vœu de bon gré ».

19. Autel en calcaire. H. : 84 cm. *IAM2*, 351 : [*Genio*]/*domus/T(itus) Flavius/Germanus/u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo)*. « Au Génie de la demeure, Titus Flavius Germanus a acquitté son vœu de bon cœur ».

20. ÉTIENNE 1954, p. 95 et pl. VIII, 2 ; LENOIR M. 1983-1984, p. 235, n° 3 ; *IAM2*, 794.

21. BOUBE-PICCOT 1969.

22. BOYCE 1937, p. 107.

23. DUBOURDIEU 1989, p. 77.

24. VAN ANDRINGA 2009, p. 219.



0 10 cm

Figure 1 – Autel perforé de *Banasa*.
[Rabat, musée archéologique, inv. B.156.B, N. Brahmi]



Figure 2 – Autel dédié au *Genius* du centurion Caius Valerius Paternus.
[Rabat, musée archéologique, sans inv., N. Brahmi]

les statuette ne renvoient pas forcément au contexte du lairre, celles à l'effigie des Lares ne peuvent prendre place que dans le cadre de la religion domestique. À *Volubilis*, les Lares sont attestés par deux statuette. L'une figure un *Lar familiaris*²⁵, Lare du foyer, alors que la seconde semble davantage répondre à l'iconographie du *Lar Compitalis*²⁶, Lare des carrefours. Chacune de ces figurines devait appartenir vraisemblablement à un groupe de deux *Lares familiares* et de deux *Lares Compitales*, ces divinités étant le plus fréquemment représentées par paire²⁷. Enfin, c'est très vraisemblablement

à une statuette de Lare que devait appartenir un rhyton découvert dans la maison de T. Flavius Germanus²⁸. À *Banasa*, c'est la statuette d'un génie domestique ou d'un prêtre sacrificiant²⁹ que l'on peut placer dans le contexte du culte domestique. Elle provient de la maison à l'*Aureus* de Juba II. À *Thamusida*, C. Boube-Piccot mentionne une statuette de dieu lare³⁰.

LES AUTELS DE *VOLUBILIS*

À *Volubilis*, l'étude globale de ce matériel rend compte d'une diversité des dimensions et des matériaux utilisés. La taille varie entre celle d'un autel portatif³¹ de 5,7 cm de haut et celle d'un autel monumental de

25. BOUBE-PICCOT 1969, p. 204-206, n° 221, pl. 148-151.

26. *Ibid.*, p. 206-207, n° 222, pl. 152-155.

27. Les *Lares familiares* sont généralement représentés dans une attitude de repos tenant une corne d'abondance et une patère, alors que les *Lares Compitales* se distinguent en esquissant un pas de danse et par des attributs traditionnels que sont un rhyton et une patère. La statuette du *Lar familiaris* fait donc référence au culte qui a lieu à l'intérieur de la *domus*, alors que le *Lar Compitalis* renseigne peut-être sur l'existence d'un culte pratiqué dans le cadre des *Compitalia*, fête mobile célébrée au début du mois de janvier en l'honneur des Lares des rues et des carrefours (*Lares Viales*, *Lares Compitales*).

28. BOUBE-PICCOT 1969, p. 208, n° 224. Il adopte la forme d'un protomé de bouc avec les pattes jetées en avant et des sabots joints et se termine en corne d'abondance.

29. *Ibid.*, n° 343 et pl. 221.1.

30. *Ibid.*, n° 365 : inédite.

31. Conservé dans les réserves du site de *Volubilis* (inv. 1172). Découvert entre le 1^{er} et le 5 septembre 1942, dans l'îlot de la maison au Bassin tréflé.



Figure 3 – Autel en forme dite de la « bobine ».
[Volubilis, réserves, inv. 15263, N. Brahmi]



Figure 4 – Autel perforé de Volubilis.
[Volubilis, réserves, inv. 15258, N. Brahmi]



Figure 5 – Autel à coussinets.
[Volubilis, Palais de Gordien, in situ, inv. VOL 99.20, N. Brahmi]



Figure 6 – Autel parallélépipédique.
[Volubilis, réserves, inv. 10331, N. Brahmi]

plus d'1 m³². Les autels sont essentiellement façonnés dans des matériaux locaux : grès, calcaire jaune, calcaire gris du Zerhoun, molasse, marne blond ou terre cuite. Mais il existe également des spécimens réalisés en bronze.

Si l'on s'attache au profil des autels, la variété des formes rencontrées permet d'en proposer une typologie. Un premier groupe rassemble vingt-cinq autels dont la forme reste courante, c'est-à-dire constituée d'une base, d'un dé et d'une corniche, forme qui rappelle celle d'une « bobine » (figure 3). Le second ensemble, composé de quatorze autels, présente cette même forme, mais se distingue du groupe précédent par la présence de deux coussinets qui encadrent le foyer pratiqué dans la partie sommitale de l'autel. Ces deux coussinets ont une fonction esthétique, mais servaient également à contenir le foyer pour éviter tout débordement (figure 5). Le troisième type intègre quatorze autels composés d'une base, d'un dé et d'une corniche ; leur caractéristique essentielle réside dans la présence d'une perforation cylindrique qui traverse le dé de l'autel de part en part³³ (figure 4). Cette forme semble propre à *Volubilis*, mais elle est aussi attestée à *Banasa*³⁴ (figure 1), à la différence qu'à *Banasa* l'ouverture qui traverse le dé est de section carrée. Le quatrième et dernier type correspond aux autels parallélépipédiques et rassemble huit individus (figure 6). Il se distingue nettement des ensembles précédents par l'absence de la base, du dé et de la corniche. À ces quatre profils, il faut ajouter toute une série d'individus aux formes diverses et variées qu'il semble difficile de classer.

Les autels domestiques de *Volubilis* sont conservés soit *in situ* (trente-cinq), soit dans les réserves (trente-neuf)³⁵. Le travail de terrain avait permis de dresser un plan de localisation des autels au sein des différents quartiers de la cité (figure 7). Cette carte portant sur les trente-cinq autels *in situ* (soit 50 % du mobilier exhumé) doit être appréhendée avec précaution. Tout d'abord, il ne faut pas écarter l'idée que certains des autels aient pu être déplacés. Sur ces trente-cinq individus encore *in situ*, seuls onze s'inscrivent dans un contexte archéologique précis décrit dans les journaux de fouilles. Ce chiffre s'élève à dix-neuf si on prend également en compte ceux conservés en réserve. Il convient aussi de noter qu'un certain nombre d'autels domestiques définis comme tels aient pu être des autels funéraires, plusieurs ayant

été découverts notamment à proximité d'une des nécropoles. Il faut donc garder à l'esprit l'idée que la vocation de certains autels, définis comme votifs, puisse être révisée.

Malgré tout, l'examen de ce plan fait apparaître une répartition très inégale marquée par une opposition entre le quartier nord-est et le reste de la cité. Le quartier résidentiel, qui englobe le quartier nord-est et les maisons situées autour de l'arc de triomphe, comptabilise un nombre de vingt-six autels, alors que les quartiers sud et ouest n'en comprennent que neuf. Quelques demeures de la première zone ont livré plusieurs autels. C'est notamment le cas du palais de Gordien (deux), des maisons au Cadran solaire (deux), de Vénus (trois), et au Bain des nymphes (sept). Cette inégale répartition peut s'expliquer par la vocation des différents quartiers : le quartier nord-est se distingue par sa fonction résidentielle, alors que le quartier sud présente davantage un caractère artisanal.

La situation de l'autel dans chaque habitation matérialise un espace voué aux divinités honorées quotidiennement. Ainsi, il est possible d'établir une géographie du sacré dans les *domus* de *Volubilis*. C'est d'abord le péristyle qui apparaît comme un volume architectural pouvant accueillir cet espace religieux. Le contexte de découverte de l'autel dédié au *Genius domus*, localisé dans la maison de T. Flavius Germanus, est connu avec précision. Notons par ailleurs que l'autel est situé juste à l'entrée du *triclinium*. Dans la maison de Vénus, trois autels ont été trouvés dans le péristyle, mais aucun aménagement ne leur est associé. La cuisine apparaît également comme un lieu propice à l'accueil de ce type de structures. Une niche destinée aux dieux Lares aurait ainsi été identifiée dans la cuisine de la maison d'Orphée³⁶. À ce sujet, R. Thouvenot écrit : « Cette niche se trouvait en face du fourneau, dont il ne reste plus trace, mais dont l'emplacement a été identifié par quelques morceaux calcinés trouvés à proximité de la porte ». L'auteur écrit à propos du Palais de Gordien³⁷ « rien ne permet de situer une cuisine, alors que dans la maison d'Orphée, foyer, niche des dieux Lares, bassin d'eau étaient bien caractérisés ». Nous n'avons pu revoir ce que R. Thouvenot considère comme une niche ; en revanche, une autre pièce (*cubiculum*) de la maison a conservé une niche (figure 8). Si tel est le cas, nous serions en présence d'aménagements courants, que l'on retrouve ailleurs, notamment en Espagne ou à Pompéi. Là, les laraires sont localisés dans la cuisine, le péristyle ou l'*atrium*³⁸ : ces trois espaces constituent des emplacements canoniques pour abriter le lairare,

32. Le plus grand autel répertorié mesure 121,5 cm. Il est conservé *in situ*, dans le palais de Gordien (inv. VOL 99.20).

33. BRAHMI à paraître.

34. THOUVENOT, LUQUET 1951a, p. 66-67 et pl. XII.

35. Depuis notre travail de prospection en 1999, de nombreux autels ont été déplacés et stockés dans les réserves.

36. THOUVENOT 1941b, p. 51.

37. ID. 1958, p. 21.

38. BOYCE 1937 ; VAN ANDRINGA 2009, p. 222-244.



Figure 7 – Plan de localisation des autels domestiques à Volubilis.
[Plan topographique, Conservation de Volubilis]



Figure 8 – Volubilis, maison d’Orphée, niche dans un *cubiculum*.
[N. Brahmi]

mais il arrive que le *uiridarium* et le vestibule puissent également les recevoir. En outre, une pièce toute entière peut faire office de laraire, il s’agit alors d’un petit sanctuaire privé à l’intérieur de la maison, le *sacrarium*³⁹. Mais à Volubilis aucun élément ne permet d’en identifier, alors que c’est semble-t-il le cas à Banasa⁴⁰. Plus rarement, le laraire est placé dans le *triclinium* ou dans un *cubiculum*. D’une façon générale, la chapelle des dieux domestiques est située dans des lieux servant à l’usage commun. En outre, en l’absence d’un *sacrarium* ou d’une niche, la présence d’un autel unique peut faire office de laraire. C’est notamment le cas de l’autel dédié au *Genius domus* dans la maison de T. Flavius Germanus. Il repose sur une dalle de calcaire gris de 10 cm de hauteur. Cet exemple suggère que certains des autels pouvaient être simplement disposés sur des supports. Un aménagement analogue se retrouve dans la maison au Cadran solaire, dans laquelle un soubassement en pierre calcaire mouluré sur trois faces supportait l’autel⁴¹. À Pompéi, il existe

des parallèles de ce type d’aménagements⁴². L’autel pouvait également être fixé : la présence de mortaises sur la face inférieure de certains autels indique qu’ils pouvaient être emboîtés dans un autre élément. Trois des autels du corpus présentent ce système de mortaises⁴³ : on peut donc penser que certains autels étaient scellés et donc caractérisés par une position permanente au sein de la *domus*. Mais il existait également des autels portatifs. Il s’agit d’autels (*aralae*) qui pouvaient donc être aisément déplacés (figure 9). W. Van Andringa a ainsi montré que l’emplacement des laraires dans une *domus* répondait à des préoccupations autant religieuses ou sociales, qu’idéologiques⁴⁴. Ainsi, le laraire est positionné dans l’*atrium* car c’est un espace central dans la maison, lieu de circulation et de rassemblement des membres de la *familia*, mais aussi lieu de passage des invités.

Il faut encore évoquer un aménagement énigmatique dont la relation avec le culte domestique n’est pas à écarter. Il s’agit d’une structure, située dans

39. Sur les cinq cents laraires recensés par G. K. BOYCE 1937, p. 18, six sont de petites pièces réservées aux divinités domestiques. Ces *sacraria* se distinguent par une architecture particulière : deux ont un plafond voûté, l’un est souterrain, deux disposent de bancs le long des murs. Tous ces *sacraria* contiennent des niches où étaient représentés les dieux et un autel maçonné destiné aux sacrifices.

40. THOUVENOT, LUQUET 1951a, p. 66-67 et pl. XII.

41. R. Thouvenot, Journal de fouilles de Volubilis, la maison au Cadran solaire (Conservation de Volubilis) : « 29 nov. 1934 : autel domestique (pierre jaune gris) ornementé, boudins sur les arêtes latérales supérieures, losange curviligne

circonscrit au cercle du foyer. Soubassement en pierre calcaire portant des moulures sur les 3 faces paraissant destiné à supporter l’autel ». Cette structure se situe dans une pièce de la maison, il pourrait s’agir d’un *sacrarium*, on peut aussi penser à un *cubiculum* qui aurait pu contenir en son sein un espace destiné au culte des divinités du foyer.

42. VAN ANDRINGA 2009, p. 220-225.

43. VOL 99.4 (*insula* 8), VOL 14913 (réserves de Volubilis) ; VOL 99.39 (au sud de la maison aux Deux pressoirs, sur la rive nord du *decumanus maximus*).

44. VAN ANDRINGA 2009, p. 220-221.



Figure 9 – Autel de *Volubilis*.
[*Volubilis*, réserves, inv. VOL 99.33, N. Brahmi]



Figure 10 – *Volubilis*, maison au bain des Nymphes, structure en L.
[N. Brahmi]

la maison au Bain des nymphes, qui se compose de deux parapets disposés en équerre, s'appuyant sur des piliers hexagonaux⁴⁵ entourant une fosse à laquelle on accède par trois marches (figure 10). Dans les parois de la fosse, huit tubes de terre cuite de 8 cm de diamètre débouchent au-dessous du niveau supérieur de la fosse et ne traversent pas les murs. R. Étienne y voit une installation de bain, dont l'eau aurait été chauffée par du sable brûlant introduit dans les tubes de terre cuite, interprétation peu convaincante. La découverte de sept autels à proximité nous interpelle. De ces sept autels, nous n'en avons retrouvé que cinq à ce jour. Il conviendrait d'établir un parallèle de ce type de construction ailleurs pour trancher sur la fonction religieuse ou non de cette structure.

* * *

Comme nous avons essayé de le montrer, l'étude du culte domestique en Maurétanie tingitane se heurte à un certain nombre d'obstacles liés notamment à la pratique des fouilles anciennes et au fait qu'il s'agit

45. Les piliers mesurent 1,10 m de hauteur.

d'une thématique jusque là relativement négligée, faute d'une documentation suffisante. On est également confronté à une distribution inégale des données, avec une ville comme *Volubilis* relativement bien documentée et des sites pour lesquels les données restent encore très partielles. Néanmoins, la richesse du dossier volubilitain permet d'approcher de près cette pratique religieuse du quotidien à travers le mobilier conservé (les autels, statuettes) et les espaces qui lui sont dévolus. Ainsi, dans cette géographie du sacré sait-on que le péristyle et la cuisine sont clairement attestés comme étant des volumes architecturaux propres à accueillir un ou plusieurs autels domestiques et donc attachés à une ou plusieurs divinités tutélaires du foyer. Il apparaît également que le travail de prospection et d'inventaire effectué à *Volubilis* doit être étendu à l'ensemble des sites antiques de Maurétanie tingitane afin de mettre en évidence les phénomènes communs ou des particularismes locaux. Enfin, il nous semble essentiel d'explorer et de mener une réflexion sur les autres domaines dans lesquels l'autel fait partie du mobilier religieux utilisé ; nous pensons notamment à sa fonction dans un cadre funéraire.

BIBLIOGRAPHIE

BOUBE-PICOT C.

1966 « Bronzes coptes du Maroc », dans *BAM*, 6, p. 329-347.

1969 *Les Bronzes antiques du Maroc. I. La statuaire* (Études et travaux d'archéologie marocaine, 4), Rabat : Direction des monuments historiques et des antiquités.

BOYCE G.K.

1937 *Corpus of the Lararia of Pompei* (Memoirs of the American Academy in Rome, 14), Rome : American Academy in Rome.

BRAHMI N.

2008a *Volubilis, approche religieuse d'une cité de Maurétanie tingitane (milieu I^{er}-fin III^e siècle apr. J.-C.)*, thèse de doctorat, Université du Maine.

2008b « Les autels du culte domestique à *Volubilis* », dans *L'Africa romana 17, Séville, 14-17 décembre 2006*, Rome : Carocci editore, p. 441-460.

À paraître « Les autels perforés de *Volubilis* », dans *La marginalité dans la population (économique, sociale, religieuse). Journée d'études de la Société pour l'étude du Maghreb préhistorique, antique et médiéval, Bruxelles, 21 mai 2011, Bruxelles*. [<https://tel.archives-ouvertes.fr/AOROC/>].

DUBOURDIEU A.

1989 *Les origines et le développement du culte des pénates à Rome* (CÉFR, 118), Rome : École française de Rome.

ÉTIENNE R.

1954 « Maisons et hydraulique dans le quartier nord-est à *Volubilis* », dans *PSAM*, 10, p. 25-211.

FRÖHLICH T.

1991 *Lararien und Fassadenbilder in den Vesuvstädten: Untersuchungen zur „volkstümlichen“ pompejanischen Malerei*, *MDAI, Römische Abteilung*, 32, Mayence : Philipp von Zabern.

JODIN A.

1987 *Volubilis Regia Iubae. Contribution à l'étude des civilisations du Maroc antique précaudien* (Publication du Centre Pierre Paris, 14), Paris : Éditions De Boccard.

1966 « Un brûle-parfums punique à *Volubilis* », dans *BAM*, 6, p. 505-510.

LAFORGE M.-O.

2009 *La religion privée à Pompéi* (Études, 7), Naples : Centre Jean Bérard.

LENOIR M.

1983-1984 « Pour un *Corpus* des inscriptions latines du Maroc », dans *BAM*, 15, p. 225-280.

PÉREZ RUIZ M.

2008 « Un caso singular de estatua romana de culto doméstico », dans *AEA*, 81, p. 273-287.

2010 *El culto doméstico en la Hispania romana. Provincias Baetica y Tarraconensis*, thèse, Université autonome de Madrid.

2012 « El valor del culto en el paisaje doméstico. El caso hispano », dans *Antesteria*, 1, p. 241-253.

THOUVENOT R.

1941a *Une colonie romaine de la Maurétanie Tingitane : Valentia Banasa* (Publication de l'Institut des hautes études marocaines, 36), Paris : Presses universitaires de France.

1941b « La maison d'Orphée à *Volubilis* », dans *PSAM*, 6, p. 42-66.

1958 « Maisons de *Volubilis* : le palais de Gordien et la maison à la mosaïque de Vénus », dans *PSAM*, 12, p. 49-86.

1979 « L'urbanisme romain dans le Maroc antique », dans *Homenaje a García y Bellido. IV. Revista de la universidad Complutense*, 18, 118, p. 325-350.

THOUVENOT R., LUQUET A.

1951a « *Banasa*, le quartier sud-ouest », dans *PSAM*, 9, p. 63-80.

1951b « Le *macellum* et les bâtiments voisins », dans *PSAM*, 9, p. 81-99.

VAN ANDRINGA W.

2009 *Quotidien des dieux et des hommes, la vie religieuse dans les cités du Vésuve à l'époque romaine* (BÉFAR, 337), Rome : École française de Rome.

LA CÉRAMIQUE DU GROUPE ÉPISCOPAL DE SIDI JDIDI (TUNISIE)

Tomoo MUKAI

(Centre Camille Jullian, UMR 7299, CNRS, Aix-Marseille Université, MCC)

Sidi Jdidi, ancienne *Aradi*, se trouve à 9 km à l'ouest de *Pupput* (ville antique située à proximité de la ville d'Hammamet), au sud du cap Bon (figure 1). Une première étude sur la céramique de Sidi Jdidi a été présentée dans la publication de la basilique sud¹. Cette nouvelle analyse de la céramique provenant des fouilles (1996-2006) du groupe épiscopal fait partie, avec la précédente, du projet scientifique de recherche sur les monuments chrétiens².

LE GROUPE ÉPISCOPAL

Le but de ce projet de recherche est d'appréhender le processus d'insertion des monuments chrétiens dans l'urbanisme préexistant et la répartition des fonctions liturgiques et économiques entre les divers bâtiments.

Ce chantier a permis d'étudier les deux états successifs d'une basilique chrétienne élevée à l'extrémité sud d'un plateau rocheux en position dominante au-dessus de la campagne environnante, l'un principalement d'époque vandale, l'autre postérieur à la reconquête byzantine. La fouille de cette basilique a été achevée en 2001. Un grand complexe religieux a ensuite été mis au jour (figure 2) : deux basiliques séparées par des îlots d'habitation et des bâtiments agricoles, dévolus notamment à la production de l'huile, du vin et à la fabrication du pain. Les résultats de ces travaux (topographie, stratigraphie, architecture et mosaïque) ont été publiés en 2011³.

Dès le début du projet, P.-A. Février et A. Ben Abed avaient accordé une grande importance à la céramologie, notamment comme contribution à la chronologie du site. Il s'agissait d'utiliser la céramique comme instrument de datation. P.-A. Février avait toujours souhaité que cette pratique soit appliquée aux contextes de l'Antiquité tardive. Ainsi, la céramique devait servir tout d'abord à mieux dater les édifices de culte.

Le matériel de la première basilique a été traité au sein des 36 contextes archéologiques sélectionnés, répartis entre le II^e siècle avant J.-C. et le XVII^e siècle⁴. Le but fixé pour l'étude de ce premier ensemble céramique a été maintenu pour celle du groupe épiscopal. Cet objectif est double : d'une part, cette documentation doit servir à dater les différents états des monuments de culte (donner un *terminus post quem* aux différentes phases de construction et d'occupation), à un moment de l'histoire où les autres critères de datation (architecture, monnaies et mosaïques) sont moins précis qu'à d'autres époques, comme le Haut-Empire ; d'autre part la céramique, classée et analysée, doit être utilisée pour définir le faciès d'un petit bourg du nord de la Byzacène situé dans l'arrière-pays de l'actuelle Hammamet.

Dans le cadre du premier objectif, une liste de 137 contextes archéologiques sélectionnés parmi les 859 unités stratigraphiques des fouilles du groupe épiscopal a été publiée⁵.

En ce qui concerne le deuxième objectif, il convient de signaler que les travaux menés à Carthage ne sont plus les seuls exemples de céramique africaine de l'Antiquité tardive publiés en Tunisie ; de nombreux travaux ont été entrepris ces derniers temps en plusieurs autres lieux de Tunisie. Mais comme la carte des faciès régionaux reste encore à définir, la présentation de celui de Sidi Jdidi revêt un grand intérêt. Nous allons donc essayer de mieux le caractériser.

1. BEN ABED-BEN KHADER *et al.* 2004.
2. La fouille des bâtiments chrétiens a été menée entre 1991 et 2006 par une équipe tuniso-française dirigée par Aïcha Ben Abed (Institut National du Patrimoine, Tunis) et Michel Fixot (Aix-Marseille Université), avec la collaboration de S. Roucole (architecte) et de M. Bonifay (CNRS, Centre Camille Jullian). Initié par A. Ben Abed et P.-A. Février (Aix-Marseille Université), suite à la disparition soudaine de ce dernier, M. Fixot a repris la codirection.
3. BEN ABED-BEN KHADER *et al.* 2011.

4. BONIFAY, REYNAUD (dir.) 2004.
5. MUKAI 2011.

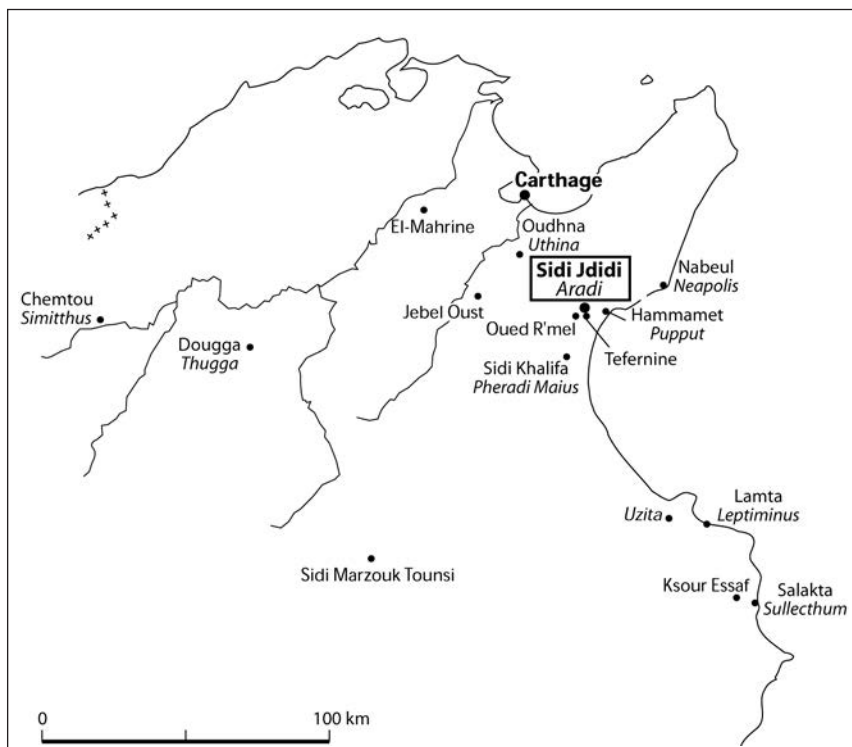


Figure 1 – Carte de la Tunisie septentrionale.
[T. Mukai]



Figure 2 – Plan du groupe épiscopal d'Aradi.
[S. Roucole]

Espace	TT	NMI	OC
Basilique II	8 004 (5,06 %)	926 (4,20 %)	2 (0,48 %)
Basilique II, Annexe	23 912 (15,11 %)	3 471 (15,75 %)	38 (9,09 %)
Basilique III	3 521 (2,23 %)	564 (2,56 %)	13 (3,11 %)
Basilique III, Annexe	31 488 (19,90 %)	3 752 (17,02 %)	64 (15,3 %)
Îlot intermédiaire	43 167 (27,28 %)	6 094 (27,65 %)	95 (22,97 %)
Bâtiment sud-est	26 412 (16,69 %)	3 156 (14,32 %)	164 (39,47 %)
Bâtiment sud	8 347 (5,27 %)	1 349 (6,12 %)	10 (2,39 %)
Basilique II, Bâtiment ouest	3 935 (2,49 %)	700 (3,18 %)	14 (3,35 %)
Rues	9 461 (5,98 %)	2 028 (9,20 %)	16 (3,83 %)
TOTAL	158 247 (100 %)	22 040 (100 %)	417 (100 %)

TT : Total des Tessons ; NMI : Nombre Minimum d'Individus ; OC : Objets Complets.

Tableau 1 – Effectifs par secteur de la céramique du groupe épiscopal d'Aradi. [T. Mukai]

Catégorie	TT	NMI	OC
Amphores	53 920 (34,07 %)	1 121 (5,21 %)	16 (3,84 %)
Lampes	2 515 (1,59 %)	305 (1,42 %)	44 (10,55 %)
Vaisselle	99 549 (62,91 %)	19 571 (90,96 %)	341 (81,77 %)
Céramiques fines	11 394 (7,20 %)	3 069 (14,27 %)	65 (15,59 %)
Céramiques culinaires	18 011 (11,38 %)	5 544 (25,77 %)	81 (19,42 %)
Céramiques modelées	11 037 (6,98 %)	2 537 (11,78 %)	51 (12,23 %)
Céramiques communes	59 107 (37,35 %)	8 421 (39,14 %)	144 (34,53 %)
Terres cuites architecturales	1 932 (1,22 %)	197 (0,92 %)	11 (2,64 %)
Divers	331 (0,21 %)	320 (1,49 %)	5 (1,20 %)
TOTAL	158 247 (100 %)	21 514 (100 %)	417 (100 %)

Tableau 2 – Effectifs par catégorie de la céramique du groupe épiscopal d'Aradi. [T. Mukai]

Dans certains cas, la particularité typologique de ce matériel nous a obligé à établir une typologie propre au site afin de en mieux définir le faciès⁶.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA CÉRAMIQUE DU GROUPE ÉPISCOPAL

La publication de la basilique sud fait apparaître un total de 20 604 tessons représentant un nombre minimum d'individus (NMI) de 4 183. Dans le secteur du groupe épiscopal dont la surface fouillée est nettement plus grande, ces chiffres s'élèvent considérablement, avec 158 247 tessons et 22 040 NMI (tableau 1). La grande majorité des céramiques retrouvées sont des vaisselles, avec 63 % du total des tessons et 91 % du NMI (tableau 2). Nous ne présenterons pas ici le détail des comptages de céramique par secteur (tableau 1). En effet, ces statistiques, si précieuses en céramologie, ne reflètent malheureusement pas la fonction exacte des bâtiments du groupe épiscopal, en raison de la présence de nombreux tessons provenant des couches de remblai rapportées pendant les réaménagements successifs.

6. Je précise que cette étude est également le fruit des efforts de nombreuses personnes qui ont participé au travail d'équipe sur la céramique, je cite particulièrement celui de Patrick Reynaud (Institut national de recherches archéologiques préventives).

Le plus important contexte archéologique de la fouille du groupe épiscopal est celui de la destruction de la fin du ^ve siècle où la plus grande partie du groupe a été définitivement abandonnée, comme la basilique III avec ses annexes, l'îlot intermédiaire (sauf les pièces situées à l'extrême ouest) et le bâtiment sud-est. Il n'est pas impossible de lier cet abandon à un fait historique connu : les persécutions vandales de 484 et l'exil de *Fortunatianus*, l'évêque d'Aradi, en Corse. Ce contexte nous a permis d'enrichir nos connaissances sur le faciès céramique de la cité au ^ve siècle et surtout sur les productions régionales en livrant un répertoire de formes très diversifiées, dont beaucoup sont inédites. Dans sa diversité, ce matériel constitue ainsi un nouveau jalon dans l'étude des céramiques de l'Antiquité tardive (figures 3-4).

LA CÉRAMIQUE LIÉE AUX ACTIVITÉS DU GROUPE ÉPISCOPAL

Le matériel des basiliques

La quantité de tessons provenant de la fouille de la basilique II qui est le cœur du groupe épiscopal n'est pas très importante (8 004 tessons, 926 NMI). Ceci est dû d'une part à la fonction religieuse de ce bâtiment qui ne justifie guère la présence d'objets en terre cuite, et d'autre part au dégagement du site dans les années 1950 qui nous a privé des couches supérieures de comblement de la basilique. Quant à la composition de ce lot de céramique, il est malheureusement

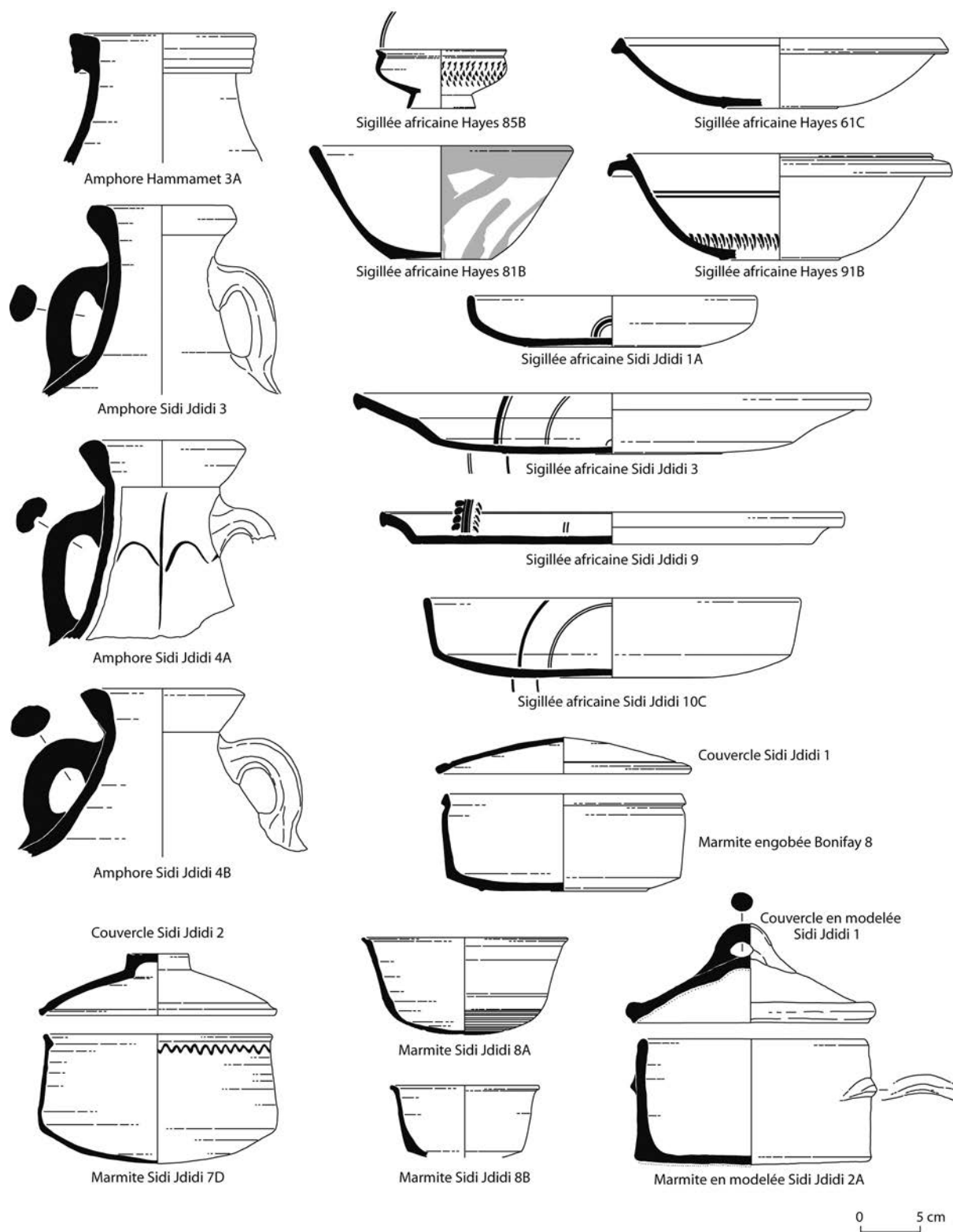


Figure 3 – Sidi Jdidi, groupe épiscopal, contexte d’abandon de la fin du ve s.
[T. Mukai]

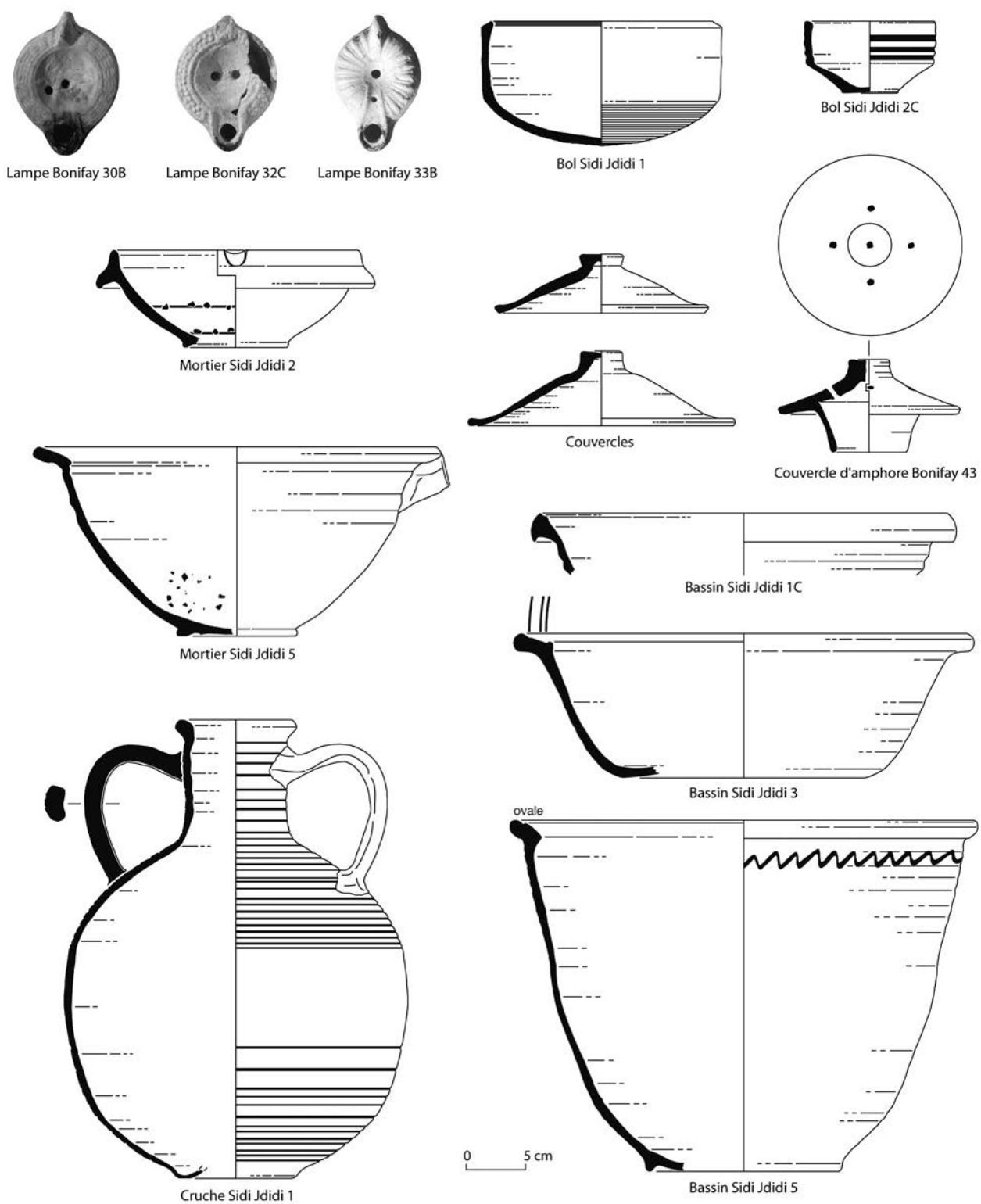


Figure 4 - Sidi Jdidi, groupe épiscopal, contexte d'abandon de la fin du ve s.
[T. Mukai]

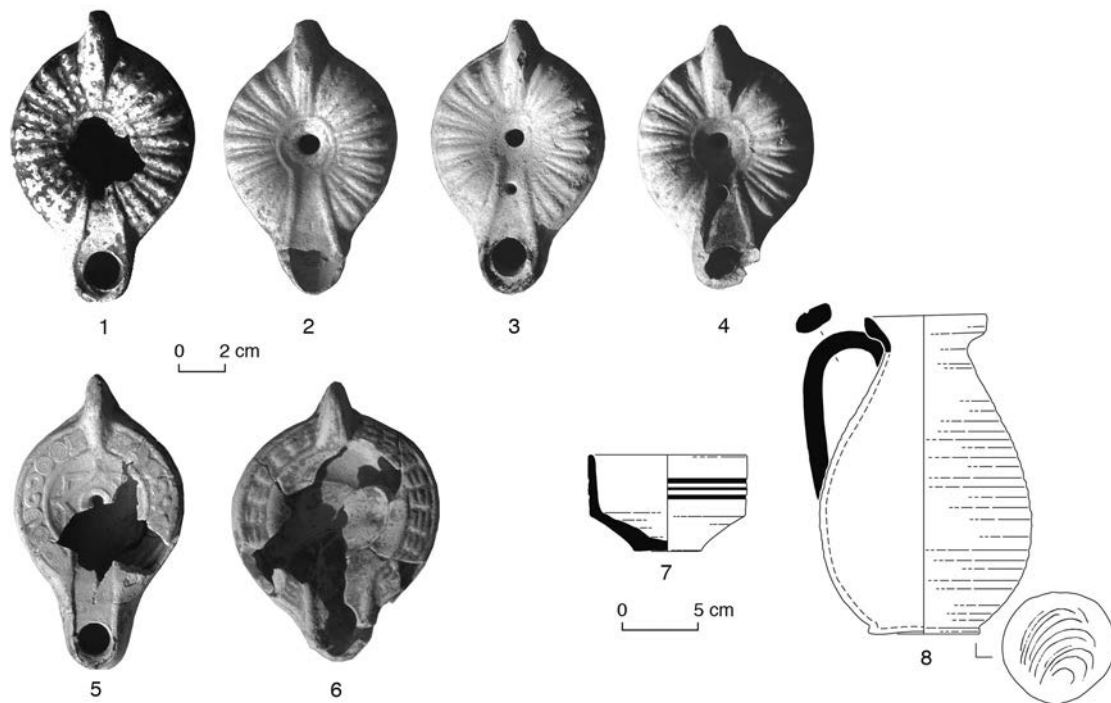


Figure 5 – Sidi Jdidi, Basilique III, contexte d'abandon.
[T. Mukai]

difficile d'en préciser les caractéristiques d'autant que l'occupation de l'espace a duré pendant une longue période et a subi de nombreuses perturbations.

La basilique III n'a pas été réoccupée après l'abandon de la fin du ^ve siècle. Ce fait nous épargne des stratigraphies complexes pour l'analyse du matériel. La quantité de tessons est très faible, comme dans la basilique II : 3 521 tessons, 564 NMI. Pourtant neuf objets complets, tous en céramique commune, proviennent de la couche de destruction couvrant directement le sol. Nous comptons sept lampes (figure 5, nos 1-6)⁷, un bol Sidi Jdidi 2C (figure 5, n° 7) et une cruche Bonifay 52 (figure 5, n° 8) qui ont été utilisés sans doute au dernier moment de la fréquentation de cet espace religieux⁸.

La charité chrétienne : des repas offerts par l'Église (?)

Dans la couche de destruction de la pièce 40 donnant sur la rue principale et appartenant à l'annexe

7. Nous comptons cinq lampes Bonifay 33B (nos 1-4 ; la cinquième lampe n'est pas illustrée), une lampe Bonifay 71 qui est une imitation locale en commune de la lampe *Atlante* x (n° 5) et une lampe Bonifay 30B (n° 6).
8. Il n'est pas interdit de penser que les lampes en sigillée africaine à douze becs, de type *Atlante* XII et aussi ses imitations en céramique commune, trouvées dans les remblais de l'annexe de la basilique II faisaient partie du mobilier du premier état de celle-ci.

ouest de la basilique III, les marmites en céramique modelée de très grande taille, de 35 à 50 cm de diamètre (figure 6, nos 2-3) sont deux fois plus grandes que le modèle standardisé du site, voire de la région (figure 6, n° 1). La présence de ces ustensiles culinaires hors normes dans une pièce ayant un grand plan de travail (1,20 × 2,10 m) et accolée au vestibule de l'église (pièce 39) pourrait évoquer la préparation de repas collectifs, peut-être liés à la prise en charge par l'Église de populations démunies ou de voyageurs.

Le corps du Christ : la fabrication du pain

L'îlot situé entre les deux basiliques se compose de plusieurs pièces de travail où l'on remarque la présence d'un four à pain et de moulins en basalte. Avec ses 43 167 tessons et 6 094 NMI, l'îlot intermédiaire est le secteur qui a livré la plus grande quantité de céramiques dans les fouilles du groupe épiscopal. L'une des particularités du faciès céramique de ce secteur est la présence d'un nombre important de bols Sidi Jdidi 1 en céramique commune (figure 7)⁹, soit 171 NMI dont 18 objets entiers. Bien qu'il imite la forme et même les microsillons sur le fond externe

9. Les bandes noires sur la paroi interne (figure 7, nos 4, 6) ont été faites avec une peinture noire. Une suite d'impressions digitales s'observe sur la paroi externe du bol n° 7.

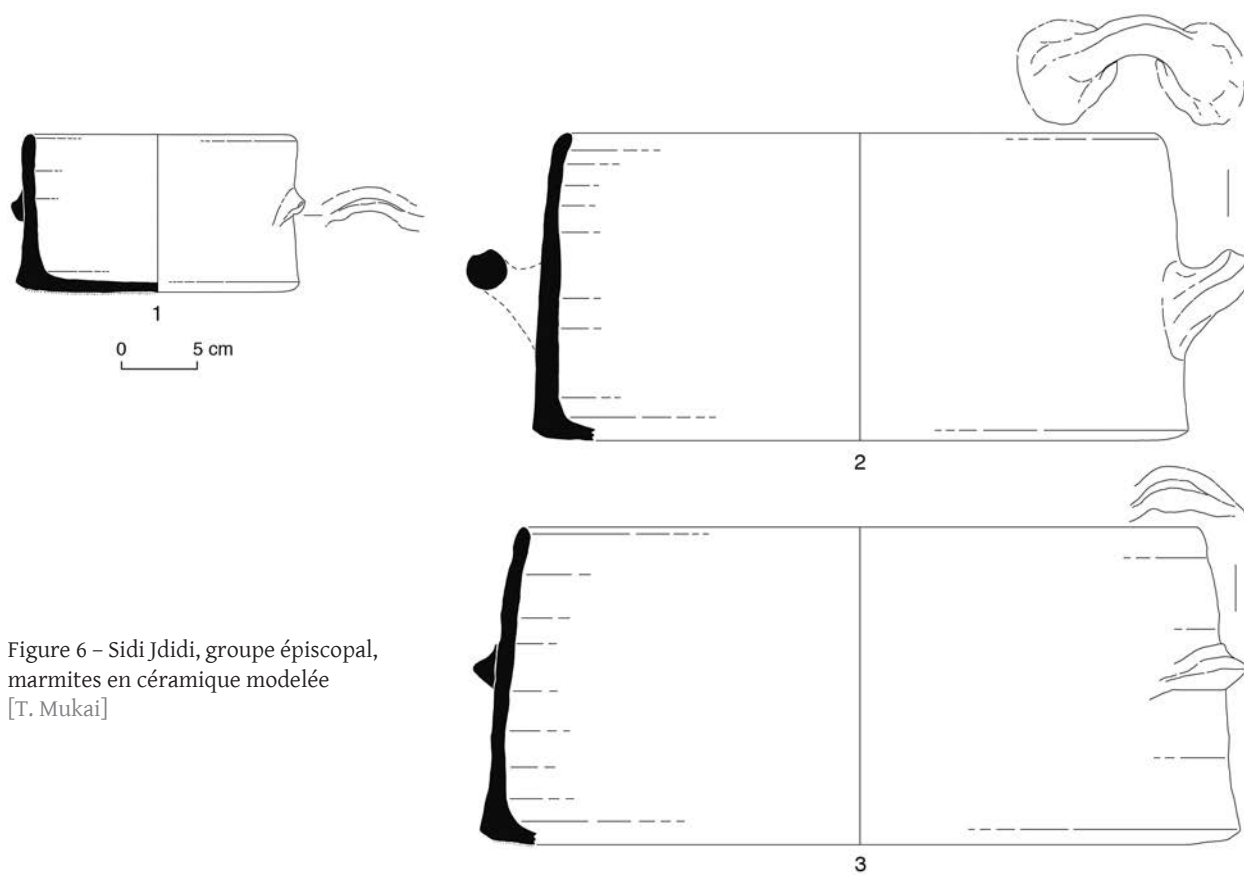


Figure 6 – Sidi Jdidi, groupe épiscopal, marmites en céramique modelée [T. Mukai]

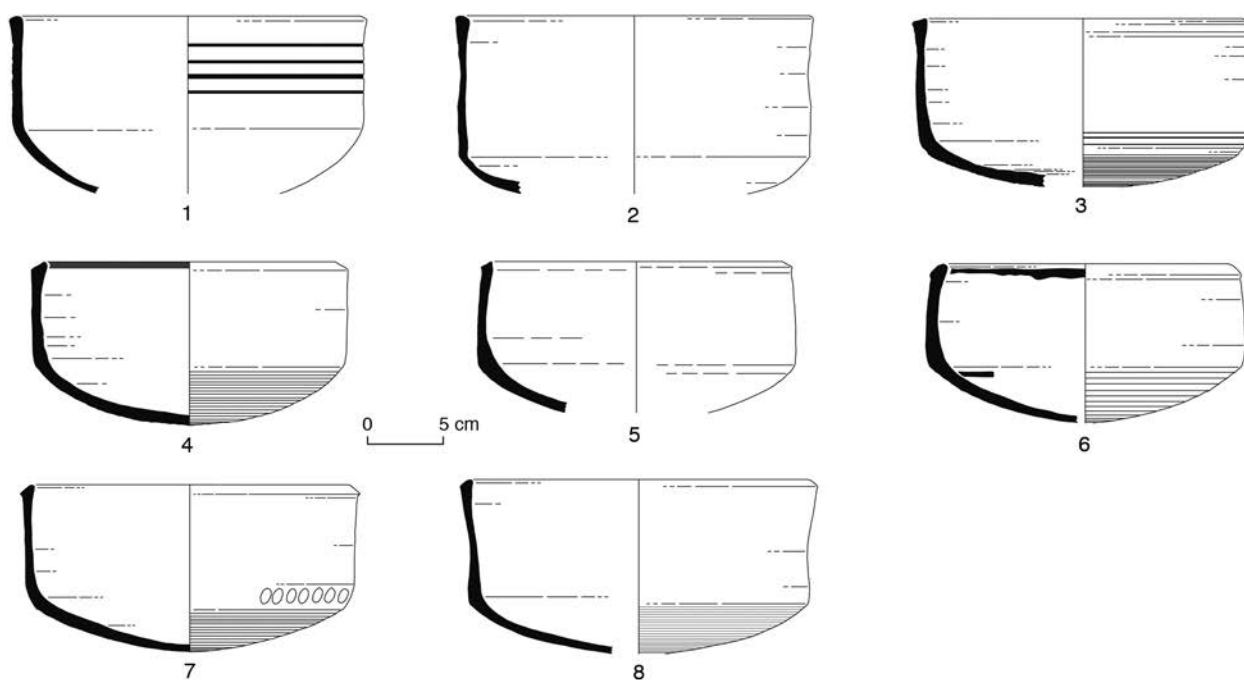


Figure 7 – Sidi Jdidi, groupe épiscopal, bols en céramique commune. [T. Mukai]

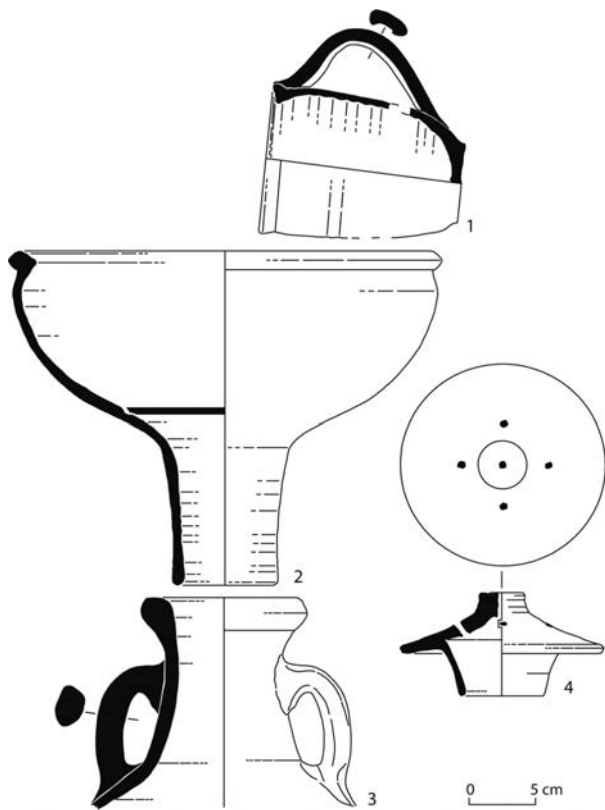


Figure 8 – Sidi Jdidi, groupe épiscopal, céramiques pour la vinification. [T. Mukai]

des marmites en céramique culinaire de l'Afrique romaine (figure 7, nos 3-4, 6-8), ce bol n'est pourtant pas destiné à être directement exposé au feu. Étant fabriqué en pâte calcaire, aucun exemplaire ne présente de traces de combustion sur leurs parois. Cette forme est très présente autour du four à pain (pièce 26) dont les dimensions peuvent évoquer une utilisation dans le cadre de l'évergétisme de l'Église. Si ce type de bol en céramique commune appartient sans aucun doute à l'activité du four à pain, son utilisation exacte est moins évidente : il pourrait peut-être s'agir d'un moule à pain, dont d'autres exemples semblent avoir été découverts en Afrique¹⁰.

Le sang du Christ : la fabrication du vin

Le bâtiment sud-est semble avoir eu une fonction propre dans le groupe épiscopal : la vinification. L'îlot qui possède un grand pressoir et des bassins (pièce 105) a été abandonné à la fin du v^e siècle et n'a

plus été réoccupé. Nous comptons 26 412 tessons et 3 156 NMI, dont 164 objets complets qui représentent presque 40 % des objets complets trouvés dans la fouille du groupe épiscopal. La grande majorité de ces 164 objets complets est liée à l'activité du vin. Nous citerons les écopés (figure 8, n° 1), les entonnoirs (figure 8, n° 2), les amphores (figure 8, n° 3) et les bouchons d'amphores percés (figure 8, n° 4) dont les trous d'aération permettaient l'évacuation de gaz pendant la fermentation secondaire du vin.

L'approvisionnement de la céramique

Il est intéressant de constater que dans la totalité des vaiselles et des amphores provenant du groupe épiscopal, le taux d'importations non africaines n'atteint que 0,75 % du total des tessons et 1,21 % de NMI (tableau 3), alors que ce site rural se trouve à moins de 9 km de la mer. Le taux baisse encore si on ne tient compte que de la céramique de l'Antiquité tardive (jusqu'à l'abandon définitif du groupe épiscopal) : 0,18 % du total des tessons et 0,29 % du NMI. La quasi-totalité de la céramique du site est ainsi africaine. Ce faciès céramique régional et rural, très différent de celui qui avait été décrit à l'occasion des grandes fouilles de Carthage, est ainsi caractérisé par un mode de consommation à caractère autarcique, alimenté par un commerce strictement intra-régional.

10. La fouille d'une boulangerie du iv^e s. à Leptis Magna, qui ne semble avoir aucune liaison avec des installations religieuses, a également livré de nombreux exemplaires de bols en céramique commune interprétés comme des moules à pain. La forme de ces bols est différente de celle de Sidi Jdidi, et proche du bol *Uzita* 1. Voir BONIFAY, CAPELLI 2013, fig. 38.

Catégorie	TT	NMI	OC
Africaine	156 298 (98,77 %)	21 167 (98,39 %)	414 (99,28 %)
Amphores	53 491 (33,80 %)	1 060 (4,93 %)	16 (3,84 %)
Lampes	2 487 (1,57 %)	299 (1,39 %)	44 (10,55 %)
Céramiques fines	10 523 (6,65 %)	2 899 (13,47 %)	64 (15,35 %)
Céramiques culinaires	17 975 (11,36 %)	5 540 (25,75 %)	79 (18,94 %)
Céramiques modelées	10 459 (6,61 %)	2 438 (11,33 %)	51 (12,23 %)
Céramiques communes	59 104 (37,35 %)	8 418 (39,13 %)	144 (34,53 %)
Divers	327 (0,21 %)	316 (1,47 %)	5 (1,20 %)
Terres cuites architecturales	1 932 (1,22 %)	197 (0,92 %)	11 (2,64 %)
Importation	1 189 (0,75 %)	261 (1,21 %)	3 (0,72 %)
Amphores	244 (0,15 %)	45 (0,21 %)	0 (0,00 %)
Lampes	11 (0,01 %)	4 (0,02 %)	0 (0,00 %)
Céramiques fines	827 (0,52 %)	163 (0,76 %)	1 (0,24 %)
Céramiques culinaires	36 (0,02 %)	4 (0,02 %)	2 (0,48 %)
Céramiques modelées	64 (0,04 %)	38 (0,17 %)	0 (0,00 %)
Céramiques communes	3 (0,002 %)	3 (0,01 %)	0 (0,00 %)
Divers	4 (0,003 %)	4 (0,02 %)	0 (0,00 %)
Indéterminée	760 (0,48 %)	86 (0,40 %)	0 (0,00 %)
Amphores	185 (0,12 %)	16 (0,08 %)	0 (0,00 %)
Lampes	17 (0,01 %)	2 (0,01 %)	0 (0,00 %)
Céramiques fines	44 (0,03 %)	7 (0,03 %)	0 (0,00 %)
Céramiques modelées	514 (0,32 %)	61 (0,28 %)	0 (0,00 %)
TOTAL	158 247 (100 %)	21 514 (100 %)	417 (100 %)

TT : Total des Tesson ; NMI : Nombre Minimum d'Individus ; OC : Objets Complets.

Tableau 3 – Effectifs par origine de la céramique du groupe épiscopal d'Aradi.

[T. Mukai]

Céramique fine

Exceptée une assiette de Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes (DSP) dites marseillaises¹¹ de forme Rigoir 1 (figure 9, n° 1) provenant du contexte d'abandon de la fin du v^e siècle mais dispersée dans quatre pièces différentes (pièces 17, 18, 29 et 210), les céramiques fines appartenant à la période de l'activité du groupe épiscopal sont les sigillées africaines. Quant à la nature des échanges commerciaux de celles-ci pendant l'Antiquité tardive à Aradi, elle semble plus complexe que celle des amphores et de la céramique commune (voir ci-dessous). Les productions de sigillée comprennent plusieurs groupes, dont quatre principaux.

11. Il s'agit du deuxième exemplaire trouvé en Tunisie après une panse de bol caréné Rigoir 18A provenant d'une des fouilles de Carthage (FULFORD 1984, p. 225, figure 88, n° 64). Le marli de cette assiette est orné par une suite de Rouelles 3648, et le décor du fond est composé par une Rouelle 5289 entourée par sept empreintes de la Palmette 134 de la typologie de J. et Y. Rigoir (ces fichiers de poinçons sont conservés dans le Laboratoire d'étude et de documentation des sigillées paléochrétiennes à Lambesc, Bouches-du-Rhône).

Le plus grand groupe identifié est celui produit dans les ateliers de Sidi Khalifa / *Pheradi Maius*¹² caractérisé par la pâte du Groupe SG 1¹³. *Pheradi Maius*, à une vingtaine de kilomètres plus au sud, est à l'origine non seulement de nombreuses vaisselles en sigillée africaine, mais aussi de quelques formes de céramique culinaire présentes à Sidi Jdidi :

- les formes de sigillée africaine Hayes 50B, 61B (figure 9, n° 8), 61C (figure 3), 79, 86.1/Bonifay 73, 87A, 88, 103A / *Pheradi Maius* 52 ;
- les formes locales Sidi Jdidi 1 (figure 3), 3 (figure 3), 4, 7, 8 / *Pheradi Maius* 59.3-4 (figure 9, n° 9) et 10 (figure 9, n° 10) ;
- les formes de céramique culinaire, marmite Sidi Jdidi 3 (figure 9, n° 11), casseroles Bonifay 8, Sidi Jdidi 9, et couvercle Sidi Jdidi 2 (figure 3).

12. BEN MOUSSA 2007.

13. Les groupes de pâte ont été définis dans la première étude du matériel de Sidi Jdidi : BONIFAY, REYNAUD (dir.) 2004, p. 233. Nous savons maintenant que le groupe SG5 appartient également à la production des ateliers de *Pheradi Maius*.

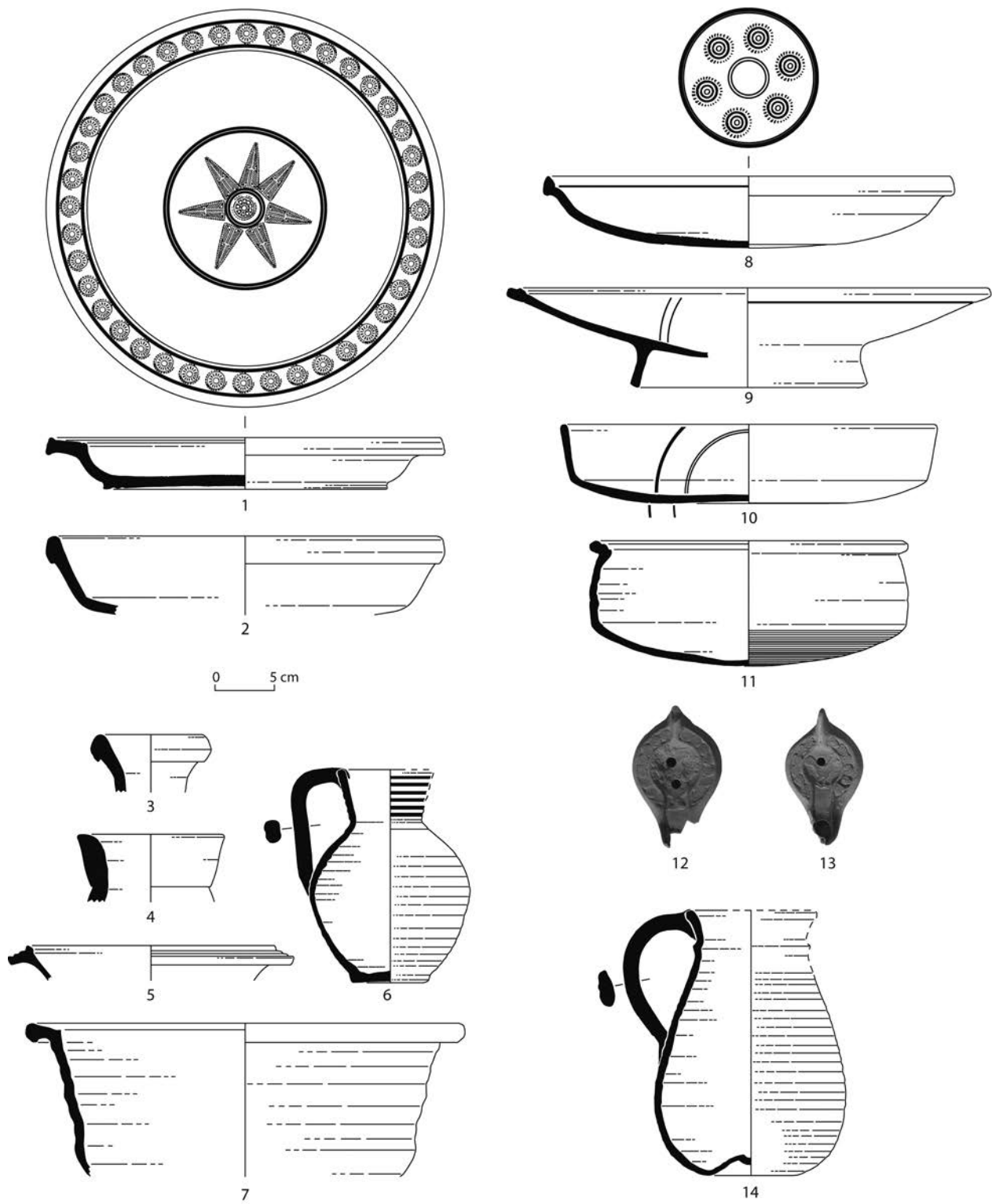


Figure 9 – Sidi Jdidi, groupe épiscopal, céramique importée.
[T. Mukai]

Nous avons déjà remarqué, dans le lot de la première basilique, l'apport non équilibré des deux grands ateliers de sigillée (Oudhna et *Pheradi Maius*) situés à égale distance de Sidi Jdidi¹⁴. Le matériel provenant des sondages du groupe épiscopal confirme la prédominance de la production de l'atelier de *Pheradi Maius* contre celle de l'atelier d'Oudhna dans un commerce intra-provincial vers Sidi Jdidi. La production d'Oudhna est en effet assez rare à Sidi Jdidi. Mis à part quelques tessons de Hayes 99, on remarque la présence d'un bord de cruche Bonifay 63.

Comme l'atteste la présence des produits d'Oudhna, les courants commerciaux en provenance du nord-est de la Tunisie atteignent Sidi Jdidi, malgré un nombre très restreint d'objets. C'est ainsi que sont arrivés des produits relativement rares comme une lampe en sigillée africaine de type *Atlante x* du grand atelier septentrional d'El-Mahrine. En provenance du sud-est, des sigillées, comme la forme Hayes 85 (figure 3), et surtout des lampes (figure 9, nos 12 et 13), produites par l'atelier de Sidi Marzouk Tounsi, atteignent Sidi Jdidi.

Toutefois, l'origine de nombreuses sigillées africaines reste encore à identifier. Elles n'appartiennent pas aux productions connues à ce jour. De plus, l'engobe et la pâte de ces vases, très variables, ne nous permettent pas de délimiter des groupes de fabrications significatifs. Ceci est dû non seulement à une multiplication des petits ateliers locaux, mais également à un réseau de distribution régional.

Amphore et céramique commune

Pendant l'Antiquité tardive, les importations orientales sont représentées par les vins de Cilicie et de Gaza (amphores *LRA* 1 et 4, toujours fragmentées). Bien que de très rares tessons pourraient indiquer l'importation de salaisons espagnoles (*Almagro* 51 A-C¹⁵) et de vin italien (Keay 52), les importations d'outremer restent un cas exceptionnel, comme les ustensiles culinaires de l'île de Pantelleria (figure 9, n° 2)¹⁶.

Les amphores et céramiques communes apportées sur le site par le commerce intra-régional sont principalement produites dans les ateliers de Nabeul. Les centres de production de la céramique aux alentours de la ville de *Neapolis* sont maintenant bien

connus par les prospections¹⁷. Les produits importés à Sidi Jdidi sont les amphores Keay 25 (figure 9, n° 4), 35 et *spatheion* 1 (figure 9, n° 3) et le mortier Fulford Bowl 22-23 / CATHMA 1¹⁸ (figure 9, n° 5) ainsi que quelques cruches (figure 9, n° 6) et bassins (figure 9, n° 7) en céramique commune. Ces amphores devaient contenir principalement des denrées qui n'étaient pas produites sur place : s'agissait-il de sauces de poisson ?

Des courants commerciaux en provenance du nord de la Tunisie ont amené également à Sidi Jdidi deux cruches de type Carthage *Late Roman Jug* 1 produites dans la région de Carthage (figure 9, n° 14).

Cependant le constat établi lors de l'étude du matériel de la basilique sud que la grande majorité de la production des amphores et de la céramique commune appartiennent à la production locale¹⁹ demeure toujours le même pour le matériel du groupe épiscopal. Ce lot de céramique a un fort caractère régional et présente un répertoire méconnu dans les grands sites tunisiens comme Carthage. En outre, l'analyse pétrographique effectuée par C. Capelli²⁰ a montré qu'il ne fait pas partie des productions régionales connues comme celle de Nabeul. Ainsi nous sommes quasiment sûr de la présence d'ateliers locaux à proximité de la ville. La quasi-totalité des amphores et des céramiques communes est fabriquée dans un atelier proche de Sidi Jdidi, dont la production est bien caractérisée par l'homogénéité de sa pâte calcaire (groupe pétrographique AF 1 et CM 1 de Sidi Jdidi²¹). Le répertoire des formes a subi l'influence de l'Antiquité romaine mais il conserve également les traditions de l'époque punique, représentées par les amphores du golfe d'Hammamet ; les ateliers locaux fabriquaient ainsi en même temps des amphores de type romain (types Sidi Jdidi) et des amphores de tradition punique.

L'atelier de Tefernine

En cherchant les ateliers qui ont fourni leurs produits à la ville d'*Aradi*, une prospection a été effectuée en février 2012²² à Tefernine, à 4 km au sud de Sidi

14. *Ibid.*, p. 315.

15. BERNAL CASASOLA 2000, p. 282-284, 340.

16. Toutefois il est impossible d'assurer l'appartenance de ces fragments de plats à cuire de l'île de Pantelleria à la vie du groupe épiscopal, tout comme l'unique exemplaire de marmite orientale de forme CATHMA B17 / BASS, VAN DOORNINCK 1971, fig. 24 qui est complète (généralement datée du IV^e s.), mais issue d'une couche de remblai précédant la construction du groupe épiscopal.

17. BONIFAY 2004a, p. 35-39 ; GHALIA *et al.* 2005 ; MRABET, BEN MOUSSA 2007.

18. CATHMA 1991.

19. BONIFAY, REYNAUD (dir.) 2004, p. 315.

20. DISTAV, Université de Gênes, Italie.

21. BONIFAY, REYNAUD (dir.) 2004, p. 243 et 253 : elles sont alors caractérisées par un squelette de quartz sub-anguleux à arrondi (éolien), classé, de taille moyen-fine à moyenne, rarement grossière ; la matrice, de couleur variable (orange, jaune, brune), est généralement granuleuse, avec des quartzs abondants et des vacuoles pour les amphores, plus compacte pour la céramique commune.

22. Ces travaux ont été effectués avec l'accord de l'Institut National du Patrimoine. Je tiens à en remercier Mounir Fantar, responsable de la région.

Jdidi (figure 1). Le site, dont l'existence est connue depuis longtemps pour sa grotte protohistorique et quelques bâtiments romains, s'étend à la base du versant méridional d'un relief de basse altitude (figure 10). Pourtant, on y observe également les indices d'une activité d'artisanat de la céramique (figure 10, n° 1), dont la production intéresse principalement l'Antiquité tardive. Le quartier artisanal est installé au nord du site et quelques traces de structures, murs et fours sont visibles²³ (figure 11). La surface de cet atelier de céramique paraît peu étendue²⁴. Un gisement d'argile existe à l'est du quartier artisanal (figure 10, n° 3) et un oued coupant le site au milieu révèle la présence des dépotoirs (?) de tessons (figure 10, n° 4) où l'on a découvert des ratés de cuisson (figure 12).

Associées à l'étude typologique, les analyses pétrographiques effectuées par C. Capelli confirment l'homogénéité de ces productions amphoriques dont la pâte, variant du jaune au rouge, est caractérisée par une matrice argileuse calcaire riche en fer avec un dégraissant sableux formé par des grains de quartz de dimensions moyennes, plus ou moins abondants, bien classés et arrondis, associés à des microfossiles calcaires et fragments de calcaires micritiques relativement fréquents : ce groupe de pâte correspond à celui identifié à l'occasion de l'analyse effectuée sur les amphores du golfe d'Hammamet découvertes dans plusieurs sites de la région du Cap Bon²⁵.

L'atelier de Tefernine devait produire des amphores et aussi des céramiques communes. Les tessons ramassés dans cette zone pendant la prospection présentent un répertoire quasi identique à celui de Sidi Jdidi. La majorité des amphores appartient à la famille des amphores de tradition punique du golfe d'Hammamet dont M. Bonifay a dressé l'évolution du I^{er} siècle au VII^e siècle²⁶. Les tessons recueillis ici sont des types Hammamet 2 (figure 13, nos 1-4) et 3 (figure 13, nos 5-8) dont la datation s'échelonne du II^e siècle au VII^e siècle. La présence des variantes 2A (figure 13, n° 1) peut donner provisoirement une limite haute à l'occupation romaine, tandis que celle des variantes 3D (figure 13, n° 8) montre probablement la fin de l'occupation du site.

Nous remarquons également la présence des amphores locales, comme les types Sidi Jdidi 2 (figure 13, nos 9-10), 3 (figure 13, n° 11) et 4 (figure 13, nos 12-13). Un tesson (n° 13) de ce dernier type est un

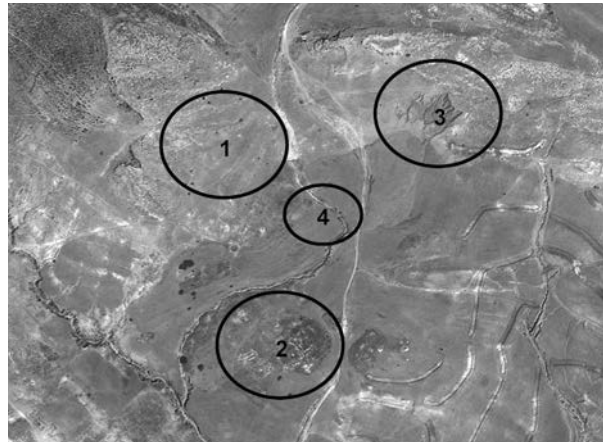


Figure 10 – Vue aérienne du site de Tefernine. 1 : zone d'ateliers. 2 : zone d'habitation. 3 : gisement d'argile. 4 : dépotoirs (?). [D'après Google Earth, T. Mukai]



Figure 11 – Un four de potier à Tefernine. [T. Mukai]

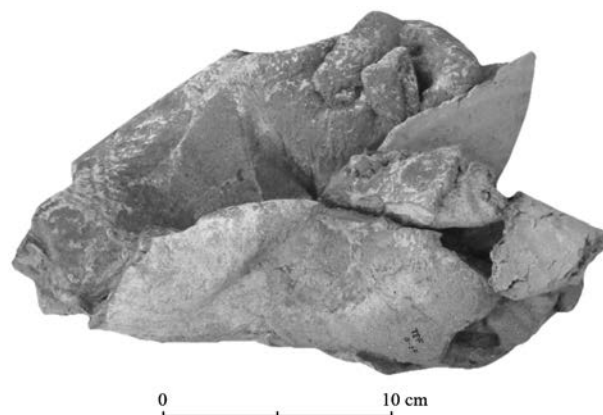


Figure 12 – Ratés de cuisson de Tefernine. [T. Mukai]

23. J'ai constaté que certains fours avaient été fouillés clandestinement.

24. Cela est sûrement dû à sa situation actuelle, lieu de passage quotidien des habitants et des troupeaux de moutons.

25. CAPELLI 2004.

26. BONIFAY 2004b.

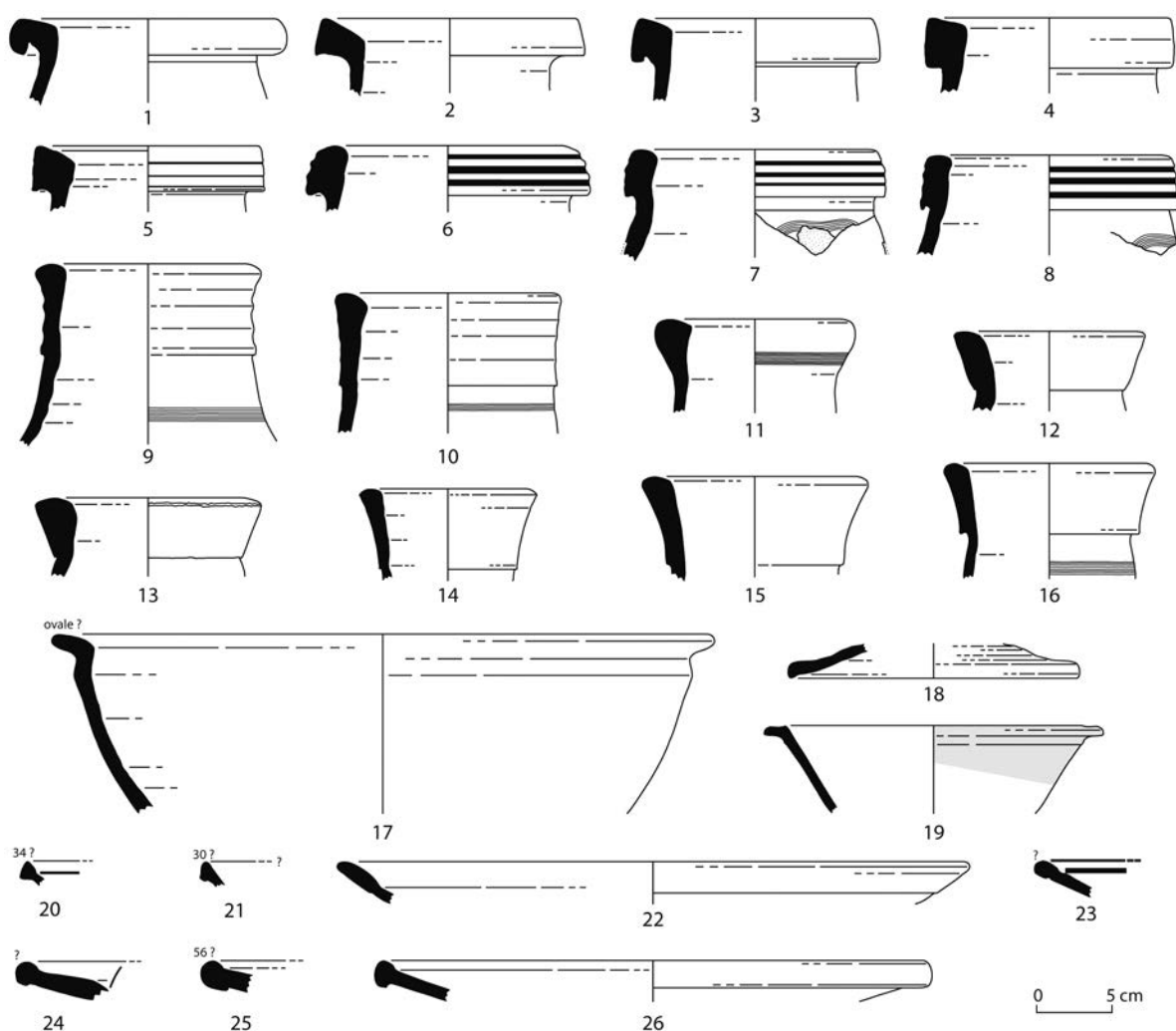


Figure 13 – Tefernine, céramique recueillie pendant la prospection.
[T. Mukai]

surcuit. Les amphores Sidi Jdidi 3 et 4 sont présentes dans les contextes de Sidi Jdidi du ^v^e siècle tandis que les types Sidi Jdidi 2 appartiennent à celui du ^{vii}^e siècle.

Une série d'amphores tardives dont la typologie est connue comme les types Keay 8A (figure 13, n° 15), Keay 50 (figure 13, n° 14), Bonifay 52 (figure 13, n° 16) devaient appartenir aussi au groupe de fabrication teferminoise selon l'observation de leur pâte. Elles sont connues dans les contextes de la deuxième moitié du ^{vii}^e siècle sur les sites méditerranéens²⁷.

C'est le ramassage effectué dans la zone d'habitation qui a complété le répertoire de la céramique utilisée à Tefernine, quasi identique à celui de Sidi Jdidi. Tout d'abord, la céramique commune, dont la pâte est similaire à celle des amphores, semble également être produite sur place comme un couvercle à bord

simple (figure 13, n° 18). Ce lot est surtout caractérisé par des bassins tardifs (^{vii}^e s.) comme une variante du type Bonifay 35 (figure 13, n° 17)²⁸.

Une partie des sigillées africaines, comme les formes Hayes 61C (figure 13, n° 20), 88A (figure 13, n° 22), 88 tardive (figure 13, n° 23), 90B (figure 13, nos 24-25), 103A (figure 13, n° 21), 105A (figure 13, n° 26) et une casserole en céramique culinaire Sidi Jdidi 9 (figure 13, n° 19), sont certainement issues des ateliers de Sidi Khalifa. Les autres vases (non représentés ici) comme les formes Hayes 91D, 99C, Hayes 105A, dont l'origine reste à identifier, semblent correspondre à l'ultime phase d'occupation des habitats.

L'aire de diffusion des productions de l'atelier de Tefernine ne semble pas étendue. Bien que le nombre des amphores régionales (Hammamet et Sidi Jdidi)

27. Id. 2004a, p. 141-143.

28. *Ibid.*, p. 272-273.

identifiées en Méditerranée ne cesse d'augmenter ces dernières années, leur importance dans le commerce n'équivaut pas, sans aucun doute, à celle des grands ateliers de la région de Nabeul où une partie des amphores de types Hammamet et aussi de Sidi Jdidi²⁹ ont été produites.

En revanche, l'atelier de Tefernine a abondamment alimenté Sidi Jdidi où l'Église garde son prestige jusqu'à la fin de l'occupation, et peut-être d'autres sites de consommation comme ceux du territoire de la cité de *Segermes*³⁰ et en particulier Demnet al-Khobza-Wadi Arremel³¹. Le cas de Tefernine montre ainsi un autre aspect de la production amphorique de la région : l'atelier de Tefernine se situe dans une zone agricole qui a pu produire aussi bien de l'huile que du vin³². Les amphores trouvées à *Aradi* semblent bien destinées à une utilisation pour contenir du vin, comme le prouvent les traces de production viticole.

Étant donné que la recherche sur le site de Tefernine se limite actuellement à une prospection, il n'est pas possible de déterminer la relation entre ces deux sites. Celle-ci ne devait pas se résumer à une relation fonctionnelle entre un centre de production (Tefernine) et un site de consommation de proximité (Sidi Jdidi). À la question légitime de savoir si l'atelier de Tefernine était ou non sous l'autorité de l'Église, il est impossible actuellement d'apporter une quelconque réponse.

* * *

Le résultat de l'étude céramologique d'*Aradi* est triple : elle a permis de proposer la datation des différentes phases du groupe épiscopal, que nous devons encore confronter aux données numismatiques pour accéder à plus de précision, ensuite une meilleure définition de la fonction des espaces et enfin une reconstitution de l'évolution du faciès céramique de la cité entre le IV^e siècle et le VII^e siècle.

Son modèle de consommation est à l'écart du système économique d'interdépendance méditerranéenne dans lequel la céramique africaine a été si largement exportée, grâce à l'essor de la production agricole en Afrique à partir du II^e siècle après J.-C.

Auparavant, une petite ville comme *Aradi* accueillait finalement plus de produits importés (parmi les tessons résiduels, nous comptons les amphores italiques, bétiques et gauloises). Pendant la période de développement de l'économie africaine, la cité, qui n'était peut-être pas un important centre de production, n'avait sans doute pas une grande vocation exportatrice. L'approvisionnement de la ville en céramique se voit ainsi limité à une échelle locale : le répertoire des céramiques fines et des amphores ne montre pas de liens forts avec le monde extérieur. Même si cette ville est parfaitement intégrée au monde rural du nord de la Byzacène, sa place au sein du commerce de l'Antiquité tardive ne semble pas avoir été considérable, et la ville apparaît plus fermée aux apports extérieurs que bien d'autres villes voisines.

Autrement dit, la cité continue de s'inscrire dans le système économique local, dans lequel la production des ateliers de proximité laisse peu de place aux importations, tout au moins jusqu'à la fin du VII^e siècle, lorsque l'activité du groupe épiscopal touche à sa fin. Ceci s'explique probablement par une relative stabilité économique de la région.

Le faciès céramique micro-régional que nous avons examiné nous donne l'image de l'approvisionnement par voie terrestre d'une ville de Byzacène certes modeste – presque campagnarde – mais siège d'une activité religieuse assez importante. Cette image particulière fait entrevoir la diversité et la complexité des productions régionales de céramiques dans les zones non littorales de l'Afrique ; elle peut apporter une information supplémentaire à la connaissance des relations économiques interrégionales pendant l'Antiquité tardive.

Le fait que l'atelier voisin de Tefernine ait alimenté la cité d'*Aradi* semble conforter une réalité archéologique bien connue qui veut que les textiles ou la céramique d'une cité antique aient été fabriqués dans les ateliers des agglomérations secondaires ou du territoire rural de la cité³³. Pourtant la question demeure de savoir si ce sont seulement des emballages (amphores) ou bien aussi des produits agricoles de Tefernine qui ont été transportés vers la cité (*Aradi*) où un marché périodique devait être organisé. Si l'importance de ces marchés dans les campagnes africaines où l'on échange non seulement des produits entre les petits producteurs ruraux mais aussi des informations est indéniable³⁴, celui d'*Aradi* pourrait se révéler être un marché périodique sous contrôle ecclésiastique comme dans le cas de Cherchell au V^e siècle³⁵.

29. Il s'agit du type Sidi Jdidi 1 (*ibid.*, p. 143) et du type Sidi Jdidi 4 (BONIFAY *et al.* 2011, p. 240-241).

30. POULSEN 2000. Nous y trouvons les amphores type Hammamet 3 (fig. 118, 09.05, 05.04, 10.02 ; fig. 123, 09.12) qui sont alors considérées comme des productions nord-tunisiennes (p. 231, 238, 239 et 241).

31. BONIFAY 2005, p. 80, fig. 36 : on y recense notamment les amphores de types Keay 50 (fig. 36, 1), Hammamet 3D (fig. 36, 5-7), Sidi Jdidi 2 (fig. 36, 2).

32. L'analyse des carottes sédimentaires du territoire de *Segermes*, à l'ouest de celui d'*Aradi*, montre qu'une polyculture y était pratiquée (KOLSTRUP 1995).

33. ANDREAU 2010, p. 108.

34. SHAW B. D. 1981.

35. POTTER 1995, p. 78.

Bien qu'il nous reste à repérer les ateliers de la grande majorité des céramiques culinaires et d'une partie des sigillées africaines considérées comme des productions régionales, mais non attribuables à celle de Tefernine où aucun indice ne permet d'identifier l'existence de la production de ces catégories de

céramiques en l'état actuel des recherches, cette contribution sera très utile pour les études consacrées à l'économie de l'Antiquité tardive de l'intérieur de l'Afrique proconsulaire qui souffre encore d'un manque certain de documentation.

BIBLIOGRAPHIE

Abréviation

Atlante A. Carandini (dir.), L. Anselmino, C. Pavolini, I. Saguì, S. Tortorella, E. Tortorici, *Atlante delle forme ceramiche. I. Ceramica fine romana nel bacino mediterraneo, medio e tardo impero* (Enciclopedia dell'arte antica classica e orientale), Rome : Istituto della Enciclopedia italiana, 1981.

Ouvrages et articles

ANDREAU J.

2010 *L'économie du monde romain*, Paris : Ellipses.

BASS G. F., VAN DOORNINCK F. H.

1971 « A Fourth-Century Shipwreck at Yassi Ada », dans *AJA*, 75-1, p. 27-37.

BEN ABED-BEN KHADER A., GRIESHEIMER M. (dir.)

2004 *La nécropole romaine de Puppit* (CÉFR, 323), Rome : École française de Rome.

BEN ABED-BEN KHADER A., FIXOT M., BONIFAY M., ROUCOLE S.

2004 *Sidi Jdidi I. La basilique sud* (CÉFR, 339), Rome : École française de Rome.

BEN ABED-BEN KHADER A., FIXOT M., ROUCOLE S.

2011 *Sidi Jdidi II. Le groupe épiscopal* (CÉFR, 451), Rome : École française de Rome.

BEN MOUSSA M.

2007 *La production de sigillées africaines. Recherches d'histoire et d'archéologie en Tunisie septentrionale et centrale* (Instrumenta, 23), Barcelone : CEIPAC.

BERNAL CASASOLA D.

2000 « La producción de ánforas en la Bética en el s. III y durante el Bajo Imperio romano », dans *Congreso Internacional Ex Baetica Amphorae: Conservas, aceite y vino de la Bética en el Imperio Romano (Écija y Sevilla, 17 al 20 de Diciembre de 1998)*, Écija : Editorial gráficas Sol, p. 239-372.

BONIFAY M.

2004a *Études sur la céramique romaine tardive d'Afrique* (BAR International Series, 1301), Oxford : Archaeopress.

2004b « Amphores de tradition punique du golfe d'Hammamet », dans BEN ABED-BEN KHADER, GRIESHEIMER (dir.) 2004, p. 197-229.

2005 « Observations céramologiques préliminaires » dans T. Ghalia, « La villa romaine de Wadi Arremel et son environnement. Approche archéologique et projet de valorisation », dans *Africa, n.s., Séances scientifiques*, 3, p. 53-86.

BONIFAY M., CAPELLI C., avec la collaboration de C. FRANCO, V. LEITCH, L. RICCARDI, P. BERNI MILLET

2013 « Les Thermes du Levant à Leptis Magna : quatre contextes céramiques des III^e et IV^e siècles », dans *AntAfr*, 49, p. 67-150.

BONIFAY M., REYNAUD P.

avec la collaboration de L. VALLAURI, C. CAPELLI, C. MICHEL D'ANNOVILLE, T. MUKAI, D. PIERI

2004 « La céramique », dans BEN ABED-BEN KHADER *et al.* 2004, p. 229-316.

BONIFAY M., CAPELLI C., MOLINER M.

2011 « Amphores africaines de la basilique de la rue Malaval à Marseille (V^e siècle) », dans *SFECAG. Actes du congrès d'Arles, 2-5 juin 2011*, Marseille : SFECAG, p. 235-254.

CAPELLI C.

2004 « Analisi minero-petrografiche sulle anfore del golfo di Hammamet », dans BEN ABED-BEN KHADER, GRIESHEIMER (dir.) 2004, p. 230-238.

CATHMA

1991 « Importations de céramiques communes méditerranéennes dans le midi de la Gaule (V^e-VII^e s.) », dans L. Alves da Silva, R. Mateus (dir.), *A Cerâmica Medieval no Mediterrâneo Ocidental, IV Colóquio Internacional, Lisboa, 16-22 de novembro 1987*, Mértola : Campo arqueológico de Mértola, p. 27-48.

FULFORD M.G.

- 1984 «The Coarse (Kitchen and Domestic) and Painted Wares», dans M.G. Fulford, D.P.S. Peacock (dir.), *Excavations at Carthage: The British Mission. 1, 2. The Avenue du Président Habib Bourguiba, Salammbô: The Pottery and other Ceramic Objects from the Site*, Sheffield : British Academy from the University of Sheffield, p. 155-231.

GHALIA T., BONIFAY M., CAPELLI C.

- 2005 «L'atelier de Sidi-Zahrûni : mise en évidence d'une production d'amphores de l'Antiquité tardive sur le territoire de la cité de *Neapolis* (Nabeul, Tunisie)», dans J. M^a Gurt i Esparraguera, J. Buxeda i Garrigós, M. A. Cau Ontiveros (dir.), *LRCW 1. Late Roman Coarse Wares, Cooking Wares and Amphorae in the Mediterranean. Archaeology and Archaeometry* (BAR International Series, 1340), Oxford : Archaeopress, p. 495-507.

HAYES J.W.

- 1972 *Late Roman Pottery*, Londres : The British School at Rome.
- 1978 «Pottery Report-1976», dans J.H. Humphrey (dir.), *Excavations at Carthage 1976, conducted by the University of Michigan, IV*, Ann Arbor : Kelsey Museum / University of Michigan, p. 23-98.

KEY S.J.

- 1984 *Late Roman Amphorae in the Western Mediterranean. A Typology and Economic Study: the Catalan Evidence* (BAR International Series, 196), Oxford : Archaeopress.

KOLSTRUP E.

- 1995 «Holocene Vegetational Records from the Segermes Valley, NE Tunisia with Special Reference to the Roman Period», dans S. Dietz, L. Ladjimi Sebaï, H. Ben Hassen (dir.), *Africa Proconsularis. Regional Studies in the Segermes Valley of Northern Tunisia. I. Archaeological Field Work*, Copenhagen : The National Museum of Denmark, p. 85-109.

MRABET A., BEN MOUSSA M.

- 2007 «Nouvelles données sur la production d'amphores dans le territoire de l'antique *Neapolis* (Tunisie)», dans A. Mrabet, J. Remesal Rodriguez (dir.), *In Africa et in Hispania. Études sur l'huile africaine* (Instrumenta, 25), Barcelone : CEIPAC, p. 13-40.

MUKAI T.

- 2011 «Les contextes», dans BEN ABED-BEN KHADER *et al.* 2011, p. 361-373.

POULSEN E.

- 2000 «3. Trade and Communication. The Pottery Aspect», dans P. Ørsted, J. Carlsen, L. Ladjimi Sebaï, H. Ben Hassen (dir.), *Africa Proconsularis. Regional Studies in the Segermes Valley of Northern Tunisia. III. Historical Conclusions*, Aarhus : Aarhus University Press, p. 225-291.

POTTER T.W.

- 1995 *Towns in Late Antiquity: Iol Caesarea and its Context*, Sheffield : University of Sheffield.

SHAW B.D.

- 1981 «Rural Markets in North Africa and the Political Economy of the Roman Empire», dans *AntAfr*, 17, p. 37-83.

**LES PHÉNOMÈNES RELIGIEUX PAÏENS ET CHRÉTIENS :
ORIGINE, DÉVELOPPEMENT ET SURVIE**



ESPACE SACRÉ PRÉROMAIN FRÉQUENTÉ À L'ÉPOQUE ROMAINE : LE CAS DU SANCTUAIRE PUNIQUE DE KERKOUANE

Mounir FANTAR
(Institut National du Patrimoine, Tunis)

Sur la voie publique, au cœur de la cité, le grand sanctuaire de Kerkouane s'annonce par deux pilastres frontaux qui rappellent la façade du temple de Melqart à Tyr et celui de Salomon à Jérusalem. Son plan est conforme au prototype sémitique. L'identification d'un temple de type oriental repose sur la présence de trois éléments : le vestibule, la cour, dotée d'une table sacrificielle, où s'opèrent les pratiques cultuelles, et le podium où se dresse la *cella* abritant les images divines¹. Selon cette tripartition, le sens de la progression vers la divinité est axial.

Le sanctuaire de Kerkouane² appartient au faciès archéologique, aujourd'hui visible sur le terrain, qui se situe entre le IV^e et la première moitié du III^e siècle avant J.-C. En l'état actuel de la recherche, les composantes architecturales reconnues appartiennent au dernier état de l'édifice. On y a reconnu des dépendances (chapelles bâties³, aire sacrificielle⁴), un équipement cultuel (autel, bétyle, table à offrande, galets⁵),

des vestiges du culte (offrandes diverses, statuettes, lampes, hameçons, ossements d'animaux, etc.⁶), et une zone de dépôt⁷.

Au lendemain de l'invasion d'Agathocle, tyran de Syracuse, en 310 avant J.-C., un atelier de coroplaste s'est implanté aux dépens de la cour, occupant pratiquement toute l'aile droite du temple. Il s'agit d'une unité de production d'ex voto qui visait à satisfaire les besoins cultuels des fidèles et à accroître les ressources du sanctuaire⁸ (figure 1).

Si l'on ignore le nom de la divinité tutélaire du temple, il importe de signaler qu'on a pu reconnaître la présence d'une triade divine qui ne saurait être identifiée avec certitude : une déesse et deux dieux coiffés de la tiare conique, l'un est barbu, l'autre jeune et imberbe⁹.

Du point de vue de l'urbanisme, la découverte de ce sanctuaire permet de constater qu'à Kerkouane, les espaces sacrés n'étaient pas forcément relégués à la périphérie de la ville ; en effet, le sanctuaire est installé au cœur de la cité, près de la place publique qui constituait, avec le quartier des artisans, le centre socio-économique, à proximité immédiate de l'habitat¹⁰.

Au début de la première guerre punique, la ville fut prise d'assaut par le consul Regulus et a été totalement détruite par l'armée romaine. Déjà fragilisée, suite à l'invasion d'Agathocle, vers la fin du IV^e siècle avant J.-C., elle n'a pu se redresser. Abandonnée

1. Au temple de Salomon, il s'agit respectivement de l'*Ulam*, de l'*Heykel* et du *Débir* : voir MARGUERON 1995, p. 45. La description précise du temple de Jérusalem et de son organisation est donnée dans : I Rois, 6-8.
2. Dans *La civilisation phénicienne*, G. Contenau ([1926] 1949, p. 103) écrit : « le temple consistait essentiellement en une enceinte sacrée à ciel ouvert, avec au centre, soit une petite chapelle, sanctuaire de la divinité soit même un bétyle dans la chapelle ; un autel pour les sacrifices, devant le bétyle ou la chapelle, complétait le matériel cultuel. La présence d'une enceinte à ciel ouvert et non d'un vaste bâtiment est caractéristique des temples phéniciens ».
3. FANTAR M. 2009a.
4. FANTAR M. H. 1986, p. 170.
5. Des galets, de forme elliptique, ont été placés dans l'aire située derrière les *podia*, en l'occurrence la cour sacrificielle. Ils étaient posés sur une couche de cendre où se mêlaient du charbon, des ossements animaux, une grande quantité de céramique (plats à poisson, bols, fragments d'amphores et de marmites), de la céramique modelée, des monnaies, des clous, un hameçon, etc., mêlés à d'autres offrandes. Ces galets auraient une valeur cultuelle : une sorte de culte qu'on rend à la pierre ronde. Comment étaient-ils utilisés dans l'accomplissement ou la réalisation du culte ? Rien ne permet une réponse précise. Associés

à d'autres objets, ces galets matérialisent le culte rendu à la divinité du sanctuaire. Voir *ibid.*, p. 185-187. La fouille que nous menons dans le sanctuaire de Kerkouane a mis au jour une série de dépendances donnant sur la cour, en-deçà des *podia*, où une trentaine de galets ont été recensés. Cette fouille est inédite.

6. *Ibid.*, p. 160, 180-185.
7. *Ibid.*, p. 170.
8. FANTAR M. 2011, p. 78, fig. 1, 5.
9. FANTAR M. H. 1986, p. 218-221.
10. Nous sommes en présence d'un sanctuaire urbain. D'ailleurs, les trois principales caractéristiques d'une population citadine sont : le social, l'économique et le cultuel. Il s'agit donc vraiment d'un contexte urbain.

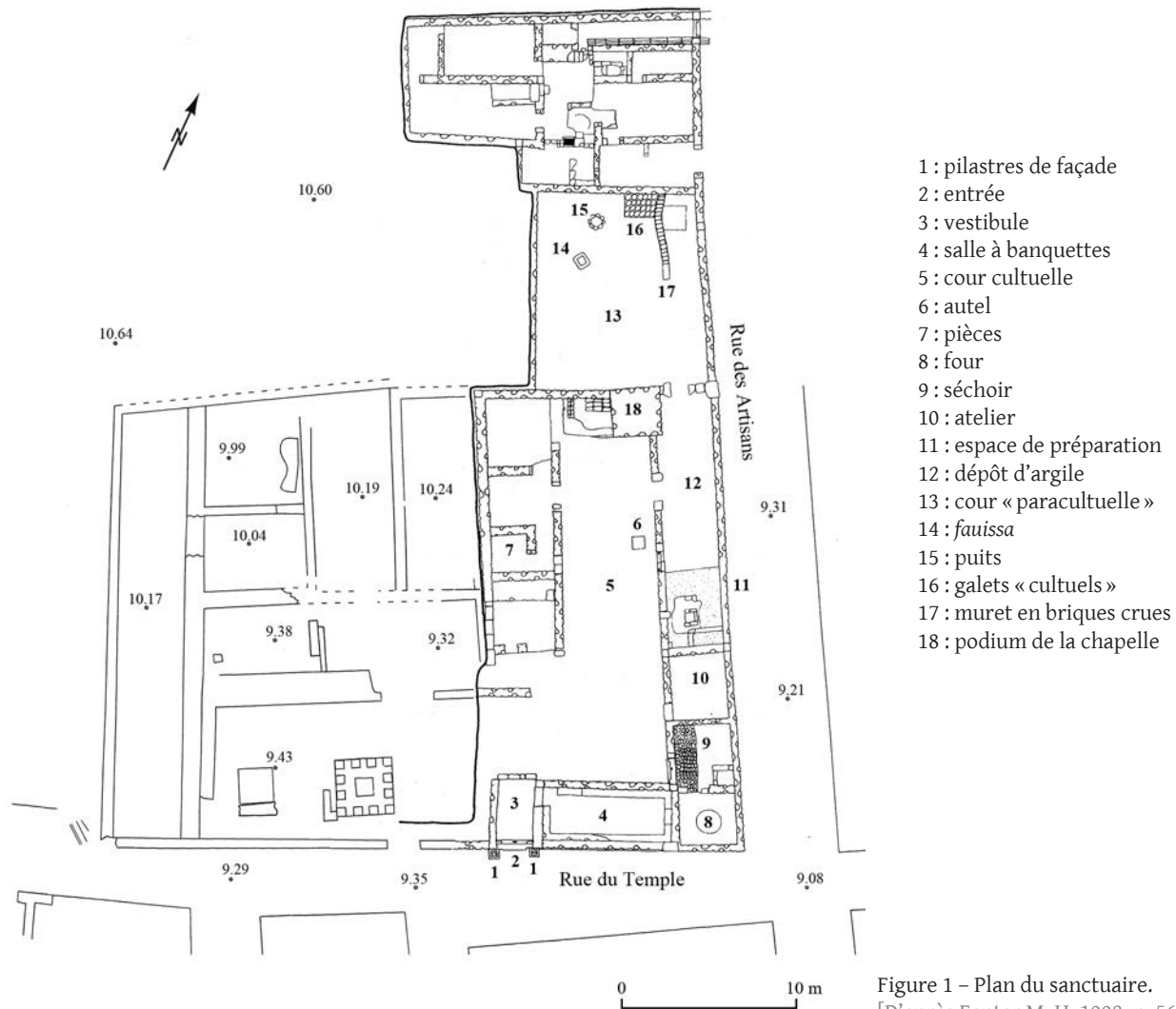


Figure 1 – Plan du sanctuaire.
[D'après Fantar M. H. 1998, p. 56].

depuis le milieu du III^e siècle avant J.-C.¹¹, l'aire du sanctuaire put garder son caractère sacré. En effet, après une très longue coupure, il y eût une reprise de la fréquentation à l'époque romaine, comme en témoignent les vestiges reconnus sur le terrain.

Dans l'aire sacrificielle, une *fauissa* a été identifiée derrière le podium¹²; un *instrumentum sacrum* y fut déposé¹³. Cette cachette de *sacra*, dont la forme quadrangulaire rappelle la margelle d'un puits, est constituée de moellons et d'un crépi de chaux¹⁴. Des traces de feu y étaient visibles (figure 2), de même que sur les bols et les lampes entassés, déposés au moins en deux fois. Ils étaient couverts d'une couche de cendre, qui contenait des restes d'offrandes.

Des lampes africaines, de types Deneauve VII et VIII¹⁵ (figure 3) et *Atlante* VIII A (figure 4) ont été recueillies dans cette *fauissa*. Elles offrent deux séquences chronologiques homogènes : la première se situe entre la première moitié du III^e siècle et le premier tiers du III^e siècle ; la seconde est comprise entre la deuxième moitié du IV^e siècle et la première moitié du V^e siècle. L'iconographie qui orne les cuvettes est variée : motifs d'animaux (canidé, cétacé, cervidé), motifs floraux (rosace), motifs anthropomorphes (buste de femme), motifs abstraits (croissant lunaire), etc. Des traces de feu ont été relevées au niveau des trous de mèche, de la plupart des lampes.

11. FANTAR M.H. 1984, p. 173-175.

12. Des cachettes ont été également découvertes à Carthage : voir GAUCKLER 1899 ; DELATTRE 1923.

13. FANTAR M.H. 1986, p. 160-162.

14. L. 0,80, l. 0,70, pr. 0,45 cm ; les parois sont épaisses de 12 cm.

15. DENEAUVE 1969, p. 165-207. Voir également BONIFAY 2004, p. 317, 320, fig. 23-24.

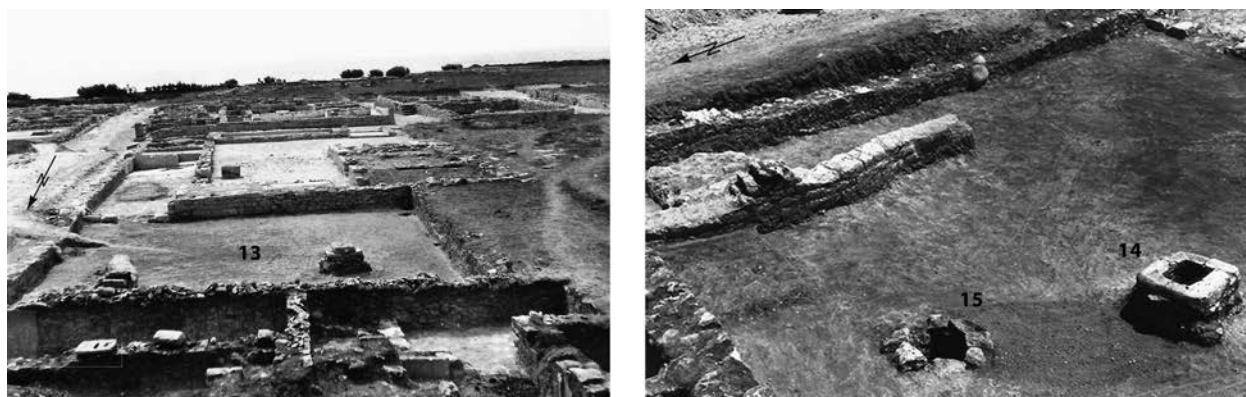


Figure 2 - Emplacement de la *fauissa* (14).
[M. H. Fantar, fouille 1976]



Figure 3 - Lampes de types Deneauve VII-VIII.
[M. Fantar, mars 2013]



Figure 4 - Lampes de type *Atlante* VIII A.
[M. Fantar, mars 2013]

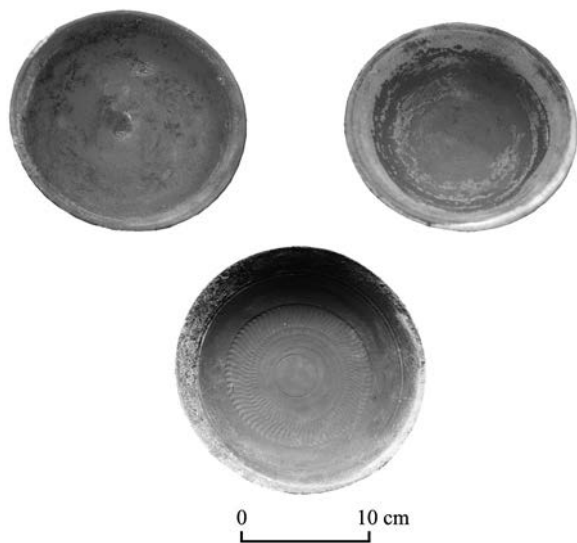


Figure 5 – Bols en sigillée africaine.
[M. Fantar, mars 2013]

Les bols (figure 5) sont en sigillée africaine A, de type Hayes 14 (milieu-seconde moitié du II^e siècle), en sigillée africaine C, de type Hayes 50 A (première moitié du IV^e siècle), et en sigillée africaine D, de type Hayes 81 (deuxième moitié du IV^e siècle-première moitié du V^e siècle). La mémoire collective semble ainsi avoir pérennisé la sacralité du sanctuaire à l'époque romaine, précisément entre le II^e et le V^e siècle ap.J.-C.¹⁶. Une communauté, probablement établie à Kerkouane, s'y rendait pour des pratiques religieuses.

Selon toute vraisemblance, ces pratiques traduisaient un geste de sauvegarde de la mémoire païenne dans un Cap Bon christianisé¹⁷. Et il semble qu'à Kerkouane, au V^e siècle, un grand domaine rural s'était établi¹⁸. On a cru reconnaître la *pars rustica* matérialisée par la présence d'un pressoir à vin (figure 6), mais également par d'autres installations, tels que puits, bassins, etc., et la *pars urbana* avec, vraisemblablement, la maison du maître dont le plan

indique une pièce munie d'un *stibadium*¹⁹ dont il ne reste que l'infrastructure²⁰ (figure 7). La présence du *sigma* qui se substitue au *triclinium*, à trois lits en U, à partir du III^e siècle, semble-t-il²¹, reflèterait-elle le paganisme du *dominus*, ou bien s'agirait-il d'une simple résurgence architecturale païenne²² ? Il est prématuré d'y répondre.

T. Ghalia fait remarquer que : « les *uillae* romaines tardives de Kerkouane et de Henchir Dhouhek [...] ont révélé la présence de pressoirs à vin liés à une culture locale de vignobles dont l'origine remonte à la période punique [...]. À l'époque tardive des indices archéologiques induisent que certains de ces domaines ont servi de foyers de christianisation pour les petits paysans du Cap Bon vivant sous l'autorité des *domini*-propriétaires terriens... »²³. À Kerkouane, cette hypothèse, du moins en l'état actuel des connaissances, ne nous paraît pas plausible, en l'absence de données probantes, et surtout si l'on tient compte des éléments que nous venons d'exposer.

Il faut reconnaître que les vestiges romains à Kerkouane posent problème, dans la mesure où ils ont été dégagés sans étude stratigraphique et n'ont pas été documentés, car le site a été transformé, au début des années 1960, en un chantier pour la résorption du chômage, au lendemain de l'Indépendance de la Tunisie. En tout cas, ce dossier de la présence romaine mérite d'être instruit.

Mais il reste un problème d'importance qui concerne un vide de quatre siècles, entre l'abandon du sanctuaire qui semble bien correspondre à la fin de la cité punique vers le milieu du III^e siècle avant J.-C.²⁴, et sa fréquentation, au moins à deux reprises, à l'époque romaine, et que l'on situe entre le II^e et le III^e siècle dans un premier temps, et entre le IV^e et le V^e siècle dans un deuxième temps, comme en témoigne l'*instrumentum sacrum*, déposé dans la cachette. Comment peut-on en rendre compte ? En l'état actuel des choses, rien ne laisse voir concrètement sur le terrain une éventuelle évolution ou une fréquentation permanente de l'espace sacré, après son abandon, excepté les

16. Au sujet du paysage religieux chrétien, au Cap Bon, durant l'Antiquité tardive, nous citerons les travaux suivants : COURTOIS 1955 ; CINTAS, DUVAL N. 1958 ; ENNABLI 1988 ; GHALIA 1996-1998 ; BEN ABED *et al.* 1999, p. 267-284 ; GHALIA 2001 ; BEN ABED, FIXOT 2008 ; GHALIA 2008 ; BEN ABED *et al.* 2011. Peut-être faut-il signaler qu'à proximité de la basilique chrétienne de *Cliepa*, une synagogue, datée du V^e s., a été mise au jour : FANTAR M. 2009b.

17. GHALIA 2001.

18. Les vestiges de cette *uilla* rurale tardive se situent extra-muros par rapport à l'enceinte de la cité punique. Voir GHALIA 2008, p. 213.

19. DUNBABIN 1991.

20. Je remercie mon collègue le Professeur Giuliano Volpe de m'avoir aidé à identifier la salle à *stibadium*.

21. LAVAN, BOWDEN 2003, p. 81 ; LAVAN *et al.* 2007, p. 371 où nous lisons : « Exactly when this change in dining fashion occurred in North Africa is not certain. The usual view is that the *stibadium* was a late roman innovation, attested commonly in houses of the 4th c. A.D. ».

22. MORVILLEZ 1996, p. 125 où nous lisons : « c'est apparemment à partir du III^e et surtout du IV^e s. que la mode de ce type de mobilier se répand couramment. Rappelons que les banquets sur *sigma* se multiplient alors dans l'iconographie tant profane que funéraire... on le retrouve en contexte païen et chrétien... ».

23. GHALIA 2008, p. 213.

24. FANTAR M.H. 1986, p. 202-203.



Figure 6 – Pressoir à vin.
[M. Fantar, mars 2013]



Figure 7 – Salle à stibadium.
[M. Fantar, mars 2013]

vestiges de la *fauissa* trouvés dans l'aire sacrée, telle qu'elle se présente dans son état ultime²⁵. Nous sommes tenté de croire que l'utilisation de cet espace sacré d'origine punique matérialisée à l'époque romaine par la présence de la *fauissa*, n'exclut pas d'autres fréquentations postérieures, qui n'auraient pas laissé de traces. Les rapports que la population locale de Kerkouane aurait entretenus avec cette aire sacrée punique, durant la période romaine, émanerait, à notre avis, d'une culture immatérielle sauvegardée par la mémoire collective qui a réussi à préserver et transmettre le souvenir de la sacralité de cet espace abandonné, mais pas oublié.

Le matériel contenu dans la cachette, datant des IV^e-V^e siècles après J.-C., serait à mettre en rapport avec les vestiges de la *uilla* romaine. En tout cas, ce qui a été découvert dans le sanctuaire vient corroborer

la présence d'une occupation à Kerkouane durant l'Antiquité tardive. Et il serait d'ailleurs intéressant de s'interroger sur d'éventuels rapports entre l'établissement rural privé de Kerkouane et l'agglomération littorale avoisinante de Demna « qui a émergé dans l'Antiquité tardive »²⁶.

* * *

À l'appui de ces considérations, il importe de dire que la présence de la *fauissa* et de son contenu, chargé de symbolique religieuse païenne, dans un Cap Bon fortement christianisé, ainsi que les vestiges de la *uilla* rurale avec sa *pars urbana* et sa *pars rustica* livrent des enseignements intéressants, et incitent à relancer les investigations à Kerkouane et dans sa région, à l'époque romaine.

25. Une couche de cendre, avec des morceaux de charbon et des tessons de céramique, épaisse de 25 cm, y a été reconnue.

26. GHALIA 2008, p. 210.

BIBLIOGRAPHIE

Abréviation

Atlante A. Carandini (dir.), L. Anselmino, C. Pavolini, I. Saguì, S. Tortorella, E. Tortorici, *Atlante delle forme ceramiche. I. Ceramica fine romana nel bacino mediterraneo, medio e tardo impero* (Enciclopedia dell'arte antica classica e orientale), Rome : Istituto della Enciclopedia italiana, 1981.

Ouvrages et articles

BEN ABED A., FIXOT M.

2008 « Le groupe épiscopal d'une cité africaine : *Aradi* (Sidi Jdidi, Tunisie) », dans *Lieux de cultes* 2008, p. 187-197.

BEN ABED A., BONIFAY M., FIXOT M., ROUCOLE S.

1999 « La basilique méridionale de Sidi Jdidi (Tunisie) », dans *CMGR 7 = M. Ennaïfer, A. Rebourg (dir.), La mosaïque gréco-romaine 7. Actes du colloque international pour l'étude de la mosaïque antique, Tunis, 3-7 octobre 1994*, Tunis : Institut National du Patrimoine, p. 267-284.

BEN ABED A., FIXOT M., ROUCOLE S.

2011 *Sidi Jdidi II. Le groupe épiscopal* (CÉFR, 451), Rome : École française de Rome.

BONIFAY M.

2004 *Études sur la céramique romaine tardive d'Afrique* (BAR International Series, 1300), Oxford : Archaeopress.

CINTAS P., DUVAL N.

1958 « L'église du prêtre Félix (région de Kélibia) », dans *Karthago*, 9, p. 155-265.

CONTENAU G.

[1926] 1949 *La civilisation phénicienne*, Paris : Payot.

COURTOIS C.

1955 « Sur un baptistère découvert dans la région de Kélibia (Cap Bon) », dans *Karthago*, 6, p. 98-123.

DELATTRE A.-L.

1923 « Une cachette de figurines de Déméter et de brûle-parfums votifs à Carthage », dans *CRAI*, p. 354-365.

DENEAUVE J.

1969 *Lampes de Carthage*, Paris : CNRS Éditions.

DUNBABIN K. M. D.

1991 « *Triclinium and Stibadium* », dans W.J. Slater (dir.), *Dining in a Classical Context*, Ann Arbor : University of Michigan Press, p. 121-148.

- ENNABLI L.
 1988 « Nouvelles mosaïques funéraires chrétiennes à Kélibia », dans *Africa*, 10, p. 135-173.
- FANTAR M. H.
 1984 *Kerkouane, cité punique du Cap Bon (Tunisie). I. Cadre géographique et historique. La découverte*, Tunis : Institut National d'Archéologie et d'Art.
 1986 *Kerkouane, cité punique du Cap Bon (Tunisie). III. Sanctuaires et cultes. Société. Économie*, Tunis : Institut National d'Archéologie et d'Art.
 1998 *Kerkouane, cité punique au pays berbère de Tamezrat : VI^e-III^e siècle avant J.-C. (Patrimoine de la Méditerranée)*, Tunis : Alif les éditions de la Méditerranée.
- FANTAR M.
 2009a « La chapelle carrée de Kerkouane. Nouveau témoignage de l'architecture religieuse punique », dans S. Helas, D. Marzoli (dir.), *Phönizisches und punisches Städtewesen. Akten der internationalen Tagung in Rom vom 21. bis 23. februar 2007* (Iberia Archaeologica, 13), Mayence : Philipp von Zabern, p. 191-201.
 2009b « Sur la découverte d'un espace cultuel juif à Clipea (Tunisie) », dans *CRAI*, p. 1083-1101.
 2011 « La topographie artisanale dans la cité punique de Kerkouane », dans S. Fontaine, S. Sartre, A. Tekki (dir.), *La ville au quotidien. Regards croisés sur l'habitat et l'artisanat antiques. Afrique du Nord, Gaule et Italie. Actes du colloque international, Aix-en-Provence, 23-24 novembre 2007*, Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, p. 73-81.
- GAUCKLER P.
 1899 « Découvertes à Carthage », dans *CRAI*, p. 156-165.
- GHALIA T.
 1996-1998 « Travaux relatifs à l'église dite "du prêtre Félix", à Oued El Ksab (Demna, région de Kélibia) », dans *BAC*, n. s., 25, p. 107-109.
 2001 « Présence chrétienne dans le Cap Bon de l'Antiquité tardive », dans LANDES, BEN HASSEN (dir.) 2001, p. 65-73.
- 2008 « "Par ce signe tu vaincras..." ». Nouveaux témoignages sur les vestiges du christianisme antique au Cap Bon (Tunisie) », dans *Lieux de culte* 2008, p. 199-217.
- HAYES J. W.
 1972 *Late Roman Pottery*, Londres : The British School at Rome.
- LANDES C., BEN HASSEN H. (dir.), CHENNOUFI S., MARCO M., DAMELET L.
 2001 *Tunisie, du christianisme à l'Islam. IV^e-XIV^e siècle*. Catalogue de l'exposition, Lattes, 15 décembre 2000-30 avril 2001, Lattes : Musée archéologique Henri Prades.
- LAVAN L. A., BOWDEN W.
 2003 *Theory and Practice in Late Antique Archaeology* (Late Antique Archaeology, 1), Leyde : Brill.
- LAVAN L. A., ÖZGENEL L., SARANTIS A.
 2007 *Housing in Late Antiquity: From Palaces to Shops* (Late Antique Archaeology, 3.2), Leyde : Brill.
- Lieux de cultes*
 2008 *Lieux de culte : aires votives, temples, églises, mosquées. Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord antique et médiévale 9. Actes du colloque international, Tripoli, 19-25 février 2005* (Études d'Antiquités africaines), Paris : CNRS Éditions.
- MARGUERON J.-C.
 1995 « L'organisation architecturale du temple oriental : les modalités de la rencontre du profane et du sacré », dans *Le temple lieu de conflit. Actes du colloque de Cartigny, 1991* (Les Cahiers du CEPOA, 7), Louvain : Peeters, p. 35-59.
- MORVILLEZ É.
 1996 « Sur les installations de lit de table en *sigma* dans l'architecture domestique du Haut-Empire et du Bas-Empire », dans *Pallas*, 44, p. 119-158.



CULTES ET LIEUX DE CULTE DANS LES CARRIÈRES ANTIQUES DE MARBRE NUMIDIQUE DE CHIMTOU (TUNISIE)

Mustapha Khanoussi
(Institut National du Patrimoine, Tunis)

Chimtou est un lieu-dit dans le gouvernorat de Jendouba, dans le nord-ouest de la Tunisie. Il s'agit d'un site qui s'étend sur plus de 120 ha et qui comprend la ville de *Simitthus*¹ et les carrières antiques d'où était extrait le célèbre marbre jaune. L'intérêt archéologique et historique exceptionnel de ces carrières a justifié leur inscription en 2012 sur la liste indicative du patrimoine culturel et naturel de l'UNESCO².

De fondation numide à une date non encore précisée mais qui, selon toute vraisemblance, devrait se situer au VIII^e siècle avant J.-C. au plus tard³, *Simitthus* est devenue l'une des villes importantes du royaume numide comme en témoignent les nombreux vestiges archéologiques découverts à ce jour⁴. À l'époque romaine, elle est citée comme *oppidum ciuium Romanorum*⁵ et attestée par l'épigraphie comme colonie, déduite très certainement par Octave Auguste, d'après son appellation officielle *colonia Iulia Augusta Numidica Simitthus*⁶.

L'agglomération a été fondée entre une chaîne de trois collines formant le jebel Chimtou au nord et, au sud, l'oued Majrada, le *Bagrada* des Anciens⁷. Pendant

de nombreux siècles, elle a été bâtie avec des matériaux extraits de carrières situées à quelques kilomètres (calcaire noir de Aïn Ksir et grès schistifié de Borj Hellal). Ce n'est que sous le règne du roi numide Micipsa (148-118 avant J.-C.) que la première carrière fut ouverte dans les collines de Chimtou. Ce fut le début d'une longue période d'extraction d'un matériau qui sera prisé et qui connaîtra une large diffusion. Il s'agit du marbre jaune, le *marmor numidicum* des Anciens⁸, le *giallo antico* des érudits de la Renaissance. Très rapidement ce nouveau matériau a été introduit à Rome où son utilisation par le consul L. Aemilius Lepidus pour fabriquer les seuils de sa *domus* fut tellement décriée comme un étalage condamnable de *luxus* que son écho est parvenu jusqu'à nous⁹. Il fut aussi employé pour la colonne de vingt pieds (environ 6 m) de hauteur et portant l'inscription *Patri Patriae* que la plèbe romaine éleva à la mémoire de Jules César à l'emplacement de son bûcher comme nous l'apprend Suétone¹⁰.

Avec la déduction de la colonie, la ville est devenue le chef-lieu de la cité tandis que les carrières voisines ont connu un sort différent et un statut juridique particulier. Elles sont passées dans le patrimoine des empereurs et sont devenues ainsi un domaine impérial¹¹. Il s'agit là d'une situation qui est, à notre connaissance, sans pareille ailleurs, celle de la juxtaposition de deux entités juridiquement distinctes : le chef-lieu urbain d'une colonie romaine déduite,

1. AAT 1892-1913, feuille xxxiii, Ghardimaou 1/50000^e, n° 70.
2. www.whc.org : liste indicative, Tunisie.
3. C'est ce qu'il convient de supposer à la lumière des résultats des recherches récentes dans les sites archéologiques de la région, notamment celles menées à Médeïna / *Althiburos* : cf. *supra* dans ce volume, KALLALA *et al.*, p. 113.
4. Totalemment occulté par les auteurs anciens et longtemps ignoré des savants modernes, le passé numide de la ville commence à être connu grâce aux découvertes archéologiques réalisées notamment dans le cadre du programme de recherches tuniso-allemandes engagé depuis plus d'une quarantaine d'années.
5. Pline l'Ancien, *HN*, V, 29.
6. *CIL* VIII, 14612, 22197, etc.
7. GASCOU 1981. La dénomination *Bagrada* a été confirmée suite à la découverte d'une mosaïque qui figure, dans un médaillon, un buste masculin dont le visage est presque totalement détruit, avec une inscription en lettres rouges qui court de part et d'autre du cou : BAGRA-DA. Cette inscription constitue la première attestation épigraphique du nom du cours d'eau. Sur cette mosaïque, voir FANTAR M. H. 1986.

8. Pline l'Ancien, *HN*, V, 22 : « *Nec praeter marmoris Numidici ferarumque prouentum aliud insigne ei (sc. Numidiae)* ».
9. *Ibid.*, xxxvi : « *Marcus Lepidus Q. Catuli in consulatu conlega primus omnium limina ex Numidico marmore in domo posuit magna reprehensione, is fuit consul anno urbis DCLXXVI. Hoc primum inuecti Numidici marmoris uestigium inuenio, non in columnis tamen crustisue, ut supra Carystii, sed in massa ac uilissimo liminum usu* ».
10. Suétone, *Diu. Iul.*, 85 : « *Postea solidam columnam prope uiginti pedum lapidis Numidici in foro statuit <in> scripsitque "Parenti Patriae"* ».
11. KHANOUSSI 1997.

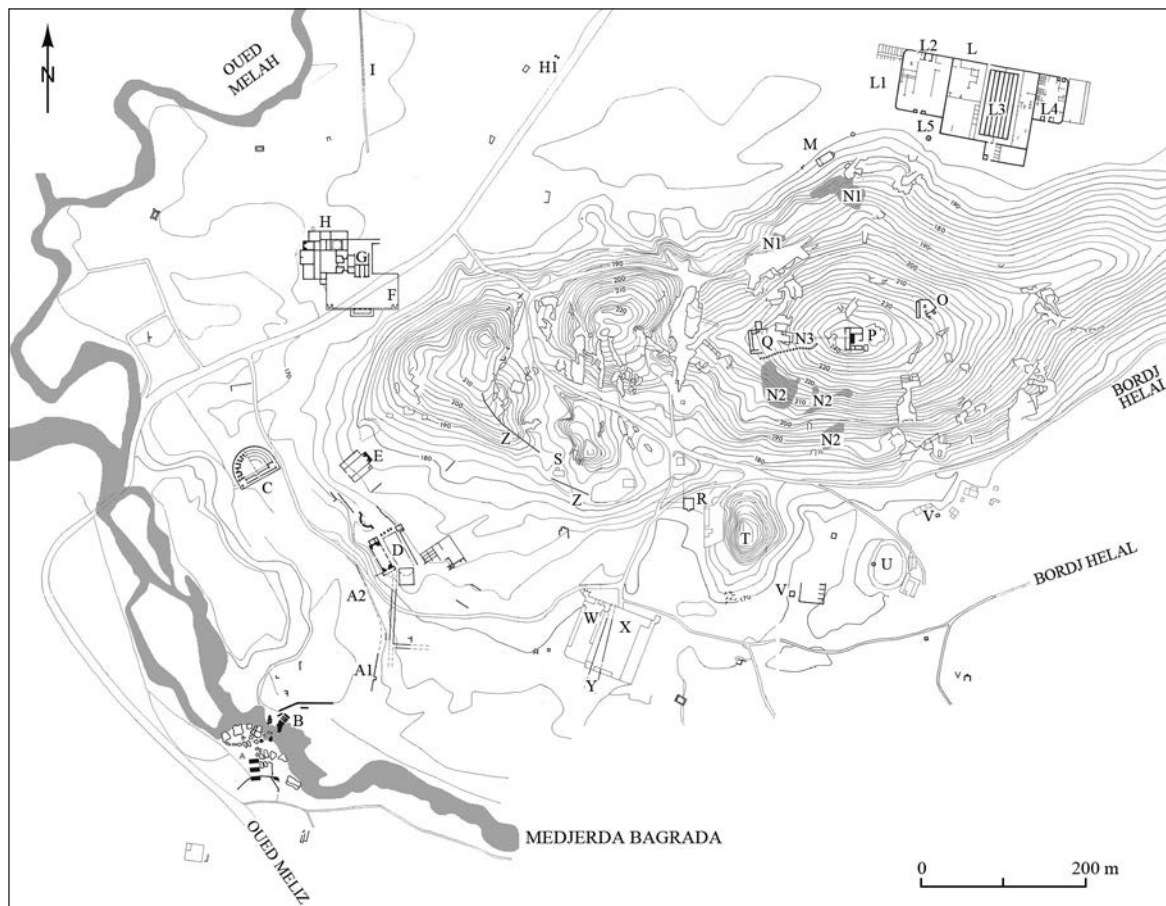


Figure 1 – La ville de *Simitthus* et les carrières impériales. L : camp des ouvriers. M : église byzantine du camp. N1 et N2 : reliefs rupestres. N3 : chemin d'accès. O : sanctuaire des *Dii Mauri*. P : mémorial numide, sanctuaire de Saturne, église byzantine. Q : sanctuaire de *Caelestis*. [Simitthus I, Beil. I]

en l'occurrence la ville de *Simitthus*, et une propriété impériale constituée, au moins¹², par les carrières de marbre numidique (figure 1).

Après la transformation des carrières en une propriété impériale, une administration composée pour l'essentiel d'*officiales*¹³ et, selon toute vraisemblance, de *damnati ad metella* parmi lesquels on a dû compter des adeptes de la religion chrétienne pendant les périodes de persécution¹⁴, placés sous la surveillance d'un contingent militaire chargé de la police¹⁵, a assuré,

pendant plus de deux siècles, une exploitation en régie qui a laissé de nombreux témoignages dont la plupart se rapporte à la vie religieuse.

En effet, pour le personnel ouvrier qui y travaillait, les carrières étaient des lieux où le danger était permanent et où les accidents devaient être fréquents. Il fallait donc se prémunir comme on pouvait des coups du sort, notamment en s'assurant la protection et la bienveillance des dieux. Aussi, on ne peut pas être surpris par le nombre important des témoignages archéologiques, épigraphiques et iconographiques de cultes et de lieux de culte qui y ont été retrouvés.

LE SANCTUAIRE SUR LE SOMMET DE LA COLLINE BOUFIFA

Le maqdès (monument cultuel) numide

Le témoignage le plus ancien est constitué par les vestiges du monument cultuel édifié, au sommet de la colline Boufifa (figure 2), sous le règne de Micipsa selon toute probabilité à la mémoire de son père le roi

12. Cette question n'a jamais été soulevée auparavant. Elle est l'objet d'une étude en cours (à paraître).

13. KHANOUSSI 1998.

14. C'est ce qui permet d'expliquer la construction d'une église, très certainement *ad memoriam*, dans le voisinage immédiat du *praesidium-ergastulum* longtemps après l'arrêt de l'exploitation en régie dans les carrières impériales. En attendant la publication de ce monument, voir RAKOB 1994a, p. 52 et pl. 52.

15. KHANOUSSI 1991 ; ID. 1993.



Figure 2 – La colline Bourfifa.
[M. Khanoussi]

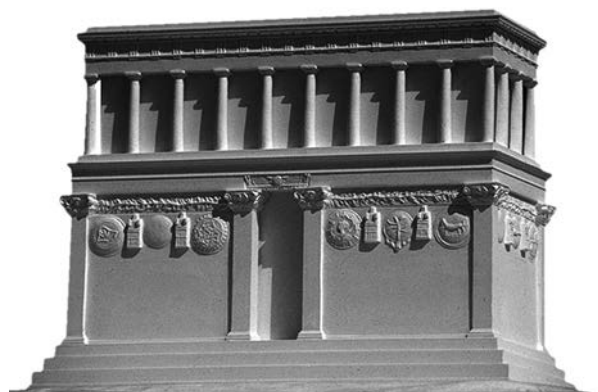


Figure 3 – Restitution du monument cultuel numide.
[M. Khanoussi]

Massinissa¹⁶. Il s'agit certainement du premier édifice construit entièrement en marbre numidique. Sa construction a été à l'origine de l'ouverture de la première carrière dans les collines de Chimtou et le début d'une longue exploitation et d'une large diffusion de ce matériau. Dominant toute la plaine environnante, le monument avait la forme d'un autel monumental à deux étages (figure 3) qui, du haut de la colline, devait être visible à des kilomètres à la ronde. Un monument similaire, construit à TBGG/Toccai/Thugga « en l'an Dix » du règne du même roi (139 avant J.-C.), est désigné dans le texte punique de sa dédicace bilingue libyque-punique par le mot *maqdès*¹⁷. Rien ne nous semble interdire de retenir ce terme pour désigner le monument de Chimtou¹⁸.

Transformation en sanctuaire de Ba'al Hammon/Saturne

Des stèles votives à décor nettement « africain » attestent qu'avec le temps, le monument cultuel numide est devenu aussi un lieu où l'on rendait un culte au dieu punique Ba'al Hammon qui, comme l'on sait, a été assimilé à *Saturnus* à l'époque romaine. Des dizaines de témoignages de cette dévotion populaire ont été sculptés aussi à même le rocher notamment sur le flanc sud de la colline dont le marbre s'est

révélé impropre à l'extraction en raison de sa forte teneur en fer. Avec ses 191 reliefs conservés¹⁹, il s'agit là de la plus importante collection de reliefs votifs rupestres que l'on connaisse à ce jour dans tout le Maghreb. À la fin du II^e siècle après J.-C., le monument fut agrandi avec la construction de deux ailes, à l'initiative du procurateur des carrières, l'affranchi impérial Amyrus, comme le révèle l'inscription qui fut gravée à l'époque sévérienne sur l'architrave dorique de la façade de l'édifice numide :

Soli A[ug(usto)] sac[r(um)] Lunae Aug(ustae)] sac(rum)/ Amyrus [Aug(usti) lib(ertus) proc(urator) m(armorum) n(umidicorum) r]estituit²⁰.

Cette dédicace atteste que c'est le procurateur des carrières qui a autorité sur le monument et qui a agi comme évergète.

L'église

À l'époque byzantine, alors que l'extraction du marbre s'était arrêtée et que les carrières étaient abandonnées depuis longtemps, une église²¹ succéda au sanctuaire païen (figure 4), conservant ainsi au lieu sa vocation religieuse. Celle-ci perdure d'ailleurs jusqu'à nos jours dans la conscience des populations locales même si c'est sous une forme très atténuée.

16. Sur ce monument et ses transformations aux époques romaine et byzantine, voir RAKOB 1994b.

17. RIL, 2 ; BERGER 1904 ; HALÉVY 1913 ; LIDZBARSKI 1913 ; DUSSAUD 1914 ; FÉVRIER 1964-1965 ; GHAKI 1997, p. 28, 29 et 35 ; cf. *supra*, dans ce volume GOLVIN *et al.*, p. 18-21 ; AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 48-50.

18. Cette idée que j'avais avancée dans le cadre du projet sur l'architecture religieuse de Dougga a été adoptée par S. Saint-Amans (2004, p. 46).

19. KRAUS 1993a.

20. RAKOB 1994b, p. 36.

21. Sur cette transformation du sanctuaire païen en un lieu de culte chrétien, voir RAKOB 1994b, p. 37 et pl. 15.

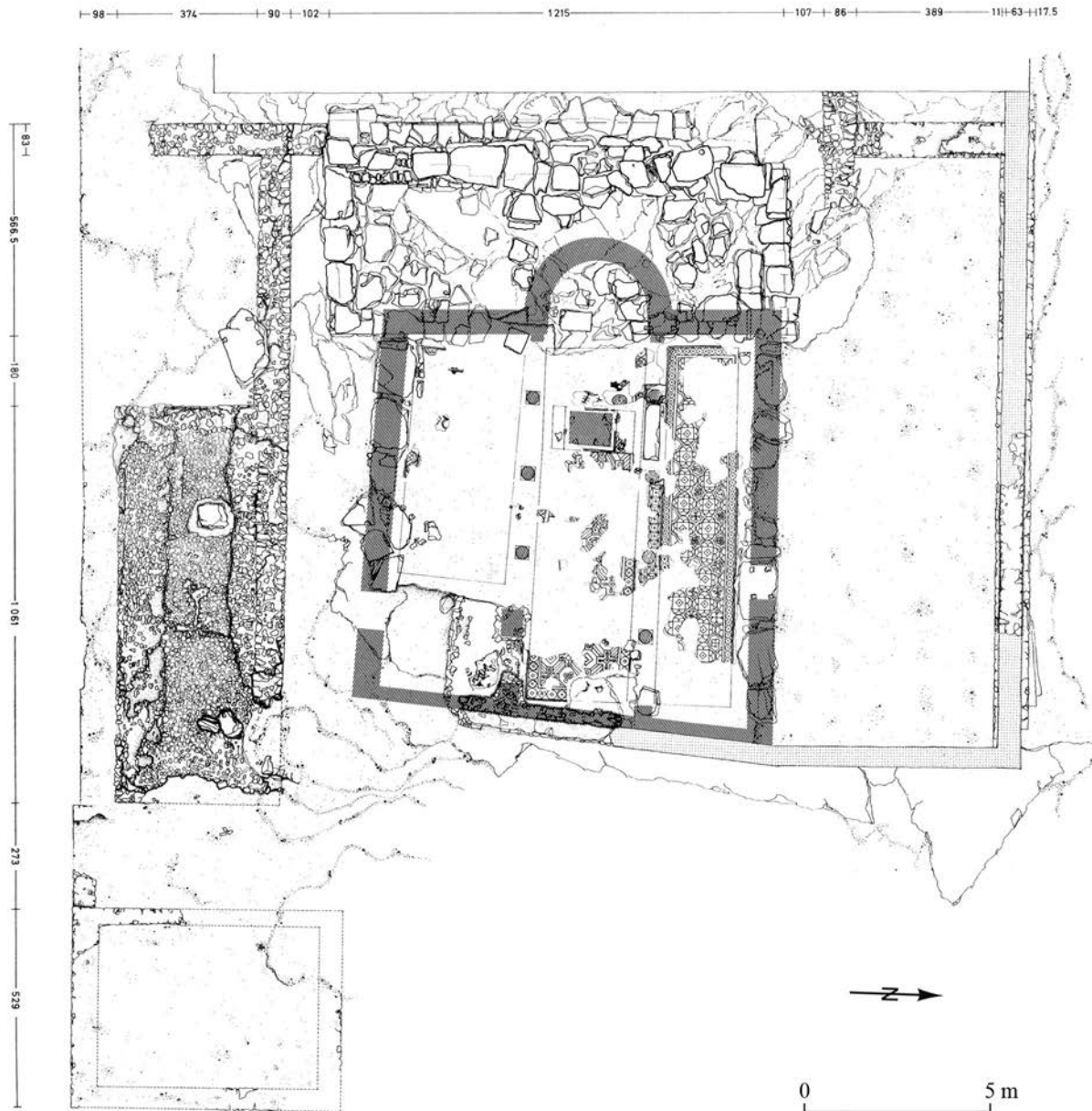


Figure 4 – L'église aménagée dans le temple païen au sommet de la colline Bourfifa. [Simitthus II, Abb. 15]

LE SANCTUAIRE DE LA DEA CAELESTIS

Un sanctuaire²² a été édifié à mi-hauteur sur le flanc ouest de la colline. Son identification a été rendue possible grâce à la découverte d'une inscription, qui commémore son agrandissement sous le règne de l'empereur Marc Aurèle, par les soins du procurateur des carrières, l'affranchi impérial *Pientius*. En voici le texte :

Pro salute et reditu Imp(eratoris) M(arci Aurelii) Antonini / uoto suscepto Pientius lib(ertus) proc(urator) m(armorum)

n(umidicorum) por/ticum cum cella sacerdae et citerna(m) perfecit ea/que populo Simitthuense praebenda dedicauit²³.

À l'origine, c'était un sanctuaire orienté vers le sud et composé d'une *cella* de dimensions relativement modestes, érigée sur un podium de faible hauteur et précédée d'un *pronaos* et à laquelle on accédait par un escalier axial de trois marches. Ce premier état a été daté de l'époque flavienne. Sous le règne de l'empereur Marc Aurèle seul (169-177 après J.-C.), comme l'a révélé l'inscription, le sanctuaire fut l'objet

22. Cf. RAKOB, KHANOUSSI 1994.

23. AÉ 1994, 1885.

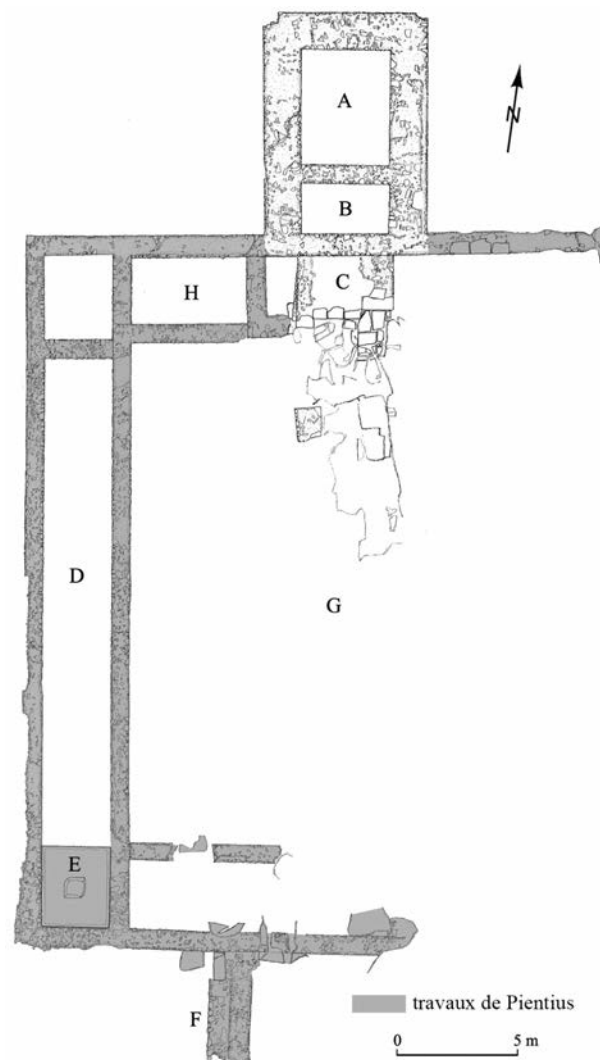


Figure 5 – Plan du sanctuaire de Caelestis avec indication des travaux réalisés par Pientius. [M. Khanoussi, d'après Simitthus II, Abb. 44]



Figure 6 – L'autel des *Dii Mauri*. [M. Khanoussi]

d'une opération d'extension qui le dota d'une vaste cour entourée de portiques sur trois côtés, d'une citerne aménagée à l'angle sud-ouest du portique ouest et de deux pièces occupant son angle nord-ouest dont celle qui était destinée à la prêtresse (figure 5) en charge du culte, la *cella sacerdae* mentionnée par le document épigraphique.

LE SANCTUAIRE ORIENTAL DES *DII MAURI*

Ce monument²⁴ est situé à quelques dizaines de mètres en contrebas à l'est du sanctuaire du sommet. Il est consacré à un culte dont l'existence était insoupçonnée jusqu'à une date récente, à savoir celui des *Dii Mauri*²⁵. Deux documents, l'un épigraphique et l'autre iconographique, ont permis son identification assurée. Le premier est un autel²⁶ portant l'inscription suivante dont le texte est en grande partie effacé (figure 6) :

*Diis Mauris Aug(ustis) s(acrum) / Pro salute Aug(usti) Caesaris / M(arci) Aureli(i) [[Commodi An]]toni[ni] / [--- proc(urator)] m(armorum) n(umidicorum)[-----]io[---]*²⁷.

Datée du règne de l'empereur Commode dont le nom est partiellement martelé, cette inscription permet l'attribution de ce sanctuaire au culte des *Dii Mauri*, assemblée de divinités autochtones. Cette identification est confirmée par l'iconographie comme l'atteste le second document.

Celui-ci (figure 7) est un relief plat, sculpté à même la roche et figurant les bustes de face de huit personnages représentés côte à côte et dont les visages semblent avoir été martelés intentionnellement à une date postérieure. Au bas de cette représentation une inscription a fait l'objet d'un martelage très minutieux qui rend vaine toute tentative de déchiffrement. C'est le quatrième document du genre figurant un panthéon de huit divinités. Les trois autres, que l'on date de la période numide, ont été trouvés dans la région de Chimtou et à Borj Hellal²⁸. Tous ces documents attestent que l'assemblée des *Dii Mauri* n'avait pas partout la même composition. Dans la région de Chimtou, elle était formée de huit divinités, sept masculines et une féminine ; alors que, par exemple, dans la région de Béja, elle était composée de sept divinités, dont cinq masculines et deux féminines²⁹.

24. Sur ce monument, voir RAKOB 1994c.

25. KHANOUSSI, GHAKI 1995. Sur le culte des *Dii Mauri* en général, voir CAMPS 1990.

26. H. : 86,5 cm ; l. dé : 76,5 cm ; pr. dé : 70,5 cm.

27. AÉ 1998, 1573.

28. Cf. *supra*, n. 22.

29. CAMPS 1954.



Figure 7 – Relief rupestre des *Dii Mauri*.
[M. Khanoussi]

De plan irrégulier, le sanctuaire (figure 8) comprend trois minuscules *cellae* contiguës occupant le côté sud, d'une cour avec un bassin et une citerne aménagée à l'angle sud-est et bordée à l'ouest d'un portique dont le mur de fond est constitué par la roche et dans lequel a été sculpté le relief des huit divinités. Même si rien ne permet de l'affirmer, il n'est pas hasardeux d'envisager la possibilité de l'antériorité du relief cultuel qui aurait été ainsi l'objet de rites religieux pratiqués par les fidèles, dans un espace ouvert, avant la monumentalisation du lieu à la fin de l'époque antonine.

LES AUTRES CULTES ATTESTÉS DANS LES CARRIÈRES

À ces divinités dont les cultes étaient pratiqués dans des sanctuaires, on peut ajouter celles qui ne sont attestées que par des documents épigraphiques ou iconographiques.

Deus Sanctus Infernus

Citons le *Deus Infernus* que mentionnent deux documents épigraphiques. Le premier est gravé sur un autel en marbre numidique brisé en trois fragments jointifs et qui a été trouvé dans l'édicule E du sanctuaire des *Dii Mauri*. En voici le texte :

*Numini Sa/ncto Inf/erno deo/uotum monitus/soluit Cis/sus*³⁰.

30. *AE* 1998, 1572.

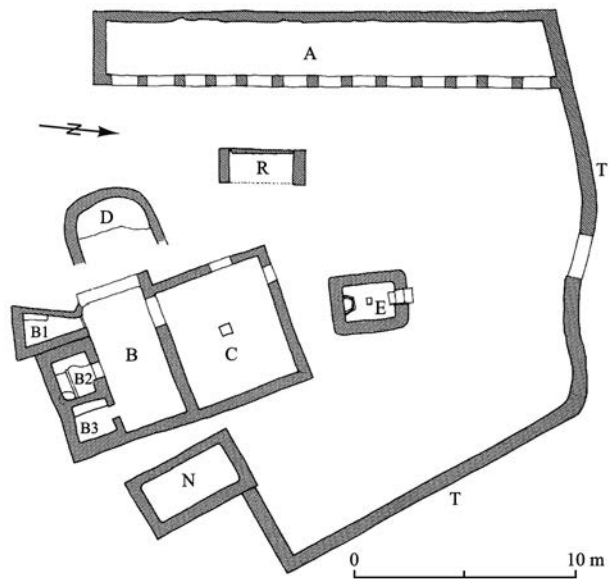


Figure 8 – Plan du temple des *Dii Mauri*.
[Simitthus II, p. 45, fig. 49]

Même si l'inscription ne l'indique pas, le dédicant de cet *ex voto* était, selon toute vraisemblance, un membre du personnel des carrières. Il rend un hommage à une divinité qui, selon nous, était déjà attestée à Chimtou, mais dont le nom a été restitué de manière erronée.

Le second est l'inscription *CIL VIII*, 14551, découverte non loin du sanctuaire de Saturne. Voici la lecture proposée par les premiers éditeurs et qui a été retenue par les auteurs du *CIL* :

[Deo Sancto Aet]erno Augusto / [---]stia Phil[e Ag]athae Aug(usti) / lib(erti) proc(uratoris) / m(armorum) n(umidicorum) [uxor ---].

Cette lecture a été adoptée sans objection par les chercheurs jusqu'à maintenant. En se basant sur l'attestation explicite de *deus Sanctus Infernus* (*AE* 1998, 1572), il nous semble que l'on doit revenir sur la restitution du nom de la divinité proposée dans l'inscription *CIL VIII*, 14551 pour écarter la lecture *[Deo Sancto Aet]erno* et la remplacer par celle de *[Deo Sancto Inf]erno* :

[Deo Sancto Inf]erno Augusto / [---]stia Phil[e Ag]athae Aug(usti) / lib(erti) pro[c(uratoris) / m(armorum) n(umidicorum) [uxor ---].

Les autres divinités païennes protectrices de carrières

Outre ces cultes pratiqués dans des sanctuaires ou attestés par des autels, l'épigraphie livre des données qui peuvent être interprétées comme des attestations

d'autres cultes rendus dans les carrières. Il s'agit des noms de divinités que l'on relève dans les appellations de certaines d'entre elles. Ce sont *officina Geni(i) Montis*³¹, *officina Cael(estis)*³², *officina Iunonis*³³, *officina noua Cael(estis)*³⁴ et *officina Telluris*³⁵.

À ce jour, on ne s'est jamais demandé la raison de ces appellations. Désignaient-elles des carrières ouvertes dans le voisinage immédiat des sanctuaires déjà existants consacrés à ces divinités ou ont-elles été données au moment de l'ouverture des carrières pour assurer la protection des ouvriers appelés à y travailler en les plaçant sous la tutelle de ces divinités ? Si, dans les cas de l'*officina Caelestis* et de l'*officina noua Caelestis*, ces noms peuvent être interprétés comme désignant deux carrières ouvertes successivement, dans le voisinage immédiat du sanctuaire de Caelestis, la première hypothèse semble à écarter dans les autres puisque aucune trace de lieux dédiés à ces entités divines n'a été recensée sur le terrain. C'est donc la deuxième hypothèse qui, selon nous, doit être retenue. Ces deux carrières ont été placées, au moment de leur ouverture, sous la protection respectivement du *Genius montis* et de *Tellus*, entités divines qui étaient les tutélaires des lieux et dont la bienveillance était nécessaire pour assurer la sauvegarde des ouvriers qui y travaillaient. Des rites et des pratiques devaient s'y dérouler pour exprimer la vénération de ces divinités sans nécessiter des lieux de culte construits.

La religion chrétienne

L'inscription *CIL VIII, 14600*, gravée sur la paroi d'une carrière et datable probablement du IV^e siècle, est le document le plus récent qui atteste une activité d'extraction dans les carrières. En voici le texte : *Chrisme avec l'alpha et l'oméga inscrits dans un cercle / officina inuen/ta a Dio/timo / agen(te) in r(ebus)*. Ce document témoigne de la continuité de la pratique religieuse dans les carrières de marbre numidique après le triomphe de la religion chrétienne et alors que l'exploitation en régie par l'administration impériale avait cessé depuis très longtemps.

31. *CIL VIII, 14588*.

32. KRAUS 1993b, p. 57, n° 14 : lit *n(umero) CCXXX.... officina Cael(i) / Luciano et Fabi(a)no co(n)s(ulibus) / caesura Athenodo(ri) proc(uratoris)*. Pour notre part, nous préférons lire plutôt *n(umero) CCXXX.... officina Cael(estis) / Luciano et Fabi(a)no co(n)s(ulibus) / caesura Athenodo(ri) proc(uratoris)*. C'est ce que nous avons proposé dans notre mémoire d'habilitation à diriger des recherches (KHANOUSSI 1996, p. 30). Cette lecture a été adoptée par l'*Année épigraphique*, voir *AÉ 1994, 1861*.

33. KRAUS 1993b, p. 59, n° 29 ; KHANOUSSI 1998, p. 1004-1005, n° 13.

34. KRAUS 1993b, p. 59, n° 27.

35. *CIL VIII, 14560*.

LA « COLLINE SACRÉE » DE CHIMTOU

Au terme de ce qui précède, on constate que la colline de Sidi Bourfifa, appelée « Tempelberg » par les collègues allemands au début du programme de coopération, a acquis, depuis l'époque numide, une vocation religieuse avec la construction d'un monument cultuel sur son sommet, et que cette vocation s'est renforcée au fil du temps. À l'époque romaine, elle a été confortée avec l'agrandissement à l'époque sévérienne du monument numide qui a été déjà transformé en un sanctuaire de Ba'al-Hammon / Saturne, la construction du sanctuaire de *Dea Caelestis* et de celui des *Dii Mauri* et la réalisation de la plus importante collection de reliefs votifs rupestres de toute la province. Après la fin du paganisme, une église fut aménagée à l'intérieur du sanctuaire de Saturne³⁶. Pour tout cela, la colline mérite bien d'être considérée comme une « colline sacrée ». Elle doit aussi être considérée comme le seul lieu connu dans la province d'Afrique proconsulaire où se trouvent réunis trois sanctuaires consacrés à des divinités « africaines » : Saturne, Caelestis et le panthéon régional des *Dii Mauri*.

Ces lieux avec les témoignages des cultes d'autres divinités, à savoir *Tellus*, *genius Montis*, *Deus Sanctus Infernus* et le Dieu des chrétiens, attestent l'importance accordée aux pratiques cultuelles dans les carrières impériales. Ils reflètent les sentiments d'un personnel travaillant dans un contexte où le danger était permanent et la mort aux aguets et pour lequel solliciter la bienveillance des divinités tutélaires des lieux et chercher à s'assurer leur protection devaient être un souci majeur. Cette vie religieuse dans les carrières n'a pas été animée uniquement par les ouvriers de l'administration impériale. Elle l'a été aussi par les habitants de la colonie voisine de *Simitthus* et peut-être même par des fidèles venus de plus loin.

LA « COLLINE SACRÉE » DURANT LE HAUT-EMPIRE : UNE GESTION PAR L'ADMINISTRATION DES CARRIÈRES IMPÉRIALES, UNE FRÉQUENTATION OUVERTE AUX HABITANTS DE LA COLONIE

De la documentation épigraphique connue à ce jour, il ressort que la gestion des sanctuaires de la colline sacrée a relevé exclusivement de l'administration des carrières impériales. Les inscriptions révèlent, en effet, que les travaux d'agrandissement des sanctuaires de Caelestis et de Saturne, ainsi que l'érection de l'autel dédié aux *Dii Mauri* ont été réalisés par les procureurs des carrières impériales. L'autel dédié à *Deus Sanctus Infernus* qui a été découvert dans

36. RAKOB 1994b, p. 37-38.

le sanctuaire des *Dii Mauri* a, lui aussi, été offert par un membre de l'administration impériale des carrières.

(...) *Pientius Aug(usti) lib(ertus) proc(urator) m(armorum) n(umidicorum)* (...) *eaque populo Simitthuensi praebenda dedicauit*³⁷.

C'est ce que précise la dédicace des travaux d'agrandissement du sanctuaire de *Caelestis* réalisés par le procureur des carrières, l'affranchi impérial *Pientius*. De cette inscription, il ressort que ces nouvelles constructions ont été offertes en cadeau aux habitants de la cité voisine. Ainsi, si la gestion des monuments culturels de la colline sacrée, de la construction à l'agrandissement en incluant aussi la restauration et l'entretien régulier, relevait de la compétence exclusive des procureurs des carrières impériales et, par voie de conséquence, les magistrats de la colonie voisine n'avaient aucune autorité sur les lieux, cela n'interdisait pas toutefois leur fréquentation par les fidèles de la ville voisine. C'est ce que corrobore l'épigraphie qui nous apprend que le culte de Saturne avait un caractère officiel dans la colonie de *Simitthus* où il était desservi par un *sacerdos publicus*³⁸. C'était aussi le cas du culte de *Caelestis* qui avait lui aussi un caractère officiel dans la colonie. On connaît l'une de ses prêtresses. Il s'agit d'une certaine *Veturia*

37. *AE* 1994, 1885.

38. *CIL* VIII, 14610 : *Di(is) Manibus s(acrum). / [? C]aunius Felix sacerdos Satur/[ni p]ublicus pius uixit / [a]nnis [---]*.

BIBLIOGRAPHIE

Sources antiques

Pline l'Ancien, *Histoire naturelle. Livre V*, éd. J. Desanges, Paris : Les Belles Lettres, 1980.

Pline l'Ancien, *Histoire naturelle. Livre XXXVI*, éd. J. André, R. Bloch, A. Rouveret, Paris : Les Belles Lettres, 1981.

Suétone, *Vie des douze Césars. I. César-Auguste*, éd. H. Ailloud, Paris : Les Belles Lettres, 1931-1932.

Abréviation

AAT 1892-1913 = BABELON E., CAGNAT R., REINACH S., *Atlas archéologique de la Tunisie : édition spéciale des cartes topographiques*, Ministère de la guerre. 1^{re} série, Paris : Ernest Leroux.

Martha connue par son épitaphe datable du milieu du 1^{er} siècle après J.-C.³⁹

Mais la vie religieuse ne se limitait pas aux seuls cultes pratiqués dans les carrières proprement dites. Des témoignages, découverts dans le *praesidium-ergastulum* voisin, attestent que des cultes y ont été rendus également à d'autres divinités, notamment celles à caractère militaire. Mais cet espace constituait un autre contexte⁴⁰ (figure 9).



Figure 9 – L'église du camp.

[M. Khanoussi]

39. *CIL* VIII, 25648 : *Veturia Sex(ti) filia) / Martha / sacerda Caelestae. / H(ic) s(ita) (est) u(ixit) a(nnis) XCV.*

40. Une étude spécifique à paraître lui a été consacrée.

Ouvrages et articles

AOUNALLAH S., GOLVIN J.-C. (dir.), BEN RHOMDANE H., BROUQUIER-REDDÉ V., CHEHIDI M. A., GHAKI M., KHANOUSSI M., MAURIN L., SAINT-AMANS S.

2016 *Dougga, Études d'architecture religieuse 2. Les sanctuaires du forum, du centre de l'agglomération et de la Grande rue courbe* (Mémoires, 42), Bordeaux : Ausonius Éditions.

BERGER P.

1904 « Découverte à Dougga (Tunisie) d'une inscription dédicatoire d'un temple élevé en l'honneur de Massinissa », dans *CRAI*, 1904, p. 406-407.

CAMPS G.

1954 « L'inscription de Béja et le problème des *Dii Mauri* », dans *Revue africaine*, 98, p. 235-260.

- 1990 « Qui sont les *Dii Mauri* ? », dans *AntAfr*, 26, p. 131-153.
- DUSSAUD R.
1914 « Dédicace bilingue punique-berbère en l'honneur de Massinissa », dans *BAC*, p. 38-43.
- FANTAR M. H.
1986 s.u. « *Bagradas* », *LIMC* 3, Zurich : Artemis, p. 1085-1086.
- FÉVRIER J. G.
1964-1965 « La constitution municipale de Dougga à l'époque punique », dans *Mélanges de Carthage offerts à Charles Saumagne, Louis Poinssot et Maurice Pinard*, Paris : Librairie orientaliste Paul Geuthner, p. 85-91.
- GASCOU J.
1981 « Le nom de l'oued Medjerda dans l'Antiquité », dans *AntAfr*, 17, p. 15-19.
- GHAKI M.
1997 « Épigraphe libyque et punique à Dougga (TBCG), dans M. Khanoussi, L. Maurin (dir.), *Dougga (Thugga). Études épigraphiques. Actes de la table ronde, Bordeaux, 25-26 mai 1996* (Études, 1), Bordeaux : Ausonius Éditions, p. 27-45.
- HALÉVY J.
1913 « L'inscription punique berbère du temple de Massinissa », dans *Revue Sémitique*, 21, p. 136-138.
- KHANOUSSE M.
1991 « Nouveaux documents sur la présence militaire dans la colonie Julienne Augustéenne de *Simitthus* (Chemtou, Tunisie) », dans *CRAI*, p. 825-839.
1993 « L'armée romaine et les carrières impériales de marbre numidique », dans *Simitthus I*, p. 65-68.
1996 *L'armée romaine d'Afrique dans l'Est de la Numidie proconsulaire sous le Haut-Empire*, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Université Paris-Sorbonne.
1997 « Le *saltus Philomusianus* et les carrières de marbre numidique », dans *MDAI, Römische Abteilung*, 104, p. 375-377.
1998 « Les *officiales marmorum numidicorum* », dans *L'Africa romana 12, Olbia, 12-15 dicembre 1996*, Sassari : Editrice Democratica Sarda, p. 997-1016.
- KHANOUSSE M., GHAKI M.
1995 « Une nouvelle représentation de divinités numides sur un bas-relief de Borj Hellal (*Thunusida*) », dans M. Fantar, M. Ghaki (dir.), *Congrès international des études phéniciennes et puniques 3. Actes, Tunis, 11-16 novembre 1991*, Tunis : Institut National du Patrimoine, p. 171-175.
- KRAUS T.
1993a « Die Felsreliefs am Tempelberg », dans *Simitthus I*, p. 71-92 et pl. 64-84.
1993b « Steinbruch- und Blockinschriften », dans *Simitthus I*, p. 55-64.
- LIDZBARSKI M.
1913 « Ein punisch-altberberische Bilinguisa aus einem Tempel des Massinissa », dans *Sitzungsbericht der Berliner Akademie*, p. 296-304.
- RAKOB F.
1994a « Das römische Steinbruchlager (*praesidium*) in *Simitthus* », dans *Simitthus II*, p. 51-139.
1994b « Das numidische Höhenheiligtum », dans *Simitthus II*, p. 1-38.
1994c « Das Heiligtum der *Dii Mauri* am Osthang (Tempelberg-Ost) », dans *Simitthus II*, p. 41-47.
- RAKOB F., KHANOUSSE M.
1994 « Das Heiligtum der *Caelestis* am Westhang (Tempelberg-West) », dans *Simitthus II*, p. 39-41.
- SAINT-AMANS S.
2004 *Topographie religieuse de Thugga (Dougga). Ville romaine d'Afrique proconsulaire (Tunisie)*, (*Scripta Antiqua*, 9), Bordeaux : Ausonius Éditions.
- Simitthus I*
1993 F. Rakob (dir.), *Simitthus I. Die Steinbrüche und die antike Stadt*, Mayence : Philipp von Zabern.
- Simitthus II*
1994 M. Khanoussi, T. Kraus, F. Rakob, M. Vegas, *Simitthus II. Der Tempelberg und das römische Lager*, Mayence : Philipp von Zabern.
- Simitthus III*
2005 M. Mackensen, *Simitthus III. Militärlager oder Marmorwerkstätten: neue Untersuchungen im Ostbereich des Arbeits- und Steinbruchlagers von Simitthus-Chemtou*, Mayence : Philipp von Zabern.



ÉGLISES RURALES DES HAUTES STEPPES

Fathi BÉJAOUÏ
(Institut National du Patrimoine, Tunis)

Nous savions déjà grâce à certaines sources et parfois aux procès-verbaux des conciles ou synodes régionaux, que la campagne africaine avait, au plus tard au IV^e siècle, ses édifices de culte chrétien. Les principales et les plus récentes observations sont celles de S. Lancel¹ ; il restait à en avoir la confirmation sur le terrain, ce que firent à partir du XIX^e siècle les voyageurs et prospecteurs européens, ensuite les brigades topographiques et l'équipe de l'*Atlas Archéologique de Tunisie*² avec, dans certains cas, de fausses identifications à une époque où tout ce qui est absidial, ou presque, était considéré comme étant une église. Le même phénomène est constaté chez L. Carton dans la région de Dougga³. D'autre part certains auteurs de la première moitié du XX^e siècle ont clairement constaté une certaine densité de témoignages archéologiques chrétiens dans les zones rurales, principalement sur le littoral est de la Tunisie, le Sahel ainsi qu'au Cap Bon⁴. Les études récentes de T. Ghali ont, par ailleurs, confirmé ces observations⁵. Mais les Hautes Steppes ou la Tunisie du Centre-Ouest étaient très peu concernées par ce constat à part quelques mentions dans l'*Atlas Archéologique* ou dans les rapports des missions scientifiques et littéraires⁶. Une carte des sites antiques des environs de Sbeitla / *Sufetula* a été réalisée par le géomètre Dubiez⁷.

Mais depuis deux décennies, grâce au recensement effectué dans le cadre de la Carte nationale des sites archéologiques et monuments historiques (CNSAMH) et à l'intérêt porté par des chercheurs de l'INP pour cette période majeure de l'histoire de la Tunisie, la période chrétienne, les découvertes se sont sensiblement multipliées, et la liste des témoignages chrétiens dans la région est étoffée sous forme d'églises,

de baptistères, d'éléments de sculptures, de mosaïques et de textes épigraphiques dont on évoquera ici les principaux exemples⁸.

LA RÉGION DES HAUTES STEPPES

C'est entre *Ammaedara* et *Thelepte* d'une part, *Cillium* et *Sufetula* d'autre part et enfin autour de cette dernière grande ville, que les témoignages archéologiques chrétiens se sont avérés les plus denses (figure 1).

Ainsi a-t-on pu repérer le long de la voie majeure construite à la fin du règne d'Auguste reliant la région au sud de la province, et à peu de distance (figure 2), trois sites ruraux avec leurs églises. C'est sur la même voie qu'est implanté un grand centre urbain, le lieu-dit Khanguet Slougui, qui semble correspondre à la ville antique de *Menegesem*, signalée par l'*Itinéraire d'Antonin* à XX miles à l'est de *Theueste* ; une église y a été également identifiée⁹.

Celui d'El-Gousset au sud d'*Ammaedara* est connu pour son important complexe de pressoirs à huile, son église qui a conservé ses arcades (figure 3), son baptistère auquel ont été associés une table d'autel, une chapelle avec des reliquaires et surtout une inscription datée avec précision de la 26^e année du règne du roi vandale Thrasamund, correspondant à l'an 521¹⁰. Sur le même site, une seconde église a été récemment repérée à quelques dizaines de mètres de la première (figure 4).

Henchir El-Khima (« la tente »), qui tire sans doute son nom de la toiture d'un mausolée encore conservé (figure 5), possède deux églises¹¹ dont l'une avec baptistère (figures 6-7). À Henchir El-Khemira, ont été recensés un linteau inscrit portant une croix

1. LANCEL 1964 ; éd. Lancel 1972-1991, avec la bibliographie ancienne.
2. Voir surtout SALADIN 1886.
3. CARTON 1895. Citons les cas de Sidi Abdallah Melliti, p. 281, ou de Henchir Reddes, p. 291.
4. POINSSOT L. 1932-1933 ; LAPEYRE 1940 ; CINTAS, DUVAL N. 1958.
5. GHALIA 2008, p. 206.
6. SALADIN 1886, p. 121, à partir de Sbeitla vers Tébessa.
7. Reprise par DUVAL N. 1990a, p. 525, où sont mentionnées quelques églises rurales.

8. BARATTE, BÉJAOUÏ 2001, p. 1147-1173 ; BARATTE *et al.* 2014 ; BÉJAOUÏ 2015.
9. BÉJAOUÏ 2015, p. 28-30. Le site est signalé par R. Cagnat (1895, p. 325) et C. Tissot (1888, p. 630).
10. BÉJAOUÏ 1995 ; ID. 2015, p. 31-39.
11. BÉJAOUÏ 2015, p. 40.

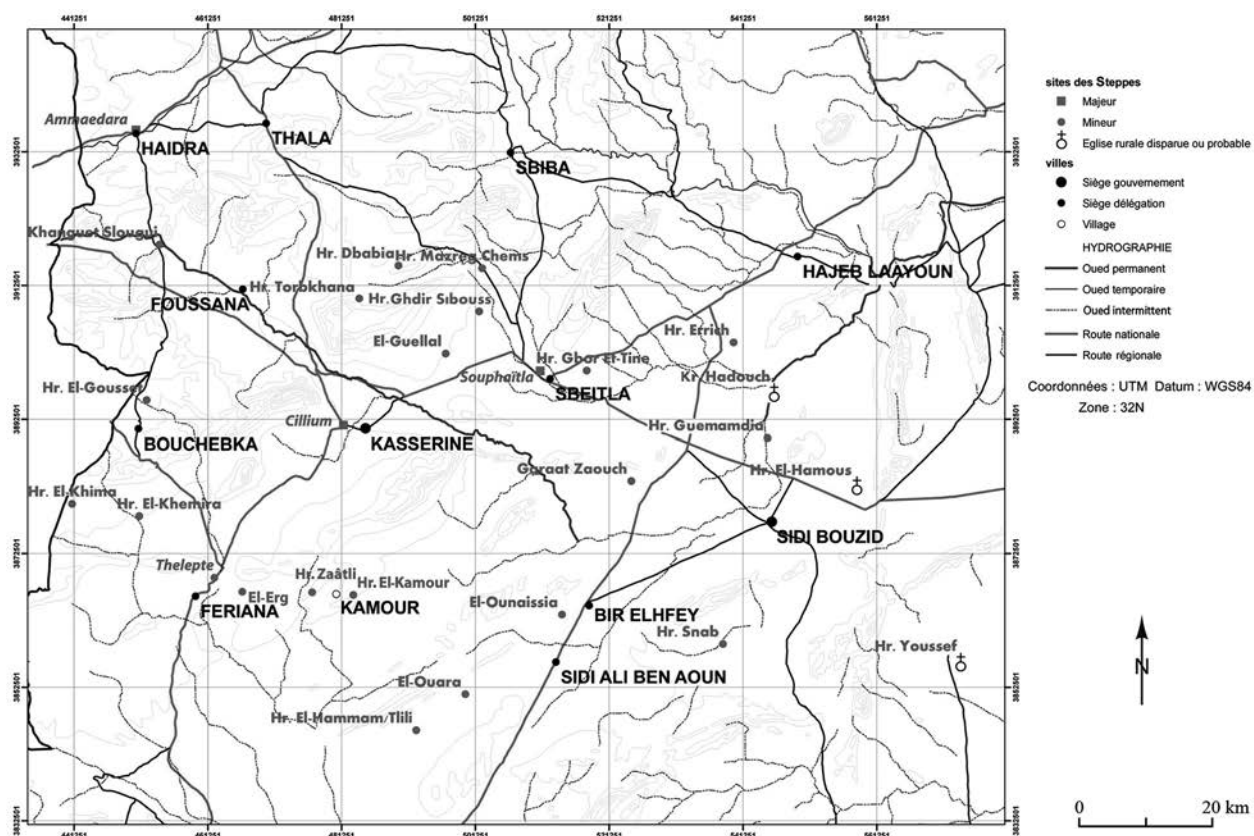


Figure 1 – Les églises dans les Hautes Steppes.
[F. Ghozzi]



Figure 2 – Khanguet Slougui, la voie d'Ammaedara-Thelepte.
[F. Béjaoui]



Figure 3 – El-Gousset, vue générale du site.
[F. Béjaoui]



Figure 4 – El-Gousset, l'abside de la deuxième église.
[F. Béjaoui]



Figure 5 – Henchir El-Khima, le mausolée romain.
[F. Béjaoui]



Figure 6 – Henchir El-Khima, l'église.
[F. Béjaoui]



Figure 7 – Henchir El-Khima, les auges.
[F. Béjaoui]



Figure 8 – Henchir El-Khemira, le linteau de l'église.
[F. Béjaoui]

monogrammatique¹² (figure 8), des pressoirs à huile, de nombreuses auges dispersées, ainsi qu'un ouvrage défensif.

Aux environs immédiats de *Thelepte* et au sud de cette grande ville où l'on connaît sept ou huit édifices de culte, a été identifiée, au lieu-dit El-Erg¹³, une église dont il ne subsiste que le contour de l'abside et surtout un baptistère avec une cuve quadrilobée entièrement mosaïquée (figure 9). Elle a pu être datée par une épitaphe découverte à proximité immédiate, contemporaine de la 22^e année du règne de Thrasamund, c'est-à-dire l'an 517 (figure 11).

À l'est de cette ville, deux autres églises rurales ont pu être identifiées dont il ne subsiste que peu de vestiges : une partie du *presbyterium*, des éléments sculptés et les linteaux qui devaient surmonter les montants des portes d'entrée. Il s'agit de Henchir Zaatli, s'étendant sur une superficie d'environ 6 ha

et qui est parfois mentionné au sujet du mausolée de Postumia Matronilla encore conservé¹⁴, et du lieu-dit Henchir El-Kamour (figure 10), qui couvre une dizaine d'hectares de superficie à 6 km à l'est du site précédent¹⁵.

Un peu plus au nord entre *Cillium* et *Sufetula*, une autre église a été fouillée à Kasr El-Guellal (figure 12) au milieu d'un vaste gisement de tessons de céramique rouge, d'amphores, de ratés de fours et de dizaines de pressoirs à huile. On note la présence d'un mausolée romain fortifié¹⁶.

Mais c'est autour de *Sufetula* que cette densité des édifices de culte ruraux est la plus forte. Ainsi « la chapelle d'Honorius », fouillée dans les années 1930, est à moins de 5 km au sud-est de la ville moderne de Sbeitla. L'épitaphe sur mosaïque est précisément celle de l'évêque éponyme de la chapelle : « *sanctus Honorius episcopus* » (figure 13a) qui aurait exercé son

12. Sur ces deux sites : BÉJAOUÏ 1988 ; ID. 2002, p. 205 ; BARATTE *et al.* 2014, p. 336-338 ; BÉJAOUÏ 2015, p. 40-44.

13. GSELL 1933 ; BÉJAOUÏ 2003a, p. 149-150 ; BARATTE *et al.* 2014, p. 341 ; BÉJAOUÏ 2015, p. 54-56.

14. SALADIN 1886, p. 129, fig. 230 ; LADJIMI SEBAÏ 2001 ; BARATTE *et al.* 2014, p. 360 ; BÉJAOUÏ 2015, p. 158.

15. SALADIN 1886, p. 129-131 ; BARATTE *et al.* 2014, p. 359 ; BÉJAOUÏ 2015, p. 158-159.

16. BÉJAOUÏ 1998 ; BARATTE *et al.* 2014, p. 409-411 ; BÉJAOUÏ 2015, p. 81-84.



Figure 9 – El-Erg, le baptistère.
[T. Bouallagui]



Figure 10 – Henchir El-Kamour, l'abside de l'église.
[M. Hermassi]



Figure 11 – El-Erg, l'épithaphe de Fortunatiana datée du règne de Thrasamund. [F. Béjaoui]

épiscopat à *Sufetula* et qui aurait été inhumé dans cette chapelle¹⁷. Quant aux autres églises connues autour de *Sufetula*, outre celles qui ont été mentionnées à la fin du XIX^e siècle par le géomètre Dubiez, d'autres témoignages observés essentiellement dans des centres agricoles antiques ou des domaines ont pris la forme d'éléments d'architecture comme à Mezreg Echems ou Zaouit Amar : corbeaux ou linteaux de porte, décorés de chrismes constantiniens ou de croix monogrammatiques¹⁸.

À l'est de *Sufetula* et autour du siège épiscopal de *Thagamuta* de l'une des églises duquel provient la tombe avec l'épithaphe de l'évêque qui a assisté à la conférence de 411¹⁹ (figure 14), on a pu repérer et fouiller les vestiges d'une église et d'un baptistère mosaïqué à Henchir Errich²⁰. Dans ce cas aussi, les témoignages d'une activité artisanale (sigillée et carreaux de terre cuite) sont partout visibles. On signalera qu'à 2 km de ce dernier lieu et à 8 km à l'est du village moderne de Jilma, le site de Kasr El-Ahmar montre le même type d'activité économique et où l'on serait en présence d'une église²¹.

Tout récemment et dans le même secteur (feuille topographique de Jebel Souda), les collaborateurs de la carte archéologique et des chercheurs universitaires²² ont pu repérer dans de nouveaux domaines antiques, matérialisés par des huileries, des ratés de four, des carreaux de terre cuite et l'omniprésent mausolée, des vestiges d'églises avec mosaïques funéraires, comme à Henchir Abdessalem Gharbi ou des

17. DUVAL N. 1973, p. 187-190, fig. 108.

18. SÉHILI 2009a.

19. BÉJAOUÏ 1990 ; ID. 2015, p. 85-121.

20. ID. 2001 ; BARATTE *et al.* 2014, p. 366-367 ; BÉJAOUÏ 2015, p. 122-126.

21. DUVAL N. 1986.

22. FAREH *et al.* 2013.

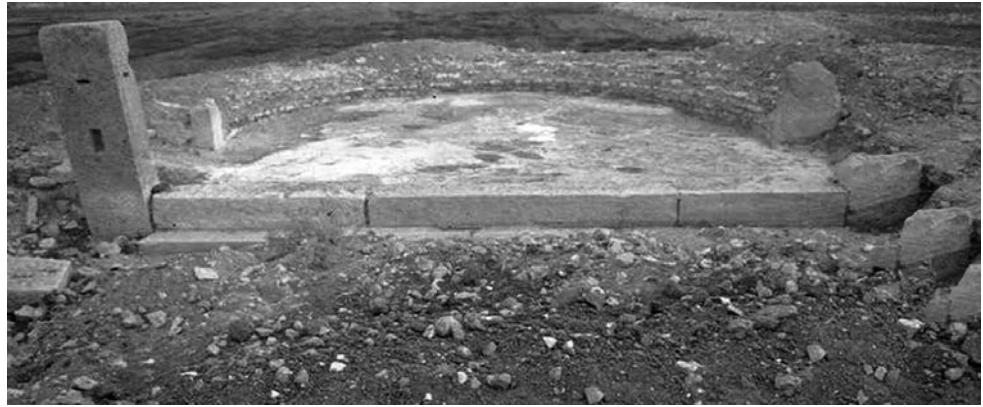


Figure 12 – Kasr El-Guellal, l'abside de l'église.
[F. Béjaoui]



a



b

Figure 13 – Région de Sbeitla et Kasr Haddouch. a : région de Sbeitla, l'épithape de l'évêque Honorius.
b : Kasr Haddouch, la cuve baptismale. [F. Béjaoui]



Figure 14 – Thagamuta, vue générale du complexe chrétien.
[F. Béjaoui]



Figure 15 – Henchir Guemamdia, la cuve baptismale.
[F. Béjaoui]



Figure 16 – Henchir Youssef, la cuve baptismale.
[F. Béjaoui]



Figure 17 – Henchir Snab, la cuve baptismale.
[F. Béjaoui]

Figure 19 – El Ounaïssia, l'église avec le caisson à reliques.
[F. Béjaoui]



a



b

Figure 18 – El-Ouara, l'église. a : vue de la contre-abside.
b : le caisson à reliques avec l'inscription. [F. Béjaoui]





Figure 20 – Henchir El-Hammam, le linteau inscrit.
[M. Khanoussi]

cuves baptismales à l'exemple de celle de Henchir El Guemamdia (figure 15) de forme originale assez rare décorée de cinq lobes entourés de huit autres, ou encore à Kasr El-Hadouch²³ (figure 13b).

Un peu plus au sud-est, dans les environs de la ville de Rgueb et au milieu d'un autre centre agricole signalé par un grand bassin et une importante quantité de sigillées et de ratés de four, une cuve baptismale non mosaïquée est décorée de quatre lobes (figure 16). C'est cette même forme qu'on remarquera sur un autre site rural au lieu-dit Henchir Snab (figure 17), au sud de *Sufetula*, dans la région de Bir El-Hfay, vraisemblablement un important centre urbain antique dont il ne subsiste que quelques vestiges (grands thermes, mausolées...). De l'église n'est conservée qu'une partie de l'abside²⁴.

Dans les environs immédiats de cette ville de Bir El-Hfay, au moins trois édifices de culte sont associés à des sites ruraux distants les uns des autres de quelques kilomètres.

Le premier est celui d'El-Ounaïssia²⁵ avec une église de taille réduite (figure 19) dont le dernier état d'occupation est d'époque byzantine, d'après le style de la mosaïque décorant le sol d'un contre-chœur où l'on a mis au jour un caisson à reliques et surtout d'après l'épithaphe d'un diacre découverte ici en réemploi, et datée avec précision de la septième année du règne du roi vandale Gunthamund, c'est-à-dire l'an 491. On signalera que le thème traité sur le pavement de mosaïque est celui des cerfs et des paons affrontés à une croix et un canthare.

C'est le même thème qu'illustre la mosaïque décorant le chœur de l'église au sud-ouest d'El-Ounaïssia, au lieu-dit El-Ouara (figure 18a), qui a livré un caisson à reliques qui devait être protégé par une table d'autel installée dans une contre-abside²⁶. Une inscription sur mosaïque nous apprend qu'il s'agit des reliques des saints Julien et Étienne qui ne semblent pas être les célèbres martyrs mais plutôt des saints locaux comme c'est parfois le cas en Afrique (figure 18b).

Enfin, non loin de ce site, au lieu-dit Henchir Ayachi ou El-Hammam²⁷, un baptistère, dont la cuve n'est pas dégagée, présente un linteau inscrit et portant un symbole chrétien (figure 20).

ÉTAT DE LA QUESTION

De ce bref inventaire qui ne concerne, comme on l'a précédemment précisé, que des zones rurales autour de trois ou quatre grands centres urbains, quelques remarques découlent.

On peut remarquer qu'à part cette indéniable densité, ces églises rurales des Hautes Steppes, d'un point de vue architectural, sont de modestes dimensions : une nef centrale et deux bas-côtés pour tous les édifices de culte mentionnés, dont l'état de conservation permet une lecture satisfaisante. Les nefs sont séparées par des colonnades, à l'exception d'El-Gousset et de Henchir El-Khima, deux sites sur la voie *Ammadara-Thelepte*, qui présentent des piliers.

23. Information signalée par Mustapha Khanoussi ; BARATTE *et al.* 2014, p. 373 ; BÉJAOUÏ 2015, p. 162. Sur Hr. El-Guemamdia : BARATTE *et al.* 2014, p. 367 ; BÉJAOUÏ 2015, p. 162.

24. BÉJAOUÏ 1989 ; Id. 2002, p. 209, fig. 35 ; Id. 2015, p. 143-144.

25. Id. 1991, p. 299 ; BARATTE, BÉJAOUÏ 2001, p. 1485 ; BARATTE *et al.* 2014, p. 362-373 ; BÉJAOUÏ 2015, p. 137-142.

26. BÉJAOUÏ 2001 ; BARATTE, BÉJAOUÏ 2001, p. 1482-1497, plan et fig. ; BARATTE *et al.* 2014, p. 362-373 ; BÉJAOUÏ 2015, p. 137-142.

27. BARATTE *et al.* 2014, p. 365-366 ; BÉJAOUÏ 2015, p. 316.



Figure 21 – El-Gousset, la chapelle avec les caissons à reliques.
[F. Béjaoui]

Certaines de ces églises comportent un second centre de culte, cas fréquent dans la région, mais plutôt dans les villes, comme à *Ammaedara*, *Thelepte*, *Thala* ou *Sufetula*²⁸. Ainsi, avons-nous une chapelle avec plusieurs reliquaires communiquant avec l'un des bas-côtés de l'église d'El-Gousset (figure 21). À El-Ounaïssia, c'est vraisemblablement à l'intérieur de l'espace réservé à un contre-chœur qu'a été découvert le caisson à reliques. À El-Ouara, la contre-abside est aménagée à l'opposé du *presbyterium* et occupe l'espace équivalent à une travée, isolé de la nef centrale par des chancels (figure 18a). Ces seconds centres de culte, dont nous connaissons la fonction martyrologique, ne sont pas spécifiques aux églises urbaines et celles des Hautes Steppes viennent s'ajouter aux rares exemples rencontrés, du moins dans l'état actuel de la recherche, dans d'autres régions du pays, à l'exemple de Demna près de Kélibia (*Clipea*) où plusieurs chapelles furent ajoutées au noyau central de l'église²⁹.

Les baptistères

Une autre remarque concerne le nombre de baptistères recensés dans ces églises rurales, qui n'est pas non plus spécifique à cette région puisque le même constat a été fait ailleurs, notamment au Cap Bon et au Sahel. La forme des cuves à lobes, très fréquente dans d'autres régions, est celle d'El-Erg, peut-être de Henchir El-Hammam (?), de Henchir Snab, près de Rgueb, et celle d'un type assez particulier à Henchir Gmamdia. Mais la forme de la cuve de Henchir Errich avec un plan ovoïde reste, à notre connaissance, « régionale » puisqu'elle n'est connue qu'à *Sufetula*, à deux reprises, et à *Thagamuta*³⁰.

28. DUVAL N. 1973, dans l'ordre présenté, p. 190-209, 211-222, 293-297, 163-190.

29. CINTAS, DUVAL N. 1958 et peut-être à Henchir Sokrine près de *Lepti Minus* (Lemta) : BÉJAOUÏ 1992.

30. Concernant *Sufetula* : l'un des baptistères a été réaménagé en chapelle dite de *Jucundus*, le second cas est celui de *Vitalis* : DUVAL N. 1973, p. 100, 277 = RISTOW 1998, p. 263, n° 740 et p. 263, n° 742.

Les cuves d'El-Gousset et Henchir El-Khima sont de plan circulaire, avec margelle rectangulaire ou carrée, et en pierre calcaire ; l'une est composée de plusieurs éléments rassemblés, l'autre est monolithe. La forme de celle de Henchir Hadouch est inconnue.

Le décor

La sculpture

Quant au décor de ces églises, la ressemblance de plusieurs éléments sculptés, découverts au cours des différentes fouilles des deux dernières décennies ou ceux qui ont été signalés depuis le XIX^e siècle ou tout récemment par S. Sehili dans la région de *Sufetula*, laisse croire que nous sommes bien en présence de l'œuvre d'ateliers régionaux ou locaux. En effet, un décor floral ou animalier avec des rapaces tenant dans leurs griffes des serpents ou des lièvres, se retrouve sur différents sites comme à *Thelepte*, à El-Gousset, à Henchir El-Khima ou, plus au nord-ouest, à Zaouit Ammar³¹. C'est cette même iconographie et ce même style qu'a remarqué F. Baratte dans la région de Tébessa / *Theveste* en Algérie avec parfois des textes mentionnant des officines³², comme c'est également le cas dans la région de *Sufetula*³³, à *Cillium*³⁴ ou encore à El-Gousset même³⁵.

La mosaïque

Quant à la mosaïque, nous avons brièvement évoqué les églises ou baptistères offrant ce décor à thèmes géométriques, animaliers ou symboliques comme les paons, les agneaux ou les cerfs affrontés à un canthare ou à une grande croix à l'exemple de Kasr El-Guellal, Henchir Errich, El-Ounaïssia, El-Ouara ou Henchir Hadouch. Ceci n'a rien de nouveau pour une

31. SÉHILI 2009a, p. 203-205.

32. BARATTE 2014, p. 73.

33. SÉHILI 2013, p. 245.

34. MONCEAUX 1910, p. 198-199 ; *AE* 1911, n° 19 = *ILCV*, 932a.

35. DUVAL N. 1990b, p. 318, fig. 4. Le même auteur avait déjà évoqué cette question d'ateliers régionaux : DUVAL N. 1972, qu'il reprend plus tard : DUVAL N. 2006, p. 154-155. Voir également GRIRA 2014, p. 161-162, qui a pu faire le même constat à propos du décor de plusieurs stèles de la région, en rappelant une lettre de saint Augustin (*Ep.* 50 : *CSEL* 34, 2, p. 143) qui fait allusion à l'existence de ces ateliers : LEPALLEY 1981, p. 305-306. Plusieurs observations récentes concernant les ateliers ou des sculpteurs « itinérants » ayant exercé dans la région, surtout aux trois premiers siècles : FERCHIOU 2003 ; BARATTE 2003, p. 116.

région où les monuments publics, religieux ou privés des grands centres urbains ont tous fourni de nombreux pavements, sauf peut-être ce qui concerne les mosaïques funéraires pour lesquelles les fouilles récentes ont permis de combler une « lacune » en allongeant la liste de ce type de couverture de tombe, plus particulièrement à *Sufetula* et surtout à *Thagamuta*³⁶.

Certaines ressemblances aussi bien dans la technique d'exécution que dans l'iconographie de ces tableaux ont été largement constatées et touchent non seulement les sites ruraux mais également ce que nous avons pu remarquer dans quelques centres urbains comme *Thelepte* et surtout autour de *Sufetula* : les cerfs, paons, volatiles, les types de tesselles utilisés et les mosaïques funéraires de *Thagamuta* et celles, malheureusement conservées en petits fragments, de Henchir Abdessalem Gharbi³⁷. On pense évidemment à l'existence d'une ou plusieurs officines régionales³⁸ ! L'une d'elles est justement mentionnée sur la mosaïque de Henchir Errich, accompagnant le motif des cerfs décorant le baptistère où nous lisons, en même temps que la formule de vœux « *uotum soluerunt* », *ex officina mag/istri Bictoriani / et Victorini*³⁹.

On soulignera cette inscription avec sa formule de vœu qui est, à n'en pas douter, en rapport avec l'évergétisme qui peut être public ou encore privé, dont on connaît plusieurs exemples africains sans pouvoir toujours en identifier ni l'origine, ni le dédicant ni l'évergète⁴⁰.

Pour cette région, l'exemple le mieux connu est celui du baptistère de Vitalis et Cardela à *Sufetula*⁴¹. À *Thala*, une mosaïque, décorant le sol de l'abside de l'une des deux églises de la ville porte également la formule « *Felix Zancarius cum suis botum soluit* »⁴² ainsi que dans la région de *Theveste* sur des éléments de sculpture⁴³.

Une donnée qui est sans doute un autre facteur qui pourrait expliquer cette densité est celle de l'importance des domaines dans la région, comme on l'a constaté ailleurs. Il suffirait de rappeler que ces églises

sont bâties, le plus souvent, sur des sites correspondant à de grandes propriétés ou d'établissements agricoles et artisanaux : El-Gousset (complexe important de pressoirs à huile), Kasr El-Guellal (des dizaines de pressoirs à huile et un grand centre de production de céramique) et Henchir Errich (production de céramique, métallurgie...).

Par ailleurs, les différentes campagnes de prospection et certains documents épigraphiques ont mis en évidence dans cette région, et essentiellement autour de *Thala*, *Thelepte*, *Cillium* ou *Sufetula*, un nombre conséquent de ce type de domaines ou de fermes moins étendues⁴⁴.

Cependant, cette densité doit sans doute être mise en relation avec un état de fait constaté en Afrique : le nombre important de centres urbains avec une vie municipale très tôt active en même temps que la création d'évêchés⁴⁵ qui seraient peut-être à l'origine d'une multiplicité de bourgs et de bourgades et par voie de conséquence d'églises avec, dans plusieurs cas, la présence de baptistères comme nous avons pu nous en rendre compte. Cela signifie que le baptême n'est plus du ressort unique de la cathédrale et qu'il pouvait être administré par un prêtre auquel l'évêque déléguait certains de ses pouvoirs⁴⁶.

* * *

Ce sont, peut-être, toutes ces données réunies qui peuvent expliquer cette densité d'édifices de culte ruraux qui ne touchent pas les Hautes Steppes uniquement mais autant le nord que le Cap Bon ou l'est de l'Afrique chrétienne.

36. L'inventaire de N. Duval n'en mentionnait que quelques exemples isolés à *Thala*, aux environs de *Sufetula* ou *Ammaedara* : DUVAL N. 1976, appendice I, p. 87. Pour ce dernier site, DUVAL N., BARATTE 2011, p. 199. Concernant les fouilles récentes : BÉJAOUÏ 2003b.

37. FAREH *et al.* 2013.

38. La question a été brièvement traitée pour d'autres régions : ENNAÏFER 1994. Voir aussi DUVAL N., BESCHAOUCH 1996-1998 ; GHALIA 2005.

39. BÉJAOUÏ 2005.

40. Sur cette question, DUVAL N. 2001, p. 43. Voir aussi : HAENSCH 2006, surtout p. 51 pour les domaines. Certains textes sont assez brefs avec la formule « *De donis Dei* » comme à Henchir Sokrine : BÉJAOUÏ 1992. À Hergla : GHALIA 1998.

41. DUVAL N. 1973, p. 277.

42. GAUCKLER 1910, p. 115, n° 341 ; *CIL VIII*, 23323 = *ILCV*, 1896.

43. BARATTE 2014, p. 73.

44. Plusieurs domaines ont été identifiés dans la région, à commencer par le *Saltus Massipianus* (Henchir Borj El-Arbi El-Baccouche) dans la région de *Thala* : AAT, *Thala*, xxxv, 73 et *CNSAMH*, 067.073 ; *CIL VIII*, 588 = *CIL VIII*, 11731. Le *Saltus Beguensis* (Hr. El-Begar) : SÉHILI 2008. Le même auteur présente d'autres domaines connus dans la région avec la description des composantes des sites : SÉHILI 2009b, p. 374. On obtiendra de précieux renseignements dans la récente étude de BEN ABID 2014. Quelques-uns sont à proximité de *Sufetula* comme celui de Henchir Mazreg Chems où des témoignages archéologiques chrétiens sont connus. Au sujet des domaines au nord-est de *Sufetula* près de Hajeb El-Ayoun : voir M'CHAREK 2003. L'auteur rappelle d'autres domaines impériaux ou privés dans la région : Henchir Skhira, *fundus des Molphonii*, *Saltus Venenatus*. Voir GRIRA 2001. L. Naddari s'est intéressé aux domaines dans la région de *Sufetula*-Sidi Bouzid : études inédites.

45. MONCEAUX 1905, p. 3-10 ; éd. Lancel 1972-1991 ; DUVAL N. 1989.

46. FÉVRIER 1983 ; DUVAL Y. 1984, p. 512. La question des diocèses ruraux et la christianisation de la campagne africaine a été traitée à la fin des années 1990 : SPANU, ZUCCA 1998 et ARTIZZU 1998.

BIBLIOGRAPHIE

Source antique

Actes de la conférence de Carthage en 411, 1, éd. S. Lancel (Sources chrétiennes, 194, 195, 224, 373), Paris, 1972-1991 : Les Éditions du Cerf.

Abréviations

AAT 1892-1913 = BABELON E., CAGNAT R., REINACH S., Atlas archéologique de la Tunisie : édition spéciale des cartes topographiques, Ministère de la guerre, 1^{re} série, Paris : Ernest Leroux.

CMGR 9 = H. Morlier (dir.), La mosaïque gréco-romaine 9. Actes du colloque international pour l'étude de la mosaïque antique et médiévale, Rome, 5-10 novembre 2001 (CÉFR, 352), Rome : École française de Rome.

CSEL : Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum

Ouvrages et articles

ARTIZZU D.

1998 « La cristianizzazione degli spazi rurale in Proconsulare e Byzacena: proposte per una strategia di studio », dans *L'Africa romana 12*, Olbia, 12-15 décembre 1996, Sassari : Editrice Democratica Sarda, p. 419-437.

BARATTE F.

2003 « La sculpture à *Ammaedara* : remarques préliminaires », dans BÉJAOUÏ (dir.) 2003, p. 101-116.

2014 « Les carnets du commandant Guénin : la préparation de "L'inventaire du cercle de Tébessa" », dans BÉJAOUÏ (dir.) 2014, p. 65-87.

BARATTE F., BÉJAOUÏ F.

2001 « Églises urbaines, églises rurales dans la Tunisie paléochrétienne : nouvelles recherches d'architecture et d'urbanisme », dans CRAI, p. 1447-1498.

BARATTE F., BÉJAOUÏ F., DUVAL N., BERRAHO S., GUI I., JACQUEST H.

2014 *Basiliques chrétiennes d'Afrique du Nord (inventaire et typologie). II. Inventaire des monuments de la Tunisie* (Mémoires, 38), Bordeaux : Ausonius Éditions.

BÉJAOUÏ F.

1988 « Nouvelles découvertes chrétiennes dans la région de *Thelepte* et de *Jilma* », dans *Bulletin des travaux de l'INAA*, 2, p. 17-34.

1989 « Nouvelles découvertes dans les régions de Sidi Bou Zid, Bir El Hfay et Bou Zaiane », dans *Bulletin des travaux de l'INAA*, 3, p. 115-119.

1990 « Documents d'archéologie et d'épigraphie paléochrétiennes découverts en Tunisie dans la région de *Jilma* », dans CRAI, p. 256-277.

1991 « Une nouvelle découverte d'époque chrétienne en Tunisie », dans *L'Africa romana 8*, Cagliari, 14-16 décembre 1990, Sassari : Edizioni Gallizi, p. 299-303.

1992 « À propos des mosaïques funéraires d'Henchir Sokrine (environs de *Lepti Minus* en Byzacène) », dans *L'Africa romana 9*, Nuoro, 13-15 décembre 1991, Sassari : Edizioni Gallizi, p. 329-336.

1995 « Une église d'époque vandale à Henchir El Gousset (région de *Thelepte*-Tunisie) », dans *Africa*, 13, p. 101-122.

1998 « Une église de la région de *Sbeitla* : Kasr El Guellal », dans *Africa*, 16, p. 1-14.

2001 « Deux mosaïques tardives de la région de *Sbeitla*, l'antique *Sufetula* en Tunisie », dans CRAI, p. 489-515.

2002 « État des découvertes d'époque chrétienne des dix dernières années en Tunisie », dans *L'Afrique vandale et byzantine I*, *AntTard*, 10, p. 197-211.

2003a « Recherches archéologiques à *Thelepte* et ses environs. Note sur les récentes découvertes », dans BÉJAOUÏ (dir.) 2003, p. 147-161.

2003b « Les mosaïques funéraires de *Sufetula* (*Sbeitla*) et de *Thagamuta* (Kasr El Baroud) », dans M. Khanoussi (dir.), *L'Afrique du Nord antique et médiévale. Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord 8. Actes du colloque international, Tabarka, 8-13 mai 2000*, Tunis : Ministère de la culture, de la jeunesse et des loisirs / Institut National du Patrimoine, p. 303-333.

2005 « Mosaïques tardives des Hautes Steppes tunisiennes », dans CMGR 9, p. 548-554.

2007 « Présence chrétienne dans la Tunisie centrale : récentes découvertes », dans *Sur les traces du christianisme antique en Sicile et en Tunisie. Catalogue de l'exposition*, Tunis / Palerme : Fondazione Orestyadi, p. 93-111.

2015 *Les Hautes Steppes tunisiennes. Témoignages archéologiques chrétiens*, Tunis : Institut National du Patrimoine.

BÉJAOUÏ F. (dir.)

2001 *Histoire des Hautes Steppes, Antiquité-Moyen Âge* [1]. Actes du colloque, *Sbeitla*, 1998 et 1999, Tunis : Institut National du Patrimoine.

2003 *Histoire des Hautes Steppes, Antiquité-Moyen Âge* [2]. Actes du colloque, *Sbeitla*, 2001, Tunis : Institut National du Patrimoine.

2008 *Histoire des Steppes tunisiennes 5. Actes du Colloque international, Sbeitla*, 2006, Tunis : Institut National du Patrimoine.

2014 *Histoire des Steppes tunisiennes 7. Actes du colloque international, Sbeitla 2010*, Tunis : Institut National du Patrimoine.

- BEN ABID L.
2014 « Les cultes païens dans les grands domaines fonciers de l'Afrique Proconsulaire », dans BÉJAOUÏ (dir.) 2014, p. 169-194.
- CAGNAT R.
1895 « Chronique d'épigraphie africaine », dans BAC, p. 309-329.
- CARTON L.
1895 *Découvertes épigraphiques et archéologiques faites en Tunisie (région de Dougga)*, (Mémoires de la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, 5^e série, fasc. 4), Paris : Ernest Leroux.
- CINTAS M., DUVAL N.
1958 « L'église du prêtre *Felix* (région de Kélibia) », dans *Karthago*, 9, p. 155-269.
- DUVAL N.
1972 « Plastique chrétienne de Tunisie et d'Algérie », dans BAC, p. 53-146.
1973 *Les églises africaines à deux absides. Recherches archéologiques sur la liturgie chrétienne en Afrique du Nord. II. Inventaire des monuments, interprétation* (BÉFAR, 218bis), Paris : Éditions De Boccard.
1976 *La mosaïque funéraire dans l'art paléochrétien*, Ravenne : Longo.
1986 « Une curieuse basilique du centre de la Tunisie à Ksar El Ahmar près de Djilma (Études d'archéologie chrétienne nord-africaine, 8) », dans O. Feld, U. Peschlow (dir.), *Studien zur spätantiken und byzantinischen Kunst: Friedrich Wilhelm Deichmann gewidmet* (Monographien des Römisch-Germanischen Zentralmuseums, Mainz, 10), Mayence : RGZM, p. 155-162.
1989 « L'évêque et la cathédrale en Afrique du Nord », dans N. Duval (dir.), *Congrès international d'archéologie chrétienne 11. Actes, Lyon, Vienne, Grenoble, Genève, Aoste, 21-28 septembre 1986* (CÉFR, 123), Rome : École française de Rome, p. 345-399.
1990a « *Sufetula* : l'histoire d'une ville romaine de la Haute Steppe à la lumière des recherches récentes », dans *L'Afrique dans l'Occident romain (1^{er} siècle av. J.-C.-IV^e siècle ap. J.-C.)*. Actes du colloque, Rome, 3-5 décembre 1987 (CÉFR, 134), Rome : École française de Rome, p. 495-535.
1990b « Les nouveautés de l'archéologie tunisienne. Le site d'H^{er} El Gousset (Études d'archéologie chrétienne nord-africaine, 21) », dans *REAug*, 36, p. 315-327.
2001 « L'Afrique dans l'Empire « byzantin » : anciennes et nouvelles perspectives », dans LANDES, BEN HASSEN (dir.) 2001, p. 37-44.
- 2006 « L'Afrique dans l'Antiquité tardive et la période byzantine : l'évolution de l'architecture et de l'art dans leur environnement », dans *AntTard*, 14, p. 119-164.
- DUVAL N., BARATTE F.
2011 « Les inscriptions nouvelles ; supplément aux "inscriptions chrétiennes" », dans F. Baratte, F. Béjaoui, N. Duval, J.-C. Golvin (dir.), *Recherches archéologiques à Haïdra. IV. La basilique II dite de Candidus ou des martyrs de la persécution de Dioclétien* (CÉFR, 18.4), Rome : École française de Rome, p. 183-210.
- DUVAL N., BESCHAOUCH A.
1996-1998 « À propos du baptistère d'*Ulisippira* (Henchir El Zembra, près de Sidi Bou Ali, au nord de Soussse) et des ateliers du Sahel à l'époque byzantine », dans BAC, n.s., *Afrique du Nord*, 25, p. 81-94.
- DUVAL Y.
1984 « Densité et répartition des évêchés dans les provinces africaines au temps de Cyprien », dans *MÉFRA*, 96.1, p. 493-521.
- ENNAÏFER M.
1994 « Contribution à la connaissance des mosaïques de la région de l'antique Capsa », dans *CMGR* 6 = D. Fernández Galiano (dir.), *VI^e coloquio internacional sobre mosaico antiguo, Palencia-Merida, octubre 1990*, Guadalajara : Asociación española del mosaico, p. 253-264.
- FAREH H., HAJLAOUI A, LAHMAR L.
2013 « Prospection archéologique dans la région de Laswda à Sidi Bouzid (carte de Djebel Es-Souda n° : 086) : résultats préliminaires », dans N. Boukhchim, J. Ben Nasr, A. El Bahi (dir.), *Kairouan et sa région. Nouvelles recherches d'archéologie et de patrimoine. Actes du 3^e colloque international du Département d'archéologie, Kairouan, 1-4 avril 2009*, Kairouan : Centre de publication universitaire, p. 205-230.
- FERCHIOU N.
2003 « L'activité d'officines de marbriers venues de Carthage à *Sufetula* : le cas des temples capitulins et de la porte du forum », dans BÉJAOUÏ (dir.) 2003, p. 93-100.
- FÉVRIER P.-A.
1983 « Le fait urbain dans le Maghreb du III^e siècle. Les signes d'une crise », dans *150-Jahr-Feier Deutsches Archäologisches Institut Rom, Ansprachen und Vorträge, 4.-7. Dezember 1979*, MDAI, Römische Abteilung, 25, Mayence : Philipp von Zabern, p. 50-76.

GAUCKLER P.

- 1913 *Basiliques chrétiennes de Tunisie*, Paris : A. Picard et fils.
- 1910 *Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique. II. Afrique proconsulaire : Tunisie*, Paris : Ernest Leroux.

GHALIA T.

- 1992 « Carte archéologique de Tunisie et connaissance du paysage rural antique à l'époque tardive. Notes sur les monuments chrétiens de Chatt Menzel Yahia (Kélibia), Saadat Mornissa (Mateur) et Sarraguia (Gafsa) », dans *Spectacles, vie portuaire, religions. Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord 5. Actes du 5^e colloque international, 115^e congrès national des sociétés savantes, Avignon, 9-13 avril 1990*, Paris : Éditions du CTHS, p. 419-438.
- 1998 *Hergla et les mosaïques de pavement des basiliques chrétiennes de Tunisie. Plan, décor et liturgie*, Tunis : Institut National du Patrimoine.
- 2001 « Présence chrétienne dans le Cap Bon de l'Antiquité tardive », dans LANDES, BEN HASSEN (dir.) 2001, p. 65-73.
- 2005 « La production mosaïstique du Cap Bon (Tunisie) aux 5^e et 6^e siècles », dans *CMGR 9*, p. 847-856.
- 2008 « "Par ce signe tu vaincras..." ». Nouveaux témoignages sur les vestiges du christianisme antique au Cap Bon (Tunisie) », dans *Lieux de cultes : aires votives, temples, églises, mosquées. Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord antique et médiévale 9. Actes du colloque international, Tripoli, 19-25 février 2005 (Études d'Antiquités africaines)*, Paris : CNRS Éditions, p. 199-216.

GRIRA M.

- 2001 « À propos de l'inscription dite de "Hr. El Left". Essai de localisation de l'opus...deductum longo tractu nimfio », dans BÉJAOUÏ (dir.) 2001, p. 129-138.
- 2014 « Documents épigraphiques et iconographiques de Hr. Thmed (environs de Sbiba / Sufes » dans BÉJAOUÏ (dir.) 2014, p. 149-168.

GSELL S.

- 1933 *Édifices chrétiens de Thelepte et d'Ammaedara*, Tunis : J. Aloccio.

HAENSCH R.

- 2006 « Le financement de la construction des églises pendant l'Antiquité tardive et l'évergétisme antique », dans *AntTard*, 14, p. 47-58.

LADJIMI SEBAÏ L. L.

- 2001 « L'inscription dédiée à Postumia Matronilla du mausolée de Hr Ez-Zaatli (région de Fériana-Thelepte) *CIL*, VIII, 11294 = *ILS*, 8444 et *ILTun* 314 », dans BÉJAOUÏ (dir.) 2001, p. 23-33.

LANCEL S.

- 1964 « Originalité de la province ecclésiastique de Byzacène aux 4^e-5^e siècles », dans *Cahiers de Tunisie*, 45-46, p. 139-153.

LANDES C., BEN HASSEN H. (dir.), CHENNOUFI S., MARCO M., DAMELET L.

- 2001 *Tunisie, du christianisme à l'Islam. 4^e-14^e siècle. Catalogue de l'exposition, Lattes, 15 décembre 2000-30 avril 2001*, Lattes : Musée archéologique Henri Prades.

LAPEYRE G.-G.

- 1940 « La basilique chrétienne de Tunisie », dans *Congresso internazionale di archeologia cristiana 4. Atti, Città del Vaticano, 16-22 ottobre 1938 (Studi di antichità cristiana, 16)*, Rome : Pontificio Istituto di Archeologia Cristiana, p. 169-244.

LEPELLEY C.

- 1981 *Les cités d'Afrique romaine au Bas-Empire. II. Notices d'histoire municipale (Études augustiniennes, Antiquité, 81)*, Paris : Institut d'études augustiniennes.

MANDOUZE A.

- 1982 *Prosopographie chrétienne du Bas-Empire. I. Afrique (303-533)*, (Études d'Antiquités africaines), Paris : CNRS Éditions.

M'CHAREK A.

- 2003 « La découverte de deux localités domaniales d'Afrique proconsulaire : *Masclianis* et *Mercuriana* », dans *BSNAF*, p. 292-312.

MONCEAUX P.

- 1905 *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne depuis les origines jusqu'à l'invasion arabe*, Paris : Ernest Leroux.
- 1910 « Inscription chrétienne découverte près de Kasserine (Tunisie) », dans *BSNAF*, p. 198-199.

POINSSOT L.

- 1932-1933 « Inscriptions chrétiennes de la région du Cap Bon », dans *BAC*, p. 769-781.

RISTOW S.

- 1998 *Frühchristliche Baptisterien (Jahrbuch für Antike und Christentum)*, Münster : Aschendorff Verlag.

SALADIN H.

- 1886 « Description des antiquités de la régence de Tunis. Rapport sur la mission faite en 1882-1883 », dans *NAMS*, 3^e série, 13, p. 1-225.

SÉHILI S.

- 2008 « Henchir El Begar, centre du *Saltus Beguensis*, étude archéologique et historique », dans BÉJAOUI (dir.) 2008, p. 85-106.
- 2009a « Éléments d'architecture et reliefs provenant de la région du *Saltus Beguensis* : feuille topographique de Jebel Semmama (076) (1/50 000^e) », dans *Africa*, 22, p. 201-220.
- 2009b *Huileries antiques de Jebel Semmama*, Tunis : Centre de publication universitaire, 2009.
- 2013 « Inscriptions inédites de la région de Kasserine (Tunisie) », dans *Africa*, 23, p. 237-248.

SPANU P. G. I., ZUCCA R.

- 1998 « Le diocesi rurali della Proconsularis e della Byzacena. Aspetti storici ed archeologi », dans *L'Africa romana 12, Olbia, 12-15 dicembre 1996*, Sassari : Editrice Democratica Sarda, p. 401-411.

TISSOT C.

- 1888 *Exploration scientifique de la Tunisie. Géographie comparée de la province romaine d'Afrique. II. Chorographie, réseau routier*, Paris : Imprimerie nationale.



ARCHITECTURE ET INSTALLATIONS LITURGIQUES DE L'ÉGLISE DITE DE LA VIERGE MARIE D'HENCHIR BEGHIL (EL-MAHRINE)

Taher GHALIA
(Institut National du Patrimoine, Tunis)

La découverte de l'église de Henchir Beghil à El-Mahrine (région de Tébourba en Proconsulaire) a suscité un grand intérêt auprès de la communauté scientifique¹. Les recherches sur ce monument de la dernière génération des églises africaines antiques ont pu progresser dans le cadre d'un mémoire d'habilitation à diriger des recherches². La démarche adoptée a permis de replacer le lieu de culte dans son cadre archéologique et a mis en évidence le contexte historique ayant servi d'impulsion à son émergence dans un milieu rural en pleine mutation. L'analyse approfondie de l'architecture et des installations liturgiques a conduit à la conception d'une modélisation en 3D des composantes architecturales de l'église dont la construction fut réalisée en un seul jet. L'étude d'un échantillonnage du matériel céramologique issu de la fouille effectuée entre 2000 et 2002 permet de placer avec certitude la fondation de l'église à une date avancée dans le VI^e siècle³.

LE TERROIR D'EL-MAHRINE ANTIQUE ET MÉDIÉVAL

Henchir Beghil est un lieu-dit situé dans le terroir agricole d'El-Mahrine qui se caractérise par ses plaines fertiles où prédominait dans l'Antiquité la culture de l'olivier implantée dans une terre riche en bancs d'argile⁴. Les chefs-lieux étaient les cités romanisées de *Thibiuca*⁵ et de *Thuburbo Minus*⁶, dotées de terroirs mitoyens.

À l'aube de l'époque arabo-islamique, cette région a été un important foyer d'implantation d'un contingent de la tribu yéménite *Mahra* d'où semble dériver le toponyme actuel El-Mahrine⁷. Il y aurait eu une spoliation des terres agricoles, appartenant à des grands propriétaires africains romanisés, en faveur d'éléments arabes. Cette redistribution foncière rappelle celle qui s'est opérée au Cap Bon dès la période dite des gouverneurs (VIII^e siècle)⁸.

Pendant l'Antiquité tardive, El-Mahrine a connu un essor économique, comme en témoignent les prospections des années 1930 attestant la présence de domaines privés et des traces d'églises établies à l'intérieur de ces territoires ruraux⁹. D'importants gisements d'argile qui affleurent à divers endroits ont été exploités, ainsi qu'en témoigne la présence d'ateliers de céramique dépendant de plusieurs domaines privés. La principale production céramologique est celle de la sigillée claire D à décor incisé. Elle est attestée par divers types de vaisselle et de lampes décorées d'un répertoire d'images à symbolique chrétienne et à motifs géométriques ou floraux stylisés¹⁰. Cette production, dont la fabrication est placée entre le IV^e et le VII^e siècle après J.-C., a été massivement exportée vers les régions méditerranéennes, dans le cadre d'échanges commerciaux rattachés aux circuits de distribution de l'huile d'olive africaine et d'importation de produits dérivés vers l'Afrique, tels les éléments d'architecture en marbre¹¹. La gestion de ces ateliers de céramique semble avoir été régie par un mode d'affermage au profit des potiers-gérants, installés dans les terres de grands propriétaires locaux,

1. GHALIA 2004-2005.
2. Soutenu le 29 juin 2013 à Aix-Marseille Université : GHALIA 2013.
3. Cette étude est assurée par mon collègue Moncef Ben Moussa (INP).
4. MACKENSEN 1993, p. 43-44, fig. 7.
5. DESANGES *et al.* (dir.) 2010, p. 245-246, pl. I.
6. *Ibid.*, p. 258, pl. I.

7. DJAIT 1973, p. 606.
8. D'autres contingents militaires ont été démobilisés et fixés notamment au Cap Bon : *ibid.*
9. POINSSOT L., LANTIER 1923.
10. MACKENSEN 1993, p. 95-433.
11. BEN MOUSSA 2007, p. 78-107. Un exemple parmi d'autres de ces échanges est la commande destinée à la décoration de l'église de saint Démétrios de *Thyna* (Byzacène) : BAKIRTZIS 2000, p. 1453-1454.

dans un contexte de relative stabilité politique¹². Un fait remarquable est la présence d'une production d'amphores servant au transport de l'huile d'olive, fabriquées notamment à Henchir El-Biar¹³. La nécropole d'El-Mahrine qui a livré des jarres bouchées par des plats en sigillée claire témoigne de cette production amphorique¹⁴.

HENCHIR BEGHIL : UN CENTRE DOMANIAL TARDO-ANTIQUÉ

Les premières investigations à Henchir Beghil ont permis d'identifier des installations hydrauliques alimentant un grand domaine privé, établi à une centaine de mètres au pied du Jebel Bouokkez¹⁵. Cet établissement rural est reconnaissable à la présence de vestiges imposants qui couvrent une surface totale d'environ 5 000 m². La fouille de sauvetage, effectuée à la suite de cette découverte fortuite¹⁶, a préservé ce site majeur de la destruction et a suscité le projet d'une fouille programmée. L'analyse des vestiges, mis au jour lors de travaux agricoles, conduit à l'identification d'un ensemble de constructions au plan cohérent d'une *uilla*. Celle-ci était alimentée en eau par des installations hydrauliques aménagées sur les berges de l'oued Arremel, un des affluents du fleuve Mejerda. Ce sont probablement les fondations d'un grand réservoir de forme circulaire. Ce château d'eau, dont les vestiges sont encore reconnaissables, devait être approvisionné par le barrage de retenue implanté dans le lit de l'oued situé à quelques dizaines de mètres. L'installation hydraulique aux structures imposantes servait à alimenter une batterie de quatre citernes jumelées placées en aval, à une dizaine de mètres de distance. Les traces d'une conduite d'eau en maçonnerie rappellent le dispositif du réservoir d'Argoub El-Benia, situé près de l'oued Zouarâa (région de Nefza, au nord-ouest de la Tunisie)¹⁷. Les citernes, probablement voûtées en berceau, sont accolées à une salle d'apparat à deux absides opposées. Un bassin à gradins est construit à proximité de cet ensemble, sans doute à fonction balnéaire.

La partie résidentielle de la *uilla* est composée d'une cour, de salles jumelées et d'un bassin-fontaine demi-circulaire à bord polylobé. Cet ensemble de vestiges pourrait appartenir à une *uilla* dotée de thermes,

dont les proportions rappellent celle de l'oued Arremel dans le Zaghouanais, mise au jour entre 1997 et 2002¹⁸. Une reprise de la fouille sera nécessaire pour la réalisation d'une étude approfondie de la *pars urbana*, centre d'un grand domaine agricole. La céramique recueillie lors de la première campagne de fouilles appartient à un faciès tardo-antique. La présence de carreaux de terre cuite à décor historié et d'un matériel amphorique tardif témoigne d'une longévité de l'occupation de la *uilla*, selon un arc chronologique qui court du IV^e au VII^e siècle après J.-C. Toutefois les différentes phases seront précisées par l'étude ultérieure des vestiges et du mobilier.

L'ÉGLISE FONDÉE PAR LE PRÊTRE CRESCENS

À 500 m au nord de la *uilla*, affleurerait un pavement de mosaïque à décor chrétien, reconnaissable par l'amorce d'une croix monogrammatique. Le site était couvert d'une épaisse couche d'abandon contenant des tessons de céramique à faciès tardif. L'importance de cette découverte a donné lieu à un programme de fouilles du monument, échelonné entre 1999 et 2003, dans le cadre de mes recherches sur la réorganisation de l'espace rural de la Proconsulaire durant l'Antiquité tardive. Les trois campagnes de fouilles ont abouti à la découverte d'une église implantée dans un milieu rural, dont les murs sont conservés jusqu'à une hauteur d'1 m et au sol entièrement pavé de mosaïques à décor figuré alternant avec des trames géométriques¹⁹ (figure 1).

Implantation

L'église est située sur un lieu perché, protégé des eaux pluviales et parfaitement repérable. La butte de formation géologique argileuse, dont la surface est de 4 000 m², culmine à une vingtaine de mètres par rapport au sol situé en contrebas, traversé par l'oued Arremel et ses ramifications. Ce lot de terrain, bien individualisé, a certainement été concédé à l'église locale pour y fonder une église *a baptismalis*, servant de lieu de réunion à une communauté rurale et de foyer de diffusion de la foi chrétienne par les saints sacrements²⁰.

12. MACKENSEN 1993, p. 487-491.

13. L'atelier de production amphorique est en cours d'étude par Moncef Ben Moussa.

14. SLIM L. 1969-1970.

15. AAT 1892-1913, feuille XIX, Tebourba 1/50 000^e, n° 224.

16. Suite à des travaux de creusement profond précédant la plantation d'arbres fruitiers par le fermier, locataire du terrain appartenant au domaine de l'État tunisien.

17. SLIM H. *et al.* 2004, s.u. n° 208, p. 217, fig. 150-151.

18. GHALIA 2005, p. 74.

19. L'étude des mosaïques de sol de l'église au riche décor (figuré et géométrique) sera publiée ultérieurement.

20. GHALIA 2004-2005, p. 368.

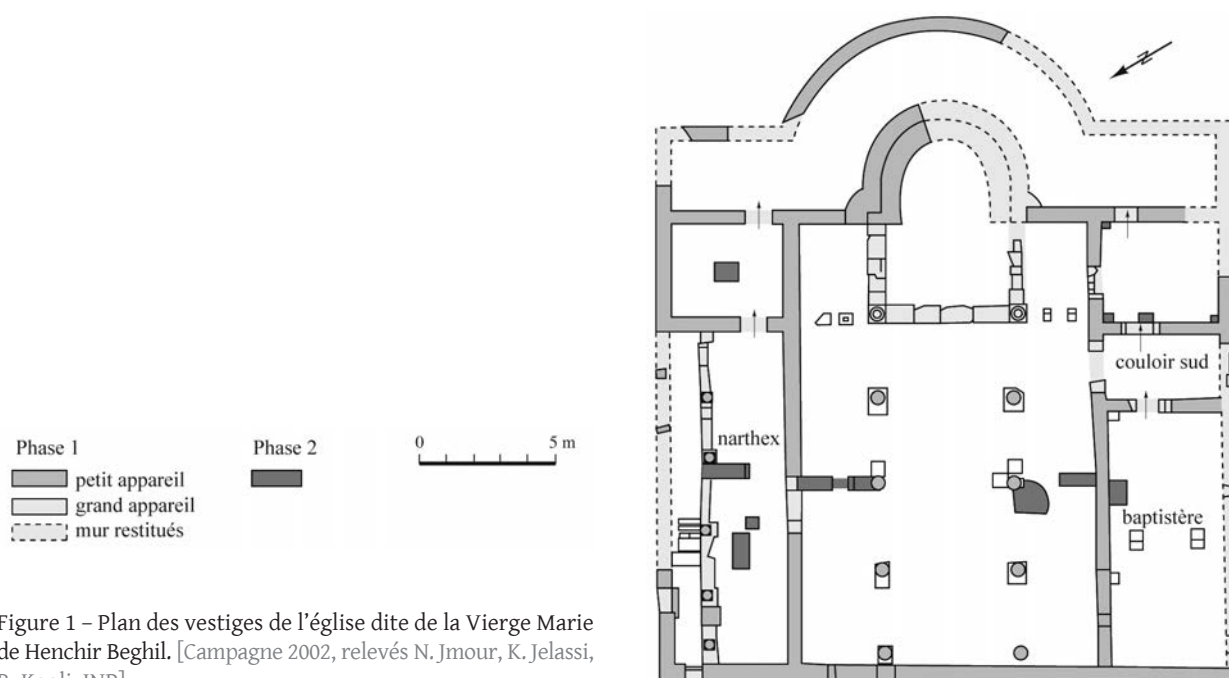


Figure 1 – Plan des vestiges de l'église dite de la Vierge Marie de Henchr Beghil. [Campagne 2002, relevés N. Jmour, K. Jelassi, R. Kooli, INP]

Consécration et fondation

Le texte relatif à la consécration et à la fondation de l'église se lit sur les deux faces du pied unique de la table de l'autel en calcaire (h. 41,5 cm ; L. 30,5 cm). Les deux éléments de la table d'autel ont été découverts en 2000, gisant sur le sol du chœur de l'église²¹.

La face principale est décorée d'une croix latine potencée dont les hastes portent une inscription maladroitement gravée par le lapicide. Le texte est composé de deux lignes dont les lettres (9 cm de hauteur) ont été réparties dans un champ épigraphique très étroit. Il pourrait se lire ainsi :

*Marri[a] R(egina) M(ater) / I(e)/s(u) / C(h)/r(isti)*²²
 À Marie reine mère de Jésus Christ

La deuxième face se lit avec certitude :

De don/is d/ei Cr/esce(n)/s pr(e)sb(yter) / fecit
 Avec les dons de Dieu *Crescens* étant prêtre a fait.

La proclamation de l'acte de fondation de l'église est précédée par la formule *de donis Dei* qui introduit habituellement en Afrique les textes des dédicaces des lieux de culte. Cette formule de souche judéo-chrétienne rapporte à Dieu l'origine de tous les biens en accord avec les psaumes 35 (8-10) et 103 (10-18)²³. Elle accompagne souvent les noms des donateurs évergètes, anonymes ou nommément mentionnés, ayant financé les travaux de construction ou d'embellissement des édifices cultuels. Il s'agit d'une invocation divine mettant sous de bons auspices toute fondation de monuments chrétiens.

Cette inscription est d'un grand intérêt pour l'histoire de l'église de Henchr Beghil. Elle témoignerait d'une consécration de l'édifice à la Vierge Marie proclamée reine et reconnue comme étant la mère de Jésus Christ. Elle confirme l'introduction du culte marial dans la liturgie à El-Mahrine, sans doute au temps de Justinien²⁴. La deuxième partie du

23. GHALIA 1998, p. 30.

24. Le culte de la Vierge semble avoir été introduit dès l'époque vandale mais sa diffusion semble avoir été lente et tardive dans la piété populaire : DUVAL Y. 1982, p. 616. L'interprétation du texte d'Henchr Beghil pose le problème du qualificatif de reine attribué à Marie Mère de Jésus Christ, qui n'a pas encore de précédent en Afrique, sachant que le culte marial est attesté en Occident dès l'époque de saint Augustin : BARRÉ 1967. Une reprise des recherches sur ce culte s'avère donc nécessaire avec à l'appui une collecte des nouvelles données et une analyse des sources textuelles.

21. ID. 2001, p. 154, n° 54, fig. p. 175. L'œuvre est actuellement exposée dans le département de l'Antiquité tardive et chrétienne du musée national du Bardo (ancienne salle *Bulla Regia*).

22. Je remercie vivement mon collègue et ami Azedine Beschouch de m'avoir guidé dans la lecture de cette partie du texte en partie lacunaire, qui invoque la Vierge Marie.

texte est plus explicite. Elle nous apprend que l'église a été fondée sous l'autorité du prêtre *Crescens*, désigné en tant que responsable de la petite communauté rurale vivant à proximité de l'édifice.

L'orientation de l'édifice

L'église est construite selon un axe est-ouest²⁵ avec une abside orientée conformément à la coutume de placer à l'est le chevet des églises, qui s'est opérée en Afrique à l'époque byzantine²⁶. Sa façade située à l'ouest se présentait sous l'aspect d'un mur plein, percé de fenêtres. Il aurait servi d'ouvrage de soutènement à la toiture de l'édifice dont la portée était importante. Cette contrainte est liée à la configuration du terrain qui accuse une pente raide le long du flanc ouest de la butte. Elle a déterminé l'emplacement des entrées de la nef ; celles-ci ont été déportées sur les côtés latéraux de l'église.

Les accès

L'église est dotée de plusieurs accès à la nef et aux pièces annexes, datant de l'état initial de la construction (figure 1). Les seuils sont des pierres monolithes, en grès ou en calcaire, positionnés suivant le sens d'ouverture des portes en bois. Certains passages sont de simples baies. Celui qui met en communication le déambulatoire, surhaussé de 20 cm, avec la sacristie sud est en maçonnerie avec un liant en mortier de tuileau.

Les accès sont hiérarchisés et répartis en fonction de l'emplacement des annexes et des contraintes liturgiques. Les entrées réservées au clergé conduisent au chœur et aux deux sacristies selon un parcours qui contourne le chevet par le déambulatoire. Le baptistère accolé au flanc sud de l'église communique avec la nef par une porte qui permettait au cortège des néophytes d'accéder directement au *quadratum populi* après la réception du sacrement du baptême.

L'entrée principale (1,20 m d'ouverture) est aménagée dans le mur du collatéral nord à la hauteur de la deuxième travée. Elle est précédée d'un portique latéral (3,20 × 12,60 m), rythmé par une colonnade de six colonnes en marbre de faible hauteur (1,30 m) posées sur des bases (de 30 cm de hauteur). Cet espace au sol mosaïqué s'ouvre sur un couloir dallé à ciel ouvert accessible par la voie qui longeait l'édifice. Un deuxième accès à la nef (1,20 m d'ouverture) est aménagé dans le mur fermant les annexes sud. Il conduit à un couloir (2,60 × 4,40 m) qui débouche sur

l'entrée de la nef (1,20 m d'ouverture). Ce couloir desservait par deux portes alignées le baptistère au nord-ouest et une salle annexe au sud-est dont l'usage était réservé au clergé.

Deux autres accès datant du dernier état de l'église ont été percés dans le mur divisant la nef en deux espaces. Ce mur de séparation est construit en grand appareil avec des blocs de remploi en grès. L'ouverture mettant en communication le collatéral nord avec la partie isolée de la nef est large de 70 cm (figure 2a).

Il s'agit donc d'un plan de circulation cohérent, mis en place par le concepteur du projet architectural. Il tient compte des exigences liturgiques et assure une régulation des flux des fidèles dans un espace de culte de petites dimensions.

Construction et décor architectural

La construction est en moellons irréguliers taillés dans un matériau tendre qui a éclaté sous les coups des instruments des maçons. Les moellons, dont les joints sont irréguliers, sont liés par un mortier à base de chaux à des pierres de chaînage en grand appareil, taillées dans un grès provenant des carrières locales. Certains murs sont conservés sur une hauteur maximale de 1,10 m, portant les traces d'un enduit chaulé appliqué en plusieurs couches sur une surface rendue lisse, dont le mortier a été dressé. Un détail indiquant le soin particulier donné à la construction est le dessin de joints au trait régulier imitant un appareil en *opus quadratum* visible dans le mur du collatéral nord.

La nef était divisée par une double rangée de colonnes alternant avec des piliers taillés en grès local, dont la hauteur serait de 2,30 m. Des colonnes en grès couvertes d'un enduit probablement peint étaient posées sur des bases attiques de remploi en marbre (h. 22 cm ; d. 52 cm), dans l'espace délimitant la quatrième travée. Elles étaient surmontées de chapiteaux en marbre à feuilles d'acanthé, dont deux spécimens au décor érodé, attestant un remploi, gisaient dans la nef. Les autres supports sont des piliers de section carrée (52 cm de côté) scellés aux sous-bases par une couche de mortier. Le baptistère et le narthex ont bénéficié d'une commande d'éléments architecturaux en marbre blanc d'époque byzantine en provenance des îles égéennes ou d'Asie mineure. Ce sont des bases attiques (h. 30 cm ; d. 28 cm) et des colonnettes (h. 1,30 m)²⁷ produites par le même atelier.

La décoration architecturale de l'édifice est riche d'enseignements. Elle témoigne d'une époque qui a connu un ralentissement de l'activité des ateliers de

25. Par commodité l'orientation de la description a été simplifiée : l'abside correspond au côté est.

26. DUVAL N. 2006, p. 143.

27. Certaines colonnettes appartenant au portique du narthex sont évasées et adaptées au diamètre des bases.

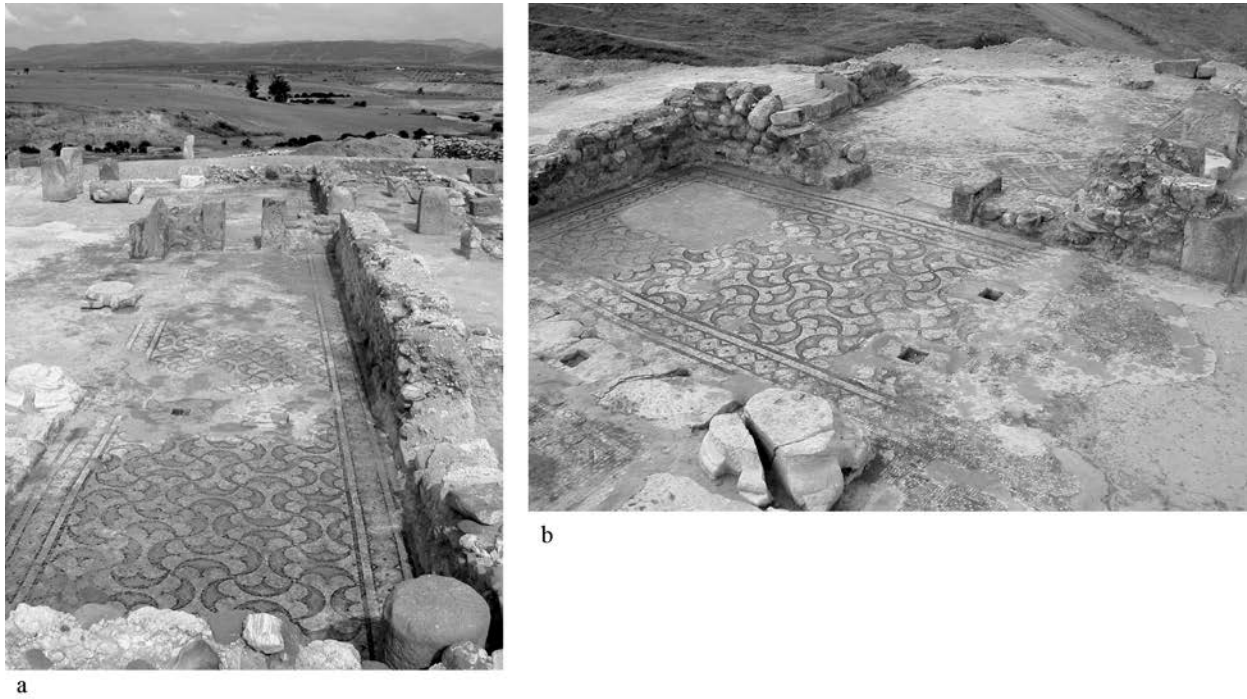


Figure 2 – Henchir Beghil. a : le collatéral nord de l'église, vers le nord-ouest. Au second plan, le mur de séparation de la phase 2. b : la sacristie sud-*diaconicon* s'ouvrant sur le collatéral sud. Vue vers le sud-est. [T. Ghalia]. c : processus de consolidation des voûtes d'arête des sacristies nord et sud datant de la phase 2. [T. Ghalia, M. Labbane]



Figure 3 – Henchir Beghil. La sacristie nord-Prothesis avec pilier central de soutènement de la phase 2. [T. Ghalia]

tailleurs de marbre sur le sol africain et d'un recours à l'usage des *spolia* provenant des édifices romains, disponibles sur le marché local²⁸. Une base à dossier en pierre de Keddell, de date tardive, réutilisée dans le narthex, accentue cette impression d'hétérogénéité du décor de l'église.

Les éléments architecturaux insérés dans la nef et dans les deux principales annexes, à savoir le baptistère et le narthex, témoignent d'une diversification des types de matériaux et des lieux de production. Les éléments en grès ont été produits par un atelier local de tailleurs de pierre, probablement installé dans la carrière qui a approvisionné le chantier de l'église en matériau de construction. Un chapiteau à listel en grès, très détérioré, semble avoir été produit par un atelier de l'époque byzantine. En ce qui concerne l'importation, elle a été limitée à certains types d'éléments architecturaux dont l'usage est spécifique aux églises telles les bases des *ciboria*, les colonnettes et les chapiteaux²⁹.

La nef et les annexes latérales

L'église, aux dimensions modestes, répondait aux attentes d'une communauté rurale réduite, installée à proximité du lieu de culte. La répartition des différentes composantes de l'édifice a facilité la circulation (figure 1) et un bon déroulement des activités religieuses dans un espace de culte de petite surface (environ 400 m²).

L'accès à la nef se faisait par un espace doté d'une colonnade (3,20 × 12,50 m), séparé du mur de façade nord par un couloir dallé, large de 1,10 m. Le soin apporté à sa décoration architecturale et sa proximité

avec l'entrée principale de l'église permettent de reconnaître un narthex latéral doté d'un portique à colonnades. La salle à trois nefs (11 × 16,70 m) compte cinq travées. La nef centrale atteint 4,40 m de profondeur, les collatéraux 2,50 m (figure 2a). Le chevet est composé d'une abside entourée par un déambulatoire large de 2,80 m. Celui-ci mettait en relation les deux sacristies latérales (3,60 × 4,30 m), situées de part et d'autre de la nef (figures 2b-3). Le baptistère, accolé au flanc sud, est une salle rectangulaire (4,30 × 9,60 m) accessible par le couloir sud (2,50 × 4,40 m) dotée d'une porte. La salle accueille deux cuves à marche unique (0,70 × 1,10 m), parfaitement centrées et séparées par un couloir large de 1,80 m. Un *ciborium*, doté de colonnettes de marbre posées sur des bases attiques taillées aussi dans le marbre, protégeait les cuves géminées.

Installations liturgiques

L'église de Henchir Beghil est l'exemple d'une parfaite synergie entre le cadre architectural et la pratique liturgique. Les ordonnateurs ont su choisir un plan et des aménagements qui répondent à leurs attentes et à leurs besoins. L'abside était dotée d'une banquette maçonnée probablement à revêtement, dont les fondations sont conservées. C'est sans doute le *synthronos* où siégeait le clergé lors des offices³⁰. La synaxe eucharistique était célébrée dans le chœur implanté dans la dernière travée de la nef centrale, à proximité de l'abside au sol surhaussé. À cet emplacement furent trouvés la table d'autel (60 cm sur 90 cm) et son pied unique épigraphe dont la partie supérieure a été conservée³¹. Le texte consacrant probablement l'église à la Vierge Marie ne mentionne pas la présence de reliques. Il s'agit donc d'un lieu consacré au culte principal en rapport avec la *cura animarum* de l'Église locale. Le sanctuaire était protégé par des plaques de chancel encastrées dans des poteaux scellés dans le stylobate formé d'un alignement de pierres qui gardent les traces de trous de scellement. L'accès aux dernières travées des deux collatéraux a été barré par des plaques de chancel dont les poteaux ont été mis en place dans un état ultérieur à la pose du pavement de mosaïque. Ce réaménagement postérieur a mis en relation la sacristie sud avec le chœur. Communiquant avec le baptistère, cette sacristie était la pièce où l'on déposait les livres saints et le mobilier liturgique. Elle pourrait être identifiée au *diaconicon*³² (figure 2b).

28. Pour l'usage des *spolia* et des solutions locales dans l'édification des églises en Afrique : BAKIRTZIS 2000, p. 1453-1454. Le commerce des *spolia* a continué à être florissant en Ifriqiya et au Maghreb à l'époque médiévale : MAHFOUDH sous presse.

29. DUVAL N. 2006, p. 154-155.

30. Composé essentiellement d'un prêtre et d'un diacre. Pour le *synthronos* dans les églises africaines : DUVAL N. 2006, p. 148.

31. GHALIA 2001.

32. TESTINI [1958] 1980, p. 590.

Un autre aménagement relatif à la protection du chœur est celui qui isole la deuxième travée de la nef centrale des collatéraux par des plaques de chancel qui étaient probablement en bois.

Un deuxième groupe d'entités à fonction liturgique est celui formé par le narthex et la sacristie nord qui communiquaient par une porte. Le portique-narthex est probablement le lieu de rassemblement des catéchumènes et des pénitents exclus du *quadratum populi* lors de la célébration de la messe³³. Il a probablement servi d'espace d'enseignement au profit des futurs néophytes dans la période qui précède la cérémonie de réception du baptême aux vigiles de Pâques et de Pentecôte. Quant à la sacristie nord, que l'on pourrait qualifier de *prothesis*, il s'agit d'une salle qui serait réservée à la collecte des dons des fidèles (*pastophoria*) pour soutenir l'Église locale dans ses activités sociales. Dans l'Antiquité, une grande partie des revenus des églises était destinée à financer les actions caritatives³⁴.

La liturgie baptismale avait une place prépondérante dans les pratiques religieuses au sein de l'église de Henchir Beghil. Les deux cuves baptismales seraient l'indice d'un passage vers le baptême des enfants en bas âge qui aurait été pratiqué dès l'époque byzantine³⁵. L'introduction de cette nouvelle pratique en Afrique, non attestée par les sources, marque une évolution importante des dogmes relatifs au sacrement du baptême qui fut l'objet de longs débats depuis l'époque de saint Cyprien³⁶.

Typologie de l'église

L'église de Henchir Beghil est jusqu'à présent un cas singulier dans l'histoire de l'architecture religieuse chrétienne d'Afrique. Son plan à déambulatoire et à faux transept réunit les deux innovations les plus significatives de l'architecture des églises de la fin de l'Antiquité, selon un programme adapté à la configuration du terrain et aux normes conformes aux lieux de culte chrétiens de cette époque.

La conception de la modélisation en 3D de l'église (figure 4) est le résultat d'une analyse des données disponibles³⁷. S'appuyant sur les relevés précis des vestiges, elle rend compte de la richesse architecturale de l'édifice et de sa place importante dans le

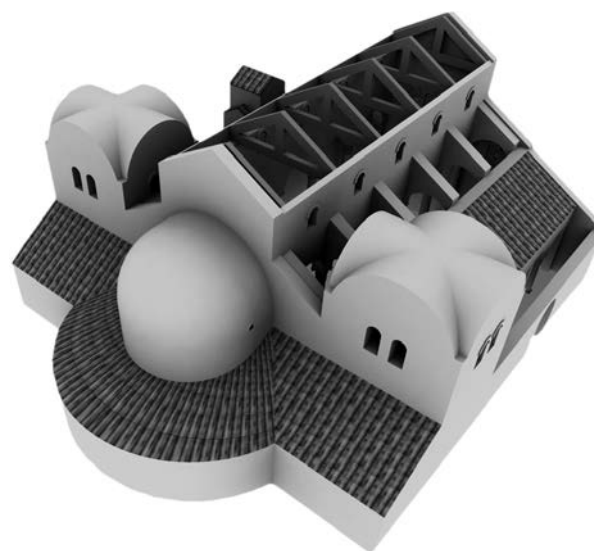


Figure 4 – Henchir Beghil. L'église et son déambulatoire. [Modélisation 3D, M. Labbane]

processus de mise en place en Afrique byzantine d'un plan type d'édifice adapté à la liturgie contemporaine. Les deux sacristies (nord et sud), qui sont déportées sur les flancs de l'église, ne sont pas dans l'alignement des colonnades de la nef. Ainsi elles apparaissent comme étant les bras d'un faux transept. Étant la mieux adaptée au savoir-faire des maçons chargés de la construction, cette disposition, qui exclut la présence d'une croisée de transept avec la nef centrale, a été la solution retenue par l'architecte du projet.

Les sacristies sont mises en évidence par des toitures à voûtes d'arête. La sacristie nord dispose d'un pilier central servant d'appui à la clé de voûte, implanté après la pose de la mosaïque (figure 3). Ces deux pièces, de hauteur élevée, sont accolées à la salle à trois nefs dotée d'une toiture en charpente couverte de tuiles. Les fermes étaient posées sur les murs aux grandes fenêtres servant à l'éclairage naturel de l'église. L'abside en cul-de-four à contreforts extérieurs est placée à l'extrémité orientale de la nef.

L'harmonie des formes architecturales de l'église est mise en évidence par le dessin semi-circulaire du chevet et la disposition des deux sacristies « rayonnantes » (figure 3). L'église, sous cet aspect, est un édifice à faux transept dit indépendant³⁸. Une disposition qui s'apparente au cas similaire de l'église de Bir Ftouha à Carthage, dont les annexes donnant sur des cours intérieures forment les bras d'un transept³⁹.

33. *Ibid.*, p. 567.

34. Cette part correspond souvent aux deux tiers du budget réservé au soutien des démunis : *ibid.*, p. 589-590.

35. Cette question a été abordée par N. Duval : GHALIA 2004-2005, p. 370 (discussion).

36. Voir la question du baptême des hérétiques soulevée par Cyprien : DUVAL Y. 1984, p. 514.

37. Elle est le fruit d'une étroite collaboration avec l'architecte Moez Labbane de l'agence de mise en valeur du patrimoine et de la promotion culturelle de Tunisie (AMVPPC).

38. TESTINI [1958] 1980, p. 576, fig. 283.

39. Identifiés comme étant des vestibules : STEVENS *et al.* 2005, p. 541, fig. 12.1 et 12.4.

Un exemple identique est celui de l'église ou *martyrium* de Henchir Ghiria aux environs de Béja⁴⁰. En Espagne, l'église de Cerro de la Oliva (Guadalajara), implantée près d'une *uilla* et datée sans certitude du VI^e siècle, a la particularité d'avoir des sacristies qui forment les bras d'un transept indépendant. Ces deux annexes latérales communiquent avec la nef unique voûtée en berceau⁴¹.

L'introduction relativement tardive de cette innovation architecturale, dont l'origine est en Grèce, serait liée à la permanence des traditions africaines bien ancrées, relatives à l'usage d'un plan type d'église avec des salles à nefs à chevet tripartite, adapté aux spécificités de la liturgie africaine depuis la fin du IV^e siècle⁴². Force est de croire que les cas isolés de plans à faux transept, dont celui de Henchir Beghil, témoignent d'une réadaptation d'un type de plan importé, grâce à un savoir-faire local relatif à l'art de bâtir. Ainsi, un plan fidèle à ce modèle est celui de l'église byzantine de Younga (III) en Byzacène qui est un cas unique d'édifice africain à transept dont la croisée est couverte d'une coupole sur piliers⁴³.

Le deuxième élément structurant du plan de l'église de Henchir Beghil est le déambulatoire qui servait de circulation obligatoire. C'est un couloir qui contourne l'abside et permet d'accéder au complexe ecclésial de forme carrée. Cette composante architecturale de grande importance met en relation les deux ailes de l'église qui encadrent le *quadratum populi*. Habituellement, le déambulatoire enserme le chevet et permet d'accéder à la nef ainsi qu'en témoignent les églises du Fondo Tullio d'Aquilée (région adriatique)⁴⁴, de Bir Ftouha (Carthage)⁴⁵ et de Siagu (Cap Bon)⁴⁶. Cette disposition était liée à des pratiques religieuses permettant aux fidèles de déambuler autour du bloc abside-chœur (figure 3).

À Henchir Beghil, le choix de déporter les accès au déambulatoire sur les ailes a été dicté par l'exiguïté de la surface du *quadratum populi*. Il s'agit donc d'une solution judicieuse, qui minimise en quelque sorte le rôle liturgique souvent attribué au déambulatoire. Son usage dans cette église répond surtout à un souci de commodité afin de faciliter la circulation pour les membres du clergé, les seuls autorisés à emprunter la galerie (figure 3).

Enfin, il est admis que le plan à déambulatoire a été diffusé en Afrique vers la fin de l'époque vandale ou le début de l'époque byzantine. Cette période a été propice à la pénétration des influences extérieures en Afrique chrétienne relatives à la typologie architecturale et au décor des églises, qui furent probablement accompagnées d'une évolution des pratiques liturgiques. Il semble que la région adriatique a été à l'origine de l'introduction de ce modèle architectural dont la diffusion a été limitée à Carthage et à sa zone d'influence (le Cap Bon et la basse vallée de la Mejerda)⁴⁷.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE DE LA FONDATION À L'ABANDON

La construction de l'église a connu deux phases successives séparées par quelques décennies.

Phase 1

La phase 1 correspond à la fondation de l'église par le prêtre *Crescens* sur le territoire d'un domaine privé, dans un contexte historique marqué par une volonté politique de conforter la foi dans les campagnes et d'imposer des changements dans les pratiques religieuses africaines⁴⁸. Cette érection se situe dans la seconde moitié du VI^e siècle ainsi qu'en témoignent la céramique qui fournit un *terminus ante quem*⁴⁹ et le style des mosaïques de sol qui renvoie à une date avancée dans l'époque byzantine⁵⁰. L'édifice a été construit d'un seul jet selon un plan qui prend en considération la fonctionnalité des divers espaces architecturaux et la configuration du terrain (figure 1).

Phase 2

L'église a connu des remaniements qui ont précédé de peu son abandon définitif vers la fin du VII^e siècle. Les indices de cette réfection sont attestés dans la nef et dans le narthex par la présence de contreforts servant à soutenir les supports et les murets de séparation. Le portique du narthex, dont la couverture en charpente s'est effondrée, fut compartimenté en deux espaces délimités par des murets de part et d'autre d'un couloir conduisant à l'entrée principale.

40. GAUCKLER 1913, pl. xv. La description est celle de MONCEAUX 1908. On a proposé de localiser le baptistère dans la salle annexe à niches (sud) : GRABAR 1966, fig. 408, p. 406. L'édifice, encore bien conservé, nécessite une étude approfondie.

41. TESTINI [1958] 1980, p. 700, fig. 364.

42. GHALIA 2002, p. 214.

43. DUVAL N. 1973, p. 245, fig. 134.

44. BERTACCHI 1980, p. 246-247.

45. STEVENS *et al.* 2005, p. 548.

46. DUVAL N. 1984-1985, p. 174-185, fig. 2 et 9.

47. *Ibid.*, p. 183.

48. MODÉLAN 1998, p. 699-718.

49. L'échantillonnage du matériel étudié par M. Ben Moussa atteste une occupation du site de l'église entre le IV^e et la fin du VII^e s. ap. J.-C.

50. Caractérisé par l'usage de la symétrie et un emprunt de certaines compositions et trames en circulation à l'époque byzantine (étude en préparation).

Suite à l'effondrement de sa toiture, une partie de la nef a rempli le rôle d'un porche d'entrée probablement affecté à l'accueil du public non autorisé à assister à la messe. Elle fut délimitée par deux tronçons de murs, percés de deux ouvertures, construits dans les collatéraux au départ de la troisième travée. Seule cette salle était libre d'accès. Le rôle de lieu consacré à la liturgie dite de la parole, réservé à cet espace (1^{re} et 2^e travées) pourrait être appuyé par la présence d'une structure maçonnée carrée (1,20 m de côté) conservée sur une hauteur de 0,70 m, à l'extrémité orientale du collatéral nord. Elle semble appartenir à une chaire surélevée servant de lieu de lecture des textes sacrés, sorte d'ambon maçonné⁵¹ (figure 1).

À cette deuxième phase de l'église sont rattachés les travaux de consolidation de la voûte d'arête servant de couverture aux deux sacristies. Ce mode de couverture probablement obtenu par un coffrage perdu en bouteillons de terre cuite⁵² a connu ultérieurement des problèmes de fissure qui ont nécessité la pose d'un pilier central dans la sacristie nord (*prothesis*) pour servir de clé à la voûte qui risquait de

s'effondrer. Dans la sacristie sud (*diaconikon*), la solution de consolidation a été d'installer aux angles des pilastres-contreforts engagés dans les murs, servant de départ à des claveaux de soutènement de la voûte (figure 2c).

Abandon

L'abandon de l'église, qui se situe vers la fin du VII^e siècle, est à mettre en rapport avec la conquête arabe. Il témoigne sans doute d'un arrêt brutal de l'activité religieuse dans la région qui fut plongée dans un climat d'insécurité et d'instabilité politique après la prise de Carthage par Hassân Ibn No'mân en 695⁵³. À El-Mahrine, la principale conséquence de ce tournant politico-religieux a été l'arrêt de la production des ateliers de potiers, provoqué, probablement, par la perte des marchés de distribution du pourtour du bassin méditerranéen⁵⁴.

51. Cette suggestion sera étayée dans la publication consacrée au monument et son décor. Pour l'usage de l'ambon en Afrique : DUVAL N. 2006, p. 150.

52. OLIVIER, STORZ 1983, p. 111-127.

53. Il fallut à son successeur Mûsa ibn Nûsayr deux ans pour sortir l'Afrique de la confusion et entrer dans une phase d'organisation avec le statut de province octroyée à l'*Ifriqiya* sous l'autorité d'un wali (gouverneur) siégeant dans une ville-camp (Kairouan). À propos de la période des *wîlat*, qui fut un moment de réceptivité et d'assimilation, lire DJAIT 1973.

54. MACKENSEN 1993, p. 492-496.

BIBLIOGRAPHIE

Abréviation

AAT 1892-1913 = BABELON E., CAGNAT R., REINACH S., *Atlas archéologique de la Tunisie : édition spéciale des cartes topographiques*, Ministère de la guerre. 1^{re} série, Paris : Ernest Leroux.

Ouvrages et articles

BAKIRTZIS C.

2000 « Un miracle de saint Démétrius de Thessalonique au Maghreb », dans *L'Africa romana 13, Djerba, 10-13 décembre 1998*, Rome : Carocci editore, p. 1449-1454.

BARRÉ H.

1967 « Le culte marial en Afrique après saint Augustin », dans *REAug*, 13, p. 285-317.

BEN MOUSSA M.

2007 *La production de sigillées africaines. Recherches d'histoire et d'archéologie en Tunisie septentrionale et centrale* (Instrumenta, 23), Barcelone : Universitat de Barcelona.

BERTACCHI L.

1980 « Architettura e mosaico », dans B. Forlati Tamaro, L. Bertacchi, L. Beschi, M. C. Calvi, L. Bosio, G. Rosada, G. Cuscito, G. Gorin (dir.), *Da Aquileia a Venezia. Una mediazione tra l'Europa e l'Oriente dal II secolo a. C. al VI secolo d. C.*, Milan : Libri Scheiwiller, p. 99-336.

DESANGES J., DUVAL N., LEPALLEY C., SAINT-AMANS S. (dir.)

2010 *Carte des routes et des cités de l'est de l'Afrique à la fin de l'Antiquité d'après le tracé de Pierre Salama*, Turnhout : Brepols.

DJAIT H.

1973 « L'Afrique arabe au VIII^e siècle (86-184 H./705-800) », dans *Annales ESC*, n° 3, p. 601-621.

DUVAL N.

1973 *Les églises africaines à deux absides : recherches archéologiques sur la liturgie chrétienne en Afrique du Nord. II. Inventaire des monuments, interprétation* (BÉFAR, 218bis), Paris : Éditions De Boccard.

- 1984-1985 « Le chœur de l'église de Siagu (Tunisie). Études d'archéologie nord-africaine, 12 », dans *Mélanges Mazzotti, Felix Ravenna*, 127-130, p. 159-199.
- 2006 « L'Afrique dans l'Antiquité tardive et la période byzantine : l'évolution de l'architecture et de l'art dans leur environnement », dans *AntTard*, 14, p. 119-164.
- DUVAL Y.
- 1982 *Loca sanctorum Africae. Le culte des martyrs en Afrique du IV^e au VII^e siècle* (CÉFR, 58), Rome : École française de Rome.
- 1984 « Densité et répartition des évêchés dans les provinces africaines au temps de Cyprien », dans *MÉFRA*, 96.1, p. 493-521.
- GAUCKLER P.
- 1913 *Basiliques chrétiennes de Tunisie*, Paris : A. Picard et fils.
- GHALIA T.
- 1998 *Hergla et les mosaïques de pavement des basiliques chrétiennes de Tunisie. Plan, décor et liturgie*, Tunis : Institut National du Patrimoine.
- 2001 « Pied de table d'autel d'Henchir Beghil », dans LANDES, BEN HASSEN (dir.) 2001, p. 154, n° 54, fig. 54a et b.
- 2002 « L'architecture religieuse en Tunisie aux V^e et VI^e siècles », dans *AntTard*, 10, p. 213-222.
- 2004-2005 « L'église du prêtre *Crescens* d'Henchir Beghil (El-Mahrine) et son pavement. Un centre rural de la fin de l'Antiquité », dans *BSNAF*, p. 364-370.
- 2005 « La villa romaine de Wadi Arremel et son environnement. Approche archéologique et projet de valorisation », dans *Africa, n. s., Séances scientifiques*, 3, p. 53-86.
- 2013 *Recherches sur les églises rurales de la Proconsulaire. Étude des cas de Chott Menzel Yahia, de Demna et d'Henchir Beghil*, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Aix-Marseille Université.
- GRABAR A.
- 1966 *L'âge d'or de Justinien. De la mort de Théodose à l'Islam* (Le premier millénaire occidental, 2), Paris : Gallimard.
- MACKENSEN M.
- 1993 *Die spätantike Sigillata- und Lampentöpfereien von El Mahrine (Nordtunesien). Studien zur nordafrikanischen Feinkeramik des 4. bis 7. Jahrhunderts*, Munich : C. H. Beck.
- MAHFOUDH F.
- Sous presse « *Fiqh* et réemploi en Ifriqiya et au Maghreb », dans *Transformation antiker Räume in der Spätantike. Actes du Workshop international, Berlin, 10-11 novembre 2011*.
- MODÉLAN Y.
- 1998 « Les Églises et la reconquête byzantine : l'Afrique », dans L. Pietri (dir.), *Histoire du christianisme. III. Les Églises d'Orient et d'Occident (432-610)*, Paris : Desclée, p. 699-718.
- MONCEAUX P.
- 1908 « Chapelle chrétienne d'Henchir el Rhiria (Tunisie) », dans *BSNAF*, p. 174-176.
- LANDES C., BEN HASSEN H. (dir.), CHENNOUFI S., MARCO M., DAMELET L.
- 2001 *Tunisie, du christianisme à l'Islam. IV^e-XIV^e siècle. Catalogue de l'exposition, Lattes, 15 décembre 2000-30 avril 2001*, Lattes : Musée archéologique Henri Prades.
- OLIVIER A., STORZ S.
- 1983 « Analyse et restitution d'un procédé de construction antique : réalisation d'une voûte d'arête sur coffrage perdu de terre cuite », dans A. Beschaouch, R. Hanoune, M. Khanoussi, Y. Thébert, *Recherches archéologiques franco-tunisiennes à Bulla Regia. I. Miscellanea 1* (CÉFR, 28.1), Rome : École française de Rome, p. 111-127.
- POINSSOT L., LANTIER R.
- 1923 « III. El-Mahrine. Établissements agricoles et églises », dans *BAC*, p. LXXIV-LXXVIII.
- SLIM L.
- 1969-1970 « Découverte d'une nécropole romaine à El-Mahrine », dans *Africa*, 3-4, p. 247-252.
- SLIM H., TROUSSET P., PASKOFF R., OUESLATI A.
- 2004 *Le littoral de la Tunisie. Étude géoarchéologique et historique* (Études d'Antiquités africaines), Paris : CNRS Éditions.
- STEVENS S. T., KALINOWSKI A. V., VANDERLEEST H.
- 2005 *Bir Ftouha: a Pilgrimage Church Complex at Carthage* (Supplementary Series, 59), Portsmouth : Journal of Roman Archaeology.
- TESTINI P.
- [1958] 1980 *Archeologia cristiana. Nozioni generali dalle origini alla fine del sec. VI. Propedeutica. Topografia cimiteriale. Epigrafia. Edifici di culto*, Bari : Edipuglia.

LE MONDE RURAL ET LA CHRISTIANISATION EN CYRÉNAÏQUE : ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION

Vincent MICHEL
(Herma, EA 3811, Université de Poitiers)

Une recherche en cours porte sur le monde rural et le développement du christianisme en Cyrénaïque durant la période protobyzantine (IV^e-VII^e siècles)¹. Son champ d'étude couvre essentiellement la *chôra* de Cyrène qui s'étend de Mgarnès, à l'est, au wadi El-Kuf, à l'ouest, et de la Méditerranée, au nord, à Slonta, au sud² (figure 1).

Les travaux menés depuis une trentaine d'années ont considérablement renouvelé nos connaissances sur l'Antiquité tardive dans cette région. La critique textuelle ainsi que les explorations de terrain ont permis de prendre conscience qu'à côté des cités, les villages ont connu une croissance sans commune mesure, grâce à l'essor de leur puissance économique, infirmant l'opinion générale tenace qui ne voyait qu'une région en plein déclin. On assiste au contraire, durant tout le Bas-Empire, à un déplacement de la richesse et de l'activité de la ville vers la campagne. En effet, le déclin de certaines villes comme Cyrène et Ptolémaïs s'est accompagné d'une forte croissance des implantations rurales. Cette prospérité continue est indiquée par une activité édilitaire très importante, grâce à une économie active qui atteint son apogée au cours du VI^e siècle. Cette situation de fait aboutit notamment à créer un phénomène complexe où la traditionnelle distinction entre village et ville est moins nette. En milieu rural, la christianisation de la Cyrénaïque est un domaine encore trop peu étudié. Le christianisme apparaît pourtant tôt, au cours du II^e siècle, et se développe progressivement entre le IV^e et le VII^e siècle, faisant apparaître une grande quantité d'églises de campagne à l'architecture souvent soignée et au décor parfois plus riche et varié que les églises de cité.

Les sources textuelles sont peu abondantes, à l'exception de la période comprise entre le milieu du IV^e et le début du V^e siècle qui est particulièrement bien connue grâce à la *Correspondance* de Synésios de Cyrène, évêque de Ptolémaïs et métropolitain de la Cyrénaïque de 370 jusqu'à sa mort en 414. Il nous informe plus sur les campagnes que sur les villes, mais on doit regretter des indications énigmatiques et difficiles à comprendre. Pour préciser les propos de Synésios, on peut également compter sur d'autres documents, comme les listes géographiques de Ptolémée, les itinéraires (*Itinéraire d'Antonin*, *Table de Peutinger*), les instructions nautiques (Pseudo-Scylax, *Stadiasme*) qui méritent aussi d'être utilisés. On doit à D. Roques un ouvrage majeur portant sur Synésios de Cyrène et la Cyrénaïque au Bas-Empire qui nous renseigne sur la vie économique, religieuse, politique, militaire et parfois matérielle de cette province³. D'une façon plus générale, nous devons notre connaissance de cette région aux travaux de S. Stucchi⁴ et d'A. Laronde⁵ qui ont œuvré pendant plus d'une trentaine d'années à la redécouverte de celle-ci. Ils ont permis de changer substantiellement notre vision de l'histoire de cette province durant les trois derniers siècles avant la conquête arabe. De même, dans le domaine plus spécifique de l'archéologie chrétienne, nous disposons de l'unique et très utile corpus des églises de Cyrénaïque de J.B. Ward-Perkins et R.G. Goodchild, publié par J.M. Reynolds en 2003⁶ qui constitue la base de notre présente recherche, enrichie par la synthèse de N. Duval⁷ et par nos propres observations et prospections sur le terrain⁸.

1. MICHEL 2014.
2. Cette étude est le prolongement d'une réflexion menée sur la christianisation à l'intérieur des cités récemment publiée (cf. MICHEL 2013).

3. ROQUES 1987.
4. STUCCHI 1975.
5. LARONDE 1987. Les derniers articles publiés par A. Laronde concernent l'Antiquité tardive (cf. ID. 2010 ; ID. 2009-2011).
6. REYNOLDS (dir.) 2003.
7. DUVAL N. 1989.
8. Une liste bibliographique est réunie dans MICHEL 2013, p. 263.

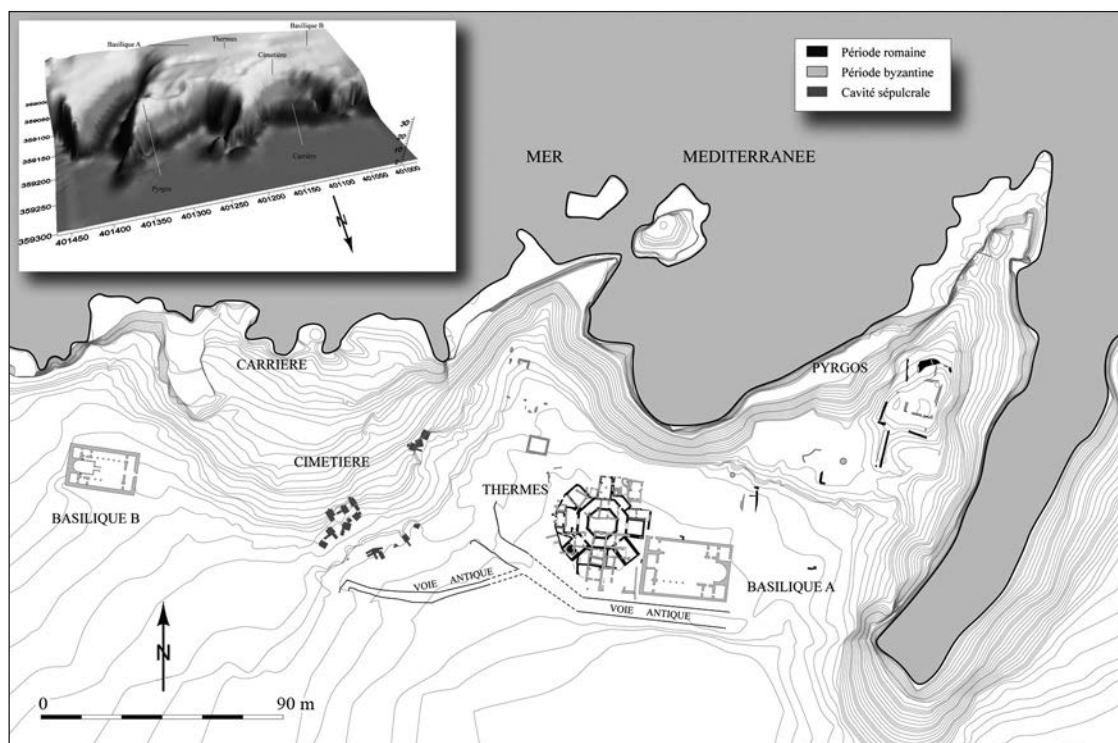


Figure 2 – Latrun : plan du site.
[V. Miaillhe, MAFLA]

Toutefois, cette historiographie rapidement dressée cache en fait une faiblesse dans l'étude en profondeur des villages, où de nombreuses pages sont encore à écrire pour comprendre l'histoire de cette région. Pendant longtemps, les prospections et les fouilles dans les campagnes étaient très rares car le monde rural ne retenait pas l'attention des archéologues, mais seulement de quelques historiens et épigraphistes. La communauté scientifique a souvent préféré les villes aux campagnes, les temples aux églises, les *uillae* aux maisons, le riche plateau supérieur autour de Cyrène au gradin médian et à la plaine côtière... On peut se réjouir que la tendance actuelle s'inverse, la curiosité prenant la suite du désintérêt⁹. En l'état des recherches, à l'exception de la fouille de l'agglomération côtière de Latrun toujours en cours¹⁰ (figure 2) et de la prospection du site de Siret El-Bab (figure 3) sur le gradin intermédiaire¹¹, aucun village n'a fait

l'objet de recherche approfondie. En conséquence, nous déplorons la rareté des plans d'ensemble de sites, nous obligeant à nous satisfaire de quelques rares plans très incomplets des villages de Lamluda (figure 4), Mgarnès (figure 5), Siret Tribbi (figure 6), *Kainopolis* (figure 7). À l'intérieur des villages, notre connaissance se limite souvent aux seuls monuments chrétiens, qui sont difficiles à replacer dans un contexte rural plus large ; nous pouvons compter sur un corpus d'environ soixante-dix églises rurales réparties sur soixante-huit sites, mais seule la moitié de ce corpus est partiellement exploitable.

Après une brève présentation de l'histoire du christianisme en Cyrénaïque, il s'agira de décrire les villages cyrénéens dans leur contexte historique et géographique, les raisons de leur prospérité et de leur mutation, et d'exposer enfin les caractéristiques de l'architecture chrétienne dans les villages.

LE CHRISTIANISME EN CYRÉNAÏQUE

Le christianisme rayonna très tôt en Cyrénaïque, avant même la conquête de l'Orient par l'empereur Constantin. Son origine remonte, selon une tradition non vérifiable, à l'évangéliste Marc à l'époque de

9. On peut citer en exemple le rapport de prospection dans la *chôra* de Cyrène réalisée par O. MENOZZI (2010) et la recherche sur l'agglomération secondaire du plateau intermédiaire de Siret El-Bab : CATANI 2010.

10. MICHEL 2011a ; Id. 2011b.

11. CATANI 2010.

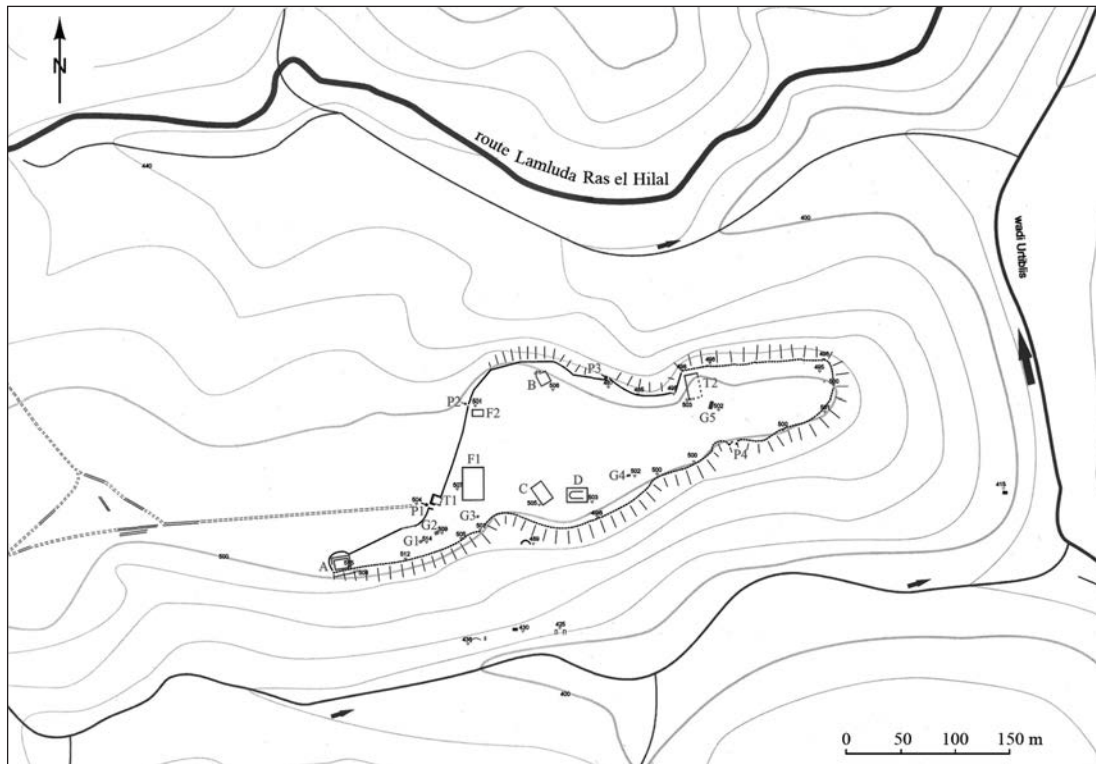


Figure 3 – Siret El-Bab : plan du site.
[D'après CATANI 2010, p. 60, fig. 3]

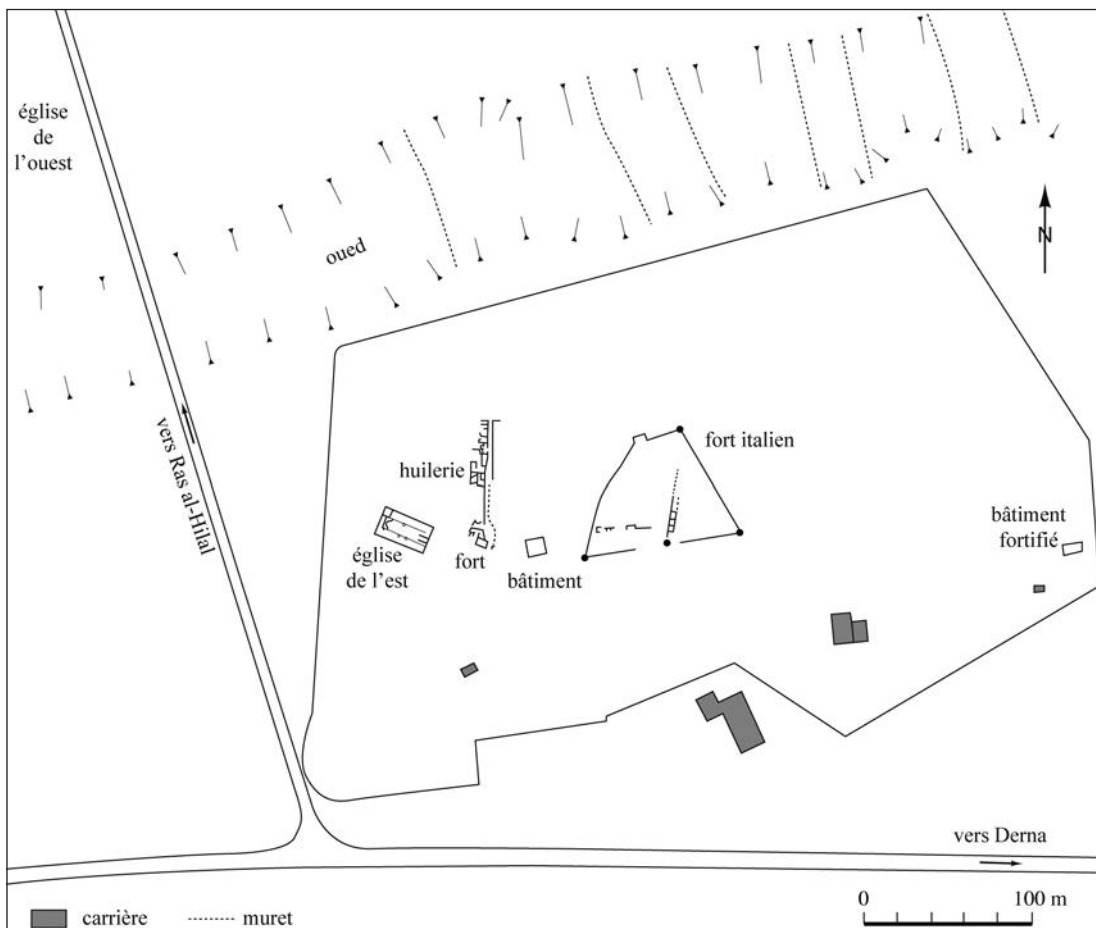


Figure 4 – Lamluda : plan du site. [D'après BUZAIN 2009, p. 48, fig. 1]

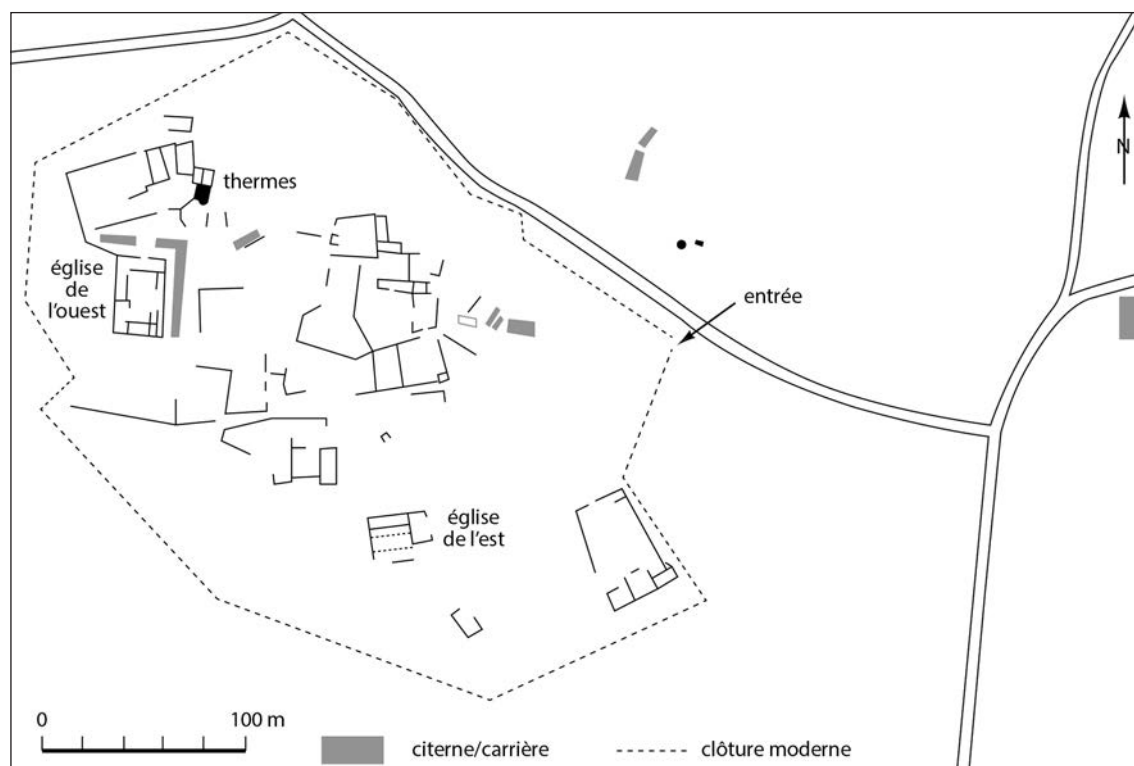


Figure 5- Mgarnès : plan du site.
[D'après KENRICK 2013, p. 69, fig. 16]

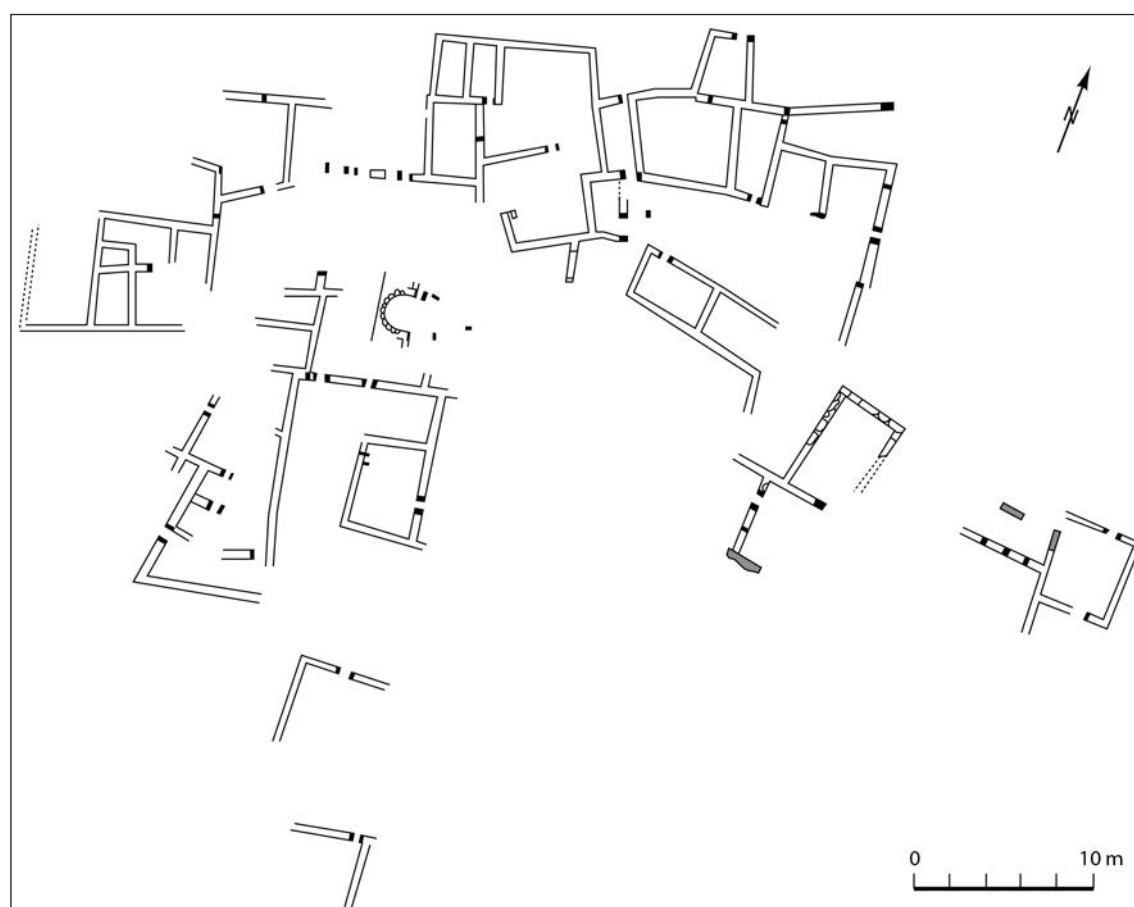


Figure 6 - Siret Tribbi : plan du site.
[D'après REYNOLDS (dir.) 2003, p. 414, fig. 365]

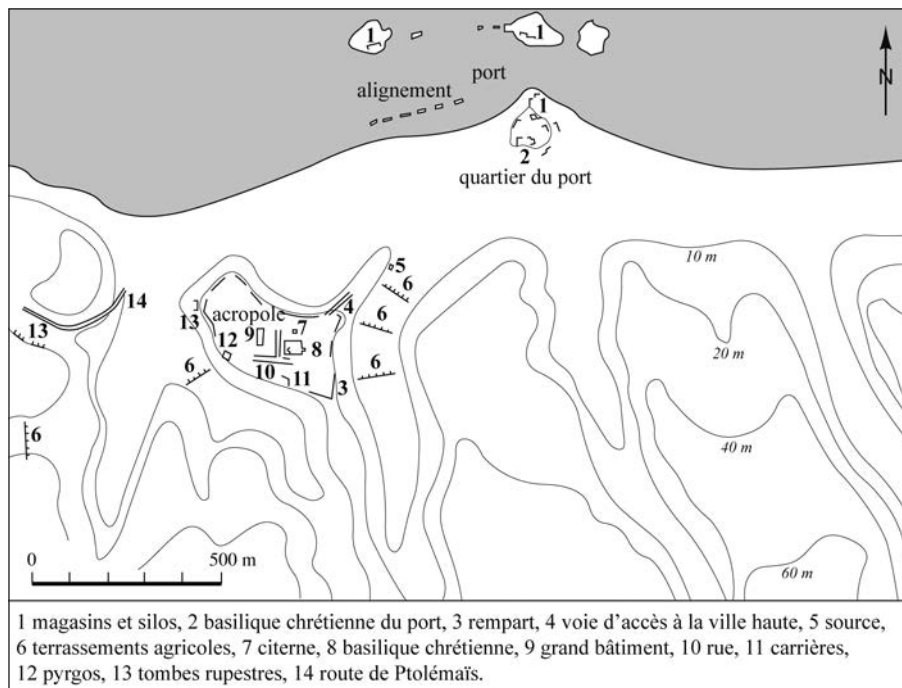


Figure 7 – Kainopolis : plan du site.
[D'après LARONDE 1983, p. 75, fig. 5]

l'empereur Tibère (14-37)¹². La communauté chrétienne naissante a dû bénéficier des liens directs ou indirects entre la communauté juive importante et influente de Cyrénaïque et celle de ses coreligionnaires restés en Palestine¹³. L'Église cyrénéenne, attestée au I^{er} siècle selon les propos d'Irénée rapportés par Eusèbe de Césarée, donne l'image d'une communauté vivante et structurée dès la première moitié du III^e siècle. Les propos relatés par Synésios dans sa *Correspondance* témoignent moins de la rivalité entre les païens et les chrétiens que de celles entre les chrétiens eux-mêmes à l'occasion de plusieurs crises doctrinales qui embrasèrent la région dès la fin du III^e siècle : le sabellianisme au III^e siècle, l'arianisme au IV^e siècle et le monophysisme ensuite. Le métropolite note que vers 365 « l'hérésie [arienne] triomphait » encore et que la majorité des évêques de la Pentapole étaient ariens, généralement plus nombreux dans les cités du littoral comme Ptolémaïs que dans les villes et villages de l'intérieur des terres. À partir de Théodose (379-395) et jusqu'au concile de Chalcédoine de 451, la Cyrénaïque, dirigée par les évêques d'Alexandrie, est dominée par une orthodoxie stricte pourfendant tout sursaut arien. La crise monophysite de la seconde

moitié du V^e siècle fut de nouveau marquée par l'intervention des évêques d'Alexandrie¹⁴. Enfin, au VI^e siècle, la vie religieuse des deux provinces de Libye demeure très mal connue. Les textes littéraires sont pratiquement muets, à l'exception des écrits de Procope de Césarée, qui mentionne l'intervention de Justinien en Cyrénaïque ; ils font état de la conversion de la synagogue en église près de *Boreion* et de la construction de l'église de la Théotokos dans l'oasis d'Augila¹⁵.

LES VILLAGES CYRÉNÉENS À L'ÉPOQUE PROTOBYZANTINE

La Cyrénaïque comprenait, outre les traditionnelles cinq grandes cités (*Cyrène*, *Ptolémaïs*, *Taucheira*, *Berenikè*, *Apollonia*) lui conférant le nom de Pentapole, un nombre important de villages, près de quatre-vingt¹⁶, sans compter les implantations isolées comme les *gasr* et les forts, les *uillae* et les fermes fortifiées. La carte publiée par J. M. Reynolds¹⁷ (figure 1) témoigne d'une occupation des campagnes qui n'est ni inexistante,

12. Eus., *Hist. eccl.*, II, XVI, 1 (éd. Grapin 1905, p. 168-169) ; *Synax. Eccl.* (éd. Delehay 1902, p. 628, 783) ; LECLERCQ 1931 ; ROVERE 1955.

13. *Actes des Apôtres*, 2, 10 ; 6, 9 ; 11, 20 ; 13, 1 ; Marc 15, 21. Il y avait une colonie cyrénéenne juive à Jérusalem (AVIGAD 1962).

14. ROQUES 2007, p. 295 ; MARTIN 1996, p. 119.

15. Selon Procope, *Édifices*, VI, 2, 7-8 (éd. Roques 2011, p. 402), Justinien fortifia les deux monastères d'*Agriolôdé* et de *Dinarthison* (REYNOLDS 2000).

16. Ce chiffre est donné à titre indicatif ; il renvoie au nombre d'agglomérations indiqué dans REYNOLDS (dir.) 2003 ; il ne fait aucune doute que le nombre total est nettement supérieur. Une carte archéologique reste à réaliser.

17. REYNOLDS (dir.) 2003, p. 451, fig. 377.

Les bases navales, villes ou villages, servaient de débouchés aux établissements agricoles situés sur les deux plateaux, comme *Ptolémaïs* pour toute la plaine de *Barkè* qui regroupe les villages agricoles du plateau intermédiaire. El-Hania servait de port au village de Messa. L'ancienne *Kainopolis* est une agglomération disposant d'un port (Maaten El-Agla), d'une ville haute (Gasr El-Gaama) et d'une zone d'agriculture intensive (figure 7)²². Plus à l'est, entre *Apollonia* et Derna, Ras El-Hilal, l'ancien *Naustathmos*, est mentionné dans les sources comme étant un port dominant une large baie²³ ; à Latrun, l'antique *Érythron*, Synésios signale une source d'eau pure et très agréable, surtout lors d'une escale en direction de l'Égypte²⁴. Le regain d'intérêt des archéologues W. Widrig pour Latrun²⁵ et R.M. Harrison pour Ras El-Hilal²⁶ a été guidé, semble-t-il, par le fait que ces antiques implantations ont été créées *ex nihilo* en redevenant, à proximité de chaque site antique, de nouveaux villages à l'époque de la colonisation italienne²⁷.

Les villages des deux plateaux

C'est sur les gradins intermédiaire et surtout supérieur que la campagne est la plus vivante et peuplée avec une activité agricole ne diminuant pas au Bas-Empire. La multiplicité des sites, témoins de la prospérité naturelle de la région, autorise à croire que la Cyrénaïque connaissait une situation économique au moins aussi florissante que par le passé. Selon l'*Expositio totius mundi et gentium*, « la région de la Pentapole [est] petite, mais riche en récoltes et en chevaux »²⁸. À la densité de villages que l'on vient d'évoquer correspond un réseau routier qui facilitait les communications terrestres, selon un axe est-ouest en empruntant les principales voies romaines, et également selon l'axe nord-sud, avec un important réseau de routes secondaires qui jouent un rôle essentiel en reliant les villages des deux plateaux directement à la plaine côtière, comme Mgarnès et Lamluda à Ras El-Hilal, *Phycous* à Cyrène, Aïn Mara et Beit Thamer à Latrun (figure 1).

22. LARONDE 1983, p. 76-77.

23. Ptolémée, éd. Stückelberger, Brashoff 2006, p. 416-417.

24. Synésios, *Lettre* 53 (éd. Garzya, Roques 2000, p. 71-72).

25. WIDRIG 1978.

26. HARRISON 1964.

27. Latrun est devenu le village de *Fiorita* inauguré en 1938 par le général Balbo.

28. LARONDE 2009-2011, p. 362 ; *Expositio totius mundi et gentium*, LXII, V. 359 : « regio Pentapolitana pauca, sed fructibus et iumentis diues ».

Les ressources

La richesse cyrénéenne provient d'une économie prospère basée essentiellement sur l'agriculture traduisant la grande fertilité de la Cyrénaïque, intensément cultivée avec une céréaliculture et une arboriculture très développées. L'oléiculture et la viticulture sont attestées partout grâce aux vestiges très nombreux de pressoirs. L'élevage constituait également une vraie richesse de la région²⁹. La prospérité provenait aussi de l'abondance de l'eau issue des pluies importantes de l'hiver captées à l'intérieur de nombreuses et grandes citernes, des sources pérennes canalisées par un réseau d'aqueducs et la nappe phréatique dont la présence est attestée par les puits disséminés près des habitats ; tout ceci justifie le nom même de la montagne cyrénéenne, la montagne verte, aujourd'hui Jebel Akhdar. Cette profusion d'eau explique à elle seule la présence de nombreux édifices thermaux dans la *chôra* de Cyrène³⁰. La couverture forestière est importante, permettant un approvisionnement en bois constant. En revanche, faute de gisements de matière première, l'industrie métallurgique était peu développée même si à l'image des découvertes récentes réalisées à Latrun, de modestes fours sont attestés³¹ ; arrivant sous la forme de lingots, les métaux étaient transformés pour confectionner divers objets.

Un autre fait marquant est la capacité au Bas-Empire d'importer encore du marbre de Proconnèse et de Thasos³², comme en témoigne la grande quantité utilisée dans les deux basiliques de Latrun (figure 9) ; grâce à un patronage impérial³³, à de riches et généreux donateurs ou à l'aura du saint ou du martyr que les pèlerins vénéraient, le marbre utilisé n'est pas issu d'un remploi d'édifices antérieurs, comme on le constate souvent dans les cités, mais il a été acheminé exprès entre le milieu du V^e siècle et le début du VI^e siècle. De même, à Ras El-Hilal, un décor en *opus sectile* traduit parfaitement la richesse des commanditaires cyrénéens de cette époque (figure 10a).

29. ROQUES 1987, p. 422-432.

30. Dans l'ouvrage de S. Stucchi (1975), la liste comprend quatorze thermes des périodes hellénistique, romaine et byzantine : *Apollonia* (thermes byzantins et romains), *Cyrène* (thermes de Myrthe ; thermes de Paris ; thermes de la pente orientale de l'Acropole), Gasr Khuraybah, Gasr Mismar, *Ptolémaïs*, Wadi Senab, Tocra, Lamluda, Gabu Yunes, Mghernes et Mechili. Il convient d'ajouter à cette liste ceux observés plus récemment sur le site de Gasr Bandis : cf. REYNOLDS (dir.) 2003, p. 393.

31. Lors de la campagne d'avril 2012, des battitures ont été prélevées à l'intérieur de salles installées dans les thermes désaffectés et s'apparentent sans nul doute à des résidus d'un travail de forge. Il s'agit de concentrations de particules métalliques témoignant d'une activité métallurgique dans le quartier.

32. WALKER, HUGUES 2003.

33. WIDRIG 1978, p. 124.



Figure 9 – Latrun : vue intérieure de la basilique occidentale en 2004.
[V. Michel]

Des villages devenus cités...

Un fait remarquable attestant la prospérité de la région au Bas-Empire réside dans la création officielle de cités ; d'autres le seront officieusement grâce à la forte croissance de grandes *kômès* débouchant sur de nouvelles configurations ; certains bourgs sont riches et peuplés comme des villes. Le premier exemple est issu de l'histoire de la *kômè* d'*Olbia*, l'actuel Gasr El-Lebia. Ce village, dont il est question dans la *Lettre 76* de Synésios, est de rang épiscopal dès le IV^e siècle³⁴. À l'époque de l'empereur Justinien, une inscription sur mosaïque dans l'église orientale (figure 10b) indique la nouvelle cité de *Théodorias* (*polis nea Theodorias*) ; cette insertion atteste la récente promotion d'*Olbia* au rang de cité, dont le nom dérive sans aucun doute

de celui de la femme de l'empereur Justinien³⁵. La date figurant sur la mosaïque indique l'année 538-539³⁶. Ce fait n'est pas rare ; il en fut de même au début du Bas-Empire pour l'agglomération de *Darnis*, l'actuelle Derna (Libye inférieure). Elle obtint le rang de cité³⁷ au II^e siècle après J.-C. Son terroir, la présence de sources et son petit port expliquent sûrement cette promotion. Le mouillage de *Darnis* permettait aux navires d'y faire escale sur la route de l'Égypte, de la Crète ou de l'Ouest et de faire commerce de denrées et de produits issus de son arrière-pays. Son ascension est suivie par la construction, avec des matériaux de remploi, d'un rempart ceinturant une partie de la cité, comme l'attestent quelques vestiges au nord-est du souq actuel et le long du wadi Derna³⁸. Toutefois, au Bas-Empire, il n'existe pas d'autres exemples

34. FEDALTO 1988, p. 660 ; Synésios évoque d'une « population villageoise », à propos des Olbiates, qui ont dû se choisir un nouvel évêque, Antônios, à cause de l'âge avancé du précédent Athamas (Synésios, *Lettre 76* : éd. Garzya, Roques 2000, p. 198).

35. REYNOLDS (dir.) 2003, p. 283 ; ALFÖLDI-ROSENBAUM, WARD-PERKINS 1980, p. 123, pl. 16, 1.

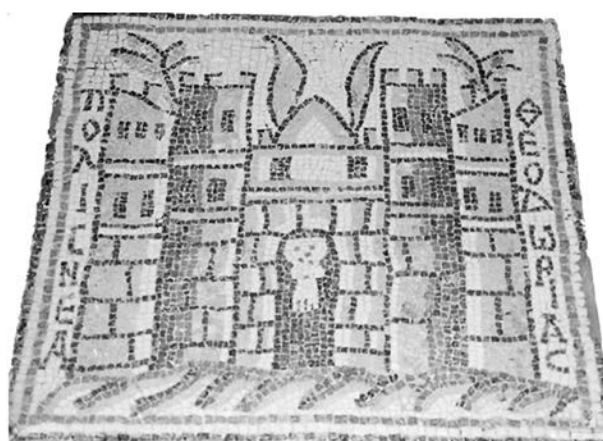
36. REYNOLDS (dir.) 2003, p. 285.

37. ROQUES 1987, p. 109.

38. REYNOLDS (dir.) 2003, p. 435.



a



b



c

Figure 10 – Ras El-Hilal et Gasr El-Lebia. a : Ras El-Hilal, décor en *opus sectile* du chœur de l'église. b : Gasr El-Lebia, panneau de mosaïque de la basilique orientale : « nouvelle cité de Théodorias ». c : Gasr El-Lebia, motif de croix en fresque, mur nord-ouest de la basilique orientale. [V. Michel]

similaires à celui de Gasr El-Lebia ni dans la littérature cyrénéenne, ni en épigraphie. Cette découverte unique n'est peut-être pas un cas isolé et fait espérer que d'autres sites ont pu connaître une telle promotion, indiquée seulement dans la pierre ou sur mosaïque que le développement de la recherche archéologique en milieu rural pourra sans doute mettre au jour. Si on a pu mesurer à Darnis l'effet de sa promotion dans la construction du rempart, on ignore en revanche les conséquences sur la configuration et l'urbanisme de Gasr El-Lebia, puisque seules deux églises ont été dégagées. L'autre exemple est mentionné dans l'*Itinéraire Antonin* qui place Adriane (*Hadrianopolis*) à mi-chemin entre *Taucheira* et *Berenikè*³⁹. C'est une agglomération également fondée à l'époque de l'empereur Hadrien au II^e siècle après J.-C. pour repeupler la Cyrénaïque après la Révolte Juive. Cette fondation succédant à *Kaukalou kômè* est identifiée avec l'actuelle Driana ou bien celui de Tansoluk. À la différence de *Darnis*, la nouvelle ville d'*Hadrianopolis* n'eut que peu de succès et elle est restée vraisemblablement au stade de la *kômè* tout en prenant son nouveau toponyme. À part ces rares cas, il n'y a jamais eu d'autre tentative connue de création de nouvelles villes, alors que les villages au Bas-Empire connurent une forte expansion et une grande prospérité.

Des grands bourgs devenus évêchés

Un autre fait marquant est l'existence et le nombre élevé d'églises rurales dirigées par des évêques. Si les principales communautés chrétiennes s'installèrent au début dans les cités, la foi s'est répandue largement dans les campagnes⁴⁰. Ces évêchés ruraux sont les témoins de l'agrandissement et de l'augmentation du nombre des villages en Cyrénaïque, liés notamment au transfert d'une partie des richesses et de la population des villes vers les campagnes. Il a été alors nécessaire de renforcer la hiérarchie chrétienne dans ces grands bourgs, en nommant à leur tête des évêques chargés d'administrer la communauté chrétienne. Il s'agit de « véritables » évêques et non simplement de chôrèvêques (étymologiquement « l'évêque de la campagne »); ces derniers étaient des représentants de l'évêque de la cité dont ils dépendaient et ils œuvraient avec une autorité limitée; en Cyrénaïque, rien de tel. Les évêques des villages de *Barkè-Barka* (*Zophiros*) et de *Boréion-Boreum* (*Sentianus*) sont déjà présents au concile de Nicée de 325. Au total, après le croisement et la vérification des données émanant

de G. Fedalto⁴¹ et de A.H.M. Jones⁴², la Libye supérieure compte les évêchés de *Boréion* / Bu Grada, *Barka* / El-Merj, *Dysthis* / Tert ou *Faidia*, *Érythron* / Latrun, *Olbia-Théodorias* / Gasr El-Lebia, *Limnias* / Lamluda⁴³ et *Tesila*. On peut ajouter à cette liste les villages de *Hydrax* / Aïn Mara et *Palaebisca* / Beit Thamer qui ont été évêchés durant une courte période⁴⁴.

Le caractère rural de l'épiscopat, souligné par Synésios lui-même, ne doit pas surprendre⁴⁵; l'organisation ecclésiale reflète simplement la vocation agricole de la Cyrénaïque et s'explique par la densité de l'occupation des campagnes où les anciens centres agricoles, bénéficiant de terres fertiles et de ressources suffisantes en eau, se sont transformés en grandes *kômè* épiscopales. Cela répond également à la division et au morcellement du territoire extrêmement étendu de la cité de Cyrène, à partir de la fin du IV^e siècle⁴⁶.

Configuration des agglomérations

À l'approche des villages, il n'est pas rare de constater, quand le rocher affleure, de profondes ornières entaillées dans le rocher, caractéristiques du passage répété des chars, en moyenne 15-20 cm de large et d'une distance comprise entre 1,30 m et 1,70 m comme à *Siret El-Bab*⁴⁷ (figure 11) ou à *Gasr El-Medinah* (figure 12); c'est notamment à partir de la présence de ces ornières que R.G. Goodchild a pu tenter de restituer une partie du réseau routier en Cyrénaïque⁴⁸. Le cadre rural est caractérisé par des traits spécifiques: aucun plan géométrique n'en règle apparemment l'ordonnance, même si certains assemblages de maisons ou d'îlots, aux dimensions variables et au plan irrégulier, semblent s'organiser de part et d'autre d'une voirie déjà bien développée. Celle-ci n'est pas toujours facile à apprécier à cause d'une végétation dense et des nombreux décombres jonchant le sol. Les rues à l'intérieur des agglomérations sont de simples passages; toutefois, à l'image des villes, il existe de plus grandes artères qui peuvent être pavées comme à *Lamluda* (figure 13) ou bien

39. JONES G.D.B., LITTLE 1971, p. 67.

40. ROQUES 1987, p. 353.

41. POCOCKE 1743, p. 280; FEDALTO 1988, p. 658-661; JONES A.H.M. 1971, p. 498.

42. *Ibid.*, p. 551-552.

43. Théophile d'Alexandrie (CSEL, 55, p. 211); cf. FEDALTO 1988, 2, p. 660.

44. *Hydrax* et *Palaibiska* sont deux villages sur le plateau supérieur mentionnés par Synésios ayant été un évêché durant une très brève période lors d'un schisme avec l'évêque d'*Érythron-Latrun* (Synésios, *Lettre* 66: éd. Garza, Roques 2000, p. 173-186).

45. ROQUES 1987, p. 356.

46. LARONDE 2009-2011, p. 359.

47. CATANI 2010, p. 61-62.

48. GOODCHILD 1952.



Figure 11 – Siret El-Bab : voie d'accès à l'agglomération taillée dans la roche. [D'après CATANI 2010, p. 61, fig. 4]



Figure 12 – Gasr El-Medinah : voie d'accès à l'agglomération taillée dans la roche. [V. Michel]

taillées dans la roche à Latrun (figure 14) et à *Kainopolis*⁴⁹. Les places sont simplement des espaces laissés vides, sans construction alentour. Chaque maison est associée à une cour à Siret Tribbi⁵⁰ (figure 6) et à Mgarnès⁵¹ (figure 5) ; certaines ne sont connues que par leur empreinte creusée dans le rocher comme à Latrun (figure 15). Les murs sont généralement structurés par des harpes appareillées grossièrement, disposées à intervalle régulier avec un remplissage de moellons au milieu. De nombreux exemples sont encore visibles ; on peut citer de nouveau les petites agglomérations de bord de mer entre *Apollonia* et Ras El-Hilal récemment prospectées, où seules les harpes, solidement fichées dans le sol, se dressent encore verticalement de nos jours.

Le rempart

Un autre élément du paysage de certains bourgs est constitué par leur aspect fermé, matérialisé par un rempart qui n'est pas simplement la juxtaposition des maisons de la périphérie accolées les unes aux autres avec des murs aveugles tournés vers l'extérieur, mais d'une puissante enceinte, construite avec des blocs de pierre à peine équarris, et capable de soutenir un siège. Si les villes de la Pentapole se sont développées à l'intérieur de puissants remparts, au Bas-Empire l'ouvrage défensif n'est plus leur monopole. Il fait son apparition dans le monde rural au début du v^e siècle, « pas avant 405 » précise D. Roques⁵². Synésios mentionne les Barbares détruisant les « remparts des

49. LARONDE 1983, p. 78-80.

50. REYNOLDS (dir.) 2003, p. 414, fig. 365.

51. KENRICK 2013, p. 69, fig. 16.

52. ROQUES 1987, p. 282.



Figure 13 – Lamluda :
route intérieure pavée.
[V. Michel]



Figure 14 – Latrun : route inté-
rieure taillée dans le rocher.
[V. Michel]



Figure 15 – Latrun : empreinte
dans le rocher d'une maison.
[V. Michel]



Figure 16 – Siret El-Bab : rempart.
[D'après CATANI 2010, p. 62, fig. 5]



Figure 17 – Gasr El-Médinah :
rempart. [V. Michel]

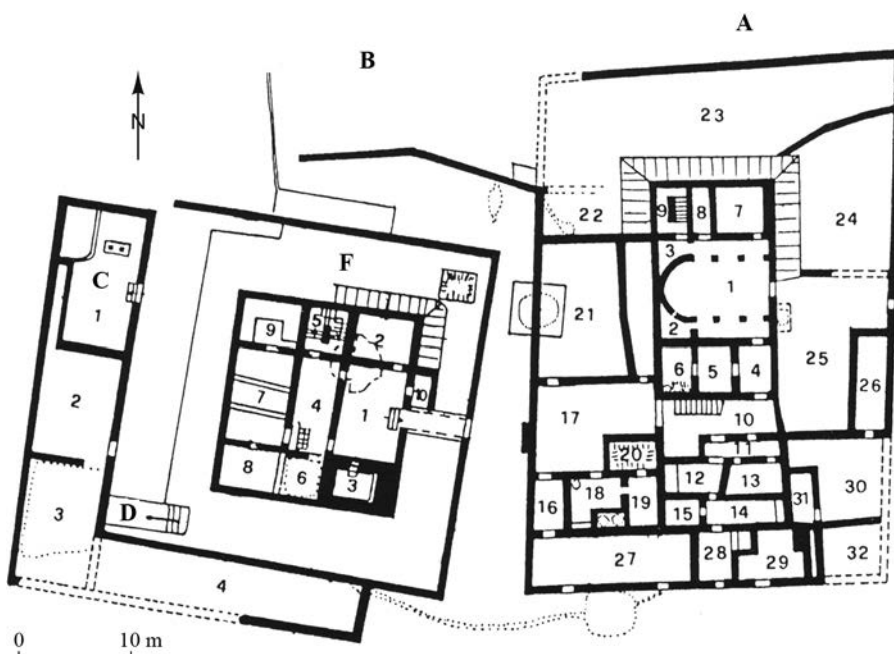


Figure 18 – Siret Gasrin El-Giamel :
plan de la ferme et du monastère
fortifiés. [D'après CATANI 1998,
p. 117, fig. 2]

villages »⁵³. En l'état de nos connaissances, les agglomérations fortifiées sont visibles dans chaque zone géographique : on constate la présence d'une enceinte à Gasr El-Gaama sur la plaine côtière à 20 km au nord de Gasr El-Lebia et à 21 km à l'ouest d'Hania⁵⁴. À 600 m au sud-ouest du quartier du port, la « ville haute » de *Kainopolis* domine la mer d'une trentaine de mètres⁵⁵. L'Acropole mesure 380 m d'est en ouest sur 180 m du nord au sud et elle est entourée d'une muraille seulement interrompue par une imposante tour de 25 m de côté (figure 7). Sur le plateau intermédiaire, au moins deux exemples sont connus à proximité de la route menant de Ras El-Hilal à Lamluda : Siret El-Bab est entouré d'un mur qualifié de pseudo-cyclopéen par les archéologues, sur les côtés ouest et nord, qui sont les plus démunis d'ouvrages défensifs (figures 3 et 16) ; les deux autres côtés sont protégés naturellement par les falaises des wadi⁵⁶. Il en est de même du site inédit de Gasr El-Medinah qui est pourvu d'un rempart sur les côtés non protégés par les falaises abruptes⁵⁷ (figure 17). Dans les deux cas, l'enceinte est seulement interrompue par des portes voûtées plus ou moins monumentales et renforcées, au moins à Siret El-Bab, par des tours de défense réparties sur l'ensemble de l'ouvrage. À l'inverse des cités, les remparts ont une fonction plus défensive qu'honorifique. Enfin, sur le plateau supérieur, Gasr El-Benia est le seul grand village fortifié connu à ce jour ; il recouvre un fort romain, situé au sud de Beïda et à un carrefour de plusieurs vallées. J.M. Reynolds enregistre le fait que le mur périphérique porte les traces de restauration avec des matériaux de remploi dont la date est difficile à préciser⁵⁸. Le faible nombre d'agglomérations fortifiées sur le haut plateau peut étonner, sachant que la richesse agricole de ce plateau était très convoitée par les Barbares. C'est également sur ce plateau que les villages ont la plus grande superficie à l'image de Lamluda (> 24 ha) et de Mgarnès (> 16 ha) ; ces grandes étendues rendent difficiles la construction de tels ouvrages défensifs, même si selon l'exemple de *Darnis*, il est toujours possible de ceinturer une partie seulement et non la totalité de l'agglomération.

Les fortins

A contrario, à défaut de villages fortifiés, c'est sur ce plateau supérieur que l'on recense le plus d'églises fortifiées (cf. ci-après) et de fermes fortifiées (Siret Gasrin El-Giamel, figure 18, Gasr Sidi El-Khadri, Gasr az-Zaarura, Gasr Stillu⁵⁹) ; les forteresses ou les simples fortins y sont également les plus nombreux, à l'image de la multitude de *gasr* conservés un peu partout dans la campagne actuelle. Ces derniers s'élèvent généralement sur des points hauts ou des éminences d'où l'on peut facilement contrôler de grandes portions de territoire et les principaux axes routiers. Situés à proximité de points d'eau, ces bâtiments ont pu aussi bien servir au stockage des récoltes que répondre à des préoccupations de défense. En effet, selon R.G. Goodchild le système de défense au VI^e siècle repose bien sur une combinaison de forts mais aussi de fermes et d'églises fortifiées⁶⁰. Synésios écrit que la campagne est parsemée de *φοῦρία* : ce terme désigne un lieu fortifié à l'image du fort du village d'*Hydrax*, décrit comme étant un « fort très puissant » mais laissé à l'abandon à la suite d'un tremblement de terre, vraisemblablement celui de 365⁶¹. On peut citer les forteresses de Gasr esh Shahden⁶² et de Gasr Beni Gdem⁶³ qui est une impressionnante masse de 22 sur 45 m conservée sur près de 20 m de haut par endroits. La situation instable de la région a perduré au VI^e siècle comme en témoigne le programme essentiellement militaire de Justinien décrit par Procope. L'empereur a été responsable de la construction de deux forts ou fortifications en Libye inférieure et de cinq en Libye supérieure, ainsi qu'un édifice de bain et deux églises⁶⁴.

Nous sommes donc face à une situation de guerre où, partout, on cherche à se protéger, le cas échéant, derrière les remparts des villes, des villages, des fermes, des forts et peut-être également des églises. Quelles en sont les raisons ? Seul un climat d'insécurité peut expliquer un tel phénomène ; on trouve alors, dans les assauts réguliers et répétés des Barbares la justification vraisemblable de telles mesures de protection au Bas-Empire. Entre 405 et 412, la Cyrénaïque souffrit beaucoup des incursions de Barbares, attirés par la richesse de celle-ci, tels que les Macètes (en mai-juin 405) venus du désert du sud-est libyen et

53. Synésios, *Catastase* II, 287, 7-13 (cité par ROQUES 1987, p. 282).

54. REYNOLDS (dir.) 2003, p. 399.

55. LARONDE 1983, p. 76.

56. CATANI 2010, p. 62.

57. Plusieurs ouvriers travaillant sur le chantier de Latrun et propriétaires des terrains dans cette région nous ont fait découvrir ce site en avril 2012.

58. REYNOLDS (dir.) 2003, p. 397.

59. Il n'est d'ailleurs pas rare qu'une petite église soit construite à proximité d'une ferme fortifiée comme à Siret Gasrin El-Giamel et à Berteles où on peut avoir les propriétaires fonciers prenant en charge eux-mêmes la gestion de l'église.

60. GOODCHILD 1953.

61. Synésios, *Lettre* 66, 141 (éd. Garzya, Roques 2000, p. 178).

62. REYNOLDS (dir.) 2003, p. 399.

63. *Ibid.*, p. 396, fig. 338.

64. Procope, *Édifices*, VI, 2, 7-8 (éd. Roques 2011, p. 402-403).

les Ausuriens (en mai-juin 411), venus du Sud Tunisien et de la Tripolitaine ayant migré d'ouest en est, vers l'Égypte via la Cyrénaïque. Lors des assauts des Macètes de 405, Synésios se tient même en personne aux aguets sur la courtine du rempart de *Cyrène* afin de lutter contre ces ennemis⁶⁵ et accueille les paysans des alentours qui veulent se réfugier à l'intérieur des remparts ; Synésios constate amèrement que la campagne n'est plus sécurisée à cause des forts délaissés par l'armée romaine, l'obligeant même à organiser des milices⁶⁶. Les Ausuriens entreprendront encore des raids vers 449. Jean d'Antioche, sous l'empereur Anastase, fait état de graves oppressions de la part de Macètes-Maziques dont sont victimes les cités cyrénéennes entre 512 et 515⁶⁷ ; ces raids se reproduiront encore en Pentapole au VI^e siècle, notamment en 543 à *Berenikè*, dus à des *Maurusioi* venus de Tripolitaine. Il est toujours difficile de mesurer l'ampleur des destructions et si celles-ci concernent seulement les édifices religieux.

Il est probable que la campagne ait eu plus à souffrir que les villes, car plus exposée et non systématiquement pourvue de bonnes défenses. Synésios se lamente en voyant que « les ennemis attaquent, font sans cesse du butin, égorgent tous les jours quantité de gens »⁶⁸. La *Lettre* 122 de Synésios mentionne la prise d'armes des prêtres d'Ausigda qui « entraînent derrière eux les villageois » ; il déplore que « l'ennemi » tienne la campagne⁶⁹. Sur le plateau intermédiaire, au-dessous de *Cyrène*, il mentionne des incendies et des destructions d'églises de campagne⁷⁰ : « Les Barbares détruisent les remparts des bourgades et investissent en corps d'armée les cités ». On peut également comprendre l'aspect fortifié de certaines églises urbaines *extra muros* placées en position vulnérable (cf. *Ptolémaïs*) par rapport à celles édifiées à l'abri d'une puissante enceinte, à moins que celle-ci ne soit plus en bon état. On assiste bien à des actes de sauvagerie de la part des Barbares, et la population est hantée par la brutalité des assauts, des destructions et des actes de pillage et de profanation des lieux de culte mentionnés par Synésios. Pourtant les prospections récentes ainsi que le corpus déjà établi des fortifications semblent de plus en plus le contredire. En effet, jusqu'à l'empereur Justinien, la Cyrénaïque fera l'objet de toutes les attentions tendant à obtenir une plus grande sécurité au niveau de ses frontières et également à l'intérieur même des terres. Il est

évident que durant l'époque de Synésios, quand la Pentapole est secouée par les tribus barbares, l'église de chaque village devint potentiellement une citadelle et un refuge⁷¹. Sans tomber dans l'excès inverse qui verrait une période d'occupation permanente par les Barbares, on peut raisonnablement penser que ceux-ci vont et viennent, ce qui explique l'alternance de périodes de prospérité et d'insécurité. Toutefois, c'est bien pour lutter efficacement durant les périodes troubles qu'un effort de fortification est réalisé. Aucune zone ne semble être épargnée ; atteignant parfois le littoral, les Barbares se limiteront surtout à la frange nord du second gradin, c'est-à-dire aux zones les plus fertiles.

Les églises fortifiées

En complément du système défensif des remparts, plusieurs églises cyrénéennes présentent un aspect fortifié ; W. Widrig les qualifie d'églises *castrum*, c'est-à-dire en forme de forteresse avec un glacis tout autour⁷². Il est nécessaire de comprendre ce phénomène et d'essayer de distinguer les édifices consolidés des édifices fortifiés. Il y a deux cas de figure, le bâtiment est consolidé par un mur de soutènement sur un seul côté, ou l'église est fortifiée sur plusieurs côtés par une épaisse maçonnerie entourée d'un fossé externe.

Le talus

Les églises simplement consolidées sont caractérisées par la construction d'un talus systématiquement adossé à un seul côté. La nouvelle maçonnerie se dresse contre un mur longitudinal, avec parfois un léger retour sur les petits côtés. Il s'agit d'une sorte de glacis à pente inclinée qui se dresse sur une faible hauteur de 1,50 à 2 m environ (Latrun-Ouest, figures 19-20). Les raisons sont multiples : la mauvaise qualité de la pierre, le travail de sape et d'érosion de la maçonnerie à cause des embruns marins ou un tremblement de terre... À Latrun⁷³, Beit Thamer⁷⁴ et Mtaugat⁷⁵ (figure 21), il s'agit à chaque fois d'un talus érigé contre le seul mur nord, c'est-à-dire du côté de la mer et des vents dominants ; toutefois, à Gasr Sherbin⁷⁶, le talus est placé contre le mur occidental. À Latrun-Ouest (figure 20), la porte secondaire aménagée dans le mur nord n'a pas été bouchée lors de la construction du talus ; elle le fut lors d'une dernière période d'occupation.

65. Synésios, *Lettre* 130, 223, 2 (citée par ROQUES 1987, p. 96-97, 280).

66. Synésios, *Lettres* 132, 228, 3-4 ; 125, 213, 11-214, 18 ; 104, 179, 6-11 (citées par ROQUES 1987, p. 280-281).

67. *Fgm.* 216 ; *FHG* IV, 621 (cité par ROQUES 1987, p. 271).

68. Synésios, *Lettre* 107 (éd. Garzya, Roques 2000, p. 242).

69. Synésios, *Lettre* 122 (éd. Garzya, Roques 2000, p. 254-255).

70. Synésios, *Catastase* II, 292, 2-23 (cité par ROQUES 1987, p. 283).

71. GOODCHILD [1952] 1976, p. 151.

72. WIDRIG 1975, p. 133-178 ; Id. 1978, p. 107-108.

73. *Ibid.*, p. 109, fig. 6 ; REYNOLDS (dir.) 2003, p. 244-256.

74. *Ibid.*, p. 386.

75. *Ibid.*, p. 321 ; GOODCHILD 1966-1967, p. 220.

76. REYNOLDS (dir.) 2003, p. 400.



Figure 19 – Latrun : mur de soutènement contre le mur nord de la basilique occidentale.
[V. Michel]

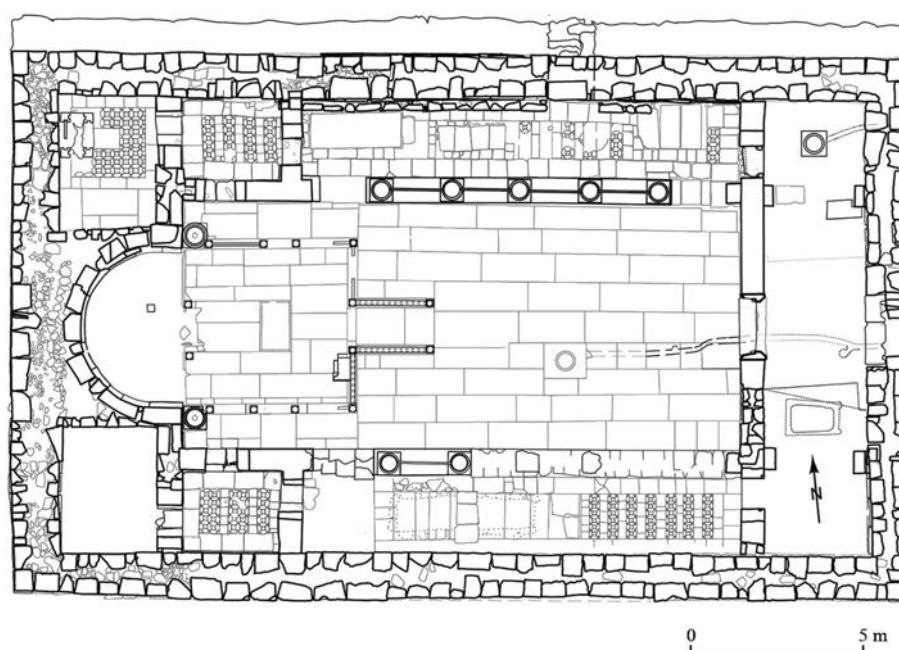


Figure 20 – Latrun : plan de la basilique occidentale.
[V. Miailhe, MAFLA]

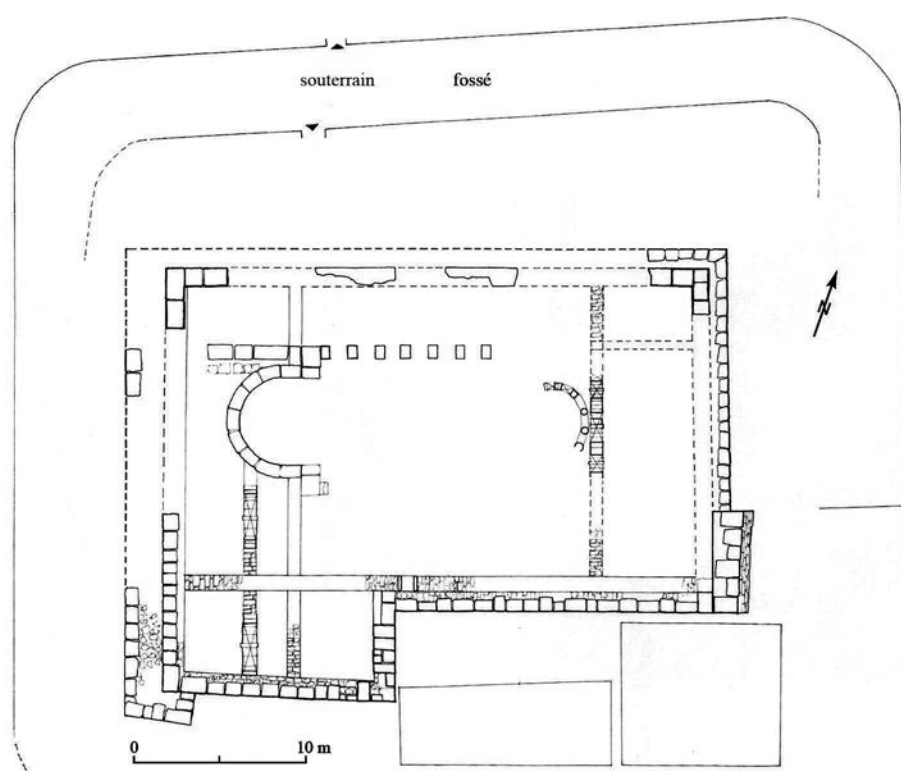


Figure 21 – Mtaugat : plan de la basilique.
[D'après REYNOLDS (dir.) 2003, p. 316, fig. 257]

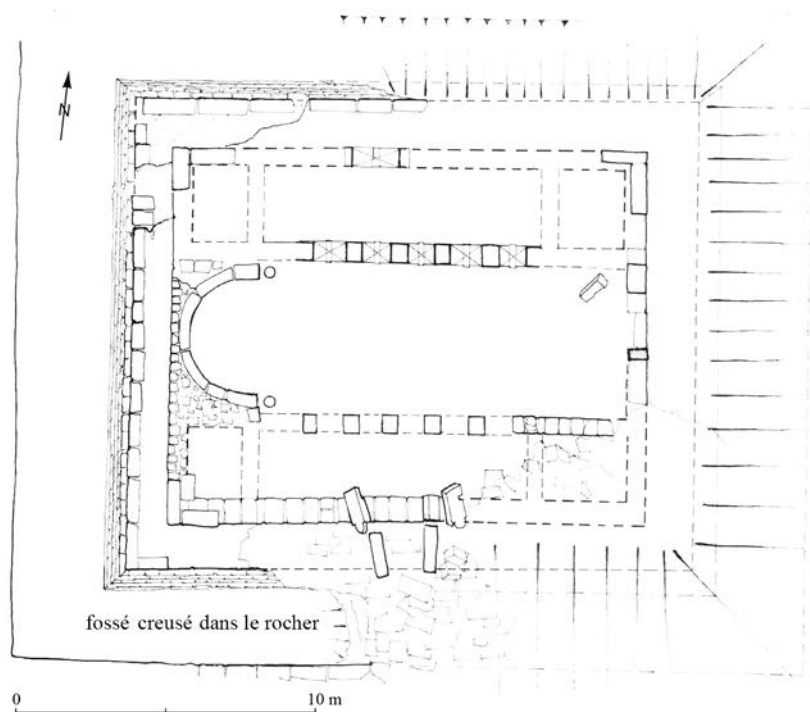


Figure 22 – Berteleis : plan de l'église.
[D'après REYNOLDS (dir.) 2003, p. 226, fig. 171]



Figure 23 – Berteleis : vue extérieure de la basilique.
[V. Michel]

Le glacis

D'autres églises présentent, au contraire, un renforcement plus conséquent avec la construction d'un nouveau mur massif se développant fréquemment sur les quatre côtés. Nous pouvons observer ce processus dans au moins onze églises : Berteleis (figures 22-23)⁷⁷, Lamluda-Est (figures 24-25)⁷⁸, Mgarnès-Ouest⁷⁹, Ras El-Hilal (figure 26)⁸⁰, Siret El-Craat⁸¹, Siret er Rheim (figure 29)⁸², Siret esh Shnedira⁸³, Sidi Said⁸⁴, Gasr El-Gaama (figures 27-28)⁸⁵, Gasr El-Harami⁸⁶, Wadi Borgu⁸⁷. La nouvelle maçonnerie extérieure ressemble à un glacis avec une inclinaison variant entre 45° et 60°. La hauteur est plus grande que dans le cas d'une consolidation, atteignant plus de 3 m à Lamluda (figures 24-25), correspondant à la hauteur du rez-de-chaussée⁸⁸. Les angles sont particulièrement soignés avec de belles pierres de taille, le reste étant composé de moellons parfois plus petits et à peine équarris. À Berteleis, l'église présente toutes les caractéristiques de ce type de monument par le renforcement des murs et l'ajout d'un mur en grand appareil et légèrement incliné, construit sur les quatre côtés et d'environ 3 m de large (figures 22-23). À Siret El-Craat, l'épaisseur du talus varie entre 1 m sur les côtés

ouest, sud, est et plus de 3 m au nord⁸⁹. L'église de Gasr El-Gaama, précédée d'un porche et flanquée au nord d'une enfilade de salles, forme un grand complexe de 36 × 41 m (figures 7, 27-28). Tous les murs extérieurs, malgré les décrochements, ont été renforcés par un talus⁹⁰. À Ras El-Hilal (figure 26), les trois côtés de l'église occidentée ont été contreboutés par un puissant talus ; le côté oriental n'est pas fortifié et il est raisonnable de penser que l'épaisseur du narthex a servi de fortification orientale, rendant alors inutile le renforcement sur ce côté⁹¹.

Le fossé

Le second élément, qui n'est pas systématique, est la présence d'un fossé d'une profondeur et d'une largeur variant selon les cas, creusé autour de l'édifice (Mtaugat, Berteleis, Siret Gasrin El-Giamel, Umm Heneia El-Garbia notamment) ; à Sidi Said, le fossé atteint 6 m de large⁹² et à Umm Heneia El-Garbia⁹³, près de 4 m. À Siret er Rheim⁹⁴, le côté occidental n'a pas de fossé, à l'inverse des trois autres côtés.

L'église occidentale de Mgarnès est fortifiée selon R. G. Goodchild⁹⁵, qui reprend la description de J. R. Pacho⁹⁶. Elle est entourée d'un fossé peu profond, creusé le long de trois côtés et une porte est aménagée sur le côté nord. À l'inverse de l'opinion généralement admise, S. Stucchi⁹⁷ ne pense pas à

77. *Ibid.*, p. 226-230.

78. *Ibid.*, p. 294-299.

79. *Ibid.*, p. 310, fig. 252.

80. *Ibid.*, p. 328-333.

81. *Ibid.*, p. 352-354.

82. *Ibid.*, p. 356-361.

83. *Ibid.*, p. 411-412.

84. *Ibid.*, p. 346-348.

85. *Ibid.*, p. 397-399, fig. 341.

86. *Ibid.*, p. 399.

87. GOODCHILD 1966-1967, p. 200 ; REYNOLDS (dir.) 2003, p. 418.

88. *Ibid.*, p. 326, fig. 270.

89. *Ibid.*, p. 352-354.

90. *Ibid.*, p. 398-399, fig. 341.

91. HARRISON 1964, p. 9-10.

92. REYNOLDS (dir.) 2003, p. 346-348.

93. *Ibid.*, p. 368-372.

94. *Ibid.*, p. 356-361.

95. GOODCHILD 1966-1967, p. 220.

96. PACHO [1827] 1979, p. 159.

97. STUCCHI 1975, p. 416, fig. 421.

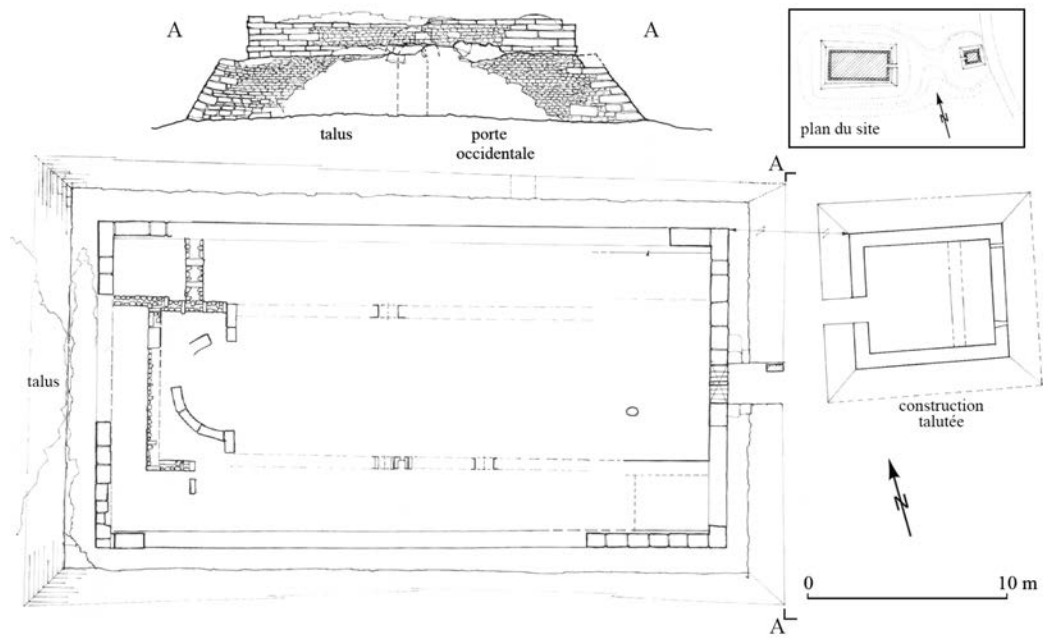


Figure 24 - Lamluda : plan de la basilique orientale et de la tour.
[D'après REYNOLDS (dir.) 2003, p. 294, fig. 235]



Figure 25 - Lamluda : vue de la fortification de la basilique orientale.
[V. Michel]

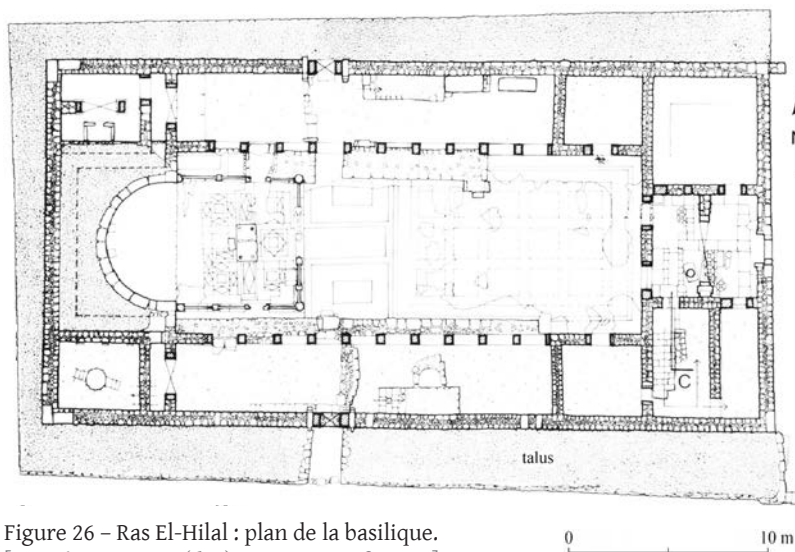


Figure 26 - Ras El-Hilal : plan de la basilique.
[D'après REYNOLDS (dir.) 2003, p. 326, fig. 270]

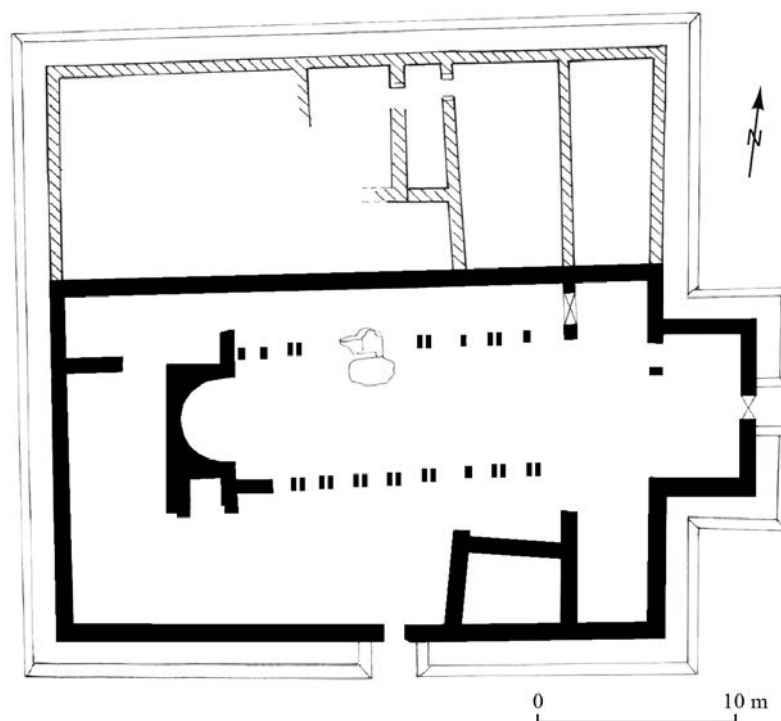


Figure 27 – Gasr El-Gaama / *Kainopolis* : plan de la basilique. [D'après REYNOLDS (dir.) 2003, p. 398, fig. 341]



Figure 28 – Gasr El-Gaama / *Kainopolis* : mur de soutènement contre le mur nord de la basilique. [V. Michel]



Figure 29 – Siret er Rheim : fortification de l'église. [D'après REYNOLDS (dir.) 2003, p. 358, fig. 302]

une structure défensive ; ce qui apparaît comme un fossé, n'en était pas un à l'origine. Il s'agissait, selon ce chercheur, d'une carrière d'où étaient extraits les blocs nécessaires à la construction de l'édifice ; une fois le chantier achevé, la cavité se transformait en citerne collectant les eaux de pluie⁹⁸. L'église d'Umm Heneia El-Garbia est également un cas intéressant : un fossé régulier l'entoure sur les quatre côtés alors que l'église, elle-même, n'est pas fortifiée⁹⁹. Est-ce que les deux critères doivent être impérativement réunis pour que l'on puisse établir la présence d'une église fortifiée ? La réponse n'est pas claire et elle ne fait pas l'unanimité. À en juger par la forte inclinaison vers l'extérieur de la maçonnerie d'origine à plusieurs endroits dans l'église orientale de Lamluda, J.M. Reynolds pense que ce nouvel épaissement représente la consolidation d'un bâtiment risquant dangereusement de s'effondrer à la suite, peut-être, d'un tremblement de terre¹⁰⁰ ; elle ne mentionne pas de fortification. Cette hypothèse devra être vérifiée sur place. À 40 m à l'est de l'église, une tour de 7 × 7,25 m a été construite (figure 24). Il est étonnant de constater que ses murs ont été renforcés, de la même manière que l'église, par un talus¹⁰¹. Il ne faut donc pas écarter la possibilité que, dans certains cas, il s'agisse d'une simple consolidation, même si celle-ci est enveloppante, lui donnant un aspect de fortification ; cela ne signifie pas nécessairement qu'il s'agit d'une église dite fortifiée.

Les différentes phases

Les églises fortifiées, ou présentant seulement un tel aspect, comprennent toutes au moins deux phases principales car elles n'étaient pas renforcées à l'origine¹⁰². Le souci de fortifier l'édifice est lié à la nécessité de faire face à des menaces imminentes, survenues postérieurement à leur construction en lien avec l'arrivée des Barbares au cours du ^v^e siècle. Il est intéressant de noter, même si cela doit être encore confirmé, qu'à l'exception du seul site de Berteleis sur le gradin médian et des deux sites portuaires de Gasr El-Gaama / Maaten El-Agla et de Ras El-Hilal, la majorité des églises fortifiées sont installées sur le gradin supérieur, précisément là où les raids barbares sont destructeurs selon Synésios. Les églises

peuvent donc servir dans les campagnes agricoles prospères de refuge contre ces assauts. L'architecture religieuse n'est pas la seule touchée par ce phénomène puisqu'à Berteleis, la ferme-*uilla* du Haut-Empire a été remplacée par un *gasr* fortifié au Bas-Empire¹⁰³.

Il y a donc des exemples où, à l'image du monastère de Siret Gasrin El-Giamel (figure 18), il est difficile de trancher entre un cas de consolidation et un cas de fortification, étant donné que les deux phénomènes ont pu coexister. L'église est placée à l'intérieur d'un rempart, ce qui est une caractéristique habituelle dans un monastère. Or, lors d'une seconde phase, un talus a été construit contre la totalité du mur nord, le quart occidental et la moitié orientale jusqu'à un mur transversal orienté est-ouest. Est-ce un simple renforcement ? Cela est possible car le talus est présent seulement là où il n'y a pas de constructions adossées à l'église. En effet, dans la partie sud, il n'y a pas de talus, car une plus grande densité de constructions permet de contrebuter les murs de l'église. Le même processus est visible dans la ferme fortifiée attenante au monastère ; elle a été également ceinte d'un talus sur les quatre côtés.

Il est intéressant de noter que deux églises fortifiées ne peuvent pas coexister dans un même village¹⁰⁴. On peut l'observer à Lamluda pour l'église orientale, à Mgarnès avec l'église occidentale ainsi qu'à *Kainopolis* où seule l'église de Gasr El-Gaama est fortifiée tandis que l'église portuaire de Maaten El-Agla ne l'est pas.

L'insécurité dans la région ne doit pas cacher le fait que la Cyrénaïque a été secouée par plusieurs tremblements de terre dont celui du 21 juillet 365, qui affecta l'Égypte, le Péloponnèse et la Sicile ; il est responsable de la destruction partielle ou totale de quantités de monuments. Ammien Marcellin rappelle expressément que ce tremblement de terre frappa *Cyrène, urbs antiqua sed deserta*¹⁰⁵. Les effets, même exagérés par l'auteur, restent désastreux à *Cyrène* comme le confirme une présence monétaire croissante jusqu'en 365, puis une raréfaction à partir de cette date charnière¹⁰⁶. Des villages comme *Balagrai* et *Hydrax* connurent également des destructions attestées tant par les textes que par l'archéologie : le fort d'*Hydrax* est violemment détruit¹⁰⁷. À *Balagrai*, le séisme fit s'écrouler une des habitations datables des environs de 350 qui avaient été aménagées dans la cour du

98. REYNOLDS (dir.) 2003, p. 315.

99. *Ibid.*, p. 368-372.

100. *Ibid.*, p. 297, fig. 236-238.

101. *Ibid.*, p. 298-299, fig. 234.

102. Il n'y a que deux exemples d'églises fortifiées originellement : le premier est le cas de Siret Gasrin El-Giamel qui est un monastère. Le second exemple est l'église occidentale de Gasr El-Lebia qui a plus un aspect massif qu'un aspect fortifié.

103. REYNOLDS (dir.) 2003, p. 227, 230.

104. Il ne s'agit pas de généraliser ce phénomène car il y a des cas où, à l'image de Gasr Silu, il y a deux églises et aucune des deux n'est fortifiée.

105. Ammien Marcellin, *Histoires*, XXVI, 10, 15-18 ; sur les effets, cf. GOODCHILD 1966-1967.

106. ASOLATI 2010.

107. Synésios, *Lettre* 66, 141 (éd. Garzya, Roques 2000, p. 178).

théâtre intégré au sanctuaire d'Asclépios prouvant ainsi que les édifices étaient déjà hors d'usage et les cérémonies païennes arrêtées au moins à partir du second quart du IV^e siècle¹⁰⁸.

C'est dans ce cadre géographique et historique que va se développer le christianisme et son architecture.

LA CHRISTIANISATION DES VILLAGES

La dépaïanisation et l'aspect monumental des villages du IV^e au VI^e siècle

La christianisation s'entend à double titre : avant de parler de construction chrétienne, il faut concevoir une lente et progressive christianisation des esprits et l'émergence d'une communauté de fidèles. En effet, l'étude de ce processus dans les villages de la fin de l'Antiquité suppose que l'on tienne compte non seulement des églises, dont la construction indique l'existence d'une communauté déjà organisée et développée, mais aussi de l'absence de vitalité de la communauté païenne qui, selon D. Roques, « ne représentait plus qu'une minorité dépourvue d'intentions agressives »¹⁰⁹.

Durant tout l'Empire, la campagne est peuplée de villages près desquels s'établissent des sanctuaires ruraux, généralement rupestres, construits « près des sources et fréquemment de nécropoles »¹¹⁰. Les dernières traces du paganisme et des cultes païens datent de la fin du III^e siècle. Synésios ne mentionne d'ailleurs jamais de païens dans sa *Correspondance*. Il cite seulement la présence de Barbares venus de l'extérieur, d'Eunomiens qualifiés d'hétérodoxes¹¹¹ et signale la prépondérance arienne en Pentapole vers 370. Le paganisme paraît ne plus exister dans la province au moins depuis le règne de Valens (364-378) et, en tout, au début du V^e siècle¹¹².

L'activité édilitaire chrétienne était subordonnée aux terrains disponibles ainsi qu'à la puissance financière et d'expropriation qui était nécessaire pour les acquérir. L'ensemble des fondations chrétiennes n'était pas nécessairement contrôlé par l'évêque et il faut prendre en compte le rôle des fondations privées, souvent difficile à évaluer en l'absence de textes ou d'inscriptions.

À la question de savoir, s'il y a eu une transformation brutale du paysage rural avec l'avènement du christianisme, la réponse n'est pas encore très claire.

Les actes de dommages ou de saccages d'anciens temples ou de témoins architecturaux païens, parfois attestés dans le contexte urbain, notamment à Cyrène (temple de Zeus, temple d'Hadrien divinisé, etc.), n'ont pas encore été suffisamment démontrés dans le contexte rural. Nous n'avons pratiquement pas d'exemples assurés de réutilisation de structures plus anciennes. Dans tous les cas, nous sommes loin d'un phénomène de christianisation des temples païens. À *Balagrai*, les cérémonies s'arrêtent vers 325 dans le sanctuaire d'Asclépios et le séisme de 365 marque le coup de grâce du paganisme. Seule l'oasis d'Augila, dans les steppes méridionales, résista jusqu'à l'arrivée de Justinien, avec des sanctuaires consacrés à Ammon et à Alexandre convertis en un sanctuaire dédié à la Théotokos. La plupart des exemples de conversion de temple en église ne sont pas sûrs, à l'image de celui découvert dans la ville haute de Gasr El-Gaama qui pose problème : au sud de la porte principale, un bâtiment rectangulaire aménagé dans le rempart et orienté est-ouest a été interprété, peut-être hâtivement, comme un petit temple converti en église avant que la grande église ne soit construite¹¹³.

Les emplois

Le phénomène qui caractérise le monde rural est attesté davantage dans le emploi de matériaux issus des tombes hellénistiques et romaines. Les Chrétiens récupèrent les pierres, et donc se servent d'anciens monuments comme carrière. L'autel de l'église de Ras El-Hilal (figure 10a) n'est autre qu'une dalle de porte d'une tombe d'époque grecque ou gréco-romaine¹¹⁴. À Siret Umm Sellem, les deux *antes* de l'abside de l'église occidentale sont formées par deux demi-colonnes engagées provenant d'un mausolée hellénistique et d'autres fragments de tombes contemporaines ont été également réutilisés dans l'église¹¹⁵. À Latrun, les blocs de pierre des thermes ont été systématiquement arrachés et réemployés dans la construction de la basilique orientale¹¹⁶.

Existe-t-il des structures précédant les églises ? Succèdent-elles à des temples, à des monuments publics, à des grandes demeures ou bien sont-elles bâties *ex nihilo* ? Ces questions restent pour la plupart sans réponse, même dans le cadre de la ville¹¹⁷ qui est plus fouillée que les villages...

108. GOODCHILD [1966-1967] 1976, p. 229-238.

109. ROQUES 1987, p. 320.

110. CALLOT 1999, p. 170-175, en particulier p. 171.

111. Synésios, *Lettre* 42, 33 (éd. Garzya, Roques 2000, p. 54).

112. ROQUES 1987, p. 317-318 ; ID. 2003.

113. REYNOLDS (dir.) 2003, p. 397-399.

114. *Ibid.*, p. 330, fig. 274.

115. *Ibid.*, p. 365-367.

116. MICHEL 2011a, p. 211.

117. MICHEL 2013, p. 267-282.

La localisation des églises de villages

À l'intérieur des villages, l'église, comme partout ailleurs dans l'Empire, apparaît comme le principal bâtiment public et monumental, enrichissant et assurant la continuité du cadre architectural des agglomérations. Avec le développement et le rayonnement du christianisme, on assiste au renforcement du rôle de l'Église qui assume de plus en plus la conduite des communautés par l'intermédiaire de son clergé. Durant cette période, peu d'édifices monumentaux existent en dehors des églises, même si dans les villages, nombreux sont les vestiges de maisons, de structures domestiques et artisanales, et de thermes (Kaf El-Hasin, Mghernes, Latrun, etc.). L'église partage rarement sa suprématie monumentale avec d'autres constructions ; toutefois il est intéressant de noter que les récentes prospections à Siret El-Bab¹¹⁸ et à Gasr El-Medinah dévoilent la présence d'une sorte de puissant *Kastron* et d'une grande demeure résidentielle.

Chaque village a au moins une église, et parfois deux (Latrun, Gasr El-Lebia, Gasr Silu, Lamluda, Siret Umm Sellem et Mgarnès). Elles occupent une position dominante dans le réseau rural, mais il reste souvent difficile de préciser leur localisation exacte par rapport au village en l'absence de fouilles et d'une vision plus globale de l'implantation humaine. Dans les cas de village ayant deux églises, on note la présence d'une église centrale et d'une église placée à la périphérie comme à Lamluda (figure 4), Mgarnès (figure 5) et Latrun (figure 2). Les églises sont généralement construites à l'emplacement d'anciennes carrières comme l'église orientale de Mgarnès¹¹⁹, ou bien érigées à l'intérieur d'une ancienne zone funéraire (Messa, figure 30, église ouest de Latrun, figures 2 et 20, Umm Heneia El-Garbia, figure 31, ou encore sur d'anciens hypogées comme l'église ouest de Lamluda, figure 32), où une grande tombe collective a été découverte¹²⁰. À Messa, une petite chapelle souterraine a été aménagée à l'intérieur d'un vaste hypogée¹²¹ ; à Umm Heneia El-Garbia, l'hypogée comporte plusieurs chambres avec des aménagements taillés dans le roc¹²². Enfin, l'église occidentale de Latrun a été érigée sur le côté ouest d'une nécropole païenne contenant des tombes d'époques hellénistique et romaine (figure 2)¹²³.

Si l'église principale n'est pas forcément au centre géographique de l'agglomération, elle est en revanche toujours en position dominante à l'emplacement naturel le plus haut du village à l'image des églises

orientales de Lamluda et de Latrun (figure 2), identifiée comme étant la cathédrale. Il y a une volonté très nette de dominer l'agglomération aussi bien en superficie au sol que verticalement. Il s'agit de marquer durablement les esprits par des édifices monumentaux se dressant au cœur des villages. Dans certains établissements, comment comprendre la présence de deux églises évoquées précédemment ? Les explications ne sont pas claires pour toutes les agglomérations : d'une part, les deux églises n'ont généralement pas les mêmes dimensions ; il y en a toujours une plus grande (Latrun-Est, Siret Umm Sellem-Ouest figure 33) que l'autre (Latrun-Ouest, Siret Umm Sellem-Est). D'autre part, l'église située au centre du village a généralement une fonction paroissiale (Lamluda-Est) ou épiscopale (Latrun-Est) tandis que l'autre, située à la périphérie, a une possible fonction cimétériale et martyriale (Latrun-Ouest et Lamluda-Ouest). L'hypothèse de la coexistence d'églises d'obédiences opposées, même durant les périodes troublées par les nombreux schismes, n'est pas recevable car il s'agit généralement d'une interprétation péremptoire, ne reposant sur aucune justification probante. En revanche, l'existence d'une importante communauté chrétienne peut, à elle seule, justifier la nécessité de disposer de deux édifices ; enfin, on peut émettre l'hypothèse d'une seconde église de statut privé. Mais l'hypothèse qui reçoit un certain consensus est la complémentarité des fonctions que nous avons évoquée ci-dessus.

L'ARCHITECTURE CHRÉTIENNE

Si l'Église cyrénéenne est hiérarchiquement et géographiquement rattachée à l'Église d'Alexandrie à partir de Dioclétien, ce qui est confirmé par le concile de Nicée (325), sur le plan architectural, la Cyrénaïque est influencée par d'autres régions depuis la colonisation par le monde grec et plus particulièrement égéen. Toutefois, elle a su également créer sa propre tradition. L'axe originel n'est donc pas est-ouest mais nord-sud ; cet axe privilégié continuera par delà les siècles¹²⁴.

Les sources textuelles, en particulier Synésios¹²⁵, mentionnent parfois la présence d'une église ou bien elles font une brève allusion au mobilier liturgique sans que l'on puisse malheureusement rattacher ces informations à une église précise ou à un village en particulier. Notre principale source provient du

118. CATANI 2010, p. 64-66.

119. REYNOLDS (dir.) 2003, p. 310-315, fig. 252.

120. *Ibid.*, p. 299-302, fig. 242.

121. *Ibid.*, p. 303-309, fig. 246-251.

122. *Ibid.*, p. 368-372, fig. 311, 315.

123. MICHEL 2011b, p. 28-29.

124. *Id.* 2012, p. 197.

125. *Ibid.*, p. 193.

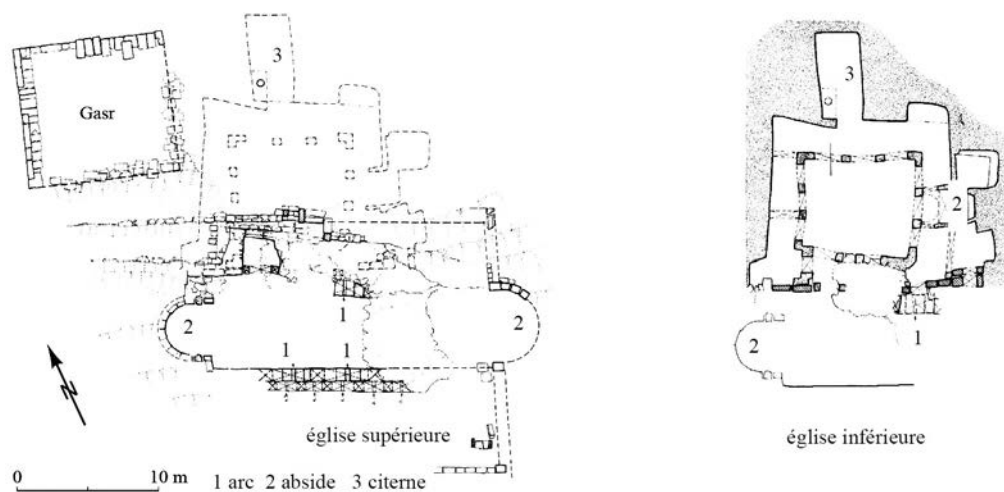


Figure 30 – Messa : plan de l'église.
[D'après REYNOLDS (dir.) 2003, p. 304, fig. 246]

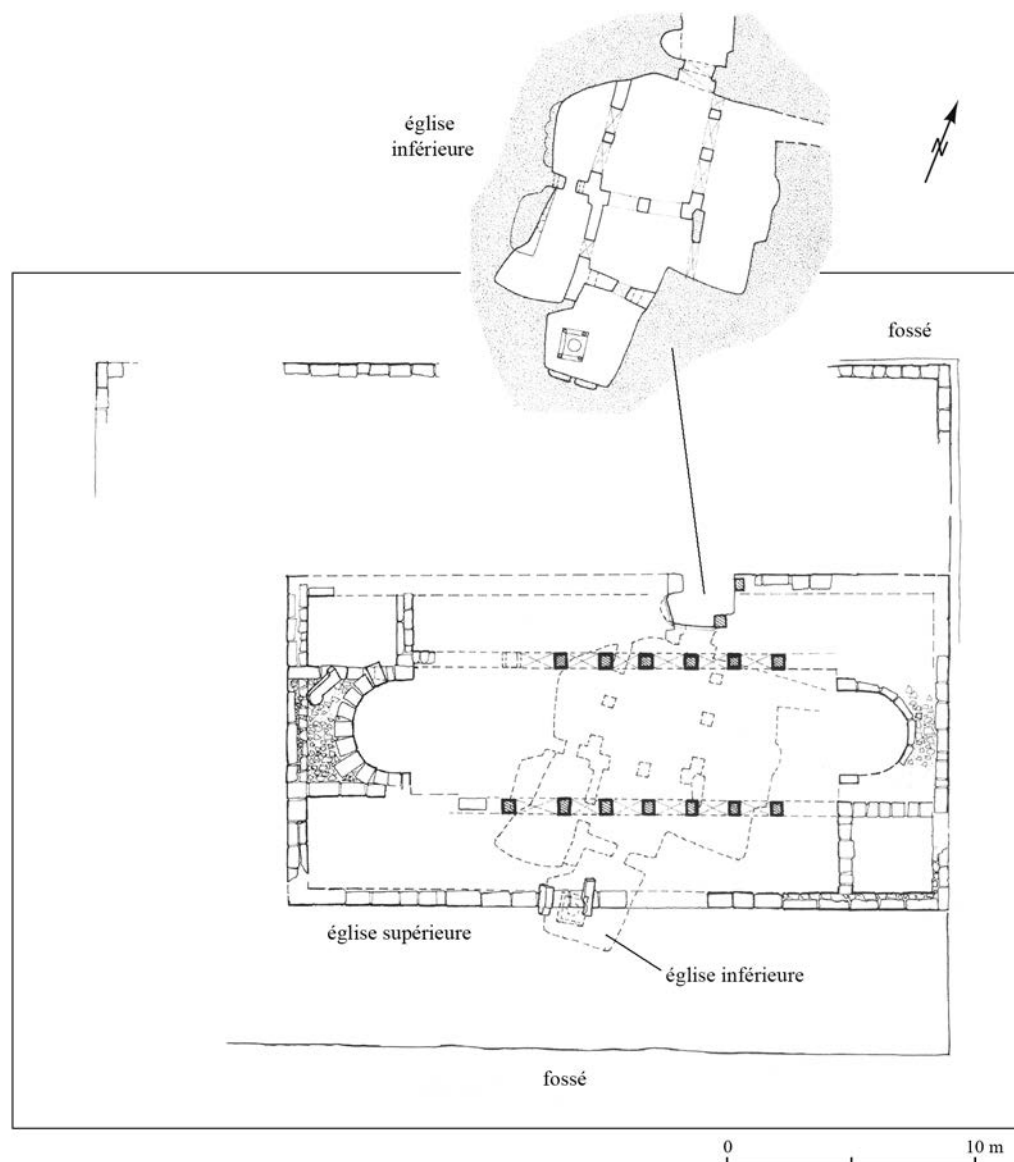


Figure 31 – Umm Heneia El-Garbia : plan de l'église.
[D'après REYNOLDS (dir.) 2003, p. 368, fig. 311]

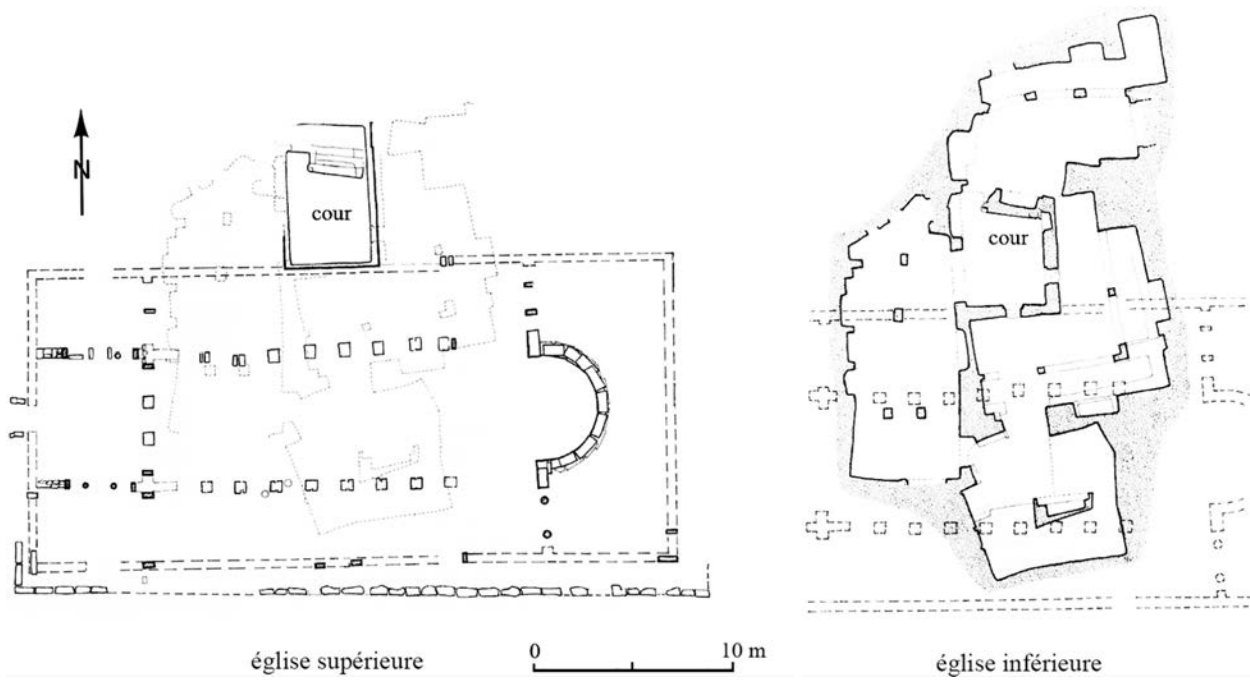


Figure 32 – Lamluda : plan de l'église occidentale.
[D'après REYNOLDS (dir.) 2003, p. 300, fig. 242]

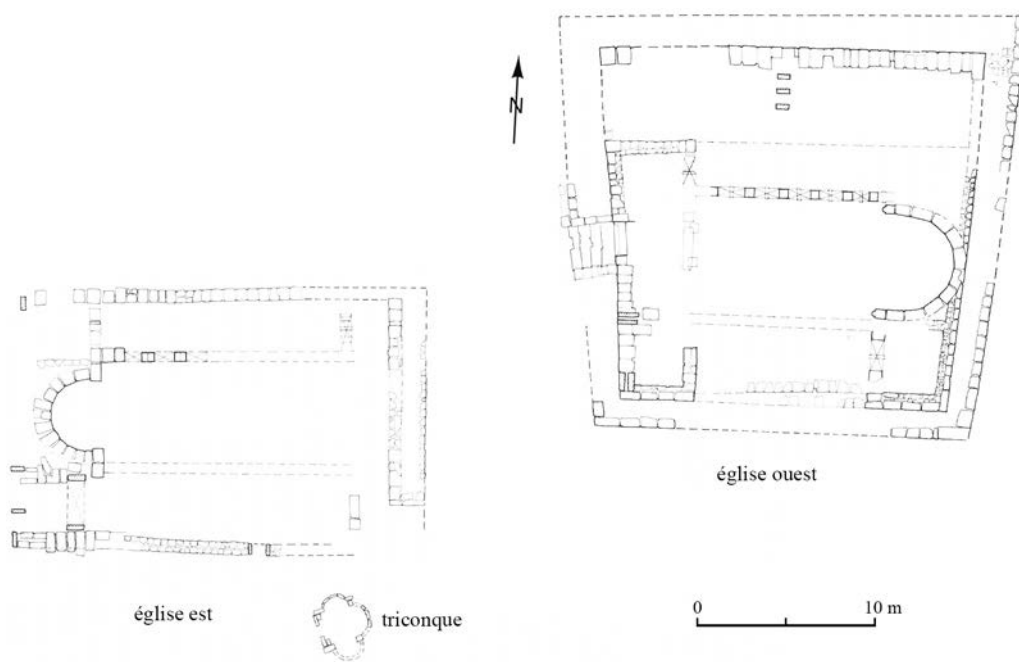


Figure 33 – Siret Umm Sellem : plan des deux églises.
[D'après REYNOLDS (dir.) 2003, p. 362, fig. 304]

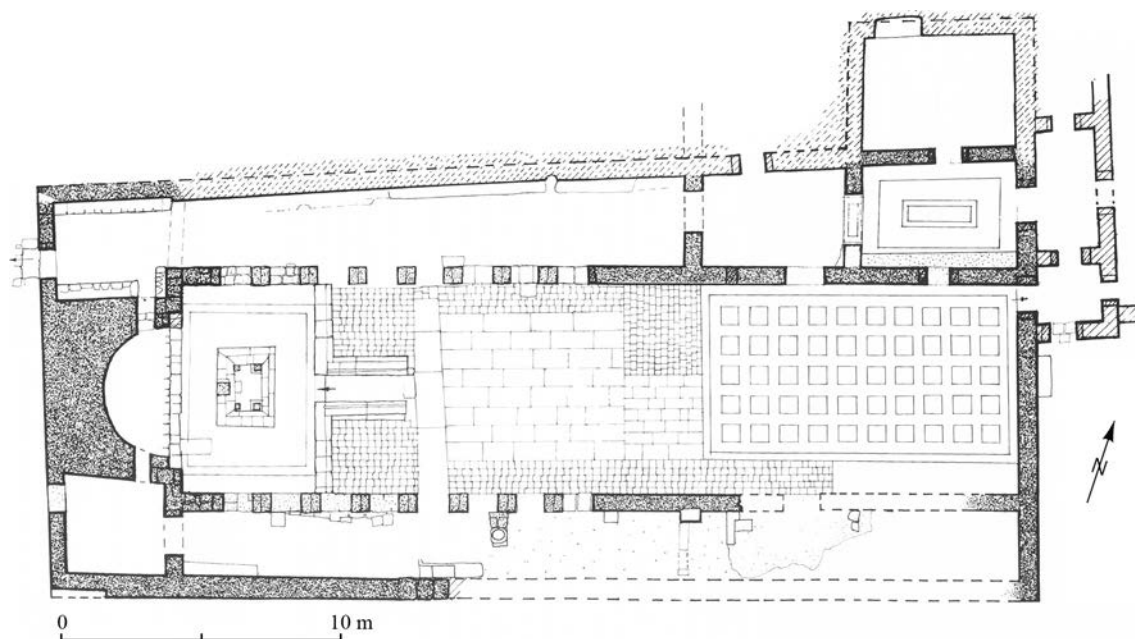


Figure 34 – Gasr El-Lebia : plan de l'église orientale.
[D'après REYNOLDS (dir.) 2003, p. 274, fig. 218]

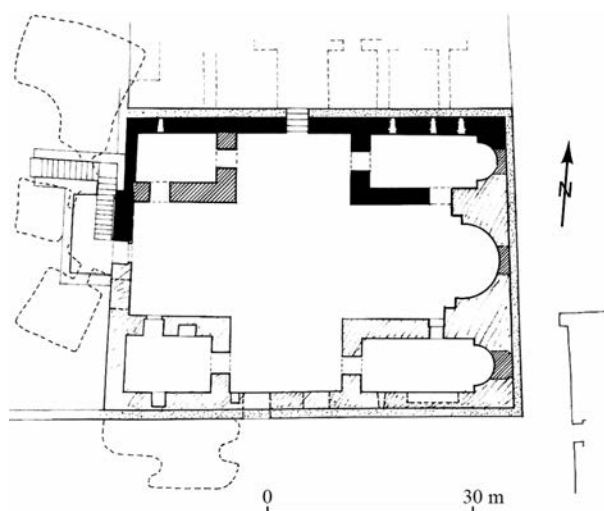


Figure 35 – Gasr El-Lebia : plan de l'église occidentale.
[D'après REYNOLDS (dir.) 2003, p. 266, fig. 211]

corpus archéologique édité par J. M. Reynolds¹²⁶. Sur la totalité des soixante-dix églises rurales, seules quarante-six sont suffisamment conservées et lisibles grâce à des caractéristiques architecturales comme la présence des nefs et/ou de l'abside, pour authentifier l'édifice comme une église¹²⁷. Les autres églises

sont seulement suggérées par la découverte d'un matériel liturgique spécifique comme des poteaux ou plaques de chancel mais sans que l'on puisse encore identifier l'édifice dont provient le matériel, ou par des inscriptions chrétiennes sur des blocs isolés ou sur les parois internes d'une tombe attestant une communauté chrétienne¹²⁸. Il y a également des cas où l'on n'est pas en mesure de déterminer s'il s'agit d'un fortin ou d'une église, à cause d'un mauvais état de conservation des vestiges. Actuellement, sur les quarante-six églises assurées, seules six réparties sur quatre sites ont été fouillées : les deux églises de Gasr El-Lebia (figures 34-35), les deux églises de Latrun (figures 20 et 36), l'église de Ras El-Hilal (figure 26) et la chapelle monastique de Siret Gasrin El-Giamel (figure 18). À défaut de fouilles, notre connaissance est donc limitée par l'état d'enfouissement des vestiges et par leur état de conservation. Généralement, la gangue terreuse nous empêche d'avoir une vue d'ensemble satisfaisante. Il ne s'agit donc pas de tirer des conclusions sur le sujet, mais de faire quelques commentaires et d'avancer quelques hypothèses.

126. REYNOLDS (dir.) 2003.

127. Aïn Giargiarrumah, Beit Thamer, Berteleis, Buma El-Garbia, Lamluda-Est, Lamluda-Ouest, Latrun-Est, Latrun-Ouest, Maaten El-Agla, Messa, Mgarnès-Est, Mgarnès-Ouest, Mtaugat, Narbek, Ras El-Hilal, Gasr El-Gaama, Gasr El-Harami, Gasr El-Lebia-Est, Gasr El-Lebia-Ouest, Gasr Sherbin, Gasr Silu-Est, Gasr Silu-Ouest, Refaa, Sidi Said,

Siret Bratus, Siret bu Hosh, Siret El-Bab, Siret El-Craat, Siret El-Manatika, Siret er Rheim, Siret esh Shnedira, Siret Gasrin El-Giamel, Siret Tribbi, Siret Umm Sellem-Est, Siret Umm Sellem-Ouest, Tansoluk, Umm Heneia El-Garbia, Umm Heneia esh Shargia, Zawiet El-Hamama (*Phycous*).

128. Bu Hawata, Burkab, Khedra, Gasr Uertig, Sidi bu Breyek, etc.

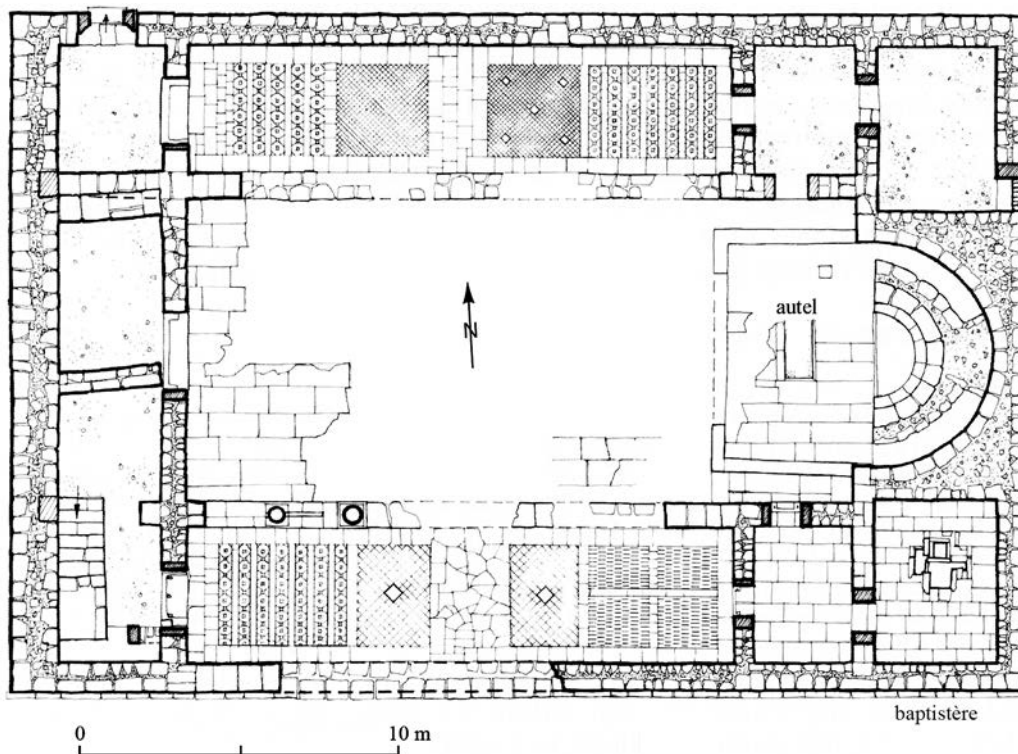


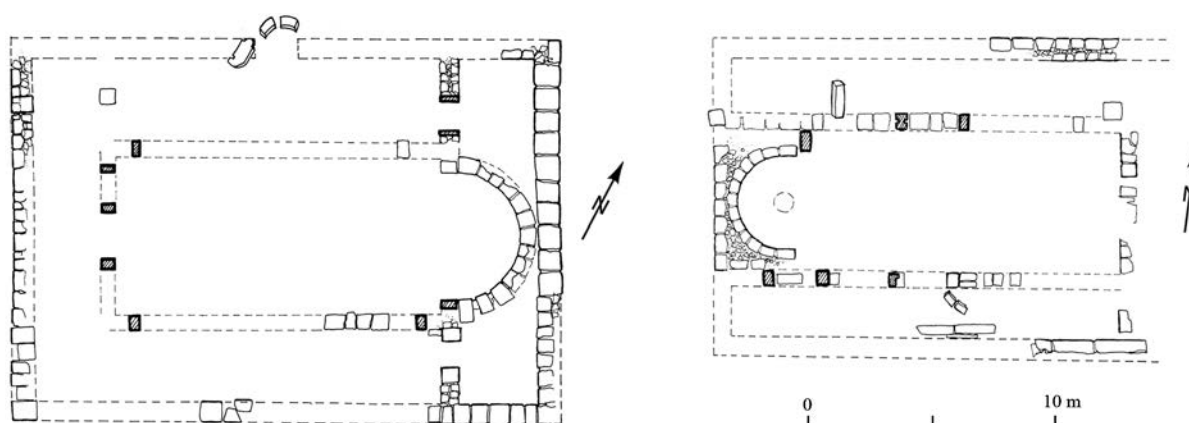
Figure 36 – Latrun : plan de la basilique orientale.
[D'après REYNOLDS (dir.) 2003, p. 234, fig. 174]

Sur le terrain, on est frappé par l'absence de différences majeures entre les églises urbaines et les églises rurales dans leur mode de construction, leur conception architecturale et leur décor. Les églises villageoises sont soigneusement maçonnées et construites en moyen ou grand appareil. Elles présentent toutes une grande uniformité de plan, se réduisant généralement à la seule forme basilicale et à chevet tripartite, à l'exception du plan centré utilisé dans l'église cruciforme de Gasr El-Lebia (figure 35). Elles sont construites à l'intérieur d'un cadre rectangulaire avec des divisions internes. Les portes sont axiales dans le mur du narthex dans la majorité des églises et, en complément, des entrées secondaires ont pu être aménagées dans l'un ou les deux côtés longitudinaux comme à Ras El-Hilal (figure 26) et Latrun-Ouest (figure 20). Plus rarement, on pouvait accéder par l'une des deux pièces flanquant l'abside centrale ouverte sur l'extérieur (Latrun-Est, figure 36, et Gasr El-Lebia-Est, figure 34). Si ce cadre général est visible dans toutes les églises, elles se distinguent, entre elles, par leur orientation, leurs dimensions et leurs proportions, l'assignement d'une fonction à certaines pièces intérieures (baptistère, *martyrion*, sacristie...), le traitement du sol, la présence ou non d'une galerie, la présence d'un étage au-dessus du narthex et la couverture.

Les divisions internes

À l'intérieur du cadre rectangulaire et à l'opposé de l'abside, se dresse un mur percé généralement de trois ouvertures permettant de séparer l'espace des nefs de l'espace du narthex. Si celui-ci est de règle dans les églises cyrénéennes, il en est parfois absent comme à Gasr Silu (figures 37-38), Messa (figure 30) et Gasr El-Lebia (figure 35). Dans l'église occidentale de Gasr Silu (figure 37), il s'agit d'un *endonarthex*, dispositif dans lequel l'intérieur est divisé en trois nefs avec une colonnade continue en U et un retour à l'opposé de l'abside raccordant l'*endonarthex* aux deux bas-côtés, ce qui permet ainsi de relier à l'étage les deux galeries¹²⁹. Quand il est présent, le narthex est inclus dans le corps du bâtiment, simplement adossé aux murs longitudinaux. Il a souvent un aspect monumental, vraisemblablement pour compenser l'absence d'*atrium* précédant l'édifice. Il peut être parfois cloisonné en trois espaces largement ouverts, rythmés par de simples pilastres supportant un arc (Latrun-Ouest, figure 20) ou par trois baies reposant

129. Cette disposition est fréquente en Égypte dès le IV^e s. (cf. MICHEL 2012, p. 194).



Figures 37-38 – Gasr Silu : plan des églises occidentale et orientale.
[D'après REYNOLDS (dir.) 2003, p. 289, fig. 227]

sur deux colonnes de chaque côté d'un espace central (Lamluda-Ouest, figure 32). Ou bien il peut être encore tripartite, formant un *tribelon* avec des pièces de part et d'autre d'un espace central ; à Ras El-Hilal (figure 26), le narthex se compose sur le côté sud de deux pièces dont l'une abrite un escalier et l'autre, à l'opposé, une pièce unique. Une fois franchi le narthex, une porte (Ras El-Hilal, Zawiet El-Hamama) ou trois (Latrun-Ouest, Lamluda-Ouest) permettent d'accéder à l'intérieur de l'église proprement dite.

Les supports

Les trois nefs sont généralement séparées par deux rangées de piliers de section carrée ; l'usage du pilier se présente sous la forme de hauts et massifs blocs monolithiques comme à Ras El-Hilal (figure 26) ou plus rarement sous la forme de tambours superposés (Siret Tribbi¹³⁰, figure 6). Ils sont plus faciles et moins coûteux à tailler ainsi qu'à acheminer ; les carrières sont généralement proches du monument ou juste à la périphérie de l'agglomération (Latrun, Lamluda). À l'inverse, les colonnes sont très rarement utilisées ; nous n'avons, pour l'instant, que quatre attestations. Elles sont soit en calcaire dans le cas de Sidi Said¹³¹ et de Beit Thamer¹³², soit en marbre dans l'unique exemple des deux églises de Latrun (figure 9). Dans ce dernier cas, les colonnes monolithes sont maintenues aux bases et aux chapiteaux par des goujons et des galettes en plomb.

Les piliers comme les colonnes se dressent soit sur une simple plinthe continue légèrement saillante comme à Ras El-Hilal (figure 39) où elle atteint 25 cm de haut, soit sur un haut stylobate à l'image de la basilique ouest de Latrun où il atteint 0,63 m de hauteur par rapport au niveau de la nef centrale (figure 9). L'entrecolonnement est barré par des panneaux de chancel en calcaire (Ras El-Hilal) ou en marbre (Latrun). À Ras El-Hilal, des rainures ont été prévues dans les piliers pour maintenir verticalement les plaques. Les chapiteaux supportent des architraves ou plus généralement des arcades, attestées par la présence de claveaux jonchant le sol (Ras El-Hilal) ou par des arcs restés en place (Mgarnès, Berteleis). Cette église est largement enterrée, ne laissant apparaître que le sommet de cinq arcades supportées par des chapiteaux en forme de bloc rectangulaire (figure 40). À l'inverse des églises urbaines, les colonnes ne forment donc pas les supports des églises de village, où l'utilisation des piliers est préférée. Toutefois, les colonnes dans les églises rurales servent généralement à marquer et à solenniser l'entrée d'un espace important, comme l'abside centrale ou une chapelle annexe. C'est le cas de l'abside centrale dont l'entrée est mise en scène par la présence de deux colonnes triomphales (Mgarnès¹³³, Berteleis, figure 22). Dans l'église ouest de Lamluda (figure 32), l'abside centrale est flanquée au nord d'une chapelle dont l'accès est rythmé par deux colonnes ; de même sur le côté oriental, l'espace central du narthex est encadré au nord et au sud de deux espaces accessibles par deux colonnes au nord et par deux orthostates au sud¹³⁴. La rareté de l'emploi de la colonne lui confère un statut particulier.

130. REYNOLDS (dir.) 2003 p. 414, fig. 365.

131. *Ibid.*, p. 346, fig. 289.

132. Contrairement à la description de J.M. Reynolds (*ibid.*, p. 386), les trois nefs ne sont pas divisées par deux rangées de piliers mais de colonnes (visite du site le 10 avril 2010).

133. *Ibid.*, p. 310, fig. 252.

134. *Ibid.*, p. 300, fig. 242.



Figure 39 – Ras El-Hilal : intérieur de la basilique vers le sud.
[V. Michel]



Figure 40 – Berteleis : vue intérieure de l'église avec les arcades.
[J.-S. Caillou]

Enfin, on note la présence de tribunes dans quelques églises ; elles sont attestées par la présence d'un escalier suggérant un étage (Ras El-Hilal, figure 26, Mtaugat¹³⁵) ou par l'ordre architectural retrouvé *in situ* (bases, colonnes ou piliers, chapiteaux) à l'image de l'église occidentale de Latrun¹³⁶. De même, à Ras El-Hilal, la présence d'un escalier dans l'espace sud du narthex indique une tribune courant au-dessus des bas-côtés avec un probable retour au-dessus du narthex, formant un espace

135. *Ibid.*, p. 321.

136. WIDRIG 1978, p. 114.

continu du nord au sud, à 3 m au-dessus du sol des nefs. Des fragments de petits piliers, tombés de la galerie supérieure, comportent des rainures permettant de maintenir des plaques d'entrecolonnement, qui servent de garde-corps.

L'une des particularités de la Cyrénaïque, et qui se retrouve en Afrique du Nord, est la diversité de l'orientation des églises ; elles sont orientées, occidentées ou à double orientation avec une abside principale et une absidiole à l'opposé. Le problème de l'orientation et de l'occidentation n'a pas encore trouvé d'explication satisfaisante, pas plus que celui des églises à double abside.

L'orientation

Sur les quarante-six églises, dont les ruines sont partiellement visibles, toutes ne permettent pas forcément de distinguer la présence d'une ou plusieurs absides. On peut préciser l'orientation dans trente-huit cas :

- onze églises sont orientées (Latrun-Est, Maaten El-Agla, Narbek, Refaa, Gasr El-Harami, Gasr El-Lebia-Ouest, Gasr Silu-Ouest, Siret esh Shnedira, Siret Umm Sellem, Tansoluk, Zawiet El-Hamama) ;
- vingt-trois sont occidentées (Aïn Giargiarrumah, Beit Thamer, Berteleis, Buma El-Garbia, Lamluda-Est, Lamluda-Ouest, Latrun-Ouest, Mgarnès, Gasr El-Gaama, Gasr El-Lebia-Est, Gasr Sherbin, Gasr Silu-Est, Ras El-Hilal, Sidi Said, Siret Bratus, Siret El-Bab, Siret El-Craat, Siret El-Manatika, Siret er Rheim, Siret Gasrin El-Giamel, Siret Tribbi, Siret Umm Sellem, Umm Heneia esh Shargia) ;
- quatre présentent les deux orientations, c'est-à-dire une abside principale et une absidiole (Messa, Mtaugat, Siret bu Hosh, Umm Heneia El-Garbia). Deux églises ont leur abside principale à l'est et une absidiole ajoutée à l'ouest ; deux églises ont eu une évolution inverse avec une abside principale à l'ouest et l'absidiole ajoutée à l'est.

Nous recensons donc potentiellement une majorité d'églises occidentées dans le monde rural. À l'inverse, les absides orientées sont très largement majoritaires dans les cités ; onze églises sont orientées, deux sont occidentées (*Cyrène-Centre*, *Apollonia-Ouest*), deux ont une double orientation (*Cyrène-Est* et l'église *extra muros* ouest de *Taucheira*).

Six sites ruraux conservent les restes d'au moins deux églises ; à l'exception de Lamluda où les deux églises sont occidentées (figure 2), les autres présentent deux églises avec deux orientations différentes, à l'image de Latrun (figures 4, 20 et 36), Gasr Silu (figures 37-38), Gasr El-Lebia (figures 34-35) et Siret Umm Sellem (figure 33)¹³⁷. Il ne semble pas qu'il y ait une logique puisque l'on trouve indifféremment selon les villages, l'église orientale avec l'abside à l'est ou à l'ouest et l'église occidentale orientée ou occidentée. Les distances qui séparent les deux églises varient entre moins de 10 m à Siret Umm Sellem (figure 33) à plus de 500 m à Gasr El-Lebia¹³⁸. Il est difficile en l'absence de fouilles de préciser si les deux églises ont fonctionné en même temps même si cela est très vraisemblable, comme nous l'avons précédemment évoqué. En effet, elles ne se font pas concurrence car

elles se complètent parfaitement avec une église principale (paroissiale ou épiscopale) et l'autre qui, associée à une ou plusieurs tombes, aurait pu avoir une fonction à la fois martyriale et funéraire (Lamluda-Ouest, Latrun-Ouest, Gasr El-Lebia-Ouest).

Le chevet

Le chevet est exclusivement tripartite avec une abside principale, peu profonde et parfaitement semi-circulaire. L'abside est bâtie contre le mur périmétral ; elle n'est donc jamais saillante. Seuls les édifices fouillés permettent de préciser la présence d'un *synthronon*, comme dans l'église orientale de Latrun où des gradins en pierre sont conservés (figure 36). À Ras El-Hilal et dans l'église occidentale de Latrun, les trous de mortaise aménagés dans le mur courbe servaient à fixer le *synthronon*. À l'arrière de l'abside, il existe parfois une communication entre les deux pièces comme à Ras El-Hilal (figure 26). Le doublement des pièces latérales vers le chevet avec une antichambre précédant chacune des sacristies, comme dans les deux églises de Latrun, constitue une disposition rarissime attestée seulement en Cyrénaïque (*Berenikè*). Le doublement des pièces latérales vers la façade, visible à Ras El-Hilal (figure 26), est une disposition moins rare.

Le chœur

Le chœur abrite l'autel qui est toujours placé devant l'abside. Commune au monde égéen, la largeur du chœur est inférieure à celle de la nef centrale. Aussi, un espace existe entre le chœur et les murs de rappel ou les colonnades, imitant les églises chypriotes et grecques. L'entrée du chœur est quelquefois solennisée par un couloir axial se développant dans la nef (Gasr El-Lebia, Ras El-Hilal, Latrun). Le chœur est délimité par un mur de stylobate saillant supportant les poteaux et les plaques de chancel, interrompu par un passage axial et deux passages latéraux se faisant face. Le mobilier liturgique est en marbre de Proconnèse et de Thasos (Latrun, Ras El-Hilal¹³⁹) ou en pierre locale (Ras El-Hilal, Gasr El-Lebia). Dans les deux églises de Latrun et à Ras El-Hilal, l'ambon de petites dimensions, assez bas et à deux degrés, est disposé dans l'espace du chœur sur le côté sud. S'il est maçonné à Latrun-Ouest, l'ambon de Ras El-Hilal est taillé dans un bloc de pierre décoré d'une croix sculptée (figure 41). À Gasr El-Lebia, il n'y a pas d'ambon conservé dans l'église orientale et la mosaïque n'en porte aucune trace ; il est possible qu'il ait été en bois et portatif.

137. Seule l'église occidentale de Mgarnès pourvue d'une abside occidentée est conservée. Il est impossible de distinguer l'orientation de la seconde église.

138. Distances entre les deux églises : Mgarnès (120 m environ), Gasr Silu (200 m), Latrun (250 m), Lamluda (350 m).

139. REYNOLDS (dir.) 2003, p. 257-262, fig. 197-206.



Figure 41 – Ras El-Hilal, ambon de l'église.
[V. Michel]

Les reliques

Les reliques ne sont jamais conservées dans ou sous l'autel mais dans une pièce annexe, placée au nord, dans les deux églises occidentées de Ras El-Hilal (figure 26) et de Latrun-Ouest (figure 20). Les deux seuls reliquaires retrouvés en Cyrénaïque sont en marbre, de type syrien en forme de sarcophage miniature dont le couvercle est muni à chaque fois d'un orifice afin de pouvoir y introduire un objet. Le premier a été mis au jour dans un contexte urbain dans la chapelle du Palais du *Dux* à *Apollonia*¹⁴⁰ et le second, malheureusement hors contexte, dans le village de Gasr Stablus¹⁴¹ (figure 42). On ne connaît que deux baptistères en milieu rural, dans la cathédrale de Latrun (figure 43) et à Ras El-Hilal (figure 26) ; ils sont placés dans une chapelle d'angle à côté de l'abside, creusés dans le sol et aux parois maçonnées¹⁴².

Les tombes

Enfin extrêmement rares sont les églises pourvues de tombes privilégiées ; dans la basilique occidentale de Latrun (figure 36), plusieurs tombes collectives et une seule individuelle ont été découvertes dans les bas-côtés et dans le narthex, certaines sont contemporaines de l'utilisation de l'église, d'autres, plus

tardives, datent de la phase d'abandon¹⁴³. Plusieurs tombes ont été également découvertes entre le chancel et le bas-côté nord de l'église de Ras El-Hilal (figure 26)¹⁴⁴.

Les annexes

Les églises urbaines forment de grands complexes ecclésiastiques, comprenant une profusion de salles annexes liturgiques et aliturgiques, intérieures ou extérieures, construites dans le chevet, en façade ou bien le long des murs longitudinaux. À l'inverse, dans le monde rural, il y a une concentration des fonctions liturgiques et aliturgiques dans les salles annexes intérieures qui peuvent être situées dans l'espace du chevet, dans le narthex tripartite ou dans les bas-côtés à l'opposé de l'abside. Nous ne connaissons que trois complexes : l'église ouest de Siret Umm Sellem (figure 33), Gasr El-Gaama¹⁴⁵ (figure 27) et Siret Gasrin El-Giamel¹⁴⁶ (figure 18) ; ce dernier est identifié comme un monastère fortifié. Ailleurs, il faudra rechercher, à proximité de l'église, les différentes salles annexes à vocation liturgique ou non, indispensables au bon fonctionnement de l'édifice.

140. *Ibid.*, p. 101, fig. 65.

141. *Ibid.*, p. 400, fig. 343.

142. Latrun : WIDRIG 1978, p. 100-101, fig. 2-3 ; Ras El-Hilal : REYNOLDS (dir.) 2003, p. 333, fig. 279.

143. MICHEL, LARONDE 2009, p. 179.

144. HARRISON 1964, p. 7. On peut également ajouter un dernier exemple connu, dans les contextes urbains de l'annexe nord de l'église centrale d'*Apollonia*.

145. REYNOLDS (dir.) 2003, p. 397-399, fig. 341.

146. *Ibid.*, p. 412-413, fig. 364.

Figure 42 – Gasr Stablus : reliquaire.
[Musée de Cyrène, V. Michel]



Figure 43 – Latrun : baptistère de la cathédrale.
[V. Michel]

Le décor

Quant au décor, les églises des bourgades agricoles conservent tout le faste d'une période prospère. Nous ne disposons que d'un très petit nombre d'établissements ruraux fouillés ayant dévoilé leur pavement comme à Gasr El-Lebia-Ouest (figure 35), à Ras El-Hilal (figure 10) et les deux églises de Latrun (figure 9) et Gasr Bandis. À chaque fois, elles ont livré un magnifique décor composé soit de tesselles de mosaïque (Gasr El-Lebia-Est, Ras El-Hilal, Gasr Bandis), soit d'*opus sectile* (Ras El-Hilal), soit d'un dallage en marbre (Latrun). Il s'agit souvent d'églises très soignées, qui mettent sur un pied d'égalité les décors des églises rurales et urbaines, tant la richesse et le soin sont identiques. Cela témoigne, encore une fois, d'une grande prospérité du monde rural, capable de faire construire de beaux édifices rivalisant avec ceux

édifiés à l'intérieur des cités et de faire venir des mosaïstes pour décorer le sol et également des peintres pour animer les murs intérieurs à l'image de la fresque conservée très partiellement dans l'église orientale de Gasr El-Lebia (figure 10c).

Chronologie relative

Les données archéologiques font défaut et les églises sont généralement datées de la renaissance justinienne, car nous ne connaissons, pour la plupart des églises, que le dernier état. Les églises rurales n'ont pas fait l'objet de sondages stratigraphiques, même celles qui ont été fouillées, ce qui aurait permis de donner une chronologie plus précise. D'un point de vue archéologique, nous ne connaissons pas de constructions chrétiennes antérieures au VI^e siècle dans le monde rural. Seul Synésios témoigne de

l'existence d'une architecture monumentale car, à l'époque où les Ariens dominent la région c'est-à-dire au début du règne de Valens (364-378), ceux-ci occupent les églises, obligeant ainsi les orthodoxes à célébrer leur culte dans des maisons particulières, probablement du type *domus ecclesia*¹⁴⁷. Il est évident qu'en l'absence de contextes, il est difficile de dater avec assurance les monuments du V^e siècle. Nous disposons de fait de très peu d'informations sur ce qu'il existait avant et pendant l'utilisation de l'église. Plusieurs indices archéologiques attestent en revanche une seconde ou une dernière période de fréquentation. Nous avons déjà évoqué la possibilité de la fortification ou de la consolidation de certaines églises. Mais il y a d'autres faits qui marquent une période contemporaine peut-être de la conquête arabe comme le phénomène de réduction en taille de l'église ne réutilisant que la nef centrale et le chancel du premier bâtiment et condamnant ainsi les deux bas-côtés (Mgarnès-Est¹⁴⁸). La baisse du nombre de fidèles peut expliquer ce phénomène.

À la suite de la conquête arabe, on peut noter l'unique exemple connu à ce jour de la conversion d'une église en mosquée à Ras El-Hilal¹⁴⁹ ; les mosaïques ont été couvertes d'une épaisse couche de chaux (15 cm) et les murs d'inscriptions arabes datées de 722 ; contre le mur sud, le podium d'un *minbar* a été dressé. À cela s'ajoutent le blocage des portes secondaires (Latrun-Ouest et Ras El-Hilal), la réduction de la porte centrale (Latrun-Ouest) ou, au contraire, une condamnation de la porte axiale et son remplacement par une petite porte d'angle (Latrun-Est)¹⁵⁰. À la suite de la conquête

arabe, quelques églises n'ont pas été totalement abandonnées et sont devenues des nécropoles à l'image de l'église occidentale de Latrun¹⁵¹ ; d'autres ont été transformées après avoir été désacralisées. Le cloisonnage des nefs par l'érection de murs à l'intérieur des nefs latérales des églises est un fait souvent avéré en contexte urbain à *Apollonia* et à *Cyrène*¹⁵², mais également dans l'église orientale de Latrun¹⁵³ montrant la continuité d'occupation aux VII^e et VIII^e siècles, et la transformation d'édifices religieux en nouveaux quartiers d'habitation.

* * *

Dans ce dossier, beaucoup de questions autour de la naissance, du développement et de la disparition des villages ainsi que du christianisme en Cyrénaïque restent encore en suspens. Ces interrogations nécessitent de nombreuses explorations de terrain, pouvant guider l'ouverture de chantiers prometteurs. De prochaines campagnes pourront peut-être un jour apporter des éléments de réponse. L'étude des villages n'en est encore qu'à ses balbutiements mais offre de nombreuses et réelles perspectives pour mieux comprendre la Cyrénaïque non seulement durant le Bas-Empire, mais depuis la colonisation grecque jusqu'à la conquête arabe. La crise de la cité et la puissance croissante du monde rural ont joué un rôle décisif dans le développement des villages riches et peuplés comme des villes, autour notamment de ces édifices de culte et de son clergé, nouvelle puissance économique et nouveau lien social.

147. Synésios, *Lettre* 66, 112, 18-20 (éd. Garzya, Roques 2000, p. 177).

148. REYNOLDS (dir.) 2003, p. 310-315.

149. HARRISON 1964, p. 19-20 ; REYNOLDS (dir.) 2003, p. 326, 333, 341.

150. WIDRIG 1978, p. 107-108.

151. MICHEL 2013, p. 293.

152. *Ibid.*, p. 298.

153. WIDRIG 1978, p. 107-108, fig. 1.

BIBLIOGRAPHIE

Sources antiques

Ammien Marcellin, *Histoires. Livres XXVI-XXVIII*, t. 5, éd. M.-A. Marié, Paris : Les Belles lettres, 1984.

Eusèbe de Césarée, *Histoire ecclésiastique. Livres I-IV*, éd. E. Grapin, Paris : A. Picard, 1905.

Expositio totius mundi et gentium, éd. J. Rougé (Sources chrétiennes, textes orientaux, 124), Paris : Éditions du Cerf, 1966.

Procopé de Césarée, *Édifices = Constructions de Justinien I*, éd. D. Roques (Hellenica, 39), Alessandria : Edizioni dell'Orso, 2011.

Ptolémée : *Ptolemaios, Handbuch der Geographie. I. Einleitung und Buch 1-4*, éd. A. Stückelberger, G. Brasshoff, Bâle : Schwabe, 2006.

Synaxarium ecclesiae Constantinopolitanae, éd. H. Delehay, Bruxelles : Bollandianos, 1902.

Synésios de Cyrène, *Correspondance*, éd. A. Garzya, D. Roques, Paris : Les Belles lettres, 2000.

Synésios de Cyrène, « Catastase II », dans *Opuscules III*, t. 6, éd. J. Lamoureux, N. Aujoulat, Paris : Les Belles lettres, 2008.

Abréviations

CSEL : Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum.

FHG : *Fragmenta historicorum Graecorum*.

Ouvrages et articles

ALFÖLDI-ROSENBAUM E., WARD-PERKINS J. B.

1980 *Justinianic Mosaic Pavements in Cyrenaican Churches* (Monografie di archeologia libica, 14), Rome : « L'Erma » di Bretschneider.

ASOLATI M.

2010 « Cirene tardo antiqua e bizantina: un approccio numismatico », dans LUNI (dir.) 2010, p. 305-315.

AVIGAD N.

1962 « A Depository of Inscribed Ossuaries in the Kidron Valley », dans *Israel Exploration Journal*, 12, p. 1-12.

BUZAIAN A. M.

2009 « A Forgotten Press Building at Lamluda », dans *Libyan Studies*, 40, p. 47-54.

CALLOT J.-J.

1999 *Recherches sur les cultes en Cyrénaïque durant le Haut-Empire romain* (Études d'archéologie classique, 10), Nancy : ADRA / Paris : Éditions De Boccard.

CATANI E.

1998 « Fase edilizie e tecniche murarie della fattoria paleobizantina di Siret el-Giamel nella Chora Cirenea », dans E. Catani, S. M. Marengo (dir.), *La Cirenaica in età Antica. Atti del convegno internazionale di studi, Macerata, 18-20 maggio 1995*, Pise / Rome : Istituti editoriali e poligrafici internazionali, p. 113-135.

2010 « Ricerche e ricognizioni archeologiche nell'area del Suani el Abiad e Siret el Bab (Cirenaica) », dans LUNI (dir.) 2010, p. 59-71.

DUVAL N.

1989 « Les monuments d'époque chrétienne en Cyrénaïque à la lumière des recherches récentes », dans N. Duval, F. Baritel, P. Pergola (dir.), *Congrès international d'archéologie chrétienne 11. Actes*, Lyon,

Vienne, Grenoble, Genève, Aoste, 21-28 septembre 1986 (CÉFR, 123), Rome : École française de Rome / Pontificio Istituto di Archeologia Cristiana, p. 2743-2796.

FEDALTO G.

1988 *Hierarchia Ecclesiastica orientalis. Series Episcoporum Ecclesiarum Christianarum Orientalium*, Padoue : Messaggero.

GOODCHILD R. G.

1952 « Mapping Roman Libya », dans *Geographical Journal*, 118, p. 142-152 (= GOODCHILD 1976, p. 145-154).

1953 « The Roman and Byzantine Limes in Cyrenaica », dans *JRS*, 43, p. 65-76 (= GOODCHILD 1976, p. 195-209).

1966-1967 « A Coin-hoard from Balagrae (El-Beida) and the Earthquake of A. D. 365 », dans *Libya Antiqua*, 3-4, p. 203-211 (= GOODCHILD 1976, p. 224-238).

1976 *Libyan Studies. Select Papers of the Late R. G. Goodchild*, J. M. Reynolds (dir.), Londres : P. Elek.

HARRISON R. M.

1964 « A Sixth-Century Church at Ras el-Hilal in Cyrenaica », dans *PBSR*, 32, p. 1-20.

JONES A. H. M.

1971 *The Cities of the Eastern Roman Provinces*, Oxford : Clarendon Press.

JONES G. D. B., LITTLE J. H.

1971 « Coastal Settlement in Cyrenaica », dans *JRS*, 61, p. 64-79.

KENRICK P.

2013 « Ancient Sites in Rural Cyrenaica: a Partial Update », dans *Libyan Studies*, 44, p. 57-72.

LARONDE A.

1983 « Kainopolis de Cyrénaïque et la géographie historique », dans *CRAI*, p. 67-85.

1987 *Cyrène et la Libye hellénistique - Libykai Historiai - de l'époque républicaine au principat d'Auguste* (Études d'Antiquités africaines), Paris : CNRS Éditions.

2009-2011 « Évolution de la Cyrénaïque durant l'Antiquité tardive », dans *Zbornik u čast Emilija Marina za 60. Rodendan. Miscellanea Emilio Marin sexagenario dicata = KAČIĆ*, 41-43, Split : Franjevačka provincija Presv. Otkupitelja, p. 351-362.

2010 « Construction des églises et christianisation de la Cyrénaïque », dans D. Kreikenbom, K.-U. Mahler, P. Schollmeyer (dir.), *Krise und Kult. Vorderer Orient und Nordafrika von Aurelian bis Justinian* (Millenium Studien, 28), Berlin / New York : De Gruyter, p. 255-277.

LECLERCQ H.

1931 s.u. « Marc », dans *DACL*, X, 2, col. 1738-1740.

LUNI M. (dir.)

2010 *Cirene e la Cirenaica nell'Antichità. Cirene « Atene d'Africa »*, 3 (Monografie di archeologia libica, 30), Rome : « L'Erma » di Bretschneider.

MARTIN A.

1996 *Athanase et l'Église d'Alexandrie* (CÉFR, 216), Rome : École française de Rome.

MENOZZI O.

2010 « Tracce di suddivisioni agrarie nella Chora Cirenea e ipotesi di sfruttamento economico del territorio: i dati del GIS e del Remote Sensing », dans LUNI (dir.) 2010, p. 47-58.

MICHEL V.

2011a « Nouvelles recherches en Cyrénaïque : les thermes romains d'Érythron, Latrun », dans *CRAI*, p. 205-220.2011b « Nouvelles recherches en Cyrénaïque (Libye). Le site d'Érythron-Latrun », dans *Les Nouvelles de l'archéologie*, 123, p. 28-34.2012 « Échanges entre Égypte et Cyrénaïque à l'époque byzantine (IV^e-VII^e siècles p.C.) : histoire et architecture chrétienne », dans S. Guédon (dir.), *Entre Afrique et Égypte : relations et échanges entre les espaces du sud de la Méditerranée à l'époque romaine* (Scripta Antiqua, 49), Bordeaux : Ausonius Éditions, p. 187-209.2013 « La christianisation de l'espace urbain dans la Pentapole (Cyrénaïque, Libye) », dans J.-C. Couvenhes (dir.), *L'hellénisme, d'une rive à l'autre de la Méditerranée. Mélanges offerts à André Laronde* (De l'archéologie à l'histoire), Paris : Éditions De Boccard, p. 263-309.2014 *Érythron-Latrun : histoire et archéologie d'un village antique de Cyrénaïque (Libye). Le monde rural et la christianisation dans la chôra cyrénéenne*, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Université Paris-Sorbonne.

MICHEL V., LARONDE A.

2009 « La cité d'Érythron en Cyrénaïque », dans *RA*, p. 176-185.

PACHO J.R.

[1827] 1979 *Relation d'un voyage dans la Marmarique, la Cyrénaïque et les oasis d'Audjelah et de Maradeh*, Marseille : Jeanne Laffite.

POCOCKE R.

1743 *A Description of the East*, Londres : W. Bowyer.

REYNOLDS J.M.

2000 « Byzantine Buildings, Justinian and Procopius in Libya Inferior and Libya Superior », dans *AntTard*, 8, p. 169-176.

REYNOLDS J.M. (dir.)

2003 J.B. Ward-Perkins, J.B. Goodchild, *Christian Monuments of Cyrenaica* (Monograph, 4), Londres : Society for Libyan Studies.

ROQUES D.

1987 *Synésios de Cyrène et la Cyrénaïque au Bas-Empire* (Études d'Antiquités africaines), Paris : CNRS Éditions.1996 « Phykous de Cyrénaïque, baie, cap, port et bourgade », dans L. Bacchielli, M. Bonanno Aravantinos (dir.), *Scritti di antichità. In memoria di Sandro Stucchi* (Studi Miscellanei, 29), Rome : « L'Erma » di Bretschneider, p. 269-276.1999 « Ports et campagnes de Cyrène : d'Apollonia à Phycous », dans *Karthago*, 24, p. 187-195.2007 « Les religions dans la Cyrénaïque tardive (IV^e-V^e s.) et proto-byzantine (VI^e-VII^e s.) », dans *Karthago*, 27, p. 289-301.

ROVERE P.F.

1955 « Il cristianesimo in Cirenaica », dans *Libia*, 3, 2, p. 42-52.

STUCCHI S.

1975 *Architettura Cirenaica* (Monografie di archeologia libica, 9), Rome : « L'Erma » di Bretschneider.

WALKER S., HUGUES M.J.

2003 « Report on the Stable Isotope Analysis of Marble Fragments from the Basilicas at El Atrun and Cyrene, Libya », dans REYNOLDS (dir.) 2003, p. 445-447.

WIDRIG W.

1975 *Two Basilicas at Latrun within the Context of Cyrenaican Church Forms*, thèse de doctorat, Université de New York.1978 « Two Churches at Latrun in Cyrenaica », dans *PBSR*, 46, p. 94-131.

LA MOSQUÉE SIDI GHANEM DE MILEV (ALGÉRIE)

Youcef AIBECHE (Université Mohamed Lamine Débaghine Sétif 2)

Souad SLIMANI (Université Abdelhamid Mehri Constantine 2)

La mosquée Sidi Ghanem de *Mileu*, actuelle Mila, présente un intérêt particulier pour la mémoire de la ville. Ses caractéristiques archéologiques et son statut symbolique justifient l'hypothèse d'une continuité d'occupation entre l'Antiquité et le Moyen Âge, tant par la qualité des matériaux antiques réemployés que pour l'ampleur de ses fondations, ou sa position même à l'intérieur de l'enceinte byzantine. S'il est vrai que Mila a conservé son nom de l'antique *Mileu*, *Mileo*, *Meleu*, *Mileou*, ou *Meleon*, elle est aussi une des rares villes où l'histoire fait partie du quotidien des habitants. Le présent article est un essai de réflexion sur les éléments du dossier archéologique et d'évaluation des indices d'une permanence urbaine, tant annoncée dans la littérature historique. Notre connaissance de Mila reste très limitée. Si l'on excepte les quelques publications de la société archéologique de Constantine, *Mileu* n'a bénéficié d'aucune étude globale.

L'ANTIQUITÉ

Les premières indications archéologiques remontent au XIX^e siècle¹, suite aux prospections de A. Cherbonneau², ou à celles de A. Goyt et V. Reboud en 1879-1880, avec la découverte d'une colossale statue en marbre de 2,94 m de hauteur, qui a laissé croire que son emplacement n'était pas loin du forum³. Entre 1925 et 1927, des fouilles engagées par le juge M. Pergola au sud-ouest de la citadelle, autour de l'arc tétrapyle qui servait de porte à la forteresse byzantine, ont permis d'identifier une nécropole du III^e siècle après J.-C., à 4 m de profondeur, livrant un important matériel funéraire et épigraphique⁴.

Des sondages effectués à la place des Marques par J. Lassus et M. Le Glay en 1957 ont confirmé la profondeur des niveaux romains, mais surtout l'absence

d'une stratigraphie postérieure⁵. Enfin deux fouilles limitées exécutées par R. Dokali en 1969 et 1970, dont les tranchées de sondages qui sont encore ouvertes, révèlent la présence de structures antiques⁶. Si celles-ci n'ont pas été publiées et le matériel archéologique n'a pas fait l'objet d'un dépôt officiel, elles permettent néanmoins jusqu'à présent de confirmer les niveaux romains et l'état du remblai jusqu'au niveau actuel de la mosquée.

Mila a été évoquée aussi grâce à son dossier épigraphique, notamment les inscriptions relatives à la confédération cirtéenne ou aux quelques flamines ou propriétaires évergètes de la région⁷.

De par sa position géographique, elle disposait d'un vaste territoire agricole, parsemé de fermes et d'exploitations rurales. Située sur la route de *Cirta* à *Sitifis* dans un pays montagneux, elle surveillait au nord la région très accidentée et couverte de forêts qui s'étend dans la direction de Djidjelli et Collo, au sud les massifs qui la séparent du cours supérieur de l'oued Rummel⁸. Mentionnée sur la table de Peutinger et *l'Itinéraire d'Antonin* ainsi que par plusieurs sources latines et chrétiennes⁹, elle fut l'une des trois colonies de la confédération cirtéenne, administrées par des *praefecti iure dicundo* délégués par *Cirta*¹⁰. Son développement a été fortement marqué par cette organisation jusqu'au milieu du III^e siècle¹¹ (figure 1).

5. LASSUS 1956.

6. DOKALI 1969 ; ID. 1970.

7. *ILAlg.* II, 1, n^{os} 481, 590, 674-678 ; *ILAlg.* II, 3, n^{os} 8523, 8559, 8755, 8784 ; JACQUOT 1894 ; LE GLAY 1956 ; GASCOU 1972, p. 258 ; LEPELLEY 1981, p. 438-439.

8. AAA 1911, feuille XVII, Constantine 1/200 000^e, n^o 59 ; GSELL 1898.

9. Pline (*HN*, V, 22), dans sa description de l'Afrique, désigne bien *Cirta* du nom de colonie, mentionne *Chullu* et *Rusicade* parmi les *oppida* et ne cite même pas *Mileu*.

10. LEPELLEY 1981, p. 438.

11. *CIL*, VIII, 10327 : *Ex auctoritate imp(eratoris) Caes(aris) T(it)i Aeli Hadriani Antonini Aug(usti) pii p(ecunia) p(ublica) uia a Mileuitani munita ex indulgentia eius de uectigali rotari II. Antonin le Pieux accorda, vers 138/160, ex indulgentia sua aux Mileuitani de percevoir un péage sur la voie Mileu-Chullu, pour compenser les dépenses occasionnées par sa construction. Il confia au légat M. Valerius Etruscus,*

1. Publiées dans *RSAC* (REBOUD 1878 ; REBOUD, GOYT 1879-1880 ; PERGOLA 1927), *BAC* (THÉPENIER 1934-1935) ou *Libyca* (LASSUS 1956 ; LE GLAY 1956).
2. CHERBONNEAU 1868. Cf. aussi, THÉPENIER 1927, p. 35-38 ; ID. 1934-1935.
3. REBOUD, GOYT 1879-1880, p. 194 ; REBOUD 1878 ; JACQUOT 1894.
4. PERGOLA 1927.

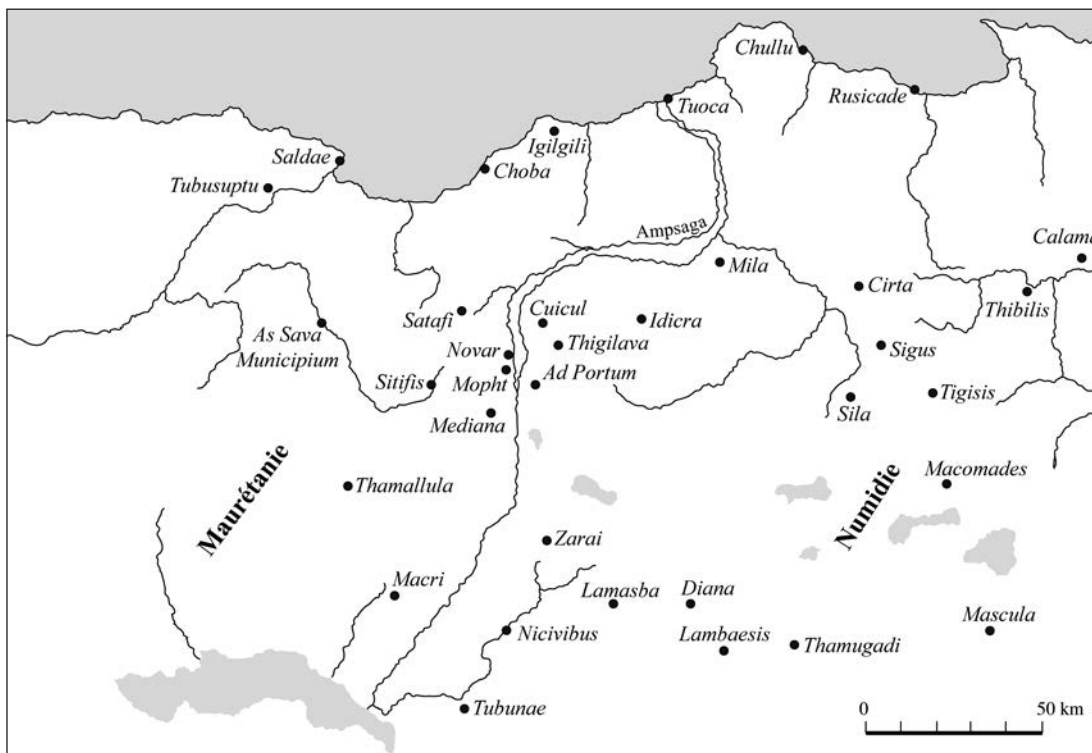


Figure 1 – Localisation du site de Mileu.
[Y. Aibeche]

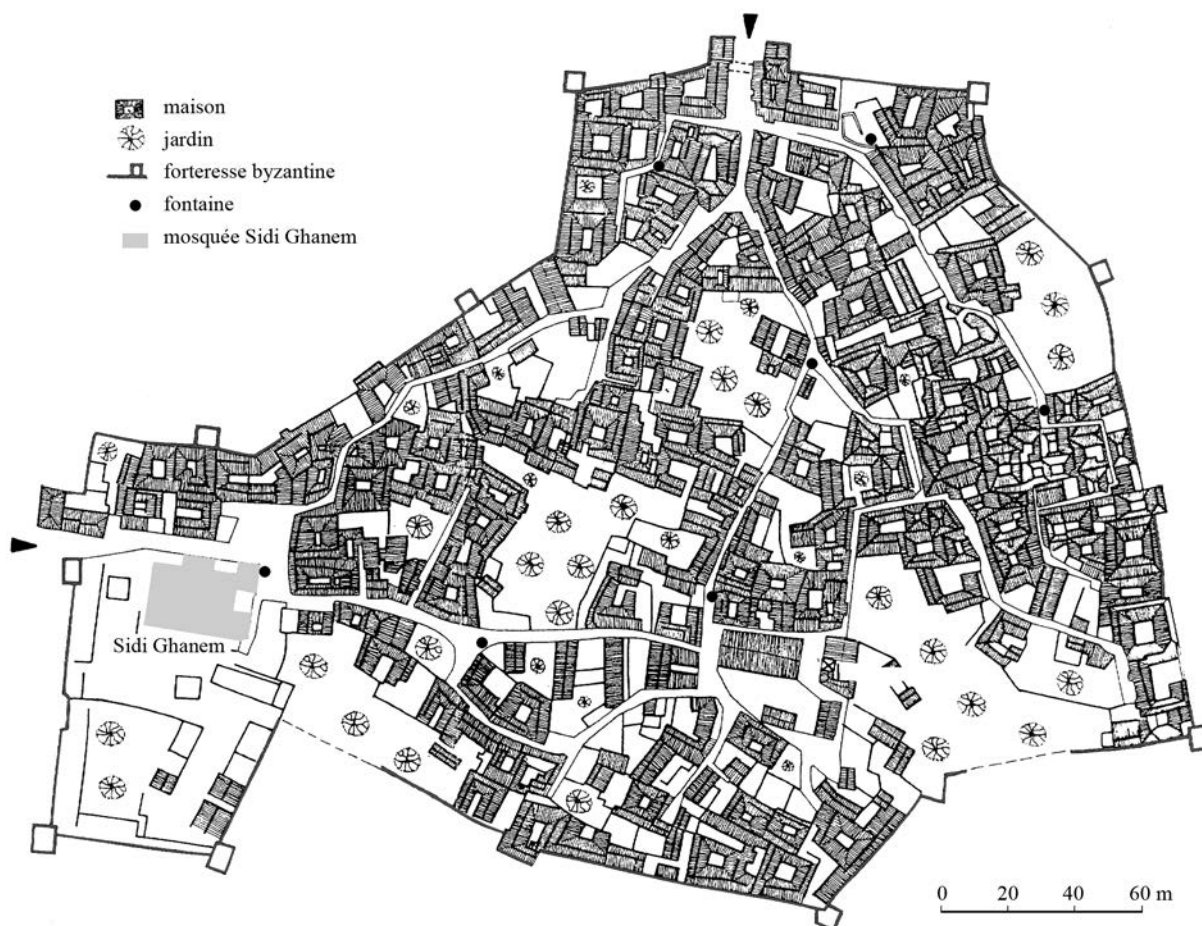


Figure 2 – Plan schématique de la vieille ville à l'intérieur de l'enceinte byzantine.
[Archive OGEBC Mila]

Quoiqu'elle fut fréquemment qualifiée de *colonia*, son statut n'était que nominal¹². Lors de son indépendance de *Cirta*, elle a pris le statut juridique de *respublica*¹³. Néanmoins, elle a conservé l'institution des triumvirs, qui témoigne de son originalité administrative¹⁴.

L'ANTIQUITÉ TARDIVE

À partir de la seconde moitié du III^e siècle jusqu'à la fin de l'Antiquité, la ville est citée en premier lieu par la littérature chrétienne. Elle doit en grande partie sa renommée à sa liste d'évêques. Certains furent célèbres, comme le manichéen Faustus, que combattit saint Augustin, Sévère¹⁵, qui occupa en 396 le siège épiscopal et mourut en 426, mais surtout Optat, auteur en 370 du *Traité contre les donatistes*, en réaction à Parménion, évêque de Carthage successeur du fameux Donat. Ces écrits nous fournissent un tableau coloré et fidèle de la grande persécution qui, sous Dioclétien, ensanglanta la Numidie et la Proconsulaire. Optat indique dans ses lettres que les donatistes ont chassé de leurs sièges un nombre important d'évêques et envahirent les basiliques¹⁶. Lors de la conférence de Carthage de 411, l'évêque donatiste de cette cité fut accusé d'avoir saccagé quatre basiliques à *Mileu*¹⁷, ce qui a alimenté la légende autour du tombeau d'Optat¹⁸.

Plusieurs conciles ont été organisés à Mila même, en 402 et en 416¹⁹. Le toponyme de *Mileu* apparaît aussi dans la liste de 484, avec la participation de Benenatus Milevatanus²⁰, et en 533, avec celui de *Restitutus episcopus ecclesiae provinciae Numidiae*²¹. Il est même question d'un évêque au IX^e siècle²².

qui paraît avoir déployé une grande activité édilitaire, la réfection de la voie qui traversait les *Alpes Numidicae*. La relation de « contribution » des trois pseudo-colonies *Chullu*, *Rusicade* et *Mileu*, par rapport à *Cirta*, ressort de l'inscription *CIL*, VIII, 8210 (datée de 251) qui fait état de la rupture de la « contribution » entre *Cirta* et *Mileu* : *soluta contribuitone a Cirtensibus*.

12. GASCOU 1972, p. 114.

13. BERTRANDY 2005, p. 114.

14. *ILAlg.* II, 1, 590 ; LEPALLEY 1981, p. 438.

15. MONCEAUX 1933, p. 44-111.

16. Optat de Milève, *Traité contre les donatistes*, II, 17, 2 (éd. Labrousse 1995).

17. *Actes de la conférence de Carthage en 411*, 1 (éd. Lancel 1972) ; MONCEAUX 1920, p. 244.

18. Un courrier, daté du 18 mars 1955, qui porte l'en-tête du musée Gustave Mercier, adressé à M. Le Glay, demande à ce dernier d'effectuer des sondages dans la Casba de Mila, en évoquant cette légende comme argument supplémentaire (archive de l'OGECB, Mila). Cf. FÉVRIER 1986.

19. MESNAGE 1912, p. 335-336 ; MAIER 1973, p. 173.

20. Victor de Vita, *Histoire de la persécution vandale en Afrique*, n° 114, p. 259 (éd. Lancel 2002).

21. TOULOTTE, MORCELLI 1894, p. 226.

22. MESNAGE 1912, p. 336.

Cette présence sur les listes épiscopales est confirmée par deux sources tardives : Procope dans son *De Aedificiis* cite *Mileu* parmi cinq villes et deux forts réinvestis par l'armée de Justinien dans l'Aurès²³. Georges de Chypre la mentionne sous le nom de *Méleon* parmi les villes de la Numidie²⁴. Malheureusement, ces sources ne permettent guère d'établir un état des structures et monuments antiques qui ont survécu jusqu'à la période byzantine.

Mila préserve sa muraille byzantine en grande partie intacte, un polygone irrégulier de 7,2 ha. Son implantation et sa morphologie sont caractéristiques de l'urbanisation byzantine en Afrique du Nord, avec le réemploi des matériaux anciens qui a souvent été expliqué comme un élément de bouleversement de la ville²⁵. Ainsi, elle dispose de plusieurs portes et réemploie des monuments romains, dont la fontaine dite Aïn El-Bled, un arc tétrapyle, et un grand nombre d'éléments architectoniques : bases de colonnes, chapiteaux, frises ou entablements, en plus des inscriptions latines²⁶. Ces *spolia* permettent d'apprécier l'importance des structures préexistantes (figure 2). Les divers sondages effectués attestent la profondeur de ces niveaux, et indiquent que les dallages et les fondations romaines, préservés sous une masse de remblais riches en matériel céramique et en *disjecta membra*, ne sont accessibles en moyenne qu'à partir de 4 m du sol actuel²⁷. Les constructions sont en matériaux locaux (terre, pierres, briques et tuiles), avec des fondations souvent en blocs de pierre.

Les sources médiévales confirment que la ville, présentée au IX^e siècle comme un centre urbain important, avait subi plusieurs attaques et fut même incendiée entre les X^e et XIII^e siècles²⁸. Réduite au statut de petite ville, elle accuse un vrai déclin entre les XIII^e et XVI^e siècles²⁹. La présence de traces architecturales de la période ottomane dans la majorité des structures urbaines laisse supposer sa renaissance et la reprise de sa vitalité, comme arrière-pays de Constantine. Les multiples exemples de construction des Ben Ghana, Ben Tobbal, des zaouïas et du Foundok El-Ferdjoun attestent la permanence de son statut durant l'époque ottomane.

23. Procope, *Édifices*, VI, 7, 2-9. Cf. DESANGES 1963, p. 44 : *Bagaê*, *Phlorentianê*, *Badê*, *Méleon*, *Tamougadê*, *Dabousis* et *Gaiana* ; PRINGLE 1981, p. 219-220.

24. Georges de Chypre, *Descriptio orbis Romani*, 49-70, p. 56, 659a (éd. Honingman 1939).

25. Le dossier des fortifications byzantines atteste ce type de pratique et de construction sur l'espace public de la ville, comme à Sbeitla, Khemissa ou Madaure. L'exemple de *Thamugadi* n'est pas à exclure. Cf. FÉVRIER 1983.

26. SAADAOUÏ 2008.

27. LASSUS 1956.

28. Al-Bakrī, *Al-Masālik wa al-mamālik* (éd. Tulbah 2003) ; CAMBUZAT 1988, p. 171.

29. *Ibid.*, p. 166-173 ; MOKRENTA 2005, p. 795-804.

LA LÉGENDE D'ABOU AL-MOUHADJIR DINAR

La mosquée Sidi Ghanem est considérée comme la première mosquée en Algérie, après celle de Kairouan (Tunisie), par son attribution à Abou Al-Mouhadjir Dinar en l'an 59 de l'Hégire. Elle est supposée avoir été construite sur les vestiges d'un ancien temple ou d'une basilique chrétienne. Cette thèse s'appuie sur l'existence de constructions antiques, servant de fondation aux colonnes de la mosquée. Sa similitude avec celle de Kairouan et son orientation inhabituelle vers le sud suscitent plusieurs interrogations³⁰. L'hétérogénéité des matériaux de la période médiévale ainsi que les éléments de réemploi compliquent la compréhension de ce monument et ne facilitent pas la détermination d'une datation absolue (figure 3).

L'ensemble des données que nous possédons sur cette question repose sur un récit tardif, dont l'authenticité est mise en doute par plusieurs historiens. Il s'agit d'un texte de Khalifa Ibn Khayyāt, repris dans d'autres sources tardives³¹, qui relate qu'Abou Al-Mouhadjir aurait vécu à Mila pendant deux ans. Cette narration soulève plusieurs difficultés. Il s'agit, en premier lieu, de confirmer l'itinéraire de ce personnage et de prouver que la trajectoire de la conquête musulmane s'est éloignée de la grande voie ponctuée de relais et adaptée aux manœuvres d'une armée de fantassins. Tandis que Mila est connue pour sa topographie montagneuse difficile, la simple cartographie de la grande voie de passage des Musulmans depuis Sbeitla laisse apparaître Mila comme une exception géographique, puisque le déroulement des événements postérieurs s'est fait aussi, vers le sud, entre Zana, Zabi et Tlemcen. Une deuxième question s'impose, en admettant cette grande bifurcation, comme le soulignent plusieurs chercheurs, liée à la politique personnelle d'Abou Al-Mouhadjir : que pouvait offrir Mila d'exceptionnel, par rapport à Constantine, la capitale provinciale ? S'il est difficile, dans l'état actuel de la documentation, d'apporter de nouvelles réponses, un meilleur éclairage pourrait être envisagé grâce à une étude géographique et topographique des zones de passages des fouteuhs.

L'inventaire des monuments cités par la littérature médiévale incite aussi à se demander s'il s'agit bien de la mosquée de Sidi Ghanem ? Effectivement, si Al-Bakrī confirme la présence du Djamaa (mosquée),

il indique qu'elle se trouvait plutôt à l'est près de la porte Bab Errous, « porte des têtes »³². Il mentionne que la ville disposait de plusieurs bains et marchés, et que les Arabes, les milices et les « hommes de race » cohabitaient dans cette ville³³. Al-Hasan Al-Wazzān indique que la ville comptait 3 000 feux ainsi qu'une main-d'œuvre artisanale considérable, en particulier des tisserands d'étoffes de laine³⁴. Mais nous n'avons aucune confirmation de l'emplacement exact de cette mosquée.

LES OBSERVATIONS ARCHÉOLOGIQUES

Grâce au nettoyage et à la mise en valeur du site par la direction de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBEC)³⁵, nous avons pu accéder aux sondages effectués par R. Dokali et complété ses enquêtes de terrain par des dépouillements d'archives et de rapports. Nos efforts se sont concentrés sur la documentation des structures apparentes, en attendant de pouvoir mener une fouille systématique. La mosquée a subi plusieurs transformations depuis la période ottomane. Au cours de l'occupation française, elle a été transformée en caserne et en hôpital. Avec sa façade encore conservée et ses colonnades en place, elle forme un édifice de six nefs de 3 m de large, la nef sud mesurant 3,5 m, et de huit travées dont la plus large est de 1,60 m. La mosquée, enterrée sur moins de 2 m de profondeur, comporte à l'intérieur vingt-quatre colonnes hétérogènes, organisées en sept rangées transversales de cinq colonnes, deux rangées étant encastrées dans les murs latéraux. Les blocs des fûts et des chapiteaux, dont une épitaphe et une borne miliaire, ont été récupérés sur le site³⁶. Ces colonnes reposent sur des plinthes carrées et supportent des arcades presque en plein-cintre, légèrement ogivées, construites en briques rouges. Certaines conservent leurs chapiteaux décorés, d'autres sont montées en briques de forme carrée et remplacent les colonnes en pierre manquantes. Plusieurs sources évoquent la présence d'un minaret carré d'une hauteur de 62 m et accessible par 365 marches³⁷. Six portes s'ouvrent sur la salle de prière, trois du côté ouest, une au sud et deux à l'est. Il faut souligner que les aménagements de la période coloniale ont totalement bouleversé l'espace³⁸.

30. Lors des travaux de restauration de la mosquée Sidi Ali El-Kolli à Collo qui date du XVIII^e s., la mise à nu des murs et des colonnades a révélé une similitude frappante entre les deux mosquées.

31. Khalifa Ibn Khayyāt, *Tārīkh Khalifa Ibn Khayyāt* (éd. Diyā' al-'Umarī 1975), p. 226 ; Al-Ḍhahabī (éd. Bechar 2003), p. 467 ; Ibn Taghribirdī, *al-Nujūm al-Zāhira fī Mulūk Miṣr wa'l-Qāhira* (éd. 1963-1972), p. 9.

32. Al-Bakrī, *Al-Masālik wa al-mamālik* (éd. Tulbah 2003), p. 729.

33. *Ibid.*, p. 729.

34. Al-Ḥasan Al-Wazzān (Léon l'Africain), *Waṣf Ifrīqiyyā*, 2, p. 60 (éd. Haji, Lakhdar 1983).

35. Ce projet d'étude doit beaucoup à A. Nouara, S. Samet et A. Bouguerra, responsables locaux de l'OGEBEC.

36. CIL VIII, 10327.

37. REBOUD, GOYT 1879-1880, p. 37.

38. Plusieurs accès et annexes ont été aménagés en fonction des types d'utilisation successifs.



Figure 3 – Vue de la mosquée.
[Y. Aibeche]

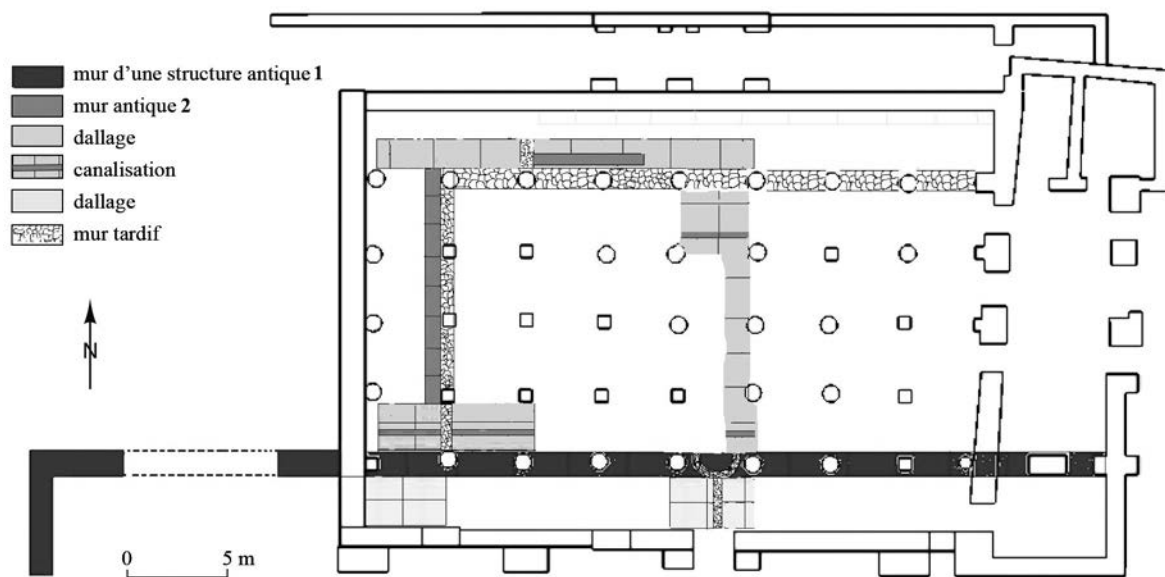


Figure 4 – Plan de la mosquée et localisation des sondages.
[Y. Aibeche]

Ainsi, les travaux de fouilles exécutées en 1969-1970 ont permis de mettre au jour les structures anciennes et de réaliser plusieurs sondages. L'ouverture d'une tranchée tout au long de la deuxième nef à partir du mur nord de l'édifice sur une largeur qui varie entre 0,80 m, et jusqu'à 6 m, sur une profondeur de 3 m, a confirmé les conclusions des sondages précédents concernant la profondeur des niveaux antiques. Malheureusement, le matériel récupéré lors des fouilles dans les années 1970 est perdu, malgré l'indication de la présence d'une grande quantité de céramique, celle-ci n'ayant jamais été étudiée, ni publiée (figure 4).

Les sondages ont fait apparaître deux structures antiques utilisées comme support des deux rangées de colonnes de la mosquée. Le mur 1, construit en bel appareil de calcaire jaune, est formé de pierres de taille de 70 sur 45 cm, pourvues d'un bossage sur la face septentrionale. Il longe la mosquée depuis la façade est et la déborde de 10,10 m à l'ouest. Sa longueur atteint 63 m sur une hauteur de 7,20 m, si l'on additionne la profondeur des sondages et l'élévation de sa section orientale, qui atteint une hauteur de 3,20 m. Nous avons constaté qu'il dispose de deux baies ouvertes. La première obturée, par le mur oriental

de la mosquée, n'est visible que sur une longueur de 1,80 m. La deuxième, dont le niveau de seuil est élevé de 1,10 m, est large de 2,90 m. Elle a servi d'assise de fondation à une colonne ainsi qu'à l'aménagement d'un mihrab en moellons (figure 5). Le niveau des deux seuils correspond parfaitement au niveau du sol indiqué dans le sondage ; ils ont servi de support aux élévations des bases des colonnes 1 et 4 de la première ligne sud, à partir de l'est. Des assises inférieures en pierres sèches de 30 cm assurent la jonction de ce mur avec le massif formé de grande dalles rectangulaires en calcaire gris, de 1,20 sur 1 m. Le prolongement de ce mur à l'ouest de la mosquée se caractérise par un retour vers le sud de 2,60 m. Cette section porte des encoches à mi-hauteur sur les parois et une incision longue de 2 m, ce qui laisse supposer la présence d'un plancher, ou au moins d'un aménagement en bois. Elle porte aussi les traces d'aménagement d'une canalisation couverte de briques rouges. On suppose qu'elle correspond au niveau de la mosquée.

Le mur 2 d'une longueur de 13,20 m est construit en pierre de taille de 40 sur 30 cm. Il prend une direction nord-sud. Si les matériaux sont modestes par rapport à la première structure, et bien que le sondage ne soit pas aussi profond, nous avons identifié la présence de trois arches, grâce aux clés de voûte et aux départs de baie repérés à partir du niveau supérieur de ce mur. À défaut de pouvoir sonder en profondeur, nous n'avons pas pu confirmer les différences de niveau de ces trois arches. Néanmoins, nous avons relevé qu'un mur en moellons a doublé ce mur antique, sans doute pour le renforcer, permettre une meilleure assise à la deuxième ligne de colonnes du côté est, et assurer une largeur suffisante pour supporter les plinthes des colonnes. La continuité de ce mur tardif qui s'adosse contre le mur 1, orienté est-ouest, confirme le besoin de récupérer les fondations antiques et les travaux d'aménagement nécessaires pour obtenir le même niveau de pose des colonnes de la mosquée (figure 6).

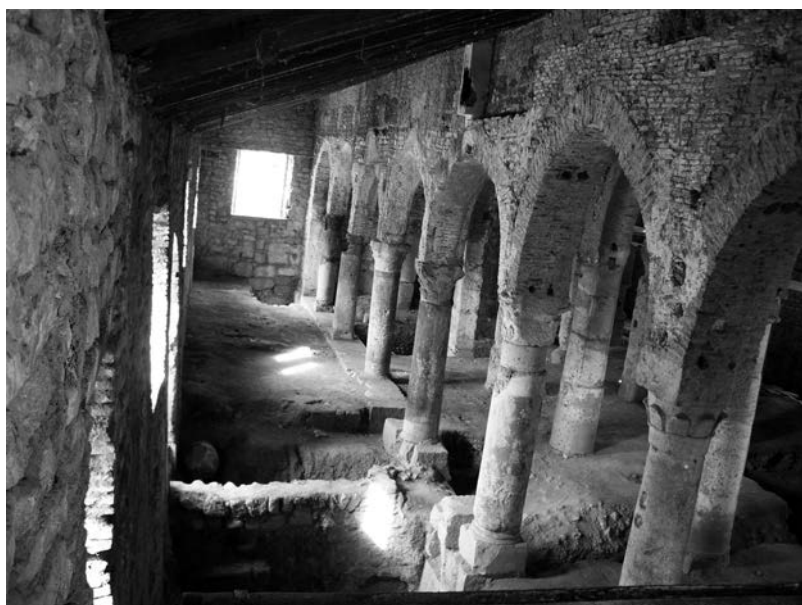


Figure 5 - Le mur antique 1, vu du sud-est.
[Y. Aibeche]



Figure 6 - Le mur antique 2 nord-est se dirige vers le sud, vu du nord-est.
[Y. Aibeche]



Figure 7 – Façade est, le mur antique 1 apparaît sur une hauteur de 3,20 m.
[Y. Aibeche]

Deux canalisations parallèles et distantes de 6,45 m longent le mur antique 1 à une distance de 40 cm, mais leur tracé nous échappe encore. Nous supposons que nous sommes en présence d'un espace extérieur, sans pouvoir identifier la structure. Une troisième de 46 cm de largeur a été repérée à l'extrémité nord de la mosquée. Il est fort possible qu'elle fasse partie d'un autre aménagement³⁹.

Les deux sondages de la face sud ont révélé un autre type de dallage en calcaire gris, plus petit, de 80 sur 70 cm, mais à un niveau élevé de 1,10 m, ce qui permet de supposer que nous sommes en présence du sol d'une deuxième structure orientée, à partir de ce mur, vers le sud. L'identification des encoches dans l'extension orientale et la bonne finition de sa face méridionale plaident en faveur de cette lecture (figure 7). Nous envisageons d'effectuer des sondages dans cette partie pour compléter notre interprétation.

Le nettoyage des couches de remblais n'a donné aucun élément de lecture : elles sont constituées d'une alternance de terre végétale et d'alluvions. La présence des fragments de céramique commune, sans aucun ordre de dépôt, et d'ossements, ainsi que la découverte de plusieurs tombes⁴⁰ confirment sans doute l'état d'abandon de cet espace entre l'Antiquité et sa réutilisation au moment de la construction de la mosquée.

Les colonnes reposent sur le dallage antique surmonté d'assises de blocs hétérogènes d'une hauteur de 2,90 m, ce qui confirme que le niveau de circulation de l'édifice médiéval correspondait dès le début à son sol actuel.

* * *

La monumentalité de la mosquée de Sidi Ghanem offre la rare opportunité d'engager une minutieuse étude du bâti. Sa mise en place repose sur d'anciennes structures romaines (temple ou basilique chrétienne). On suppose aussi la présence d'autres structures postérieures. Le réemploi de ces éléments antiques, tels que bases de colonnes, fûts, chapiteaux, inscriptions latines et épitaphes, a été souvent interprété comme un signe de continuité depuis l'Antiquité et du maintien de l'édifice comme espace religieux jusqu'à la fin du Moyen Âge.

Mais, au vu des éléments analysés, l'identification de cette mosquée, à celle d'Abou Al-Mouhadjir ne peut être confirmée. La cartographie de l'itinéraire de la conquête musulmane, depuis Sbeitla, révèle une série de cités offrant les mêmes caractéristiques topographiques, totalement différentes du site de Mila.

S'il est justifié de voir dans l'activité d'Optat de Mileu une amorce de reprise d'une architecture religieuse qui a pu se maintenir après la reconstruction byzantine, il est difficile de confirmer cette permanence. En effet nous avons constaté l'absence d'une unique structure servant d'assise aux élévations de

39. DOKALI 1969 ; ID. 1970.

40. BAGHLI 1969-1971, p. 14.

la mosquée, la profondeur des remblais, homogènes, presque stériles, qui se sont accumulés depuis le niveau antique, ce qui témoigne plutôt d'un état d'abandon. L'inventaire des matériaux réutilisés atteste aussi une grande hétérogénéité des styles et probablement un large champ de provenance. Ainsi, dans l'état actuel

de la documentation, cette mosquée ne peut constituer un indice fiable d'une continuité de la ville antique dans ce secteur. Une démarche très prudente reste impérative pour répondre à nos questionnements, fondée sur une fouille stratigraphique et une minutieuse étude des niveaux archéologiques de la ville.

BIBLIOGRAPHIE

Sources antiques

Actes de la conférence de Carthage en 411, 1, éd. S. Lancel (Sources chrétiennes, 194), Paris : Éditions du Cerf, 1972.

Georges de Chypre, *Descriptio orbis Romani*, dans *Corpus Bruxellense Historia Byzantinae: Forma imperi Byzantini* 1. E. Honingman, Bruxelles, 1939.

Optat de Milève, *Traité contre les donatistes*. II, éd. M. Labrousse (Sources Chrétiennes, 412) Paris, 1995.

Procopé de Césarée, *Édifices = Constructions de Justinien I^{er}*, éd. D. Roques (Hellenica, 39), Alessandria : Edizioni dell'Orso, 2011.

Victor de Vita, *Histoire de la persécution vandale en Afrique*, éd. S. Lancel (Collection des Universités de France), Paris : Les Belles Lettres, 2002.

Sources arabes

Al-Bakrī, *Kitāb al-Masālik wa al-mamālik*, éd. J. Tulbah, Beyrouth : Dār al-Kutub al-ʿIlmiyah, 2003.

Al-Dhahabī, Shaʿams Al-Dīn, *Tārīkh al-Islām*, éd. A. M. Bechar, Beyrouth : La maison de l'Occident musulman, 2003.

Al-Ḥasan Al-Wazzān (Léon l'Africain), *Waṣf Ifrīqiyā*, éd. M. Haji, M. Lakhdar, Beyrouth : Dār al-Gharb al-Islāmi, 1983.

Ibn Khayyāt, Khalīfa, *Tārīkh Khalīfa Ibn Khayyāt, taḥqīq*, éd. Akram Ḍiyā' al-ʿUmarī, Beyrouth : Dār al-Qalam, 1975.

Ibn Taghrībirdī, Abū al-Maḥāsīn Yūsuf al-Atābikī, *al-Nujūm al-Zāhira fī Mulūk Miṣr wa'l-Qāhira*, Le Caire, 1963-1972.

Abréviation

AAA 1911 = GSELL S., *Atlas archéologique de l'Algérie. Édition spéciale des Cartes au 200.000^e*, Service Géographique de l'Armée, Alger : Adolphe Jourdan / Paris : Fontemoing et Cie.

Ouvrages et articles

BAGHLI S. A.

1969-1971 « Bilan des activités archéologiques dans la wilaya de Constantine de 1963-1969 », dans *RSAC*, 71, p. 13-16.

BERTRANDY F.

2005 « La "confédération cirtéenne" : des Flaviens à Gallien et la Numidie cirtéenne dans l'Antiquité tardive (69-439) », dans B. Cabouret, *L'Afrique romaine de 69-439. Romanisation et christianisation* (Questions d'histoire), Nantes : Éditions du Temps, p. 93-118.

CAMBUZAT P.-L.

1988 *L'évolution des cités du Tell en Ifrīkiya du VII^e au XI^e siècle*, Alger : Office des publications universitaires.

CHERBONNEAU A.

1868 « Excursion dans les ruines de Mila, Sufevar, Sila et Sigus pendant l'été de 1863 », dans *RASC*, 12, p. 393-456.

DESANGES J.

1963 « Un témoignage peu connu de Procope, sur la Numidie vandale et byzantine. Nouvelle lecture et commentaire de Procope, *De Aed.* VI, 7, 1-11 », dans *Byzantion*, 33, p. 41-69.

DOKALI R.

1969 *Rapport*, Direction des beaux-arts-Direction des antiquités, Alger, 27 octobre 1969, DAC/A2/n° 580/MM, 2 p.

- 1970 *Rapport*, Direction des beaux-arts-Direction des antiquités, Alger, 3 septembre 1970, DAC/A2/n° 394/MM, 4 p.
- FÉVRIER P.-A.
1983 « Approches récentes de l'Afrique byzantine », dans *ROMM*, 35-1, 1981, p. 25-53.
1986 « Tombes privilégiées en Maurétanie et Numidie », dans Y. Duval, J.-C. Picard (dir.), *L'inhumation privilégiée du IV^e au VIII^e siècle en Occident. Actes du colloque, Créteil, 16-18 mars 1984*, Paris : Éditions De Boccard, p. 13-23.
- GASCOU J.
1972 *La politique municipale de l'Empire romain en Afrique proconsulaire de Trajan à Septime Sévère* (CÉFR, 8), Rome : École française de Rome.
- GSELL S.
1988 « Notes sur quelques forteresses antiques du département de Constantine », dans *RSAC*, 32, p. 249-297.
- JACQUOT L.
1894 *Monographie archéologique de la région de Mila, Oran* : P. Perrier.
- LASSUS J.
1956 « Fouilles à Mila, Campagnes préliminaires (juin-juillet 1957) », dans *Libyca*, 4, p. 199-239.
- LE GLAY M.
1956 « Fouilles à Mila. Campagnes préliminaires (juin-juillet 1957) », dans *Libyca*, 4, p. 239-246.
- LEPELLEY C.
1981 *Les cités d'Afrique romaine au Bas-Empire. II. Notices d'histoire municipale* (Études augustiniennes, Antiquité, 81), Paris : Institut d'études augustiniennes.
- MAIER J.-L.
1973 *L'Épiscopat de l'Afrique romaine vandale et byzantine* (Bibliotheca Helvetica Romana, 11), Neuchâtel : Institut suisse de Rome.
- MESNAGE J.
1912 *L'Afrique chrétienne : évêchés et ruines antiques d'après les manuscrits de Mgr. Toulotte et les découvertes archéologiques les plus récentes*, Paris : Ernest Leroux.
- MOKRENTA B.
2005 *L'Algérie antique (Maurétanie Césarienne, Sitifiennne) à travers les sources arabes du Moyen Âge*, thèse de doctorat, Aix-Marseille Université.
- MONCEAUX P.
1920 *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne depuis les origines jusqu'à l'invasion barbare. 5. Saint Optat et les premiers écrivains donatistes*, Bruxelles : Culture et civilisation.
1933 « Le manichéen Faustus de Mileu. Restitution de ses *Capitula* », dans *Mémoires de l'AIBL*, 43, p. 1-111.
- PERGOLA M.
1927 « Les fouilles de Mileu à l'époque romaine », dans *RSAC*, 58, p. 63-86.
- PRINGLE D.
1981 *The Defence of Byzantine Africa from Justinian to the Arab Conquest* (BAR International Series 99), Oxford : Archaeopress.
- REBOUD V.
1878 « Recueil d'inscriptions libyco-berbères. Inscriptions des environs de Milah et de Souk-Ahras », dans *RSAC*, 19, p. 187-214.
- REBOUD V., GOYT A.
1879-1880 « Excursions archéologiques dans les environs de Milah et de Constantine (1878-1879) », dans *RSAC*, 20, p. 183-213.
- SAADAOUÏ A.
2008 « Le remploi dans les mosquées ifrîqiyennes aux époques médiévale et moderne », dans *Lieux de cultes : aires votives, temples, églises, mosquées. Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord antique et médiévale 9. Actes du colloque international, Tripoli, 19-25 février 2005* (Études d'Antiquités africaines), Paris : CNRS Éditions, p. 295-304.
- THÉPENIER E.
1927 *Le Département de Constantine. Archéologie et tourisme*, Constantine : D. Braham.
1934-1935 « Monographie de Mila, l'antique Mileu », dans *BAC*, p. 122-123.
- TOULOTTE A., MORCELLI S. A.
1894 *Géographie de l'Afrique chrétienne : Numidie*, Rennes.



ABRÉVIATIONS

AAA	<i>Atlas archéologique de l'Algérie</i> , 1911.
AAT	<i>Atlas archéologique de la Tunisie</i> , 1892-1913.
AEA	<i>Archivo Español de Arqueología</i> .
BAC	<i>Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques</i> .
BMC	H. Mattingly, R. A. G. Carson, P. V. Hill, <i>Coins of the roman Empire in the British Museum</i> , vol. 1-6, 1923-1962.
CATHMA	Céramiques de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Âge.
CIL	<i>Corpus Inscriptionum Latinarum</i> .
CIS	<i>Corpus Inscriptionum Semiticarum</i> , Paris, 1881-1962.
CMA	<i>Catalogue du musée Alaoui</i> .
CMGR	Colloque international de la mosaïque gréco-romaine.
CMT	<i>Corpus des mosaïques de Tunisie</i> .
COHEN	H. Cohen, <i>Description historique des monnaies frappées sous l'Empire Romain</i> , 1-6, 1859-1862.
DACL	F. Cabrol, H. Leclercq, <i>Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie</i> , 1-15, Paris : Letouzey et Ané, 1920-1953.
DAGR	<i>Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines</i> , Ch. Daremberg, E. Saglio (dir.), Paris : Hachette, 1877-1919.
DCCP	E. Lipiński (dir.), <i>Dictionnaire de la Civilisation Phénicienne et Punique</i> , Turnhout : Brepols, 1992.
DFH	M. Khanoussi, L. Maurin (dir.), <i>Dougga, fragments d'histoire. Choix d'inscriptions latines éditées, traduites et commentées (I^{er}-IV^e siècles)</i> , (Mémoires, 3), Bordeaux / Tunis : Ausonius Éditions, 2000.
DNWSI	J. Hoftijzer, K. Jongeling, <i>Dictionary of the North-West Semitic Inscriptions</i> . Leyde / New York / Cologne : Brill, 1995.
EE	<i>Ephemeris epigraphica: Corporis Inscriptionum Latinarum Supplementum</i> .
ÉPRO	Études préliminaires aux religions orientales dans l'Empire romain.
ETAM	Études et travaux d'archéologie marocaine, Rabat : INSAP.
IAM2	J. Gascou, M. Euzennat, J. Marion, Y. de Kisch, <i>Inscriptions antiques du Maroc. 2. Inscriptions latines</i> (Études d'Antiquités africaines), Paris : CNRS Éditions, 1982.
IDR 3/5	<i>I. Piso, Inscriptions d'Apulum</i> (Mém. AIBL, 24), Paris : Éditions De Boccard, 2001.
IL Afr	R. Cagnat, A. Merlin, L. Chatelain, <i>Inscriptions Latines d'Afrique (Tripolitaine, Tunisie, Maroc)</i> , Paris : Ernest Leroux, 1923.
ILAlg	S. Gsell, <i>Inscriptions Latines d'Algérie</i> , Paris : H. Champion, 1922.
ILCV	E. Diehl, <i>Inscriptiones Latinae christinae ueteres</i> , Berlin, 1924-1931.
ILLRP	<i>Inscriptiones Latinae liberae rei publicae (Biblioteca di studi superiori)</i> , Florence, 2 vol., 1963 et 1965 (2 ^e éd.).
ILS	H. Dessau, <i>Inscriptiones Latinae Selectae</i> , Berlin : Weidmann, 1892-1916.
ILTun	A. Merlin, <i>Inscriptions latines de Tunisie</i> , Paris : Presses universitaires de France, 1944.
IRT	J. M. Reynolds, J. B. Ward-Perkins, <i>The Inscriptions of Roman Tripolitania</i> , 1952, Rome : British School at Rome (http://inslib.kcl.ac.uk/irt2009/index.html).
KAI	H. Donner, W. Röllig, <i>Kanaanäische und aramäische Inschriften</i> , Wiesbaden : Harrassowitz Verlag, 1962-1964.
LIMC	<i>Lexicon iconographicum mythologiae classicae</i> , Zurich / Munich / Düsseldorf : Artemis Verlag, 1981-1999.
NAMS	<i>Nouvelles archives des missions scientifiques et littéraires</i> .
PIR ²	<i>Prosopographia Imperii Romani, saec. I-III</i> , Berlin : Walter De Gruyter, 1933-1998.
PSAM	Publications du Service des Antiquités du Maroc.
RIC	<i>The Roman Imperial Coinage</i> , 1-10, Londres : Spink & Son, 1923-1994.
RIL	J.-B. Chabot, <i>Recueil des inscriptions libyques</i> , Paris : Imprimerie nationale, 1940-1941.
SPC	M. Szyner, <i>Les stèles puniques de Constantine</i> , Paris : Réunion des musées nationaux, 1987.
VESAM	Villes et sites archéologiques du Maroc, Rabat : INSAP.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- AIOSA S.
2013 *Il tempio di Ercole a Sabratha: architettura e contesto urbano* (Monografie di archeologia libica, 33), Rome : « L'Erma » di Bretschneider.
- AOUNALLAH S., GOLVIN J.-C. (dir.), BEN RHOMDANE H., BROUQUIER-REDDÉ V., CHEHIDI M.A., GHAKI M., KHANOUSSI M., MAURIN L., SAINT-AMANS S.
2016 *Dougga, Études d'architecture religieuse 2. Les sanctuaires du forum, du centre de l'agglomération et de la Grande rue courbe* (Mémoires 42), Bordeaux : Ausonius Éditions.
- BARATTE F., BÉJAOUÏ F., BEN ABDALLAH Z.
2009 « La basilique VII », dans F. Baratte, F. Béjaoui, Z. Ben Abdallah (dir.), *Recherches archéologiques à Haïdra. III* (CÉFR, 18.3), Rome : École française de Rome, p. 1-199.
- BARATTE F., BÉJAOUÏ F., DUVAL N., BERRAHO S., GUI I., JACQUEST H.
2014 *Basiliques chrétiennes d'Afrique du Nord (inventaire et typologie). II. Inventaire des monuments de la Tunisie* (Mémoires, 38), Bordeaux : Ausonius Éditions.
- BARATTE F., BÉJAOUÏ F., DUVAL N., GOLVIN J.-C. (dir.)
2011 *Recherches archéologiques à Haïdra. IV. La basilique II dite de Candidus ou des martyrs de la persécution de Dioclétien* (CÉFR, 18.4), Rome : École française de Rome.
- BÉJAOUÏ F.
2015 *Les Hautes Steppes tunisiennes. Témoignages archéologiques chrétiens*, Tunis : Institut National du Patrimoine.
- BEN ABED-BEN KHADER A., FIXOT M., BONIFAY M., ROUCOLE S.
2004 *Sidi Jdidi I. La basilique sud* (CÉFR, 339), Rome : École française de Rome.
- BEN ABED-BEN KHADER A., FIXOT M., ROUCOLE S.
2011 *Sidi Jdidi II. Le groupe épiscopal* (CÉFR, 451), Rome : École française de Rome.
- BEN ABID SAADALLAH L. (dir.)
2010 *Iconographie et religions dans le Maghreb antique et médiéval. Actes du 1^{er} colloque international, Tunis, 21-23 février 2008*, Tunis : Institut supérieur des métiers du patrimoine.
- BEN HASSEN H.
2006 *Thignica, Aïn Tounqa : son histoire et ses monuments, Ortacesus*.
- BEN HASSEN H., GOLVIN J.-C.
2004 « Le Capitole », dans H. Ben Hassen, L. Maurin (dir.), *Oudhna (Uthina). Colonie de Vétérans de la XIII^e légion : histoire, urbanisme, fouilles et mise en valeur des monuments* (Mémoires, 13), Bordeaux : Ausonius Éditions, p. 93-116.
- BENSÉDDIK N.
2010 *Esculape et Hygie en Afrique. 1. Recherches sur les cultes guérisseurs. 2. Textes et images* (Mémoires de l'AIBL, 44), Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
- BROUQUIER-REDDÉ V.
1992 *Temples et cultes de Tripolitaine* (Études d'Antiquités africaines), Paris : CNRS Éditions.
- CADOTTE A.
2007 *La romanisation des dieux, l'interpretatio romana en Afrique du Nord sous le Haut-Empire* (Religions in the Graeco-Roman World, 158), Leyde / Boston : Brill.
- CALLOT J.-J.
1999 *Recherches sur les cultes en Cyrénaïque durant le Haut-Empire romain* (Études d'archéologie classique, 10), Nancy : ADRA / Paris : Éditions De Boccard.
- D'ANDREA B.
2014 *I tofet del Nord Africa dall'età arcaica all'età romana (VIII sec. a. C. - II sec. d. C.). Studi archeologici* (Collezione di studi fenici, 45), Pise / Rome : Fabrizio Serra editore.
- DESANGES J., DUVAL N., LEPALLEY C., SAINT-AMANS S. (dir.)
2010 *Carte des routes et des cités de l'est de l'Afrique à la fin de l'Antiquité d'après le tracé de Pierre Salama*, Turnhout : Brepols.
- DI VITA A., LIVADIOTTI M. (dir.)
2005 *I tre templi del lato nord-ouest del Foro Vecchio a Leptis Magna* (Monografie di archeologia libica, 12), Rome : « L'Erma » di Bretschneider.
- DOLENZ H.
2001 *Damous el-Karita: die österreichisch-tunesischen Ausgrabungen der Jahre 1996 und 1997 im Saalbau und der Memoria des Pilgerheiligtums Damous el-Karita in Karthago*, Vienne : Österreichisches Archäologisches Institut.

- DUVAL N.
1973 *Les églises africaines à deux absides : recherches archéologiques sur la liturgie chrétienne en Afrique du Nord. II. Inventaire des monuments, interprétation* (BÉFAR, 218bis), Paris : Éditions De Boccard.
- DUVAL N. (dir.)
1981 *Recherches archéologiques à Haïdra. La basilique I dite de Melléus* (CÉFR, 18), Paris : École française de Rome.
- EINGARTNER J.
2005 *Templa cum Porticibus: Ausstattung und Funktion italischer Tempelbezirke in Nordafrika und ihre Bedeutung für die römische Stadt der Kaiserzeit*, Rahden : Verlag Marie Leidorf.
- ENNABLI L.
1997 *Carthage, une métropole chrétienne du IV^e à la fin du VII^e siècle* (Études d'Antiquités africaines), Paris : CNRS Éditions.
2000 *La basilique de Carthagenna et le locus des sept moines de Gafsa. Nouveaux édifices chrétiens de Carthage* (Études d'Antiquités africaines), Paris : CNRS Éditions.
- FANTAR M. H.
1986 *Kerkouane, cité punique du Cap Bon (Tunisie). III. Sanctuaires et cultes. Société. Économie*, Tunis : Institut National d'Archéologie et d'Art.
- FERJAOUI A. (dir.)
2007 *Le sanctuaire de Henchir El-Hami : de Ba'al Hammon au Saturne africain, I^{er} siècle avant J.-C.-IV^e siècle après J.-C.*, Tunis : Institut National du Patrimoine.
- GOLVIN J.-C., KHANOUSSE M. (dir.)
2005 *Dougga, études d'architecture religieuse. Les sanctuaires des Victoires de Caracalla, de « Pluton » et de Caelestis* (Mémoires, 12), Bordeaux : Ausonius Éditions.
- KALLALA N., SANMARTI J. (dir.)
2011 *Althiburos I. La fouille dans l'aire du capitole et dans la nécropole méridionale* (Documenta, 18), Tarragone : Institut Català d'Arqueologica Clàssica.
- KHANOUSSE M., STROCKA V. M. (dir.)
2002 *Thugga, 1, Grundlagen und Berichte*, Mayence : Philipp von Zabern.
- KREIKENBOM D., MAHLER K.-U., SCHOLLMAYER P. (dir.)
2010 *Krise und Kult. Vorderer Orient und Nordafrika von Aurelian bis Justinian* (Millenium Studien, 28), Berlin / New York : De Gruyter.
- LARONDE A., MICHEL V.
2004 *La basilique occidentale d'Érythron (Latrun)*, Bruxelles : Peeters.
- Lieux de cultes*
2008 *Lieux de cultes : aires votives, temples, églises, mosquées. Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord antique et médiévale 9. Actes du colloque international, Tripoli, 19-25 février 2005* (Études d'Antiquités africaines), Paris : CNRS Éditions.
- LEPELLEY C.
1979 *Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire. I. La permanence d'une civilisation municipale* (Études augustiniennes, Antiquité, 80), Paris : Institut d'études augustiniennes.
1981 *Les cités d'Afrique romaine au Bas-Empire. II. Notices d'histoire municipale* (Études augustiniennes, Antiquité, 81), Paris : Institut d'études augustiniennes.
- LUNI M. (dir.)
2010 *Cirene e la Cirenaica nell'Antichità. Cirene « Atene d'Africa »*, 3 (Monografie di archeologia libica, 30), Rome : « L'Erma » di Bretschneider.
- REYNOLDS J. M. (dir.)
2003 *J. B. Ward-Perkins, J. B. Goodchild, Christian Monuments of Cyrenaica* (Monograph, 4), Londres : Society for Libyan Studies.
- SAINT-AMANS S.
2004 *Topographie religieuse de Thugga (Dougga). Ville romaine d'Afrique proconsulaire (Tunisie)*, (Scripta Antiqua, 9), Bordeaux : Ausonius Éditions.
- Simitthus II
1994 *M. Khanoussi, T. Kraus, F. Rakob, M. Vegas, Simitthus II. Der Tempelberg und das römische Lager*, Mayence : Philipp von Zabern.
- STEVENS S. T.
1993 *Bir el Knissia at Carthage: a Rediscovered Cemetery Church, Report n° 1* (JRA Supplementary Series, 59), Ann Arbor : Kelsey Museum.
- STEVENS S. T., KALINOWSKI A. V., VANDERLEEST H.
2005 *Bir Ftouha: a Pilgrimage Church Complex at Carthage* (Supplementary Series, 59), Portsmouth : Journal of Roman Archaeology.
- STUCCHI S.
1975 *Architettura Cirenaica* (Monografie di archeologia libica, 9), Rome : « L'Erma » di Bretschneider.

350 • BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

TOMASELLO F.

2012 *Il tempio sul decumano maggiore di Leptis Magna* (Monografie di archeologia libica, 31), Rome : « L'Erma » di Bretschneider.

WURNIG U.

1999 *Reliefstele der dea Caelestis. Studie zur Religion und Kunst im römischen Nordafrika* (Nachrichten aus dem Martin-von-Wagner-Museum der Universität Würzburg. Reihe 1, Antikensammlung, 3), Würzburg : Ergon Verlag.

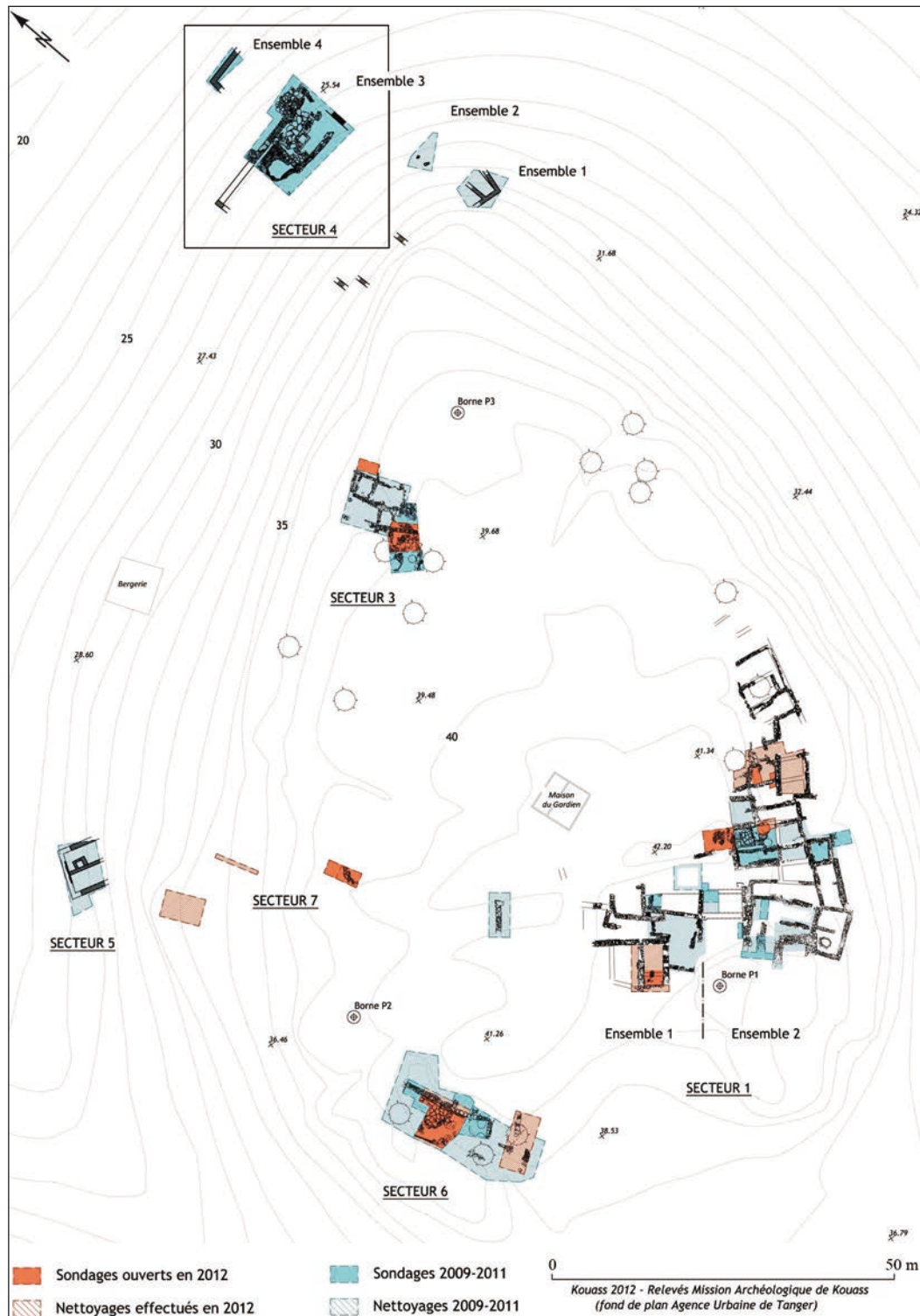


Planche 2 – Kouass, zone de la butte, localisation des travaux effectués de 2009 à 2011.
 [Mission archéologique de Kouass]



a



b

Planche 3 – Aradi, monument du culte impérial. a : la *cella* médiane vue de l'ouest.
b : détail de l'un des motifs du sol mosaïqué. [M. Griesheimer].



■ fosse de spoliation de stèle ■ stèle ■ logette ■ élément lapidaire a



■ dalle de l'allée

b

Planche 4 – *Althiburos*. a : plan de la zone de la fouille, à la fin de la campagne de 2010. [V. Melchiorri]. b : l'allée destinée à la circulation dans le tophet, vue de l'ouest : restitution en 3D. [I. Carpanese]

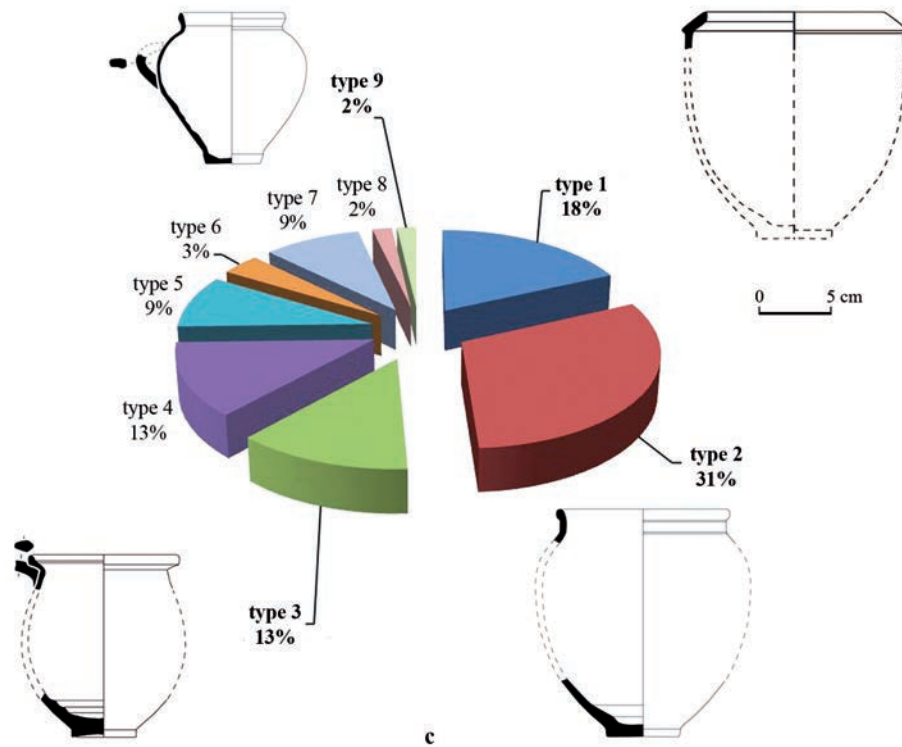
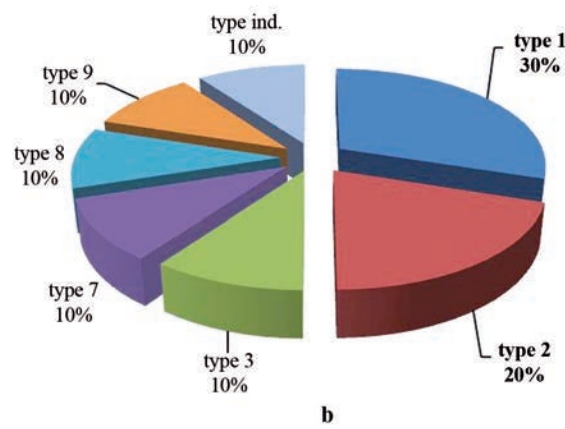
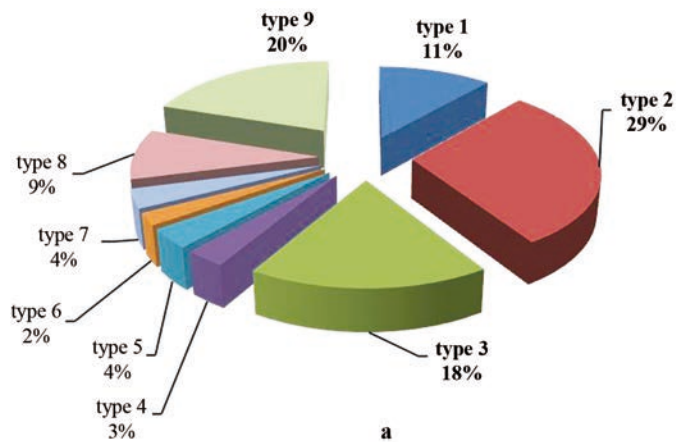


Planche 5 – Répartition des types d’urnes recueillis en 1996 dans le sanctuaire B de *Volubilis*. a : en nombre de restes. b : avec ossements en pourcentage d’individus. c : en pourcentage d’individus par type. [Mission Temples, INSAP-AOrOc, CNRS-ENS]

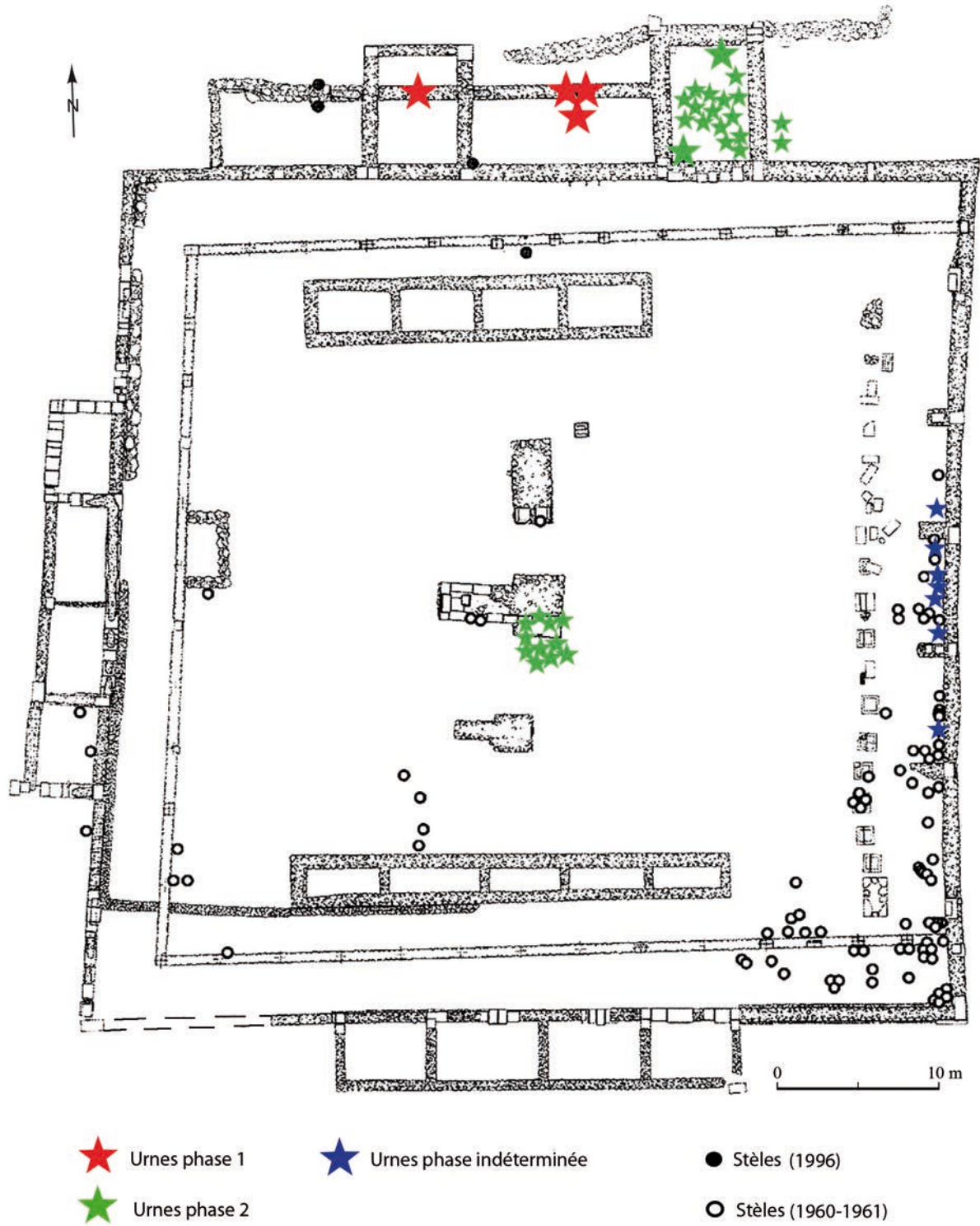


Planche 6 – Sanctuaire B de Volubilis. Plan de localisation des urnes et des stèles appartenant aux phases 1 et 2.
[Mission Temples, INSAP-AOrOc, CNRS-ENS]

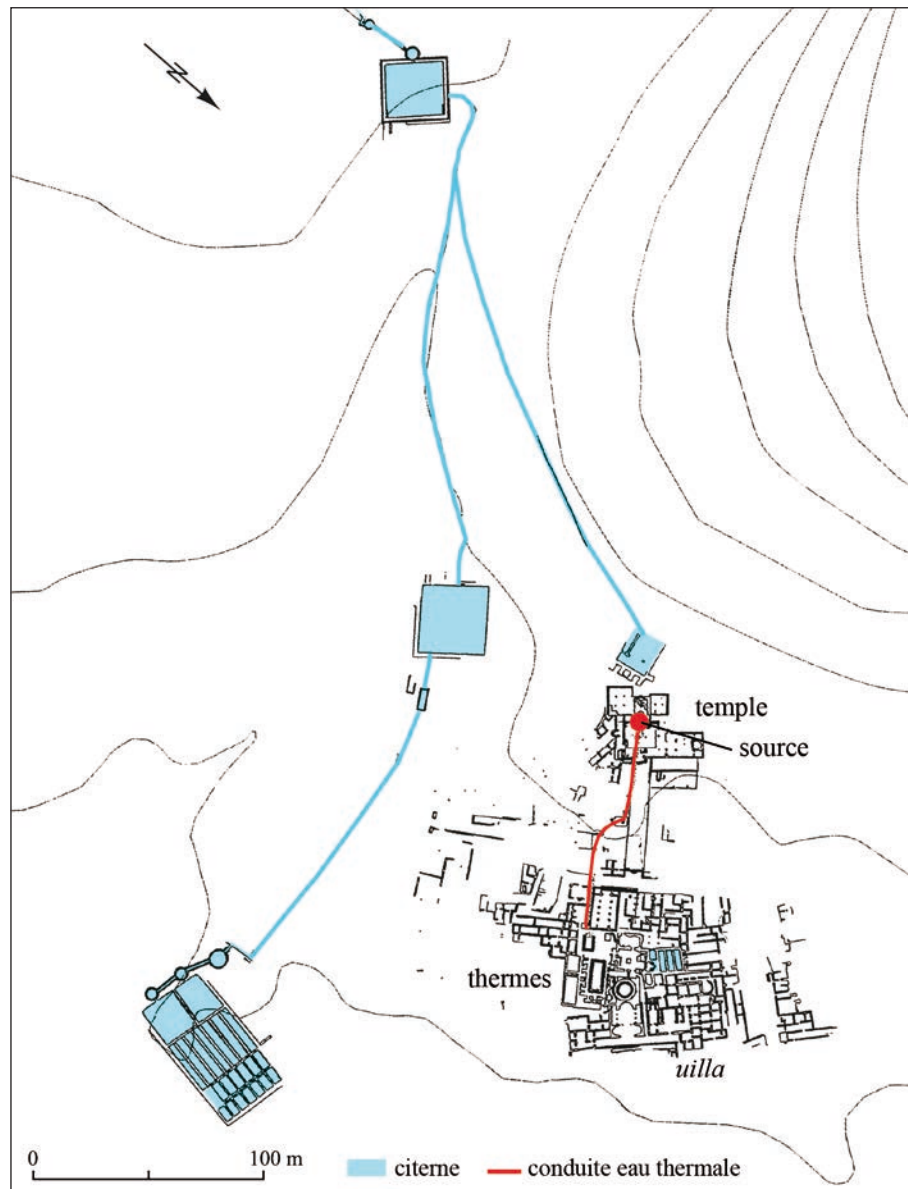


Planche 7 – Jebel Oust. Plan général du site.
 [Mission archéologique de Jebel Oust, 2013]

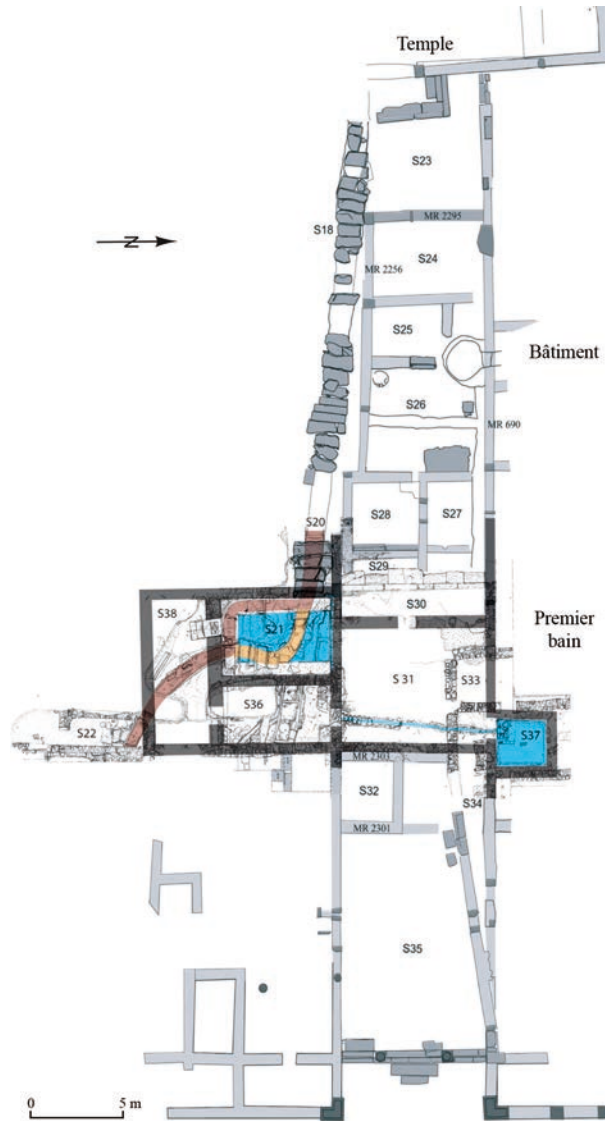


Planche 8 - Jebel Oust. Plan de la pente avec le bâtiment du III^e s. et les premiers thermes. [Mission archéologique de Jebel Oust, 2013 ; F. Bessière]



Planche 9 – Jebel Oust. a : schéma du site avec le tracé de la conduite d'eau thermale. [Mission archéologique de Jebel Oust, 2013 ; H. Broise]. b : phase 2 des grands thermes. [Mission archéologique de Jebel Oust, 2013 ; H. Broise d'après le plan T. Triki]

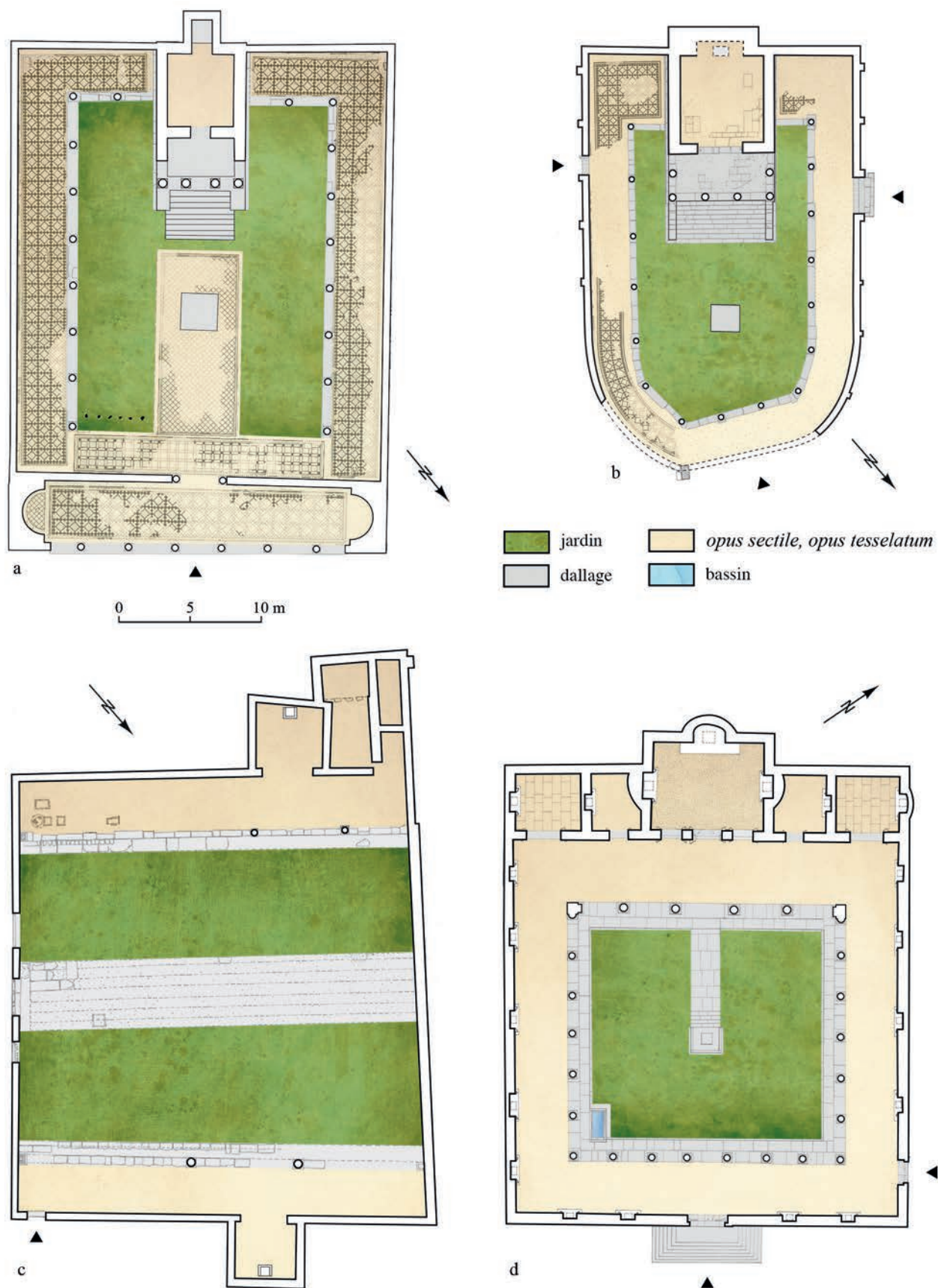


Planche 10 - *Thuburbo Maius* et *Thugga*. a : *Thuburbo Maius*, plan du sanctuaire anonyme Est. [D'après CMT II.4, 1994, pl. h.t. 1-2 ; C. Pierce, S. Gibson ; l'ensemble des plans ont été redessinés par D. Sekfali]. b : *Thuburbo Maius*, plan du sanctuaire de Baalat. [D'après CMT II.2, 1985, pl. h.t. 10 ; C. Pierce, S. Gibson]. c : *Thuburbo Maius*, plan du sanctuaire de Caelestis. [D'après CMT II.2, 1985, pl. h.t. 9 ; C. Pierce, S. Gibson]. d : *Dougga*, plan du sanctuaire des *templa Concordiae*. [D'après AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 505, fig. 44]

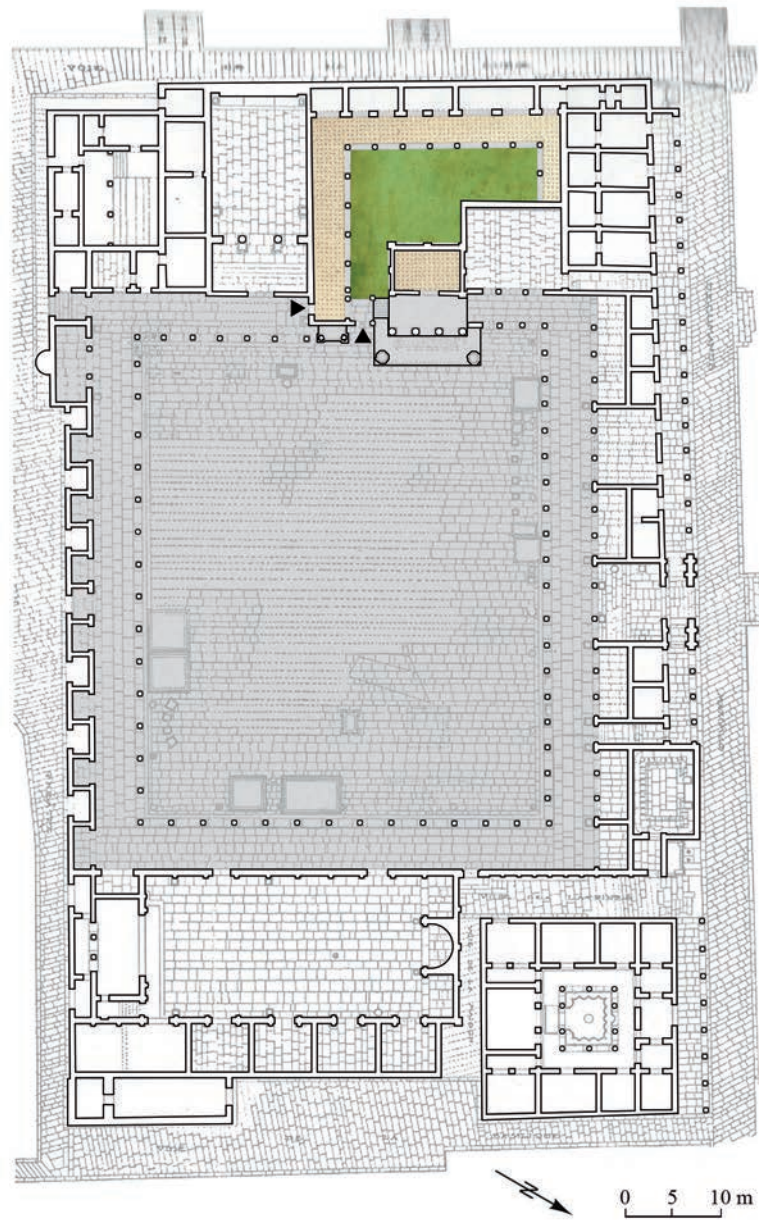


Planche 11 - Plan du forum de Timgad, Algérie.
[D'après LASSUS 1969, pl. h.t. x]

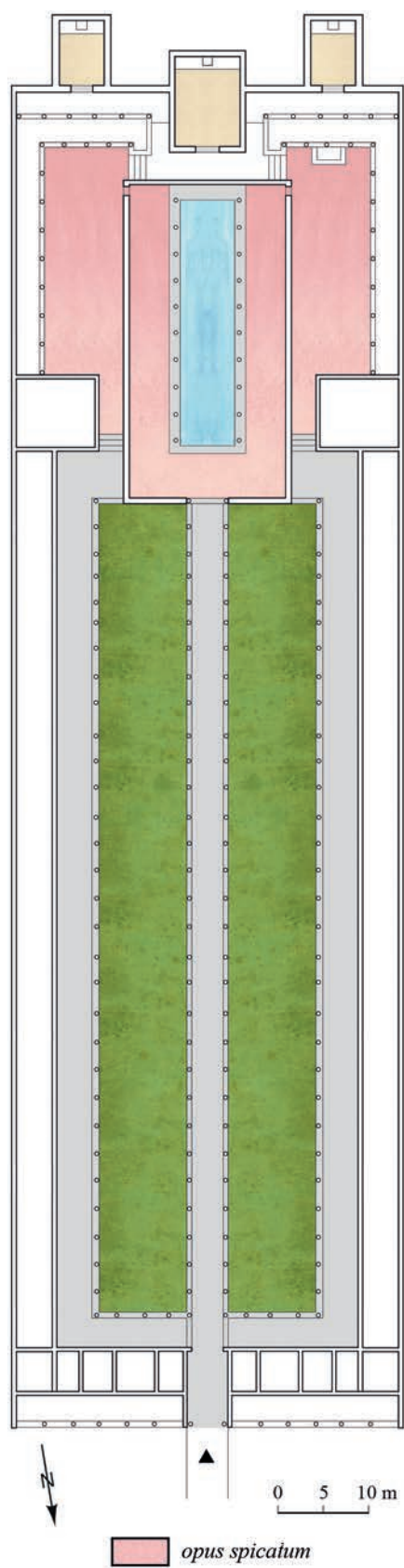


Planche 12 – Timgad, plan du sanctuaire de la source *Aqua Septimiana Felix* sous la forteresse byzantine. [D'après LASSUS 1981, p. 25, fig. 9]

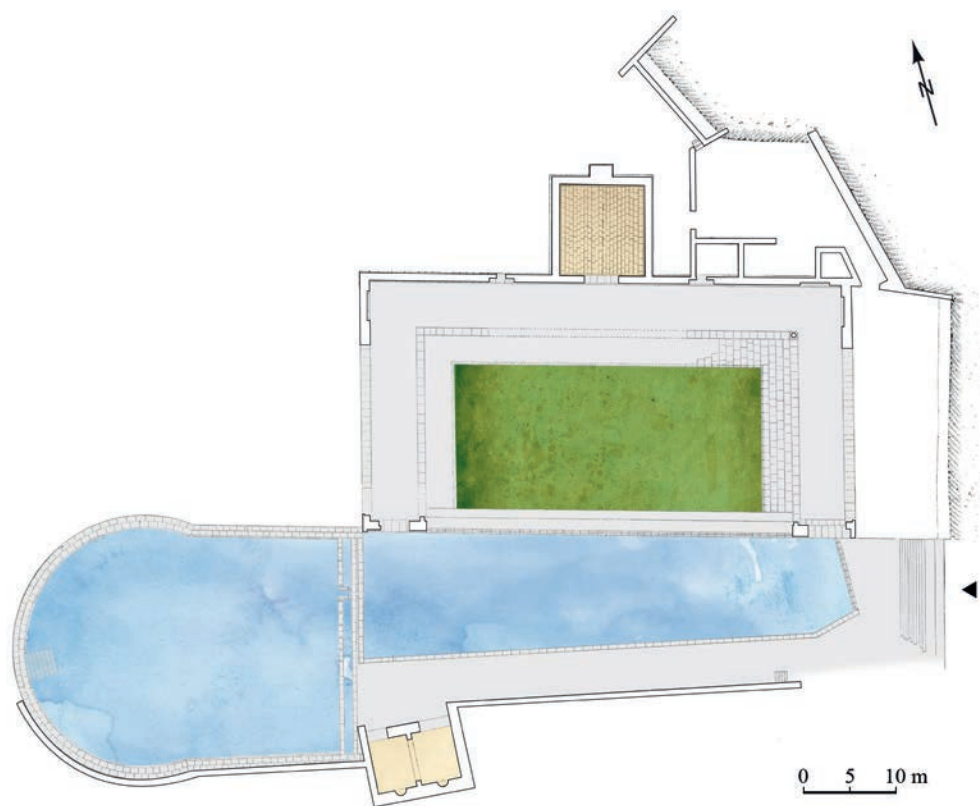


Planche 13 - *Thubursicum Numidarum*, plan du sanctuaire des eaux.
[D'après GSELL 1914, pl. h.t. x]

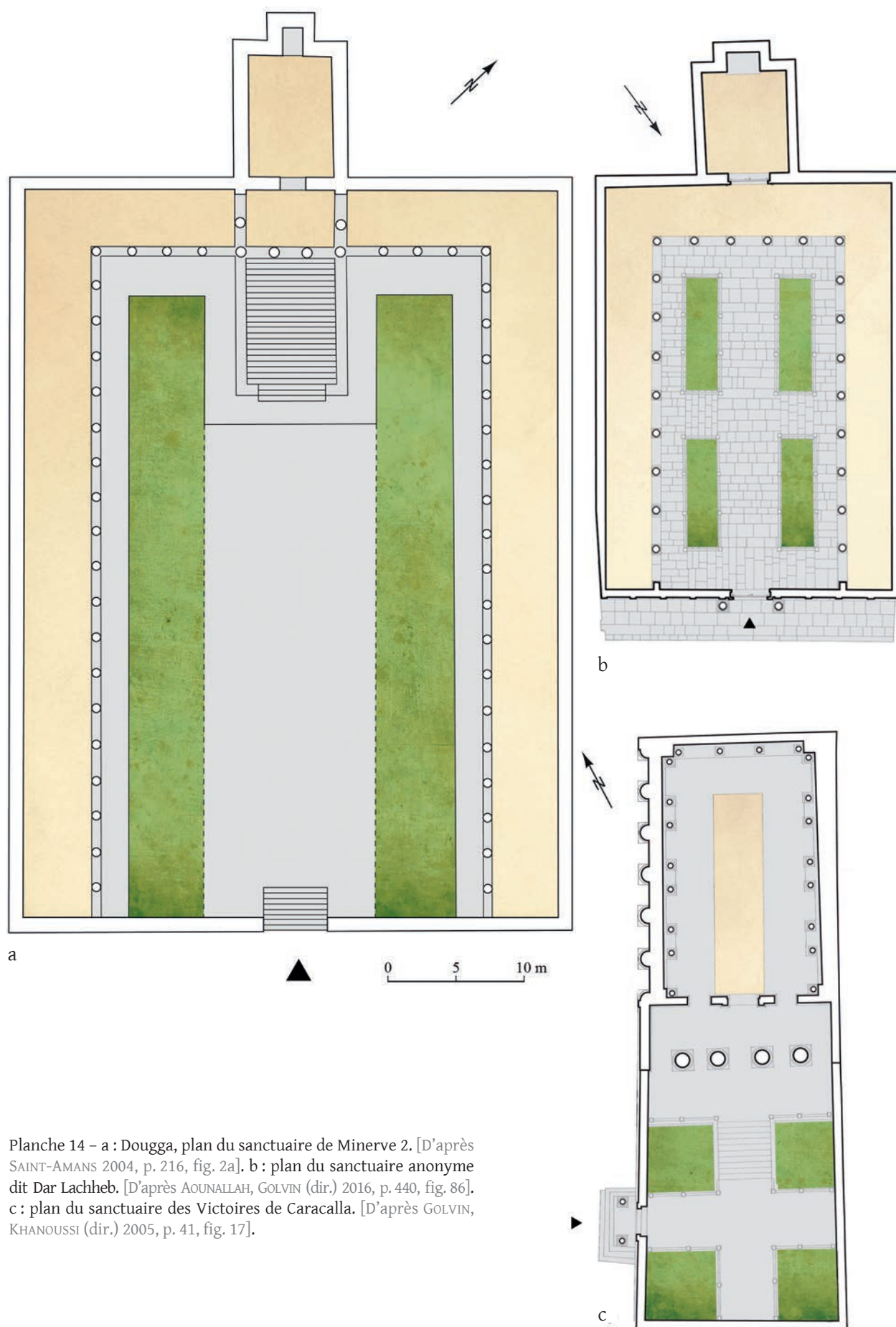


Planche 14 – a : Dougga, plan du sanctuaire de Minerve 2. [D'après SAINT-AMANS 2004, p. 216, fig. 2a]. b : plan du sanctuaire anonyme dit Dar Lachheb. [D'après AOUNALLAH, GOLVIN (dir.) 2016, p. 440, fig. 86]. c : plan du sanctuaire des Victoires de Caracalla. [D'après GOLVIN, KHANOUSSE (dir.) 2005, p. 41, fig. 17].

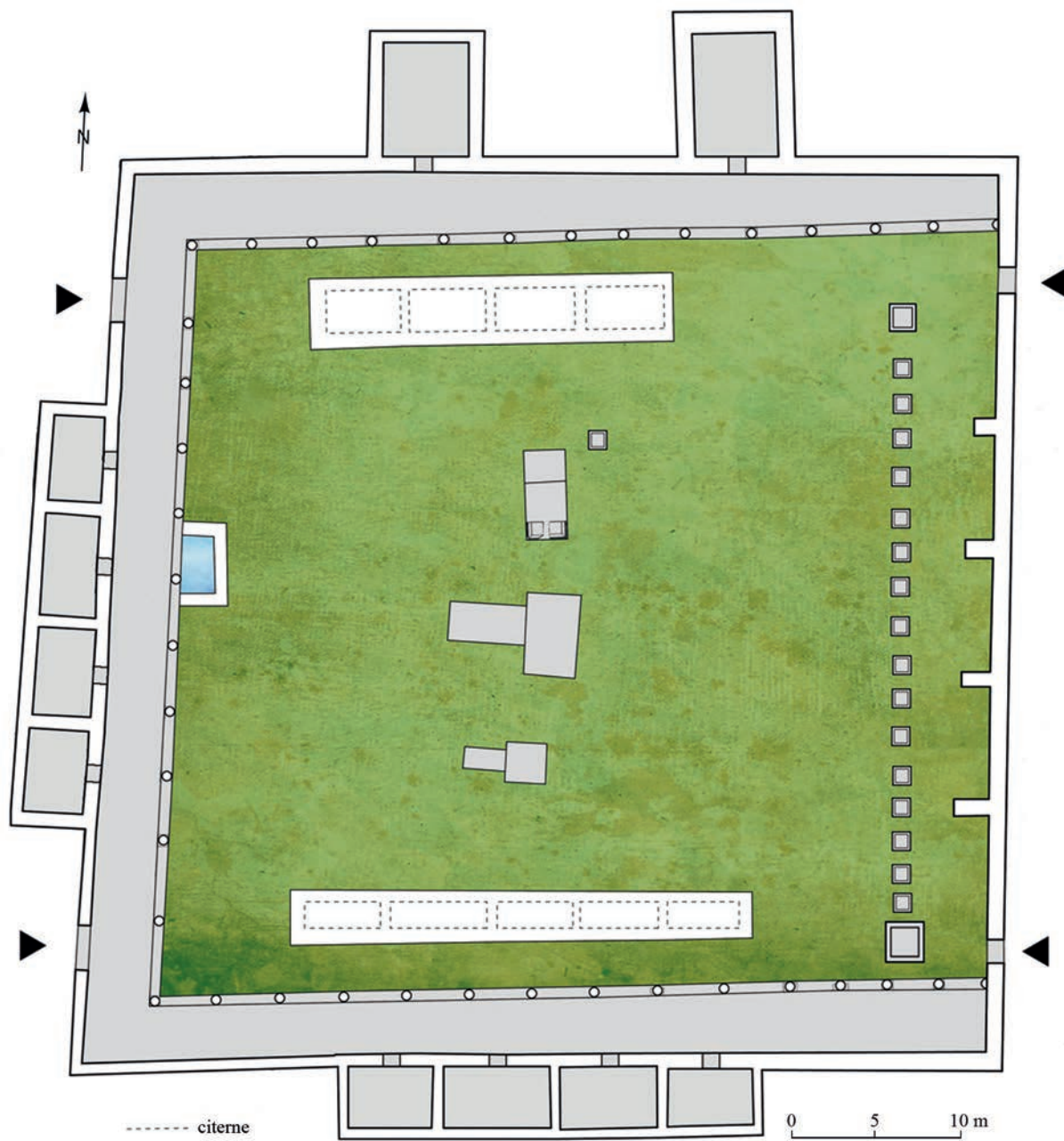


Planche 15 – Volubilis, plan du sanctuaire anonyme B.
 [D'après BROUQUIER-REDDÉ *et al.* 1998, p. 71, fig. 12]

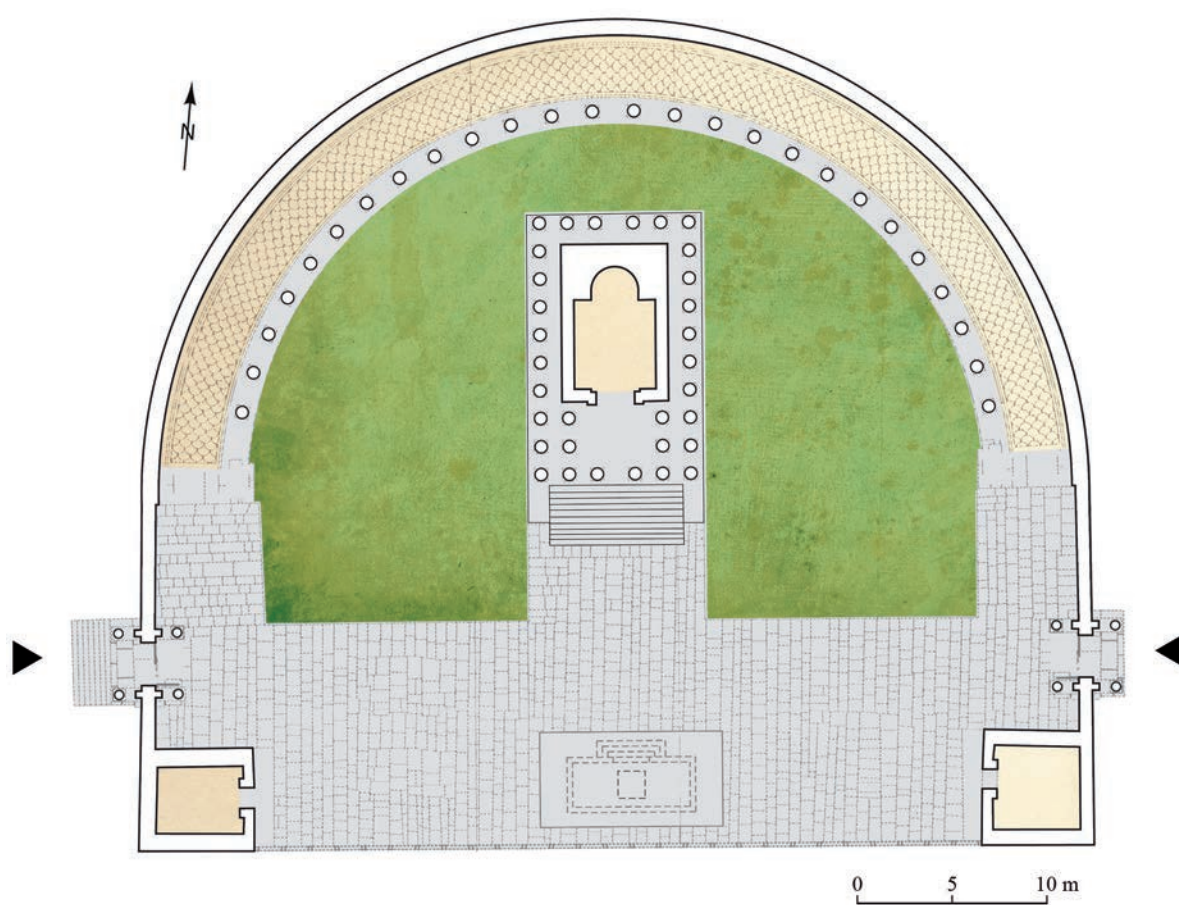


Planche 16 – Dougga, plan du sanctuaire de Caelestis.
[D'après GOLVIN, KHANOUSSI (dir.) 2005, p. 181, fig. 171]

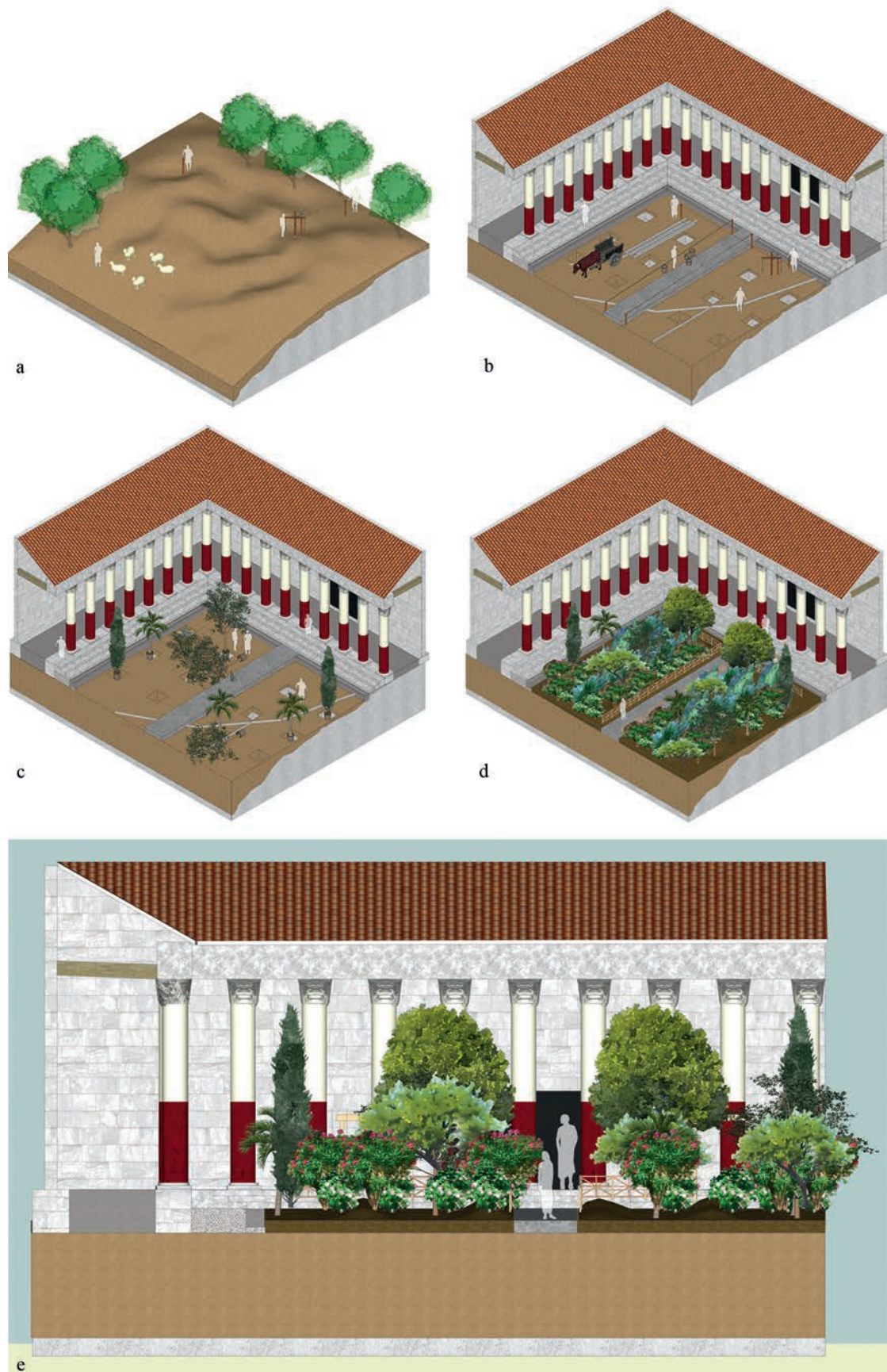


Planche 17 - Hypothèses des différentes phases de la construction d'un jardin d'un sanctuaire à cour africain. a : arpentage. b : mise en place des différents constituants du jardin. c : installation des plantations. d : le jardin fini. e : coupe du jardin. [M. Palmer]



Planche 18 – Papput, mosaïque de la cour de la maison à péristyle.
[A.-A. Malek]



a



b

Planche 19 – Région de Sbeitla et Kasr El-Hadouch. a : région de Sbeitla, l'épithaphe de l'évêque Honorius.
b : Kasr El-Hadouch, la cuve baptismale. [F. Béjaoui]



a



b

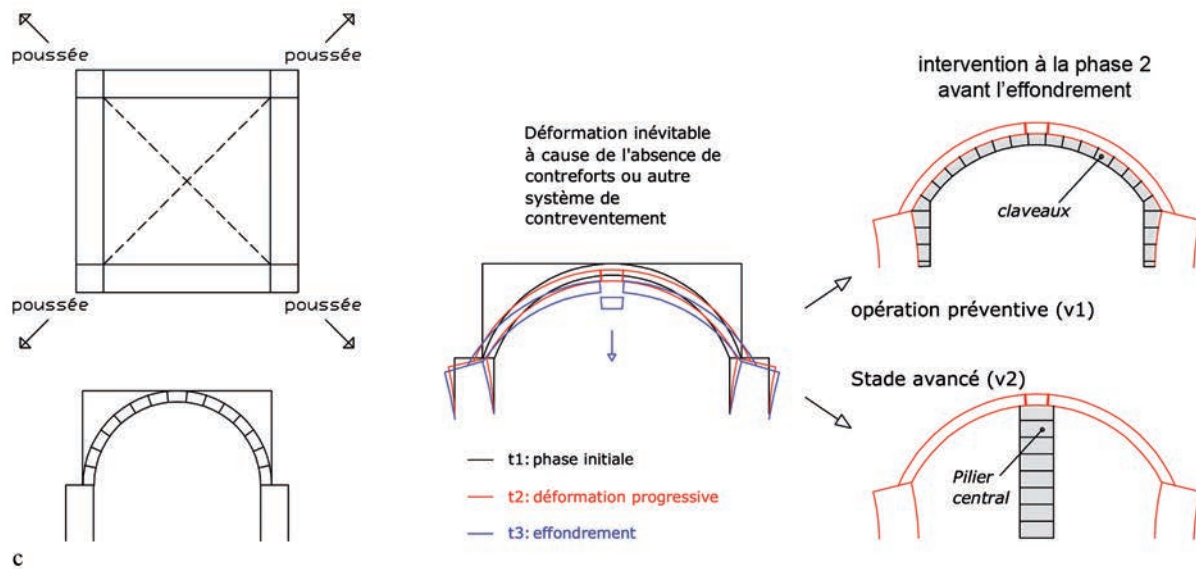
Planche 20 - El-Ouara, l'église. a : vue de la contre-apside.
b : le caisson à reliques avec l'inscription. [F. Béjaoui]



a



b



c

Planche 21 – Henchir Beghil. a : le collatéral nord de l'église, vers le nord-ouest. Au second plan, le mur de séparation de la phase 2. [T. Ghalia]. b : la sacristie sud-*diaconicon* s'ouvrant sur le collatéral sud. Vue vers le sud-est. [T. Ghalia]. c : processus de consolidation des voûtes d'arête des sacristies nord et sud datant de la phase 2. [T. Ghalia, M. Labbane]



a



b



c

Planche 22 – Ras El-Hilal et Gasr El-Lebia. a : Ras El-Hilal, décor en *opus sectile* du chœur de l'église. b : Gasr El-Lebia, panneau de mosaïque de la basilique orientale : « nouvelle cité de Théodorias ». c : Gasr El-Lebia, motif de croix en fresque, mur nord-ouest de la basilique orientale. [v. Michel]



TABLE DES MATIÈRES

François BARATTE, VÉRONIQUE BROUQUIER-REDDÉ, ELSA ROCCA Introduction	7
<i>Les lieux de culte païens : caractéristiques et évolution</i>	
Jean-Claude GOLVIN, Samir AOUNALLAH, Véronique BROUQUIER-REDDÉ, Louis MAURIN Dougga, réflexion sur l'évolution du forum à travers l'étude des temples	17
Hichem KSOURI Le complexe monumental au sud du théâtre de <i>Bulla Regia</i> : essai d'identification et de restitution architecturale	37
Véronique BROUQUIER-REDDÉ, Abdelfattah ICHKHAKH, Abdelaziz EL KHAYARI Architecture maurétanienne et romaine : le cas du sanctuaire D de <i>Volubilis</i>	55
Mohamed KBIRI ALAOUÏ, Virginie BRIDOUX, Hédi DRIDI Un lieu de culte d'époque maurétanienne à Kouass ?	67
Jean-Claude GOLVIN, Pauline PIRAUD-FOURNET Le grand temple d' <i>Ammaedara</i> (Haïdra, Tunisie) : étude architecturale et proposition de restitution	79
Aïcha BEN ABED-BEN KHADER, Marc GRIESHEIMER, Michel FIXOT <i>Aradi</i> : le sanctuaire du culte impérial	89
Ahmed FERJAOUÏ, Mohamed BEN NEJMA, Abdelkarim IBIRI, Walid KHALFALLI, Zied MSELLEM, Mahmoud SEBAÏ Aperçu sur la découverte du sanctuaire d'Attis à <i>Zama Regia</i> (Tunisie)	107
<i>Les manifestations des cultes : pratiques, rites et offrandes</i>	
Nabil KALLALA, Sergio RIBICHINI, Massimo BOTTO, Fabio FABIANI Le tophet-sanctuaire de Ba'al Hammon-Saturne d' <i>Althiburos</i> : de la découverte à la fouille. Résultats préliminaires	113
Véronique BROUQUIER-REDDÉ, Abdelfattah ICHKHAKH, Séverine LECLERCQ, Abdelaziz EL KHAYARI Quelques aspects du rituel du sanctuaire B de <i>Volubilis</i> (Maurétanie occidentale)	135
Ahmed M'CHAREK À propos de la grande divinité féminine sur les stèles figurées de la <i>Thusca</i> occidentale (région de <i>Mactaris</i> et <i>Zama Regia</i>)	151
Arij LIMAM Aspects orientalisants sur les stèles figurées d'époque romaine provenant de la Tunisie centrale	167
Aïcha BEN ABED-BEN KHADER, Henri BROISE, John SCHEID Le sanctuaire de <i>Jebel Oust</i>	187

Jean-Pierre LAPORTE Tingad : Le sanctuaire de l' <i>Aqua Septimiana</i> , source donnée aux hommes par le <i>Genius patriae</i> et la <i>Dea patria</i>	195
Amina-Aïcha MALEK Le jardin dans les sanctuaires de l'Afrique romaine : premières approches	213
Néjat BRAHMI Autels et aménagements du culte domestique dans les cités de Maurétanie tingitane	231
Tomoo MUKAI La céramique du groupe épiscopal de Sidi Jdidi (Tunisie)	241
<i>Les phénomènes religieux païens et chrétiens : origine, développement et survie</i>	
Mounir FANTAR Espace sacré préromain fréquenté à l'époque romaine : le cas du sanctuaire punique de Kerkouane	259
Mustapha KHANOUSI Cultes et lieux de culte dans les carrières antiques de marbre numidique de Chintou (Tunisie)	267
Fathi BÉJAOUÏ Églises rurales des Hautes Steppes	277
Taher GHALIA Architecture et installations liturgiques de l'église dite de la Vierge Marie d'Henchir Beghil (El-Mahrine)	291
Vincent MICHEL Le monde rural et la christianisation en Cyrénaïque : éléments de réflexion	301
Youcef AIBECHÉ, Souad SLIMANI La mosquée Sidi Ghanem de <i>Mileu</i> (Algérie)	337
<i>Abréviations et bibliographie sélective</i>	347
<i>Planches</i>	351



Dans la même collection

Volume 1 | 2007

Job, ses précurseurs et ses épigones, par Maria Gorea.

Volume 2 | 2008

D'Ougarit à Jérusalem. Recueil d'études épigraphiques et archéologiques offert à Pierre Bordreuil, édité par Carole Roche.

Volume 3 | 2008

L'Arabie à la veille de l'Islam. Bilan clinique (Actes de la table ronde tenue au Collège de France, Paris, 28-29 août 2006), édité par Jérémie Schiettecatte en collaboration avec Christian Julien Robin.

Volume 4 | 2009

Sabaeen Studies. Archaeological, epigraphical and historical studies, edited by Amida M. Sholan, Sabina Antonini, Mounir Arbach.

Volume 5 | 2009

Les échanges à longue distance en Mésopotamie au I^{er} millénaire. Une approche économique, par Laetitia Graslin-Thomé.

Volume 6 | 2011

D'Aden à Zafar, villes d'Arabie du sud préislamique, par Jérémie Schiettecatte.

Volume 7 | 2012

Dieux et déesses d'Arabie : images et représentations (Actes de la table ronde tenue au Collège de France, Paris, 1^{er}-2 octobre 2007), édité par Isabelle Sachet en collaboration avec Christian Julien Robin.

Volume 8 | 2012

Alessandro de Maigret, Saba', Ma'în et Qatabân. Contributions à l'archéologie et à l'histoire de l'Arabie ancienne, choix d'articles scientifiques préparé par Sabina Antonini et Christian Julien Robin.

Volume 9 | 2012

Scribes et érudits dans l'orbite de Babylone (travaux réalisés dans le cadre de l'ANR Mespériph 2007-2011), édité par Carole Roche-Hawley et Robert Hawley.

Volume 10 | 2012

South Arabian Art. Art History in Pre-Islamic Yemen, par Sabina Antonini de Maigret.

Volume 11 | 2012

L'Orient à la veille de l'Islam. Ruptures et continuités dans les civilisations du Proche-Orient, de l'Afrique orientale, de l'Arabie et de l'Inde à la veille de l'Islam (Actes de la table ronde tenue au Collège de France, Paris, 17-18 novembre 2008), édité par Jérémie Schiettecatte en collaboration avec Christian Julien Robin.

Volume 12 | 2013

Entre Carthage et l'Arabie heureuse. Mélanges offerts à François Bron, édité par Françoise Briquel Chatonnet, Catherine Fauveaud et Iwona Gajda.

Volume 13 | 2013

Bijoux carthaginois III. Les colliers. L'apport de trois décennies (1979-2009), par Brigitte Quillard.

Volume 14 | 2013

Regards croisés d'Orient et d'Occident. Les barrages dans l'Antiquité tardive (Actes du colloque tenu à Paris, Fondation Simone et Cino del Duca, 7-8 janvier 2011, et organisé dans le cadre du programme ANR EauMaghreb), édité par François Baratte, Christian Julien Robin et Elsa Rocca.

Volume 15 | 2014

Paradis. Genèse et métamorphose de la notion de paradis dans l'Antiquité (Actes du colloque international), sous la direction d'Éric Morvillez.

Volume 16 | 2015

Devins et lettrés dans l'orbite de Babylone, sous la direction de Carole Roche-Hawley et Robert Hawley.

Volume 17 | 2015

Les Jafnides. Des rois arabes au service de Byzance (vi^e siècle de l'ère chrétienne) (Actes du colloque de Paris, 24-25 novembre 2008), sous la direction de Denis Genequand et Christian Julien Robin.

Volume 18 | 2015

Figures de Moïse, sous la direction de Denise Aigle et Françoise Briquel Chatonnet.

Volume 19 | 2016

Le coran de Gwalior. Polysémie d'un manuscrit à peintures, sous la direction de Éloïse Brac de la Perrière et Monique Burési.

Volume 20 | 2016

Tamna' (Yémen). Les fouilles italo-françaises. Rapport final, sous la direction d'Alessandro de Maigret et Christian Julien Robin.

Volume 21 | 2016

Architecture et décor dans l'Orient chrétien (iv^e-viii^e siècle). Actes de la journée d'étude en hommage au Père Michele Piccirillo (INHA, Paris, 8 décembre 2011) publiés par François Baratte et Vincent Michel.

Volume 22 | 2016

Les coutumes funéraires dans le royaume de Méroé. Les enterrements privés par Vincent Francigny.

Volume 23 | 2017

Du Sinaï au Soudan : itinéraires d'une égyptologue. Mélanges offerts au Professeur Dominique Valbelle, publiés par Nathalie Favry, Chloé Ragazzoli, Claire Somaglino, Pierre Tallet.

Volume 24 | 2017

Guérison, religion et raison : de la médecine hippocratique aux neurosciences, textes réunis et édités par Véronique Boudon-Millot et Serena Buzzi.

